NAZIONALE
B. Prov.
XVIII
53
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio 11

Palchetto 5

Num.° d' ordine 11

No. 7

124-9-7

M 4
1
2

B. Paris.
XVIII
53

DICTIONNAIRE
VETERINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

647 175

DICTIONNAIRE VETERINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES;

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres; les maladies auxquels ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usage de la société civile, auquel on a joint un fauna gallicus.

Par M. Buchoz, *Médecin du feu Roi de Pologne, Docteur aggrégé du Collége Royal & de la Faculté de Medecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Bézier, de Caën, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse.*

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez Brunet, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis le Cloître Saint-Jacques de la Boucherie.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

Digitized by Google

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

C.

CONTRE MARQUE. C'eſt un terme de manége ; quand les Chevaux ne ſont plus en âge de marquer, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ont 8 ans paſſés. Les maquignons ſont dans l'uſage de contre marquer ceux qui conſervent la dent courte & blanche juſques dans la vieilleſſe. Il y a pluſieurs methodes pour contre marquer, c'eſt-à-dire, pour ajuſter la dent du cheval de maniere qu'elle paroiſſe noire & creuſe ; la plus uſitée eſt le burin ; on s'en ſert pour creuſer la dent ; on noircit enſuite le creux avec de l'encre double, ou bien avec un grain de ſeigle qu'on y inſere & qu'on brule par le moyen d'un fer rouge, il eſt cependant facile de diſtinguer ce creux artificiel d'avec celui qui eſt naturel ; car la dent eſt alors ordinairement rayée à côté du creux, parce que le Cheval remue ſouvent pendant l'operation, ce qui fait gliſſer le burin ſur la dent ; d'ailleurs le noir imprimé à la dent, eſt plus noir que le naturel.

CONTRE-ONGLE, c'eſt un terme de chaſſe ; on dit communément, prendre le pied de la bête à contre-ongle, lorſqu'on voit le talon où eſt la pince.

CONTUSION, c'eſt une action violente d'un corps exterieur ſur celui d'un animal : elle y produit une rupture interne, plus ou moins conſidérable, ſans néanmoins occaſionner aucune perte de ſubſtance ; les echimoſes ou extravaſions & corruptions du ſang ſont pour l'ordinaire les ſuites des contuſions ; il ſe forme auſſi des tumeurs dans les parties aponevrotiques, & dans celles qui ſont tendineuſes ou ligamenteuſes, lorſqu'elles ont été contuſes. Les tumeurs des ligaments peuvent produire des enkiloſes ; quand la contuſion eſt accompagnée d'inflammation, il faut avoir recours à la ſaignée & aux cataplaſmes émolliens ; & quand elle ſe trouve ſur quelques articulations, les douches domeſtiques ſont ſouvent le remede le plus efficace.

COQ, c'eſt un oiſeau domeſtique, qui au milieu de ſon ſerrail de poules, ſe fait remarquer par la beauté de ſa taille, par ſa démarche fiere & majeſtueuſe, par ſes longs éperons aux pattes ; par ſa crête charnue, dentelée, d'un rouge brillant ; par ſes pendans ſous le menton, par la richeſſe & la varieté des couleurs de ſon plumage, & par le contour agréable des plumes de ſa queue, qui ſont poſées verticalement. Cet animal annonce par ſon chant les heures de la nuit & la pointe du jour ; les gens de campagne n'ont ſouvent point d'autre horloge, & les mythologiſtes le regardent par cette raiſon, comme le ſymbole de la vigilance. Les naturaliſtes ont obſervé que de tous les oiſeaux de jour, le Roſſignol & le Coq ſont les ſeuls qui chantent pendant la nuit. La voix ne ſe forme pas dans le Coq vers le larinx, comme dans les autres animaux, mais ſeulement au bas de la trachée artere vers la bifurcation ; nous devons cette obſervation à feu M. du Vernay, un des plus grands anatomiſtes de la France.

Digitized by Google

Le Coq eſt des plus lubriques, il prend ſes ébats en plein air, à peine le poulailler eſt-il ouvert, qu'il court auſſitôt après les poules, il les pourſuit & les ſubjugue : il coche, dit-on, ſes poules juſqu'à 50 fois par jour ; c'eſt ce qui l'épuiſe bien vîte & le rend en peu de tems incapable d'engendrer. Il regne un proverbe qu'un bon coq ne doit jamais être gras, & qu'il doit ſuffire à 12 poules, il pourroit cependant en féconder un plus grand nombre ; l'Auteur du Dictionnaire Œconomique dit en avoir vu un âgé de deux ans féconder habituellement les œufs de 33 poules, enſorte qu'il en venoit conſtamment des poulets ; il étoit cependant toujours éveillé & vigoureux. Cet oiſeau eſt capable d'engendrer à trois mois ſi on en croit le redacteur du Dictionnaire Encyclopedique ; il regne en ſouverain parmi ſes poules, il aime ſingulierement ſes ſujettes, il veille avec aſſiduité à leur conſervation ; a-t-il trouvé quelques grains, il les appelle, il s'en prive pour elles. Pour qu'il ſoit propre à la génération, il faut qu'il ait une taille moyenne, approchant cependant plutôt de la grande que de la petite, que ſon plumage ſoit noir ou d'un rouge obſcur, la poitrine large, & ſon cou élevé, ſur lequel paroiſſent des plumes de differens couleurs ; ſes cuiſſes doivent être groſſes, bien couvertes de plumes, & ſes pieds gros & armés de forts ergots. Un bon Coq ſe connoît encor à ſon bec court & gros ; à ſes yeux noirs ou rouges & étincelans, à ſes oreilles blanches & larges, à ſa barbe longue & pendante, à ſa crête droite & fort découpée, à ſes aîles fortes, & à ſa queue élevée & recourbée juſques vers le deſſus de la tête ; en général il faut qu'il ſoit éveillé, ardent, beau chanteur, qu'il aime en outre ſes poules, qu'il les défende & qu'il les ſollicite à manger. Quand on a trop de Coqs, on les châtre, ils changent pour lors de nom, & s'appellent Chapons. Voy. cet art. Les poules qui n'ont point eu de commerce avec les Coqs,

pondent des œufs, qui ne ſont pas bons pour être couvés ; ces ſortes d'œufs fourniſſent même un aliment moins ſain que ceux qui ont été fécondés.

Les Coqs ſont fiers & courageux, ils ſe battent avec opiniâtreté. Ces combats ſont fort du goût des Anglois, de même que de pluſieurs autres peuples ; on les annonce par des cris publics, & ils ſe font au milieu d'un amphithéâtre, où on s'aſſemble en foule ; dans ces ſortes de ſpectacles il y a quelquefois des gageures conſidérables, & l'argent dépoſé appartient ordinairement à ceux dont les Coqs remportent la victoire. Il ſe trouve des Coqs ſi belliqueux, qu'ils aimeroient mieux mourir que de ſe laiſſer vaincre ou de ſe ſauver par une fuite ignominieuſe. Il y a quelque temps qu'il y avoit à Cheſter en Angleterre deux Coqs très-beaux, qui s'étoient ſouvent ſignalés dans le cirque, mais qu'on n'avoit jamais préſentés l'un contre l'autre, on voulut enfin ſçavoir lequel des deux étoit le plus fort ; chacun des ſpectateur s'intéreſſa pour les deux combattans ; mais les deux Coqs ſe regarderent, & malgré l'attente du public, ils ne ſe battirent point ; on leur jetta alors quelque grains de bled pour les irriter, ils n'en furent pas moins tranquilles, ils mangerent enſemble, & ſe promenerent enſuite paiſiblement ; on mit au milieu d'eux une poule pour exciter entr'eux la jalouſie, & rompre par là l'intelligence qui regnoit entr'eux, mais on n'y réuſſit pas ; ils careſſerent tour à tour la poule & toujours ſans jalouſie ; le Directeur des jeux ne pouvant rien gagner, les ſépara, & il leur teignit les plumes, afin que ſous ce déguiſement ils ne ſe reconnuſſent plus ; mais ces deux Coqs quoiqu'ainſi déguiſés, ne violerent pas pour cela la paix qui les uniſſoit : ils on préſenta en dernier lieu de nouveaux Coqs à chacun d'eux, ils devinrent à l'inſtant même furieux, ils combattirent à toute outrance, & battirent leurs adverſaires ; quand ils furent bien irrités, on retira les Coqs

étrangers, & on les laiſſa ſeuls ſur l'areine ; ils demeurerent encor amis, & furent auſſi paiſibles qu'ils l'avoient été auparavant.

Lorſqu'on veut donner aux poules un nouveau Coq, on l'attache par la patte pendant quelques jours, on aſſemble autour de lui toute la baſſe-cour, on le défend contre les autres Coqs, on accoutume ainſi ces Coqs à le ſouffrir, & les poules à le voir. Il ſe trouve des Coqs qui par trop de chaleur ou autrement, ne font que coqueter autour des poules, gratter la terre, & qui ſont toujours prêts à ſe battre & à détourner les autres ; ces ſortes de Coqs ſont impuiſſans tant que dure cette vivacité ; pour la calmer, on leur fait paſſer le pied dans le milieu d'un morceau de cuir taillé en rond, & percé au milieu ; cette chauſſure rend l'oiſeau honteux & tranquille.

Les principales plumes des aîles du Coq ſont au nombre de 27, y compriſes les plus petites, ſa queue eſt compoſée de 24, les deux du milieu ſont très-longues & élégamment réfléchies en forme de croiſſant. Aldrovande prétend que cet oiſeau peut vivre dix ans, on ne peut cependant rien dire de précis ſur cet objet, on n'attend pas ce tems dans les baſſes-cours pour le tuer. Les anciens & les modernes ont débité unanimement que le Lion a peur du Coq, & qu'il n'en peut ſouffrir l'eſpece ni même le chant ; pour s'aſſurer de ce fait, le Roi Jacques fit enfermer un Lion avec un Coq dans la même place ; mais le Lion au lieu de craindre le Coq, le mit auſſitôt en pieces & le dévora. Le Coq a la vue perçante, il jette des cris d'effroi, dès qu'il découvre en l'air quelques oiſeaux carnaſſiers. Cardan prétend que cet oiſeau diviſe le jour naturel en huit parties par ſon chant ; mais Jules Scaliger n'eſt pas de ce ſentiment, & avec raiſon, puiſque nous obſervons journellement que les uns chantent plus fréquemment que les autres, ſurtout pendant le jour, & qu'ils ne gardent même aucune regle.

Le Coq & la Poule étant des animaux domeſtiques, varient ſingulierement par les couleurs, auſſi en voit-on de toutes les nuances : le Coq de Caux ou de Padoue eſt beaucoup plus grand & plus gros que le Coq ordinaire ; le Coq nain eſt à peu près de la groſſeur du nôtre, mais ſes jambes ſont fort courtes ; le Coq patu eſt un Coq nain, ſes pieds ſont couverts de plumes juſqu'à l'origine des doigts ; le Coq de Bantome eſt encor un Coq de l'eſpece des nains, il eſt également patu, mais ſeulement du côté exterieur, & les plumes de ſes jambes ſont très-longues, ce Coq eſt plein de courage & de hardieſſe, il ſe bat même contre d'autres plus grands que lui ; le Coq friſé a toutes ſes plumes retournées en haut & comme friſées ; le Coq de Mozambique a preſque toujours le plumage noir, de même que la crête, les barbes, l'epiderme, & le perioſte ; toutes ces parties ſont tellement colorées, que quand elles ſont courtes, on diroit qu'elles ont bouillies dans de l'azur. En Perſe il y a une eſpece de Coq qui reſſemble au nôtre par la grandeur, la groſſeur & la varieté du plumage, mais il n'a point de croupion & par conſéquent point de queue. M. de Reaumur eſt le premier qui en ait eu en France. On éleve actuellement dans nos baſſes-cours des Coqs huppés de Numidie ; c'eſt une très-belle eſpèce de Coqs, ils ſont beaucoup plus grands que nos Coqs ordinaires, ils n'ont preſque point de crêtes, mais en revanche ils ont ſur la tête une huppe conſidérable de plumes. Le plumage de ces ſortes de Coqs approche pour l'ordinaire du plumage du faiſan mâle

On trouve quelque fois dans le nid des poules un petit œuf gros comme un œuf de pigeon, qu'on appelle improprement œuf de Coq, parce qu'on croit que c'eſt le Coq qui l'a pondu M. de la Peyronnie l'a obſervé avec attention, & par ſes obſervations il réſulte que rien n'eſt ſi faux que l'opinion vulgaire à ce ſujet. Les obſervations de M. de la Peyronnie ſont

n.° 3 Pag. 6 T. 2.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

trop importantes pour ne les pas rapporter ici, elles ſerviront du moins à démontrer combien les préjugés de la naiſſance & de l'éducation ſont capables d'entretenir les hommes dans des erreurs groſſieres, même en matiere de fait; on les accoutume par là, dit M. de la Peyronnie, à un ſage pyrrhoniſme qui les tient en ſuſpens, & qui ne leur permet d'admettre pour véritable que ce qui eſt clairement & diſtinctement connu. Beaucoup de perſonnes, d'ailleurs raiſonnables, prétendent que les prétendus œufs de Coq étant conçus dans du fumier ou ailleurs, donnent naiſſance à des ſerpens aîlés qu'on nomme Baſilics; on pouſſe encore la fable plus loin, on ajoute que les regards de ces Baſilics font mourir les hommes.

Un fermier m'apporta, dit ce ſçavant académicien de Montpellier, pluſieurs œufs un peu plus gros que ceux du pigeon, diſant qu'ils avoient été pondus par un jeune Coq, qui étoit le ſeul de ſa baſſe-cour, dans laquelle il y avoit auſſi quelques poules; il étoit ſi ſi erſuadé de ce fait, qu'il m'aſſura poſitivement, que deje faiſois éclore quelques-uns de ces œufs, il naîtroit de chacun d'eux un ſerpent; & pour me perſuader ce qu'il avançoit, il me dit que je n'avois qu'à ouvrir un de ces œufs, que je le trouverois ſans jaune, & qu'au defaut de jaune, j'y verrois en petit, mais fort diſtinctement, la figure d'un ſerpent: je fis, continue M. de la Peyronnie, l'ouverture de l'un de ces œufs en préſence de M. le Bon, premier preſident de la cour des comptes, aides & finances, & de pluſieurs autres perſonnes; nous fumes tous également ſurpris de voir cet œuf ſans jaune, & de voir au défaut du jaune un corps qui reſſembloit aſſez bien à un petit ſerpent entortillé je le développai ſans peine après en avoir raffermi la ſubſtance dans de l'eſprit de vin; j'en ouvris enſuite quelques autres que je trouvai en gros ſemblables au premier; toute la difference qui s'y rencontroit, c'eſt que le prétendu ſerpent n'étoit pas dans tous égalemen

bien repreſenté ; j'en ai trouvé quelques-uns dans leſquels on voyoit une tache jaune, ronde, d'une ligne de diametre, ſans épaiſſeur, ſituée ſur la membrane qu'on trouve ſous la coque ; cette tache répondoit à l'extrêmité obtuſe de l'œuf. La difference de ces œufs aux œufs ordinaires qui ont tous un jaune, donna à M. de la Peyronnie la curioſité d'approfondir cette matiere, étant très-perſuadé que ſi les œufs avoient été pondus par un Coq, il falloit que celui-ci eut un organe particulier, & qu'outre les deux teſticules & les deux verges, il eut un ovaire & une trompe, ce qui l'auroit rendu hermaphrodite. Il ouvrit en conſéquence le jeune Coq que l'on prétendoit avoir pondu les petits œufs, & par la diſſection qu'il en fit en préſence de M. Bon, de M. le comte Marſigli, & de M. Chirac, il y trouva deux gros teſticules qui donnoient origine à des vaiſſeaux de ſemences bien conditionnés, qui ſe terminoient chacun de leur côté par une petite verge dans la cloaque ; le Coq parut en conſéquence très-vigoureux, mais incapable de ponte par le défaut d'organes. M. de la Peyronie ne laiſſa cependant pas de faire couver quelques-uns de ces œufs qu'il avoit ramaſſés, il les ouvrit après un mois de couvée & il n'y trouva aucun changement, ſi ce n'eſt que le blanc étoit plus diviſé & plus fluide qu'à l'ordinaire. Le fermier n'ayant plus de Coq, fut bien ſurpris de continuer à trouver des œufs ſemblables à ceux qu'il avoit déjà trouvé ; il fut pour lors attentif à découvrir d'où ils venoient ; il s'aſſura qu'ils étoient pondus par une poule ; il apporta cette poule à M. de la Peyronnie.

J'apperçus pendant tout le tems que je la gardois, dit M. de la Peyronnie, qu'elle chantoit à peu près comme un Coq enroué, mais qu'elle ſautoit avec beaucoup de violence ; qu'elle rendoit par la cloaque des matieres jaunes fort délayées qui reſſembloient à du jaune d'œuf détrempé dans de l'eau, & qu'elle pondoit de petits œufs ſemblables à ceux que j'avois ou-

verts. Convaincu de ces faits, continue ce ſçavant, j'en cherchai la cauſe dans les entrailles de la poule, & je découvris une veſſie de la groſſeur du poing, pleine d'eau fort claire, attachée par la racine ſuperieure de ſon col au ligament qui attache à l'ovaire le pavillon de *l'ouiductus*, & par la racine inferieure au centre du meſentere de *l'ouiductus*, ce qui étrangloit conſidérablement les deux parties de *l'ouiductus* que cette attache embraſſoit; leur étranglement occaſionné par cette hydropiſie particuliere étoit trouvé ſi fort, que leur cavité enflée avec violence, n'avoit qu'environ cinq lignes de diametre; par conſéquent cet œuf ordinaire tel qu'il eſt en tombant dans la trompe, ne pouvant pas y paſſer ſans la crever, ou ſans crever lui-même; le ventre de la poule parut rempli d'une liqueur jaune, dans laquelle nâgeoient de petites concretions ſemblables à du jaune d'œuf durci, ce qui formoit une autre eſpece d'hydropiſie aſſez ſinguliere; la groſſe veſſie remplie d'eau étoit la véritable cauſe de tous ces faits. Lorſqu'un œuf embraſſé par le pavillon s'étoit détaché de l'ovaire & qu'il étoit engagé dans *l'ouiductus*, il paſſoit, quoi qu'avec beaucoup de peine, au-delà du premier étranglement, & ne pouvoit pas paſſer abſolument au-delà du ſecond. 1°. Parce qu'il étoit plus grand que le premier. 2°. Parce que le blanc de l'œuf l'avoit groſſi, l'humeur lui ayant été fournie par les membranes du canal qu'il avoit parcouru. L'œuf engagé entre les deux étranglemens, irritoit les membranes du canal, qui ne pouvoit le chaſſer, redoubloit ſes contractions, & obligeoit la poule à ſe donner de grands mouvemens, & à faire de violens efforts qu'elle exprimoit par des cris qui imitoient le chant d'un Coq enroué. Ces efforts preſſoient la veſſie pleine d'eau, celle-ci s'appliquoit contre les attaches & dans le contours de toutes ces differentes forces, l'œuf dont les membranes étoient encor très-minces, qui n'avoit que très-peu de blanc & point de

coque ſe crevoit ; le jaune s'échappoit tantôt dans l'abdomen, tantôt dans la cloaque, ſelon le côté vers lequel la crevaſſe répondoit ; le volume de l'œuf étant diminué par la perte d'une grande partie du jaune, deſcendoit malgré l'étranglement & continuoit ſon chemin.

Il eſt à remarquer, c'eſt toujours M. de la Peyronnie qui parle, que l'éponge du blanc qui environne le jaune ne laiſſoit pas de ſe remplir, quoiqu'elle fut percée dans l'endroit par où le jaune s'échappoit, & qu'elle marquât par là de la tenſion qu'on avoit jugée devoir lui être néceſſaire pour ſon accroiſſement ; malgré cela l'humeur du blanc, toujours fournie par les membranes de *l'ouiductus*, groſſiſſoit ſon éponge ; à meſure qu'elle augmentoit, elle exprimoit le reſte de la liqueur fluide du jaune qui ne pouvoit réſiſter à cauſe de ſon iſſue, & qui ſortoit preſque toujours entierement ; il laiſſoit quelque fois des trous à un des coins de l'œuf ſons la forme d'une tache jaune ; il pouvoit ſe faire auſſi qu'il reſtat une petite portion du jaune ramaſſé, quoiqu'on n'en ait jamais ouvert où il s'en ſoit trouvé.

Pendant que le jaune ſe vuide peu à peu, les *chalazas* ſe rangeoient differemment ſelon l'endroit de la crevaſſe de l'œuf ; ſi elle ſe trouvoit à côté d'un chalaza, les cellules des environs du chalaza oppoſé groſiſſant, choiſiſſoient l'autre qui ſe colloit à l'angle obtus de l'œuf, où il trouvoit une moindre réſiſtance, auſſi le trouve-t-on ſouvent collé à cet endroit pluſieurs fois, même enſemble avec la tache jaune ; mais lorſque l'ouverture ſe faiſoit dans un endroit du jaune également éloigné des deux chalazas, ils travailloient de concert à chaſſer le jaune, & ſe réuniſſoient enſuite au centre de l'œuf par le reſſerement de la membrane du jaune, au bout de laquelle ils ſont fortement attachés, ce qui repréſente un ſerpent beaucoup plus entortillé que lorſqu'il n'y avoit qu'un ſeul *chalaza*,

après que le jaune étoit entierement vuidé, & qu'il avoit été ſuivi de ce qui ſe trouvoit de plus fluide dans le blanc, ſon ouverture étoit bien cicatriſée par la viſcoſité du blanc enfermé dans un corps ſpongieux, auſſi bien que par les matieres graſſes dont l'intérieur de *l'ouiductus* eſt enduit, & enfin par la matiere de la coque de l'œuf qui ſe creve au bas de ce conduit.

M. de la Peyronnie a ramaſſé de cette humeur, & l'ayant expoſé à une douce chaleur, elle a fait une ſubſtance ſemblable à la coque; il y a ſelon lui, apparence qu'une portion du blanc s'échappoit avec le jaune, puiſqu'il n'y en avoit dans chaque petit œuf qu'environ le tiers de ce qu'on en trouve dans un œuf ordinaire; il a même trouvé quelque fois la cicatrice de l'ouverture de la membrane par où le jaune s'étoit échappé, ſi intimement collée à la partie de la coque qui y répondoit, qu'on n'auroit pû l'en détacher ſans la déchirer, ce qui n'arrivoit pas dans tout le reſte de la circonférence.

S'il y a des poules qui pondent quelquefois des œufs ſans coque, cela vient ou de quelque maladie qui irritant la trompe, leur fait chaſſer l'œuf avant le temps, ou bien par une grande fécondité qui ne leur donne pas le loiſir de les murir tous; il y a des poules qui font le même jour un œuf bien conditionné & un autre ſans coque; le défaut d'une ſuffiſante quantité de cette humeur dans certaines poules peut encor en être la cauſe. Il peut y avoir des poules qui pondent quelquefois des œufs ſemblables à ceux dont on vient de donner la deſcription, lorſque dans des efforts, ou par quelque cauſe exterieure, le jaune d'œuf eſt crevé dans *l'ouiductus*. Mais la cauſe n'étant pas conſtante, elles en ont auſſi de bien conditionnés. Des étranglemens ou des compreſſions à peu près ſemblables qui anéantiſſent les ouipares en leur ôtant la matiere de leur nourriture, ne rendroient que monſtrueux ceux des vivipares qui ne la portent pas avec eux, & qui

vont la puiſer dans la matrice, pourvu que la compreſſion ne détruiſit aucune partie eſſentielle à la vie de l'animal. On ne doit donc pas être ſurpris, & c'eſt par cette réflexion que M. de la Peyronnie finit ſon mémoire, de ce que ceux-ci nous fourniſſent beaucoup plus de monſtres que les autres. Il ſe trouve cependant quelquefois des Coqs monſtrueux, on en a vû qui avoient deux têtes ſur un ſeul corps, d'autres qui n'avoient qu'une tête ſur deux corps, & quelques-uns enfin qui avoient trois ou quatre pates.

Le mémoire de M. de la Peyronnie eſt ſi ſatisfaiſant, qu'on ne peut y ajouter rien de plus; tout ſe réunit pour démontrer la fauſſeté de l'opinion populaire à l'occaſion des prétendus œufs de Coq, & cependant cette opinion ſubſiſte toujours & ſubſiſtera probablement encor longtems, MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, rapportent dans leur matiere medicale qu'ils on vûs couper la gorge impitoyablement à un Coq vigoureux & d'une grande beauté, pour avoir été ſoupçonné d'avoir pondu quatre ou cinq œufs qu'on n'avoit pas manqué d'écraſer ſur le champ avec horreur; ces deux medecins l'ouvrirent, & ils lui ont trouvé deux gros teſticules avec leurs dépendances, & tous les viſceres parfaitement bien conſtitués, comme ils l'avoient préſumé d'avance.

On a donné vivant à M. de Reaumur un jeune Coq qui avoit quatre pattes, ce Coq étoit naturellement gai, il chantoit bien & ſouvent, en un mot il avoit un air de ſanté & de vigueur; mais ſes deux pattes ſurnuméraires, ſe trouvant attachées enſemble près de l'anus, & étant ſuſpendues en l'air, lui étoient plus préjudiciables qu'utiles; il marchoit un peu de travers, il ne pouvoit cocher les poules dont il recherchoit la compagnie, & à tout inſtant il s'accrochoit par ſes pieds poſtiches, qui étoient plus pâles, plus courts & plus menus que les deux autres.

On voit quelquefois dans les baſſe-cours des Coqs

cornus, les uns le ſont naturellement, les autres par artifice. M. Duhamel dans un de ſes mémoires explique très-bien en quoi conſiſte cet artifice. La crête des Coqs eſt, dit-il, attachée à leur tête par une large baſe qui s'étend depuis la partie ſuperieure de l'os occipital juſqu'à l'origine du bec. Si l'on coupe cette crête à un travers de doigt des os du crâne, elle forme pour lors à ſa partie poſterieure un bourrelet aſſez épais, & après avoir fait une anſe qui laiſſe un vuide au milieu, les deux côtés ſe rapprochent en devant, n'étant joints que par le fillet cellulaire c'eſt dans le vuide de la duplicature de la crête qu'on place un jeune ergot, qui n'eſt alors pas plus gros qu'un petit grain de chenevis, & qu'on a coupé au pied d'un poulet; ſi l'on dérache la peau au deſſous des orbites, & ſi on la diſſeque en remontant vers le ſommet de la tête, il ſemble que la crête ne ſoit qu'une prolongation de la peau qui s'épaiſſit en cet endroit, & que la peau des deux côtés de la tête après avoir formé cette prétendue duplicature, ſe réunit un peu au-deſſous de la partie de la crête qui eſt frangée, où l'on n'apperçoit plus de duplicature : neanmoins la crête eſt fort adherente au crâne, & ſa ſubſtance eſt differente de celle de la peau, puiſqu'elle eſt plutôt cartilagineuſe que membraneuſe; M. Duhamel a attentivement examiné ſi la crête des Coqs, qui eſt quelquefois d'une groſſeur ſurprenante, étoit retenue par des ligamens, il n'en a apperçu aucun; il a ſeulement obſervé qu'elle étoit ſi adhérente au crâne, qu'on ne pouvoit l'en ſéparer ſans couper une partie de la ſubſtance de la crête. Cet académicien après avoir donné en abregé l'anatomie de la crête du Coq, paſſe à la prétendue greffe de l'ergot : il fit couper à cet effet la crête à pluſieurs jeunes Coqs, & il fit placer un petit morceau de leurs ergots dans la cavité qui eſt à la partie interieure & poſterieure de la baſe de la crête; pluſieurs de ces ergots tomberent par le mouvement de la tête

des Coqs ; mais au bout de quinze jours ou de trois ſemaines, ceux des ergots qui étoient reſtés ſur la tête des Coqs, y avoient contractés une union aſſez parfaite pour que les ergots qui avoient été appliqués dès le mois de juin, & qui n'étoient pas pour lors plus gros qu'un grain de chenevis, euſſent acquis près d'un demi pouce de longueur à la fin de décembre de la même année. M. Duhamel ajoute qu'il a eu des Coqs, qui au bout de trois ou quatre ans avoient ſur la tête des ergots, qui auroient pû avoir plus de quatre pouces de longueur, s'ils avoient été redreſſés ; un auteur dit avoir vû ſur la tête d'un chapon une pareille corne qui avoit neuf pouces de longueur ; M. Valmont de Bomare rapporte dans ſon Dictionnaire d'hiſtoire naturelle, qu'il a vû en 1765 à Paris un Coq que l'on diſoit originaire d'Afrique ; du milieu de la crête de ce Coq ſortoient deux cornes jaunâtres, creuſes, cannelées, longues de trois pouces & demi, évaſées & arquées comme celles du chamois ; les ergots étoient gros & fort longs ; les cornes ont parû à M. Valmont de Bomare naturellement implantées ſur la tête de l'oiſeau. Nous poſſedons dans notre cabinet une de ces prétendues cornes qui a été coupée de la tête d'un Coq, elle a environ quatre pouces de longueur. M. Duhamel a diſſequé de ces cornes, & cette diſſection lui a donné lieu de faire pluſieurs obſervations qui méritent d'être placées dans ce Dictionnaire. 1°. On apperçoit à l'exterieur un bourrelet calleux qui embraſſe la baſe de la corne, & en diſſequant la peau, on voit qu'elle aboutit à ce bourrelet. 2°. Quand on a enlevé la peau, & détruit une partie de ce bourrelet, on découvre une eſpece de ligament capſulaire qui empêche d'appercevoir l'inſertion, ou plutôt l'articulation de la corne avec le crâne. 3°. Quand on a enlevé avec précaution cette eſpece de ligament capſulaire, on découvre pluſieurs bandes ligamenteuſes qui partant de la corne vont aboutir les uns aux foſſes naſales, les autres à la

partie ſupérieure des orbites, ou à differens endroits de l'os occipital. Ces ligamens ne vont pas aboutir conſtamment aux menus endroits, & ne ſont pas en auſſi grand nombre dans tous les Coqs ; cependant M. Duhamel a conſtamment apperçu dans ceux qui avoient de grandes cornes une forte bande ligamenteuſe, qui d'un bout s'inſeroit dans la partie crenée du bec, & répondoit de l'autre au centre de la baſe de la corne. 4°. Quand on a élevé & détruit tous les ligamens, excepté celui qui croît au bec, la corne ſe détache aſſez aiſément du crâne ; & en la renverſant vers le bec, on apperçoit ſous la baſe de cette corne des cavités articulaires, & ſur le crâne des éminences correſpondantes ; alors toute la ſubſtance cornue ſe détache d'un noyau oſſeux pyramidal, quelquefois terminé par pluſieurs pointes, qui reſtent adherantes à la bande ligamenteuſe qui aboutit au bec. 5°. Ce noyau oſſeux qui n'eſt pas fort compacte, eſt recouvert d'une membrane aſſez ſemblable au perioſte ; mais qui eſt en pluſieurs endroits ſanguinolent. 6°. La partie cornée étant détachée de ſon noyau, a la figure d'une défenſe d'élephant, étant creuſe & mince par le bas & pleine vers le bout d'en haut dans plus de la moitié de ſa longueur. M. Duhamel que nous citons toujours ici, en mit tremper une pendant quelque temps dans l'eſprit de vin ; il déſunit tellement les couches cornues, qu'on pouvoit en détacher un grand nombre. Notre académicien tire pluſieurs conſéquences de ces obſervations.

1°. Voilà, dit-il, une partie organiſée, qu'on a détachée de la patte d'un Coq, lorſqu'elle n'étoit pas plus groſſe qu'un grain de chenevis, qui étant placée ſur la tête de ce même animal, y a contracté une union aſſez intime pour devenir de pluſieurs pouces de longueur, conſervant en cet endroit la même organiſation qu'elle avoit dans ſa place naturelle, excepté qu'elle y eſt devenue plus grande. Il faut convenir que c'eſt-là véritablement une greffe pratiquée ſur un

animal. 2°. Voilà un noyau osseux revêtu d'un periosle, & couvert d'une substance cornue ; en un mot une corne semblable à celle des bœufs, & qui croît de la même façon par des lames qui se forment dans l'interieur, & qui obligent les exterieures de s'étendre ; ce qu'elles font seulement par le bas qui tient à l'anneau cartilagineux, ou aux bandes ligamenteuses. 3°. Cette corne n'ayant pû à cause de sa grandeur & des mouvemens continuels de la tête du Coq, s'unir intimement au crâne, ou s'y enkylosser, est restée immobile ; & il s'est formée une espece d'articulation & plusieurs ligamens assez forts pour soutenir cette grande corne. Tous les organes ne se trouvent point dans l'état naturel, ni sous la crête des Coqs, ni aux environs de leur ergot ; du moins on ne peut pas les appercevoir, la nature sçait ainsi subvenir à ses besoins, par le développement de nouveaux organes. Ce fait est bien singulier, mais il se trouvera probablement confirmé par beaucoup d'observations sur les monstres.

On donne le nom de Chapon à un jeune Coq auquel on a enlevé les deux testicules pour qu'il ne s'épuise point par les plaisirs, qu'il acquiere plus d'embonpoint, & que sa chair en devienne plus délicate. Le Coq perd sa voix par cette opération : on peut conclure delà qu'il y a un rapport intime quoique caché entre l'organe de la voix & les testicules de cet animal. Ce qui prouve encor plus cette proposition, c'est qu'un Coq qui n'a été châtré qu'à demi, a un reste de voix grêlé, qui n'a point la plénitude du son de celui du Coq, aussi l'appelle-t-on Cocâtre, & effectivement il n'est ni coq ni Chapon. Nous avons donné à l'art. CHAPON, la maniere de le châtrer.

Après l'opération cet oiseau est triste & mélancolique pendant quelques jours ; il semble sentir l'importance de la perte qu'il a faite. La gangrene survient quelque fois au jeune Chapon, lorsqu'on l'a châtré dans un temps trop chaud, ce qui tue le Chapon ;

Chapon, il meurt auſſi quelquefois quand on l'a mal châtré. La méthode de châtrer les poulets eſt très ancienne, il en eſt parlé dans le Deuteronome. On la pratiquoit à Rome; il y eut même une loi qui défendoit de châtrer les poulets, & ce fût pour éluder cette loi qu'on chaponna les jeunes Coqs.

Les Chapons rendent dans les baſſe-cours de grands ſervices, on les y dreſſe à conduire & à élever les pouſſins quand on ne veut pas laiſſer perdre de temps aux poules; on choiſit à cet effet un Chapon vigoureux, on le plume deſſous le ventre, on lui pique la partie plumée avec des orties, & on l'enyvre avec du pain trempé dans du vin, on réitere cette cérémonie deux ou trois jours de ſuite, après quoi on met le Chapon ſous une cage avec deux ou trois poulets un peu grands; ces poulets en lui paſſant ſous le ventre, adouciſſent la cuiſſon de ſes piqûres: ce ſoulagement l'habitue à les recevoir, il s'y attache enſuite, il les aime, il les conduit, & quand même on lui en donneroit un plus grand nombre, il les reçoit, les couvre de ſes aîles, les éleve, & les garde plus long-temps que la mere n'auroit fait.

Un Chapon engraiſſé ſuivant la méthode préſcrite à l'article Chapon eſt un aliment d'un très bon ſuc, il nourrit, il reſtaure, & ſe digére facilement. Le bouillon qu'on fait avec ſa chair eſt très propre à rétablir les forces; un Chapon pour qu'il ſoit bon, doit avoir une groſſe veine à côté de l'eſtomac, la crête polie, le ventre & le croupion gras; lorſqu'il eſt nouvellement tué, il eſt ferme & on a de la peine à en faire ſortir du vent: on eſtime le foye du Chapon comme un manger exquis. Le Coq n'eſt pas ſi eſtimé pour aliment que ce dernier, on n'en fait même que rarement uſage; & en effet, cet oiſeau eſt un animal fort laſcif qui abonde en eſprits & en humeurs ſeminales dont il fait une fréquente déperdition par la grande chaleur où il eſt continuellement, de là vient que ſa chair eſt ſéche qu'elle a peu de goût & qu'elle eſt difficile à digérer;

la ſeule partie de cet animal qu'on employe dans les cuiſines eſt la crête, on en fait d'excellens ragouts ; on ſe ſert cependant quelquefois du Coq pour les bouillons & les gelées, le Coq le plus vieux eſt le meilleur dans cette occaſion ; on attribue à ces ſortes de bouillons une vertu aperitive & déterſive, ils lâchent un peu le ventre, ils nouriſſent, ils fortifient. On donne comme un reſtaurant puiſſant le jus de Coq, il ſe prépare de la maniere ſuivante ; on en choiſit un vieux, on le fatigue en le faiſant courir dans une chambre juſqu'à ce qu'il tombe de laſſitude, on l'égorge, on le plume & on le vuide de ſes entrailles, après quoi on le fait cuire au bain marie pendant ſept ou huit heures dans un vaiſſeau lutté exactement avec de la pâte, juſqu'à ce que la chair quitte les os ; on coule enſuite le tout avec une forte expreſſion & on met une cuillerée de ce jus dans chaque bouillon du malade qu'on veut fortifier ; quand on veut donner plus de vertu à ce jus, on ajoute pour le faire de la chair de viperes ; lorſqu'il y a quelques indications à remplir, outre celle de fortifier le malade, on peut farcir le Coq avec des médicamens appropriés, telles que les plantes bechiques, les antiſcorbutiques, les ſudorifiques : ces ſortes de conſommés ſont tres efficaces dans les convaleſcences après de longues maladies.

La gelée de Coq eſt une autre préparation qu'on fait avec cet animal, elle eſt très nourriſſante & en même tems corroborative ; on coupe un Coq par morceaux, on y ajoute des pieds de veau, de mouton, ou un morceau de jarret de bœuf : on fait enſuite bouillir le tout pendant ſept ou huit heures au bain marie dans un vaiſſeau lutté exactement avec de la pâte, on coule enſuite le tout avec expreſſion, & on le garde dans des taſſes de fayence, ou il ſe fige en forme de gelée. On aromatiſe ordinairement cette gelée avec une cueillerée de ſucre, du jus de citron & quelques gouttes d'eau de canelle ou de fleurs d'orange pour en ôter la

fadeur : on preſcrit cette gelée à la cueillerée pendant l'intervalle des bouillons. Les auteurs prétendent que le cerveau de Coq a la vertu d'arrêter les cours de ventre, il ſe prend pour lors dans du vin : on ſe ſert encore de ce cerveau pour frotter les gencives des enfans, on prétend qu'il facilite alors la déglutition. Les parties génitales du Coq augmentent & excitent la ſemence, diſent encor quelques auteurs, elles diſpoſent ſuivant eux à la génération ; on les fait pour cet effet ſécher & pulvériſer & on les donne intérieurement à la doſe d'un gros dans un verre de bon vin. Le ſang du Coq & l'eſprit volatil qu'on en tire par la diſtillation paſſent auſſi pour avoir la méme vertu. On conſeille comme un excellent ſpecifique pour raffermir & fortifier l'eſtomac, la tunique interne du gezier de cet oiſeau deſſéchée & pulvériſée ; elle eſt auſſi très bonne pour arrêter le vomiſſement & les cours de ventre : on en fait pareillement uſage contre la colique néphrétique & la ſuppreſſion des régles, la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un demi gros dans une liqueur appropriée. La poudre du gezier du Coq priſe dans du vin eſt très-vantée contre l'écoulement involontaire des urines tant de jour que de nuit, même celui qui vient quelquefois à la ſuite d'un accouchement laborieux, & qui eſt cependant le plus difficile à guérir : la tunique interne du gézier a paſſée auſſi anciennement pour avoir cette propriété. On ſe ſert du fiel de Coq en liniment pour enlever les taches des yeux. Quant à ſa graiſſe elle eſt émolliente, anodine, nervale & réſolutive ; elle convient en liniment aux fiſſures des lévres, aux puſtules des yeux. Le Coq étoit autrefois la victime du ſacrifice qu'on faiſoit à Eſculape, lorſqu'on guériſſoit d'une maladie. A l'art. POULE, nous traiterons des différentes maladies de ces oiſeaux, de la maniere de les élever & de la nourriture qui leur eſt propre.

COQ DE BRUYERES. Cet oiſeau ſe trouve communément dans les montagnes de voſges de la

Lorraine, il eſt à-peu-prés gros comme un paon, ſa queue a un pied de long & eſt compoſée de 16 plumes noires : il a près de 4 pieds de vol ; ſes aîles étant pliées ne paſſent gueres l'origine de ſa queue ; la tête & le cou ſont d'un cendré varié de petites raies tranſverſales noirâtres, ſa gorge eſt noire, le bas de ſon cou eſt d'un verd luſtré & changeant comme celui du cou d'un canard, les plumes ſcapulaires & les couvertures des aîles ſont rayées tranſverſalement & en ziczag de brun & de rouſsâtre ; les longues plumes du deſſous des épaules & les petites du deſſus ſont blanches ; ce qui forme une tache de cette couleur vers l'épaule quand l'aîle eſt pliée ; le dos, le croupion & les petites couvertures du deſſus de la queue, ſont rayés tranſverſalement en ziczac, de cendré & de noirâtre. Les grandes couvertures du deſſus de la queue ſont d'un cendré noirâtre, variée de quelques taches blanches, les jambes ſont brunes variées d'un peu de blanc ; les pieds ſont couverts de plumes brunes juſqu'à l'origine des doigts, à leur partie antérieure, la poſtérieure eſt nue ; les aîles ſont Brunes, mêlées de ziczacs bruns & noirâtres ; audeſſus des yeux eſt une peau d'un rouge vif & dénuée de plumes ; le bec eſt gris blanc, les doigts ſont bruns & garnis de petits appendices écailleux ſous chaque côté, les ongles ſont noirs.

La femelle de ce Coq eſt plus petite dans toutes ſes proportions ; elle a la tête, le cou, le dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue, variés de roux, de noir & de cendré ; la gorge eſt rouſſe & ſans tache ; la poitrine eſt d'un roux pâle, rayé tranſverſalement de noir, & chaque plume eſt terminée de blanc, les couvertures des aîles ſont mélangées de brun de roux, de blanc, & de zigzags bruns & noirâtres ; la queue eſt rouſſe, & rayée tranſverſalement de noir, le reſte eſt à-peu-près comme dans le mâle.

Le Coq de Bruyere ſe plait beaucoup dans des bois,

écartés, dont le terrein eſt marécageux & couvert de beaucoup de mouſſe. Parmi les arbres, il s'attache principalement aux chênes & aux pins, les pommes de ces derniers lui ſervent de nourriture, il fait cependant du choix entre les pins & il dépouille quelquefois un arbre de toutes ſes pommes, pendant qu'il ne touche pas à celles d'un autre. Il mange auſſi des œufs de fourmis, des mures ſauvages, de la faine qui eſt le fruit du hêtre, & l'on trouve dans ſon eſtomach des petits cailloux blancs qui ſervent à la circulation & à la digeſtion de ſes alimens.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiſeau, c'eſt le temps où il entre en chaleur, & ſa façon de ſe joindre à ſa femelle : cette chaleur commence à naître vers les premiers jours de février, elle ſe manifeſte dans toute ſa force vers la fin de mars & elle continue de même juſqu'à ce que les feuilles pouſſent aux arbres ; pendant tout ce temps on voit le Coq de Bruyere à la pointe du jour, & quand le Soleil ſe cache ſe promenant en allant & venant ſur un gros tronc de pin ou d'un autre arbre, ayant la queue étalée en rond, les aîles baiſſées, le cou tendu en avant, la tête enflée & ſe mettant en toutes ſortes de poſtures extraordinaires. Son cri eſt d'abord une eſpèce de coup, ou forte exploſion, qui devient enſuite un ſon ſemblable au bruit d'une faulx que l'on aiguiſe, cette voix ceſſe & recommence alternativement & après avoir ainſi continué pendant environ une heure, elle finit par une exploſion ſemblable à la premiere. Auſſi-tôt que le Coq de Bruyeres fait entendre ſa voix & pendant tout le temps qu'il continue à crier, il eſt ſourd & ne prend garde à rien, qnelque bruit qu'on faſſe, ni même quand on tire ſur lui, au lieu que dans tout autre temps il a l'ouie ſi ſubtile, que le moindre bruit l'effarouche ; c'eſt pourquoi on choiſit pour le tirer, le temps ou il crie ; & lorſqu'il a fini ſon ſingulier ramage ; un chaſſeur habile ſe garde bien de faire aucun bruit, parce qu'a-

lors il entend extrêmement clair, & fait attention à tout.

Chaque Coq de Bruyeres pendant ſa chaleur, ſe tient dans un certain canton d'ou il ne ſort point, & ſouvent dans les forêts ils ſe trouvent ſi près les uns des autres que d'un même endroit on en entend pluſieurs à la fois. Le Coq eſt d'abord ſeul, mais auſſitôt que les poules l'entendent, elles lui répondent, s'approchent & l'attendent ſous l'arbre. Chaque Coq a pluſieurs poules comme le Coq domeſtique, il deſcend à la fin de l'arbre, les coche & féconde ainſi leurs œufs. C'eſt un conte fait à plaiſir que de dire qu'il laiſſe tomber ſa ſémence de l'arbre & que la poule la mange pour ſe féconder. Cette poule pond ordinairement dans la mouſſe, en un lieu ſec, cinq, huit ou neuf œufs tout au plus, d'une couleur blanche, marquetée de jaune & de la groſſeur à-peu-près d'un œuf de poule ordinaire, & elle les couve ſeule ſans Coq. Lorſqu'en les couvant elle eſt obligée d'aller chercher ſa nourriture elle les couvre ſi bien avec de la mouſſe ou des feuilles qu'il eſt très difficile de les découvrir ; au reſte quelque farouche & craintive que ſoit cette poule dans d'autres occaſions, elle eſt alors extrêmement privée & tranquille, & l'on a de la peine à les lui faire quitter. Dès que les petits ſont éclos, on les voit courir avec une agilité ſurprenante, quoique ſouvent la coquille de l'œuf leur tiene encor au corps ; la mere les promene dans le bois, où ils ſe nourriſſent d'œufs de fourmis & de mures ſauvages, juſqu'à ce que devenus plus forts, ils s'accoutument à manger des pommes de pin. On s'imagineroit que l'eſpèce devroit ſe multiplier conſidérablement, puiſque la poule couve tant d'œufs à la fois ; mais leur nombre diminue beaucoup, ſoit par des accidens, ſoit par la voracité des oiſeaux de proye, des renards & de quelques autres animaux. Enfin le Coq de Bruyeres n'eſt rien moins qu'un oiſeau de proye : c'eſt l'animal le plus paiſible du monde qui

n'offenſe pas le moindre inſecte, & ne fait aucun domage ni aux champs ni aux prés. Nous avons extrait tout le détail dans lequel nous ſommes entré ſur le Coq de Bruyeres du journal œconomique du mois d'Avril 1753.

On voit quantité de ces Coqs dans les montagnes des voſges, ainſi que nous l'avons remarqué au commencement de cet article ; il s'en trouve ſurtout beaucoup aux environs de Bruyeres, petite ville de la Lorraine ; c'eſt peut-être du nom de cette ville, qu'on a tiré celui de ces oiſeaux : on en trouve auſſi dans l'Allemagne, dans la partie Septentrionale de l'Angleterre & de l'Ecoſſe. On prétend qu'ordinairement les mâles ſe tiennent enſemble & les femelles à part. Le peu de Coq de Bruyeres qu'on envoye à Paris, vient de l'Auvergne & de la Lorraine. La chair de cet animal eſt un mets très exquis pour les tables ; ce n'eſt que chez les grands qu'on en ſert quelquefois, elle s'apprête de même que celle du faiſan, ſur laquelle elle l'emporte infiniment pour le gout.

COQ D'INDE, C'eſt un gros oiſeau, qui nous vient des Indes Occidentales, & que nous avons naturaliſés dans notre climat, il y eſt même devenu des plus communs ; dans l'arriere ſaiſon on en voit paître dans nos campagnes une ſi grande quantité, qu'ils paroiſſent former des eſpeces de troupeaux ; la plupart des Coqs d'Inde ſont noirs, il y en a de gris, de roux, de blancs & d'autres panachés de toutes les couleurs, les noirs ont ſur leurs plumes un certain luſtre verdâtre très apparent vers le croupion : en les examinant dans certaines poſitions on y remarque quelquefois les belles couleurs de gorge de pigeon. La tête de ces oiſeaux & la partie du cou qui en eſt la plus voiſine ſont dénuées de plumes, & couvertes ſeulement d'une peau d'où ſaille quelques tuyaux fort courts, & qui eſt garnie entierement de mammelons charnûs, les uns d'un rouge vif, les autres variés de blanc, de bleu & de rouge ;

leur bec eſt en tout courbé : audeſſus de l'origine du demi bec ſupérieur, eſt un appendice charnu, ou eſpèce de caroncule rouge, qui, lorſqu'elle eſt retirée, a tout au plus un pouce de long, mais qui peut s'étendre juſqu'à la longueur d'environ trois à quatre pouces, cette caroncule couvre pour lors une partie du bec & pend beaucoup au-delà ; le mâle a au milieu de la poitrine un petit faiſceau de poils noirs communément longs d'un à trois pouces. Les plumes qui couvrent la partie ſupérieure du dos & le deſſus des aîles, ſont comme couppées quarrément par le bout : la queue eſt compoſée de dix-huit plumes, qui peuvent s'élever à la volonté de l'oiſeau dans une direction verticale & ſe déployer de maniere à former les trois quarts d'un cercle ; les Coqs d'Inde ont quatre doigts dont trois en devant, qui ſont joints enſembles à leur origine ſeule par un commencement de membranes qui s'étend tout au plus juſqu'à la premiere articulation ; le mâle a ordinairement à la partie poſtérieure de chaque pied un ergot gros, court, & obtus ; la femelle n'en a point, elle n'éleve pas non plus & n'étend pas ſa queue comme le mâle, & ſa caroncule eſt beaucoup moins conſidérable en groſſeur & en longueur ; la femelle n'a pas auſſi, ainſi que nous l'avons déjà dit, de faiſceau de poils roides ſur la poitrine, quoique cependant M. Briſſon dit qu'il a vu ce faiſceau à quelques femelles, mais plus court.

On voit à la Louiſiane beaucoup de Coqs d'Inde ſauvages, ils ont la forme des nôtres, mais leur plumage eſt d'un gris de maure bordé d'un filet doré, ce qui les rend plus beaux. Quand les habitans du pays veulent faire la chaſſe de ces oiſeaux, ils examinent les endroits où il y a le plus d'orties, ils font alors chaſſer leurs chiens, les Dindons s'échappent à l'inſtant en courant fort vite ; mais lorſqu'ils ſont prêts d'être atteints par les chiens, ils ſautent ſur les branches d'arbres pour s'y percher ; les chaſſeurs tournent tout autour de ces arbres, & les tuent les uns après les autres ſans qu'ils craignent qu'aucun d'eux s'envole.

N.° 1. Pag. 6. T. 2.

n.° 1. Pag. 24. T. 2.

n.° 3. Pag. 24. T. 2.

Les femelles de ces oiſeaux ſe nomment Poules d'Indes : elles font toutes les années deux pontes l'une en février & l'autre au mois d'août. Chaque ponte eſt d'environ quinze œufs, elles peuvent cependant en couver juſqu'à 25, les œufs ſont blancs parſemés de petites marques rougeâtres mêlées de jaunes. Quelque maigre que ſoit le ſol du pays ou on veut élever des Dindons, & quoiqu'on ne les nourriſſe pas mieux que les autres volailles, ils ſont toujours plus grands que nos Poules communes, quand même ils ne feroient que pâturer, tandis cependant qu'on ne nourriroit nos Poules que de grain. Dans les commencemens, ces animaux donnent plus de peine que les petits des poules communes, ils ſont plus ſuſceptibles de froid, mais avec le temps & des ſoins, on vient toujours à bout d'en tirer parti ; leur jeuneſſe étant paſſée ils deviennent même très forts, très vigoureux, & ils ſupportent très bien les frimats de l'hiver ; c'eſt même dans le temps des gelées qu'ils engraiſſent le plus en les tenant expoſés au grand air. Une fermiere intelligente a aſſuré à M. Valmont de Bomare auteur du Dictionaire d'hiſtoire naturelle, que l'eſpèce des Dindons griſâtres eſt la plus robuſte ; elle a employé avec ſuccès, lit-on auſſi dans ce Dictionaire, la méthode de les plonger dans l'eau à l'inſtant de leur naiſſance : leur tempérament en eſt devenu plus fort, & elle les a toujours élevé avec la plus grande facilité.

Quand on veut nourrir des Dindons, il en faut élever plus que moins, le profit en eſt pour lors plus conſidérable & la dépenſe en eſt moindre à proportion ; étant en petit nombre, on ne les ſoigne pas & ils cauſent pour lors du dommage, ſoit aux vignes, ſoit aux jardins, ſoit aux bleds ; mais ſi l'on en a beaucoup on les raſſemble en troupeau, & on en confie la garde à un dindonnier, qui les mene paître dehors pendant tout le jour, & pour lors ils ne dépenſent rien à la maiſon ; au lieu que

ſi on ne les conduiſoit pas aux champs pour y trouver de la nourriture, on ſeroit obligé de leur donner ſans ceſſe à manger dans la baſſecourt, ces oiſeaux ſont naturellement fort gourmands, & un peu de grains qu'on leur donneroit, ne leur ſuffiroit pas. Auſſi nomme-on ordinairement dans les baſſecourts les Dindes, *des coffres à avoine.* On ne vendra donc de ces animaux que le moins que l'on pourra pendant l'été, puiſque les champs leur fourniſſent une nourriture ſuffiſante, il eſt cependant quelquefois de l'économie de vendre ſur la fin de l'été ou au commencement de l'arriere ſaiſon, ceux qu'on n'aura pas la peine de faire éclore au mois de mai, parce qu'ils ſont pour lors extrêmement chers, & on ſe trouve par là bien dédommagé des ſoins qu'il a fallu prendre pour les élever. Voyons actuellement en quoi conſiſtent tous ces ſoins.

On commence d'abord par faire choix des œufs qu'on veut faire couver, & on prépare les nids. On prendra pour cet effet les mêmes précautions que pour les poules communes. Voy. art. POULES. Quand la ponte des Poules d'Inde eſt totalement finie, elles gardent leur nid, c'eſt là le vrai indice qu'elles ſont prêtes à couver; on leur donnera à leur premiere couvée quinze œufs, qui forment le nombre ordinaire de leurs pontes, & ſi on les met couver une ſeconde fois au mois de juillet, on leur en donnera dix-huit; il faut un mois entier pour faire éclore ces œufs, on n'y touchera point pendant tout ce temps, on aura attention de bien nourrir ces couveuſes, & quand on les levera de deſſus les œufs pour les faire manger & boire ce ſera le plus doucement qu'on pourra; les Poules d'Inde ſont ſi échauffées à couver, que la plupart ſe laiſſeroient mourir de faim, ſi on ne les obligeoit à manger, euſſent-elles même de la nourriture devant elles; d'ailleurs en ſortant du nid pour manger, elles fientent & elles s'en portent pour lors beaucoup mieux. Quand les petits Dindons ſont ſur le point de ſortir de

l'œuf, il faut les aider comme les pouſſins. Voy. art. POUSSINS.

Les Poules d'Inde qu'on met couver, doivent être de deux ans; elles font leurs pontes de meilleure heure que celles d'une année, elles les couvent plutôt & conduiſent mieux leurs petits: on en fait couver pluſieurs enſemble, ſi faire ſe peut, pour que les Dindons puiſſent venir dans le même temps; on donne pour lors à la même Dinde les Dindons des couvées de deux autres, & on employe ces dernieres à couver des œufs de poules communes ou de canards; par ce moyen on peut peupler en très peu de temps une baſſe-cour, on gliſſe les nouveaux œufs ſous la couveuſe qui a encor aſſez de chaleur pour conduire les œufs à une bonne fin; on lui donnera pour nourriture afin de la fortifier, de la rotie au vin avec l'orge & l'avoine; la quantité des œufs qu'on peut lui donner à éclore peut être portée juſqu'à vingt-un ou vingt-deux. Quand on met ſous la même Dinde des œufs de poules communes & de canards, il ne faudra mettre ceux de poules que huit jours après ceux de canards pour que les petits puiſſent éclore tous enſemble. Dès que les jeunes Dindons ſont ſortis de l'œuf, il faut bien les garantir du froid qui eſt leur ennemi deſtructeur, on les met pour cet effet dans un endroit chaud, juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus un peu forts: on peut cependant les laiſſer promener un peu au Soleil, pourvû qu'il ne ſoit pas trop ardent, car le grand Soleil les tue, & la chaleur douce de cet Aſtre bienfaiſant les fortifie. Pour éviter néanmoins les effets dangereux qui pourroient provenir d'une trop grande chaleur, on les tiendra pendant un mois & demi ou deux à l'ombre, le plus chaudement qu'il ſera poſſible. Ce temps paſſé, on les habituera inſenſiblement au Soleil, mais on aura grand ſoin de les garantir de la pluie, car elle les morfond & les fait mourir en peu de temps: il faut manier ces jeunes animaux fort doucement, lorſqu'on eſt obligé, quand ils ſont éclos, de les ôter

de deſſous leur mere, ou de les y remèttre, afin que la couveuſe ne remue point, car d'un ſeul coup de pates, elle peut les écraſer.

La nourriture de ces petits auſſi-tôt qu'ils ſont éclos, ſont des œufs durs couppés menu, & mêlés avec des mies de pain; cinq ou ſix jours après, on leur change inſenſiblement cette nourriture, on prend alors des feuilles d'ortie & on les hache avec les œufs, on leur donne cette nouvelle nourriture pendant huit jours, après quoi on leur retranche les œufs, & on ne leur donne plus alors que des orties bien hachées & détrempées avec un peu de ſon & du caillé, & enſuite avec de la farine d'orge & du bled noir moulu groſſierement, on leur jette de tems en tems un peu de millet ou de l'orge bouillie pour leur reveiller l'apetit: quand ces animaux deviennent plus forts, c'eſt à dire au bout de ſix ſemaines, on ne leur donne plus que des orties hachées groſſiérement & mèlées avec du ſon: on pourra auſſi leur hacher par gros morceaux des fruits pourris, ou de ceux que le vent abbat; on prétend que les raves cuittes couppées menu, ſont encor pour eux une excellente nourriture: mieux on les nourrira au commencement & plus ſouvent on leur donnera de la mangeaille pendant le jour, plus il deviendront forts; on leur en donnera par conſéquent ſept ou huit fois par jour & même plus, s'il eſt néceſſaire.

Quand on s'apperçevra que ces animaux languiſſent un peu, on leur fera tremper le bec dans du vin pour qu'ils en boivent, c'eſt un excellent remede pour leur faire prendre des forces; il y a des perſonnes qui leur font avaler un grain de poivre, & elles s'en trouvent bien: les araignées qu'on leur fait prendre ſont à ce qu'on dit encore plus promptes pour les guérir que tout autre remede, auſſi la plupart des fermieres n'en employent point d'autres, quand elles voyent leurs jeunes Dindons languiſſants. Quand les Dindons ſont aſſez forts pour ſe paſſer de leur mere, on les con-

duit aux champs, & pour lors ils ne coutent preſque rien pour les nourrir, on prend à gage pour cet effet un petit garçon, auquel on donne le nom de dindonnier; il faut qu'il ſoit vigoureux, alerte, matinal & vigilant, afin d'empêcher les Dindons de s'égarer, & pour en éloigner les loups & les renards; il vérifiera ſoir & matin le nombre de ſes Dindons, & examinera s'ils ne ſont point malades afin d'y apporter le remede qu'il convient. Dès le matin le dindonnier part avec ſon troupeau, ſur les dix-heures du matin il le ramene au logis juſqu'à une heure ou deux heures, & aprés le coucher du Soleil il revient à la baſſe-cour, il fait pour lors jucher ces oiſeaux après leur avoir jetté un peu de grain pour leur faire prendre des forces. La fermiere fera dans ce temps, la revue de ſes Dindons, pour voir ſi le compte s'y trouve exactement. On laiſſe communément coucher les Dindons ſur un arbre dans une cour, lorſqu'ils ſont aſſez forts, la gelée & la neige ne les incommodent point, leur chair en eſt méme plus friande en aliment que celle des Dindons qu'on loge dans les poullaillers.

On chapponne dans quelques provinces les Coqs d'Inde, ils en deviennent plus gros & plus délicats. La maniere de les engraiſſer eſt fort ſimple ſurtout dans les pays vignobles, on ne leur donne pour toute nourriture qu'un tas de marc de raiſin dont on a extrait, tout récemment par la diſtilation les parties ſpiritueuſes & volatiles; on les engraiſſoit ainſi dans la maiſon paternelle, & il n'en coutoit pour lors rien: les mures les engraiſſent auſſi très-bien; dans la provence ils deviennent exquis & très-gras avec des noix, on les met pour cet effet dans une muë, on leur fait avaler pendant quarante jours des noix entieres avec la coque, le premier jour on ne leur en donne qu'une, le lendemain deux, & on augmente ainſi tous les jours juſqu'au dernier, ils en peuvent pour lors digerer quarante.

Dans la plupart des autres provinces, on leur donne

beaucoup de grain pour les engraiſſer, on les met dans des muës & on leur fait avaler trois ou quatres fois le jour des boulettes groſſes comme de petites noix, d'une pâte compoſée avec des feuilles d'orties hachées du ſon & des œufs durs.

La cigue eſt très dangereuſe pour les Dindons ; il n'y a point de meilleur reméde pour les guérir de ce poiſon, quand ils en ont mangé, que de leur faire avaler de l'huile d'olives.

On connoit qu'un Dindon a la fiévre, quand il a les plumes de l'aîle groſſes & enflées, on lui tire les plumes, & en même temps on lui donne du vin avec de la mie de pain de froment trempée, on lui fait boire de l'eau de forge ſur du machefer de maréchal ; il faut auſſi hacher dans leur manger pour quatre poulets une demi poignée de capillaire, appellé ſauvevie, & autant de l'herbe nommée armoiſe.

Les Dindons ſont encore ſujets à avoir une veſſie ſous la langue, ou ſous le croupion ; il faut la percer délicatement avec une épingle. Les ourles ſont une maladie de ces animaux, ils ont pour lors la tête enflée, c'eſt le vrai ſimptôme ; quand on s'en apperçoit on la leur lave avec de l'eau de forge, & on les examine tous les jours fort exactement, parcequ'il ne faut que deux jours pour que cette maladie les faſſe mourir ; l'orviétan eſt très-bien indiquée dans ce cas, on pourra auſſi leur donner à manger les mêmes herbes que nous avons indiquées lorſqu'ils ont la fiévre.

Quand ces animaux ſont malades, il faut avoir grand ſoin de les ſéparer d'avec ceux qui ſont ſains, on les doit même laiſſer ainſi ſéparés pendant trois ou quatre jours, juſqu'à ce qu'ils mangent bien ; car ils ſe communiquent très facilement leur mal. Une autre attention qu'il faut auſſi avoir, c'eſt de ne point laiſſer ſortir les Dindons de leurs étables juſqu'à ce que le Soleil ait diſſipé la roſée & les brouillards, ſurtout lorſque ces animaux ſont encor jeunes, foibles & délicats, la pluie

leur eſt très préjudiciable & les fait ſouvent mourir. L'auteur du *Guide du Fermier* qui ſe trouve *chez* COSTARD, (*Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais*,) obſerve qu'il faut prendre garde de ne point laiſſer manger aux jeunes Dindons des limaçons & des limaces ils en auroient, dit cet auteur, un flux de ventre qui leur cauſeroit la mort; le même auteur recommande expreſſément de donner à chacun des jeunes Dindons, auſſi-tôt qu'ils ſont éclos, un grain de poivre avec un peu de lait; il veut auſſi qu'on leur apporte tous les jours depuis le moment de leur naiſſance, juſqu'au tems où on les peut expoſer impunément au grand air, un nouveau gazon verd pour qu'ils puiſſent ſe promener deſſus & y becqueter. On peut faire couver à des poules communes les œufs de Poules d'Inde, mais pour lors il faut leur donner un lit de paille fait exprès, le garnir de foin, y mêler un peu de laine pour lui communiquer de la chaleur, & l'avoir fait paſſer par un four aſſez chaud. La camomille puante, le petit-glouteron, l'ortie, le fenouil, l'abſinthe, l'armoiſe, le capillaire, ſont les plantes favorites des Dindons, ils mangent auſſi des herbes communes, telles que la laitue la poirée, les feuilles de choux & toutes ſortes de fruits.

Les Dindons aiment d'être menés dans les bois: ils s'y plaiſent infiniment, ils y trouvent une infinité de vermiſſeaux & d'inſectes qu'il mangent avec plaiſir, & leur chair y acquiert une qualité d'un gout bien ſupérieur à celle des autres qu'on n'y mene pas, mais il faut pour lors veiller que les animaux carnaſſiers n'en faſſent leur proye, il eſt bon d'avoir quelques chiens qui faſſent la garde autour; ceux qui ont des parcs fermés de murailles ont une grande facilité pour élever des Dindons du moins pour la proviſion du maître & celle de la maiſon; la liberté qu'ils ont d'aller & venir à leur gré, de hucher partout où il leur plaît & de coucher au grand air, ſemble les remettre dans leur climat originaire; on ne doit cependant pas les y laiſſer couver & élever

dès leurs premiere jeuneſſe, il faut attendre qu'ils ſoient un peu forts.

Les Dindons, ſurtout les Dindonneaux s'apprêtent en cuiſine de bien des manieres, on les ſert rotis avec une ſauce à robert, à la daube, en patés & farcis; la chair du mâle eſt plus délicate que celle de la femelle: un Dindon jeune, tendre, gras & bien nourri eſt un bon manger. Quand il eſt un peu vieux, ſa chair eſt dure, coriace & difficile à digerer. Le Dindon convient aſſez à toutes ſortes d'âge & de tempéramment. On connoit qu'un Dindon eſt jeune, lorſqu'il a les pattes noires & douces, & lorſque ſes ergots ſont courts, un vieux Coq d'Inde a toujours les yeux enfoncés & les ergots durs & ſecs. Quant aux œufs de Poules d'Inde, il eſt très avantageux qu'ils ne ſoient pas aſſez communs pour devenir notre nourriture ordinaire, s'il eſt vrai, comme quelques auteurs le prétendent, qu'ils ſoient mal ſains & qu'ils donnent la gravelle: au reſte on n'y remarque aucun gout qui indique ſenſiblement une qualité malfaiſante, ils tournent en lait comme ceux des Poules, étant durs les uns & les autres paroiſſent abſolument les mêmes, ſi ce n'eſt que le jaune d'œuf de poules communes a une ſaveur onctueuſe qui manque en partie dans celui de la Poule d'Inde; pour ce qui eſt des autres propriétés des Dindons, elles ſont à peu-près les mêmes que celles de la volaille ordinaire. Les habitans de la Louiſiane treſſent les petites plumes des Coqs d'Inde pour ſe faire des couvertures pour l'hiver & ils ſe ſervent de la queue pour faire des éventails & des paraſols.

COQUILLAGE OU COQUILLE. C'eſt la vraie maiſon de certains animaux que les naturaliſtes nomment teſtacés: on peut encor regarder la coquille, comme l'os de ces animaux, puiſqu'elle en fait la fonction en ſervant de baſe & d'appui à leurs muſcles & à leur chair qu'elle enveloppe. M. Adanſon diſtingue de quatre ſortes de coquilles 1°. Celles d'une ſeule piéce

qui

qui ſont univalves ; 2°. celles qui ſont compoſées de deux piéces inégales en grandeur & ſouvent de nature différentes, dont l'une eſt platte & ſert d'opercule : on nomme operculées ces eſpèces de coquilles 3°. Celles dont les deux piéces que l'on nomme battans ſont à peu-près égales, & qui s'appellent Coquilles bivalves. 4°. Enfin celles qui ſont formées par l'aſſemblage de pluſieurs piéces ordinairement inégales, qui ſont les coquilles multivalves. M. Pluche dans ſon ſpectacle de la nature explique très bien la formation de la coquille du limaçon ; cette explication peut ſervir à donner l'idée de la formation des autres Coquilles. Nous allons conſéquemment expoſer dans cet article le ſentiment de cet auteur. Le limaçon, dit M. Pluche, vient au monde ou ſort de ſon œuf avec une Coquille toute formée & d'une petiteſſe proportionnée à celle de ſon corps & à la coque de l'œuf qui le contenoit. Cette Coquille eſt la baſe d'une autre qui ira toujours en augmentant, la petite Coquille telle qu'elle eſt ſortie de l'œuf, occupera toujours le centre de celle que l'animal devenu plus grand ſe formera en ajoutant de nouveaux tours à la premiere ; & comme ſon corps ne peut s'allonger que vers l'ouverture, ce ne ſera que vers l'ouverture que la Coquille recevra de nouveaux accroiſſements. La matiere en eſt dans le corps de l'animal même. C'eſt une liqueur ou une colle compoſée de glû & de petits grains pierreux très fins ; ces matieres paſſent par une multitude de petits canaux & arrivent juſqu'aux pores, dont la ſurface de leur corps eſt tout criblée. Trouvant tous les pores fermés ſous l'écaille, elles ſe détournent vers les parties du corps qui ſortent de la coquille & qui ſe trouvent à nud. Ces particules de ſable & de glû tranſpirent au dehors : elles s'épaiſſiſſent en ſe collant ou en ſe ſéchant au bord de la Coquille ; il s'en forme d'abord une ſimple pellicule ſous laquelle il s'en aſſemble une autre, & ſous celle-ci une troiſieme : de toutes ces couches réunies, ſe forme une

croûte toute ſemblable au reſte de l'écaille. Quand l'animal vient encore à croître, & que l'extrémité de ſon corps n'eſt pas ſuffiſamment vétue, il continue à ſuer & à bâtir par le même moyen. Pour ſe convaincre de cette vérité il n'y a qu'à caſſer légérement quelque portion de l'écaille des limacons ſans les bleſſer eux même, on s'appercevra bientôt que la partie de leur corps qui eſt reſté ſans couverture par rapport à cette fracture, ſe couvre d'une eſpèce d'écume ou de ſueur qui coule tout à la fois par tous les pores; on voit enſuite cette écume pouſſée peu à peu par une autre qui coule deſſous, & enfin elle parvient au niveau de l'ancienne Coquille.

Cette expérience prouve invinciblement que le ſuc formateur des Coquilles provient de l'animal même. M. Pluche en rapporte encore d'autres qui tendent à la même fin, il eſt inutile d'en faire mention ici. Après la formation de la Coquille, il ſe préſente une autre choſe qui mérite encore explication, c'eſt la formation des raies & des marbrures qu'on y remarque ſouvent; car il ſe trouve des Coquillages, où l'on voit des raies toutes unies depuis la petite pointe qui eſt au milieu juſqu'aux bords de l'ouverture, & d'autres où ces raies ſont rompues, ou mélangées de petites taches qui ne reſſemblent pas mal à des notes de muſique: cette différence provient de la diſpoſition des dernières parties de l'animal qui ſe préſentent à l'ouverture de ſa Coquille; & en effet il y a ſouvent des rayes au collier de l'animal, ou des parties qui ſont d'une autre couleur que le reſte: cette couleur différente démontre qu'en cet endroit la tiſſure des chairs n'eſt pas la même que celle des parties voiſines: ainſi les ſues ou les écumes qui y arrivent paſſant par des couloirs percés autrement que ceux du voiſinage, acquierent en cet endroit une couleur particuliere: & comme la partie où eſt cette raie, ſue & travaille comme toutes les autres parties du collier, & con-

tribue à la formation & à l'aggrandiſſement ſucceſſif de l'écaile avec tout ce qui s'allonge de temps en temps en dehors ; tous les points de l'écaille qui répondront à cette partie auront toujours une même couleur entr'eux, mais différente de celles des parties voiſines, d'où il doit néceſſairement arriver que les couleurs ſoient couchées par bande & par raies, & qu'elles continuent de même tant que l'animal continuera doucement à ſe mouvoir lui-même, & fera de petites augmentations à ſon écaille en s'avançant toujours un peu vers le dehors. A meſure donc que l'animal groſſit, il retire ſa queue du fond de ſon écaille devenue trop petite pour lui, il monte plus haut, & la poſe vers le ſecond tour de ſa Coquille, ou vers le troiſiéme, & aggrandit ſa maiſon vers l'ouverture. Quand il fait ces changemens petit à petit & en montant toujours de proche en proche, les parties de ſon collier qui cauſent des changemens de couleur dans l'écaille par la diverſité de leurs pores, forment une raie ſuivie & ſans interruption ; mais quand l'animal en ſe déplaçant laiſſe un intervale entre le point que ſa queue quitte, & le nouveau point ou elle s'arrête, il en eſt de même à proportion de toutes les autres parties du corps, pour lors les parties du collier qui cauſoient des taches, ſe trouvent placées à quelque diſtance de la tache précédente, teignent l'écaille, de façon qu'il y a un intervalle plus ou moins grand entre une tache & l'autre. Telle eſt l'origine des eſpèces de notes de muſique qu'on remarque dans certaines Coquilles. Quelques auteurs penſent que la Coquille eſt toujours pleine & que l'accroiſſement ſucceſſif du collier ſuffit pour expliquer tout.

Différentes cauſes peuvent encore concourir à tacher & à marbrer tout les dehors par des couleurs plus ou moins vives, la qualité des nourritures, la bonne ou la mauvaiſe ſanté de l'animal, l'inégalité de ſon tempérament ſelon les ages & enfin les altérations qui

peuvent arriver aux différens cribles de ſa peau, mille accidens enfin peuvent tantôt changer, tantôt affoiblir certaines teintes & diverſifier le tout à l'infini.

Si la Coquille imite par la diverſité de ſes couleurs la diverſité des pores de l'animal, à plus forte raiſon doit-elle imiter la forme du collier ſur lequel elle eſt moulée; auſſi voit-on dans toutes les Coquilles de mer que ſi l'animal a ſur le collier quelque tubéroſité, ou inégalité, il ſe forme auſſi une tubéroſité ou une tumeur à la partie de la croûte qui y répond. Quand l'animal vient à ſe déplaçer & à faire une augmentation à ſa demeure, la même tumeur qui avoit déjà enflé l'écaille en un endroit, l'enfle de nouveau un peu plus loin, ce qui fait qu'on voit la même eſpèce d'inégalité paroître ſur une ligne tout autour de la Coquille. Quelquefois les plis du collier ſont ſi gros, ou ſi pointus, que ceux qui ſe forment deſſus à la croûte reſſemblent à des cornes; l'animal remplit enſuite les dedans, & par de nouvelles ſueurs il ſe donne de nouvelles cornes qui lui ſervent de deffenſe contre les poiſſons qui pourroient être friands de ſa chair; de même ſi un collier eſt cannellé ou froiſſé, l'écaille qui le couvre, eſt cannellée & froiſſée: ſi le collier eſt arrondi comme un bourlet, l'écaille de même a des enfoncemens & des renflemens qui tournent comme un vis depuis les naiſſances de la Coquille juſqu'au bord.

Les Coquilles ſont d'une plus grande utilité dans l'économie champêtre qu'on ne ſe l'imagine communément. Avant qu'on introduiſit dans les grandes aſſemblées l'uſage des feves pour donner les ſuffrages, on ne ſe ſervoit pour cet effet que de petites Coquilles; les grandes qu'on nomme Buccins étoient les trompêtes des Romains; ces derniers tiroient du ſuc de ces mêmes boccins & d'autres Coquillages tels que les murex & les pourpres, cette belle couleur avec laquelle ils teignoient leurs robes. Un avantage réel & qui n'eſt pas à négliger dans les Coquilles, c'eſt qu'elles ſont

propres pour faciliter le paſſage des pluies dans les terres enſemencées ou plantées, auxquelles elles communiquent même leur ſel, & par-là un vrai principe de fécondité. On fait dans pluſieurs provinces maritimes, des excavations profondes au millieu des terreins marécageux ; on remplit ces excavations de toutes ſortes de Coquilles communes, & on rejette par deſſus la terre : on parvient par ce moyen à deſſécher les terreins même les plus humides & on les rend propres à quelques productions. Dans le pays Meſſin on fait pareillement de ces trous, mais au lieu de Coquilles qui ſont très rares dans cette province éloignée de la mer, on y met des oſſemens & des cornes d'animaux.

Les Coquilles ſont encore propres à faire de la chaux. Les habitans de l'iſle de Goana, les mettent dans des fourneaux bien allumés, elles ſe reduiſent en cendres ces cendres leur ſervent de chaux pour bâtir. A la Chine dans la province de Kiamſi, on pile les Coquilles, on les enterre ; au bout d'un certain temps, on en retire une pâte propre à fabriquer de la très belle porcelaine ; quelques ſauvages font encore avec les Coquilles des inſtrumens de muſique, ils les joignent enſemble & en forment par cette jonction une eſpèce de lyre qui rend un certain bruit au ſon duquel ils danſent. Dans l'iſle de Sainte Marthe on orne communément avec des Coquilles les nates de jonc & de palmes qui couvrent les murailles des habitans de ces contrées. En Guinée, aux iſles du cap verd, dans l'iſle de Loanda au Senegal, à Bengale & dans quelques iſles Philipines les monnoyes ordinaires ſont les Coquilles ; c'eſt d'elles dont on ſe ſert à Bengale pour les coliers, les bracelets & les autres bijoux ; les Turcs en ornent les harnois de leurs chevaux ; on eſt même dans l'uſage en Allemagne de garnir les brides avec celles qu'on nomme coliques, & qui ſont les vraies monnoyes de Guinée. Les Orientaux ont une adreſſe merveilleuſe pour revêtir de Coquilles leurs grandes bouteilles de cuivre. Nos

François à leur retour de Minorque, rapporterent une infinité de petits Coquillages qu'on trouve dans la mer aux environs de cette isle ; ils avoient appris des naturels du pays, la maniere d'en faire de jolis compartimens de dessein, par l'arrangement de ces differentes Coquilles, & par la diversité de leurs couleurs nuancées, ce qu'ils executerent parfaitement bien en France & avec tant de dexterité, qu'on ne pouvoit rien voir de plus agréable à la vue dans ce genre.

C'est avec une grosse carne, espece de Coquille violette en dedans, qui vient des mers de l'occident, & avec des morceaux de lambis couleur de rose, que les Canadiens font des ceintures & des colliers de prix ; nul traité entr'eux ni avec les officiers du roi, qu'on ne se présente de part & d'autre ces sortes de colliers pour assurance de parole.

Plusieurs insulaires dans les Indes, surtout à Zagan-guara, couvrent de Coquilles leurs parties naturelles ; ce sont encor de Coquilles, dont les femmes d'Affrique & d'Egypte se servent pour orner leurs oreilles & leur cou, elles les employent même pour des bracelets, tant pour leurs bras que pour leurs jambes. Les femmes Greques composent avec les Coquilles un fard qu'elles mêlent avec du jus de citron ou de la graisse de Coq, & elles s'en frottent tout le corps. On est en usage en Angleterre, & même à Montpellier, d'employer les Coquilles pour blanchir la cire. Les habitans de la Grande Bretagne en tirent encore un autre profit : ils se servent surtout des moules, pour engraisser leurs terres ; cet usage mériteroit d'être introduit dans nos provinces maritimes. En France on fait quelquefois de la chaux avec de l'écaille d'huitre ; la chaux de Metz si vantée, ne tire son mérite que de la quantité de Coquillages fossiles, qui se trouvent dans la pierre qu'on employe pour la faire. Les écailles d'huitre servent encore dans quelques parties de la France pour blanchir les toiles qu'on

deſtine pour l'Eſpagne ; c'eſt principalement à Landernau, à cinq lieues de Breſt, en remontant la riviere du même nom, qu'on en fait uſage. Dans le Poitou, la Touraine & pluſieurs autres provinces, les Coquillages foſſiles y ſervent d'engrais ; on en fait uſage en guiſe de marne : on appelle ces Coquillages feleunieres. La Bergaudine, cette belle nacre que fournit le Burgos, s'employe à une infinité de jolis ouvrages. A l'Abbaye de Joye, à deux lieues du port de l'orient, on fait avec cette nacre & avec de petits limaçons faits en ſabots, auxquels les Bretons donnent le nom de ſorciers, de fort belles fleurs artificielles. C'eſt avec ces Coquilles qu'on nomme Cames, qu'on travaille ces bagues ſculptées qu'on appelle Camées. Combien de belles tabatieres, de jolies boëttes à mouche, de manches de couteaux, de cueilleres ne fait-on pas avec ces coquilles ! On s'en ſert encore pour en incruſter des fuſils & des tables ; les peintres en mignature y délayent leurs couleurs.

La medecine exerce encore ſur les Coquillages ſes prétentions. Si on en croit Jonſton, le Buccin, eſpece de Coquille, convient dans les palpitations du cœur & dans les douleurs d'eſtomac ; on attribue à la Pourpre, autre Coquille, une vertu alexitere, c'eſt un antidote, elle guerrit les puſtules & les ulceres, & appliquée, dit-on, ſur le nombril des femmes, elle les diſpoſe à devenir fécondes. On prétend que le Murex eſt très-bon contre les tumeurs ; Pline dit qu'il enleve les taches du viſage, & qu'il convient dans les abſcès qui viennent ſur les oreilles. Les Sabots & les Nérites ont la proprieté de donner de l'appétit, & la pinne marine fait vomir. Quelques Auteurs recommandent les peignes pour l'eſtomach & contre la rétention d'urine ; pluſieurs praticiens prétendent que les moules broyées ſont propres pour guérir les douleurs & les tumeurs de talons. On prépare avec ces mêmes Coquilles, une poudre fort vantée contre la fievre tierce ; on prend

à cet effet telle quantité que l'on veut de Coquilles de moules, on les met dans du vinaigre, & on les y laiſſe tremper pendant une nuit ; on en ôte le limon que le vinaigre y a fait naître en les rongeant, après quoi on les calcine un peu, & après les avoir pulveriſées, on les garde pour le beſoin. On en prend un demi gros délayé dans de l'eau de chardon béni ou dans du vin, au moment que l'accès commence à ſe déclarer. Cette poudre excite une ſueur légere, qui eſt ſouvent capable d'emporter la fievre. On ſe ſert encore des Coquilles de Moules en les lavant ſeulement, en les déſſalant & les porphiriſant pour faire uriner & pour faire arrêter les cours de ventre qui viennent à la ſuite d'une purgation forte : la doſe doit être dans ce cas depuis un ſcrupule juſqu'à un demi gros ; comme la poudre de ces moules eſt abſorbante, elle arrête doucement les évacuations. Les Maréchaux l'employent contre les tayes & les ongles qui naiſſent ſur les yeux des chevaux, en guiſe de collyre, qu'ils ſouffient dans leurs yeux, ce qui déterge & conſume en peu de temps ces tayes.

En général toutes les Coquilles ſont alkalines, propres pour abſorber & adoucir les acides, & pour guérir les diarrhées qui proviennent de cette cauſe : on les prend interieurement après les avoir pulveriſées à la doſe d'un ſcrupule le matin, à jeun dans un verre d'eau commune ; ou bien on mêle cette poudre avec d'autres poudres abſorbantes pour remplir les mêmes indications ; on s'en ſert auſſi quelque fois exterieurement comme deſſicatif. On tire des huitres calcinées & pulvériſées un excellent remede pour les dartres. Leur diſſolution eſt d'un grand ſecours pour les eſtomachs dérangés. Il y a encore bien des autres proprietés à éxaminer dans les Coquilles ; mais comme nous en avons ſuffiſamment parlé dans nos lettres ſur les animaux. Il eſt inutile de les rapporter ici. Voyez *Lettre* 11, 15, 17 *année* 1769, & *Lettre* 27, 1770.

CORBEAU. C'eſt un oiſeau de moyenne grandeur, il péſe ordinairement 34 onces; il a depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue 25 pouces de long, & depuis l'extrémité d'une des aîles juſqu'à l'autre, quand elles ſont étendues en ſens contraire, quatre pieds de large; ſon bec eſt robuſte, gros, pointu & très-noir; la machoire ſupérieure eſt un peu crochue, ſon inférieure eſt droite; la langue eſt large, fendue en deux, hériſſée, noirâtre en deſſous; ſa prunelle eſt entourrée comme d'un double cercle, & l'intérieur d'un cendré brun; ſes narrines ſont couvertes de poils un peu roides, inclinés vers le bas. Tout ſon corps eſt noir avec une certaine couleur bleue luiſante qui ſe remarque ſur-tout à la queue & aux aîles; le ventre eſt d'une couleur plus claire, tirant un peu ſur le brun; le milieu du dos eſt ſeulement revêtu de duvet, car les longues plumes des épaules couvrent tout le reſte; on remarque à chacune de ſes aîles vingt grandes plumes, dont la premiere eſt plus courte que la ſeconde, la ſeconde que la troiſieme, la troiſieme enfin plus que la quatrieme qui eſt la plus longue; les tuyaux de toutes depuis la ſixieme juſqu'à la dix-huitieme ſont étendus au-delà des barbes de chaque plume & ſont terminés en pointes aigües; la queue de cet oiſeau eſt longue de neuf pouces, compoſée de douze plumes, dont les extérieures ſont inſenſiblement plus courtes que les intérieures; les ongles ſont crochus, grands, principalement ceux de derriere; le doigt extérieur eſt lié à celui du milieu preſque juſqu'à la premiere articulation; ſon foye eſt diviſé en deux lobes; la véſicule de ſon fiel eſt ample, adhérente aux inteſtins; ceux-ci ſont longs de quarante-trois pouces; les appendices cœcales longues d'un pouce; ſon goſier eſt dilaté, au-deſſous du bec eſt une certaine poche, dans laquelle cet animal porte de la nourriture à ſes petits; ſon eſtomach eſt ridé en de-

dans. Le Corbeau mange de tous grains, insectes, charogne de quadrupedes, de poissons, d'oiseaux : il prend même des oiseaux vivans dans les basse-cours ; aussi quand il est jeune, il est facile de l'apprivoiser & de le dresser pour la fauconnerie. Cet oiseau pousse un croassement épouventable. On prétend qu'il apprend à parler, il est commun dans tous les pays, il ne craint ni le froid ni le chaud ; il est d'une hardiesse surprenante, & son odorat est des plus exquis. Il passe pour être naturellement voleur, il cache l'argent quand il en trouve ; il fait ordinairement son nid dans les forêts épaisses, sur les arbres les plus élevés, ou dans de vieilles tours, au commencement de Mars ; la ponte des femelles est de quatre, cinq & même six œufs, les œufs sont d'un verd pâle, tirant sur le bleu, tachetés de raies noirâtres ; on donne le nom de Corbillards aux petits qui en sont nouvellement éclos, & le peuple appelle Colas le Corbeau lorsqu'il est parvenu à sa grosseur. Le Corbeau a un grand attachement pour sa femelle, il a grand soin de la nourrir, jusqu'à même l'engraisser pendant qu'elle couve les œufs ; on les voit souvent se caresser mutuellement bec à bec, comme font les pigeons avant de s'accoupler.

Il y a en Angleterre des Ordonnances qui défendent sous des peines séveres de faire aucun mal aux Corbeaux, encore moins par conséquent de les tuer, & ce n'est pas sans raison ; ces oiseaux mangent les charognes terrestres & des rivages, ils empêchent par conséquent que l'air n'en soit infecté. On n'a pas moins d'égards pour les Corbeaux en Suede & même dans les Indes ; mais dans l'Isle de Feroë, on n'en fait pas tant de cas, il est dans ce pays le plus redoutable de tous les oiseaux de proie pour les brebis, aussi lui fait-on la chasse, il y a même un certain tems de l'année fixé pour que chaque habitant de l'Isle apporte à la Chambre de Justice un

bec de Corbeau; on entaſſe tous ces becs, on y met le feu, & s'il s'en trouve quelques-uns qui ne fourniſſent pas leur contingent pour groſſir le monceau, on leur impoſe à l'inſtant même une amende. En effet les Corbeaux multiplient beaucoup dans les deſerts & ſur les rochers de l'Iſlande, on y en voit quelquefois de tout blancs. Ces oiſeaux s'y rendent redoutables, en ſe lançant ſur les petits agneaux qui deviennent leur proie; ils leur crevent d'abord les yeux pour les empêcher de ſe ſauver, enſuite ils les mangent, ils ont même ſouvent fini cette beſogne avant que les Payſans qui ſont toujours aux aguets, puiſſent être arrivés au ſecours; s'ils arrivent cependant aſſez tôt pour chaſſer le Corbeau, comme leur agneau eſt aveugle, quelques diligences qu'ils aient pû faire, ils le tuent pour lors, & l'écorchent ſur le champ; c'eſt de-là que viennent les fourrures ou petites peaux douces qu'on trafique en Dannemarck & dans le pays de Holſtein, ſous le nom de Sma-Aſken, & qui ſont très en vogue parmi les gens d'un état moyen.

Le vulgaire s'imagine fauſſement que la Corneille eſt la femelle du Corbeau, mais c'eſt une eſpece totalement différente, quoique cependant du même genre. Les Corbeaux chaſſent du nid leurs petits quand ils peuvent voler, & même hors de leur canton, à ce qu'on dit, car ils veulent ſe maintenir dans un pays où ils puiſſent trouver une quantité de nourriture ſuffiſante; ſi leurs petits y demeuroient, ils pourroient les affamer.

Ces oiſeaux ſe battent avec les Milans qui ſont leurs ennemis, parce qu'ils raviſſent leurs viandes. Pline fait mention d'un Corbeau fameux à Rome du tems de Tibere: à Arras on montre aux Etrangers un de ces oiſeaux qui eſt d'une groſſeur prodigieuſe. Jonſton dit que les mœurs des Corbeaux ſont admirables & qu'ils vivent enſemble mâle & femelle des trente &

quarante ans, ils gardent fidelement, ajoûte-t-il, les loix du mariage, & ſi l'un des deux vient à mourir, l'autre demeure veuf le reſte de ſes jours ; cette prétendue fidélité n'eſt rien moins que vraie.

Les Corbeaux blancs ont paſſés pour des phénomenes rares dans la Nature ; on en voit cependant en Iſlande, ainſi que nous l'avons déjà obſervé. Klein rapporte auſſi en avoir vu un ; Jean Caïus en a encore vu, dans le Duché de Cumberland, deux qui avoient été pris dans le même nid & dreſſés à la chaſſe comme des Eperviers ; le Docteur Gabriel Clauderus obſerve dans les Ephémerides d'Allemagne, qu'un curieux nourriſſoit chez lui un jeune Corbeau qui d'abord étoit noir, mais au retour du Printems il croiſſoit aux aîles de cet oiſeau trois ou quatre plumes blanches comme neige qui lui déplaiſoient apparamment, puiſqu'il ne ceſſoit de travailler à les arracher avec le bec. Comme les plumes étoient profondément enracinées, il ne pouvoit en venir à bout que difficilement & par un effort de trois ou quatre jours, même avec une hémorragie conſidérable, propre à exciter la commiſération ; » au reſte, le pau-» vre miſérable, continue cet Auteur, s'étoit donné » une peine inutile, car au Printems ſuivant de ſem-» blables plumes blanches ne manquoient pas de lui » revenir de la même façon ; nouveau travail par » conſéquent pour les arracher. Cela dura l'eſpace » de quelques années, juſqu'à ce qu'une mort vio-» lente mit fin à ſes peines ». Cette hiſtoire paroît avoir plus de merveilleux que de réel.

Le vol des Corbeaux eſt peſant ; ces oiſeaux, par la ſubtilité de leur odorat, ſentent de très-loin les charognes ; s'il eſt vrai, comme quelques perſonnes ſuperſtitieuſes ſe l'imaginent, qu'en volant par-deſſus les maiſons, ou en les fréquentant, ils préſagent la mort de quelqu'un, ce ſera ſans doute par une odeur cadavreuſe qu'ils ſentent dans l'air à l'aide de leur

odorat ſubtil, & qui s'exhale des corps malades qui ont au-dedans d'eux les principes d'une mort prochaine. Linneus obſerve que dans les Provinces méridionales de la Suede, le Corbeau vole en hauteur quand le Ciel eſt ſerein, & qu'il jette alors un cri ſingulier qui ſe fait entendre au loin, c'eſt-à-dire, long. Quand des Corbeaux qui vont ordinairement deux à deux ont pris poſſeſſion d'un bois, les Corneilles n'oſeroient s'y établir.

L'Auteur du Journal Œconomique, *année* 1758, fait part au Public d'une méthode très-amuſante pour attraper les Corbeaux, & qui peut pareillement ſervir pour les Corneilles. Tout le monde ſait, dit le Rédacteur de ce Journal, que dans l'hyver ſurtout lorſque les neiges ſont abondantes, il ſe raſſemble par bandes des quantités prodigieuſes de Corbeaux, (il paroît ici confondre les Corneilles avec les Corbeaux, mais cela eſt indifférent dans le cas préſent.) Ces oiſeaux cherchent alors les endroits où il peut y avoir quelque charogne pour faire curée. C'eſt le tems où on en prend beaucoup : il y a pluſieurs moyens pour y réuſſir ; bien des gens ſe ſervent de noix vomiques qu'ils roulent & réduiſent en poudre, enſuite ils découpent des morceaux de viande & ils les roulent dans cette poudre ; lorſqu'ils ſont à l'endroit de la voierie, ils les parſement de côté & d'autre, & ils ſe retirent à l'écart, les Corbeaux ou les Corneilles avides de la viande fraiche, n'ont pas plutôt avalé ces morceaux chargés de noix vomique, qu'ils ſont à l'inſtant enivrés & qu'ils tombent comme morts ſur la place ; mais cette ivreſſe paſſe vite, & elle ne ſerviroit de rien ſi on tardoit à les prendre ; cette méthode eſt cependant très ſûre ; mais elle a ſes inconvéniens ; indépendamment de ce qu'elle n'eſt pas fort amuſante, il peut y avoir du danger ; ſi quelques chiens venoient à paſſer par haſard dans les endroits où on a tendu les pieges,

& à en manger, ils mourreroient à coup ſûr une heure ou deux après, attendu que la noix vomique qui ne fait qu'enivrer les Corbeaux, eſt un poiſon mortel pour les chiens. Il y a une autre méthode qui n'eſt pas ſi dangereuſe & qui eſt en même tems très-divertiſſante.

Prenez pour cet effet une livre de viande, découpez-là en pluſieurs morceaux à peu près de la groſſeur d'une noix; faites proviſion d'une main de papier ou plus, & d'un petit pot rempli de glu, tranſportez-vous enſuite dans un endroit où vous ſaurez qu'il ſe raſſemble beaucoup de Corbeaux, faites alors autant de cornets que vous aurez de morceaux de viande, employez à chaque cornet une feuille de papier, & pour agir plus prudemment, faites-y un point d'aiguille en haut & en bas, mettez-y pour lors un de vos morceaux & frottez de glu l'entrée du cornet en dedans; placez tous vos cornets de diſtance en diſtance, & retirez-vous à l'écart, bien-tôt les Corbeaux friands de cette viande fraiche ſe jetteront deſſus avec toute l'avidité poſſible, & fourant leur tête juſqu'au fond du cornet pour atteindre à leur proie, qui eſt trop enfoncée, s'engluëront les plumes autour de l'entrée du cornet & ne pourront plus retirer leur tête; alors ne ſongeant plus à leur proie & ſe trouvant aveuglés, ils prendront leur vol & s'éleveront dans l'air tant qu'ils pourront juſqu'à perte de vue, mais toujours perpendiculairement; ne croyez pas pour cela, continue le Journaliſte, les avoir perdus, vous les verrez peu de tems après, c'eſt-à-dire, quand les forces leur manqueront, retomber directement dans le même endroit d'où ils auront pris leur vol; il vous ſera dès lors facile de vous en ſaiſir & d'en faire ce que vous jugerez à propos. C'eſt un vrai plaiſir de voir dans la même minute dix, douze & quelquefois même davantage de Corbeaux prendre leur volée tous à la fois & retomber

enſuite les uns après les autres. ſelon que les forces leur manquent plutôt ou plus tard. On en peut prendre de cette maniere quelquefois juſqu'à ſoixante dans une matinée; une livre de viande ſuffit pour cela, car au moyen de ce que le cornet eſt haut, ils ne peuvent atteindre au morceau qui eſt au fond; ils ſont d'ailleurs ſi étourdis de ſe trouver pris de la ſorte, qu'ils ne ſongent plus à leur proie qui peut par conſéquent ſervir à en attraper d'autres. Il y a déjà beaucoup de perſonnes qui connoiſſent cette chaſſe amuſante; nous l'avons nous même pratiquée & nous nous en ſommes très-amuſés.

La chair de Corbeau n'eſt gueres mangeable à cauſe de ſa mauvaiſe odeur, ce qui provient ſans doute de ce que cet oiſeau ne ſe nourrit que de charognes, de poiſſons morts & d'autres immondices. Le peuple cependant en mange lorſqu'il eſt jeune. Les Auteurs aſſurent que les petits Corbeaux & les cerveaux des grands ſont très-bons pour l'épilepſie & pour la goutte; Etmuller donne pour ſpécifique contre cette premiere maladie, la cendre des petits Corbeaux calcinés au ſortir du nid à la doſe d'un gros qu'on réitere deux fois le jour & qu'on délaye dans l'eau diſtillée de caſtoreum. Schroder & l'Emery attribuent à la graiſſe, au ſang & aux œufs de cet oiſeau la vertu de noircir les cheveux. Gabelkoverus conſeille en outre de prendre les œufs de cet oiſeau à la quantité d'un ou de deux contre la dyſſenterie; il prétend encore que ſa fiente pendue au col dans un petit ſachet appaiſe la toux & la douleur des dents, mais dans le ſiecle éclairé où nous vivons, on n'attribue aucune qualité à ces ſortes d'amulettes. Les pennes de Corbeau ſervent à faire des touches pour frapper les cordes des épinettes; les Artilliers les employent encore pour empenner les traits.

CORNE. C'eſt une partie dure qui ſort de la tête de quelques animaux & qui leur ſert de défenſe & d'ornement, on en fait uſage dans les arts. On en met ordinairement dans des fourneaux deſtinés à durcir le fer que l'on veut convertir en acier ; on en compoſe des coupelles ; les Maréchaux s'en ſervent pour faire avaler des médecines aux chevaux & au bétail. Les Cornes du Cerf ſont d'uſage chez les Couteliers pour faire des manches de couteaux ; on prefere celles qu'on arrache de deſſus la tête à celles qui tombent naturellement : les Cornes de Bœuf s'employent de même que les précédentes pour les manches de divers inſtrumens. On tire de leur extrémité qui eſt ſolide des cornets d'écritoire, on dreſſe en conſéquence cette extrémité, on l'amollit, on la lime & on la polit. On remarque dans les Cornes de ces animaux deux parties diſtinctes, dont l'une eſt oſſeuſe, ſolide, ſert de baſe, & l'autre creuſe, réunit la premiere ; l'oſſeuſe s'employe quelquefois avec de la terre pour faire des murailles : quand ces ſortes de murs ſont bien enduits en dehors, ils peuvent durer très-long-tems. On s'en ſert encore au lieu de pierre pour ſoutenir les terres ; lorſqu'on veut procurer l'écoulement des eaux on met ces Cornes en piece & on les répand dans les terres labourables, on les brûle même auſſi & on ſe procure par-là un excellent amandement. Lorſque les Cornes proprement dites, où la ſeconde partie a été détachée, on la laiſſe pendant un, deux ou trois mois à l'air, enſuite on les coupe de longueur ſelon l'uſage qu'on en veut faire, on les tient à cet effet avec des pincettes ſur un petit feu de bois qui les rend ſouples & pliables, & pour lors il eſt facile de les couper longitudinalement avec un petit couteau ; ces cornes étant coupées, un ouvrier tient à chaque main une pincette dont les bouts ſont très-

larges,

larges, il ouvre pour lors les Cornes & les rend preſque plattes, après quoi il les arrange entre deux plaques de fer qui ont été auparavant chauffées & graiſſées : il en apprête pluſieurs de cette maniere, il les met dans un trou fait en terre, & les y ſerre avec un coin de bois qu'il enfonce avec un maillet juſqu'à ce que les plaques puiſſent preſque ſe toucher, & que les Cornes ſoient parfaitement plattes; il les laiſſe dans cette poſition tant & ſi longtems que les plaques ſont chaudes. Les Cornes ainſi préparées s'employent pour faire des peignes, des chaſſes de lunettes, des tabatieres, des bâtons d'éventail, des lanternes, &c. Quand c'eſt pour des lanternes qu'on les deſtine, il faut laiſſer les Cornes un mois dans l'eau avant de les couper; & lorſqu'on les a réduites en plaques, on les diviſe en trois, quatre & quelquefois cinq lames; on les pare pour leur donner partout la même épaiſſeur, enſuite on les polit, on les met par cent & on les lie enſemble, on les enferme enfin dans un barril. Les rapures de Cornes ſervent quelquefois à faire des fleurs artificielles; on les teint en conſéquence. On fait auſſi quelquefois fondre les Cornes: vous prenez pour cet effet de leurs rapures telle quantité qu'il vous plaira, vous les mettez dans une forte leſſive faite avec parties égales de chaux & de cendres gravelées; quand la limure, autrement rapure eſt réduite en bouillie, vous y mettez à proportion la couleur que vous jugez à propos, vous jettez enſuite votre matiere dans les moules dont vous voulez qu'elle prenne la figure, vous avez par-là une Corne fondue, ou pour mieux dire une eſpece de colle forte.

Pluſieurs Artiſtes contrefont ſouvent l'écaille ſur de la Corne: ils font diſſoudre à froid de l'orpiment dans de l'eau de chaux filtrée, ils en appliquent enſuite ſur la Corne avec un pinceau, & quand cette chaux n'a pas pénétré la premiere fois, ils réiterent

cette opération, ils en font de même des deux côtés, ils parviennent par-là à contrefaire l'écaille; ou bien ils prennent une once & demie de litharge d'or & deux onces de chaux vive, ils les broyent enſemble avec de l'urine ou dans une forte leſſive, & ils en forment une pâte claire, qu'ils appliquent toute chaude ſur la Corne, le lendemain ils ôtent cette pâte & frottent la corne avec de l'huile d'olive.

Les Cornes ſont un excellent engrais, ainſi que nous l'avons déjà dit pour les terres, ſurtout pour celles qui ſont denſes & froides, on en met cinq ſacs ſur deux acres avant de la labourer.

Par CORNE, en termes de Maréchallerie, on entend cette partie du pied du cheval qui regne autour du ſabot, & qui environne la ſole & le petit pied; c'eſt vraiment une eſpece d'ongle dur & épais d'un doigt, où l'on introduit des cloux lorſqu'on ferre cet animal, ſans cependant que le fer porte & appuie ſur la ſole. On dit que le pied d'un cheval eſt uſé lorſque la Corne eſt uſée; on met du ſurpoint à une Corne lorſqu'elle eſt ſeche & uſée. Voyez *Sur-Point*.

Si un cheval ſe trouve avoir beaucoup de Corne à la pince des pieds de devant, le Maréchal y peut brocher haut, ſans craindre de rencontrer le vif; quant aux pieds de derriere, il faut qu'il broche haut au talon & bas à la pointe où la Corne eſt près du vif. A l'Article *Cheval*, nous avons parlé des maladies qui ont rapport à cette partie de l'animal.

CORNEILLE. C'eſt un oiſeau qui eſt plus petit que le Corbeau, qui a le bec, les pieds, les jambes noires, ainſi que tout le reſte du corps, ſa langue eſt fourchue, ſes yeux ronds & ſon plumage noir: nous allons examiner ſa façon de vivre.

Les Corneilles volent en troupe avec rapidité, & quand elles marchent, c'eſt avec lenteur, leur bec

eſt ſi fort qu'elles s'en ſervent pour caſſer des noix : on leur attribue encore l'adreſſe de les porter en l'air & de les laiſſer tomber ſur des pierres pour les briſer, lorſque les Corneilles ne peuvent réuſſir autrement ; ces oiſeaux ſont beaucoup de dégât dans les terres nouvellement enſemencées : elles fréquentent pour l'ordinaire les bois, les plaines & les bords de l'eau ; elles ſe retirent pendant l'hiver dans les greniers, d'où les Hiboux les chaſſent quelquefois ; elles ſont toujours en guerre avec la Chouette dont elles vont manger les œufs pendant le jour, & celles-ci à ſon tour mange pendant la nuit les œufs des Corneilles. La nourriture ordinaire des Corneilles ſont les charognes, les vers, les limaçons, les chenilles, les grenouilles, &c. Lorſqu'elles crient ou qu'elles croaſſent, elles font beaucoup de bruit. Elles placent leur nid au ſommet des plus grands arbres & elles pondent cinq à ſix œufs d'un blanc bleuâtre ; les petits qui en écloſent ſont bons à manger : la femelle ſeule couve les œufs, & le mâle a ſoin de lui apporter de la nourriture pendant le tems de l'incubation.

Il y a des Corneilles blanches, comme il ſe trouve auſſi quelquefois des Corbeaux blancs ; non-ſeulement leur plumage, mais encore les pieds, le bec & les ongles ſont blancs. On nomme Corneille moiſſonneuſe un oiſeau qui eſt à peu près de la même groſſeur que la Corneille ordinaire. Son plumage eſt mêlé d'une teinture verdâtre ; cette Corneille vole par troupe, ſe nourrit & fait auſſi ſon nid comme l'eſpece commune. Le Choucas eſt auſſi une Corneille à laquelle on donne le ſurnom d'apprivoiſée, il reſſemble à un Pigeon dont le plumage eſt preſque tout entier d'un noir violet ou verdâtre ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. Le Choucas ſe retire dans les tours les plus élevés, dans les vieux châteaux & les vieux murs, il y fait ſon nid, ſa

ponte eſt de cinq ou ſix œufs. La Corneille de la Jamaïque eſt à peu près de la groſſeur de la nôtre, elle babille continuellement & ſon bruit eſt fort différent de celui de la Corneille ordinaire ; cette eſpece ſe nourrit de fruits & de ſcarabées. La chaſſe de la Corneille eſt très-lugubre ; on ſe tranſporte ſur le ſoir dans le bois que cet oiſeau fréquente, on y ébranche dix ou douze arbres à cinq ou ſix pieds de haut & quelquefois même juſqu'à huit, afin que la tête ſeule demeure garnie ; quand la nuit eſt venue & lorſque l'obſcurité eſt des plus profondes, deux ou trois perſonnes s'habillent de noir depuis les pieds juſqu'à la tête & montent ſur les arbres déſignés, pendant que deux autres perſonnes marchent dans le bois, font un peu de bruit & ſecouent les arbres les plus chargés de Corneilles ; ces oiſeaux épouvantés quittent leur aſyle, prennent leur eſſort dans le bois, & prenant les prétendus ſpectres qui habitent le ſommet des arbres dépouillés pour un tas de Corneilles, ils ſe placent ſur eux & tout autour, on n'a alors que la peine de les prendre à la main, de leur écraſer la tête & de les jetter au pied de l'arbre. Une pareille chaſſe demande du courage : il eſt difficile d'en procurer le plaiſir aux Dames, mais il y en a une autre qui eſt pour elles plus amuſante, c'eſt de les prendre aux cornets pendant les tems de gelée & de neige ainſi & de même que les Corbeaux. Voyez Art. *Corbeau.*

On ſe ſert encore pour la chaſſe des Corneilles d'un chat emmiellé ; on prend pour cet effet un chat on le frotte de miel, on le roule dans la plume, on le lie enſuite par les reins aſſez fortement & on l'attache au pied d'un arbre garni de gluaux ; à peine s'eſt-on retiré que le chat commence à miauler & à ſe tourmenter ; les Corneilles & d'autres oiſeaux entendent le bruit, ils accourrent pour ſe jetter ſur leur proie, ſe poſent ſur l'arbre & tombent avec

les gluaux. Quand on veut détruire les Corneilles il y a une méthode plus prompte que toutes celles que nous avons rapportées. On a des freſſures de bœuf, on les coupe par petits morceaux, on les mêle avec de la rapure de noix vomique, on laiſſe le tout s'incorporer pendant vingt-quatre heures à froid, on répand à la pointe du jour les morceaux de viande ſur les terres enſemencées; dès que les Corneilles en ont mangé & que la viande eſt digérée, elles tombent mortes. Les feves de marais ſont des excellens appas pour les Corneilles; on les perce, quand elles ſont vertes, avec une aiguille ou épingle ſans tête qu'on laiſſe dans la feve, on les répand en hiver ſur la terre, les Corneilles ne les ont pas plutôt mangées & digérées qu'elles languiſſent & meurent; mais cette méthode paroit bien cruelle.

Lémery, dans ſon Dictionnaire des Drogues, prétend que les Corneilles ſont propres pour réparer les forces abbattues, pour fortifier le cerveau; on les mange ou bien on en fait du bouillon. L'excrément de ces oiſeaux paſſe, ſelon le même Auteur, pour très-bon dans la dyſſenterie, on le pulvériſe & on le délaye dans du vin. Il y a au Cap des Corneilles de mer délicieuſes à manger, leurs plumes ſont noires & jaunes; on s'en ſert dans le pays pour garnir des lits & des oreillers.

CORPS. C'eſt un terme de Maréchal; on entend ſous cette dénomination les côtes & le ventre du Cheval. Rien n'eſt ſi commun que d'entendre dire qu'un cheval a du Corps, quand il a le flanc rempli & les côtes évaſées & arrondies; mais quand ſon ventre va en diminuant vers les cuiſſes, comme celui du lévrier, on dit alors qu'il n'a pas de Corps; cette conformation eſt très ordinaire aux chevaux vifs.

CORS eſt un terme de chaſſe qui ſe dit (quand il s'agit de la tête d'un cerf, d'un chevreuil & d'un

dain), des perches, du mairain où ſont attachées les andouillers. On nomme auſſi Cors les deux côtés du pied d'une bête fauve, & les pinces qui forment le bout du pied.

COU. C'eſt cette partie de l'animal qui eſt au-deſſus des épaules, & qui ſoutient la tête, dans les chevaux c'eſt la même choſe qu'encolure; mettre la bride ſur le cou d'un cheval, c'eſt le laiſſer aller à ſa fantaiſie.

COUCOU. C'eſt un oiſeau qui tire ſon nom de ſon chant qui ſe fait entendre depuis le Printems juſqu'au mois d'Octobre; on ne ſait pas trop où il ſe retire lorſqu'il diſparoît; il amaſſe quelquefois, à ce qu'on dit, juſqu'à un boiſſeau de bled dans le creux d'un arbre pour y paſſer l'hiver. Le Coucou ordinaire du pays lorſqu'il eſt jeune a la tête & le deſſus du cou & du dos couverts de plumes brunes bordées de rouſſâtre ou de blanc; celles de la partie inférieure du dos & du croupion ſont cendrées & bordées de blanc par le bout; la gorge & le bas du cou ſont variés de bandes tranſverſales alternativement blanches & brunes; la poitrine, le ventre & quelques autres endroits moins apparens ſont d'un blanc ſale tranſverſalement rayé de brun. Les dix premieres plumes des aîles ſont brunes bordées de blanc par le bout, variées de quelques taches rouſſâtres à leur côté inférieur, & au côté oppoſé de taches tranſverſales blanches, mêlées d'un peu de roux ſur le bout qui tend vers la tige de la plume. Toutes les autres plumes de l'aîle ſont brunes, variées de taches tranſverſales rouſſes ſur les deux côtés & bordées de blanc par le bout. La queue eſt compoſée de dix plumes noirâtres, les huit du milieu ſont terminées de blanc & variées de petites taches blanches près de leur tige & ſur le bord intérieur, les deux du centre ont auſſi quelques petites taches blanches à leur bord extérieur; la derniere de chaque

côté eſt tranſverſalement rayée de blanc ; outre cela les deux plumes du centre ſont un peu plus longues que les autres qui diminuent ſucceſſivement de longueur ; l'iris des yeux eſt couleur de noiſette, les coins de la bouche couleur de ſaffran, le bec noir un peu courbé en en bas, convexe en deſſus, & comprimé par les côtés, les jambes couvertes juſqu'au talon de plumes qui ſont d'un blanc ſale tranſverſalement rayé de brun ; les pieds ſont jaunes, ont deux doigts devant, deux derriere terminés par des ongles jaunes. Quand cet oiſeau a l'âge de conſiſtance, il eſt à peu-près de la groſſeur d'un Bizet, long de douze à treize pouces depuis le bout du bec juſqu'à l'extrémité de la queue ; ſon vol eſt d'environ deux pieds. Hors la queue, preſque tout ſon plumage differe de celui du jeune Coucou ; la tête, le deſſus du cou, le dos, le croupion & le haut des aîles ſont d'un cendré brillant, la gorge & le bas du cou ſont d'un cendré plus clair, les dix premieres plumes de l'aîle ſont d'un cendré très-foncé, mais leur côté intérieur eſt varié comme dans l'oiſeau jeune, les ſix ſuivantes ſont pareillement les mêmes que dans la jeuneſſe & les treize plus proches du corps ſont cendrées comme le dos & ſans taches.

Le Coucou eſt de tous les oiſeaux le ſeul qu'on connoiſſe qui abandonne ſes petits à des ſoins étrangers, & en effet on prétend qu'il ne fait point de nid, mais il cherche le nid d'un petit oiſeau comme celui de la fauvette, de la linotte, de la méſange, du roitelet ; s'il y apperçoit des œufs, il les caſſe & il ſubſtitue à leur place un des ſiens, en l'abandonnant aux ſoins de la nourrice qu'il a choiſie ; ce n'eſt pas que le Coucou manque d'amour pour les petits qui doivent naître de lui, mais il y a une conformation ſinguliere dans les viſceres de cet oiſeau qui s'oppoſe à l'incubation. C'eſt à M. Hériſſant de l'Académie Royale des Sciences que nous ſommes

redevables de cette découverte. Dans les autres oiſeaux l'eſtomac eſt preſque joint au dos & totalement recouvert par les inteſtins; dans le Coucou au contraire l'eſtomac eſt placé d'une maniere toute différente, il ſe trouve dans la partie inférieure du ventre & il recouvre abſolument les inteſtins; de cette poſition de l'eſtomac il ſuit qu'il eſt auſſi difficile au Coucou de couver ſes œufs & ſes petits que cette opération eſt facile aux autres oiſeaux, dans leſquels les parties qui doivent poſer preſque immédiatement ſur les œufs ou ſur les petits, ſont molles & capables de ſe porter ſans danger à la compreſſion qu'elles doivent éprouver; il n'en eſt pas de même du Coucou, les membranes de ſon eſtomac ſont chargées du poid de ſon corps & comprimées entre les alimens qu'il renferme & des corps durs, elles éprouveroient conſéquemment une compreſſion douloureuſe & contraire à la digeſtion; de la ſtructure de cet oiſeau on peut encore tirer une autre conſéquence, c'eſt que ſes petits n'ont pas le même beſoin d'être couvés que ceux des autres oiſeaux, d'autant plus que leur eſtomac eſt plus à l'abri du froid ſous la maſſe des inteſtins & c'eſt peut-être par cette raiſon que le Coucou donne toujours ſes petits à élever à de très-petits oiſeaux; ils n'y perdent rien quant à l'incubation qui leur eſt moins néceſſaire & ils y gagnent par la facilité qu'ils ont de ſe nourrir aux dépens des petits naturels de l'oiſeau, ils les font périr avec leur mere nourrice, qui devient toujours avec ſes enfans la proie de celui auquel elle a ſervi de mere. On peut très-bien appliquer au Coucou ce mot: *Sic vos non vobis nidificatis aves.* Le Rédacteur du *Dictionnaire Théorique de la Chaſſe & de la Pêche*, prétend que l'explication que M. Hériſſant a donnée de l'indifférence du Coucou pour ſes petits, n'eſt pas dès plus claires, c'eſt, dit-il, couper le nœud gordien & non pas le dé-

lier ; en ſuppoſant la vérité de toutes les obſervations anatomiques rapportées par cet Académicien, il reſtera toujours à lui demander pourquoi la méchanique de la ſtructure du Coucou eſt ſi contraire à ces loix éternelles & primitives qui veulent que tout être veille à la conſervation de ſes petits. La Nature employe-t-elle d'autres voies pour la multiplication de chaque individu ? Quoi le Coucou peut produire & il ne ſauroit conſerver ! On peut très-bien s'écrier à ce ſujet : *ô altitudo ! quam incomprehenſibilia ſunt opera tua !*

Le Coucou eſt carnacier & vorace, il ſe nourrit de chairs de cadavres, de chenilles, de mouches, de fruits & d'œufs d'oiſeaux. M. de Réaumur confirme ce fait dans une lettre qu'il a adreſſée à MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, Médecin à Orléans : pluſieurs de ces oiſeaux, dit-il, que j'ai nourri chez moi, m'ont prouvé que l'eſpece eſt carnaciere. Ils aiment non-ſeulement la viande, mais ils ne veulent même rien autre choſe ; ils ne mangent ni pain ni grain, je leur en faits préſenter ; les inſectes ſont fort de leur goût, ſur-tout les vers de farine & les chenilles : je ne crois pas, ajoute M. de Réaumur, qu'il ſe trouve parmi les oiſeaux aucune eſpece qu'on ait plus de peine de déterminer à manger ſeul, j'en ai eu un à qui il a fallu donner la bequée pendant plus d'un mois après qu'il a été parvenu à être auſſi grand que le ſont de vieux oiſeaux de ſon eſpece. L'hiſtoire du Coucou déplumé, continue cet Académicien, qu'on a trouvé dans un trou d'arbre au milieu d'un tas de bled, eſt combattue par cette derniere circonſtance dont on ne manque pas de l'orner. Mon Coucou n'a jamais voulu tâter de grain quelconque ; il eſt certain que les inſectes ſont leur nourriture ordinaire ; celui que j'[illegible]e l'année & qui eſt déjà depuis un mois auſſi

grand que pere & mere, ne veut cependant pas encore manger ſeul la viande qu'on met à ſa diſpoſition; on eſt obligé de lui en faire entrer des morceaux dans le bec, mais quand on met dans ſa cage des vers de farine, des vers de mouches, il les prend tout ſeul & les avale. On peut conclure de cette lettre même que le Coucou eſt un oiſeau de paſſage; puiſqu'il ne ſe nourrit que d'inſectes, il n'eſt pas douteux que quand ces petits animaux diſparoiſſent il va chercher un climat où il en puiſſe trouver, & en effet à Malthe on prend ordinairement en Automne beaucoup de Coucous, c'eſt ſans doute pendant le tems de leur paſſage.

Le Continuateur de la matiere médicale de Geoffroi rapporte une obſervation qu'il a faite qui prouve que le jeune Coucou ôte quelquefois la vie à celle qui l'a nourri : étant écolier, dit cet Auteur, à l'âge de ſeize ans, je trouvai dans notre jardin un nid de fauvette avec un œuf unique qui paroiſſoit gros & ſuppoſé; mon pere auquel je racontai la choſe me défendit de l'ôter, par ce que dit-il, c'étoit peut-être un œuf de Coucou; le fait ſe trouva vrai, car l'œuf demeura ſeul & il en ſortit un Coucou; quand l'oiſeau fut en plumes je le mis avec le nid dans une cage que je laiſſai au même lieu du jardin; peu de jours après je trouvai le matin la fauvette embarraſſée entre les barreaux de la cage dont le Coucou tenoit la tête & le col dans ſon goſier, les aîles de la fauvette arrêtées par le dehors l'ayant empêché de l'avaler. A la ſuite de ce fait l'Obſervateur en rapporte encore un autre ſemblable qu'il dit tenir d'une perſonne très-véridique. Cette perſonne étant un jour à ſa terre en Sologne au mois de Juin, ſes Faucheurs trouverent un jeune Coucou dans un nid de linotte, & comme par leur préſence ils empêchoient la mere de lui

porter la becquée, le petit reſta quelques heures ſans manger; mais en ayant pitié, ils s'éloignerent un peu du nid pour y laiſſer aller la linotte, qui ne manqua pas d'en profiter; ils attendirent quelques momens, & voyant que la mere ne reparoiſſoit point, ils y coururent & furent bien étonnés de voir que le Coucou avoit étranglé ſa mere & qu'il faiſoit tous ſes efforts pour l'avaler.

Le Coucou n'a de l'oiſeau de proie que la ſimple apparence, il n'en a ni la force ni le courage, il eſt foible & timide, il s'enfuit à tire d'aîle devant le plus petit oiſeau qui le pourſuit vigoureuſement; ſa voix annonce le retour du Printems; ſon vol eſt court, interrompu, mal aſſuré. On a débité mille fables ſur le compte du Coucou, qu'il ſeroit même ridicule de rapporter ici.

Le Coucou n'eſt gueres en uſage pour aliment, il eſt trop rare, d'ailleurs ſa chair n'eſt pas d'un aſſez bon goût, il n'y a que les gens de la campagne qui en mangent, cependant quand il eſt jeune & lorſqu'il eſt pris dans ſon nid au moment qu'il ſe trouve aſſez fort pour s'envoler, c'eſt un manger tendre & délicat; ſi on en croit Pline, aucun oiſeau ne peut alors lui diſputer pour la délicateſſe; les Italiens en font grand cas, mais il n'eſt pas du goût des Allemands.

En Médecine on attribue au Coucou & à ſes petits une vertu propre pour guérir l'épilepſie, la pierre, les fievres intermittentes & la colique; on en fait des bouillons qu'on fait prendre aux malades. On prétend que la fiente de cet oiſeau priſe intérieurement eſt un remede très-efficace contre la rage; on en fait infuſer pendant la nuit un demi gros ou un gros dans un verre de vin tiede, on paſſe le tout le lendemain avec expreſſion & on en donne la colature au malade. Au rapport de Schroder, la

graiſſe de cet oiſeau remédie à la chûte des cheveux, ſi on l'employe en liniment.

COUP. C'eſt un terme de fauconnerie. On dit qu'un oiſeau prend Coup lorſqu'il heurte fortement contre la proie ou contre quelqu'autre choſe ; pour remédier à cet accident vous prenez de la ſauge, de la menthe, du pouliot & de la guimauve, vous les faites bouillir dans du vin, vous en étuvez l'oiſeau avec une éponge juſqu'à ce qu'il ſue, mettez enſuite ſur l'endroit affecté de l'encens en poudre & de la guimauve mêlés avec du blanc d'œuf ; vous eſſuyez l'oiſeau au feu après ſa ſueur, & vous le tenez chaudement ; vous réitérez deux fois par jour juſqu'à ce que l'oiſeau ſoit amendé ; s'il a pris grand Coup qu'il jette le ſang par les narrines ou par la bouche, ou par le fondement, & que les côtés lui battent, vous lui donnez en ſon paſt avec ſang chaud de poule, poudre de ſang de dragon, du bol d'Arménie & de la mumie ; vous le paîſſez de chair de pigeon jeune avec ſon ſang, ou bien vous trempez de la chair de poule dans de l'urine pour ſon paſt pendant l'eſpace de quelques jours.

COUPER. C'eſt un terme de chaſſe ; on dit qu'un chien coupe quand il quitte la voie de la bête qu'il chaſſe & qu'il prend les devants pour avoir de l'avantage ſur elle : un chien ſujet à couper eſt vicieux.

COUPER. Terme d'Art Vétérinaire, c'eſt la même choſe que châtrer. On coupe un cheval qui rue & qui mord ; c'eſt un excellent remede contre ces vices. Pour faire à un cheval l'opération de la caſtration, il faut commencer par l'abattre, on l'arrête avec une corde qui entoure le cou & qui revient ſe nouer au pied ; on travaille alors à l'extraction de la partie qu'on veut arracher, & on ſe ſert pour cet effet ou du fer ou du cauſtique. Quand on fait uſage du

ſer, le Chatreur fait mettre à ſa portée deux ſeaux pleins d'eau, un pot à l'eau, deux couteaux de feu quarrés par le bout, ſur le feu deux réchaux, du ſucre en poudre & pluſieurs morceaux de réſine, ſon biſtouri & ſes morailles. Après avoir diſpoſé tous ſes inſtrumens, il ſe place derriere la croupe du cheval, tire le membre autant qu'il peut, le leve & le décraſſe, auſſi bien que la peau & les teſticules; tend la peau en ſerrant au-deſſus d'un teſticule, il la fend en long, il fait ſortir le teſticule & coupe avec le biſtouri les membranes qui viennent avec lui; il prend enſuite la moraille & ſerre au-deſſus du teſticule ſans prendre la peau; le teſticule paroit pour lors en dehors avec une petite groſſeur qui eſt du côté du vretere au-deſſus & qui ſe nomme proſtrate; l'opérateur coupe au-deſſous de cette groſſeur, c'eſt-à-dire entre elle & le teſticule avec le couteau de feu, & à l'inſtant le teſticule tombe, après quoi il brûle tous les vaiſſeaux ſanguins, ou plutôt les extrémités de ces vaiſſeaux; il fait fondre à cet effet ſur la partie avec le couteau de feu des morceaux de réſine, & il finit par ſaupoudrer & brûler du ſucre par-deſſus la réſine. Quand les deux teſticules ſe trouvent ainſi détachés, il jette de l'eau dans la peau des bourſes, & après avoir laiſſé relever le cheval, il lui jette à pluſieurs repriſes l'autre ſeau d'eau ſur le dos & ſur le ventre. Telle eſt la méthode d'extraire les teſticules par le moyen du feu: paſſons actuellement à leur extraction par le cauſtique. On ſe ſert à cet effet de ſublimé corroſif, on le fait fondre dans de l'eau & on le réduit en conſiſtance de pâte avec de la farine; on le met dans de petits batons longs de ſix pouces creuſés en canal dans toute leur longueur, & terminés à chaque bout par deux boules faites du même morceau de bois, ce canal ſe trouve entierement rempli par le cauſtique. Cela fait, l'Opérateur prépare le teſticule comme

il a fait dans l'autre méthode, aprés quoi il ſerre le deſſus avec deux de ces bâtons, il en met les deux canaux vis-à-vis l'un de l'autre, il les lie enſemble avec une ficelle, il coupe le teſticule au-deſſous avec le biſtouri, le cheval emporte les bâtons ainſi liés & ils tombent au bout de neuf jours; le cheval étant opéré par l'une & par l'autre de ces méthodes, on le mene dès le lendemain à l'eau, on l'y fait même entrer juſqu'à la moitié du ventre. Quoique l'une ou l'autre de ces opérations ne ſoit pas dangereuſe, la derniere, c'eſt-à-dire celle par le cauſtique, l'eſt cependant beaucoup moins, la partie n'enfle pour lors que très rarement. Les vraies ſaiſons pour la caſtration ſont le Printems & l'Automne, le grand froid & le grand chaud étant très-contraires. Nous avons déjà parlé de la caſtration à l'Article *Cheval*, mais d'une façon très conciſe, c'eſt pour cette raiſon que nous en avons fait un Article ſéparé.

COURBATURE. Maladie fort commune aux chevaux, c'eſt, ſuivant le Rédacteur du Dictionnaire Encyclopédique, le battement ou l'agitation de leurs flancs & un mouvement tel qu'on le remarque dans les hommes qui ſont atteints de fievre. Les cauſes de la Courbature ſont ou l'excés du travail, ou l'échauffure, ou l'abondance des humeurs, ou enfin le reſte de quelque maladie qui n'eſt point encore paſſée. La Courbature fait partie des trois cas rédhibitoires qui peuvent annuler la vente du cheval. Le vendeur eſt garant pendant neuf jours de cette maladie, parce qu'elle peut reſter cachée pendant tout ce tems. Quelques Auteurs preſcrivent pour tout remede dans pareil cas, de faire prendre le verd au cheval malade & de le laiſſer même à l'herbe pendant la nuit : ce remede eſt, dit-on, très-aſſûré, ſi l'animal eſt jeune : on peut auſſi lui donner très-efficacement de l'orge en verd.

L'Auteur du Dictionnaire Economique annonce

deux remedes pour la courbature ; faites prendre, dit-il, tous les jours au cheval du foie d'antimoine en poudre dans du ſon mouillé, la doſe eſt depuis une once juſqu'à deux ; on donne ce remede au cheval s'il mange bien, ou bien :

Prenez de la graine de lin ſéché au four, trois livres, de genievre trois onces, du fenugrec deux onces, de la ſauge & de l'hiſſope de chacun trois onces, de l'aulne une once & demie, ſoufre une demie-livre, pulvériſez le tout, après l'avoir bien mêlé vous en donnerez le matin au cheval deux cuillerées dans du ſon. Tenez-le bridé une heure & demie après, & continuez tous les jours juſqu'à ce que vous n'ayez plus de poudre ; ſi malgré ce remede le cheval ne guérit point, prenez de la mauve, de la violette, de la pariétaire, de la mercuriale de chacune une poignée, du ſel de polychreſte en poudre une once & demie, faites-en une décoction, vous en prendrez deux pintes & demie pour un lavement, vous y délayerez une livre de miel & vous le donnerez le ſoir au cheval courbattu, ayant auparavant la précaution de le faire promener ; vous obſerverez en outre de ne point le donner au commencement de la courbature, ni dans la fievre qui accompagne quelfois cette maladie.

L'Auteur du nouveau Parfait Maréchal, en parlant de la courbature, la diviſe en deux eſpeces, en courbature ſimple & en courbature avec fievre. La premiere eſt un rhume plus fort que le rhume ordinaire, auſſi provient-il, ſelon lui, des mêmes cauſes. La ſeconde eſt la même maladie que la fourbure, toujours ſuivant le même Auteur. Pour guérir la Courbature avec fievre il faut, dit-il, ſaigner bruſquement le cheval malade, même trois ou quatre fois dans un jour, lui donner beaucoup de lavemens, lui ôter le foin & l'avoine, le nourrir avec ſon ou orge mondé, mais en petite quantité, le traiter enfin comme un cheval qui a une

fievre très dangereuſe qui menace d'inflammation aux poumons. Lorſque la fievre commence à être moins forte, on le mettra pendant pluſieurs jours à l'uſage du miel pour lui rendre le ventre libre, enſuite au foie d'antimoine, comme nous avons déjà dit plus haut, ayant l'attention de lui donner toujours de l'eau blanche avec du chryſtal minéral.

COURBE. Autre maladie de chevaux. Voyez l'Article *Cheval.*

COUSIN. C'eſt un petit inſecte connu de tout le monde par ſon bruit incommode qui trouble quelfois le repos de la nuit & encore plus par ſes piquures cruelles; Swammerdam, M. de Réaumur & pluſieurs autres Auteurs ont décrit avec tous les plus grands détails, toutes les métamorphoſes du Couſin, ils en ont donné l'hiſtoire fort au long & ils l'ont même accompagné de figures.

On trouve dans l'eau la larve de cet inſecte, ſurtout dans celle qui eſt dormante & tranquille; cette larve eſt compoſée de neuf anneaux en tout, ſans compter la tête. On remarque à celle-ci deux yeux, deux machoires aiguës & pluſieurs aigrettes de poils; le premier anneau qui ſuit la tête eſt beaucoup plus gros que les autres; ceux qui ſuivent ſont plus petits & vont toujours en diminuant de groſſeur juſqu'au dernier; de ce dernier anneau part un tuyau long, évaſé & frangé par le bout, c'eſt une eſpece de ſtigmate ou tuyau par lequel la larve du Couſin reſpire & pompe l'air. Il s'éleve vers la ſurface de l'eau, il y applique le bout frangé de ſon tuyau qui a une libre communication avec l'air extérieur, tandis que le reſte de ſon corps eſt plongé dans l'eau la tête en bas; il reſte ſouvent très-tranquille dans cette poſture, & ſi on l'examine ſans agiter l'eau, on voit de tems en tems ſes excrémens ſortir de l'ouverture de l'anus qui eſt au dernier anneau du côté oppoſé au tuyau; mais dès qu'on agite

tant

tant ſoit peu l'eau, cette petite larve ſe précipite au fond en faiſant des zigzags & en nâgeant avec la plus grande agilité ; la larve de Couſins ſe nourrit de pluſieurs petits inſectes aquatiques ; elle change ſouvent de peau, & quand elle eſt parvenue à ſa groſſeur, qui eſt tout au plus de deux ou trois lignes, elle ſe metamorphoſe en nymphe ; elle ſe dépouille à cet effet entierement de ſa peau qui ſe fend à l'endroit du plus gros anneau, & elle perd dans ce dépouillement ſon tuyau poſterieur par lequel elle reſpire ; au lieu de ce tuyau, la nymphe qui ſort de la larve en acquiert deux autres à ſa partie anterieure. Cette partie anterieure qui eſt beaucoup plus groſſe que le reſte de ſon corps, eſt tellement recourbée, que ſa tête ſemble rentrer en devant dans la poitrine, & que c'eſt le dos du corcelet qui ſe trouve faire la partie la plus élevée de ſon corps ; du dos du corcelet partent deux ſtigmates allongés, deux tuyaux reſpiratoires, évaſés par leur ouverture, comme des eſpeces de cornets ; le reſte de ſon corps eſt compoſé d'anneaux qui vont en diminuant vers le bout, & dont le dernier ſe termine en une eſpece de queue applatie par le moyen de laquelle la nymphe nâge & court dans l'eau ; cette nymphe eſt auſſi agile que ſa larve, & elle eſt obligée de même qu'elle de reſpirer l'air exterieur ; auſſi s'éleve-t-elle ſouvent en haut, elle approche alors de la ſurface de l'eau ſes deux cornets aëriens par leſquelles elle paroît comme ſuſpendue, elle reſte tranquille & immobile dans cet état, pourvu que l'eau ne ſoit pas agitée, mais pour peu qu'elle le ſoit, elle ſe précipite à l'inſtant au fond au moyen des anneaux de ſon ventre, & principalement de la nâgeoire de ſa peau. Si on examine attentivement cette nymphe, on y remarque, d'une façon cependant aſſez confuſe, les antennes, les pattes, en un mot toutes les parties de l'inſecte parfait qui en doit ſortir. Le couſin lorſqu'il eſt dans ſon état de nymphe, ne prend aucune nourriture, de même

que la plûpart des inſectes qui ſe trouvent en pareil état ; malgré les mouvements qu'il ſe donne alors, il n'en a pas beſoin.

Au bout de huit ou dix jours après l'état de nymphe, l'inſecte devient parfait ; quand il eſt ſur le point d'operer ce dernier changement, il ſe tient à la ſurface de l'eau, c'eſt alors que la peau de la nymphe s'ouvre dans la partie ſuperieure entre les deux tuyaux reſpiratoires du corcelet, le couſin dégage d'abord par cette ouverture ſa tête & ſon corcelet, en ſuite ſes pattes de devant à l'aide deſquelles il tire le reſte de ſon corps, s'appuyant ſur ſa dépouille qui lui ſert comme de batteau pour ſe ſoutenir ſur l'eau : dès qu'il eſt tout-à-fait ſorti, il déploye ſes aîles avec leſquelles il s'éloigne de l'eau qui lui devient auſſi nuiſible qu'elle lui étoit néceſſaire auparavant ; il ſe retire pour lors dans les bois humides, cependant toujours auprès des eaux où il dépoſera à la ſuite ſes œufs ; ſa tête eſt petite, & néanmoins aſſez grande pour pouvoir y remarquer les yeux, les antennes & la trompe ; ſes yeux ſont aſſez grands & à reſeau, & ne ſe trouvent qu'au nombre de deux ; ſes antennes ſont aſſez longues ; celles de la femelle ſont compoſées de pluſieurs articles qui ſe diſtinguent & dont chacun donne naiſſance à quatre poils, deux de chaque côté, ce qui leur donne la figure d'un peigne double ; celles des mâles ſont plus barbues : les filets des côtés ſont plus longs & plus nombreux, enſorte que leurs antennes forment une eſpece de plume ou panache très-belle. La trompe qui part du devant de ſa tête eſt fort longue, elle égale les deux tiers de la longueur du corps ; cette trompe eſt compoſée de pluſieurs pieces aigues, fermes & très-fines, renfermées dans un étui qui paroît lui-même aſſez délié ; outre cet étui on voit encore aux côtés de ſa trompe deux eſpeces de demi-fourreaux qui ſe joignant enſemblent envelopent la trompe & ſon étui. Ces demi-fourraux dans les femelles ſont ſimples, & ne recouvrent guères que la moitié de la

trompe ; dans les mâles ils égalent cependant & ſurpaſſent même ſa longueur, ils ſe terminent au bout par de belles panaches ou houppes de poils qui accompagnent la trompe à droite & à gauche. Lorſque le Couſin veut piquer & ſe ſervir de ſa trompe, il inſere aſſez profondément les petites pieces contenues dans l'étui, juſqu'à ce qu'il trouve un vaiſſeau ſanguin ; l'étui qui eſt flexible, ſe recourbe à meſure que les pieces de la trompe s'enfoncent, & il ne pénétre pas avec elles dans la peau ; l'ouverture faite, l'inſecte attire le ſang par un méchaniſme à peu-près ſemblable à celui qui fait monter les liqueurs dans les tuyaux capillaires. Le corcelet du Couſin eſt aſſez gros à proportion de l'inſecte, il eſt d'une couleur brune avec quelques bandes longitudinales plus foncées ; ſes aîles tirent leur origine des deux côtes du corcelet, vers le bas, & ſous l'attache de ces aîles ſe trouvent des balanciers ; elles ſont au nombre de deux, oblongues, claires & tranſparentes, avec pluſieurs nervures ; au-deſſous du corcelet ſont placées les pattes de l'inſecte qui ſont au nombre de ſix ; elles ſont longues & déliées, principalement celles de derriere, & leur derniere partie qui eſt le tarſe de l'inſecte, eſt formée de cinq pieces ou articulations : le ventre du Couſin eſt long, étroit, preſque cylindrique & compoſé de leurs anneaux ; il eſt de couleur griſe, & ſur chaque anneau on remarque une bande tranſverſale plus brune.

L'accouplement des Couſins a échappé aux yeux clairvoyans de M. de Reaumur, & cela n'eſt pas ſurprenant, puiſque cette ſcene ſe paſſe au milieu des airs & en volant ; ainſi que s'en eſt apperçu M. Godheu. Lorſque la femelle a été fécondée par le mâle, elle va dépoſer ſes œufs ſur la ſurface de l'eau, pour que le ver trouve au moment de ſa naiſſance de quoi ſe ſubſtenter ; elle s'attache à cet effet ſur une feuille ou à quelqu'autre corps ſur la ſurface de l'eau ; elle

croiſe ſes jambes de derriere, & place dans l'angle qu'elles forment ſon premier œuf avec le bout de ſon anus. Elle dépoſe enſuite ſucceſſivement ſes autres œufs qui ſe collent les uns aux autres ; après quoi elle écarte ſes pattes,& par cet écartement,elle donne à ſon aſſemblage d'œufs une forme de batteau, qui a ſa proue & ſa poupe ; cette eſpece de bâtiment vogue ſur les eaux en raiſon de ſa légereté, mais elle eſt quelquefois engloutie par les tempêtes. La ponte du Couſin eſt depuis 200 juſqu'à 250 œufs, il en ſort de chacun un ver dans l'eſpace de deux ou trois jours ; ces vers ſe nourriſſent alors d'autres inſectes aquatiques, ainſi que nous l'avons déjà obſervé. On diſtingue aux environs de Paris trois eſpeces differentes de Couſins, qui incommodent beaucoup par leur piqueures, quoiqu'ils paroiſſent cependant paſſer pour très-pacifiques en les comparant aux Couſins des autres pays ; il n'eſt pas moins vrai de dire que leurs piqueures réduiſent certaines perſonnes dans un état cruel. M. de Reaumur penſoit qu'il pourroit un jour ſe trouver quelque moyen de rendre notre peau déſagréable aux Couſins, en la frottant, par exemple, de l'infuſion de quelques plantes qui leur fuſſent déſagréables. Le vrai remede contre leurs piqueures eſt l'Alkali volatil ; mais ſi on n'en a point à ſa portée, il ſuffit de ſe gratter fortement la partie piquée, & de la laver avec de l'eau fraîche, il faut le faire dès qu'on a été piqué. Le Journal Œconomique du mois d'octobre 1767, indique des remedes contre la morſure des Couſins ; on prend, dit-il, un peu de thériaque de Veniſe, on la mêle avec de l'huile douce, & on l'applique ſur la piqueure, en ſix heures de temps on eſt guerri ; ou bien on prend des feuilles de ſureau verd & de rhue,égale quantité de chaque ; on les pile dans un mortier, & ſur chaque taſſe de ſuc de ces plantes, on ajoute moitié autant de vinaigre, & deux gros de ſel commun ; ou bien encore ſur un demi-ſeptier d'eau, on fera diſſoudre un

ſcrupule de ſublimé corroſif, on trempera dans ce mélange un morceau de linge, & on frottera avec pendant une demi minute la partie affectée ; on répetera le traitement trois ou quatre fois par jour, & on aura la précaution de bien remuer la bouteille avant de ſe ſervir du mélange.

Les Couſins pourroient très-bien s'employer en medecine. Nous avons rapporté dans une de nos lettres ſur les animaux, qu'une perſonne ſur laquelle aucun purgatif ne pouvoit agir, fut très-bien purgée en avalant quatre ou cinq Couſins ; on prétend encore que des Couſins rouges mis en infuſion, ſont un excellent remede contre l'epilepſie ; les inſectes ſervant d'alimens à la plûpart des oiſeaux, ceux à bec d'alene, ne reviennent dans le royaume que quand ces inſectes ſe ſont conſidérablement multipliés.

Les voyageurs rapportent que les Couſins d'Aſie, d'Afrique & d'Amerique tourmentent cruellement les hommes, on les nomme dans le pays MARINGOUINS ; leur piqueure met le corps tout en feu ; leurs aiguillons pénetrent même à travers des étoffes les plus ſerrées ; pour s'en garantir, les habitans de ces contrées ſont obligés de s'envelopper dans des nuages de fumée, dont ils rempliſſent leur caſe, ou de ſe renfermer dans des tentes faites de lin & d'écorce d'arbre : les Lappons même ſont incommodés cruellement de ces inſectes qui ne ſont pas plus gros que des puces, mais qui ſont d'une opiniâtreté ſans égal.

M. de Valmont de Bomare à la fin de l'article qui concerne les Couſins, rapporte que ces inſectes dans leurs états de larve, ſe nourriſſent des eaux corrompues ; il donne pour preuve l'expérience ſuivante. Que l'on rempliſſe, dit-il, deux vaſes d'eau corrompue, & que l'on laiſſe dans l'une tous les petits des Couſins qui s'y trouvent, tandis qu'on tirera exactement de l'autre ceux qui y ſont, il arrivera pour lors que l'eau pleine d'inſectes, ſe purifiera en peu de

temps, & que l'autre répandra une mauvaiſe odeur.

M. Geoffroy ne rapporte dans ſon édition des inſectes des environs de Paris, que deux eſpeces de Couſins, quoiqu'il s'y en trouve trois; le Couſin commun, & le Couſin à trois torches ſur les aîles: nous avons donné la deſcription du premier; quant au ſecond, on le trouvera dans les bois dès le printemps. M. Geoffroy dit l'avoir trouvé à la butte du jardin royal, où il ſe trouve beaucoup d'arbres reſineux. Cette eſpece de Couſin a trois quarts de lignes de longueur ſur un huitieme de largeur, il eſt même allongé & de couleur brune; les antennes ſont velues comme celles des Couſins communs, & fourchues par le bout; ſes aîles ſont blanches, chargées de trois points bruns le long du bord exterieur, deſquels partent autant de bandes tranſverſes moins brunes; l'inſecte tient ſes aîles couchées ſur ſon corps & un peu croiſées l'une ſur l'autre, enſorte que les bandes des deux aîles ſe joignent & ſe confondent. M. Linnæus prétend qu'il pique très-fort.

COUVÉE. On entend en économie ruſtique par ce terme, la totalité des œufs qu'on met éclore, & la totalité des poulets qui en proviennent. Toutes les Poules après qu'elles ont fait leurs œufs, veulent couver, mais elles ne ſont pas toutes bonnes à cela; on ſe gardera bien de faire couver celles qui n'ont que deux ans, elles abandonnent ſouvent leurs œufs, lorſqu'ils ſont à demi couvés, ou leurs poulets avant qu'ils ſoient aſſez forts; les Poules qui paroiſſent ſauvages & celles qui ont des ergots trop longs, n'y ſont pas non plus propres, les unes s'effarouchent dès qu'on les approche pour les lever, & caſſent leurs œufs ou tuent leurs poulets. Les autres en font la même choſe, mais c'eſt en marchant trop rudement. Il faut choiſir les Poules qui ne s'effarouchent de rien, qui ſont d'une complexion forte, & d'un naturel très éveillé. Un certain auteur recommande ſurtout de ne

pas mettre couver des femelles ſorties d'œufs couvés par des femelles d'une autre eſpece, il eſt, dit-il, très-rare qu'elles couvent ce qui eſt commun aux Poules, comme faiſanes & perdrix, &c. Moins on touche les œufs que les Poules couvent, plus ils réuſſiſſent; il faut par conſéquent attendre patiemment que le terme ſoit arrivé, & regarder comme dangereuſes toutes les expériences que font certaines femmes pour connoître les œufs qui ſeront bons.

La couvée des Poules ordinaires eſt de vingt-un jours, après leſquels écoulés, on viſitera ſeulement les œufs, & on facilitera la ſortie des petits poulets qui ſont renfermés dans des œufs dont la coque eſt trop dure; on enlevera l'endroit de cette coque, où on remarquera que le bec a fait atteinte, après quoi on remettra l'œuf ſous la Poule qui l'a fait éclore. Ils demeurent deux jours ſous la mere ſans manger, & on les y laiſſe alors tranquilles. Les œufs les plus eſtimés pour couver, ſont ceux qui ſont les moins vieux & les plus peſans; pour mieux les connoître on les mettra dans l'eau, & on choiſira uniquement ceux qui vont au fond.

Pour avoir des poulets en hiver, il faut choiſir les meilleures Poules, les nourrir avec des alimens échauffans, & les faire couver dans le lieu le plus chaud de la maiſon, portes & fenêtres bien fermées; on approchera la mangeaille de la Poule, afin qu'elle ne quitte point ſes œufs, ou du moins on les couvre avec des linges chauds, lorſqu'elle les quitte pour manger. Une Poule d'Inde eſt préférable aux Poules ordinaires pour couver pendant l'hiver.

Quand la Poule veut couver avant le mois de mars, on ne lui donne que douze œufs, quinze ſi c'eſt en mars, & autant qu'elle en peut contenir en avril & dans les temps chauds.

On fait éclore en Egypte les poulets dans un four: ce four, ſuivant le Pere Sicard miſſionnaire, eſt un

bâtiment dans un lieu enfoncé en terre & conſtruit en forme de dortoir ; l'allée qui eſt au milieu, a quatre ou cinq chambres à ſes côtés de part & d'autres. La porte de cette allée eſt fort baſſe & forte étroite, elle eſt bouchée avec de l'étoupe, pour conſerver une chaleur continuelle dans toute l'étendue du four ; la largeur des chambres eſt de quatre à cinq pieds, & la longueur en a trois fois autant Les chambres ont double étage : celui d'en bas eſt à rez de chauſſée, celui d'en haut a ſon plancher inferieur, & ce plancher a une ouverture ronde au milieu ; le plancher ſuperieur eſt vouté en dôme & pareillement ouvert : au lieu de porte, chaque étage a une petite fenêtre d'un pied & demi en rond ; l'étage inferieur eſt rempli de quatre ou cinq mille œufs & même plus ; car plus il y en a, mieux l'entrepreneur y trouve ſon compte ; d'ailleurs cette multitude d'œufs contribue à entretenir la chaleur, qui ſe communique à tous les œufs accumulés les uns ſur les autres.

L'étage ſupérieur eſt pour le feu, il y eſt allumé durant huit jours, mais non pas de ſuite, car la chaleur en ſeroit exceſſive & nuiſible ; on l'allume cependant une heure le matin & autant le ſoir, c'eſt ce qu'on appelle le diner & le ſouper des poulets. Le feu ſe fait avec de la fiente de vaches, ou de la fiente d'autres animaux ſechée & mêlée avec de la paille ; on en exclut le bois & le charbon, qui feroient un feu trop violent.

La fumée ſort par l'ouverture de l'étage ſuperieur ; mais il faut remarquer que cet étage ſuperieur demeure ouvert, on ferme exactement avec de l'étoupe la petite fenêtre de l'étage inferieur, & le trou rond du dôme, afin que la chaleur ſe communique par l'ouverture du plancher dans cet étage d'en bas où ſont les œufs ; le huitieme jour paſſé, la ſcene change, on ſupprime le feu, l'étage où il bruloit ſe trouvant vuide, eſt remplacé d'une partie des œufs, qu'on tire

d'en bas, pour les mettre au large & les diſtribuer également dans les deux étages ; les portes ou petites fenêtres de ces deux étages, qui avoient été ouvertes, ſe ferment, & on couvre à demi le trou du dôme pour donner de l'air. Cet état des œufs ſans feu, eſt aidé ſeulement d'une chaleur douce & concentrée dans treize jours ; car ces treize jours joints aux huit premiers, font le nombre de vingt-un. C'eſt environ au dix-huitiéme, qu'un eſprit viviſique commence à remuer le blanc de l'œuf, & ſon germe déjà formé ; on le voit à travers la coque s'agiter, & ſe nourrir du jaune qu'il ſuce par le nombril.

Deux jours après, c'eſt-à-dire, le vingtiéme, le pouſſin applique ſon bec à la coque, & la fend ; l'ouvrier avec ſon ongle élargit tant ſoit peu la brêche, pour aider les foibles efforts du pouſſin ; le vingt-unieme après midi, ou le vingt-deuxiéme au matin, toutes les coques ſe rompent ; une armée de petites volatiles s'éleve & ſe dégage chacune de ſa priſon. Le ſpectacle en eſt agréable ; des chambres qui avoient paru la veille couvertes de pluſieurs milliers de coquilles inanimées, ſont remplies de preſqu'autant d'oiſeaux vivans, je dis preſque, car le nombre des coques excede celui des pouſſins ; la raiſon eſt que l'ouvrier ou directeur du fond, ne répond que des deux tiers des œufs qu'on lui confie, par conſéquent l'entrepreneur ou le maître de la fabrique remettant v. g. ſix mille œufs entre les mains de l'ouvrier, n'exige de lui que quatre mille pouſſins à la fin de l'opération, le reſte eſt abandonné au hazard, & il en périt près d'un tiers. Mais comme il arrive preſque toujours que les œufs réuſſiſſent au-delà des deux tiers, tout le produit n'eſt pas uniquement pour l'ouvrier, l'entrepreneur y a ſa bonne part ; l'ouvrier eſt obligé de vendre à celui-ci pour ſix medins, chaque centaine de pouſſins éclos au-delà des deux tiers, ce qui fait un gros profit à l'entrepreneur.

On a raiſon, dit le P. Sicard, d'admirer en France cet art ſingulier, qui fait éclore en même-tems des milliers de poulets; c'eſt ainſi que l'Egypte a trouvé le ſecret de ſuppléer par le moyen de la chaleur d'un four, à la lente production naturelle & ordinaire de ces petits animaux; mais ce qu'il y a de ſurprenant, continue le miſſionnaire, c'eſt que dans le grand nombre d'hommes qui habitent l'Egypte, où il y a trois ou quatre mille fours à poulets, il n'y ait que les ſeuls habitans du village de Bermé, ſitué dans le Delta, qui ayent l'induſtrie héréditaire de diriger ces fours; le reſte des Egyptiens l'ignore entieremeut, & la raiſon qu'on en peut apporter, eſt celle-ci. On ne travaille à l'opération des fours, que durant les ſix mois d'automne & d'hiver, les autres ſaiſons du printemps & de l'été étant trop chaudes & contraires à ce travail. Lors donc que l'automne approche, on voit trois ou quatre cent *Berméens* quitter les lieux où ils ſe ſont établis, & ſe mettre en chemin pour aller prendre la direction des fours à poulets conſtruits en differens bourgs de ce royaume. Ils y ſont néceſſairement employés, parce qu'ils ſont les ſeuls qui ayent l'intelligence de cet art, ſoit qu'ils ayent l'induſtrie de le tenir ſecret, ſoit que nul autre Egyptien ne veuille ſe donner la peine de l'apprendre & de l'exécuter.

Les directeurs des fours à poulets ſont chargés de faire le choix des œufs qu'on leur met en main, pour ne conſerver que ceux qu'ils croyent pouvoir réuſſir, ils ſont auſſi obligés de veiller jour & nuit, pour remuer continuellement les œufs, & entretenir le degré de chaleur convenable à cette opération, car le trop grand froid ou le trop grand chaud la fait manquer: malgré toute la vigilance & l'induſtrie du directeur, il ne ſe peut pas faire, que dans le grand nombre d'œufs entaſſés les uns ſur les autres dans le fourneau, il n'y en ait pluſieurs qui ne viennent pas à bien; mais l'habile directeur ſçait profiter de ſa perte;

car alors il ramaſſe les jaunes d'œufs inutiles, & en nourrit pluſieurs centaines de poulets qu'il éleve & qu'il engraiſſe dans un lieu ſéparé & fait exprès: ſont-ils devenus forts & gros, il les vend le plus cher qu'il peut, & la vente étant faite, il en partage fidelement le profit avec l'entrepreneur.

M. de Reaumur a donné un traité *ex-profeſſo* ſur la méthode de faire éclore des poulets ſans ſe ſervir de poules. Si on en croit Ariſtite, à Syracuſe les poulets écloſoient ſous terre & ſans aucune aide. On pourroit ſe ſervir en France de deux moyens pour y parvenir; le premier eſt bien ſimple, il ſuffit uniquement de remplir deux couſſins de fiente de poules en poudre fort menue, d'y ajouter enſuite des plumes de poules, molles & les plus épaiſſes que faire ſe pourra; on met enſuite des œufs ſur un des couſſins, tournant le plus petit bout de l'œuf en haut, & mettant l'autre couſſin par deſſus. On place le tout dans un lieu chaud, & on laiſſe ainſi les œufs deux jours ſans y toucher; après quoi on les retourne juſqu'au vingtieme jour, qui eſt le temps où ils ſe trouvent preſque tous couvés. Enfin depuis le dix-neuviéme jour juſqu'au vingt-un, on tire délicatement les poulets hors de l'œuf.

Le ſecond moyen auquel on a eu recours & preſque toujours avec ſuccès pour faire éclorre les poulets, c'eſt un petit feu fait de fiente ſeche de vaches ou de mottes de taneur; d'autres y ont encor réuſſi avec du fumier chaud, dont on entretenoit auſſi la chaleur par un petit feu. Sans être encor obligé de faire conſtruire comme en Egypte des fours uniquement propres pour faire éclorre habituellement des poulets, les fours de verrerie, les fourneaux où on fait les mines, les fours mêmes des boulangers & des patiſſiers, ſont pluſque ſuffiſans. On a obſervé que le trente-deuxieme degré de chaleur du thermometre de M. de Reaumur répond à celui qui fait éclorre les poulets ſous leur mere; d'ailleurs on ſçait encor qu'il faut vingt-un

jours pour que toute une couvée puiſſe éclorre ſous la poule ; on peut ſe diriger là-deſſus pour la chaleur des fours, en cas qu'on y eut recours : les poulets y écloſent cependant un peu plus vîte, parce que la chaleur de ces fours eſt plus conſtante & plus uniforme que celles des poules. Si on ne ſe ſert que de fumier chaud entretenu par un petit feu, il y a tout lieu de craindre que la plûpart des germes des œufs n'y périſſent ; l'humidité, quelquefois le trop de chaleur, & preſque toujours les vapeurs qui s'en élevent ſans ceſſe, doivent donner néceſſairement lieu à ces accidens ; on peut cependant y remédier, en prenant la précaution de remettre les œufs dans des fourneaux entourés de fumier, & ouverts par deſſus ; on fera auſſi très-bien de choiſir & d'apprétier la qualité du fumier qu'on employera à cet effet ; on appliquera même des enduits au dedans & au dehors des tonneaux, on éprouvera leur chaleur au moyen des thermometres, on y ménagera l'air par des couvercles troués, on y placera enſuite les paniers d'œufs, en ſorte cependant qu'on puiſſe avoir l'œil ſur chacun. Quoique le but qu'on doit ſe propoſer pour faire éclorre les poulets ſans poule, ſoit d'entretenir la chaleur à trente-deux degrés du termometre, cela n'eſt cependant pas de rigueur ; on ne doit pas croire que tout eſt perdu, ſi cette chaleur monte juſqu'à trente-quatre & même trente-ſix degrés. M. de Reaumur l'a vû monter quelquefois à trente-huit & même au-delà, ſans néanmoins que cette trop grande chaleur ait été funeſte aux poulets enfermés dans les œufs, d'autant plus qu'elle n'avoit pas duré fort longtems : une chaleur foible qui ſubſiſtera pendant des jours entiers, n'empêchera pas non plus les œufs de produire des poulets ; tout ce qui en pourra ſeulement réſulter, c'eſt qu'ils ſeront plus tardifs.

La même couche de fumier qui a ſervi de mere pour faire éclorre les poulets, peut encor ſervir pour

leur conſerver la vie & les faire croître ; les fours qui ont pareillement contribué par leur chaleur à la naiſſance de ces poulets, ne ſont pas auſſi pour eux d'une moindre utilité lorſqu'ils ſont nés ; on peut réſerver une partie du deſſus des fours pour donner des logemens aux poulets nouvellement nés dans un air doux qui y regne, & les y laiſſer pendant quelque jours, ſurtout ſi c'eſt l'hiver.

M. de Reaumur dont les recherches ont toujours été conſtamment dirigées vers le bien de l'humanité, pour ne pas expoſer ſes poulets hors des endroits chauds où ils ſont nés, a inventé des eſpeces de boëtes qu'il nomme pouſſinieres, où on ajoute des petits réduits ſemblable à des pupîtres ; une peau d'agneau ou de mouton, bien garnie de paille, tapiſſe le dedans, & les poulets en s'y réfugiant, quand le reſte de la boëte n'a pas le degré de chaleur qui lui eſt néceſſaire, jouiſſent dans cet aſyle de la plûpart des avantages qu'une poule pourroit leur procurer. Ils y ſont très-chaudement, & la peau d'agneau ou de mouton qui leur frotte le dos dans l'endroit où le plan incliné eſt plus bas, peut contribuer à les perfectionner en quelque ſorte, les fortifier, & les faire croître. Il arrive cependant quelquefois que le poulet forcé de fléchir les jambes pour entrer dans le pupître, devient cagneux ; c'eſt ce qui engage pluſieurs perſonnes au lieu de faire uſage de ces pupîtres, de remettre purement & ſimplement à la conduite d'un chappon, les poulets alors ſans incubation.

COUVRIR, ſignifie en terme de manége, ſaillir, c'eſt à-dire, donner l'étalon aux jumens. Quand on dit qu'on fait couvrir en main, cela ſignifie que des hommes tiennent l'étalon : & quand on dit qu'on fait couvrir avec liberté, on déſigne par-là qu'on lâche l'étalon dans des paturages avec les jumens. La méthode de tenir les cavales par le lien ou la bride, n'eſt pas approuvée de tous les auteurs, il vaut mieux ſelon

pluſieurs les laiſſer en liberté ; le poulain en eſt beaucoup mieux formé.

CRAMPON. C'eſt une eſpece de talon de fer qu'on fait quelquefois au bout des éponges de fer des chevaux ; il y en a de quarrés & d'autres en oreille de lievre. Les crampons ont des inconvéniens : en élevant le talon du cheval plus qu'il ne doit l'être naturellement, ils l'obligent à marcher ſur la pince, le nerf ſe trouvant racourci, le cheval s'en fatigue & eſt ſujet à broncher ; néanmoins rien n'eſt meilleur que les crampons pour aider le cheval à marcher ſur la glace & dans les pays gliſſans, mais dans ce cas les crampons en oreille de lievre ſont les meilleurs ; on abbat pour lors un peu la corne aux talons, afin de lever un peu le pied. On a imaginé une eſpece de crampons particuliers qu'on met & qu'on ôte à volonté dans les cas preſſans & dans les lieux où il ſeroit dangereux de marcher ſans crampons. On fait un trou à l'éponge, on le tarode, & on a un crampon dont la vis eſt du pas de l'écrou ; on la viſſe, & le crampon eſt en place ; on peut, quand le crampon n'y eſt pas, mettre une vis dans l'écrou qui ne déborde pas le fer, & qui conſerve l'écrou.

CRANE. C'eſt la boëte oſſeuſe qui renferme le cerveau des animaux, & le cervelet.

CRAPAUD. C'eſt un animal amphibie à quatre pattes ; il eſt du genre & de la famille des grenouilles ; il eſt different cependant en ce qu'il traîne par terre tandis que la Grenouille ſaute. Nous rapporterons plus bas les autres caracteres diſtinctifs de cet animal. Il eſt plus grand que la Grenouille, ſa groſſeur eſt d'environ un poing, ſa figure eſt laide & effroyable, ſa tête eſt un peu groſſe ; ſes yeux ſont ſaillans & pleins de feu, ſa gueule eſt aſſez grande, munie de gencives raboteuſes qui ne lâchent point priſe aiſément ; ſes pieds de devant ſont courts, terminés chacun par une main fendue en quatre doigts à peu près égaux, &

ceux de derriere ſont garnis de ſix doigts, dont le premier & le dernier ſont les plus courts, & liés enſemble par une membrane mitoyene; ſon dos eſt large & plat; ſon ventre eſt enflé & ample, tacheté; ſa gorge eſt pâle jaunâtre; ſa peau eſt épaiſſe & très-difficile à percer, griſe, bien jaunâtre, hériſſée de verrues ou parſemée de taches verdâtres & livides qui paroiſſent être autant de puſtules; ſon œſophage, ſon eſtomach & ſes inteſtins ſont ſemblables à ceux de la Grenouille. Voyez art. *Grenouille*: ſes poumons ſont plus noirâtres, bien plus compactes, & auſſi moins veſiculeux que dans les Grenouilles; ſon cœur eſt blanchâtre, ſemé de petits points noirs, couché ſur le foye comme ce dernier l'eſt ſur les poumons; l'oreillette droite de ſon cœur eſt plus pâle, & la gauche plus rougeâtre; ſon foye eſt compoſé de trois lobes, la veſicule de ſon fiel eſt teinte de couleur rougeâtre, ſa ratte eſt petite; on remarque des ſachets de graiſſe oblongs qui ſont attachés à ſes reins comme dans la Grenouille aquatique, ſes teſticules ſont oblongs, dont le droit eſt d'un blanc griſâtre, parſemé de petits points verds, & le gauche eſt abſolument blanchâtre. Le Crapaud s'accouple comme les Grenouilles; le mâle monté ſur le dos de la femelle, l'embraſſe avec ſes pattes de devant.

On diſtingue deux ſortes de Crapauds, les aquatiques, & les terreſtres, ces derniers ſont les plus grands; ils ſe diviſent encor en Crapauds terreſtres, de la grande eſpece & en ceux de la petite. Quoique ces animaux naiſſent dans l'eau, ils n'y paſſent pour l'ordinaire que le premier jour de leur vie. Le haſard a fait découvrir dans les Crapauds de la petite eſpece, deux faits très ſinguliers qui regardent l'accouplement de la femelle. M. de Reaumur, de l'académie des ſciences eſt le premier auteur de cette découverte. Le premier fait dont il s'agit, eſt la difficulté extrême, pour ne pas dire l'impoſſibilité qu'éprouve la femelle à faire

ſortir ſes œufs de ſon corps ſans un ſecours étranger ; le ſecond eſt le ſecours que le mâle porte pour lors à ſa femelle ; il travaille de toute ſa force & avec les pattes de derriere, à lui arracher les œufs. Voici le méchanique de cet acouchement tel qu'il eſt rapporté par M. Demours ; c'eſt avec les doigts de ſes pieds, dit M. Demours, que le Crapaud mâle, formant pour lors une eſpece d'équitation, tire du fondement de ſa femelle, les œufs dont le réceptacle eſt près de la partie inferieure du *rectum*. Ces œufs forment une eſpece de chapelet, & ſont renfermés chacun dans une coque membraneuſe, qui contient l'embrion. La tâche de ſa femelle eſt de faire ſortir le premier œuf ; c'eſt alors que le mâle commence à exercer ſa fonction d'acoucheur ou de matrone, & il s'en acquitte avec une adreſſe qu'on ne ſoupçonnera pas dans un animal qui paroît ſi engourdi. Ce mâle paſſe entre deux doigts tantôt du pied gauche de derriere, tantôt du pied droit le cordon du chapelet : & en allongant ſa patte vis-à-vis le fondement de ſa femelle, qui demeure alors immobile, il continue ſon ouvrage avec vigueur & toujours avec de nouveaux ſuccès, puiſqu'à chaque repriſe il fait ſortir un œuf.

Le Crapaud s'enflamme de colere pour peu qu'on le touche ; il gonfle ſa peau comme un ballon, & réſiſte aux coups qu'on lui porte, tant il a la peau dure. Dès qu'il a ſaiſi quelque choſe dans ſes machoires, il ne le lâche plus, à moins qu'on ne l'expoſe aux rayons du ſoleil qu'il ne peut ſoutenir. Cet animal marche ſeulement & ne ſçauroit ſauter comme la Grenouille : il a le ventre gros, le corps lourd, & les pattes courtes, ce qui le rend peu propre à une marche précipitée. Lorſqu'il ſe ſent preſſé, il lance par derriere au viſage de celui qui le pourſuit, une liqueur limpide qu'on prétend être venimeuſe, & qui paſſe improprement pour ſon venin. Chriſtian François Paulini a publié un traité ſur le Crapaud ; il rapporte

rapporte dans cet ouvrage qu'il a appris de Simon Pauli, que la liqueur virulente & fluide du Crapaud, eſt renfermée dans une bourſe particuliere, analogue à la veſſie. Si on ajoute foi à quelques auteurs, il tranſpire de toutes les parties du Crapaud une humeur laiteuſe, qui jointe à la bave qu'il rende par la gueule, infecte les herbes & les fruits ſur leſquels il paſſe. Il eſt arrivé ſouvent que des champignons, des ſalades, & des fruits ont cauſé des indigeſtions nauſeabondes, qui n'avoient point d'autres cauſes à ce qu'on a prétendu, que la virulence de cet animal. Il eſt donc d'une néceſſité abſolue de laver les herbes ou les fruits nouvellement cueillis à terre, ſi on veut ſe préſerver de cet accident; les Crapauds des pays chauds ſont les plus dangereux; on en voit en Italie auprès d'Aquapendente qui ſont auſſi gros que la tête d'un homme, & qui portent leurs petits ſur le dos. Dans nos lettres ſur les animaux qui ont parus en 1769 & 1770 chez *Durand*, Libraire, rue S. Jacques, nous avons fait voir qu'en France les Crapauds ne ſont pas ſi venimeux, que les préjugés populaires l'ont fait croire juſqu'à préſent; ceux qui ſont imbus de cette erreur, donnent pour ſymptôme du venin du Crapaud, la couleur jaune de la peau ſur laquelle le venin s'eſt répandu, enſuite l'enflure, la difficulté de reſpirer, l'engourdiſſement, le vertige, les convulſions, la défaillance, les ſueurs froides & la mort; les émétiques, les lavemens & la thériaque paſſent ſelon eux, en pareil cas, comme de vrais antidotes.

Le Crapaud a la vie fort dure, de même que la grenouille: percé d'outre en outre avec un pieu, il ne laiſſe pas que de vivre pendant quelques jours. Il habite pour l'ordinaire dans des foſſés, des cavernes, des fumiers, des décombres, dans les hayes, ſous les tas de pierres, aux lieux ombrageux, humides, ſolitaires & puans; il ſe tient renfermé pendant le jour, à moins qu'il ne ſoit excité de ſortir par la pluie. Pendant

l'hiver il ſe retire avec ſes ſemblables dans un même trou ; & lorſque le printemps commence à naître, il ſe fait entendre le ſoir par un cri qui eſt aſſez doux. Cet animal eſt vorace, & ſe nourrit comme les Grenouilles d'inſectes, de mouches, de moucherons, de vers, de ſcarabées, de petits limaçons ; il eſt auſſi très friand de la ſauge, à l'ombre duquel il ſe tient ſouvent, de la cigue à laquelle on a donné pour cette raiſon le nom de *perſil de Crapau* ; & ſi l'on en croit Linnæus, du ſtachys, de l'herbe de S. Chriſtophe, & de la camomille puante. On a trouvé, ce qui eſt aſſez ſingulier, des Crapaux renfermés dans des troncs d'arbres & même dans des blocs de pierres, où ils avoient probablement paſſé pluſieurs années ſans y avoir pris d'autre aliment que l'eau qui pouvoit ſuinter à travers le bois ou la pierre. Ambroiſe Paré dans ſon traité *des Monſtres* rapporte que ſe trouvant dans ſa vigne près de Meudon, où il faiſoit rompre de groſſes pierres ſolides, il fut ſurpris de voir au milieu d'une de ces pierres un gros Crapaud vivant, ſans qu'il ſe trouvat dans la pierre aucune apparence d'ouverture ; il ne put s'imaginer comment cet animal avoit pû naître, croître & conſerver ſa vie dans cette pierre, il en marqua ſa ſurpriſe aux carriers qui lui dirent de ne pas s'en étonner, puiſqu'ils avoient déjà trouvés pluſieurs fois de pareils animaux au milieu des pierres ſans aucune apparence d'ouverture.

Dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de 1719. il eſt fait mention d'un Crapaud trouvé vivant & ſain, au milieu du tronc d'un aſſez gros orme, ſans que l'animal en eut pû jamais ſortir, & ſans qu'il y eut aucune apparence qu'il y fut jamais entré. M. Seigne de Nantes, a trouvé auſſi en 1731. un Crapaud dans un chêne qui n'avoit pas plus d'iſſue pour y entrer, n'y d'ouverture pour en ſortir que celui qui étoit dans l'orme ; il en a rendu compte à l'Académie Royale des Sciences : cet

amateur prétend. par le temps qui a été néceſſaire pour l'accroiſſement du chêne, que le Crapaud avoit dû s'y conſerver depuis quatre-vingt ou cent ans ſans air, n'y ſans aliment étranger. Nous laiſſons aux phyſiciens le ſoin d'expliquer ce phenomene. On pretend que le Crapaud a une antipathie naturelle pour la rhue, le Buzard, le Lezard, le Canard, la Vipere & les autres Serpens, le Chat, la Fourmi, la Taupe, l'Araignée, la Belette, le Goudron & le Tabac. Nous n'oſons aſſurer ces faits; tout ce qui eſt de ſûr, c'eſt que le Crapaud entre en convulſion dès qu'on répand du Tabac en poudre ſur ſon dos, il en meurt même quelquefois, on débite pluſieurs hiſtoires par rapport à ces animaux, nous n'en parlerons pas, ici comme étant pour la plupart fauſſes; nous dirons ſeulement un mot de cette prétendue pierre ſi vantée qui doit ſe trouver dans la tête des Crapauds & qui ſe nomme par cette raiſon crapaudine. Si on en croit la plupart des Auteurs, la nature de la Crapaudine, ni le lieu où on la trouve ne ſont pas encore bien connus. *Hermolaus Barbatus*, penſoit que c'étoit une pure invention des Auteurs de ſon temps, & qu'on n'en trouve aucun indice dans les anciens Auteurs; tels que Pline, Galien & Dioſcoride; Jean Baptiſte Porta, dit avoit diſſéqué pluſieurs Crapauds, ſans découvrir cette pierre, auſſi la regarde-t-il comme minérale avec beaucoup d'autres Auteurs. Adrien Spigelius & Antoine Muſa Braſſavole aſſurent que la crapaudine eſt plutôt un os qui ſe trouve dans la tête du Crapaud, qu'une pierre. Bœcler la regarde comme un ourſin de mer pétrifié; Thomas Brown dans ſon *Eſſai ſur les erreurs populaires* avance avec preſque tous les modernes que la Crapaudine eſt vrayment un mineral qui ſe trouve dans pluſieurs endroits de la terre en Allemagne, l'eſpece qui eſt la plus eſtimée chez les curieux eſt ſelon cet Auteur, la dent du loup ma-

rin, poiſſon commun dans les mers ſeptentrionales, qu'on fabrique avec art avant de la faire paſſer pour telle, ainſi que l'a publié *George-ent*, un des Médecins les plus ſavans de ſon temps.

Le Crapaud d'eau n'eſt pas moins horrible à voir que le Crapaud terreſtre, mais il eſt moins venimeux. Valiſnieri, Médecin à Padoue, rapporte une obſervation qui confirme cette derniere propoſition. En 1692. des ſoldats allemands qui hivernoient dans le château d'Arceti, ayant remarqué au printemps que les gens de campagne s'amuſoient à prendre dans un foſſé des grenouilles pour leur ſervir d'aliment, s'aviſerent d'en faire autant, mais aulieu de grenouilles, ils tirerent de ce foſſé des Crapauds. Après les avoir préparés & fait cuire comme il eſt d'uſage dans le pays, ils en mangerent avidemment; les payſans qui n'aimoient guères de pareils hôtes, étoient bien aiſe de les voir manger de ces mets, ils n'eurent garde de les en prévenir, ils s'attendoient même à voir tomber tous les ſoldats en défaillance, mais ils furent bien trompés dans leurs attentes, les ſoldats en furent quittes pour une legere excoriation aux lévres, au palais, à la langue & au gozier, jointe à une fréquente envie d'uriner. Valliſnieri conjecture de-là, que la chair des Crapauds, dumoins de ceux d'eau, n'eſt pas venimeuſe. La chair des viperes ne l'eſt pareillement point; elles ne ſont cependant pas pour cela douées de venin. Il en eſt demême des Crapauds, ils ne ſont venimeux que par leur bave & leur urine, & non pas en les mangeant. On a vû des perſonnes qui ſe ſont familiariſées avec eux & qui après en avoir mangé par gageure ou par boutade, ont aſſuré les avoir trouvés auſſi bons que les grenouilles. Turner rapporte qu'une perſonne de ſa connoiſſance ayant par plaiſanterie tenu pendant quelque temps la tête d'un Crapaud dans ſa bouche; eut la même nuit & le jour ſuivant, la langue

NAPOLI

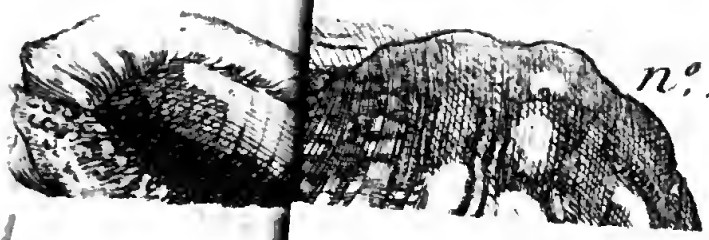

n.° 2.

ES.

& les lévres ſi extraordinairement enflées, ſoit que cet animal encolere l'eut mordu, ſoit qu'il n'eut fait que répandre ſa bave ſur ces parties, qu'il lui fut impoſſible de prononcer pendant pluſieurs jours un ſeul mot : elle courut même riſque de mourir de faim, parce que l'enflure avoit affecté les parties poſtérieures de la gorge avec les muſcles qui ſervent à la déglutition. Redi après avoir cité pluſieurs exemples de perſonnes qui ſe nourriſſent de Crapauds, ajoute que quoique cet animal ne ſoit pas abſolument venimeux, il peut le devenir pour ceux qui le touchent. Il rapporte entr'autres cas, celui d'un enfant qui ayant rencontré un Crapaud, s'amuſa à lui jetter des pierres, cet animal irrité lança quelques goutes de ſon urine ſur les lévres de l'enfant, elles s'enflerent de la groſſeur de deux pouces, ſans qu'elles aient jamais pû ſe remettre dans leur état naturel; ſans doute parce qu'on négligea d'y appliquer les remedes convenables.

Ambroiſe Paré, raconte dans ſes Œuvres, que deux marchands des environs de Toulouſe ſe promenans avant le dîner dans le jardin de l'hôtellerie, où ils étoient, s'aviſerent de cueillir quelques feuilles de ſauge, qu'ils mirent ſans les laver dans le vin qu'on devoit leur ſervir; à peine eurent-ils dînés, qu'ils ſe trouverent ſaiſis de vertiges & de convulſions; ils perdirent la vue, tomberent en défaillance, bégayerent, eurent la langue noire, les yeux effarés & furent ſaiſis d'un vomiſſement continuel accompagné de ſueurs froides, ils perdirent enfin la vie. Leurs corps s'étant enflés conſidérablement après leur mort on ne douta plus qu'ils n'euſſent été empoiſonnés. On ſaiſit donc tous ceux qui étoient dans l'auberge, ſans en excepter même les conviés; on les interogea; mais tous ſoutinrent qu'ils étoient innocens, qu'ils avoient uſés des mêmes mets que les défunts, ſinon qu'ils n'avoient point mis comme eux

de la ſauge dans leur vin. Le Médecin qu'on conſulta pour ſçavoir s'il étoit poſſible que cette plante fut empoiſonnée, ſoutint l'affirmative, ajoutant qu'il pouvoit ſe faire que quelque animal venimeux l'eut infectée de ſa bave ou de ſa ſalive. L'événement juſtifia la conjecture du Médecin, car on trouva effectivement vers la racine de ce pied de ſauge, un trou rempli de Crapauds, qu'on fit ſortir en y verſant de l'eau bouillante; on ne douta plus alors que cette plante n'eut été empoiſonnée par leur bave ou par leur urine venimeuſe. Nous avons rapporté dans cet article les remedes qui conviennent lorſqu'on ſe trouve empoiſonné intérieurement par ce venin, mais quand le venin n'eſt répandu qu'à l'extérieur, il ſuffit de laver la partie avec de l'urine, ou de l'eau-de-vie, ou avec de l'eau & du ſel. Le Crapaud d'eau, chante comme le coucou, au rapport de Linneus, & quand ils chantent pluſieurs à la fois, on croit entendre de loin une muette de chiens courans qui ſont à la chaſſe.

Le Crapaud peut s'employer en médecine, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur. Sa propriété la plus reconnue eſt d'évacuer les eaux des hydropiques : on fait ſécher à cet effet des Crapauds au ſoleil, ou dans un pot de terre neuf, dans un four de boulanger; on les pulvériſe enſuite & on en donne la poudre depuis douze grains juſqu'à un demi gros, & même d'avantage dans quelques onces d'eau de pariétaire, ou bien on en fait un bol avec le ſirop des cinq racines; cette poudre eſt un excellent diuretique, c'eſt au hazard que nous ſommes redevables de ce remede, de même que de la plupart des autres. Un certain bourgeois de Rome, dit Solenander, eut le malheur d'être attaqué d'une hydropiſie; ſa femme qui craignoit la dépenſe, conçût le deſſein malheureux de l'empoiſonner, elle fit en conſéquence calciner des Crapauds dans un pot de terre, elle les

pulvériſa & en donna une doſe aſſez conſidérable à ſon mari ; ce prétendu poiſon lui fit rendre une quantité prodigieuſe d'urine ; la femme voyant que cette premiere doſe n'avoit pas ſuffi, lui en donna une ſeconde plus forte ; mais cette derniere loin de devenir nuiſible, acheva d'évacuer les eaux de l'hydropique par les urines,& lui rendit la ſanté. C'eſt ainſi que la providence, diſent MM. Arnault de Nobleville & Salerne, ſe joua de l'avarice & de l'impudicité de cette femme, & que ce qu'elle avoit deſtiné pour empoiſonner ſon mari, devint pour lui un remede efficace.

Pluſieurs medecins ordonnent la poudre de Crapaud dans les maladies peſtilentielles, dans les dyſſenteries épidémiques, & même dans la petite verole : la poudre éthiopique de Bates, n'eſt autre choſe que la cendre des Crapauds calcinés ; cette poudre ſuivant Bates, produit des effets merveilleux dans la petite verole ; on la donne à la doſe d'un demi gros, & même plus ; quelques auteurs regardent cette poudre comme un excellent antidote. Helvétius l'appelle la poudre ſudorifique ; ſi on la donne à la doſe de quinze ou vingt grains, elle appaiſe les douleurs de la goutte. Un certain villageois ſe croyant attaqué de la peſte, fit bouillir un crapaud avec tous ſes inteſtins dans du vinaigre, il le mangea enſuite & en but le bouillon. Ce remede, tout ſingulier qu'il paroiſſe, produiſit l'effet le plus heureux, il procura au villageois une évacuation copieuſe d'urine, & il lui occaſionna des ſueurs abondantes qui durerent pendant un jour entier, & qui en détruiſant la cauſe de la contagion, rendirent la ſanté au malade.

Quelques-uns font mourir des Crapauds dans de l'eſprit de vin, & après les avoir retirés, ils les mettent dans une retorte & à un feu de reverbere gradué ; ils en tirent un eſprit & un ſel volatil qui paſſent pour excellens ſudorifiques & diuretiques ; la doſe du ſel eſt depuis 6 juſqu'à 12 grains dans une liqueur convenable,&

celle de l'eſprit, depuis vingt juſqu'à trente gouttes. On tire encor un ſel fixe, mais en petite quantité, des Crapauds calcinés tout vifs, on l'employe comme alkali. La doſe eſt de quatre grains dans les fievres intermittentes. Un remede qui paſſe pour infaillible pour la guériſon de toutes ſortes de fievre, eſt de faire boire au malade du lait dans lequel on a fait bouillir un Crapaud deſſeché ; ce remede évacue efficacement la matiere febrile par le vomiſſement, les ſueurs & les urines. Quand on preſcrit la poudre de Crapauds calcinés comme diuretique aux chevaux, c'eſt depuis la doſe d'un ſcrupule juſqu'à deux. Tels ſont les cas dans leſquels on fait uſage des Crapaux interieurement. Voyons actuellement ceux, pour leſquels on l'employe exterieurement ; on prétend, je ne ſçais ſur quel fondement, qu'un Crapaud pendu au col ou placés ſous les aiſſelles, ou tenu dans la main juſqu'à ce qu'il s'échauffe, arrête ſouvent l'hemorrhagie du nez. Les Crapauds appliqués ſur les bubons putilentiels attirent auſſi, dit-on, tout le venin, & guériſſent ſurement le malade. Le Docteur Kramer fait mention d'une obſervation pour confirmer ce fait que nous avons cru inutile de rapporter ici. Vanhelmont aſſure qu'il n'a jamais appliqué de Crapaud ſur les bubons & autres tumeurs inflammatoires, qu'il n'en ait remarqué de bons effets. Le même auteur prétend auſſi qu'un Crapaud vivant appliqué ſur les reins, guérit l'hydropiſie en procurant une abondante évacuation d'urine. MM. Arnauld de Nobleville & Salerne diſent avoir vû une perſonne guérie des humeurs ſcrophuleuſes pour avoir appliqué deſſus un gros Crapaud vivant éventré qu'on avoit fait jeuner auparavant pendant neuf jours. On tint l'animal fixe ſur la tumeur avec des compreſſes, on l'y laiſſa neuf jours entiers malgré la puanteur ; on leva enſuite l'appareil, & la tumeur ſe trouva entierement fondue ; mais comme la peau ſe trouvoit écorchée, on mit deſſus du linge blanc, ce qui ſuffit au bout de quelques jours pour achever la guériſon.

Etmuller dit que le Crapaud ſeché & réduit en poudre eſt très-bon pour guérir les cancers, ſurtout ceux qui viennent au ſein des femmes & qui ſe trouvent ulcerés. On en ſoupoudre la partie malade, ou bien on mêle cette poudre avec de l'orpin & de la ſauge, on l'applique avec un plumaceau après l'avoir humecté avec la ſalive. Charas, Vanhelmont & quelques modernes diſent que l'os de la jambe gauche de devant du Crapand, appliqué contre la dent, appaiſe la douleur; cela mérite confirmation.

On prépare avec les Crapauds une huile par infuſion, & une par coction. Pour faire la premiere on met infuſer une demi douzaine de Crapauds vivans dans deux livres d'huile d'olive; quant à la ſeconde, elle eſt preſqu'auſſi facile; on fait bouillir doucement une douzaine de Crapauds coupés par morceaux dans trois livres d'huile d'olive & douze onces de vin blanc; on cuit le tout juſqu'à conſomption de l'humidité aqueuſe des Crapauds, on coule enſuite l'huile avec expreſſion, & on la garde pour le beſoin. On attribue à ces deux huiles une vertu anodine & déterſive, on les employe pour les puſtules des levres & pour les cancers des mammelles. Si on en oint la region des reins, elles provoquent les urines, & ſont conſéquemment très-bonnes pour les hydropiques. Si on en croit Schulzius, elles guériſſent toutes ſortes de plaies empoiſonnées. Charles Muſitand aſſure qu'elles conviennent dans la chute des cheveux, il ſuffit ſeulement de s'en oindre ſouvent la tête après l'avoir raſée. *Jacobæus* prétend & avec raiſon que l'huile de Crapaud de quelque maniere qu'elle ſoit préparée, déterge les ulceres, diſſipe les taches du viſage & les tumeurs ſcrophuleuſes beaucoup plus efficacement qu'aucun autre remede. Cette huile réſout enfin les tumeurs de toute eſpece, & appaiſe les douleurs de quelque nature qu'elles ſoient, lorſqu'on en oint la partie affectée.

Un linge imbibé d'eſprit volatil de Crapaud ſans être

rectifié (nous en avons déjà parlé dans cet article) appliqué tiéd deux ou trois fois le jour ſur les cancers occultes des mammelles, paſſe pour un excellent ſpécifique ; un pareil remede mérite bien d'être experimenté de nouveau. Les Crapauds entrent dans le baume tranquille dont on fait quelquefois uſage en medecine. M. Adanſon rapporte dans ſon voyage du Senegal, que quand les negres d'Affrique ſont incommodés de migraine, ou que l'ardeur du ſoleil leur fait mal à la tête, ils ſe frottent le front avec des Crapauds vivans ; ce qui les ſoulage merveilleuſement.

Comme les Crapauds ravagent dans les jardins les fraiſiers, les jardiniers les en chaſſent, en y brulant du vieux cuir.

CRÊME. On donne ce nom à la partie la plus graſſe & la plus délicate du lait. C'eſt avec la Crême qu'on prépare le beurre. Voy. art. *Beurre* & *Lait*.

CREVASSE. Ce ſont des eſpeces de fentes qui viennent aux plis des paturons des chevaux, dans le milieu, & dont il découle par derriere des eaux puantes ; il y a quelquefois de l'enflure à la crevaſſe. Voyez ce que nous avons dit dans l'article du *Cheval*.

CRIN. On appelle crins de cheval les grands poils qui ſont attachés le long du cou, & ceux qui forment ſa queue. On les employe à differens uſages ; on en fait des longes pour les chevaux, les cordiers, les boutonniers ; les perruquiers s'en ſervent dans leur art, ils les font ſervir ſans aucun apprêt, tels qu'ils ſont ſortis de deſſus l'animal, mais quand ces poils ſont deſtinés aux bourreliers & aux ſelliers, on eſt obligé de les crêper. On file à cet effet les crins de la criniere des chevaux, & ſouvent ceux de leurs queues & même celles des bœufs & des vaches, on en fait des cordes qu'on tourne en ſpirale autour d'un morceau de fer, & on les met au four, ce qui les friſe. On les déroule enſuite pour en faire des ſommiers pour les lits & les chaiſes ; le reſſort de ces crins les rend très-propres

à ſe rétablir, lorſqu'ils ſe trouvent affaiſſés par le poids des perſonnes qui ſe ſont couchées & aſſiſes deſſus; quand ils ont totalement perdu leur reſſort, ils ſont encor utiles, on en fait de la toile.

On dit communément qu'un cheval a tous ſes crins, quand on ne lui a pas coupé ni les crins de ſa queue, ni ceux de ſon col; pluſieurs palferniers nouent, treſſent ou nattent les crins du cheval, ſurtout ceux du cou, ſoit pour l'embelliſſement du cheval, ſoit pour les accoutumer à reſter du côté que l'on veut; les maquignons les coupent toujours depuis la tête de l'animal juſqu'à la moitié du col, pour faire paroître le col moins gros & plus dégagé. Quand ils ſont obligés de recouper au bout de quelques temps les crins de l'encolure qui ſont devenus trop grands, ils nomment cette opération faire le crin; elle ne conſiſte cependant pas uniquement dans la tonte des crins du cou, car ils font encor les oreilles, ou pour mieux dire, les crins des oreilles; ils coupent à cet effet tout le poil qui eſt tout autour du bord des oreilles; ils font une opération à peu près la même aux pieds.

CRINIERE. On donne ce nom aux crins qui ſont ſur le haut de l'encolure du cheval. Pour que cette partie de l'encolure plaiſe aux amateurs, il faut qu'elle ſoit droite & maigre, & que la criniere ſe trouve médiocrement garnie; les crinieres larges ſont un défaut, ſurtout pour les chevaux de ſelle, parce qu'à moins d'un ſoin extraordinaire, elles ſont ſujettes à la galle.

Les palferniers appellent criniere, cette couverture de toile qu'on met autour du col du cheval à l'écurie, pour que la pouſſiere ne lui tombe pas ſur le cou. On aſſujettit cette piece de toile par le moyen de deux trous dans leſquels on fait paſſer les oreilles, d'où elle vient s'attacher au licou ſur le devant de la tête, & delà au ſurfaix ſur le dos du cheval. On

nomme encore criniere ou fauſſe criniere, ou faux crins ou colliers, les crins particuliers qu'on attache à un cheval auquel on a coupé les crins.

CROCHETS ou CROCS. Ce ſont quatre dents rondes & pointues, qui croiſſent entre les dents de devant, & les dents machelieres, plus près cependant des premieres que des ſecondes; la plûpart des chevaux ont des crochets, rarement on en voit aux jumens.

CROCHU. On nomme ainſi un cheval dont les pointes des jarrets ſe touchent; les chevaux crochus ſont ordinairement très-bons.

CRONES. Les pêcheurs nomment ainſi les endroits du fond de l'eau qui ſe trouvent garnis d'herbages, de racines d'arbres & autres choſes de pareille nature; les poiſſons ſont dans l'habitude de s'y retirer preſque toujours.

CROTINS. Ce ſont les excrements du cheval & du mouton; ils fourniſſent l'un & l'autre un excellent amandement ſur les terres froides, & ils ſont fort utiles ſur certaines couches.

CROUPE. C'eſt la partie du train de derriere du cheval qui répond au haut des feſſes de l'homme; on eſtime les croupes larges & rondes; la croupe qui fait voir dans le mulet une élévation ou arrête ſur toute la partie ſuperieure, depuis les reins juſqu'à la queue, eſt une marque de force.

CROUPIERE. C'eſt une eſpece d'anneau de cuir, rembouré en partie; cet anneau tient à l'extrêmité poſterieure du harnois, pour y paſſer la queue du cheval; ſon effet eſt de maintenir la ſelle en place, & d'empêcher qu'elle ne vienne en avant, ſurtout dans les deſcentes. Quand la croupiere eſt trop tendue, elle preſſe ſous la queue, & ne manque pas d'écorcher; il ne faut pas cependant qu'elle ſoit trop lâche, elle n'empêcheroit pas pour lors la ſelle de couler ſur les épaules aux deſcentes; il faut encore que le culeron de la croupiere ſoit gros pour qu'il ne coupe

ni écorche ſous la queue, on aura auſſi ſoin d'ôter exactement le crin de la queue de deſſous le culeron, il ſeroit dangereux qu'il ne froiſſât la peau ſous le culeron, & qu'il n'écorchat le cheval. Toutes les croupieres ne ſont pas les mêmes, on les fait de differentes manieres; les moins bonnes ſont celles qui ſont à boucles, car elles occaſionnent ſouvent des écorchures dangereuſes. Les croupieres à l'Angloiſe ſont cependant très-bonnes & même les meilleures, quoiqu'elles ayent des boucles. La boucle pour racourcir & allonger eſt au milieu dans ces ſortes de croupieres; & il ne ſe trouve point d'ardillon à la boucle qui tient à la ſelle, & dans laquelle paſſe la croupiere. Les croupieres de chaſſe n'ont que deux crampons de cuir qui les attachent à la ſelle. Les crampons ne doivent pas être trop gros, & tenir bien ſolidement. Comme il n'y a point de boucles, on n'a point d'écorchures à craindre.

CRU, terme de fauconnerie. C'eſt le milieu du buiſſon où la perdrix ſe retire quelquefois pour éviter la pourſuitte des chiens.

CRUSTACÉS. C'eſt le nom qu'on donne aux animaux couverts d'une croute dure par elle même, mais qui paroîtra cependant molle, ſi on la compare avec les écailles des Teſtacés. On met au rang des Cruſtacés l'Ecreviſſe, le Cancre, l'Homar.

Les Cruſtacés n'ont n'y ſang ni os, on leur diſtingue une tête, un eſtomach, un ventre & des inteſtins; leur tête & leur ventre ſont immobiles, ils tiennent avec tout le corps. Leurs deux premieres dents ſont exterieures, ce ſont de vraies dents molaires qui leur ſervent à broyer la nourriture qu'ils prennent; entre les deux dents ſe trouve une eſpece de langue; les yeux des Cruſtacés ſont ſitués au-deſſus de la bouche, ils n'ont point de paupieres; leur tête eſt avancée de deux petites cornes, par le moyen deſquelles ils ſe défendent contre leurs ennemis, & ils ſondent la

route qu'ils ſuivent Ces ſortes d'animaux ont huit pieds & deux eſpeces de bras ; lorſqu'ils perdent quelques-uns de leurs membres, il leur en revient d'autres ; les parties qui ſont tronquées ſe reproduiſent même quelquefois doubles. Les Cruſtacés habitent les étangs marins, les fentes des rochers & l'embouchure des rivieres ; ils changent tous les ans de peau, vivent de fange, d'ordure & de chair, & ont d'ordinaire une chair très-difficile à digerer, & qui eſt rougeâtre. Le mâle eſt plus gros & plus grand que la femelle ; Ils s'accouplent au printemps, & reſtent très longtemps dans cet état ; la femelle produit de petits œufs rouges, couverts d'une légere membrane, & qui ſont attachés au ventre. Les œufs qui ſont en dehors ſont imparfaits, & prennent avec le temps leur accroiſſement.

CURE. C'eſt une eſpece de pilule qu'on prépare avec du coton, des étoupes & des plumes ; on la fait prendre aux oiſeaux de proie pour deſſecher leur phlegme, & les guérir de diverſes maladies. On mêle les ingrédiens convenables avec le coton : pour la leur faire mieux avaler, on met auprès quelques petits morceaux de chair, cela s'appelle *armer les cures de l'oiſeau*. Quand la pilule fait ſon devoir, on dit que l'oiſeau tient la cure, & lorſqu'il a rendu ſa cure, il paſſe pour ſe bien porter ; il ne faut point paître un oiſeau qu'il n'ait curé, c'eſt-à-dire, qu'il n'ait rendu la cure.

CURÉE. C'eſt un repas que l'on fait faire aux chiens & aux oiſeaux, ſur le gibier qu'ils ont pris. On nomme *curée chaude* la partie de la bête, qu'on leur donne auſſitôt qu'elle eſt priſe, & curée froide, des morceaux de pain trempés dans le ſang de la bête ; on les met ſur la peau de l'animal conjointement avec ſa cervelle, ſon cou, ou d'autres morceaux de chair.

CUREPIED. C'eſt un inſtrument de maréchal dont on ſe ſert pour nétoyer le deſſous du pied du cheval.

Cet inſtrument eſt de fer, long de cinq à ſix pouces, crochu d'un côté, & pointu de l'autre. Quand on a nétoyé avec le *curepied* les pieds des chevaux, on les humecte avec la fiente de vache.

CYGNE, c'eſt le plus grand de tous les palmipedes; avancé en âge il peſe vingt livres; il a depuis le commencement du bec juſqu'au bout de la queue, cinquante-cinq pouces de long, & cinquante-ſept juſqu'au bout des pieds. Les deux extrêmités de ſes aîles étendues, ſont diſtantes l'une de l'autre de ſept pieds huit pouces. Tout ſon corps eſt revêtu d'un plumage mollet & délicat, blanc comme neige, lorſqu'il eſt vieux, & cendré quand il eſt jeune; les tuyaux des grandes plumes de l'aîle du Cygne domeſtique, ſont plus grandes que ceux du Cygne ſauvage: le bec de cet oiſeau eſt plombé dans la premiere année de ſa vie, avec un ongle rond à la pointe, & une raie noire de chaque côté, depuis les narines juſqu'à la tête. Depuis les yeux juſqu'au bec on remarque une eſpace triangulaire, nud, noir, dont la baſe regarde le bec; & le ſommet les yeux.

Lorſque le Cygne acquiert un certain âge, ſon bec rougit, l'ongle du bout reſtant toujours noirâtre, tandis qu'à la baſe il s'éleve une tuberoſité charnue, un peu grande, noire, remarquable, réfléchie en devant ou en bas, le milieu de l'eſpace au-deſſous des yeux reſte toujours noir. La baſe du bec du Cygne ſauvage eſt recouverte par une peau jaune. La langue de cet animal eſt hériſſée de petites dents; ſes pieds ſont de couleur plombée, nuds un peu au-deſſous des genoux; le doigt intérieur eſt muni exterieurement d'une membrane, ſes ongles ſont noirâtres; ſon eſtomac eſt fourni de muſcles épais & forts; ſes inteſtins ſont grands, réfléchis huit fois & même d'avantage. Dans le Cygne privé la trachée artere ne penetre point le ſternum, mais dans le ſauvage elle eſt reçue dans ſa cavité, & ſe trouve réfléchie dans cet endroit en

maniere de trompe, ce qui contribue ſans doute ſelon quelques auteurs, à donner de la force à la voix de cet oiſeau. Aldrouande explique differemment l'utilité de la réflexion de la trachée artere dans le Cygne ſauvage, il ſoupçonne que quand cet oiſeau tient pendant près d'une demi-heure toute la tête & le col plongés au fond de l'eau pour y chercher ſa nourriture, ayant les pieds élevés vers le ciel, cette partie de la trachée artere qui eſt renfermée dans la cavité du ſternum, lui ſert de réſervoir pour en tirer un air ſuffiſant propre à reſpirer.

Avant de finir la deſcription exterieure du Cygne, nous obſerverons qu'il a le bec fort large pour qu'il puiſſe prendre à la fois une plus grande quantité de limon, & y ſaiſir ce qui s'y trouve de vermiſſeaux, en éparpillant le reſte; le deſſus de ce même bec eſt encor percé, c'eſt par cette ouverture que l'oiſeau rejette l'eau qui peut ſe trouver mêlée avec les herbes aquatiques, ou les œufs de poiſſons qu'il a pris, & qu'il avale pour lors. La nature a pourvu le Cygne d'un long col, compoſé de vingt-huit vertebres, pour qu'il puiſſe atteindre par ſon moyen au fond de l'eau, ne pouvant pas s'enfoncer pour y chercher ſa nourriture.

Le Cygne paſſe pour avoir ſervi de modele pour la perfection de la fabrique des navires. Les premiers fabricateurs ont modelé ſur le col & la poitrine de cet oiſeau, la proue & la quille; ſur le ventre & la queue, la poupe & le gouvernail; ſur les ailes, ſes voiles, & ſur ſes pieds, ſes rames. Rien n'eſt plus agréable que de voir une troupe de Cygnes au milieu des eaux, lorſqu'après avoir ſoulevé avec grace leurs aîles en forme de voiles, le vent les fait voguer avec rapidité. C'eſt une eſpece de flotte, mais emplumée: le Cygne vit fort longtems; ſa femelle pond cinq à ſix œufs, elle les couve pendant près de deux mois; quand les petits en ſont provenus, elle s'y attache

attache éperduement, & les défend avec la plus grande vigueur. Après l'accouplement le mâle & la femelle ſe plongent dans l'eau à diverſes repriſes, & courent l'un après l'autre en ſe jouant, comme font la plûpart des oiſeaux aquatiques. Autrefois on aimoit beaucoup cet oiſeau dans le royaume, on en voyoit preſque par-tout ſur la riviere de Seine. On en élevoit ſurtout une quantité dans l'iſle des Cygnes, appellée actuellement *l'iſle Maquerelle*. Quelques Seigneurs ſe font encore aujourd'hui un plaiſir d'en élever dans leurs baſſins.

Quand les Cygnes volent, c'eſt ordinairement par troupe; ils ont chacun le bec appuyé ſur celui qui précede; & ſi celui qui marche à la tête ſe trouve fatigué, il prend la queue. Ils ſe nourriſſent d'herbes, d'œufs, de poiſſons, & de grains. On prétend qu'ils mangent des grenouilles pour leur ſervir de préſervatif contre une maladie qui les tourmente quelquefois. L'Aigle & les Serpens ſont leurs plus grands ennemis; mais ils ſont preſque toujours vainqueurs de l'Aigle. Les Cygnes ſauvages nâgent plus promptement que les domeſtiques, ceux-ci étant plus gros & plus peſans. Quand ces oiſeaux plongent la moitié de leur corps dans l'eau, c'eſt, dit-on, un préſage de beau temps, & ils annoncent la pluie, lorſqu'ils font ſauter l'eau autour d'eux en forme de petite roſée.

Nous n'avons aucun oiſeau aquatique auſſi beau que le Cygne; il nâge avec beaucoup d'aiſance, il a même une grace infinie, & une preſtance magnifique; il égale en nâgeant, il ſurpaſſe même un homme à la courſe. Albert rapporte que cet oiſeau ſe plaît plus ſur les étangs que ſur les rivieres, ſoit parce qu'il s'y trouve plus de fanges & d'herbes, ſoit parce que les eaux dormantes ſont plus favorables pour nâger. Geſner dit que quand le Cygne paroît l'hiver en Suiſſe ſur quelques lacs, ce qui arrive fort rarement, il eſt à craindre qu'il ne ſurvienne un grand froid. Le

ſéjour ordinaire des Cygnes eſt la Scanie, ſurtout aux environs de la ville de Malmœ ou Malmuyen ; on en voit encor en été ſur toutes les rivieres de la Laponie. Tout ce que les anciens ont dit de ſingulier ſur le Cygne mourant eſt très fabuleux ; il eſt conſéquemment inutile d'en faire mention dans cet article.

On fabrique avec la peau du Cygne des palatines, des houppes à poudrer ; les plumes de ſes aîles ſervent à écrire, & durent fort longtems ; ſon duvet eſt en uſage pour les lits des princes ; on s'en ſert ſurtout pour remplir des couſſins & des oreillers.

Le Cygne a la chair coriace & de difficile digeſtion, capable de produire, au lieu d'un bon ſuc, beaucoup d'humeurs groſſieres & excrementitielles, auſſi cette chair n'eſt pas fort recherchée. Si quelque fois on la ſert ſur la table des grands, c'eſt moins par le bon goût qu'on y trouve que par oſtentation, parce que cet oiſeau eſt rare & précieux, il n'eſt cependant pas moins vrai de dire que les jeunes Cygnes tendres & délicats ſont un manger qui n'eſt pas indifférent. Arnauld de Villeneuve dit avoir l'expérience qu'on devient ſujet aux hemorroides, lorſqu'on mauge ſouvent du Cygne.

Cet oiſeau a quelques propriétés pour la medecine ; un jeune Cygne cuit dans de l'huile d'olives juſqu'à ce que la chair quitte les os, & coulé enſuite avec une forte expreſſion, fournit un remede très vanté contre les rhumatiſmes & les autres affections de nerfs qui proviennent de cauſes froides. Quand on veut rendre le remede plus efficace, on ajoute lors de la cuiſſon, quelques poignées de plantes nervines. La graiſſe de Cygne employée en liniment, adoucit la peau, diſſipe les taches du viſage, calme & réſout les hemorroides. La peau eſt très uſitée contre les rhumatiſmes, pour fortifier les nerfs, pour rappeller & entretenir la chaleur naturelle de l'eſtomach, pour chaſſer les vents, & aider à la digeſtion. On en fait à cet effet des pieces

qu'on applique ſur la region de l'eſtomach, ſur la poitrine & ſur les parties affectées de douleurs rhumatiſantes ; par les douces tranſpirations que cette peau procure, elle ouvre les pores des parties, elle réſoud les humeurs qui s'y arrêtent, & en rétablit les fonctions.

M. le Page en parlant des Cygnes de la Louiſiane, dit que ces oiſeaux ſont plus gros que les nôtres, qu'ils s'élevent fort haut ; enſorte qu'on ne les reconnoît qu'à leurs cris aigus. Leur chair eſt ſuivant cet auteur, fort bonne à manger, & leur graiſſe eſt un vrai ſpécifique pour les humeurs froides. Les naturels du pays employent leurs plumes pour les diadêmes de leurs ſouverains ; ils en font auſſi des chapeaux, & treſſent les petites plumes pour ſervir aux femmes de qualité ; les jeunes gens de l'un & de l'autre ſéxe font des palatines avec la peau de ces Cygnes garnie de ſon duvet.

On dit encore qu'il y a dans l'Amérique une eſpece de Cygne dont le pied droit eſt comme les ſerres d'un oiſeau de proie, & le pied gauche comme celui des autres Cygnes. Il ſe ſert du premier pour ſaiſir ſa proie en plongeant, & il employe l'autre pour nàger.

D

DAGUES, c'eſt le premier bois que porte le cerf.

DAGUETS, c'eſt le nom des jeunes cerfs de la ſeconde année qui portent leurs premiers bois.

DAIM, on donne le nom de Daim à un animal qui reſſemble beaucoup au cerf, il eſt cependant plus petit; il en differe encore par la tête qui eſt plus garnie de bois, & dont les perches & chevillures ſont plates, larges, tournées en avant; la plus haute branche forme une eſpece de palme; on donne à ſes cornes ſelon les différens âges, les mêmes noms qu'à celles du cerf. Le Daim differe auſſi du cerf par la queue, qui eſt plus longue, & par ſa couleur d'un gris jaunâtre ſur le dos & blanche ſous le ventre; cette couleur griſe eſt quelquefois variée de taches blanches, ſurtout quand l'animal eſt jeune. Quoique l'eſpece de Daim ſoit voiſine de celle du cerf, ces deux animaux ne ſe trouvent cependant jamais enſemble, ils ſe fuient au contraire, par conſéquent ils ne ſe mêlent point & ne donnent aucune race intermédiaire.

Les Daims ſont d'une nature moins robuſte & moins ſauvage que les cerfs, ils ſont auſſi beaucoup moins communs dans les forêts, on les éleve dans les parcs; ils y ſont pour ainſi-dire, comme animaux domeſtiques, il ſe trouve quelques-uns de ces animaux aux environs de Paris & dans certaines provinces de France. La tête du Daim mûe comme celle du cerf, cependant un peu plus tard; cet animal eſt à peu-près le même temps pour la refaire; il raie auſſi comme

le cerf dans le temps du rût, mais d'une voix baſſe & entrecouppée; il ne s'épuiſe cependant pas comme lui par le rût : les mâles ne quittent pas leurs habitations pour aller chercher les femelles, ils ſe les diſputent néanmoins à toute outrance; ils demeurent ordinairement enſemble, ils ſe mettent en hordes & reſtent preſque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, lorſqu'ils ſe trouvent en grand nombre, ils forment pour l'ordinaire deux trouppes qui ſont bien diſtinctes, bien ſéparées & qui deviennent bientôt ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc; chacune de ces troupes a ſon chef qui marche le premier, c'eſt le plus fort & le plus âgé, les autres ſuivent & tous ſe diſpoſent à combattre pour chaſſer l'autre troupe. Ces combats ſont ſinguliers par la diſpoſition qui paroît y régner : ils s'attaquent avec ordre, ſe battent avec courage, ſe ſoutiennent les uns les autres & ne ſe croient pas vaincus par un ſeul échec; car le combat ſe renouvelle tous les jours, juſqu'à ce que les plus forts chaſſent les plus foibles & les releguent dans le mauvais pays; ils aiment les terreins élevés & les collines.

La chaſſe du Daim ſe fait comme celle du cerf, voy. art. *Veneur*. Nous remarquerons ſeulement ici, que cet Animal ne s'éloigne pas beaucoup quand on le chaſſe; il ne fait que tourner & ne cherche à ſe dérober à la pourſuite des chiens que par la ruſe & par le change : cependant quand il ſe voit ſerré de près, il ſe jette à l'eau, mais ſans ſe hazarder d'en traverſer une grande étendue. Sa chaſſe eſt peut-être un peu plus difficile pour les chiens que celle du cerf, parce qu'il eſt plus leger & que ſes voies laiſſent ſur la terre & aux portées une impreſſion moins forte & moins durable : en deux mots le Daim n'a de reſſource que dans ſes ruſes qu'il ſait varier & multiplier : le cerf s'appuie également ſur ſes ruſes & ſur ſes forces.

Le Daim rumine, il ſe nourrit de bois & de grains, il broute de plus près que le cerf, auſſi le jeune bois qu'il coupe repouſſe plus difficilement que celui qui l'a été par le cerf. Le mâle recherche la femelle dès la ſeconde année de ſa vie, il ne s'attache pas à la premiere comme le chevreuil, mais il en change comme le cerf. La femelle porte huit mois comme la biche, & ne produit comme elle, qu'un ou deux faons, rarement trois. Cet animal commence à engendrer à deux ans juſqu'à ſeize & meurt à vingt, tandis que le cerf vit vingt-cinq à trente ans. Comme il eſt plus petit, il y a apparence, dit M. de Buffon, que ſon accroiſſement eſt encore plus prompt que celui du cerf; car dans tous les animaux, la durée de la vie eſt proportionnée à celle de l'accroiſſement, & non-pas au temps de la geſtation, comme on pourroit le croire, puiſqu'ici le temps de la geſtation eſt le même, & que dans d'autres eſpeces comme celle du bœuf, on trouve que, quoique le temps de la geſtation ſoit fort long, la vie n'en eſt pas moins courte. L'Auteur du Dictionnaire des animaux, après avoir décrit le Daim, ajoute qu'il a la queue auſſi longue que celle d'un veau, il peut effectivement ſe trouver une eſpece de Daim qui ait la queue de cette longueur, mais l'eſpece que nous avons en France, l'a plus courte.

On fait grand cas de la venaiſon de Daim, les chiens la préferent à la chair de tous les autres animaux, & quand ils ont une fois mangé du Daim, ils ont beaucoup de peine à garder le change ſur le Daim ou ſur le Chevreuil. Les anciens connoiſſoient parfaitement cet animal, & leurs *Apricius* en mangeoient la chair avec autant de volupté que nos gourmets. On mange cette chair rotie, on la pique pour cet effet de gros lard aſſaiſonné de ſel, poivre, cloux de girofle pilés, on la met tremper dans le vinaigre avec ſel & laurier; on la fait cuire enſuite à la broche à petit feu, ayant ſoin de l'arroſer de temps en temps avec le

même vinaigre. Lorſqu'il ſera cuit, on ajoutera des anchois, capres, échalottes, & du citron verd dans la ſauce qu'on liera avec de la farine frite.

Il y a encore une autre façon d'apprêter cette chair, on la pique de menu lard, on la met mariner avec quelques gouſſes d'ail, on l'enveloppe enſuite de papier, & on la fait rôtir ainſi à la broche; lorſqu'elle eſt cuite, on la mange à la poivrade. La chair du faon de Daim ſe prépare de même, la marinade doit cependant être moins forte.

On a remarqué que la cervelle & la fraiſe de Daim ſont ſurtout un excellent manger. La fiente de cet animal engraiſſe prodigieuſement les terres qu'il fréquente, ſi on en croit Kolbé dans ſa deſcription du Cap de Bonne Eſpérance. La peau du Daim eſt très-eſtimée après qu'elle a été paſſée en huile chez les chamoiſeurs ou en megie; on en fait des veſtes, des culottes, des gants. Le Journal Œconomique du mois de novembre 1753, indique la maniere dont on prépare cette peau dans les Indes occidentales; nous l'allons rapporter ici.

Quand la peau eſt ôtée de deſſus l'animal, on l'étend d'abord ſur des cordes dans un endroit deſtiné pour la faire ſecher, on coupe le cerveau du Daim que l'on met ſur de la mouſſe ou du gaſon ſec, dans cet état on le fait ſecher au ſoleil ou auprès du feu pour le conſerver. Quand le temps de la chaſſe eſt paſſé, les femmes préparent les peaux; elles les mettent d'abord bien tremper dans un étang ou une foſſe pleine d'eau; enſuite avec une vieille lame de couteau enchaſſée dans un morceau de bois fendu en travers, elles en ôtent le poil, lorſque les peaux ſont encore humides. Ces peaux étant ainſi préparées, on les met avec une certaine portion de cerveau deſſeché dans une chaudiere ſur le feu, juſqu'à ce qu'elles ayent acquis un degré de chaleur plus grand que celui du ſang. Cette opération les fait écumer, & les

rend parfaitement nettes ; après quoi on les tord ſéparément avec de petits bâtons, juſqu'à ce que l'on ne puiſſe plus en faire ſortir une goutte d'eau. On les laiſſe en cet état pendant quelques heures, enfin on les déterre & on les met ſur une eſpece de chaſſis compoſé de deux perches traverſées par deux autres & attachées enſemble avec l'écorce même de ces perches. On les étend de toute leur longueur ſur des cordes, & à meſure que les peaux ſechent, on les gratte avec une hache émouſſée, ou bien avec un morceau de bois & de pierre applati, afin d'en faire ſortir l'eau & d'en détacher la graiſſe, on continue cette opération juſqu'à ce que les paux ſoient parfaitement ſeches. Voilà toute la façon qu'on leur donne, & une femme ſeule peut préparer ainſi huit ou dix peaux par jour.

DARD, c'eſt un petit poiſſon de riviere, qui eſt long comme un harang, il va fort vite dans l'eau, & s'y élance comme un dard, d'où lui eſt venu ſans doute ſon nom. Ce poiſſon eſt de la famille des poiſſons blancs, il eſt long de neuf doigts, il a le corps large & le muſeau pointu, il eſt couvert d'écailles moyennes & de petites lignes. La nâgeoire de l'anus eſt compoſée de dix arrêtes ; ſa couleur eſt entre le brun, le verd & le jaune ; ſon eſtomach eſt petit, ſon foie eſt blanc, on y trouve attachée la bourſe du fiel. Ce poiſſon eſt ordinairement fort gras ; ſa chair eſt molle, mais bonne, agréable au goût, elle paſſe même pour être ſi ſaine, qu'on dit en proverbe commun, *ſain comme le Dard.* Les pêcheurs donnent au Dard le nom de *Vandoiſe.*

DEBUCHER. C'eſt un terme de vénerie, qui ſignifie, faire ſortir le cerf de ſon fort & de ſon buiſſon.

DECHAPPERONNER, c'eſt-à-dire en terme de fauconnerie, ôter le chapperon d'un oiſeau, ou le morceau de cuir dont on lui couvre la tête quand on le lâche.

DÉCOUSURES, on ſe ſert de ce mot pour déſigner qu'un ſanglier a bleſſé un chien avec ſes défenſes.

DÉFENSES, on entend par ce nom les grandes dents de la machoire inferieure du ſanglier.

DEMANGEAISONS. Elles ſe font ſentir chez les chevaux dans differentes parties de leurs corps, comme à la tête, au col, aux cuiſſes, aux jambes, & même à la queue. Les vieux chevaux ſont attaqués de ce mal, ils ſe grattent ſans ceſſe; le poil de la partie grattée tombe, & elle ſe couvre d'une eſpece de farine blanche. Lorſque les demangeaiſons ſont violentes, l'animal s'écorche ſouvent à force de ſe gratter, il s'agite & s'échauffe, ce qui fait augmenter ſi fort le mal, que la toux ſurvient, & même la fievre.

Les cauſes de ces demangeaiſons ſont l'excès dans le travail, le trop d'embonpoint, & une nourriture trop échauffante. Pour la cure de cette maladie, on ſaignera l'animal, on réiterera même la ſaignée ſuivant le beſoin; on lui fera prendre interieurement des aperitifs délayans, des rafraîchiſſans, du foie d'antimoine; quant aux remedes exterieurs, les bains ſont les principaux; on tiendra donc en été le cheval dans l'eau pendant une heure, on le frottera avec de l'eau de vie & l'onguent ſuivant.

Prenez une livre de ſouffre & autant d'huile de noix; trois livres de pulpe de racine de patience ſauvage, broyez le ſouffre avec l'huile de noix, & après que la pulpe ſera mêlée, l'onguent ſe trouvera fait.

On fera auſſi très-bien de mettre le cheval à l'eau blanche & au ſon, ou à la paille moulue ou à la farine d'orge. Les dartres ſe traitent de même que les demangaiſons. Voyez auſſi ce que nous avons dit de ces maladies à l'art. *Cheval*.

DESERGOTER, ſignifie en terme de maréchalerie, fendre l'ergot des chevaux juſqu'au vif, pour délivrer les chevaux qui habitent les lieux marécageux, des veſſies pleines d'eau qui leur viennent aux

jambes ſous l'ergot. On pratique beaucoup cette opération en Hollande.

DESSOLER, c'eſt arracher la ſole à un cheval. La ſole eſt une eſpece de ſemelle de corne au-deſſous du pied, ſur laquelle le fer ne doit point porter. On deſſole les chevaux pour l'enclouure, l'encartelure, le javar encorné, les cloux de roue, &c. Cette opération demande un maréchal expert.

DOMESTIQUE, on donne ce nom aux animaux privés qu'on éleve dans les maiſons ou dans les baſſecours; les principaux ſont le cheval, le chien, le chat, la vache, la chévre, la brebis, le porc, &c. Nous parlons de chacun de ces animaux dans un article particulier; il n'y a que le Chat qui a été omis, c'eſt pourquoi nous en allons faire mention ici. Nous rapporterons auſſi quelques petits détails qui ont été oubliés dans l'article du Chien, pour ne rien laiſſer à deſirer à nos lecteurs.

Le Chat eſt un quadrupede qui a pour caractere diſtinctif vingt-ſix dents, douze inciſives, quatre canines plus longues que les autres, & dix molaires, dont quatre en deſſus, & ſix en deſſous; huit mamelles, dont quatre ſur la poitrine & quatre ſur le ventre, cinq doigts aux pattes de devant, ſeulement quatre à celles de derriere.

M. de Buffon décrit parfaitement le caractere de cet animal. Il eſt, dit-il, un domeſtique infidele, on ne le garde que par néceſſité, pour l'oppoſer à un autre ennemi encore plus incommode & qu'on ne peut chaſſer. Quoique cet animal ait de la gentilleſſe, ſurtout lorſqu'il eſt jeune, il a en même-temps une malice innée, un caractere faux, un minois hypocrite, un naturel pervers, que l'âge augmente encore & que l'éducation ne fait que maſquer. La forme du corps & le tempéramment ſont d'accord avec le naturel; le Chat eſt joli, leger, adroit, propre & voluptueux; la femelle eſt plus ardente que le mâle dans ce genre

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

Digitized by Google

n.° 3. Pag. 106. T. 2.

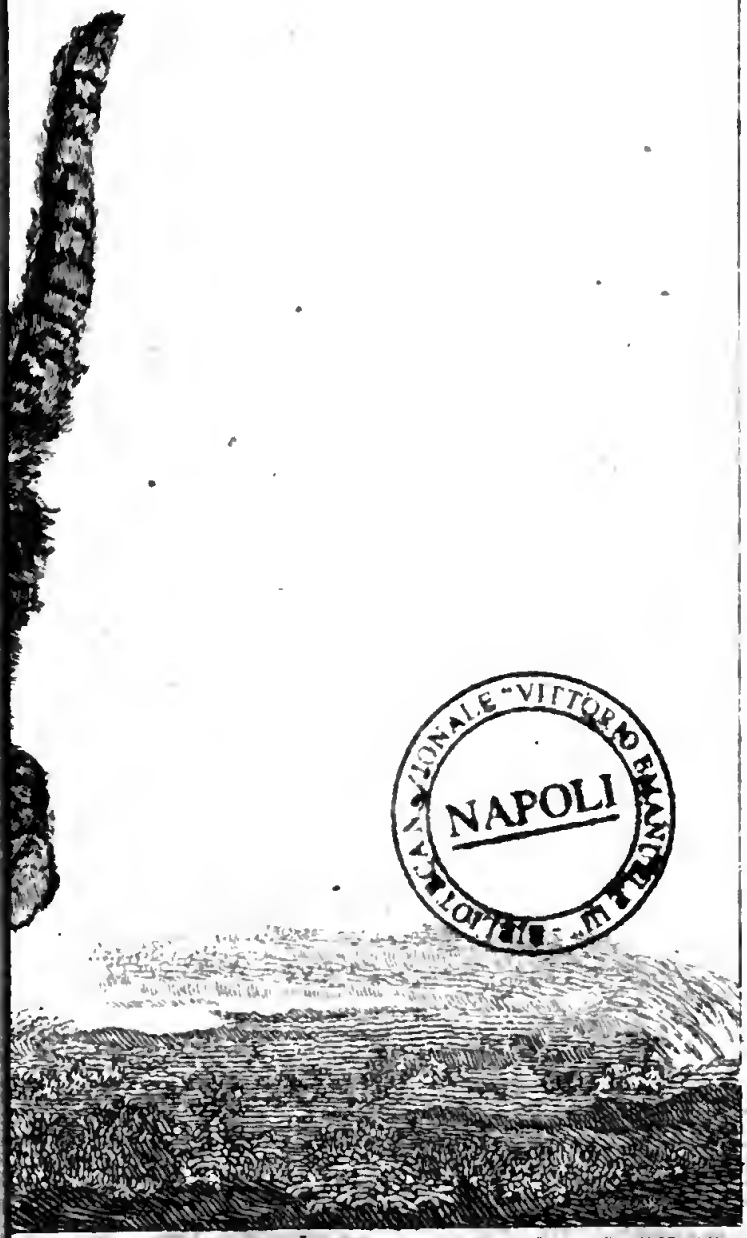

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE"
NAPOLI

n.° 4. Pag. 106. T. 2.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

d'animal, ce qui eſt très-rare ; elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle, elle annonce par de hauts cris la fureur de ſes deſirs, ou plutôt l'excès de ſes beſoins ; & quand le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le pourſuit, le mord, le force pour ainſi dire à la ſatisfaire, quoique les approches ſoient toujours accompagnées d'une vive douleur & de cris dans la Chatte. La cauſe de cette douleur dépend ſans doute de ce que la partie naturelle des mâles de ces animaux étant très-courte, ils ſont obligés de s'attacher à leur femelle avec leurs griffes & leurs dents, & les font par conſéquent beaucoup ſouffrir. Cette explication eſt plus probable que le ſentiment de ceux qui diſent que cela provient de ce que la ſemence de ces animaux eſt brulante. Le gland du mâle eſt heriſſé de papilles roides, piquantes & dirigées en arriere ; cette méchanique peut très-bien être encor une des cauſes de la douleur de la femelle dans l'accouplement.

Voyons actuellement la conformation exterieure & interieure du Chat. Il a, comme nous avons déjà dit, cinq doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de de derriere ; le pouce dans ſes pieds de devant eſt éloigné des autres doigts & articulé plus haut. Les doigts ne ſont gueres ſéparés les uns des autres, mais ils ſont unis en grande partie par des membranes ; les ongles en ſont crochus, & ils peuvent être retirés en dedans, & cachés entierement au gré de l'animal. Il a la tête ronde, le muſeau court, de longs poils de barbe, l'œil grand, la prunelle oblongue, la langue garnie de pointes ou de piquans qui la rendent fort rude au toucher, la queue très-longue. Tout le corps eſt ordinairement couvert de poils variés de brun, de jaunâtre & de blanchâtre ; le brun domine ſur le dos, & le blanchâtre ſous le ventre ; la queue eſt anpullée alternativement de noir & de blanc ſale & jaunâtre, & elle eſt terminée de noir. Telle eſt la robe des Chats ſauvages ; parmi les domeſtiques, il s'en trouve des

rougeâtres, des blancs, des noirs, des gris, de deux couleurs, comme blancs & noirs, blancs & gris, noirs & roux & même de trois couleurs, ſçavoir noirs, roux & blancs; on appelle ces ſortes de Chats tricolors: on a prétendu qu'il n'y avoit aucun Chat mâle de trois couleurs, nous n'oſerions aſſurer ce fait. Il y a encore quelques Chats qui tirent ſur le bleue, on les appelle vulgairement Chats des Chartreux.

Bluſius & Valentini ont donné une deſcription anatomique des parties interieures du Chat, qui eſt très-curieuſe. Le peritoine du Chat qu'ils ont diſſequées, étoit très-mince, aſſez gras au-deſſous du cartilage xiphoïde; l'epiploon étoit fort gros, attaché à un lobe droit du foie, à la rate, à l'eſtomach, au duodenum fait en forme de bourſe ou de ſac. L'inteſtin rectum étoit lié à la naiſſance de la queue par le moyen d'un ligament, parſemé de glandes miliaires, le cœcum long d'un pouce. Outre le rectum & le cœcum tout le reſte des inteſtins dans les Chats eſt uniforme, mais ſi tortueux, que quand on les étend trop violemment, ils ſe rompent preſque. Dans le duodenum il s'eſt trouvé à quatre doigts au-deſſous du canal choledoque, un petit ver de la groſſeur des ureteres; la tunique interne du ventricule eſt aſſez ridée; & ſes rides qui vont ſuivant la longueur du ventricule, ſont repliées en rond comme dans l'eſtomach du bœuf; le foie eſt diviſé en ſix lobes, & du milieu des deux lobes ſitués au côté droit ſort la veſicule du fiel, dont le col eſt comme variqueux, & le fond approchant de la forme d'un œil ſaillant: cette veſicule a deux branches, l'une qui va du foie au duodenum, pour l'expulſion des matieres fecales, l'autre qui naît de la veſicule même du foie. La veine cave va percer le diaphragme, après quoi elle s'inſere dans l'oreillette droite du cœur: aux deux côtés de la veine cave deſcendent deux nerfs qui portent le ſentiment au diaphragme, l'un à droite, l'autre à gauche. La

veine porte forme deux rameaux ; ſçavoir le meſenterique, qui va au meſentere, même juſqu'à l'extrêmité de l'inteſtin rectum, & le ſplenique qui va à la ratte. Du rameau ſplenique, il en part un autre nommé *celiaque*, parce qu'il embraſſe l'eſtomach ; les reins ſont fort amples, de la grandeur d'une groſſe noix, ayant quelques ſinus ou cavités pour filtrer l'urine. Aux deux côtés de la trachée artere deſcendent deux nerfs, un de chaque côté, qui vont à l'orifice ſuperieur de l'eſtomach, en diſtribuant çà & là des rameaux à la trachée artere & aux poumons. Les demi-cercles de la trachée artere ſont en devant diviſés comme dans l'homme, mais en arriere ils ſont unis par deux membranes, dont l'une eſt exterieure & charnue, l'autre interne & nerveuſe qui naît des extrêmités des cercles. Quand on fend la trachée artere, on y apperçoit differentes glandes, groſſes, petites, blanches, rouges, cendrées, variées ; les nerfs qui naiſſent de la ſixieme paire, s'inſerent à la tête de trachée artere, & ſe réfléchiſſent de chaque côté près de l'aorte comme dans le chien. Les ventricules, les oreilletes & les vaiſſeaux du cœur ſont auſſi diſpoſés de la même façon que dans les chiens. Le poumon a ſix lobes ; les teſticules ſont revêtus de quatre tuniques, dont la premiere eſt le ſcrotum, la ſeconde le dartos, la troiſieme l'erythroïde, & la quatrieme l'immediate. Au-deſſus de l'os pubis les vaiſſeaux ſpermatiques, tant les préparans que les deferans, ſortent par deux troux hors de l'abdomen pour ſe porter aux teſticules ; & dès que les vaiſſeaux préparans ſont parvenus aux teſticules, ils forment le corps qu'on appelle epididyme. Les deux veines émulgentes viennent de la veine cave, mais la gauche eſt près du double plus longue que la droite, elle eſt auſſi plus haute. Les ureteres naiſſent de la cavité des reins, & vont ſe rendre au col de la veſſie urinaire qui eſt attachée en deſſus au peritoine, & en deſſous à l'inteſtin rectum.

Le membre genital, aux deux côtés duquel ſont les teſticules attachés à la peau par le moyen d'une membrane, eſt long d'un demi doigt, appuyé inferieurement par deux muſcles oblongs dont l'un aboutit vers le milieu du ſphincter de l'anus. Le dedans de l'oreille eſt comme gravé, & l'etrier n'en eſt pas percé. Il y a dans le cerveau deux ventricules, dont deux ſont circulaires ; l'œil contient beaucoup d'humeur vitré & l'humeur aqueuſe en eſt un peu ſalée au rapport *d'Olaüs Borrichius*. L'uvée n'eſt point adhérente en devant à la cornée, de-là vient la facilité qu'ont ces animaux de dilater plus ou moins la pupille. Le nerf optique ſe porte preſqu'au milieu de l'œil, quoiqu'il décline vers le bas. L'œil eſt voilé en partie par une membrane épaiſſe, comme dans la volaille. Selon Willughby, on apperçoit au dedans de l'anus deux troux, un de chaque côté, d'où ſort une liqueur très-fetide, filtrée par de petites glandes couchées ſur le ſphincter.

Le Chat differe du lievre & du lapin en ce que les glandes ſont ſituées en dedans de l'anus ſans avoir de vaiſſeaux pour recevoir & contenir la liqueur, comme il y en a dans ces animaux ; la verge n'eſt point oſſeuſe, elle eſt flechie en arriere, il y a des glandes proſtates, mais il n'a aucune véſicule ſeminale.

En Europe les Chattes entrent communément en chaleur au printemps & en automne, mais dans les Indes elles y ſont preſque toute l'année ; elles font l'amour pendant la nuit, on les entend pour lors miauler en grondant l'une contre l'autre dans les greniers, & roulent leurs voix comme des enfans qui pleurent. Les mâles tout apprivoiſés qu'ils ſoient, deviennent farouches dans ce temps, ils quittent le logis, & vont roder de côté & d'autre. On les châtre afin de les rendre plus gros, plus doux & plus ſedentaires. Boyle rapporte qu'en 1684 un gros Rat s'accoupla avec une Chatte à Londres ; il eſt né de cet accouplement des

petits qui tenoient de la nature de l'un & de l'autre de ces animaux ; on les éleva dans la ménagerie du Roi d'Angleterre. Les Chattes portent leurs petits pendant cinquante-ſix jours, chacune de leurs portées eſt pour l'ordinaire de 4, 5, ou 6 ; elles mettent bas dans un endroit écarté des mâles, parce que ceux-ci ſont ſujets à dévorer leur progeniture. Elles ont un ſoin particulier de leurs petits ; elles ne les quittent preſque point, de peur qu'on ne les leur enleve ; elles ſe jettent avec fureur ſur les chiens & autres animaux qui voudroient en approcher. Quand on les inquiete trop, elles ſe ſervent de leurs gueules pour prendre leurs petits par la peau du cou & les tranſporter dans un autre lieu. Ces meres qui ſont pour l'ordinaire ſi ſoigneuſes, ſi tendres, deviennent quelquefois dénaturées & dévorent alors leurs petits qui leur étoient auparavant ſi chers, ce qui doit paroître ſingulier.

On voit des monſtres parmi les Chats comme parmi les autres animaux ; il s'eſt trouvé des Chats à deux têtes, d'autres à ſix pattes ; on en a encore vû qui ſont nés avec des pattes d'Oye, & d'autres avec des cornes ſur la tête. Clauderus rapporte dans les ephemerides d'Allemagne, qu'une Chatte s'étant accouplée avec un Ecureuil, fit trois petits chats & un petit écureuil qu'on eſtimoit beaucoup pour cette raiſon. Roſinus lentilius fait mention d'une Chatte, dont on avoit noyé les petits, & qui ſe laiſſa tetter par un écureuil. La familiarité entre ces deux animaux fut à la ſuite ſi grande, que la Chatte n'auroit pas pû chérir plus tranquillement ſes petits, qu'elle chériſſoit l'écureuil, ni l'écureuil ſa propre mere.

Les Chats ſont parvenus à leur parfait accroiſſement à l'âge de quinze à dix-huit mois ; ils n'attendent pas ce temps pour engendrer, ils le font ſouvent avant l'âge d'un an, ils continuent enſuite de le faire pendant toute leur vie qui ne paſſe guères la douzieme année ; ces animaux ſont cependant très-durs, très-

vivans & ont plus de nerfs & plus de reſſorts que d'autres animaux qui vivent plus long-temps ; ils deviennent d'eux-même ſans être dreſſés, de très-habiles chaſſeurs ; leur naturel eſt ennemi de toute contrainte, il les rend même incapables d'une éducation ſuivie. La patience & l'adreſſe ſont les deux qualités qui les rendent ſi propres pour la deſtruction des ſouris, ils reſtent long-temps immobiles pour les épier, & ce n'eſt que très-rarement qu'ils manquent leur coup. Les Chats voyent très-bien pendant la nuit, c'eſt par cette raiſon que les ténèbres ne les empêchent pas d'atraper leur proye ; leur pupille ſe dilate pour lors ſingulierement ; d'ovale & étroite qu'elle étoit, elle devient ronde & large & raſſemble les rayons lumineux qui peuvent encore ſubſiſter. On rapporte dans les Mémoires de l'Académie, que ſi on vient à plonger un Chat dans l'eau & que ſi on tourne alors ſa tête de façon que ſes yeux ſoient directement oppoſés à une grande lumiere, il arrive différens phénomenes qui ont beaucoup partagé dans le temps les Académiciens ; 1°. malgré la grande lumiere, la prunelle du Chat ne ſe retrecit point, elle ſe dilate aucontraire, mais quand on retire de l'eau l'animal vivant, ſa prunelle ſe reſſerre. 2°. On apperçoit diſtinctement dans l'eau le fond des yeux de cet animal, qu'on ne peut pas certainement voir à l'air ; comme ces deux phénomènes ſont plus curieux qu'utiles, nous ne nous arrêterons pas ici à entrer dans aucune explication à leur ſujet.

Quoique les Chats ſoient des animaux très volontaires, on peut cependant leur apprendre à faire pluſieurs tours de paſſe paſſe, à danſer en cadence, à ſauter dans un cerceau, ou par deſſus un bâton, à contrefaire le mort. Il n'y a que quelques années qu'on a vu à la foire de Saint Germain, un concert de Chats dreſſés tout exprès. Ces animaux habillés uniformement, étoient portés dans des ſtalles avec

un

un papier de muſique devant eux & au milieu d'eux étoit un ſinge qui battoit la meſure ; à ce ſignal réglé, les Chats faiſoient des cris ou miaulemens dont la diverſité formoit un ſon tout à fait riſible ; cette muſique diſcordante étoit accompagnée par quelques violons ; beaucoup de perſonnes alloient à ce ſpectacle ſingulier, pour ſe déſopiler, comme on dit communément, la rate.

Les Chats ſont tellement paſſionnés pour la liberté, que quand ils l'ont une fois perdue, ils n'ont d'autres ſentimens que de chercher à la recouvrer. M. l'Emery en rapporte un exemple palpable ; il mit un jour par curioſité un Chat dans une cage de fer, il y fit entrer pluſieurs ſouris, le Chat ne ſe branla pas ; il ſe tint aſſis avec ſa gravité ordinaire & ne fit aucune action qui annonçât qu'il s'alloit jetter ſur ce prétendu gibier ; les ſouris, au contraire, qui avoient d'abord été épouvantées par la préſence de leur ennemi commun, s'approcherent de lui & commencerent même a s'apprivoiſer ; le Chat leur donna d'abord pour les reprimer à chacune un petit coup de pate, ce qui les étourdit pour quelques momens, mais elles ſe releverent bientôt après & revinrent à la charge ; le Chat ſouffrit le badinage pendant quelque temps ſans s'en embaraſſer beaucoup, mais enſuite il en devint fort inquiet ; M. l'Emery les ſépara enfin en ouvrant la cage ; il n'arriva rien de tragique dans cette rencontre, aucun des animaux ne perdit la vie.

Comme on éleve les Chats dans les maiſons, il n'eſt preſque perſonne qui ne connoiſſe leur caractère, leurs ruſes & leurs allures, nous en avons déjà donné quelques idées au commencement de cet article ; ils ſont fins, adroits, legers, agiles à la courſe, familiers, careſſans, voleurs, gourmands, traîtres, ennemis mortels des rats, des ſouris, des petits oiſeaux, des ſerpens & des lézards ; rien n'eſt plus

ſurprenant que de voir avec quel ſilence, avec quelle légereté ils ſe gliſſent pour attraper un oiſeau ſans en être apperçus, avec quelle ſubtilité, avec quelle conſtance ils font le guet pour attraper une ſouris, ils dorment volontiers pendant le jour pour veiller de nuit, ils parcourrent tous les coins des bâtimens; ils s'exercent à grimper, à ſauter, à faire des ruſes; le poiſſon eſt aſſez de leur goût, quelquefois même auſſi les lapreaux & les levreaux; ces animaux n'épargnent pas même leurs propres eſpeces, comme nous l'avons déjà obſervé, puiſqu'ils mangent quelquefois leurs petits; leurs friandiſes & leurs lubricités ſont toujours cauſe de leur perte; ils aiment les endroits chauds, ils ſe tiennent en hyver près des foyers & des poëlles; auſſi ſe brulent-ils ſouvent les poils, & ſont-ils ſujets à mettre le feu dans les maiſons; ils aiment la propreté & ſe plaiſent à être couchés mollement; ils ont la plus grande attention à cacher leurs excrémens, à polir leurs poils, à ſe lécher perpétuellement les pattes, le ventre, la queue & toutes les autres parties de leurs corps, autant qu'ils le peuvent.

Charles Etienne & Jean Lieubault, obſervent d'après les préjugés populaires, que ſi le Chat après avoir long-temps léché ſa patte, la paſſe pluſieurs fois par-deſſus ſon oreille, c'eſt ſigne de pluye. Nous n'avons aucun animal qui craigne plus de ſe mouiller les pieds que le Chat, l'eau eſt ſi contraire à ſon tempérament, que quand il ſe trouve mouillé, il court riſque d'en mourir, s'il ne ſe léche pas promptement. Le Chat s'affectionne à la maiſon où il a été élevé, il y demeure par préférence à toute autre, & quand ſon maître déloge, il ne le ſuit pas dans une autre maiſon comme le chien; on a beau le mettre dans un ſac & le tranſporter ailleurs, il revient toujours à ſon premier domicile. Cet animal ſe plait à être flatté de la main de l'homme avec

lequel il eſt familier, principalement à la tête, au col & au dos ; pour jouir même plus long-temps de ce plaiſir il paſſe & repaſſe ſous la main qui le flatte en ſe dreſſant ſur les pieds de derriere ; il ſe frotte encore contre les jambes des aſſiſtans en ronflant avec un doux murmure.

L'uſage des ongles du Chat, de même que de ceux du tigre, dépend d'une méchanique qui lui eſt particuliere ; ils ne s'uſent pas par le frotement de la marche, l'animal les cache & les retire dans leur foureau par le moyen de la contraction des muſcles qui les attachent, il ne les fait ſortir que quand il s'en veut ſervir pour frapper, déchirer & s'empreſſer de gliſſer ; l'artifice de ces ſortes d'armes, offenſives tout à la fois & défenſives, mérite ſpécialement l'attention des anatomiſtes ; le talon du Chat n'eſt pas beaucoup éloigné du reſte du pied ; il s'en peut par conſéquent ſervir pour s'aſſeoir aiſément ou plutôt pour s'accroupir.

Mathiole prétend d'après pluſieurs exemples qu'il rapporte que l'haleine des Chats peut cauſer la pulmonie à ceux qui la reſpirent trop fréquemment. Il s'eſt trouvé des perſonnes qui ont eu une antipathie ſinguliere pour ces ſortes d'animaux. Henri III. Roi de France, haiſſoit tellement ces animaux, que dès qu'il en voyoit il changeoit de couleur & tomboit en ſyncope.

Une obſervation qu'on fait journellement au ſujet des Chats, c'eſt que quand ils tombent de très-haut, ils ſe retrouvent toujours ſur leurs pattes, quoiqu'ils les euſſent d'abord tournées vers le ciel & qu'ils paroiſſent devoir tomber ſur le dos. Les Phiſiciens diſent que cet effet dépend de ce que dans l'inſtant de la chutte, ces animaux recourbent leurs corps, & font un mouvement méchanique comme pour le ſoutenir ; d'où réſulte une eſpece de demi-tour, qui rend à leur corps le centre de gravité & les fait

tomber ſur les pattes : les Chats lappent pour boire, comme tous les quadrupedes qui ont la babine ou levre inférieure plus courte que la ſupérieure.

Quelquefois ces animaux enragent, leur morſure eſt alors auſſi dangereuſe que celle des autres animaux enragés ; mais ils n'enragent pas d'eux-mêmes comme les Chiens, quoi qu'on ait prétendu mal-à-propos que l'odeur des parfums leur occaſionnoit cet accident. L'odorat des Chats eſt auſſi ſubtil que leur ouie ; ils aiment l'odeur de la racine de valeriane des jardins, de cataire, & de marum : quand ils en ſentent ils y accourent, ils s'en frottent avec plaiſir, ils lèchent enſuite ces plantes, ils les baiſent en les mordant de tems en tems, en ſe roulant deſſus, en ſautant tout à l'entour, & en faiſant mille ſingeries.

Rien n'eſt plus malin au jeu qu'un jeune Chat ; dès qu'il apperçoit quelque objet qu'on a ſuſpendu, ou tiré, ou remué, il y ſaute incontinent, il tâche de l'attraper, il employe ſa gueule & ſes griffes ; tantôt il recule, tantôt il avance, il le ſaiſit de nouveau, le lache, le reprend, le frappe, le jette en l'air. Quand il ne trouve aucun objet, il mord ſouvent ſa propre queue, il la fait même jouer entre ſes pattes, il s'enfuit enſuite comme effrayé, & revient tout-à-coup avec un air fier & menaçant. Par ſes ſauts, par ſes bonds, par ſes geſticulations étonnantes, il amuſe & divertit les enfans & même les perſonnes raiſonnables qui y prennent des momens de récréation.

Tout ce que nous avons rapporté juſqu'à préſent concerne le Chat domeſtique ; le Chat ſauvage n'en differe que très-peu. Il eſt plus gros, plus fort, ſes levres ſont noires, ſon poil eſt un peu rude, ſes oreilles ſont plus roides, ſes couleurs ſont plus conſtantes, & ſa queue eſt plus groſſe. Il n'y a en France qu'une ſeule eſpece de Chat ſauvage : on la trouve dans preſque toutes les contrées ; les Chats d'angola ſont actuellement très multipliés à Paris ; la beauté de

cette race dépend ſans doute de l'influence du climat dont ils ſont originaires. Le continuateur de la matiere medicale de Geoffroy dit avoir vû chez une Demoiſelle une Chatte qui avoit dix-huit ans paſſés, & qui produiſoit encore, quoique ces animaux paſſent pour ne vivre au plus que douze ans. M. Granger, correſpondant de l'académie des ſciences, a fait part à M. de Reaumur d'une hiſtoire particuliere qui mérite bien d'avoir place ici par rapport à ſa ſingularité; elle s'eſt paſſée au Caire.

De jeunes gens Cophtes qui buvoient quelquefois enſemble, voulant rabattre la vanité d'un d'entre eux qui ſe piquoit d'être le plus fort, s'aviſerent de lui diſſoudre à ſon inſçu un gros d'opium dans un verre de vin qu'il devoit boire. Ils prétendoient l'endormir par-là, & le faire paroître vaincu en peu de temps; quelques heures après avoir pris cette boiſſon le jeune homme fut en délire, il extravagua & tomba quelque temps après dans un aſſoupiſſement profond. Le lendemain ſes camarades l'allerent voir pour jouir de leur fauſſe victoire; mais ils furent bien ſurpris de le trouver ſans pouls, livide, la bouche fermée, en un mot, mourant. On alla chercher le prêtre qui étoit en même-tems médecin, il tourmenta inutilement le malade par les remedes les plus violens; on appella auſſi M. Granger, mais le malade étoit mort à ſon arrivée, la maladie n'avoit duré que quinze heures. Le cadavre étoit couvert de tumeurs livides aux bras & aux cuiſſes en forme de louppes, groſſes comme la tête d'un enfant de quatre mois, il en ſortoit une odeur inſupportable: ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt que deux ou trois cent Chats des maiſons voiſines de celle du mort s'y rendirent à la hâte & en foule; on les prit pour des ſorciers métamorphoſés qui venoient enlever le cadavre. M. Granger & le prêtre eurent beau dire que c'étoit de véritables Chats attirés par l'odeur du corps, quoique très mauvaiſe, les aſſiſtans

n'en furent perſuadés que quand on eut ouvert la porte du lieu où étoit ce corps, & qu'on vit auſſitôt les Chats ſauter deſſus & le lecher avec une ſi grande avidité, que ſi on les eut laiſſé faire, ils l'auroient dévoré. Les maladies des Chats ne ſont pas encore connues, non plus que les remedes qui leur conviennent; la plus commune eſt le vomiſſement, ils n'ont pas plutôt rendu leurs alimens, qu'ils ſe trouvent ſoulagés; nous ne nous étendrons donc pas ici à cette occaſion.

Les Egyptiens révéroient les Chats comme un Dieu, ils l'adoroient ou ſous ſa forme naturelle, ou ſous la figure d'un homme à tête de Chat. Celui qui tuoit un de ces animaux, ſoit par inadvertence, ſoit de propos déliberé, étoit ſéverement puni. S'il en mouroit un naturellement, toute la maiſon ſe mettoit en deuil, on ſe raſoit les ſourcils, on embeaumoit l'animal, on l'enſeveliſſoit, on le portoit à Bubaſte dans une maiſon ſacrée; on l'y inhumoit avec tous les honneurs de la ſépulture. Herodote raconte que quand il arrivoit quelque inconvénient en Egypte, les Chats des maiſons étoient agités d'un mouvement divin; les propriétaires oublioient le danger où leurs perſonnes & leurs biens étoient expoſés, pour conſiderer ce que les Chats faiſoient: ſi malgré les ſoins qu'ils prenoient pour conſerver dans cet inſtant ces animaux, il s'en élançoit quelques-uns dans les flammes, ils en prenoient un grand deuil.

Geſner rapporte qu'en Suiſſe on mange quelquefois, du moins de certaines perſonnes, des Chats ſauvages; on les regarde dans ce pays comme un mets délicieux, on leur coupe à cet effet la tête & la queue. Si on en croit le même auteur, on en mange auſſi dans la Gaule Narbonnoiſe, mais on les expoſe auparavant tout écorchés pendant la nuit, un jour ou deux à l'air, pour qu'étant mortifiés, ils deviennent tendres, & qu'ils exhalent en même-tems leur odeur forte. A Paris on

mange communément de la chair de Chat domeſtique, elle a un auſſi bon goût que celle du lapin & du lievre, mais il faut qu'elle ſoit graſſe. On employe en medecine l'animal en ſon entier & ſa graiſſe. On eſt dans l'habitude parmi le peuple de fendre un Chat par le dos,& de l'appliquer tout chaud dans la pleureſie ſur le côté douloureux, on l'y laiſſe 15 ou 18 heures, juſqu'à ce que le malade ne puiſſe plus en ſupporter l'odeur, après quoi on l'ôte pour le jetter. Ce cataplaſme réuſſit aſſez ſouvent, il paſſe pour réſolutif & diſcuſſif, c'eſt un des meilleurs topiques qu'on puiſſe mettre en uſage dans cette maladie. Si on en croit Etmuller, la décoction d'un Chat vivant cuit dans l'eau juſqu'à ce que la chair quitte les os, guerrit les animaux malades, ſi on la leur fait avaler. Redelius rapporte qu'une jeune fille fut guérie d'une fievre tierce opiniâtre, en buvant du petit lait dans lequel on avoit lavé un Chat, ce remede la fit beaucoup ſuer, & emporta la fievre. On eſtime beaucoup la graiſſe de Chat, ſurtout celle du ſauvage, elle eſt chaude, émolliente, pénétrante & réſolutive. On en fait un liniment ſur le nombril des épileptiques, on en frotte auſſi les membres atrophiés, on facilite par ce moyen leur nutrition.

L'oreille d'un Chat vivant, ſelon l'Emery, réſoud le panaris & en empêche les progrès, ſi on met le doigt pluſieurs fois le jour dans cette oreille, & ſi on l'y laiſſe un quart d'heure chaque fois. L'Emery fait entrer la graiſſe de Chat dans l'onguent nervin de ſa pharmacopée.

Les pelletiers apprêtent la peau du Chat & en préparent diverſes fourures. Les peaux de Chats ſauvages ou *Chats harets*, ſont de couleur brune ou griſe; on en tire beaucoup de Moſcovie, l'Eſpagne fournit auſſi une quantité de cette pelleterie.

Les Dames Chinoiſes ont des Chats domeſtiques à oreilles pendantes dont les poils ſont fins & très-longs.

Ces caracteres joints à la diverſité des couleurs, ſont des ſignes évidens de la longue durée de leur domeſticité ſelon M. de Buffon. Les Chats du Cap de Bonne Eſpérance ſont d'une couleur bleue ou plûtôt d'une couleur d'ardoiſe; les Chats de la Perſe ont la couleur des Chats chartreux, leurs poils ſont longs, doux & ſoyeux; la queue des Chats angola eſt fort longue & garnie de poils longs de cinq ou ſix doigts. Ces ſortes de Chats l'étendent & la renverſent ſur leurs dos en forme de panache, comme font les écureuils.

Le Chien eſt auſſi comme nous avons dit, un animal domeſtique. Nous en avons parlé dans ſon article; mais comme nous avons oublié alors quelque choſe qui le concernoit encore, nous l'allons rapporter ici.

On trouve dans la 49me feuille de la gazette ſalutaire de l'année 1763, un remede qu'on dit excellent contre l'épidémie qui a regné chez ces animaux pendant le courant de la même année. Ce remede conſiſte uniquement à faire prendre trois grains d'émétique dans du bouillon à l'animal malade, & à lui donner du bouillon une heure ou deux après; on lui fait boire pendant la journée de l'huile d'olive, on prend enſuite une ou deux priſes de tabac, on le mêle avec de l'huile, on en remplit une petite ſeringue, & on en injecte dans les narines du Chien pluſieurs fois le jour. Si le remede ne le fait pas éternuer, on remplace le tabac par deux goutes de vinaigre. Nous avons parlé à l'art. *Chien* de la nature de cette épidémie.

Les ſieurs Theodore Mayern & Robert Gordon ont publié dans les journaux Anglois de l'année 1751, differentes recettes contre la morſure des Chiens enragés; ils ont fait précéder ces recettes d'une liſte des differentes rages ou maladies auxquelles ces animaux ſont ſujets; ils nomment la premiere la rage chaude, elle eſt ſelon eux incurable; les Chiens qui en ſont

attaqués ſautent ſur tout ce qu'ils peuvent rencontrer, & ils ne peuvent vivre que quatre jours. La ſeconde eſt la rage courante, elle ne peut pareillement ſe guérir; elle n'attaque les Chiens que par intervalle; ils ne laiſſent pas cependant quelquefois de vivre juſqu'à neuf mois. La troiſieme eſt la rage muë; c'eſt une maladie dans le ſang. La quatrieme eſt la rage épileptique, elle a ſon ſéjour dans la tête; c'eſt une eſpece d'épilepſie. La cinquieme eſt la rage de flétriſſement, elle réſide dans les inteſtins qui ſont pour lors extraordinairement flétris. La ſixieme eſt la maladie d'aſſoupiſſement; elle eſt occaſionnée par de petits vers qui ſe trouvent dans l'orifice de l'eſtomach: les Chiens qui en ſont attaqués, courent en dormant. La ſeptieme enfin & derniere eſt la maladie rhumatique, la tête s'enfle beaucoup, & les yeux deviennent jaunes. Telles ſont ſuivant ces auteurs les maladies ordinaires aux Chiens. Les cinq dernieres ne ſont pas proprement des rages, mais cependant les Chiens qui s'en trouvent affectés, ne mangent pas plus que s'ils étoient enragés. Ils vivent huit ou neuf jours ſans faire mal à perſonne, après quoi ils crevent faute de nourriture. Les deux premieres maladies ſe communiquent par l'haleine des Chiens, comme la peſte. Les dernieres ſont également contagieuſes, elles peuvent cependant être guéries.

Prenez pour recette contre la rage, de la racine de ſerpentaire de virginie, fleurs de l'herbe de S. Jean cueillies dans leur primeur, de chacune parties égales, réduiſez-les en poudre très-fine, délayez cette poudre dans une liqueur appropriée. La doſe pour un Chien eſt depuis un gros juſqu'à un gros & demi à faire prendre avant le neuvieme jour depuis la morſure: ou bien:

Prenez feuilles de rhue arrachées de la tige & broyées, ſix onces, thériaque de Veniſe, quatre onces, ail épluché & broyé pareille quantité, limaille fine d'étain auſſi à pareille doſe; jettez le tout dans du

vin de Canarie ou dans de bon vin blanc, ou dans une pareille quantité de la meilleure bierre d'Angleterre. Laiſſez digérer ou bouillir doucement ce mélange au bain marie pendant quatre heures dans un vaiſſeau de terre bien bouché, ſans en laiſſer exhaler la vapeur; exprimez enſuite ce mélange, & paſſez la liqueur : la doſe eſt de quatre à cinq onces qu'on donne au Chien mordu, immédiatement après la morſure, on réitere ce remede pluſieurs jours de ſuite ; on applique le marc qui reſte du mélange ſur la plaie, & on le renouvelle tout les vingt-quatre heures. Nous paſſons ici ſous ſilence les autres formules indiquées contre la rage, nous aurons occaſion d'en parler à l'article concernant cette maladie.

DOGUE, c'eſt un Chien de la grande eſpece, très aiſé à apprivoiſer:on s'en ſert pour garder les maiſons, ou pour combattre contre les taureaux & autres bêtes. Voyez art. *Chien*.

DONZELLE, c'eſt un petit poiſſon de rocher, il paſſe pour le plus beau de la méditerranée, ſon corps eſt oblong, menu, de la groſſeur du pouce, ſon dos eſt d'un ver noirâtre, & ſes côtés paroiſſent revêtus des couleurs de l'arc-en-ciel ; il a les écailles très-fines, les nâgeoires épineuſes, les yeux petits, la prunelle noire, l'iris rouge, les dents fort blanches, aigues & crochues ; il a l'anus placé au milieu du ventre, & deux nâgeoires au dos & au ventre. Ce poiſſon nâge en troupe ; on en voit beaucoup à Gênes & à Antibes : il vient mordre les perſonnes qui ſe baignent dans la mer ; on le pêche à la ligne.

DORÉE, *poiſſon de S. Pierre*, c'eſt un poiſſon qui habite l'océan & la méditerranée ; il a depuis un pied juſqu'à ſeize pouces de longueur ; il eſt d'une forme plate, & d'une épaiſſeur preſque égale dans toute ſon étendue ; la tête & le dos de la Dorée ſont de couleur brune, les nâgeoires noires, & les côtés dorés ; on remarque au milieu de ſon corps une tache ronde, large d'un demi pouce.

Ses écailles ſont ſi petites qu'à peine peut-on les appercevoir ; il regne une ligne tortueuſe fort diſtincte de ſa tête à ſa queue ; ſes yeux ſont grands, au-deſſus deſquels ſe trouvent deux aiguillons, dont la pointe eſt tournée vers la queue ; il en a encore dix autres ſur le dos, mais ils ſont de grandeurs inégales. D'entre deux aiguillons ſortent des poils ſemblables à des ſoies de cochon, à la racine deſquels il y a de petits os qui reſſemblent à des cloux à deux têtes, dont l'une eſt tournée vers la tête & l'autre vers la queue. Ce poiſſon a au bas du ventre une nageoire fournie de cinq aiguillons, le reſte de ſon ventre eſt garni d'os tranchans comme des couteaux. Au-deſſus & au-deſſous de ſes ouies ſe trouvent quatre nâgeoires, la queue fait la derniere de ces nâgeoires, elle eſt compoſée de quinze piquans branchus ; quand le poiſſon l'étend, ſon extrêmité eſt circulaire. La bouche de la Dorée eſt très fendue & ouverte, accompagnée de quatre ouies de chaque côté ; ſes boyaux ſont menus & entortillés les uns dans les autres ; ſes œufs ſont rouges, ſon foie eſt blanc, ſa rate eſt rouge & petite ; la partie baſſe de ſon cœur eſt rouge, le haut & le milieu tirent ſur le blanc.

Ce poiſſon vit de cadavres & de poiſſons vivans : il s'appelle Dorée à cauſe de la couleur jaune qui paroît ſur ſes côtés. Le peuple lui donne le nom de poiſſon de S. Pierre, parce qu'il s'imagine que cet Apôtre tira autrefois de ſa gueule la piece de monnoie qui ſervit, ſuivant l'Evangile, à payer le tribut aux Empereurs Romains.

La chair de la Dorée eſt moins dure que celle du Turbot, mais elle eſt de bon ſuc & de facile digeſtion La pêche en étoit auſſi lucrative chez les anciens, qu'elle l'eſt encore actuellement chez les modernes.

DRAGON DE MER, c'eſt un poiſſon de mer à nâgeoires épineuſes, qu'on pêche également dans l'ocean & la mediterranée. Celui de l'ocean eſt long

d'une coudée, tandis que celui de la méditerranée n'a tout au plus qu'un pouce de grandeur. Le Dragon de mer eſt long & ſerré depuis la tête juſqu'à la queue. Le ſommet de ſa tête va de niveau avec ſon dos ; ſa bouche eſt fort grande, lorſqu'elle eſt fermée, elle paroit pointue ; ſa mâchoire inférieure eſt beaucoup plus longue que la ſupérieure ; il ſe trouve une infinité de petites dents, tant aux deux mâchoires qu'au palais & à la langue. Ses deux mordans ſont placés ſur le ſommet de la tête, & munis d'un petit aiguillon ; ſes yeux ſont d'un beau verd, placés auſſi ſur le haut de la tête, ils ſont aſſez voiſins l'un de l'autre & couverts d'une membrane ; on croiroit à les voir qu'ils ſortent de la tête, leur iris eſt de couleur d'or, & les orbites ſont grands & munis de deux aiguillons. La membrane des ouies eſt compoſée de ſix arrêtes larges ; la couleur du dos eſt plus obſcure que celle du ventre qui eſt blanche ; les nâgeoires du dos ſont ſillonnées dans toute leur longueur, & tout le corps eſt marqué de lignes obliques ; les flancs de ce poiſſon ſont ſerrés, ſon ventre imite en quelque façon la faulx pour la forme ; ſa queue eſt fourchue ; quand elle eſt étendue, elle paroît égale. Ce poiſſon a en tout huit nâgeoires, deux au dos, autant à la poitrine & au ventre, une à l'anus & une à la queue. Toutes ces nâgeoires, quoique cartilagineuſes, ſont très-fortes, faites en forme d'alênes, rudes & rameuſes depuis le milieu juſqu'au bout ; indépendamment des petits aiguillons que ce poiſſon porte aux orbites des yeux, il a ſur la tête un autre aiguillon fort & pointu.

Le Dragon de mer a quelques rapport avec le ſcorpion, quant à ſa façon de vivre ; ſa chair eſt tendre, ferme, de bon goût & facile à digerer ; on le pêche dans les mois de Juin & Juillet. Quand il ſe ſent pris, il ſe débat avec force, & tâche enſuite de ſe cacher ſous la bourbe. On regarde ce poiſſon comme venimeux, mais rien n'eſt plus faux ; voyez ce que

nous en avons dit dans nos lettres ſur les animaux, années 1769 & 1770. La piqûre des aiguillons de ce poiſſon eſt cependant dangereuſe, auſſi ne le manie-t-on qu'avec précaution. Ces aiguillons ſont la ſeule défenſe du Dragon de mer contre les pêcheurs. L'eſprit de vin eſt un excellent antidote contre ces piqûres meurtrieres.

DUC. C'eſt un oiſeau de nuit & en même temps de proie ; on diſtingue trois eſpeces de Duc ; le grand, le moyen & le petit. Les poëtes ont dédié le grand Duc à Junon, il eſt, dit M. de Buffon, le roi de cette tribu d'oiſeaux, qui craignent le jour, & qui ne volent que lorſqu'il s'éteint. Cet oiſeau paroît au premier coup d'œil auſſi gros, auſſi fort, que l'Aigle commun, il eſt néanmoins plus petit, & il a les proportions du corps bien différentes ; les jambes, le corps & la queue du grand Duc ſont plus courtes que celles de l'Aigle, ſa tête eſt beaucoup plus grande, & ſes aîles bien moins longues ; l'étendue de ſon vol n'a qu'environ cinq pieds.

Cet oiſeau ſe diſtingue à ſa groſſe figure, à ſa tête noire, aux cavernes larges & profondes de ſes oreilles, aux deux aigrettes qui ſurmontent ſa tête, & qui ſont élevées de plus de deux pouces & demi, à ſon bec court, noir & crochu, à ſes grands yeux fixes & tranſparens, à ſes larges prunelles noires & environnées d'un cercle de couleur orangée, à ſa face entourée de poils ou plûtôt de petites plumes blanches & décompoſées, qui aboutiſſent à une circonférence d'autres petites plumes friſées ; à ſes ongles noirs, très-forts & très-crochus ; à ſon cou très-court ; à ſon plumage d'un roux brun taché de noir & de jaune ſur le dos, & de jaune ſur le ventre, marqué de taches noires & traverſé de quelques bandes brunes mêlées aſſez confuſément ; à ſes pieds couverts d'un duvet épais & de plumes rouſsâtres juſqu'aux ongles, enfin à ſon cri effrayant, *hûihou*, *hoûhou*, *boûhou*, *poûhou*,

qu'il fait retentir dans le ſilence de la nuit, lorſque tous les animaux ſe taiſent ; il ſe réveille alors, il les inquiete, les pourſuit & les enleve, ou les met à mort pour les dépecer & les emporter dans les cavernes qui lui ſervent de retraite, auſſi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées & ſituées au-deſſus des montagnes. Il deſcend rarement dans les plaines, & ne ſe perche pas volontairement ſur les arbres, mais ſur les égliſes écartées & ſur les vieux châteaux. Sa chaſſe la plus ordinaire ſont les jeunes lievres, les lapins, les taupes, les mulots, les ſouris ; il les avale toutes entieres, & il en digere la ſubſtance charnue, il vomit le poil, les os & la peau en pelottes arrondies : il mange auſſi les ſauve-ſouris, les lezards, les crapauds, les grenouilles & en nourrit ſes petits ; il chaſſe alors avec tant d'activité, que ſon nid regorge de proviſions : il en aſſemble pluſqu'aucun autre oiſeau de proie. Tel eſt le caractére du grand Duc d'après le célèbre M. de Buffon.

L'eſpece du grand Duc n'eſt pas ſi nombreuſe en France que celle des autres hiboux, dont il fait partie, il n'eſt pas même ſûr que ces oiſeaux reſtent au pays toute l'année, ils y nichent cependant quelquefois ſur des arbres creux, & plus ſouvent dans des cavernes de rochers, ou dans des troux de hautes & vieilles murailles : leur nid a près de trois pieds de diametre, il eſt compoſé de petites branches de bois ſec entrelaſſées de racines ſouples & garni de feuilles en dedans : on ne trouve ſouvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, & rarement trois, la couleur de ces œufs tire un peu ſur le plumage de l'oiſeau, leur groſſeur excede celle des œufs de poule : les petits ſont très voraces, & les peres & meres très habiles à la chaſſe qu'ils font dans le ſilence & avec beaucoup plus de légereté que leur corpulence ne paroît le permettre ; ſouvent ils ſe battent avec les Buſes, & ſont ordinairement les plus forts & les maîtres de la proie qu'ils leurs enlevent ; ils

ſupportent plus aiſément la lumiere du jour que les autres oiſeaux de nuit, car ils ſortent de meilleure heure le ſoir, & rentrent plus tard le matin. Le Duc ſe trouve quelquefois aſſailli par des troupes de Corneilles qui le ſuivent au vol, & qui l'environnent par milliers, il ſoutient leur choc, il pouſſe des cris plus forts qu'elles, & finit par les diſperſer, & ſouvent par en prendre quelqu'une lorſque le jour baiſſe.

Quoique les Ducs ayent les aîles plus courtes que la plûpart des oiſeaux du haut vol, ils ne laiſſent pas de s'élever aſſez haut, ſurtout à l'heure du crépuſcule. Mais ordinairement ils ne volent que bas & à de petites diſtances dans les autres heures du jour.

On garde le Duc dans les ménageries à cauſe de ſa figure ſinguliere; on s'en ſert auſſi dans la fauconnerie pour attirer le Milan: on attache pour cet effet au Duc une queue de renard, pour rendre ſa figure encor plus extraordinaire; il voie à fleur de terre, & ſe poſe dans la campagne ſans ſe percher ſur aucun arbre. Le Milan qui l'apperçoit de loin, arrive & s'approche du Duc, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, & il ſe tient auprès de lui aſſez longtems pour ſe laiſſer tirer par le chaſſeur ou prendre par les oiſeaux de proie qu'on lâche à ſa pourſuite. La plûpart des faiſandiers tiennent auſſi dans leur faiſanderie un Duc qu'ils mettent toujours en cage ſur des juchoirs dans un lieu découvert, afin que les corbeaux & les corneilles s'aſſemblent autour de lui, & qu'on puiſſe tirer & tuer un plus grand nombre de ces oiſeaux criards qui inquietent beaucoup les jeunes faiſans, & pour ne pas effrayer les faiſans, on tire les Corneilles avec une ſarbacane.

A l'égard des parties intérieures du grand Duc, on a obſervé qu'il a la langue courte & aſſez large, l'eſtomach très ample, l'œil enfermé dans une tunique

cartilagineuſe en forme de capſule, & le cerveau recouvert d'une ſimple tunique plus épaiſſe que celle des autres oiſeaux qui, comme les animaux quadrupedes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle.

Comme le grand Duc craint peu le chaud, il ne craint pas le froid, il habite indifféremment les deux continens au nord & au midi; il s'y en trouve de pluſieurs eſpeces.

Le moyen Duc, plus connu ſous le nom de hibou, eſt la ſeconde eſpece de cette famille; il a, comme le grand Duc, les oreilles fort ouvertes, & ſurmontées d'une aigrette compoſée de ſix plumes tournées en avant; ces aigrettes ſont plus courtes que celles du grand Duc, & n'ont gueres plus d'un pouce de longueur: elles paroiſſent proportionnées à ſa taille, car il ne pèſe qu'environ dix onces, & n'eſt pas plus gros qu'une corneille. Il a environ un pied de longueur depuis le bout du bec juſqu'aux ongles; trois pieds de vol ou d'envergure, & cinq ou ſix pouces de longueur de queue; il a le deſſus de la tête, du cou, du dos & des aîles rayé de gris, de roux & brun, la poitrine & le ventre ſont roux avec des bandes brunes, irrégulieres & étroites. Le bec eſt court, noirâtre, ſes yeux ſont d'un beau jaune, ſes pieds ſont couverts de plumes rouſſes juſqu'à l'origine des ongles, qui ſont aſſez grands, & d'un brun noirâtre. Cet oiſeau a la langue charnue & un peu fourchue, les ongles très aigus & tranchans, le doigt exterieur mobile & pouvant le tourner en arriere, l'eſtomac aſſez ample, la veſicule du fiel très grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cæcums* de deux pouces & demi de profondeur & plus gros à proportion que dans les autres oiſeaux de proie; l'eſpece en eſt commune & beaucoup plus nombreuſe dans nos climats, que celle du grand Duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver: au lieu que le moyen

Duc

Duc y reſte toute l'année, & ſe trouve même plus aiſément en hiver qu'en été. Il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le creux des vieux arbres, dans les forêts des montagnes, & ne deſcend guere dans les plaines. Lorſque d'autres oiſeaux l'attaquent, il ſe ſert très-bien & des griffes & du bec; il ſe retourne auſſi ſur le dos pour ſe défendre, quand il eſt aſſailli par un ennemi trop fort.

Le moyen Duc eſt commun en Europe, en Aſie, on le retrouve même dans le Canada; il ſe donne rarement la peine de faire un nid, ou même il ſe l'épargne en entier : ordinairement ces oiſeaux pondent leurs œufs dans des nids de pies, quelquefois même auſſi dans des nids de buſes; leur ponte eſt de quatre ou cinq œufs, & leurs petits qui ſont blancs en naiſſant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

On ſe ſert du hibou & du chat-huant pour attirer les oiſeaux à la pipée : on a remarqué que les gros oiſeaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui eſt une eſpece de cri plaintif ou de gémiſſement grave & allongé, *clow*, *clou*, qu'il ne ceſſe de répeter pendant la nuit, & que les petits oiſeaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui eſt une voix haute, une eſpece d'appel *hôhô*, *hôhô*. Tous deux font pendant la nuit des geſtes bouffons en préſence des hommes & des autres oiſeaux.

Le petit Duc ou Scops eſt la troiſieme eſpece du genre des Ducs. Il eſt aiſé à diſtinguer des deux autres, d'abord par la petiteſſe même de ſon corps; il n'eſt pas plus gros qu'un merle; enſuite par le raccourciſſement très marqué de ſes aigrettes qui ſurmontent les oreilles, leſquelles dans cette eſpece ne s'élevent pas d'un demi pouce, & ne ſont compoſées que d'une ſeule petite plume. Il ſe reconnoît encore par ſa tête qui eſt pro-

portionellement plus petite par rapport au corps que celles des deux autres, & encore par ſon plumage plus élégamment bigaré & plus diſtinctement tacheté que celui des autres; car tout ſon corps eſt très-joliment varié de gris, de roux, de brun & de noir; ſes jambes ſont couvertes juſqu'à l'origine des ongles de plumes d'un gris rouſſâtre mêlé de taches brunes. Il differe encore des deux autres par ſa nature, car il ſe réunit en troupe en automne & au printemps, pour paſſer en d'autres climats, il n'en reſte que très-peu ou point du tout en hiver dans nos provinces, & on les voit partir après les hirondelles & arriver à peu près en même-tems. Quoiqu'ils habitent de préférence les terreins élevés, ils ſe raſſemblent volontiers dans ceux où les mulots ſe ſont le plus multipliés, & y font un grand bien pour la deſtruction de ces animaux qui ſe multiplient toujours trop, & qui dans de certaines années pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines & racines des plantes les plus néceſſaires à la nourriture & à l'uſage de l'homme. On a ſouvent vû dans les temps de cette eſpece de fléau, les petits Ducs arriver en troupe, & faire une ſi bonne guerre aux mulots, qu'en peu de jours ils en purgent la terre. Les hiboux ou moyens Ducs ſe réuniſſent quelquefois en troupes de plus de cent, mais ces aſſemblées ſont rares, au lieu que celles des Scops ou petits Ducs ſe font tous les ans; comme ils ne reſtent pas au pays, ils s'aſſemblent pour voyager, & leurs voyages ſont même de long cours, ils paſſent d'un continent à l'autre: les hiboux au contraire ou moyens Ducs ne voyagent pas pour l'ordinaire; on en trouve dans la France pendant toutes les ſaiſons.

La couleur des petits Ducs varie beaucoup ſuivant l'âge & le climat, & peut-être même ſuivant le ſexe; ils ſont tous gris dans le premier âge, il y en a de plus bruns les uns que les autres; quand ils ſont

adultes, la couleur de leurs yeux paroît encor ſuivant celle de leur plumage; les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noiſette plus brune; mais ces légeres différences ne ſuffiſent pas pour en faire des eſpeces diſtinctes, dit M. de Buffon, des ouvrages duquel nous avons extrait ce que nous venons de rapporter touchant ces oiſeaux; ce ne ſont tout au plus que des varietés. On ſe ſert du grand Duc pour la chaſſe des autres oiſeaux, ſa forme hideuſe, ſon aſpect ſinuſtre, & la haine mortelle que tous les habitans de l'air lui ont jurée, tout conſpire à ſa ruine & à celle de ſes ennemis; on peut dire que l'homme en employant le grand Duc contre les autres oiſeaux, joue un rolle à peu près pareil que celui de l'ancienne Rome vis-à-vis tous les petits princes qui combattoient autour d'elle: elle fomentoit la haine & la diſcorde parmi eux, & s'en ſervoit enſuite pour enchaîner à ſon char de triomphe & le vainqueur & le vaincu.

Nous allons entrer ici dans le détail de l'éducation qu'on donne au Duc lorſqu'on veut l'employer pour la chaſſe; nous décrirons en même-temps la méthode avec laquelle cette chaſſe ſe pratique. Le grand Duc chaſſe avec la plus grande adreſſe; il ne lui faut qu'une nuit pour faire une ample proviſion pour pluſieurs jours

La premiere inſtruction qu'on donne à cet oiſeau nocturne, c'eſt de l'habituer à venir manger ſur le poing; quand il y eſt une fois accoutumé, on le met dans une gallerie, où ſont deux billots de bois, hauts de deux pieds, à l'un & à l'autre bout de l'emplacement: on attache une corde de la groſſeur du petit doigt qui traverſe les deux billots. On y paſſe un anneau de fer & une courroie longue de trois pieds, qui arrête le Duc par les jambes, comme un oiſeau de fauconnerie. Cette boucle doit ſe mouvoir libre-

ment ſur la corde d'un bout du billot à l'autre ; afin que l'oiſeau captif, puiſſe changer de place, & prendre ſes ébats. Quand on commence à dreſſer le Duc, il ne faut pas éloigner les billots de plus d'une toiſe, l'un de l'autre : on les recule enſuite inſenſiblement ; on ne doit pas ſouffrir que l'oiſeau ſe poſe à terre, & pour l'accoutumer à voler d'un lieu à l'autre, on ne lui donne jamais à manger ſur le billot où il eſt perché ; cet exercice convient non-ſeulement au Duc, mais encore au chat-huant. L'oiſeau inſtruit, voyons actuellement la maniere avec laquelle on procéde à cette chaſſe : on en diſtingue de pluſieurs ſortes : la premiere eſt fondée ſur l'antipathie de tous les oiſeaux pour le Duc : dès qu'ils en voyent un, ils ſe perchent autour de lui, ils cherchent à l'épouventer par leurs cris, & ſouvent s'ils ont autant de force que de courage, ils fondent avec impétuoſité ſur lui & le déchirent.

Quand le Duc eſt bien dreſſé, on fait proviſion de cinq ou ſix livres de cordes, de la groſſeur de la moitié du doigt, d'une ſerpe & d'une échelle double ; on va dans une plaine où les arbres ſoient clairs ſemés, & on en choiſit un qui ſoit éloigné des autres de deux ou trois cent pas, & qui abonde en branches, par exemple, un noyer de moyenne hauteur ; on prendra garde que depuis le bas de l'arbre juſqu'à la naiſſance des branches, il n'y en ait aucune qui puiſſe empêcher de tendre le filet, & l'accrocher en tombant : la tête de l'arbre doit être auſſi fort touffue, car s'il s'y trouvoit du vuide, l'oiſeau de proie viendroit par là fondre ſur le Duc, lorſqu'il eſt ſous l'arbre, on ramaſſe enſuite toutes les branches & les feuilles qui ſont à terre, afin de raſſurer les oiſeaux contre leſquels on tend le piege.

Après tous ces préparatifs, on choiſit trois bran-

ches au-deſſous de l'arbre, diſpoſées en triangle; on y fait une fente avec une ſerpette, & cette fente doit être éloignée du tronc de l'arbre d'environ neuf à dix pieds; elle ſert à mettre un coin de bois attaché à un filet; on prend enſuite deux billots, l'un doit être fiché en terre ſous l'arbre à la hauteur de quatre ou cinq pieds, l'autre ſe met à cent pas du premier; on le garnit tout autour de branches d'arbres enfoncées en terre, enſorte qu'on en forme une loge, où deux perſonnes peuvent ſe tenir renfermées; derriere chaque billot doit être un gros piquet où on attachera la corde, dont on a fait proviſion. Quand tous ces arrangemens ſont pris, un des chaſſeur prend le Duc, la corde & l'échelle, il attache un filet en triangle, à trois branches de l'arbre; lie la corde au tronc, de maniere qu'elle ſoit au milieu des deux billots, paſſe la corroie qui tient enchaînée les jambes du Duc, & place l'oiſeau lui-même ſur le billot de la loge, en le tournant du côté de l'arbre.

Lorſque le Duc eſt placé, vous vous mettez dans la loge pour ne pas être apperçû des oiſeaux de proie; quand il en paſſe quelques-uns au-deſſus de vous, le Duc vous en avertit en penchant la tête un peu de côté & en reſtant l'œil fixé dans l'air; on le pouſſe alors par derriere, on lui fait quitter le billot & on l'oblige de paſſer à celui qui eſt au pied de l'arbre; l'oiſeau de rapine qui apperçoit le vol du Duc & qui brûle d'en faire ſa proie, fond ſur lui; s'arrête un inſtant ſur l'arbre, où il conſidere ſon ennemi, & enfin s'élance ſur le Duc, mais il donne dans le filet & tombe avec lui.

Telle eſt la premiere méthode de chaſſer avec le Duc, la ſeconde méthode n'eſt pas moins amuſante: on cherche à cet effet une campagne ſpacieuſe, dont la ſituation ſoit élevée, & ſurtout une place, où il

n'y ait n'y arbres n'y haie à trois cent pas aux environs ; on y tend deux filets tels que ceux qu'on emploie pour prendre les pluviers. Voyez art. *Pluvier*, & conſtruits de façon qu'il puiſſent ſe tirer l'un d'un côté & l'autre de l'autre. On plante deux billots, l'un au milieu des deux formes & l'autre à côté d'une loge qu'on conſtruit de branches d'arbres : on paſſe la corde, on poſe le Duc & on obſerve le même manége que pour la premiere chaſſe, on y ajoute ſeulement un geay ou une pie qu'on place de chaque côté, afin d'attirer encore mieux l'oiſeau de proie & de l'obliger à ſe précipiter dans les filets.

Après avoir douné la façon de ſe ſervir du Duc pour la chaſſe des autres oiſeaux, voyons actuellement celle dont on peut faire uſage pour la chaſſe même du Duc. Quand on veut chaſſer à cet oiſeau, & aux différens oiſeaux de leurre, on commence par conſtruire une petite loge de branchages, où l'on puiſſe ſe dérober à la vue du gibier auquel on tend le piege ; on place au-deſſus de la loge ſur une raquette propre à jouer à la paume, un pigeon blanc entouré de menues branches d'arbriſſeaux couverts de glu : cette raquette doit être attachée avec une ficelle que le chaſſeur tient à la main, & dont il ſe ſert pour faire remuer le pigeon quand l'occaſion l'exige ; dès que l'oiſeau de proie voit ce leurre, il fond deſſus & s'englue. La perſonne qui eſt dans la loge, ſort à l'inſtant & ſaiſit ſon gibier, avant qu'il ne ſe rompe quelqu'aîle en ſe débattant : ſi on veut le dégluer & le faire ſervir à la fauconnerie, on poudre ſes aîles de cendre & de ſable, & on le laiſſe une nuit en cet état ; le lendemain on bat deux jaunes d'œuf & on en met avec le bout d'une plume aux endroits endommagés par la glu ; cet appareil doit reſter un jour & une nuit, enfin on fait fondre un

peu de beurre & de lard, on en graiſſe le plumage de l'oiſeau & quelques heures après on le lave avec de l'eau tiede & enſuite avec du linge bien net; l'oiſeau dès ce moment ſera en état de prendre ſon eſſort.

On ſe ſert encore en fauconnerie d'une autre méthode pour cette chaſſe; on fait faire des pelottes de laine, groſſes comme des perdreaux, couvertes de plumes de perdrix & de lacets de crin; on attache le piege aux pieds de quelques autres oiſeaux dreſſés à cette chaſſe; on les abandonne enſuite les uns après les autres, & quelquefois tous enſemble; mais il faut obſerver de les tenir tous en filiere; quand l'oiſeau de leurre les apperçoit, il fond ſur eux & s'embaraſſe dans les lacets de maniere que les deux oiſeaux tombent d'abord à terre; le fauconnier court alors à l'oiſeau de proie, le prend par le millieu du corps ſans le preſſer & le débaraſſe; il paſſe de-là à l'autre oiſeau, délie la pelotte & ceſſe de le faire chaſſer ce jour là, parce qu'il eſt long-temps effarouché de ſa chute. Nous expliquerons à l'article leurre, ce qu'on entend par les oiſeaux qui portent ce nom. Voyez *Leurre*.

DUVET. C'eſt la plume des oiſeaux la plus courte, la plus douce, la plus molle & la plus délicate, qui garnit leur col & une partie de leur eſtomach; il n'y a preſqu'aucun oiſeau dont on ne puiſſe tirer du duvet; les oiſeaux qui en fourniſſent le plus & le meilleur, ſont les cygnes, les oyes, les canes; on le leur arrache toutes les années, ſans que ces oiſeaux en ſoient incommodés, le duvet leur repouſſe au contraire plus épais, & il en eſt même plus doux.

On plume les oyes trois fois par an, au mois de Mai, à la S. Jean & à la fin du mois d'Août, quand la plume tombe d'elle-même; on ne fait point de

cas du duvet des oiſeaux morts. La Gaſcogne, la Normandie & le Nivernois, fourniſſent à Paris beaucoup de duvet; les tapiſſiers l'employent pour des lits, des traverſins, des carreaux & des couſſins; nous tirons de la Suede & du Danemarck, un duvet qu'on nomme *Edredon*, il l'emporte par la fineſſe, la legereté & la chaleur ſur les duvets des oiſeaux, dont nous avons parlé dans cet article. Voyez *Edredon*.

E

ECAILLE. C'eſt une ſubſtance dure, qui revet exterieurement la peau des poiſſons, & qui peut s'en détacher par pieces. Elle differe beaucoup par la forme, la conſiſtance & les autres qualités, ſelon les differentes eſpeces d'animaux, comme on peut très-bien le remarquer dans la carpe, dans l'huitre & la tortue. Dans le commerce on nomme ſimplement écaille celle des tortues; on la colore en la trempant dans un mélange d'orpiment, de chaux vive & de cendres gravelées. Les artiſtes la contrefont auſſi ſur le cuivre & ſur la corne; pour la contrefaire ſur le cuivre, il ne s'agit que de frotter les lames de ce metal avec de l'huile de noix, & de les faire ſecher enſuite à petit feu. La contrefaction de l'écaille ſur la corne ſe fait de deux manieres; on fait diſſoudre à froid de l'orpiment dans de l'eau de chaux filtrée; on l'applique enſuite ſur la corne avec un pinçeau, on réitere, ſi elle n'a pas pénétré la premiere fois, & on fait de même des deux côtés; ou bien on prend une once & demi de litharge d'or, & deux onces de chaux vive, on les broye enſemble avec de l'urine ou dans une forte leſſive, & on en forme une pâte claire, que l'on applique chaude ſur la corne, le lendemain on ôte cette pâte, & on frote la corne avec de l'huile d'olive.

ECREVISSE, c'eſt un poiſſon inſecte cruſtacé. On en diſtingue en général de deux eſpeces; l'Ecreviſſe de mer & celle d'eau douce; on met au nombre des premieres le hommard & la langouſte. Nous parlerons de ces deux animaux dans des articles qui leur ſeront propres, nous nous contenterons ſeulement ici

de faire mention de l'ecreviſſe d'eau douce, ou de riviere. Ce poiſſon inſecte eſt oblong & preſque rond, plus ou moins gros ſuivant l'âge & les lieux; il eſt muni d'une queue bien apparente un peu large; il eſt amphibie, laid de figure, affreux dans ſa démarche, d'une couleur verdatre, tirant ſur le brun livide, quand il eſt en vie ou crud, & d'un aſſez beau rouge quand il eſt cuit. Il n'a, proprement dit, point de ſang, il nâge peu, mais il marche volontiers en avant, de côté ou à reculons; il habite dans des troux, ou dans les cavernes de la terre le long des bords des rivieres & des ruiſſeaux; ſon corps eſt couvert d'une croute peu épaiſſe, qui lui tient lieu de peau, d'ecaille & d'os. Galien prétend qu'il n'a ni tête ni col, mais il s'eſt trompé: où ſont les yeux, le front & les cornes ou antennes de cet animal, là eſt auſſi la tête; les antennes de l'Ecreviſſe ſont au nombre de deux, placées devant les yeux, elles ſont articulées dans le commencement, longues, deliées & vont inſenſiblement en diminuant ſe terminer par une pointe très-fine; elles ſe fléchiſſent en tout ſens, de même qu'un poil ou cheveu. Au-deſſous de ces deux grandes antennes, il y en a quatre autres ſemblables pour la forme, mais beaucoup plus menues & très-courtes. Du milieu du front ſort une autre petite corne un peu large, dentelée des deux côtés; ce front eſt pointu & âpre comme un aiguillon; les yeux de l'Ecreviſſe ſont ſitués au-deſſus des antennes; ils ſont petits, d'une ſubſtance de corne, toujours ſaillans & mobiles obliquement ſans paupieres, placés ſur les côtés. Sa bouche eſt petite, & des deux côtés ſe trouvent deux appendices velues, propres à retenir ſa proie. On ne lui trouve ni oreilles ni narines, quoique l'animal ait le ſentiment de l'odorat pour chercher ſa nourriture; au lieu de mains & de bras, l'Ecreviſſe a des pieds fourchus armés de pinces fortes, tenailles ou mordans dentelés, dont elle ſe ſert non-ſeulement pour ſaiſir ſa proie & l'approcher de ſa

bouche, mais encor pour ſe défendre ou pour attaquer. On compte à cet inſecte poiſſon dix pattes, qui naiſſent toutes du corcelet, cinq de chaque côté, fléchies obliquement, dont les deux anterieures ſont les plus grandes & les plus épaiſſes, & ſont fournies chacune à leur extrêmité d'une grande pince également dentelée. Les deux paires de jambes ſuivantes ſont auſſi fourchues ou terminées par de petits mordans liſſés, ſemblables à des becs d'oiſeaux dont la partie ſupérieure ſe meut vers l'inferieure, qui reſte immobile; les deux dernieres paires ſont ſimples & ſans pinces, finiſſent en pointes aigues.

La partie qui ſuit le corcelet & qu'on appelle *la queue* ou *le col* eſt unie & polie, ſans ces petits piquans dont le corcelet eſt armé ſur ces côtés. Cette queue eſt compoſée de cinq tablettes, & eſt terminée par autant de pinnules dont les extrêmités ſont velues, & qui ſervent au poiſſon comme de rames pour nâger; c'eſt-là que réſide toute la force du corps. Sous la queue on apperçoit certaines appendices un peu velues, quatre de chaque côté avec des pinnules pareillement velues, ou pondent les femelles, qui même les ont doubles pour couvrir & conſerver leurs œufs, tandis que le mâle les a ſimples & petites. Le mâle porte en outre entre la partie ſupérieure de ſa queue & ſes dernieres jambes, des eſpeces de grands éperons pointus & ſaillans, leſquels ſont plus petits & plus liſſés dans les femelles.

Quant aux parties internes de l'Ecreviſſe, après avoir enlevé la robe ou la croute avec la mucoſité rouge & la membrane qui ſont couchées deſſous, on découvre au ſommet de la tête le cerveau, qui eſt médiocrement ample, d'une couleur verdatre, & comme fendu en deux petits lobes, d'où procedent les nerfs optïques & la moëlle allongée; du fond de la bouche où ſe trouvent deux grandes dents plates & une caroncule qui reſſemble à une langue, part un œſophage fort court

qui va droit au ventricule. Ce ventricule eſt ample ; formé d'une membrane épaiſſe & forte ; il contient dans ſa cavité trois corps durs pour broyer ſes alimens, à l'aide de deux paires de muſcles & de deux glandes qui communiquent avec l'eſtomac, & naiſſent de ſes parois. Ces glandes ſont remplies de pluſieurs vaiſſeaux variqueux en forme de petits inteſtins, qui à la fin ſe réuniſſent en un ſeul tronc. Ce ſont les parties auxquelles on donne vulgairement le nom de foie tant dans les poiſſons cruſtacés que teſtacés, & en effet elles ſont l'office du foie & du meſentere, elles reçoivent la portion la plus pure du chyle récemment travaillé dans le ventricule, pour la porter enſuite plus deſequée dans l'humeur vitale, ſi l'on en croit le ſavant Villis. Le docteur Sachs dans ſa grammarologie, rapporte qu'il ſe trouve dans l'Ecreviſſe un inteſtin ſimple, contigu à l'eſtomac, il a ſa naiſſance, dit-il, au côté de ce viſcere, il eſt d'égale groſſeur dans toute ſon étendue, & va ſe terminer à la queue, par où l'Ecreviſſe rend des excremens, & pond ſes œufs ; conſéquemment l'anus eſt ſitué à l'extrêmité de la queue ſous la pinnule ; rien même n'eſt plus facile que de s'aſſurer de ce fait. Qu'on applique délicatement un petit chalumeau à l'extrêmité de l'inteſtin, & qu'on y ſoufle de l'air avec force, l'animal ſe trouve à l'inſtant forcé par l'impulſion de l'air ſoufflé, de vomir tout ce qu'il contient de nourriture dans ſon eſtomach.

La nature a pourvu les Ecreviſſes de parties génitales doubles, elles ſont en ces animaux plus grandes que dans les autres, pour les rendre plus fécondes. L'Ecreviſſe mâle a ſes vaiſſeaux ſpermatiques qui naiſſent des deux côtés de l'éſophage, ils deſcendent enſuite vers le bas du tronc, & lorſqu'ils ſont devenus plus compactes en forme d'épididyme, ils ſe terminent en deux parties génitales ; l'Ecreviſſe femelle a pareillement deux ovaires ſitués aux deux côtés de l'éſophage & de

l'eſtomach, ils vont ſe terminer en deux matrices placées au bas du tronc. On reconnoît les Ecreviſſes femelles d'avec les mâles, en ce qu'elles ont le bout de la queue plus évaſé.

On remarque au-deſſous du ventricule & des autres viſceres au bas du dos le pericarde, il renferme le cœur de cet animal qui palpite & dont la ſyſtole & la diaſtole ſont promptes & fortes comme dans les animaux ſanguins; ce muſcle eſt conique, de couleur blanchâtre, ſa cavité eſt aſſez ample & garnie de pluſieurs fibres ou colomnes robuſtes & de divers enfoncemens. L'aorte ſortant du ſommet du cœur, ſe partage ſur le champ en deux branches, qui vont vers les ouies. Les troncs de la veine cave tant deſcendante qu'aſcendante, ſe réuniſſent derriere le cœur, où ils entrent dans ſon oreillette; le cœur quand il ſe relâche, reçoit de la veine l'humeur vitale, & la pouſſe enſuite dans l'aorte quand il ſe contracte.

L'Ecreviſſe a pluſieurs ouies larges qui lui tiennent lieu de poulmons; elles ſont placées & aſſujetties au même endroit de chaque côté ſous la croute; leur partie inferieure, qui eſt large & mouſſe, eſt attachée au ſternum par des pedicules, tandis que la ſuperieure eſt libre. Chaque ouie a trois ſinus, dont deux ſont deſtinés à recevoir & à rendre l'humeur vitale; le troiſieme ſinus allant de la pointe à la baſe, finit en un canal commun à toutes les ouies du même côté, ce canal va s'ouvrir par une ouverture aſſez large près de l'inſertion de l'ouie ſuperieure, qui eſt dans un mouvement perpétuel de vibration, il eſt deſtiné à recevoir & à rendre l'eau qui y abonde; or dans ſon paſſage l'eau qui communique avec l'humeur vitale, ſe renferme encore dans les cavités du tronc, pour entretenir la reſpiration de ces poiſſons, quand on les tient à ſec; c'eſt la raiſon pour laquelle les Ecreviſſes ſubſiſtent non-ſeulement dans un air ouvert pendant longtems, mais même elles peuvent vivre quelque

tems dans un eſpace vuide d'air ; en général dans les poiſſons cruſtacés au deffaut des côtes & des muſcles de la poitrine, les ouies ſont tellement libres & dégagées, que les pédicules oſſeux attachés à la baſe de chaque faiſceau avec les muſcles renfermés dans leurs cavités, doivent être regardés comme autant de côtes allongées ou ſuſpendues en l'air, ou comme autant de pendules diſtincts, qui étant mis en mouvement au moyen de ces muſcles, font faire aux ouies leurs ſyſtoles & leurs dyaſtoles continuelles pour l'inſpiration & l'expiration.

On remarque dans les Ecreviſſes une ſingularité qu'on n'obſerve pas dans les autres animaux ; c'eſt que quand elles ont perdus leurs jambes, ſoit qu'on les ait coupées ou autrement, il s'en reproduit de nouvelles, mais plus petites : ces jambes ne recroiſſent cependant que lorſquelles n'ont été rompues que juſqu'à la troiſieme & derniere articulation. La mue de ces animaux n'eſt pas moins digne de l'attention des naturaliſtes, que la reproduction de leurs jambes, ils ſe dépouillent annuellement non-ſeulement de leurs écailles, mais encore de toutes leurs parties cartilagineuſes & oſſeuſes ; ils ſortent de leurs écailles, & la laiſſent entierement vuide. Ils entrent dans cette mue depuis le mois de Mai juſqu'à celui de Septembre ; quelque moment avant ce tems, ils frotent leurs jambes les unes contre les autres, ils ſe renverſent ſur le dos, ils replient & étendent leurs queues à différentes fois, agitent leurs cornes, & font encore d'autres mouvemens pour ſe détacher de l'écaille qu'ils vont quitter. Pour en ſortir ils gonflent leur corps ; il ſe fait pour lors entre la premiere des tables de la queue & la grande écaille du corps, une ouverture qui met le corps de ces animaux à découvert ; ce corps eſt alors d'un brun foncé, tandis que la vielle écaille eſt d'un brun verdâtre ; cette rupture faite, les Ecreviſſent reſtent pendant quelque tems en repos après

quoi elles font differens mouvemens & gonflent les parties qui ſont ſous la grande écaille, la partie poſterieure eſt bientôt ſoulevée, mais l'anterieure reſte attachée à l'endroit de la bouche; dans un quart d'heure l'Ecreviſſe ſe trouve pour lors entierement dépouillée; elle tire ſa tête en arriere, après quoi elle dégage ſes yeux, ſes cornes, ſes bras, & ſucceſſivement toutes ſes jambes. Les deux premieres ſont plus difficiles à dégainer, leur extrêmité étant plus groſſe; enfin cet animal ſe retire de deſſous la grande écaille, & à l'inſtant il ſe donne bruſquement un mouvement en avant, il étend ſa queue & la dépouille de ſes écailles. Une quantité d'Ecreviſſes périt dans cette opération; quand elles peuvent y réſiſter, elles reſtent foibles pendant quelques jours; la mue finie, leurs jambes ſont molles; la membrane qui recouvre alors l'animal, devient en l'eſpace de vingt quatre heures une nouvelle écaille auſſi dure que l'ancienne.

Aux approches de la mue on trouve dans le corps de l'Ecreviſſe, immédiatement au-deſſous de ſa tête, vers l'eſtomac, deux pierres applaties, orbiculaires, groſſes comme des pois, arrondies & polies ſur une de leurs faces & un peu creuſées ſur l'autre, dont le fond eſt rude. On a donné improprement à ces pierres le nom d'yeux; ces pierres ſont tendres, fragiles, d'un blanc ſale en dehors, fort blanches en dedans, ſans aucune odeur, ni aucun goût apparent. Elles ſont placées chacune d'un côté obliquement ſans être oppoſées. Les naturaliſtes ont les ſentimens partagés ſur ces pierres; les uns prétendent que les Ecreviſſes s'en défont deux fois l'année, d'autres ſoutiennent qu'elles diminuent à meſure que la nouvelle écaille ſe fortifie, enſorte qu'on n'en trouve plus dans l'Ecreviſſe lorſque l'écaille eſt entierement formée, c'eſt par cette raiſon qu'ils ont penſé qu'elles étoient ſans contredit l'amas ou la réſerve de la ſubſtance que les Ecreviſſes employent pour réparer la perte de leur écaille.

L'Emery a cependant obſervé qu'elles ne ſe trouvent que très rarement dans les Ecreviſſes femelles, mais il en a vû ſouvent dans les Ecreviſſes mâles, elles n'étoient pas plus groſſes que des grains de veſſe, elles étoient en même-tems fort tendres, bleuâtres au dehors.

Les yeux d'Ecreviſſe que nous achetons chez les droguiſtes, viennent la plûpart des Indes occidentales. On en trouve ſouvent une ſi grande abondance aux bords des rivieres, qu'on les ramaſſe par poignées. Le docteur Godefroy David Mayer nous apprend dans les Ephémérides d'Allemagne, la méthode de recueillir les pierres d'écreviſſes ſur les bords des rivieres, il dit la tenir des marchands revenus des confins de la Tartarie & de la Moſcovie. On ramaſſe principalement ces pierres dans la Béſſarabie & dans l'Ukraine; les habitans de ces pays obſervent les mois où les Ecreviſſes ſont dans leurs bontés, ils choiſiſſent pour lors un lieu ſolitaire & vaſte, ils y font des foſſes profondes d'environ 60 ou 70 pieds, & larges de 10, de 15 ou de 20 pieds; ils y jettent le plus d'Ecreviſſes qu'ils peuvent, & les foulent aux pieds comme on fait le raiſin dans les vendanges, ils employent ſouvent pour les écraſer des eſpeces de mailloches. Ils s'en retournent enſuite chez eux, laiſſent leurs Ecreviſſes pourrir dans les foſſes, expoſées à toutes les injures de l'air & aux rigueurs de l'hiver: au retour du printems ils reprennent le travail, & au moyen d'un crible pour paſſer les ordures, ces pauvres gens recueillent une quantité prodigieuſe de pierres d'Ecreviſſe; ils font toutes leurs richeſſes de cette récolte.

Le rédacteur de l'hiſtoire de l'Académie des Sciences obſerve que les Ecreviſſes ont une ſi grande horreur pour les porcs, que s'il en paſſe quelqu'un auprès d'elles, cela ſuffit pour les faire mourir. C'eſt ſans doute par cette raiſon que dans le Brandebourg où l'on pêche de ces animaux abondamment, les voi-

turiers

turiers qui les tranſportent ſont dans l'uſage de faire ſentinelle la nuit pour empêcher qu'il ne paſſe des porcs ſous leurs charettes.

On pêche les Ecreviſſes de riviere de pluſieurs manieres ; on ſe met à cet effet dans l'eau, & avec le bras on furete dans les endroits où ſe logent les Ecreviſſes. Cette ſorte de pêche eſt fort ſimple, mais elle eſt dangereuſe, car ſouvent au lieu de poiſſon on prend des ſerpens : ſi on ne veut pas courir de pareils dangers, on tue un vieux chat ou un vieux lievre, on le laiſſe pourir pendant huit jours dans le fumier ; on le lie enſuite avec une corde & on le jette dans l'eau, le lendemain on retire le cadavre, il ſe trouve entierement couvert d'Ecreviſſes ; & pour empêcher les Ecreviſſes de s'échapper quand on retire l'appas, il faut avoir l'attention de mettre le chat ou le lievre au milieu d'un fagot d'épine ou de bois tortu, la pêche en eſt plus ſûre & plus lucrative ; une morue ſalée fait le même effet que le chat ou le vieux lievre. Le ſel eſt ſi fort du goût de ces animaux, que quelques pêcheurs ſe contentent de laiſſer tremper dans l'eau de vieux ſacs qui ont ſervi à le renfermer, & ils prennent avec cet appas un grand nombre d'Ecreviſſes.

La méthode la plus ordinaire pour la pêche des Ecreviſſes eſt celle-ci. Vous avez une douzaine de petites perches, longues de cinq pieds, & groſſes comme le pouce, vous les fendez par le petit bout, & vous y mettez pour appas une grenouille ou de la chair corrompue ; vous prenez enſuite ces perches par le gros bout, & vous portez l'autre bout à l'entrée des trous où vous ſoupçonnez que ſe retirent les Ecreviſſes ; s'il y en a réellement, elles ſortiront pour s'attacher à l'appas ; quand on s'en apperçoit, on prend une petite truble ou un panier qu'on attache au bout d'une perche, & on la gliſſe deſſous les Ecreviſſes ſans les toucher, on leve en même-temps l'appas, & le poiſſon ne tombe que pour tomber dans le filet.

On pêche encore les Ecreviſſes par le moyen d'un batardeau, mais il faut beaucoup de perſonnes pour cette pêche ; on fait proviſion pour cet effet de bêches & pioches, & avec cet attirail on va dans l'endroit de la fontaine où l'on ſoupçonne le plus d'Ecreviſſes. On plante des piquets ſuivant la largeur du vaiſſeau ; quand il s'y en trouve un nombre ſuffiſant, on met en travers une groſſe perche pour ſoutenir le fil de l'eau ; on coupe enſuite des gazons, & on les met contre les pieux pour fermer le paſſage à l'eau & l'obliger à prendre ſon cours ailleurs ; on nomme cette eſpece de digue batardeau, on met par ce moyen une partie du lit du ruiſſeau à ſec ; l'Ecreviſſe qui ſe ſent enlever ſon élement, ſort de ſa retraite, on peut alors choiſir les plus belles : on prend encore de la même façon les anguilles.

Les Ecreviſſes ſont fort recherchées pour les tables : quand on veut les avoir bonnes, il faut qu'elles ſoient charnues, tendres & bien nourries ; leur chair contient un ſuc huileux & balſamique propre à nourrir, humecter & adoucir les acrêtés de la poitrine, mais elle eſt d'une nature aqueuſe & d'une digeſtion difficile, elle ne convient pas par conſéquent aux vieillards dont l'eſtomac eſt foible & pareſſeux ; mais les jeunes gens & les perſonnes d'un temperemment chaud, en peuvent uſer, pourvu cependant que ce ſoit modérément. On en fait des ſoupes & d'autres mets qui tiennent par leur bonté le premier rang parmi les alimens ; les cuiſiniers délayent dans leurs ſauſſes le corps des Ecreviſſes pilées, pour donner un bon goût. Quand on cuit les Ecreviſſes, elles deviennent rouges, on les rougit encore quelque fois lorſqu'elles ſont vivantes, on les met à cet effet dans un pot, & on les ſoupoudre de ſel ammoniac, après quoi on les mêle bien enſemble ; ou bien on les frotte d'eau-de-vie ; ſi on les met enſuite ſur un plat avec des Ecreviſſes cuites, on n'y obſerve d'autre différence, ſinon qu'elles marchent.

On employe ces poiſſons inſectes très-utilement dans la medecine ; elles ſont bonnes pour la pthyſie, pour l'aſthme ; on les croit très bonnes pour réparer les forces abbatues, pour exciter l'urine, pour chaſſer les ſables & les graviers, enfin pour purifier le ſang ; on les preſcrit alors en bouillons.

Pour faire ces bouillons, on prend des Ecreviſſes vivantes, on les fait étouffer dans l'eau, après quoi on les pile, & on les fait cuire avec du bouillon de viande ou de volailles, juſqu'à ce qu'elles ſoient rouges ; on coule le bouillon par un linge ou par un tamis, on y ajoute un peu de beure, de ſel & de muſcade ſuivant l'exigence des cas ; le malade peut continuer pendant quinze jours l'uſage de ces bouillons : on en augmentera à volonté la vertu médicinale, en y ajoutant des plantes appropriées au genre de maladies ; ces bouillons ne ſont pas ſeulement reſtaurans & propres dans les maladies ſuſdites, mais ils ſont encore très-bien indiqués contre les dartres & les autres vices de la peau, qui reconnoiſſent pour cauſe une lymphe groſſiere & acrimonieuſe ; ils ſont encore utiles dans les diſſenteries, lorſque les gros inteſtins ſe trouvent offenſés & qu'on eſt menacé de la gangrene, on accompagne pour lors ces bouillons de lavemens compoſés avec la décoction du ſuc de ces mêmes Ecreviſſes. Quand on eſt affecté d'un vomiſſement habituel, on recommande pendant pluſieurs jours de ſuite, quatre ou cinq fois par jour entre les repas, des Ecreviſſes pilées & bouillies dans le ſuc. Etmuller preſcrit la poudre ſuivante contre les ulceres des reins & de la veſſie pour réſoudre les grumeaux de ſang qui s'amaſſent quelquefois dans ces cavités.

Prenez telle quantité qu'il vous plaira d'Ecreviſſes, mettez-les dans un vaiſſeau de terre non verniſſé à l'entrée du four, pour qu'elles ſe ſechent ſans ſe bruler, pilez-les enſuite dans un mortier de pierre ; la doſe ſera depuis un demi gros juſqu'à deux ſcrupules dans

une eau appropriée. On donne cette poudre comme un excellent ſpécifique contre la morſure des chiens enragés ; on en prend deux parties, auxquelles on ajoute une partie de myrrhe, & autant de racine de gentiane pulveriſée; on continue pendant quarante jours l'uſage de ce remede depuis la doſe d'un demi gros juſqu'à un gros.

Les Ecreviſſes s'emploient encore à l'exterieur, on les pile, on les applique en cataplaſme, & on fait des fomentations avec leur ſuc tiré par expreſſion ; ces topiques ſont très-bien indiqués dans les fievres ardentes, accompagnées de douleur de tête, avec menace de delire & de phrénéſie. Rulandus vante beaucoup un frontal fait avec des Ecreviſſes vivantes pilées au nombre de vingt, cinq onces de vinaigre roſat, & un peu de camphre, ou d'opium, ou de ſemence de pavot. Un des meilleurs remedes dans la douleur & la chaleur des reins, dans la néphrétique & le calcul, ſont des Ecreviſſes pilées & appliquées en cataplaſme ſur la partie douloureuſe. Etmuller que nous avons déjà cité, donne pour un excellent gargariſme dans la ſquinancie, le ſuc exprimé des Ecreviſſes mêlé avec celui de joubarbe ; ce mélange eſt auſſi une excellente fomentation dans la brulure & contre les rougeurs du viſage. On fait auſſi entrer les Ecreviſſes dans les décoctions vulneraires. Poterius fait un grand éloge de celui-ci ; on prend vingt Ecreviſſes de riviere, une demi once d'ariſtoloche ronde, autant de racine de grande conſoude ; des feuilles de bugle, de pied de lion, de ſanicle, d'aigremoine & de betoine, de chacune une poignée ; on fait bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau & de vin : on applique exterieurement cette décoction ſur les plaies avec de la charpie & des compreſſes qu'on y trempe ; & on en donne auſſi interieurement au malade deux fois le jour, ſix onces chaque fois, quatre heures avant le repas, on y ajoute une once de ſyrop de capilaire ou de limons. Cette

decoction eſt très-efficace dans les plaies déſeſperées & même accompagnées de fractures d'os & de ruptures de nerfs & de tendons.

Le docteur Philippe Sachs a donné un traité *ex profeſſo* ſur les Ecreviſſes.

Les yeux d'Ecreviſſes ſont encore d'un plus grand uſage en medecine, que les Ecreviſſes ; ils ſont abſorbans ; aſtringens, deſſicatifs, propres pour adoucir les humeurs acres ou acides ; ils ſont très-bien indiqués dans les cours de ventre, les hemorrhoides, le vomiſſement ; ils ſont diuretiques & purifient la maſſe du ſang ; on les preſcrit depuis la doſe de douze grains juſqu'à deux ſcrupules ; on en forme des tablettes avec le ſucre ; la doſe de ces tablettes eſt depuis un gros juſqu'à deux. Les yeux d'Ecreviſſes peuvent très-bien remplacer les perles & le corail ; l'eſprit de vinaigre les diſſout promptement, & l'eſprit d'urine n'a aucune action ſur eux.

ECUREUIL. C'eſt un joli petit animal, dit M. de Buffon, il n'eſt qu'à demi ſauvage, & il mérite d'être épargné par ſa gentilleſſe, par ſa docilité, par l'innocence même de ſes mœurs ; il n'eſt ni carnaſſier, ni nuiſible, quoiqu'il ſaiſiſſe quelquefois des oiſeaux. Il ſe nourrit ordinairement de fruits, d'amendes, de noiſettes & de glands ; il eſt propre, leſte, vif, très-alerte, très-éveillé & très-induſtrieux ; il a les yeux pleins de feu, la phiſionomie fine, le corps nerveux, les membres très-diſpos ; ſa jolie figure eſt rehauſſée & parée par une belle queue en forme de panache, qu'il releve juſques deſſus ſa tête, & ſous laquelle il ſe met à l'ombre. Le deſſous de ſon corps eſt garni d'un appareil auſſi remarquable, il annonce même de grandes facultés pour l'exercice de la génération. Il eſt pour ainſi dire, moins quadrupede que les autres. Il ſe tient ordinairement aſſis, preſque debout, lorſqu'il veut manger ; il ſe ſert de ſes pieds de devant

comme d'une main pour porter à ſa bouche. Dans cette attitude le corps eſt dans une diſpoſition verticale. Au lieu de ſe cacher ſous terre, il eſt toujours en l'air ; il approche des oiſeaux par ſa légereté ; il demeure, comme eux, ſur la cime des arbres, parcourt les forêts en ſautant de l'un à l'autre, y fait ſon nid, cueille les graines, boit la roſée, & ne deſcend à terre que quand les arbres ſont agités par la violence des vents. Il ne ſe trouve jamais que ſur les grands arbres de haute futaye ; il craint l'eau plus que la terre ; on dit que quand il eſt obligé de la paſſer, il ſe ſert d'une écorce pour vaiſſeau, & de ſa queue pour voiles & pour gouvernail. Il ne s'engourdit pas comme le Loir pendant l'hiver, il eſt très-éveillé en tout temps ; pour peu que l'on touche au pied de l'arbre ſur lequel il repoſe, il ſort de ſa petite bauge, & fuit ſur un autre arbre. Il ramaſſe des noiſettes pendant l'été, en remplit le tronc & les fentes d'un vieux arbre & à recours en hiver à ſa proviſion ; il les cherche auſſi ſous la neige qu'il détourne en grattant. Il a la voix éclatante & plus perçante encore que la fouine ; il a de plus un petit grognement de mécontentement, qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite : il eſt trop léger pour marcher, il va ordinairement par petits ſauts, & quelque fois par bonds.

On entend les Ecureuils, pendant les belles nuits d'été, crier en courant ſur les arbres les uns après les autres ; ils ſemblent craindre l'ardeur du ſoleil ; ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, dont ils ſortent le ſoir pour s'exercer, jouer, faire l'amour & manger. Ce domicile eſt chaud, propre & impénétrable à la pluie ; ils s'établiſſent ordinairement ſur l'enfourchure d'une jambe ; ils commencent par tranſporter des buchettes, ils les mêlent, ils les entrelaſſent avec de la mouſſe ; ils la ſerrent enſuite, ils la foulent & donnent aſſez de capacité & de ſolidité à leur ouvrage pour y être à l'aiſe & en ſureté avec leurs

petits. Il n'y a qu'une ouverture par le haut, juſte, étroite & qui ſuffit à peine pour paſſer. Au-deſſus de l'ouverture eſt une eſpece de couvert en cône, qui met le tout à l'abri, & fait que la pluie découle par les côtés, & ne pénetre point.

Ces animaux entrent en amour au printemps, ils mettent bas au mois de Mai ou au commencement de Juin; ils produiſent ordinairement trois ou quatre petits; ils muent au ſortir de l'hiver; ils ſont propres, ſe peignent & ſe poliſſent avec leurs mains & leurs dents; & ils n'ont aucune mauvaiſe odeur. Quelques perſonnes trouvent du goût dans leur chair, mais la chaſſe en eſt très-difficile. Il n'eſt pas rare de voir l'induſtrie humaine échouer contre celle de l'Ecureuil.

M. d'Aubenton décrit ainſi l'Ecureuil: il a dit-il, la tête applatie ſur ſes côtés, & fort épaiſſe, le nez avancé, la levre ſuperieure dirigée obliquement en bas & en arriere; la levre inferieure très-courte & les yeux gros, ronds, noirs, ſaillans & placés dans la partie ſupérieure des côtés de la tête un peu plus près des oreilles que du nez. Son front eſt plat, & ſon plan ſe trouve dans la même direction que celui du nez. La partie poſtérieure du ſommet de la tête paroit élevée, & les oreilles ſont placées de chaque côté; elles n'ont qu'une médiocre grandeur, mais elles ſont terminées par un bouquet de poil qui ſemble les allonger beaucoup; ce poil eſt dirigé en haut comme les oreilles, & un peu recourbé en arriere; il a environ un pouce & demi de longueur; ſon cou eſt ſi court qu'on ne le diſtingue preſque pas de ſa tête & des épaules; ſon corps paroît gros à proportion de ſa longueur, ſon dos eſt ordinairement arqué; ſa queue eſt longue & touffue, les plus longs poils ſont placés ſur ſes côtés en forme de panache; l'Ecureuil releve cette queue, & la porte quelquefois en avant au-deſſus de ſon corps; ſes jambes ont peu de longueur, mais ſes pieds ſont grands, & ſes doigts ſont gros; ſon

talon porte ſur la terre ; la face inferieure de ſon cou, la poitrine, les aiſſelles, la face intérieure de l'avant-bras, & le ventre ſont de couleur blanche ; la machoire de deſſous & la face interieure de la cuiſſe ſont blanches en entier, ou en partie rouſſes & en partie blanches. Les couleurs du reſte du corps ne ſont pas plus conſtantes ; les poils de l'Ecureuil ſont de couleur cendrée à la racine, & roux ou bruns à l'extrêmité, ou alternativement de couleur griſe & de couleur cendrée ou brune, depuis la racine juſqu'à la pointe, enſorte qu'il ſe trouve du gris dans cinq ou ſix endroits differens ſur le même poil. Les plus grands poils du corps ont près d'un pouce de longueur, & ceux de la queue plus de deux pouces ; ceux des mouſtaches ſont noirs, les plus longs ont deux pouces & demi. Nous pourrions ici rapporter l'anatomie de l'Ecureuil, mais comme cet animal n'eſt pas de la famille des animaux domeſtiques, nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs à la deſcription anatomique de M. d'Aubenton.

On employe le poil de la queue des Ecureuils pour faire des pinceaux, mais leur peau n'eſt pas une fort bonne fourure.

ECURIE. On donne ce nom à l'endroit deſtiné pour loger les chevaux ; on la place ordinairement dans les fermes proche des granges, & on pratique par deſſus des greniers pour y mettre le foin. On la fait quelquefois voutée, elle eſt pour lors moins ſujette aux accidens du feu ; on garnit l'aire pour la place des chevaux, de poteaux & de perches, pour qu'ils ne puiſſent point ſe donner de coups. Cette aire ſera un peu élevée & en pente, afin de faciliter l'écoulement des urines, & pour pouvoir mieux la nettoyer. Il y a des écuries où les chevaux ſe trouvent tête à tête ſur deux rangées, mais cela eſt rare. On deſtinera dans l'écurie une place pour y mettre un lit pour un domeſtique, & on y pratiquera un enfoncement

qu'on garnira d'un grand ratelier pour y ſuſpendre les colliers des chevaux, les ſelles, ſellettes & autres harnois ſervant à un cheval de monture ou de labourage.

Une écurie pour être bonne ne doit être ni trop chaude, ni trop froide; ces deux extrêmités ſont préjudiciables aux chevaux; il ne faut pas auſſi qu'elle ſoit trop humide, c'eſt pourquoi nous avons dit que ſon aire devoit être en pente; il n'y a rien qui pourrit plus les pieds des chevaux que l'humidité.

Les palefreniers auront ſoin de tenir toujours l'écurie bien nette, ils n'y laiſſeront entrer ni volailles, ni pourceaux, ni autres animaux ſales, de peur que les chevaux ne prennent le farcin, ou une autre maladie: on prétend que le bouc eſt néceſſaire dans une écurie, il en chaſſe, dit-on, le mauvais air, & entretient la ſanté des chevaux.

ÉDERDON, *ou* ÉDREDON. C'eſt une eſpece de duvet très-fin qui vient du nord; c'eſt la plume la plus courte de ces oiſeaux de proie qui ſe nomment gerfaux ou faucons; on la leur tire du col, du ventre & de deſſous les aîles, de la maniere que l'on fait en France le duvet des oyes. Ce riche duvet eſt très-léger, très-chaud, & s'enfle facilement, quand il eſt à l'air & qu'il n'eſt point comprimé, enſorte qu'on peut tenir dans une ſeule main de quoi en faire un couvrepied ou une couverture raiſonnable; on en fait auſſi des robes de chambre & des jupons piqués de femmes.

ELAVÉ, ſe dit d'un poil lorſqu'il eſt molaſſe & blaffart en couleur; cette couleur eſt une marque de foibleſſe dans l'animal.

EMBUR, c'eſt un terme de chaſſe; on s'en ſert quand on veut exprimer que dans les allures d'une bête, les pieds de derriere ſurpaſſent de quatre doigts ceux de devant; on ſe ſert auſſi de ce terme pour les chevaux.

EMERILLON. C'eſt le plus petit de tous les oiſeaux de proie, il n'eſt que de la grandeur d'une groſſe grive, il n'en eſt cependant pas moins un oiſeau noble, & il tient de plus près qu'un autre, à l'eſpece du faucon, il en a le plumage, la forme & l'attitude, dit M. de Buffon; il a le même naturel, la même docilité, & autant d'ardeur & de courage; c'eſt un excellent oiſeau de chaſſe pour les allouettes, les cailles & même les perdrix, il les prend & les tranſporte quoiqu'elles ſoient plus peſantes que lui; ſouvent il les tue d'un ſeul coup, en les frappant de l'eſtomac ſur la tête ou ſur le cou.

Cette petite eſpece ſi voiſine d'ailleurs de celle du faucon par le courage & le naturel, reſſemble néanmoins plus au hobreau par la figure & encor plus au rochier: on le diſtingue cependant du hobreau, en ce qu'il a les aîles beaucoup plus courtes, & qu'elles ne s'étendent pas à beaucoup près juſqu'à l'extrêmité de la queue, au lieu que celles du hobreau s'étendent un peu au-delà de cette extrêmité; mais ſes reſſemblances avec le rochier ſont ſi grandes, tant pour la groſſeur & la longueur du corps, la forme du bec, des pieds & des ſerres, les couleurs du plumage, la diſtribution des taches, qu'on ſeroit très-bien fondé à regarder le rochier comme une varieté de l'Emerillon, ou du moins comme une eſpece ſi voiſine, qu'on doit ſuſpendre ſon jugement ſur leur diverſité. Au reſte, l'Emerillon s'éloigne de l'eſpece du faucon, & de celle de tous les autres oiſeaux de proie par un attribut qui le rapproche de la claſſe commune des autres oiſeaux; c'eſt que le mâle & la femelle ſont dans l'Emerillon de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiſeaux de proie, le mâle eſt bien plus petit que la femelle.

EMPIETER. C'eſt un terme de fauconnerie qui ſe dit d'un oiſeau de proie & particulierement de l'autour, qui enleve & emporte ſa proie avec ſes pieds.

FNGRAISSER UN ANIMAL, c'eſt le nourrir de façon qu'il en acquiert beaucoup d'embonpoint. Nous allons rapporter ici les differentes méthodes qu'on peut employer pour engraiſſer les animaux domeſtiques & la volaille : nous allons commencer par les bœufs comme étant les plus conſidérables. Le véritable âge propre pour leur engrais eſt depuis ſix ans juſqu'à dix ; ſi on differe plus longtems, ce n'eſt alors que d'une façon très-imperceptible qu'ils augmentent en chair, & rarement acquierent-ils à cet âge cette abondance de ſucs & de graiſſe propres à l'ameliorer, d'autant qu'elle eſt très-dure & très-ſeche de ſa nature. Ces animaux prennent la graiſſe en toute ſaiſon, l'été eſt cependant celle qui eſt la plus favorable & la moins diſpendieuſe. En commencant de les mettre à l'engrais aux mois de Mai & de Juin, on eſt ſur de les avoir toujours gras à la fin d'Octobre ; ſi on ſe détermine donc à les engraiſſer dans cette ſaiſon, pour éviter une plus grande dépenſe, on commence d'abord par leur faire diſcontinuer toutes ſortes de travaux, on donne en conſéquence ſes ordres au bouvier, & on lui recommande de les mener exactement & regulierement pâturer tous les matins, afin que ces animaux puiſſent profiter de la roſée qui ſera ſur l'herbe ; il les ramenera enſuite à l'étable, lorſque la chaleur commencera à ſe faire ſentir, pour y ruminer & dormir fraîchement & au large. La grande chaleur étant tombée, le bouvier les conduira de nouveau aux champs pour tout le reſtant du jour ; on préparera pour le ſoir à ces bœufs de la bonne litiere & de l'herbe fraîchement coupée. Des bœufs gouvernés de la ſorte, en moins de quatre ou cinq mois ſe trouveront aſſez gras pour en tirer profit pour la boucherie : on appelle cet engrais, *engrais au verd.*

Si c'eſt au contraire la ſaiſon de l'hiver qu'on choiſit pour les engraiſſer, on peut compter qu'il en coutera bien davantage. Dès la S. Martin juſqu'au mois

de Mai, il faut les tenir chaudement dans l'étable ſans les laiſſer ſortir, on leur fait donner pour nourriture du bon foin & même à diſcretion, rien n'empêche cependant que pour ménager, on ne puiſſe mêler de la paille d'orge en pareille quantité avec le foin; ces animaux ne ſe rempliront pas moins avec ce mélange. Sur le ſoir le bouvier prendra de la farine de ſeigle, d'orge ou d'avoine, il pétrira cette farine avec de l'eau tiede & du ſel, & en formera des pelottes qu'il donnera à manger aux bœufs. Une nourriture encore excellente pour leur engrais ſont de groſſes raves, on les leur donne dans leurs auges toutes crues, après les avoir hachées, ou même on les leur fait cuire. Les carottes, les gros navets, les feuilles de choux, de colſa, de mays même avec ſes grains données à ces animaux en alimens, leur font prendre beaucoup de graiſſe. Dans le pays Meſſein on eſt dans l'uſage de leur donner du pain de ſenevé, de navette & même de filamens de ſuif: on nomme à Metz ces ſortes de pains *tourtes*. Le marc du vin dans de l'eau chaude mêlé avec beaucoup de ſon, peut auſſi très-bien remplir le même but. Quand on engraiſſe les bœufs dans l'Auvergne & le Limouſin, on a grand ſoin de ne leur donner pour fourage que le foin dont on fait récolte ſur les montagnes, & pour autre nourriture du marc d'huîle de noix mêlé avec de gros navets & de la farine de ſeigle: or ſans contredit les bœufs d'Auvergne & du Limouſin ſont ceux dont la chair eſt de meilleur goût. Voyez ce que nous en diſons art. *Bœuf*.

Après avoir parlé de l'engrais du bœuf, nous allons paſſer à celui du veau. M. Ferrand dans ſon traité ſur les prairies ambulantes de trefle, expoſe la méthode d'élever les veaux à la Flamande pour les avoir gras. On les retire, dit-il, d'auprès de la vache, dès qu'ils ſont bien lechés & bien ſecs; on les met dans une petite niche de planches diſpoſée en quarré long de deux pieds & demi de largeur, ſur cinq pieds de lon-

gueur, cette niche eſt cloſe des deux côtés, on lui ménage une porte par derriere & une par devant, & on place un crampon de chaque côté ; à un demi pied de la porte de devant on y attache le veau à deux longes, enſorte qu'il puiſſe ſe coucher ſans cependant qu'il ait la liberté de ſe tourner de la tête à la queue : cette niche eſt garnie par deſſous d'un plancher qu'on fabrique un peu en pente pour faciliter l'écoulement des urines. Dès que le veau a huit jours, on ne lui laiſſe aucune litiere, on la balaye même ſouvent très-proprement. On lui met la bouche juſqu'au deſſus des naſeaux dans un petit panier d'oſier qui s'attache par deſſus la tête avec une liaſſe, afin qu'il ne puiſſe pas manger ni même lécher la pouſſiere. Dès qu'il eſt dans cette niche on lui préſente du lait frais tiré dans un vaſe ; on lui met la bouche tremper ſur le bord, & avec le doigt en réiterant on lui en introduit dedans. Peu de jours après il tete le doigt, dont un petit bout ſort du lait ; par ce moyen dans quinze jours au plus tard, on l'habitue à boire le lait parfaitement bien. On peut le nourrir ainſi tant qu'on veut, il coute peu de ſoin. Au bout de trois mois s'il eſt né d'une groſſe vache, & ſi on lui a donné du lait autant qu'il a pu en boire, il peut peſer juſqu'à quarante-cinq livres le quartier, même tout dépouillé.

Dans la maiſon de campagne de défunt mon pere, ſituée au village de Marly à une lieue & demi de Metz, on pratiquoit exactement cette méthode pour les veaux qu'on deſtinoit aux bouchers ; jamais les veaux ne tétoient leurs meres, on ſe ſervoit pour leur donner du lait, d'une machine faite exprès en forme de cone, aſſez ample pour pouvoir contenir environ dix ou douze pintes de cette liqueur laitée. La machine étoit garnie d'une anſe à un de ſes côtés, cette anſe ſervoit à la tenir à la main ; au côté oppoſé, étoit placé une eſpece de table percée en fer blanc, terminée en pointe par ſa partie ſuperieure & enveloppée d'un

morceau de cuir maniable, imitant en quelque façon la mammelle d'une vache ; au moyen de cette machine, on fait avaler au veau du lait à diſcretion Si celui de deux vaches n'eſt pas ſuffiſant, on lui donne le lait de trois & même quelquefois de quatre. Dans les intervalles on prend de la farine d'orge avec des œufs, on en fait une pâte, on en forme des pelottes qu'on fait avaler même par force à l'animal ; les veaux ainſi nourris deviennent ſi gras, qu'en moins de trois mois ils parviennent au poids de 150 livres & même 200.

Les moutons s'engraiſſent de même que les bœufs au verd & au ſec. Parmi ceux qui prennent mieux la graiſſe, on a remarqué que ce ſont ceux dont la laine eſt courte, fine & tiſſue en quelque façon en forme de toile de coton ou d'araignée : on ſépare les moutons qu'on veut engraiſſer d'avec ceux qui ſont réſervés pour nourrir ; on les loge conſéquemment dans une bergerie à ce deſtinée, & on a auſſi pour eux un berger particulier ; on recommande à ce berger de les conduire aux champs dès la pointe du jour, pour que ces animaux puiſſent profiter de la roſée du matin, qui eſt le ſuc le plus précieux pour leur engrais ; s'il ſe trouvoit alors des champs de bleds nouvellement dépouillés & couverts d'épis diſperſés çà & là, le berger ne pourra mieux faire que de les y faire glaner. On le fera bien ſouvent & on leur donnera même beaucoup de ſel & d'autres alimens de cette nature propres à exciter en eux une grande altération. Sur les huit heures du matin, lorſque la chaleur commence à ſe faire ſentir, on ramenera les moutons à la bergerie, car il eſt de fait que la trop grande ardeur du ſoleil les empêche d'engraiſſer ; on les tiendra au logis juſqu'à trois heures après midi, après quoi on les reconduira pâturer juſqu'à bien avant dans la nuit. Quand on veut avoir des moutons gras de bonne heure, propres à en tirer profit,

on apporte tous ces ſoins depuis le mois de Mai juſqu'au mois de Juillet ; & pour ceux que l'on ne veut vendre qu'à l'arriere ſaiſon, on ne les leur apporte ſeulement que depuis le commencement de Juillet juſqu'au mois de Septembre ; trois mois de pareils ſoins ſuffiſent pour les engraiſſer. Quand on a beaucoup de parcs à ſa diſpoſition, & quand on en veut tirer un parti avantageux, on achete au mois de Mai à la pointe des herbes, des moutons maigres, mais forts ; on les met au vert dans ces parcs ; au bout de deux mois, ils y ont pris pour l'ordinaire une graiſſe ſuffiſante, on les renouvelle alors. Trente arpens de coteaux paſſablement garnis d'herbes, ſuffiſent ordinairement pour un troupeau de 200 moutons ; on en fait trois levées par an, c'eſt-à-dire, qu'on les renouvelle trois fois : quand les paturages ſont humides, les moutons y prennent plus facilement la graiſſe. On peut dans ce cas les changer plus ſouvent, mais la graiſſe des moutons qui y pâturent n'eſt pas de beaucoup ſi bonne. On appelle cet engrais, engrais au verd ; quant à l'engrais au ſec, qui ſe pratique en hiver, il faut commencer d'abord par mettre dans une bergerie à part dès la fin de Septembre, les moutons que l'on veut engraiſſer ; on les y nourrit de bon foin, d'avoine & de pelottes de farine d'orge ou d'autres grains ; on les fait ſurtout beaucoup boire, on met même un peu de ſel dans leur eau ; lorſqu'on veut ménager le fourage dans leur engrais, on peut leur donner au lieu de foin ordinaire, du ſainfoin ſec, de la bonne luzerne, de toutes les plantes legumineuſes deſſechées, ou même des raves & des navets.

Quand on a ſes domaines placés aux environs de la mer, rien n'eſt plus facile que d'y engraiſſer même très vîte ſes moutons, en les menant paître dans l'arriere ſaiſon, dans les prairies qui ont été pâturées par les gros beſtiaux pendant l'été ; les bêtes à laine y prennent la graiſſe à vue d'œil, mais il ne faut pas

tarder à les tuer quand elles ſont une fois graſſes, parce que ſi cette graiſſe venoit à ſe paſſer, ces bêtes creveroient en peu de temps.

Nous ne parlerons pas ici de l'engrais des cochons, nous en avons fait mention ſuffiſamment dans l'article qui concerne ces animaux. Voyez art. *Cochon.*

Quant à la volaille, il y a differentes manieres de l'engraiſſer; nous n'en rapporterons ici que deux. La premiere eſt bien ſimple, elle conſiſte uniquement à la tenir enfermée dans une chambre, où la graine ne lui manque point non plus que l'eau; les meilleurs grains ſont l'orge & le froment; on lui donnera auſſi de temps en tems un peu de ſon bouilli.

La ſeconde méthode demande un peu plus de ſoin, mais elle eſt plus profitable: on prend indifféremment dans la baſſe-cour quelques volailles que ce ſoit, chapons, poules, &c. on leur plume la tête & les entrecuiſſes, on les met enſuite dans des epinettes qui ſont une eſpece de cage faite exprès, dans laquelle la volaille ſe trouve fort à l'étroit, & ſéparée chacune l'une de l'autre; on placera ces épinettes dans un endroit chaud & obſcur; on crevera même les yeux à la volaille, pour l'empêcher de ſe mettre en mouvement, parce qu'il eſt de fait qu'une volaille moins elle s'agite, plus elle s'engraiſſe. La volaille ainſi logée, on aura de la farine de millet, d'orge ou d'avoine: on en compoſera une pate qu'on lui fera avaler par morceaux deux ou trois fois le jour: dans le commencement on ne lui en donnera que peu, & de jour en jour on lui en fera prendre de plus en plus, juſqu'à ce qu'elle y ſoit entierement accoutumée; on l'oblige enſuite d'en avaler autant qu'elle en peut prendre.

Quand on voudra remplir la volaille de cette pâte, on lui maniera d'abord le jabot, pour voir s'il eſt vuide, & dans ce cas on ne craindra pas de lui donner à manger; mais ſi la digeſtion n'eſt pas encore faite, on

on attendra que la nature ait fait ſes fonctions. Toutes les fois qu'on fera prendre de cette pâte à la volaille, on en trempera des morceaux dans de l'eau, afin que cela lui ſerve de mangeaille & de boiſſon tout à la fois.

On obſervera encore de plumer la volaille ſous les aîles, pour que la fiente ne puiſſe s'y attacher, & on la garantira par-là de la vermine ; on la laiſſera ſortir auſſi pendant quelque temps des épinettes pour la laiſſer promener, elle s'épluche pour lors avec le bec, de ce qui pourroit l'incommoder.

ENTRÉES, ce ſont en terme de chaſſe des fumées de cerfs & de biches, dont deux n'en font qu'une, & qui peuvent ſe ſéparer ſans ſe rompre.

EPERLAN. C'eſt un poiſſon qui reſſemble aſſez par ſa blancheur à des perles, d'où lui eſt venu ſon nom ; il approche beaucoup par la forme, des petits merlans, & aux nâgeoires près, il eſt ſemblable à l'âble. L'Eperlan habite la mer, & remonte quelquefois dans les rivieres, principalement dans la ſeine. Sa chair eſt de facile digeſtion, elle eſt molle, tendre & d'un goût exquis, elle ſent même la violette, mais elle eſt fort peu nourriſſante, les perſonnes de tout âge & de tout tempérament en peuvent manger ; ce poiſſon pullule beaucoup ; quand on lui a enlevé ſes écailles, on remarque ſur ſon corps les couleurs de l'arc-en-ciel ; les meilleurs Eperlans ſont ceux qui ſe pêchent aux environs de Caudebec, depuis la fin de l'été juſqu'à Pâques. On les pêche à la naſſe ou aux grands filets, quelque fois auſſi on pratique des batard'eaux pour détourner de petits ruiſſeaux que ce poiſſon ſuit volontiers, & où il eſt facile de le prendre. On envoye à Paris l'Eperlan arrangé & lié ſur de petits paniers plats.

EPERVIER. C'eſt un oiſeau de proie dont le plumage varie beaucoup ſuivant la diverſité de l'âge. On reconnoît l'Epervier à ſa groſſe tête, à ſon bec court,

crochu, très-fort, dont la baſe eſt couverte d'une peau nue, où ſont placées ſes narines; il eſt courbé dès ſon origine; ſa langue eſt large, épaiſſe, charnue, aſſez ſemblable à la nôtre; ſa vue eſt très-perçante; ſes jambes ſont fortes, muſculeuſes, couvertes de plumes juſqu'au talon; ſes doigts ſont au nombre de quatre, dont trois devant & un derriere qui eſt le moins long; ils ſont armés d'ongles forts, crochus & aigus, celui du doigt extérieur de devant eſt plus court que les autres. La femelle eſt d'environ un tiers plus grande & plus groſſe que le mâle, elle eſt mieux faite, plus forte & plus courageuſe; celle de l'eſpece commune eſt à peu près de la groſſeur d'un pigeon, elle eſt longue de quatorze pouces, depuis le bout du bec juſqu'à la queue; ſon bec depuis ſon crochet juſqu'aux coins de la bouche, a dix lignes de long, ſa queue ſix pouces & demi, & ſon pied un peu plus de deux pouces; elle a plus de deux pieds de vol: ſes aîles pliées s'étendent juſqu'aux deux tiers de la queue. La tête & preſque tout le plumage de deſſus le corps ſont bruns, mêlés de rouſsâtre: l'occiput eſt varié de quelques taches blanches. La gorge eſt blanchâtre & variée de taches longitudinales brunes, le reſte du plumage de deſſous eſt la plûpart d'un blanc rouſsâtre, rayé de bandes tranſverſales brunes, mêlées de roux, & au milieu de chaque bande eſt une petite pointe qui deſcend le long de la tige de la plume. Pluſieurs de ces plumes ſont terminées par une tache faite en fer de lance. L'aîle eſt brune, tranſverſalement rayée de brun plus foncé & de rouſsâtre: la plume la plus extérieure ou la premiere, eſt la plus courte, & la quatrieme eſt la plus longue: les barbes extérieures des ſix premieres plumes forment une dentelure comme celle d'une ſcie: depuis la troiſieme juſqu'à la ſixieme incluſivement, les barbes deviennent tout à coup plus courtes que les autres, à l'endroit où finiſſent ſes moyennes plumes, la queue

eſt d'un gris foncé, rayé de bandes larges tranſverſales brunes ; la membrane qui réunit la baſe du bec eſt d'un jaune verd ; le bec eſt bleuâtre, & ſon crochet noir ; ſes pieds ſont jaunes, & les ongles noirs : on a donné au mâle le nom d'*émouchet*, ou de *mouchet* ; il eſt pour l'ordinaire beaucoup moins roux, & le blanc de deſſous ſon corps n'eſt pas moins mêlé de rouſsâtre ; le brun de ſon dos eſt moins foncé que celui de la femelle, il tire un peu ſur le cendré.

L'Epervier reſte toute l'année dans notre pays, l'eſpece en eſt même aſſez nombreuſe en hiver, il eſt très maigre, & ne peſe pas ſix onces, le volume de ſon corps eſt à peu près le même que celui du corps d'une pie ; la femelle fait ſon nid ſur les arbres les plus élevés des forêts, elle pond ordinairement quatre ou cinq œufs, qui ſont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Cet oiſeau tant mâle que femelle, dit M. de Buffon, eſt aſſez docile, on l'apprivoiſe aiſément, & on peut le dreſſer pour la chaſſe des perdreaux & des cailles ; il prend auſſi des pigeons ſéparés de leur compagnie, & fait une prodigieuſe deſtruction des pinçons & des autres petits oiſeaux qui ſe mettent en troupes pendant l'hiver. L'eſpece de l'Epervier, ajoute M. de Buffon, eſt plus nombreuſe qu'elle ne paroît, puiſqu'indépendamment de ceux qui reſtent toute l'année dans notre climat, il paroît que dans certaines ſaiſons de l'année il en paſſe en grande quantité dans d'autres pays. Belon fait mention du paſſage des Eperviers, & donne la deſcription de la méthode qu'employent alors les oiſeleurs pour les prendre ; il faut lire cet article dans l'ouvrage même de cet ornithologiſte. Les oiſeaux, les lapereaux, les rats, les taupes, les grenouilles ſont pour les Eperviers une nourriture excellente On donne parmi les chaſſeurs le nom d'*Epervier ramage* à celui qui a vôlé dans les forêts, qui a été à ſoi, & qui n'a jamais été pris pour être inſtruit. L'*Epervier royal* eſt celui que l'on a

pris dans le nid, & qui a été élevé & instruit pour la chasse.

Les meilleurs Eperviers pour la chasse viennent de l'Esclavonie ; ils muent au commencement du printemps ; on les met dans une chambre où ils puissent se promener librement, & on leur construit deux cages, une au levant, & l'autre au couchant : au milieu de la chambre sont plusieurs perches, au haut desquelles on attache de la viande de mouton, de poules ou de vieux pigeons : on leur en donne deux fois par jour, mais seulement une fois quand on veut les faire vôler pour le lendemain, afin de les affamer un peu, & de les forcer à poursuivre leur proie avec plus de chaleur. L'Epervier n'est pas fidele à son maître, il épie sans cesse le moment de s'évader & de recouvrer sa précieuse liberté : il y a en Egypte beaucoup d'Eperviers, les habitans adoroient autrefois comme une divinité ce même oiseau que nous asservissons pour en faire l'instrument de nos plaisirs.

L'Epervier est assez bon à manger, lorsqu'il est encore jeune & tendre ; le anciens le recommandoient contre l'épilepsie & pour fortifier l'estomach. Cet oiseau passoit ainsi que tous les autres oiseaux de proie, pour un oiseau immonde chez le peuple Juif : on se sert de ses serres réduites en poudre depuis la dose d'un demi gros jusqu'à celle d'un gros dans la dyssenterie ; on en fait une potion avec l'eau de plantain, ou un bol avec le syrop de grande consoude ou de guimauve. Les excrémens de l'Epervier donnés dans un verre d'eau d'armoise à la dose d'un scrupule facilitent l'accouchement laborieux ; quelques-uns en font introduire un gros dans le vagin en forme de pessaire au lieu de le prescrire intérieurement. On fait avec ces mêmes excrémens délayés avec du miel un liniment pour les tayes des yeux, cela les dissipe en peu de temps : la graisse a la même vertu, elle remédie encor aux vices de la peau.

EPERVIER *ou* EPREVIER. C'eſt un filet à prendre du poiſſon. Il y en a de deux ſortes, la premiere eſt la plus commune, elle embarraſſe auſſi beaucoup moins ; c'eſt la ſeule dont nous parlerons. On fait la levure de ce filet de douze mailles de deux pouces de large, & on le travaille en rond : on fait dix rangs de mailles ſur le même moule avec lequel on fait la levure ; on en prend enſuite un autre plus petit du demi quart, pour continuer dix autres rangées de mailles, moins grandes que les premieres. On change de moule à chaque dixieme rang juſqu'à la fin du filet. Vers la partie inférieure on ne fait que des petites mailles propres à paſſer le bout du doigt, pour pouvoir prendre les petits poiſſons de même que les gros. A meſure qu'on travaille à la confection de ce filet, on jette des accrues de ſix mailles en ſix mailles au ſecond rang d'après la levure, & on fait le troiſieme ſans accrues ; on jette enſuite des nouvelles accrues au quatrieme rang, on travaille le cinquieme ſans accroître, & on accroit au ſixieme, on fait ainſi à toutes les autres, juſqu'à ce que le filet ait huit ou neuf pieds de hauteur ; quand on ne veut attraper que de gros poiſſons, on ne change de moules que de quinze en quinze rangées de maille.

On prend de bon fil retors en trois brins pour faire les éperviers ; quand ce filet eſt fait, on le teint en brun, & on le monte de corde & de plomb à la maniere ſuivante : on a à cet effet vingt ou vingt-cinq livres de balles de plomb, plus ou moins ſelon l'étendu du filet, de la groſſeur des balles à fuſil, & percées toutes dans le millieu ainſi que des grains de chapelet pour pouvoir les enfiler de même avec une corde médiocrement groſſe ; à chaque fois qu'on aura enfilé une balle, on fera un nœud à la corde immédiatement auprès, enſorte qu'il s'en rencontre toujours un entre deux balles, & que le tout reſſemble à un chapelet. Lorſqu'on a fait un tour ainſi emballé de la

grandeur du filet, on noue enſemble les deux bouts de la corde du chapelet, & avec une aiguille garnie de ficelle, on attache ces balles ainſi enfilées tout autour du bas du filet. Cela fait, on prend un nombre de ficelles de la longueur de quinze pouces, on les attache de pied en pied à la hauteur de dix-huit à vingt pouces au-deſſus du chapelet & ſur un même alignement. Lorſqu'elles ſeront toutes nouées, on leve la corde ou chapelet de balles en haut pour la lier auſſi de pied en pied à l'autre bout de chaque ficelle ; par ce moyen le filet bourſera ou fera un ventre tout au tour ; c'eſt dans ce ventre que le poiſſon demeure pris : on attache en outre à la pointe ou au bout du filet une corde longue de deux ou trois toiſes avec une boucle pour paſſer le bras de dedans, afin de tirer l'épervier hors de l'eau. Voyons actuellement comment on s'y prend pour jetter l'épervier.

On paſſe la main gauche dans la boucle de la corde attachée à la queue du filet, on empoigne enſuite de la même main tout l'épervier environ à deux pieds près de l'extrêmité d'en bas : on en prend avec la main droite le tiers pour le jetter ſur l'épaule gauche, après quoi on prend un autre tiers que l'on tient dans la main droite en laiſſant pendre le reſte. On ſe leve alors tout droit, on s'approche de l'endroit où l'on veut jetter le filet ; on ſe campe ferme ſur ſes pieds, après quoi s'élançant un peu à gauche, & ſe retournant promptement ſur ſa droite, on jette l'épervier tout entier dans l'eau ; on fait enſorte qu'il y tombe en rond ; ce filet à cauſe du plomb dont il eſt garni, tombe au fond de l'eau, & enferme le poiſſon qui ſe trouve au-deſſous. Quand on jette l'épervier, il faut ſe donner de garde de l'acrocher aux boutons de ſon habit ; on fait même bien de n'en point avoir, depeur que quelque maille venant à s'accrocher, on ne ſe trouve entraîné par la peſanteur des plombs. L'épervier demande beaucoup d'adreſſe de la part de celui qui le jette.

EPIZOOTIQUES. C'eſt un terme qui déſigne chez les beſtiaux, la même choſe que le mot *épidémique* chez l'homme. On appelle donc maladies épizootiques, des maladies qui ſe manifeſtent preſque toutes par les mêmes ſymptômes, & qui affectent dans un ſeul & même inſtant la plûpart des animaux de la même eſpece ; quelques-unes de ces maladies occaſionnent ſouvent de grands ravages, & font périr en peu de temps la plûpart des individus qui en ſont infectés. D'autres, quoique pareillement épizootiques, ne ſont pas ſi funeſtes, mais en revanche elles ſont de plus longue durée.

Pendant le courant des années 1745, 1746 & 1747 il regnoit en Europe une de ces épidémies parmi les bêtes à corne, qui enleva pluſieurs milliers de ces animaux ; cette maladie ſe manifeſtoit, ainſi que l'a obſervé M. Sauvage, par des boutons qui paroiſſoient ſur la peau des vaches qui en étoient attaquées. On employa pour lors avec ſuccès le remede ſuivant : on commença d'abord par ouvrir les boutons qui paroiſſoient, ou lorſqu'il n'y en avoit point, par faire deux ou trois inciſions à la peau dans les endroits où l'on voyoit de l'enflure, on mettoit dans ces inciſions une pincée de la ſeconde écorce du groſellier noir, avant d'inſérer cette écorce de caſſis, on faiſoit paſſer le doigt dans les ouvertures faites à la peau, & on en faiſoit ainſi ſortir le pus qui s'y trouvoit, on renouvelloit ces tentes pendant trois ou quatre jours, & avant de les ôter pour en mettre d'autres, on ne manquoit pas de preſſer la peau autour des inciſions pour faire ſortir la matiere que les tentes auroient attirés : on purifioit enſuite les écuries ou étables : on prenoit à cet effet une once *d'aſſa fœtida*, une once de camphre, deux têtes d'ail, le tout bien pilé & mêlé enſemble : on partageoit cette compoſition en deux, & on en mettoit ſucceſſivement la moitié dans une baſſinoire pleine de charbon bien ardent, à quoi on ajoutoit une pincée

de bois de genievre ; enſuite après avoir fermé exactement la porte de l'étable, on portoit cette baſſinoire ſous le nez de chaque bête malade : on a auſſi éprouvé avec ſuccès dans ce temps qu'en enfumant les écuries avec de la graine de genievre miſe ſur le feu, & qu'en jettant un verre de vinaigre avec une pincée de poivre, ſur une thuile ou brique bien rouge, les beſtiaux qu'on logeoit enſuite dans cette écurie ainſi parfumée, ſe trouvoient garantis de la maladie contagieuſe qui régnoit dans ce temps. Ces remédes ſont d'autant plus ſurs que M. Sauvage dit avoir été témoin de leur ſuccès.

Dans le pays Meſſein on ſe ſervoit pour inſérer dans les inciſions qu'on faiſoit à ces animaux, au lieu de ſeconde écorce de caſſis, de la racine d'ellébore puant, connu plus particulierement ſous le nom de pied de griffon.

M. le Clerc, ancien médecin des armées du roi, dans ſon hiſtoire naturelle de l'homme malade, donne la deſcription d'une maladie épizootique qui affecta les beſtiaux de la Hollande en 1744, & 1745, & au commencement de 1746. Cette maladie étoit ſans doute la même que celle dont nous venons de parler, & pour laquelle M. Sauvage a conſeillé la ſeconde écorce de caſſis. Nous allons décrire l'hiſtoire de cette maladie épizootique d'après cet excellent auteur. Le poil des animaux ſe hériſſoit ; bientôt après il leur ſurvenoit un tremblement preſque univerſel, les oreilles & les cornes ne tardoient pas à devenir froides ; il ſurvenoit une rougeur inflammatoire aux yeux & ſur la corne de la bête malade: quelques-unes avoient cette rougeur dès le commencement de la maladie, d'autres ſeulement vers la fin, & très-peu de temps avant la mort. M. le Clerc dit avoir remarqué pluſieurs fois dans différentes contagions, que les yeux ne deviennent pas toujours rouges, mais que communément ils prennent une couleur jaunâtre, & paroiſſent s'enfoncer

dans leurs orbites. La plus grande partie des bêtes infectées, ajoute ce médecin, avoit un écoulement de larmes; d'autres avoient les yeux abbatus & ſans larmes. Dans quelques-unes le nez paroiſſoit enflé, & il en découloit une morve continuelle; dans d'autres les narines étoient rétrécies, très-rouges, ſans aucun écoulement; le même médecin a obſervé quelquefois que le milieu du nez étoit de travers avec de petites convulſions: peu de temps avant la mort, il en découloit une humeur ſanguinolente d'une odeur inſupportable; il a auſſi fait la remarque que dans pluſieurs la levre ſupérieure étoit engorgée, & que l'inférieure étoit pendante & comme privée de ſentiment; la bouche fourniſſoit une grande quantité d'humeur & de ſalive; les gencives rouges, enflammées, pleines de varices, étoient parſemées de petits boutons jaunâtres, d'aphthes, ou de petits chancres, dont le nombre augmentoit conſidérablement avant la mort de l'animal; cet accident étoit ſuivi de l'ébranlement général de toutes les dents. M. le Clerc dit auſſi avoir vû la même choſe au palais & à la langue qui ſe couvroient alors d'une ſalive blanchâtre & mouſſeuſe; ſes gencives ſe trouvoient auſſi quelquefois, ajoute-t-il, mais cependant très-rarement attaquées de petits ulceres: il ſurvenoit à pluſieurs un bubon, ou une dureté inflammatoire, vers le milieu du col, aux fanons & aux aînes; les unes pouvoient ſe tenir ſur leurs jambes & ſe coucher, d'autres aucontraire avoient leurs jambes roides, & ne ſe couchoient point juſqu'à la mort; quelques-unes enfin ne pouvoient ſe ſoutenir que ſur les jambes de devant; les pieds de derriere étoient ſi ſenſibles, qu'elles n'y pouvoient ſupporter l'attouchement; pour peu qu'on les frottât avec la main, elle ſe panchoient en arriere. Ce ſymptôme eſt une marque certaine d'une grande douleur; c'eſt la réflexion que fait M. le Clerc à ce ſujet: le battement des arteres, que l'on remarque aiſément dans les bêtes

maigres, & difficilement dans celles qui ſont graſſes, étoit très-fort & très-fréquent au col & ſur les tempes, en comparaiſon de celui des bêtes ſaines. Tels furent les premieres ſignes de la mortalité des beſtiaux qui affligea la Hollande. Paſſons actuellement aux progrès de cette maladie.

Vers la fin du ſecond jour & ordinairement dans le troiſieme la reſpiration devenoit difficile, & la difficulté augmentoit rapidement; on remarqua alôrs un mouvement violent & continuel dans le ventre. Tous les muſcles du col & de la poitrine étoient dans le travail; l'animal pouſſoit des ſoupirs & des gémiſſemens; il rendoit par le nez & par la bouche un écoulement de morve & de ſalive: ces matieres étoient pleines d'écume, elles devenoient infectes & ſanguinolentes avant la mort: la plûpart des animaux infectés ne jouiſſoient d'aucun ſommeil; les autres dormoient très-peu. Quand nous avons examiné leur cerveau après leur mort, continue M. le Clerc, les toiles membraneuſes qui lui ſervent d'enveloppe, étoient rougeâtres & enflammées; preſque tous ces animaux s'affoibliſſoient fort vîte, & paroiſſoient ſubitement comme aſſommés d'un coup de maſſuë, le quatrieme, le cinquieme & le ſixieme jour au plus tard, les urinès ne différoient que très-peu de l'état ſain; quelquefois ſeulement elles étoient plus colorées, & d'autrefois plus claires qu'elles ne le ſont naturellement; quelquefois auſſi l'odeur en étoit très-pénétrante; les conſiſtences des excrémens étoient plus variées dans les bêtes malades: les unes étoient opiniâtrément conſtipées, ou ne rendoient que très-peu d'excrémens fort durs depuis le commencement juſqu'à la fin de la maladie; quelques autres au contraire les rendoient durs au commencement, & liquides vers la fin; d'autres enfin les rendoient liquides depuis le commencement juſqu'au moment de leur mort; mais en général peu de temps avant qu'elles ne périſſent, tous les excrémens

étoient plus ou moins noirs, jaunes, fœtides & quelquefois purulens; rarement ſe trouvoient-ils mélangés d'un ſang diſſout : on ne remarquoit aucune différence entre le lait des vaches malades & celui des vaches ſaines : le lait des premieres étoit ſeulement moins abondant, & donnoit plus de crême que celui des dernieres; mais quant au goût, à l'odeur, à la coagulation, à l'ebulition, il n'y avoit aucune diſparité; la ſeule remarque qu'a pu faire M. le Clerc, c'eſt qu'il s'eſt apperçu que le lait tiré la veille ou le jour de la mort, étoit un peu altéré, & prenoit une teinture jaunâtre; l'odeur en étoit pour lors déſagréable, & le goût un peu acre ou alkali. Telle eſt la deſcription de la maladie epizootique des bêtes à corne en 1745, faite par M. le Clerc, il ſeroit à ſouhaiter qu'on nous eut tranſmis juſqu'à préſent dans des termes auſſi clairs & avec autant d'exactitude & de préciſion, toutes les maladies epizootiques qui ont regné juſqu'à préſent dans le bétail, on auroit plus de connoiſſance qu'on en a ſur ces maladies.

Les médecins du collége de Kœnisberg, ont auſſi décrit les ſymptômes de la maladie epizootique de leurs cantons, qui régnoit à peu près dans le même temps. Les yeux de la bête infectée, diſent-ils, donnent un écoulement de larmes; les narines fourniſſent une morve preſque continuelle, elle tremble & friſſonne; elle a la tête & les oreilles pendantes & froides : tels ſont les ſymptômes généraux : les vaches perdent leur lait peu à peu. Tous les animaux affectés marchent avec peine, ils ſe plaignent, ſoupirent; les uns boivent avec rapidité, & les autres difficilement; la plûpart ſont attaqués de grincemens de dents, de difficulté de reſpirer, de conſtipation opiniâtre ou de cours de ventre : dès qu'un ou pluſieurs animaux ſont attaqués de ces ſymptômes, on peut en conclure que la contagion eſt commune, ou qu'elle a déjà fait des progrès.

En 1713. il régna en Italie une contagion qui la dévaſta preſqu'entierement de beſtiaux ; il en périt près de 30000 dans le ſeul Etat Eccléſiaſtique. Cette maladie ſe manifeſtoit dans quelques-uns par des mugiſſemens, par une eſpece de terreur dont ils ſe trouvoient ſaiſis, par mille mouvemens différens, qui paroiſſoient provenir de cette terreur, & par une fuite ſubite & précipitée. Parmi ces beſtiaux, il s'en eſt trouvé qui furent tout à coup frappés d'une mort ſoudaine, comme s'ils euſſent été atteints de la foudre. Les bœufs d'une complexion foible & débile y étoient notamment ſujets ; on remarquoit dans preſque tous une triſteſſe profonde ; à peine pouvoient-ils ſoutenir leur tête ; leurs yeux étoient troublés & larmoyans ; une quantité ſurprenante de muſoſité & de ſalive fluoit de leurs naſeaux & de leur bouche ; une fievre violente accompagnoit tous ces ſymptômes ; un abatement conſidérable ne permettoit pas à ces animaux de ſe tenir debout ; leurs poils étoient hériſſés, leur langue, leur bouche & leur arriere bouche enflammées, ulcerées & plus ou moins ſemées de puſtules. Tous ces ſymptômes n'étoient pas les ſeuls, d'autres les avoient déjà précédés ; les animaux affectés étoient d'abord dévorés par une ſoif ardente, bientôt après ils refuſoient & boiſſon & fourage ; pluſieurs étoient affectés d'un flux conſidérable ; leurs déjections étoient de couleurs différentes, toujours très-fœtides & quelquefois ſanguinolentes ; la plûpart périſſoit dans l'eſpace d'une ſemaine, ayant une opreſſion des plus violentes ; leur haleine étoit d'une puanteur inſoutenable, & par deſſus tous ces ſymptômes, une toux forte ſe mettoit encor ſouvent de la partie.

Nous trouvons encore dans les ouvrages de M. le Clerc, une relation exacte de la maladie contagieuſe qui ravagea le Dannemarck. Cette relation fut adreſſée dans le tems à la Société Royale d'Agriculture de Paris. La contagion, dit cette relation, ſe répand avec

beaucoup de rapidité ; les animaux les plus jeunes, les plus robuſtes & les mieux portans en ſont les plutôt attaqués, & meurent plus promptement. On a remarqué que dans la plupart des ſujets la toux eſt le premier ſymptôme du mal ; les yeux deviennent ternes, humides & chaſſieux, il en diſtille même des larmes. Le lait tarit dans les vaches, & c'eſt même la marque la plus ſure que la maladie les a gagnées. Au commencement l'animal a froid juſqu'à friſſonner, à peu près comme dans le premier période d'un accès de fievre dans l'homme, l'ardeur ſurvient enſuite, & dure pluſieurs jours ; elle eſt ſurtout ſenſible à la nuque, ſoit par la chaleur même, ſoit par le batement du poulx ; l'animal malade perd l'appétit, mais il boit volontiers, tant que l'inflammation ne l'empêche pas d'avaler ; il ſort abondamment de ſes narines & de ſa bouche une matiere baveuſe, accompagnée d'une puanteur inſuportable, & les dents s'ébranlent chez la plupart. La conſtipation ſurvient quelquefois, mais dans tous ou preſque tous les ſujets, il y a diarrhée dans le commencement. Il ne ſort gueres d'excrémens mais de l'eau. Vers la fin de la maladie les deux dernieres articulations de la queue ſe corrompent & deviennent molaſſes. Si on enleve la peau qui les couvre, il en ſort une matiere purulente & fœtide, la corruption gagne de proche en proche juſqu'aux cornes, qui deviennent froides & ſe rident. Le mal eſt à ſon dernier terme, lorſque le froid atteint les oreilles & les narines ; c'eſt alors que d'ordinaire l'animal meurt au ſixieme ou ſeptieme jour depuis que le mal s'eſt manifeſté.

L'ouverture du cadavre montre la véſicule du fiel exceſſivement grande & pleine d'une liqueur plus ſemblable à de l'urine qu'à de la bile : dans quelques-uns on a trouvé dans cette poche juſqu'à trois livres péſant de cette liqueur ; dans beaucoup de ſujets l'eſtomach & les inteſtins ſe ſont trouvés remplis de vers

qui venoient encore à l'ouverture ; il y avoit auſſi dans les vaiſſeaux ſanguins, certains inſectes, qu'on a nommé *plies*, à cauſe de leur figure qui reſſemble à celle de ce poiſſon, quelquefois le cerveau a paru entierement diſſous en pus & en eau. En pluſieurs ſujets les veines étoient remplies d'un ſang noir ; beaucoup avoient le col enflammé ; dans d'autres l'inflammation s'eſt jettée ſur les entrailles ; & après la mort on a vû l'une & l'autre de ces parties gangrenées. Les ventricules étoient remplis d'alimens non digérés ; ces alimens étoient ſi déſſéchés & ſi compacts, qu'on ne les diviſoit qu'avec beaucoup de peine. Les vaiſſeaux qui tapiſſent la membrane des eſtomachs & des inteſtins, étoient marqués de taches noirâtres & livides, qui indiquoient évidemment la gangrene. En certains ſujets le foie & la rate étoient couverts de petites tumeurs ſi dures, qu'on ne pouvoit les écraſer, & qu'elles ſembloient au toucher, être des grains de menu ſable ; le reſte de la ſubſtance de ces vivres étoit au contraire ſi mollaſſe, qu'on le pénétroit ſans peine en le preſſant ; quelques cadavres n'ont fourni aucun indice de maladies. Le ſang qu'on a tiré des animaux étoit d'un rouge clair, & déceloit en écumant & en fumant une grande inflammation ; mais lorſqu'il étoit réfroidi, on n'y trouvoit plus rien de liquide, tout n'étoit qu'une maſſe coëneuſe qui pouvoit être tranchée comme une gelée. M. le Clerc ne s'eſt pas ſeulement contenté de rapporter les ſymptômes de ces maladies contagieuſes, il en donne encore l'explication. Nous allons ſuivre cet auteur dans ce détail.

1°. Le poil de l'animal attaqué de la contagion, ſe hériſſe ou ſe dreſſe ; cela ne peut provenir que d'un friſſon, & ce friſſon indique, ſans pouvoir même s'y tromper, que la circulation languit dans les parties éloignées du cœur. Plus ce friſſon ſera long & violent, & plus auſſi la chaleur qui ſuivra ſera vive & conſumante.

2°. Ces animaux perdent l'appétit ; mais cela ne peut ſe faire ſans que le venin tranſmis n'ait changé & dépravé les ſucs de l'eſtomach ; car c'eſt pour l'ordinaire par cette voie que la contagion ſe tranſmet, & c'eſt auſſi ſur ce viſcère qu'elle exerce ſes premiers ravages. Ce fait n'a pas beſoin d'être prouvé, il porte avec lui l'évidence ; plus l'animal ſera dégoûté, moins il prendra de nourriture propre à rafraîchir ſon ſang, & à ramaſſer l'acreté du venin ; plus auſſi la chaleur, l'inflammation & ſes effets connus hâteront ſa deſtruction.

3°. Les cornes & les oreilles des animaux malades deviennent froides, ainſi que nous l'avons obſervé ; la raiſon qu'on en peut apporter, c'eſt que les forces du cœur ſe trouvent trop foibles pour pouvoir pouſſer le ſang & les autres humeurs du centre vers la circonférence.

4°. Nous avons encore donné pour ſymptômes l'enflure & la rougeur des yeux, quelquefois même leur couleur jaune, leur enfoncement & des larmes qui en découlent ; de pareils ſymptômes n'annoncent rien que de très mauvais ; le cerceau doit pour lors ſe trouver dans un état inflammatif, les nerfs doivent être auſſi néceſſairement dans un état de ſouffrance, & les humeurs diſſoutes par l'action du venin ou pouſſées avec trop de violence, ſe trouvent avoir pénétré des vaiſſeaux qui n'étoient pas faits pour eux.

5°. La langue de l'animal eſt tantôt aride & ſéche, tantôt couverte d'une eſpece de ſalive blanchâtre écumante. Que conclure d'un pareil ſymptôme, ſinon qu'il y a un feu central qui déſſeche, qui conſume les eſtomachs, & les petits inteſtins de l'animal.

Les petits boutons jaunâtres, les varices rouges & livides les ulcères qui affligent les gencives, la langue, le palais & tout l'intérieur de la bouche, dénotent indubitablement le mauvais état des viſcères & des humeurs qui les arroſent. Auſſi remarque-t-on toujours des

aphthes ou des chancres à la bouche ou à la gorge dans les fievres putrides & malignes, & rarement l'orifice ſupérieur de l'eſtomach ſe trouve-t-il ſans le charbon.

6°. Nous avons donné pour ſixieme ſymptôme, la conſtipation de l'animal au commencement de ſa maladie; ſes excrémens ſont durs, noirs & brulés, & deviennent dans la ſuite liquides & putrides, ce qui annonce une cauſe âcre, incendiaire & rongeante.

La reſpiration devient de plus en plus gênée dans l'animal affecté; elle ne peut même preſque plus ſe faire, c'eſt ſuivant M. le Clerc, l'indice certain d'un poulmon accablé & enflammé, qui ne peut vaincre la réſiſtance des humeurs ſur leſquelles il doit néceſſairement agir ni ſe porter à l'action de l'air, principe de ſon mouvement; dans ce cas péripneumonique la ſuffocation eſt imminente.

8°. Enfin nous avons donné pour derniers ſymptômes, le tremblement, les mouvemens convulſifs; la rigidité ou la foibleſſe des fibres des animaux, qui ne peuvent ſe coucher ou ſe ſoutenir ſur leurs jambes; & leur prompt abatement qui eſt preſque toujours ſuivi de la mort. Tous ces différens ſymptômes dénotent, que non-ſeulement le venin contagieux exerce ſes ravages ſur les ſolides & les fluides à la fois, mais qu'il attaque encore dès le premier inſtant, le principe même des nerfs.

M. le Clerc, après avoir rapporté les ſymptômes & les effets de la contagion dans les maladies épizootiques des beſtiaux, ne s'en eſt pas contenté, il a voulu voir ſi ſes raiſonnemens étoient d'accord avec l'expérience. Pour s'en certiorer, il a fait avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, l'ouverture de ſoixante-dix animaux. Voici le réſultat de ſes obſervations.

1°. Après la mort, les yeux de l'animal ſont preſque toujours rouges ou jaunes, ou parſemés de veines brunes & livides. 2°. Les humeurs qui découlent des naſeaux

naſeaux de la bouche, ou des autres parties du corps, ſont ordinairement ſanguinolentes & très putrides. 3°. quelquefois le ventre eſt gonflé & tendu comme un tambour ; d'autrefois il eſt conſidérablement diminué & affaiſſé. 4°. La roideur des jambes eſt très-forte & ſurtout de celles de derriere. 5°. Quand les ſymptômes de la contagion ont été violens, le cuir de la bête écorchée eſt un peu endommagé, ce qui eſt cependant très-rare. 6°. Le tiſſu cellulaire & les endroits gras, ſont ſouvent attaqués d'inflammation, de ſechereſſe ou de noirceur. 7°. La chair change ordinairement de couleur, & en prend une brune ; ſouvent elle contracte une noirceur extrême après la mort. 8°. La glande, connue ſous le nom de *forme de bouclier*, qui cauſe l'enflure au cou, le bubon, eſt ordinairement rouge, livide, gangrenée, c'eſt un vrai bubon peſtilentiel. M. le Clerc dit n'avoir trouvé que de la rougeur & de l'inflammation dans la glande, qui ſe nomme *glande de la gorge*. 9°. La ſubſtance du cerveau n'eſt que rarement alterée, mais les vaiſſeaux ſe trouvent variqueux ; les tuniques, les toiles ou les membranes qui ſervent d'enveloppe à ce viſcere, ſont preſque toujours enflammées, principalement dans les animaux qui, pendant la maladie, ont eu des inſomnies continuelles. 10°. Le poulmon n'eſt jamais ſain ; on le trouve plus ou moins infecté, rouge, éréſipelateux, livide, gangrené & couvert de taches noirâtres, mais la trachée artere eſt tellement infectée, que ſa tunique interieure s'en ſépare ſans efforts. 11°. Le mediaſtin, la plevre, le pericarde & le diaphragme ſont toujours ou enflammés, ou gangrenés. 12°. Il eſt rare de trouver le cœur entierement ſain ; l'interieur, l'exterieur & la ſubſtance charnue de ce viſcere, portent des marques de contagion. M. le Clerc n'a jamais trouvé ſes cavités vuides ; elles ſont remplies d'un ſang alteré, ou d'un ſediment qui reſſemble à une lie brune. 13°. A l'ouverture du ventre

on trouve toujours le meſentere enflammé ; le foie, la rate ſont ſouvent d'une couleur noirâtre ou ochracée ; ils ſont ridés, deſſechés, quand ils ne ſont pas gonflés d'un ſang épais ſemblable à de l'encre Il eſt très-dangereux d'examiner de près ces viſceres ; la puanteur inſupportable qui s'en exhale, fait preſque toujours tomber en ſincope ceux qui s'en approchent. 14°. On ne trouve dans la veſicule du fiel qu'une bile épaiſſe ou très-diſſoute. 15°. Les differens ventricules ou eſtomachs offrent differens phénomenes : le premier qui eſt connu ſous le nom de *venter*, eſt ordinairement enflammé, & quelquefois gangrené ; les alimens qu'il contenoit pendant la maladie, paroiſſoient arides & deſſéchés. Le ſecond *reticulus*, eſt quelquefois ſain, & quelquefois enflammé : *l'arinaceus*, qui eſt le troiſieme, eſt de couleur de plomb ; plus cet eſtomach a été infecté de gangrene, plus auſſi le reſte des alimens qu'il contient eſt noir, ſec & brûlé ; dans ce cas la tunique interieure s'en ſépare d'elle-même. Le dernier ventricule qui eſt le *perfectibile*, eſt preſque toujours de couleur de *minium* ; il eſt rempli d'une matiere jaune, infecte, ſemblable aux excrémens. Boërrhave a trouvé dans ce dernier eſtomach, un ſang extravaſé, noir, brulé & fetide. 16°. Les inteſtins ſont toujours vuides & ſi pleins d'air, qu'à peine peut-on concevoir comment ils ont pu réſiſter à une ſi grande extenſion : on les trouve ſouvent parſemés de taches livides ; mais les gros inteſtins ſont preſque toujours ridés, retirés ou très-flaſques ; dans les animaux qui ont été conſtipés pendant la maladie, ils ſont remplis d'excrémens durs & ſemblables aux reſtes de la nourriture que contient le troiſieme eſtomach. 17°. Il eſt rare de ne pas trouver les rognons, autrement les reins, ſains ; M. le Clerc ne les a jamais vû que deux fois enflammés & gangrenés. Boërrhave n'a jamais remarqué d'alteration à la veſſie, non plus que dans les conduits urinaires ; il

y a cependant des cas où il en arrive, & ſurtout dans des vaches pleines. M. le Clerc dit avoir remarqué une inflammation dans la matrice ; les veaux qui s'y trouvoient renfermés, avoient non-ſeulement les boyaux endommagés, mais leur poitrine & leur ventre étoient encor remplis d'une humeur ſanguinolente & de mauvaiſe odeur.

De toutes ces obſervations, M. le Clerc conclut : 1°. Que le venin contagieux qui affecte les beſtiaux, ſe tranſmet par le moyen de l'air qui eſt le réſervoir & le vehicule de toutes les vapeurs & exhalaiſons. 2°. Que les propriétés de ce venin dépendent eſſentiellement d'un acre quelconque, uni à un principe de feu que l'on appelle *phlogiſtique*, univerſellement répandu dans toute la nature : c'eſt lui, dit M le Clerc, qui eſt la cauſe de la dilatation & de la liquidité du corps. De ſon union avec un ſel alkali volatil, il en réſulte un principe actif, tumultueux, un venin très-pénétrant & très-communicatif, dont la plus petite quantité ſuffit pour exciter une chaleur acre & mordante, une inflammation vive qui ſe termine par la mortification ou la gangrene, ſi l'on n'y remedie pas à temps. La nature de ce poiſon épidémique eſt donc de changer le caractere naturel, doux & balſamique des humeurs animales, pour leur communiquer le ſien propre. Il excite dans les animaux infectés, une chaleur cruelle, une circulation rapide ; il produit l'inflammation, des irritations nerveuſes, des grincemens de dents, un prompt abattement des forces ; la gangrene & la corruption, quelquefois avant, ou immanquablement après, la mort inopinée.

Voyons actuellement avec M. le Clerc le traitement de ces maladies : les indications qui s'y préſentent à remplir ſont : 1°. de diminuer autant qu'il eſt poſſible, le cours impetueux du venin, & d'en émouſſer les ſtimules. 2°. De prévoir d'abord l'inflammation, preſque toujours inſéparable de la frequence, de la

violence des battemens des vertebres & de la grande agitation des humeurs, 3°. De maintenir dans un juſte équilibre, l'action & la réaction des ſolides & des fluides. 4°. Enfin de procurer une voie convenable à la dépuration du ſang & des humeurs.

Pour remplir la premiere indication, il faut dès l'inſtant même de l'apparition de quelques ſymptômes de ces maladies, ſaigner la bête malade par une grande inciſion faite au cou, à la poitrine, ou même aux deux endroits à la fois; on peut tirer dans une ſeule fois, cinq, ſix & même ſept livres de ſang ſelon l'âge & les forces de l'animal. Le lendemain de la ſaignée, ſi les ſymptômes n'étoient pas ſenſiblement diminués, on tireroit encore par la même ouverture une égale quantité de ſang. Si après cette ſeconde ſaignée, la violence du mal en éxigeoit une troiſieme, on la fera ſans balancer; paſſé le troiſiéme jour, on ne ſaignera plus, la ſaignée eſt pour lors entierement inutile & même ſouvent mortelle. Quand le beſoin eſt urgent, on peut même ſaigner deux fois dans un jour. Si l'animal eſt conſtipé & s'il ne rend que des excremens endurcis & brulés, on lui donnera à prendre ſoir & matin une demi livre & plus, d'huile de lin bien fraîche & un peu tiede; on pourra auſſi très-bien lui donner un lavement compoſé de deux livres de cette huile, & d'une once, ou même d'une once & demi de ſel ordinaire diſſous dans un verre de bon vinaigre. A défaut de ſeringue, on ſe ſervira d'une veſſie de bœuf ramollie dans de l'eau tiede; on la remplira avec le lavement, & à l'aide d'une canule où d'un large chalumeau bien uni, on donnera le remede par les voies ordinaires en preſſant la veſſie pour le faire penetrer.

Afin d'étouffer l'action du venin, & de prévenir l'inflammation, qui eſt la ſeconde indication à remplir, on ne donnera à l'animal pour toute nourriture, que de la farine de ſeigle bouillie dans du petit lait; s'il

n'étoit pas poſſible d'en avoir une aſſez grande quantité, on feroit cuire, juſqu'à conſiſtence de bouillie, du ſon & des pommes, qui, quand même elles ne ſeroient pas mûres, feront cependant toujours beaucoup de bien. A défaut de ces deux choſes, on pourroit employer des concombres, des citrouilles, des courges, & un peu d'herbe verte coupées bien menues & bouillies comme ci-deſſus. On donnera trois ou quatre fois par jour, une aſſez bonne quantité de cette nourriture à l'animal malade, & on ſe gardera bien de lui préſenter du foin. Sa boiſſon ordinaire ſera du petit lait pur ou même du lait aigre qu'on lui donnera toujours tiede, d'heure en heure, jour & nuit; on lui en fera boire à la fois une livre ou environ. A defaut de petit lait, ou de lait aigre, on lui donnera de l'eau pure, ou une eau de ſon légere, & on ajoutera ſur trois livres de boiſſon, un verre d'excellent vinaigre. Voici actuellement les remedes qu'on fera prendre à l'animal malade.

Prenez nitre purifié, tartre de vin blanc, de chacune une livre, crême de tartre quatre onces, camphre deux onces; faites de toutes ces drogues mêlées enſemble, une poudre ſubtile, dont vous donnerez à l'animal malade une demi once chaque trois heures dans une demie écuelle d'eau ou de petit lait. Si l'animal refuſe de prendre de la nourriture, de la boiſſon & des remedes, on lui levera la tête, & à l'aide d'une bouteille ou corne percée, on lui verſera dans la bouche, les alimens ou les remedes, & l'on n'abaiſſera ſa tête, que quand on ſera ſûr qu'il les aura avalés.

Si la chaleur, la fievre, la difficulté de reſpirer & l'inſomnie ſont conſidérables; une heure & demie après chaque priſe de la poudre indiquée, on donnera à l'animal deux cueillerées ordinaires du remede ſuivant, dans un peu de boiſſon tiede.

Prenez vinaigre de vin, miel crud de chacun ſix

livres, nitre pulverisé demi livre, huile de vitriol demi once, mettez toutes ces drogues ensemble dans un pot de terre vernissé, sur un très petit feu, agitez sans cesse ce mélange pendant un quart d'heure, & prenez bien garde qu'il ne bouille; retirez ensuite le pot du feu, laissez réfroidir ce mélange, & donnez ainsi qu'il est dit.

Depuis le commencement de la maladie jusqu'à la fin, il faudra avoir soin de laver & de frotter plusieurs fois le jour la bouche, les gencives & la langue des bêtes malades avec le remede suivant.

Prenez excellent vinaigre, eau de vie, huile de lin parties égales, faites-y fondre un peu de sel de nitre: pour se servir plus commodément de ce mélange, on fait usage d'une petite éponge attachée au bout d'un bâton.

Si l'animal est attaqué d'un grand cours de ventre, comme cela arrive quelquefois, on se gardera bien de lui donner de l'huile de lin, elle le relâcheroit trop; on diminuera aussi d'un tiers & même de moitié, les remedes ci-dessus prescrits; M. le Clerc dit s'être servi très-utilement d'une grande quantité de petit lait, mêlé de farine ou de son.

Quand l'animal malade commence à se rétablir, ou quand il paroît même l'être entierement, il ne faut pas suspendre pour cela les remedes, il faut aucontraire en prolonger l'usage, & ne discontinuer que peu à peu. Une précaution encore très essentielle est de frotter doucement deux fois par jour les bêtes malades avec une étrille de fer, on ouvre par ce moyen les pores de la peau, on facilite la transpiration, & les humeurs s'échappent & partent par cette voie.

Les incisions & les cauteres sont encore très efficaces dans les maladies épizootiques, on ne peut assez les recommander. On percera donc, quand une bête à corne est infectée de maladies contagieuses, la peau qui prend au-dessous de son col avec une grosse ai-

guille d'acier, de la largeur d'un filet, enfilée d'une corde faite de ſept à huit ligaments ou fils poiſſés qui ne ſoient pas retorts. On fera agir deux ou trois fois par jour cette corde enduite de l'onguent baſilicum, on la fera aller & venir dans l'inciſion, ayant ſoin de nouer enſuite les deux extrêmités, afin que la corde ne ſorte point de l'ouverture. Ce moyen eſt ſi ſalutaire, que M. le Clerc aſſure n'avoir vû périr aucune bête à laquelle on a fait cette opération. On tiendra d'ailleurs les bêtes malades le plus proprement qu'il ſera poſſible : on nétoyera régulierement deux fois le jour les étables ; on en enlevera le fumier, & on l'éloignera même du village, quand l'air ſera ſain ou que le vent viendra du levant, on ouvrira les fenêtres de l'étable ; en cas qu'il n'y en ait point, on y en pratiquera. De ſix heures en ſix heures, le jour & la nuit on parfumera les quatre coins de l'écurie avec du fort vinaigre, qu'on jettera ſur des pierres ou des briques bien chaudes ; on peut auſſi y faire brûler alternativement une bonne pincée d'un mélange compoſé de poudre à canon, de ſel commun, de grains de genievre & de bois de laurier concaſſés. Tel eſt le traitement que preſcrit M. le Clerc pour les maladies contagieuſes des beſtiaux ; il eſt conforme à la pratique médicinale, il a toujours très-bien réuſſi, & l'emporte de beaucoup ſur le traitement pratiqué par les payſans, qui loin de guérir la cauſe, favoriſe & perpétue même la maladie ; l'uſage de l'ail, de l'eau de vie, du ſouffre, de la thériaque pris interieurement, ne peut être aſſez proſcrit ſelon M. le Clerc du traitement des maladies des beſtiaux.

M. le Clerc entre enſuite dans le détail des précautions qu'on pourroit prendre pour les garantir de la contagion. Nous en avons déjà rapportées pluſieurs à l'art. *Contagion*. Mais comme on ne ſçauroit trop s'étendre ſur cet objet qui eſt la choſe la plus intéreſſante dans l'œconomie champêtre, nous allons encore en-

trer ici avec M. le Clerc dans quelques détails à ce ſujet.

D'abord les chefs de communauté empêcheront toute communication d'hommes & d'animaux, avec la communauté qui eſt affligée de contagion ; c'eſt là la précaution la plus eſſentielle : on infligera même les peines les plus graves à tous ceux qui enfreindront des ordres ſi ſages, & ſi l'on s'appercevoit que quelqu'un ſoit allé dans les lieux infectés, il faudroit le bannir d'avec les animaux, du lieu ſain qu'on veut garantir ; on a vû quelquefois des bêtes ſaines mugir & prendre la fuite devant les perſonnes qui avoient été dans les lieux infectés, comme ſi effectivement elles avoient ſenti l'air contagieux qu'on leur apportoit. On évitera le commerce avec les bouchers & les tanneurs dans un tems de mortalité ; on tiendra les étables bien propres, & on les parfumera ſouvent ; on pratiquera l'ouverture ou le cautere ſelon la méthode preſcrite ci-deſſus. L'expérience a prouvé que ces précautions guériſſent les animaux malades, que n'en doit-on pas attendre pour les ſains ? On frottera enſuite & on étrillera les animaux ſains, on leur lavera la bouche deux fois par jour, de même que les gencives, avec le remede & l'éponge que nous avons déja preſcrit plus haut, on éloignera des villages toutes les ordures, les fumiers, &c. On fera très-bien de mettre dans les écuries ſaines, ainſi que dans celles qui ſont infectées, quelques chevaux avec les bœufs & les vaches ; on a remarqué que la vapeur du fumier empêchoit les progrès de la contagion des bêtes à cornes ; on empêchera en outre le bétail de nâger, d'aller à l'eau dans les lieux profonds, & d'y reſter longtems ; on n'envoyera point les bêtes aux champs le matin à jeun, principalement les jours de roſée ou de brouillards, on attendra que le ſoleil ait diſſipé l'un & l'autre ; on donnera pendant cet intervalle quelque choſe à manger aux animaux, quand même ce ne ſeroit que de la paille.

Toutes ces précautions ne ſuffiſent cependant pas encore, lorſque la maladie commence à ſe manifeſter dans un endroit.

Dès l'inſtant même qu'on s'apperçoit qu'une ou pluſieurs bêtes ſont affectées des ſymptômes contagieux, on doit les aſſommer ſur le champ, les tranſporter dans un lieu deſert ſans les écorcher, les mettre au milieu d'un tas de bois, & les y faire brûler. Lanciſi a propoſé anciennement cet avis; on indemniſera cependant en pareil cas, ceux qui ſupportent ce dommage.

Si cependant la contagion s'annonce tout à coup, & ſi elle affecte tout à la fois un grand nombre d'animaux, ce conſeil ne pourra ſe pratiquer: on ſéparera en pareil cas les bêtes ſaines, & on les éloignera le plus qu'il ſera poſſible de celles qui ſeront malades. Les perſonnes deſtinées à ſoigner les malades, n'entreront point dans les étables de celles-ci, & les étables de ces dernieres ne communiqueront point avec les étables des premieres. Le venin s'inſinue aiſément dans toutes les étoffes, principalement dans celles de laine; la contagion peut facilement ſe tranſmettre par cette voie, comme la peſte ſe communique par la ſoie, la mouſſeline & le coton. Cette précaution priſe, on traitera les animaux infectés ſelon la méthode ci-deſſus indiquée, & on tâchera auſſi d'en garantir les ſaines, en ſe ſervant des moyens dont nous venons de parler.

Dès qu'une communauté ſe trouvera dans le voiſinage d'un lieu infecté, elle doit bien ſe garder d'attendre que la mortalité arrive, pour ſe prémunir de tous les ſecours préſervatifs & curatifs: ils ſont ſi ſimples, ſi faciles à trouver & ſi peu couteux, que la négligence ſur cet objet ſeroit impardonnable, avec d'autant plus de raiſon, que ces mêmes remedes peuvent ſe conſerver un très-grand nombre d'années, dans un lieu ſec, ſans rien perdre de leur efficacité.

S'il périt quelques-unes des bêtes malades, on les enterrera profondément dans un lieu éloigné du village; on battra bien les couches de terre qui les couvriront, de peur que les bêtes ſauvages & les chiens n'aillent gratter & déterrer ces animaux; au reſte, les perſonnes qui auront ſoin des bêtes malades, ne doivent point avoir peur de gagner leurs maladies; la contagion des animaux ne ſe tranſmet point aux hommes; & ſi la mortalité a produit quelquefois de mauvais effets ſur l'eſpece humaine, c'eſt en écorchant les animaux infectés, c'eſt par la puanteur des charognes, c'eſt lorſque des gens qu'on peut bien qualifier de ſcélérats, vendent en cachette & à bon marché, de la viande d'animaux attaqués, il eſt facile de parer à ces inconvéniens. Il ſuffit qu'une police exacte veuille bien y veiller, pour n'avoir rien à craindre de pareils accidens.

Quand la contagion aura entierement ceſſé, on recommandera à toutes les perſonnes qui ont eû ſoin des bêtes malades, de quitter les habits dont elles ſe ſont ſervies, de les parfumer ſouvent avec du ſoufre, & de les pendre enſuite à l'air ſous le toît. On évitera en outre de conduire les beſtiaux dans les lieux où il y a eû contagion, avant l'échéance d'une année entiere; le venin reſte longtems caché dans le foin & la paille, & le mal ne manqueroit pas de ſe renouveller par cette voie; mais on pourra ſans aucun danger ſe ſervir de ce foin & de cette paille pour nourrir les chevaux & les brebis, la contagion n'attaque jamais que les animaux d'une même eſpece.

M. Barberet, médecin penſionné de la ville de Bourg & de la province de Breſſe a préſenté à la Société Royale d'Agriculture de Paris en 1765 un mémoire auquel elle a adjugé le prix qu'elle avoit propoſé. Ce médecin expoſe dans ce mémoire la deſcription, les cauſes, les effets, la curation des maladies épidémiques & contagieuſes des beſtiaux, les moyens de les

prévenir & d'en empêcher le progrès ; pour ne rien laiſſer à deſirer ſur un objet auſſi important : nous allons rapporter ici l'extrait de ce mémoire.

Les maladies contagieuſes qui ont affecté le betail en differens tems, ne ſont pas de la même nature, dit ce médecin ; les auteurs qui en ont parlé, leur ont aſſignés differens caracteres. M. Barberet décrit dabord les maladies dont ces auteurs ont fait mention ; il paſſe enſuite à celles qui ont parû de nos jours ; en vain remonteroit-on, dit-il, aux ſiecles éloignés, pour s'inſtruire des épidémies qui ont enlevé le bétail, ce que les anciens ont dit à ce ſujet, ne nous met pas au fait de ces maladies. Virgile décrit dans ſes Géorgiques la mortalité du bétail, mais d'une façon poëtique & peu inſtructive. Celſe rapporte pluſieurs recettes pour les maladies des chevaux, des bœufs & des brebis ; mais il ne donne la deſcription d'aucune de leurs épidémies. Columelle s'étend auſſi plus ſur les remedes qui conviennent à ces animaux, que ſur leurs maladies épizootiques, quoiqu'il ne ſoit cependant abſolument muet à ce ſujet, ainſi que l'a obſervé M. de Bourgelas, & en effet Columelle parle au livre 6. chap. 5. des maladies peſtilentielles des bœufs ; il preſcrit ce qu'il faut faire, quand un troupeau en eſt attaqué, & lorſqu'il s'agit de préſerver de la contagion les animaux ſains ; il fait mention dans le chap. 13 du même livre, de la gale, de la rage & de cette eſpece de peſte appellée par les latins *coriago*, & qui s'annonce ſelon lui par une adhérence très-forte & contre nature des tegumens à la colomne vertebrale & aux côtes (quelques-uns la nomment phtyſie, & le vulgaire la regarde comme un vraie ſigne du charbon.) Enfin dans le ch. 14. Il traite de l'éxulcération des poulmons, & par-conſéquent de la phtyſie, qui ſuit ordinairement des peripneumonies malignes, inconnues & négligées. La gale des moutons, ſes cauſes prétendues, le claveau que cet auteur définit aſſez mal, la maladie connue

par quelques-uns ſous le nom de *poſala*, & qu'il appelle *ignis ſacer*, *feu ſacré*, dont les ſymptômes ont tous les caracteres de la petite verole, enfin les dartres dont le ſiege eſt ſur les levres des agneaux, qui donnent la mort aux brebis meres qui les allaitent, ſont autant de maladies contagieuſes qui forment l'objet du chap. 5. de ſon ſeptieme volume. Dans le chap. 8. Il n'oublie pas la peſte des chevres : les troupeaux de ces animaux, dit Columelle, ſont plutôt détruits & ravagés par cette maladie terrible, que ceux des autres animaux : enfin Columelle eſt entré dans le détail des maladies générales des cochons, & même de la rage des chiens. On va publier inceſſamment à Paris la traduction de ſes œuvres, qui ſuivant M. de Bourgelas, méritent bien d'être conſultés de même que celles de Vegece ; ce dernier auteur a donné un traité *ex profeſſo* ſur l'art Vétérinaire, & particulierement ſur l'hippiatrique des chevaux.

M. Barberet prétend que Ramazzini eſt le premier de tous les auteurs qu'on puiſſe valablement conſulter ſur les épidémies des beſtiaux, on trouve raſſemblé dans l'édition des œuvres de Sydenham qui a été publiée à Geneve en 1736, nonſeulement tout ce que ce dernier a dit ſur les épidémies de 1690 & années ſuivantes, mais encore ce que Schroeck, Harder, Valentinus, Garhliep, Behrens, Rayger, Stegmann, Schelhamer, Hoyer, Gerbezius, &c. ont écrit des conſtitutions épidémiques dans divers pays & en differens temps. Tous ces auteurs ont été très exacts, lorſque le fléau s'eſt étendu ſur les beſtiaux, de ne pas omettre cette circonſtance. Ramazzini déjà cité, en parlant de la conſtitution épidémique de Modene de l'année 1690, dit que les maladies qui regnerent cette année, dans l'eſpece humaine s'étendirent ſur les animaux de toute eſpece, il en périt même un très-grand nombre après quelques jours de maladies : la nature, dit-il, faiſoit des efforts pour ſe dégager de ce qui l'incom-

modoit par une criſe ; il leur ſurvenoit aux cuiſſes, au cou & à la tête des boutons de petite vérole qui faiſoient perdre les yeux à la plupart des animaux qui en furent attaqués. Ceux qui n'étoient pas d'abord enlevés par la maladie, & qui réſiſtoient à la violence, maigriſſoient ſenſiblement ; il n'eſt pas douteux, continue Ramazzini, que les tubercules qui parurent alors, étoient certainement des boutons de petite vérole, ils n'en différoient en aucune façon, ni par la forme, ni par la couleur, ni par la matiere qu'ils contenoient, ni par la groſſeur, ni par la maniere dont ils ſe terminoient ; après avoir ſuppuré, ils laiſſoient une croute noire, ſemblable à celle qui reſte après la petite vérole. Cette épidémie continua en 1691, & attaqua ſpécialement les brebis ; il n'en échappa qu'un petit nombre.

En 1693 la Heſſe ſe vit enlever ſes troupeaux par une phtyſie pulmonaire : au commencement d'un hiver pluvieux, ſuccéda un très-grand froid, une chaleur extraordinaire ſe fit enſuite ſentir au printems, & remplaça le froid rigoureux, il continua pendant tout l'été ; ces changemens ſubits peuvent bien occaſionner cette maladie ; mais dans la Heſſe on les attribua à la rouille, cette roſée corroſive qui infecta pendant cette année les pâturages de ces contrées comme elle avoit infecté ceux d'Italie en 1690. Cette derniere cauſe ne doit cependant pas exclure la premiere ; le printemps de l'année fut très-chaud, ainſi que nous venons de l'obſerver, les bœufs & les vaches étant affectés de la chaleur de la ſaiſon autant que du feu dévorant qu'allumoit dans leurs entrailles la mauvaiſe qualité des herbes qu'ils avoient mangées, couroient à l'eau la plus froide ; mais perſonne n'ignore que le froid condenſe, reſſerre ; les fibres des vaiſſeaux capillaires ſe rapprochent conſéquemment les unes des autres, mais elles ne peuvent ſe rapprocher qu'elles n'embraſſent plus étroitement, qu'elles

n'arrêtent & ne fixent le ſang qui étant pur auparavant & très rarefié, s'étoit introduit dans ces petits canaux, de-là l'inflammation; quand elle eſt conſidérable, les petits vaiſſeaux qui ſont engorgés éclatent, ſe briſent; leurs tuniques & cequ'elles contiennent, ſe convertiſſent en pus par le batement des arteres qui les avoiſinent : une inflammation négligée donna donc lieu à l'épidémie de la Heſſe, elle ſe termina par la ſuppuration & les beſtiaux périrent de cette eſpece de pulmonie.

En 1712 dans la baſſe Hongrie regna une autre maladie des plus dangéreuſes; l'hiver de cette année fut très-froid, & le printemps pluvieux, avec de grandes variations dans la température de l'atmoſphere : on vit dans les mois de Juin & de Juillet, durant leſquels la chaleur ſe ſoutint conſtamment, une quantité prodigieuſe d'inſectes, de reptiles & ſpécialement de ſerpens qui firent de grands ravages parmi les troupeaux; leur morſure cauſoit une enflure qui s'étendoit très promptement, & qui ſe communiquoit à tout le corps, & particulierement à la langue.

La mortalité des troupeaux augmenta dans le mois d'Août qui fut très pluvieux, mais par un autre genre de maladie. Celle-ci ſe manifeſtoit par des puſtules blanches, pleines d'une matiere d'une puanteur inſupportable. Il découloit de la bouche des animaux malades une humeur d'une odeur cadavreuſe, ils reſpiroient avec la plus grande difficulté : les bœufs & les vaches attaqués de ce mal, ne ceſſoient de mugir, & leurs mugiſſemens redoubloient, lorſqu'ils étoient prêts de mourir; on entendoit pour lors dans leurs entrailles un bruit comme ſi les tuniques trop étendues euſſent éclaté; cette maladie n'étoit probablement autre choſe que la petite vérole compliquée. On trouva dans l'eſtomach des animaux dont on fit l'ouverture des boules de la groſſeur d'une noix, remplies de poils, & recouvertes d'une tunique membraneuſe

ſi dure, qu'apeine pouvoit-on la couper avec un couteau; la mortalité s'étendit même ſur les bêtes ſauvages qu'on trouvoit mortes dans les forêts; les chiens qui mangerent de leur chair, & les hommes qui en furent mordus, devinrent enragés; ces derniers imitoient même l'aboyement des chiens. L'épidémie de 1713 qui fit tant de ravages en Italie & en Allemagne devoit ſans contredit ſa naiſſance à celle dont nous venons de parler. Auſſi la diſoit-on originaire de Hongrie, d'où elle fut apportée dans ces pays par des bœufs qu'on y amena. Lanciſi a publié dans ce temps un traité ſur cette maladie qui affligea les bœufs dans les terres du Pape. Les ſages précautions de Clément XI. pour lors ſouverain pontife, avoient garanti pendant deux ans les provinces qui lui étoient ſoumiſes, de la contagion qu'un bœuf avoit apporté dans le pays de Padoue, qui s'étoit propagé de-là dans tous les états de la république de Veniſe, & dans le Milanois, & avoit enfin pénétré dans le royaume de Naples. Mais en 1713. au milieu de l'été des marchands de beſtiaux conduiſirent une quantité de bœufs à la foire de Fruſina, ville dépendante du domaine Eccléſiaſtique, & limitrophe de ce même royaume. La tenue de cette foire fut défendue ſur le champ, mais les marchands ne s'en retournerent pas pour cela avec leurs beſtiaux, ils les conduiſirent par des chemins détournés juſqu'à Rome, ils les y donnerent à très bas prix, & ces animaux ayant enſuite été diſperſés de-là dans tout le pays, toute la campagne de Rome fut bientôt infectée. Depuis le mois d'Octobre 1713 temps où commença cette maladie, juſqu'au mois d'Août 1714, qui fut le temps de ſa fin, on fit le dénombrement des animaux morts, il s'y trouva 8466 bœufs de labour, 10125 vaches blanches, 2816 vaches rouſſes, 108 taureaux ſaillans, 427 jeunes taureaux, 451 bœufs hors d'état de labourer, 2362 veaux, 862 buffles, tant mâles que femelles, & 635

veaux nés de buffles, en tout 26252 animaux dans l'eſpace & la durée de neuf mois ; & ſi on en croit Lanciſi, ce nombre fut même porté juſqu'à 30000, ainſi que nous l'avons obſervé. Les ordres que fit éxécuter le ſouverain pontife produiſirent plus d'effet que les remedes pour l'extinction de ce fléau. Nous avons déjà rapporté les ſymptômes de cette maladie.

Lanciſi a obſervé que les bœufs les moins âgés & les plus gras qui travailloient peu & qui étoient bien nourris, étoient plus aiſément atteints du mal, & en périſſoient plus promptement que les animaux que le travail avoit maigri, & qui étoient d'un certain âge, cet auteur a cru que la plus ou moins grande abondance des fluides, le plus ou le moins d'ouverture des canaux dans ces animaux en étoient la véritable cauſe ; car le ferment de la peſte s'inſinue, dit-il, plus facilement dans le ſang & dans les eſprits, & s'attache plus fortement aux viſceres, lorſqu'il trouve une plus grande quantité d'humeurs à corrompre, & des obſtacles dans ſa route qui l'empêchent de ſe frayer un chemin au dehors ; c'eſt ce qui devoit, continue-t-il, arriver à ceux d'entre ces animaux qui étoient gras & pleins de ſucs.

Quoique les bœufs maigres ne fuſſent pas à l'abri de la contagion, & qu'ils en mouruſſent le plus ſouvent, quelques-uns n'y ſuccomboient pas à l'aide des conduits plus ouverts en eux que dans les animaux engraiſſés ; ce qu'il y eut de plus étonnant, c'eſt que la plûpart des femelles des Buffles attaquées de la peſte, & qui nourriſſoient leurs petits, ne périrent point ; leurs membres étoient tout couverts d'ulceres, aucun de leurs petits n'échappa. Lanciſi explique ce phénomene par la même raiſon ; ſelon lui le venin âcre & rongeant qui s'étoit introduit dans les meres par les narines & par les alimens, parvenoient par les routes larges & naturelles du chyle & du ſang juſqu'aux plus petits canaux des mammelles ; là il ſe

faiſoit

faiſoit un dépôt utile & heureux, & comme le ferment ſe diſtribuoit en partie dans le corps de leurs nourriſſons, & que le reſte s'arrêtoit à l'extrêmité des tuyaux lactiferes ulcerés & corrodés par ce même ferment, les meres à la faveur de ces plaies ſalutaires, échappoient ſouvent à la mort, à peu près comme certains hommes attaqués de la peſte, qu'une ſuppuration avantageuſe de bubons conduit à une guériſon entiere.

Nul ſpécifique au ſurplus contre cette contagion; la plûpart des remedes adminiſtrés furent très nuiſibles; ceux qui n'augmenterent pas le mal ne produiſirent preſqu'aucun bien; auſſi Lanciſi propoſa-t-il dans une aſſemblée conſidérable de Cardinaux de tuer d'abord tous les bœufs le plus légerement ſoupçonnés. Voyez art. *Contagion.* On eut la preuve de la ſalubrité de cet avis dans le bourg de *Capravola*; on tua cinq bœufs infectés, & la maladie n'eut point d'autres ſuites. Le prince Pamphile & le prince Borgheſe, quoiqu'à la porte de Rome & dans la province la plus infectée, garantirent leurs beſtiaux de toute atteinte, en empêchant leur communication avec d'autres; le même moyen en défendit les campagnes de Corneto, du patrimoine de S. Pierre, de l'Ombrie, de Picenum, de la province Flaminiene, & la Toſcane ainſi que le Modenois. C'eſt auſſi par cette voie, ajoute Lanciſi, que les monaſteres des Religieuſes ſont le plus ſouvent préſervés de la peſte, lorſqu'elle attaque malheureuſement l'eſpece humaine.

La mortalité du bétail qui avoit regné en Hongrie, en Italie & en Allemagne, n'attaqua pas ſeulement les bêtes à corne, mais elle exerça encore ſes ravages ſur les chevaux, ſpécialement ſur ceux qui étoient aux environs d'Ausbourg, ſans cependant s'être fait ſentir ſur aucun de ceux de la ville, & ſur d'autres animaux; les ſymptômes ne furent pas les mêmes

que ceux des années précédentes ; il ſurvenoit au poitrail, aux aînes & dans pluſieurs autres endroits des bêtes infectées des tumeurs dures qui s'étendoient beaucoup, & qui en très-peu de temps les emportoient. On a attribué cette épidémie à la piqûre de certains frelons d'une groſſeur peu commune, qui ſe trouvoient en quantité incroyable dans ce temps ; ces frelons s'étoient, dit-on, nourris des cadavres des bœufs qui étoient morts l'année précédente, & qui n'avoient pas été enterrés aſſez profondément, & en effet la piqûre de ces inſectes nés & nourris dans l'infection, ne pouvoit être que très-dangéreuſe, ainſi que le prouve très-bien l'exemple ſuivant. Un homme ayant voulu couper avec une hache le pied d'un cheval, mort de la piqûre d'un frelon, & qui n'avoit pas été enterré aſſez profondément, puiſque le pied ſortoit hors de terre, fut éclabouſſé par une humeur, dont quelques goutes jaillirent juſques ſur l'œil, y firent naître une inflammation & une tumeur qui s'étendit enſuite ſur l'autre œil, puis ſur toute la tête, & enfin lui cauſa la mort.

Il périt en 1730 une grande quantité de beſtiaux en Bohême, dans la Lithuanie, dans la Saxe, la Marche de Brandebourg, le Duché de Magdebourg. Nous ne ſçavons aucun détail ſur cette maladie ; c'eſt peut-être la même que celle qui en fit périr en France une quantité en 1731. & qui ne ſe manifeſtoit que par une veſſie qui ſurvenoit à la langue : cette veſſie commençoit d'abord par être blanche, après quoi elle devenoit rouge, & enſuite elle finiſſoit par être noire, elle dégénéroit enfin en ulcere chancreux, qui rongeoit & conſumoit la langue en très peu de temps ; elle avoit beaucoup de rapport avec l'anthrax. Cette maladie étoit d'autant plus dangéreuſe, qu'elle ne s'annonçoit par aucun ſymptôme, & que l'animal qui en étoit attaqué, bûvoit & mangeoit comme à ſon ordi-

naire, juſqu'à ce que le chancre eut fait des progrès conſidérables, & ſouvent on ne s'appercevoit du mal que lorſqu'il n'étoit plus tems d'y remédier.

On a vû en 1740. dit M. Barberet & dans les années ſuivantes juſqu'en 1750, preſque toutes les bêtes à cornes mourir nonſeulement en France, mais encore dans toute l'Europe, d'une fievre putride, maligne, inflammatoire, ſemblable à celle qui en 1711 & 1712 regna en Allemagne, en Italie, que nous avons dit y avoir été apportée de Hongrie, & qui fut qualifié de dyſſenterie maligne; cette maladie étoit très-dangéreuſe, très-compliquée, & très-difficile à guérir. Elle s'annonçoit par une triſteſſe, une langueur & un abbatement général : on ſentoit que les battemens du cœur étoient une fois plus fréquens que dans l'état naturel, ce qui dénotoit une fievre très-vive; l'animal ayant la tête penchée, avoit peine à ſe ſoutenir ſur ſes pieds, il chanceloit, il battoit des flancs; ſes yeux étoient rouges & larmoyans; ſes cornes & ſes oreilles froides; il découloit de la bouche & des naſeaux une bave épaiſſe & gluante : on remarquoit un mouvement convulſif depuis la tête juſqu'à l'extrêmité du dos, & en outre tous les ſymptômes qui accompagnoient l'épidémie d'Ausbourg. En comparant cette deſcription avec celle de l'Italie dont nous avons fait mention plus haut, il eſt clair que c'étoit préciſément la même maladie.

En 1756. nous perdîmes dans l'iſle de Minorque une grande quantité de bœufs; ces animaux peu faits à la chaleur du climat, puiſqu'ils venoient d'Auvergne, expoſés pendant tout le jour aux rayons du ſoleil ardent, devoient en être d'autant plus incommodés, que naturellement ils aimoient les pays froids, & que c'eſt dans ceux-ci qu'ils réuſſiſſent le mieux. Ils ne trouvoient rien à Minorque qui put temperer dans leurs entrailles une chaleur qu'ils ne reſſentoient pas ailleurs; ils n'avoient pas de reſſource dans l'herbe

fraîche, puiſque dès le mois de Mai tout eſt ſec dans cette iſle ; l'eau étoit peu propre à les rafraîchir ; elle y eſt toujours tiede ; ils languiſſoient donc, ils maigriſſoient à vue d'œil : le ſoufle qui ſortoit de leurs poulmons étoit brûlant, ils finiſſoient par piſſer du ſang.

Plenciz, médecin de Vienne en Autriche, a publié en 1762 un traité ſur les maladies épidémiques & contagieuſes des hommes ; il eſt enſuite entré dans quelques détails ſur la peſte qui attaque depuis trente ans les beſtiaux ; & qui ſucceſſivement en a enlevés une grande partie dans toutes les contrées de l'Europe ; il prétend que cette peſte eſt occaſionnée par des miaſmes putrides, vermineux ; il ſe fonde pour le prouver ſur des obſervations microſcopiques ; il les a obſervés à l'aide du microſcope dans les différens ulceres qui de la bouche & du goſier des animaux malades, s'étendent juſqu'à leurs poulmons & leurs eſtomacs. Rodius, Bidloo, & Boo penſent de même : les progrès de cette maladie cruelle ayant été tels ſur la fin de l'année 1761. que les ſymptômes en devenoient de jour en jour plus graves, M. Plenciz a fait de nouvelles recherches tant pour connoître les cauſes de la rapidité avec laquelle elle s'étendoit, que pour pouvoir trouver les moyens de la combattre, & il en a fait un petit traité qu'il a intitulé, *additamentum ad tractatum de contagio, ſeu de lue Bovinâ ad finem vergente anno 1761. epidemiâ graſſante*, &c. Les obſervations de M. Plenciz ſont très-intéreſſantes. On peut les mettre en parallelle avec celles que M. Ens a publié dans un de ſes ouvrages, intitulé : *Diſquiſitio anatomico-pathologica de morbo bovum oſtervicenſium*, & que M. Michel Sagar, médecin dans le cercle d'Iglaw en Moravie a rapporté dans l'hiſtoire de la maladie épizootique qui régnoit en 1764. qu'il nous a donné. Cette hiſtoire eſt intitulée : *Libellus de aphthis pecorinis anni 1764, cum appendice de morbis pecorum in hac*

provincia tam frequentibus earumdem que cauſis & medelis preſervatoriis. Vindebonæ 1765. apud Kravs. En 1762 il régna dans le Dannemarck une maladie épidémique qui y fit beaucoup de ravages, nous en avons rapportés plus haut la deſcription. Cette maladie gagna les frontieres d'Allemagne, elle attaqua les bœufs, les vaches & les chevaux; elle ſe manifeſtoit par une veſſie ſur la langue, & étoit la même que celle qui parut en 1731. Elle parvint juſqu'en France vers la fin de 1762, mais elle y fit peu de ravages: on y apporta un remede prompt. Il parut dans la même année aux environs de Beauvais, une mortalité de moutons cauſée par le claveau; c'eſt de toutes les maladies contagieuſes celle qui ſe communique le plus facilement aux bêtes à laine, & à laquelle elles ſont le plus ſujettes. Voyez ce que nous en avons dit à l'art. *Brebis.*

M. Borel, Lieutenant général de Beauvais, directeur du bureau d'agriculture de la même ville, a marqué ſon zele dans cet événement malheureux qui infectoit tous les troupeaux de cette partie de la Picardie, il a parcouru lui-même une infinité de villages & de hameaux pour prendre tous les éclairciſſemens poſſibles ſur les ſymptômes de la maladie, & il les a décrit enſuite avec toute la préciſion & la clarté poſſibles. Nous croirions manquer eſſentiellement à nos lecteurs, ſi nous ne leur faiſions pas part ici de ſes obſervations; elles ne contribueront pas peu à confirmer ce que nous avons déjà avancés à l'occaſion du claveau, que cette maladie eſt la petite vérole des brebis.

Le mal ſe manifeſtoit, dit M. Borel, par le dégoût & la triſteſſe de l'animal; quelques-uns l'avoient apperçus vingt-quatre heures avant l'éruption; les plus attentifs deux ou trois jours plutôt; le plus grand nombre après l'éruption commencée; le dégoût étoit proportionné au dégré de la maladie, les moutons les moins gravement attaqués, continuoient

à manger ; les plus malades ne mangeoient rien d'eux-mêmes, on les ſoutenoit comme on pouvoit, ils étoient tous très-alterés, & on leur donnoit à tous de l'eau ; dès qu'ils étoient atteints du mal, ils ceſſoient de ruminer ; leurs yeux étoient chargés, enflés, larmoyans, ils devenoient très-obſcurs, ſouvent les deux paupieres ſe colloient l'une à l'autre, le malade ne voyoit plus ; pluſieurs de ceux qui avoient été guéris avoient perdu un œil, quelques autres étoient aveugles. M. Borel en vit de ces derniers, dont la prunelle étoit tombée en pouriture. Il ne reſtoit plus de traces d'humeurs, de muſcles, de membranes dans la capacité de l'orbite. Ils jettoient par les naſeaux une morve épaiſſe, tenace, de couleur de pus, le plus ſouvent blanche, rarement jaune ; les forces leur manquant pour ſuivre le troupeau, ils s'abattoient & reſtoient au lieu où ils étoient, pour ainſi dire, tombés ; leurs oreilles étoient très-froides, cependant cette circonſtance n'étoit pas générale. Nulle agitation, ils reſtoient en place ramaſſés dans le moindre volume poſſible, abſorbés, la tête panchée vers la terre autant qu'elle peut l'être, la queue entre les jambes ; les parties poſtérieures rapprochées des antérieures ſans paroître ſouffrir de tranchées. Ils étoient oppreſſés en proportion du mal. Quand ils en étoient atteints juſqu'à la mort, ils ſe plaignoient dans les dernieres 24 heures ; les flancs leurs battoient ; s'ils guériſſoient, leur laine tomboit aux places où il y avoit eu éruption ; leur digeſtions étoient à peu près les mêmes qu'en ſanté, plus ſeches encore & plus en crottes noires que dans l'état naturel. Les boutons étoient exactement des boutons de petite vérole, il y en avoit de pluſieurs formes & de pluſieurs couleurs. M. Borel en vit de parfaitement ronds, les uns diſcrets, les autres concrets ; ceux-ci étoient ellyptiques, ceux-là avoient la forme de petits haricots plats & oblongs ; tous étoient d'abord rouges, mais enſuite les uns blanchiſſoient, ſe crevoient, purgeoient & ſalivoient, & c'é-

toient ceux de la bonne eſpece ; les autres devenoient violets, s'amortiſſoient ſans ſuppurer, & noirciſſoient. Quelques-uns n'avoient pas le temps de mûrir, l'animal mourant dès le troiſieme jour de l'éruption, & l'on ne trouvoit dans ces boutons qu'une matiere blanche & ſolide, comme de la panne de cochon ; lorſque le venin de la maladie attaquoit la tête, l'animal étoit plus en danger, & périſſoit plus vîte ; s'il en revenoit, la maladie étoit plus longue ; les uns n'ont guéris qu'au bout de deux mois, d'autres au bout de ſix ſemaines, d'un mois, de quinze jours, &c. Il en mourût auſſi à toutes les époques : on avoit d'abord crû que les moutons nourris dans des pâturages humides étoient plutôt attaqués que ceux qui étoient nourris dans les ſecs ; mais on vit depuis les moutons des plaines auſſitôt attaquées que ceux des vallées. Le mal fut preſqu'auſſi général que la petite vérole dans les années où elle eſt épidémique. La communication eut lieu en pluſieurs endroits ſans fréquentation des moutons malades, dans d'autres elle parût être l'effet de la fréquentation, ou du moins de l'approximation de deux troupeaux, dont l'un étoit infecté ; enfin l'éruption qui n'occupoit pas la tête, paroiſſoit ſous les aiſſelles, ſous les cuiſſes, au ventre, aux jambes, à l'anus.

Dans le nombre des moutons attaqués, il y en eût qui le furent légerement ; ce n'étoient, diſoient les payſans même, qu'une petite vérole volante ; quelques-uns n'eurent des boutons qu'aux jambes, d'autres aux oreilles ſeulement ; il s'y en eſt trouvé qui n'avoient qu'un grain de la grandeur d'un écus de ſix livres ; un de ces grains unique ſe plaça ſur l'oreille d'un mouton à une lieue de Beauvais, & maltraita tellement cette partie, qu'elle en eſt reſtée de travers & retrouſſée. Un autre n'en eut qu'à un pied, l'ongle tomba, & il en a été eſtropié pour toujours. M. Borel obſerva encore que quand un troupeau étoit attaqué, il y en avoit aumoins une moitié ou deux tiers, qui

étoient ſérieuſement malades : la tête leur enfloit, l'intérieur de la bouche étoit plein de boutons ; enfin on n'avoit tenté aucun remede dans la plûpart des villages, dans la perſuaſion où étoient les habitans qu'il n'y en avoit point ; quelques particuliers aſſurerent à M. Borel que l'air étoit plus avantageux aux moutons malades, que la bergerie.

Ce bon citoyen ne ſe contenta pas d'examiner les ſymptômes de la maladie des animaux vivans, il chercha à en découvrir les effets dans les animaux morts. Une brebis étoit malade du Jeudi ; elle avoit été aux champs avec les autres le Vendredi ; le Samedi matin elle avoit été trouvée morte dans la bergerie ; on l'apporta le même jour l'après midi à M. Borel ; elle avoit déjà des ſignes de putréfaction qui s'annonçoient à l'odorat par une fetidité aſſez grande, & aux yeux par la couleur livide & verdâtre qu'on remarquoit ſur le col, ſous les cuiſſes, ſous les épaules, & par la tuméfaction du bas-ventre qui renfermoit une trés grande quantité d'air infecte. Cette brebis n'avoit pas de boutons à la tête ; cette partie n'étoit pas enflée ; on n'en trouva que deux ſur la langue & deux deſſous ; dans ces mêmes endroits la peau ſe levoit comme elle ſe leve aux langues miſes dans l'eau bouillante. En levant les paupieres, on voyoit que la cornée tranſparente étoit du moins terne ou ſi épaiſſe, qu'on n'appercevoit plus au travers l'œil, ſa prunelle que très imparfaitement. L'un des yeux étoit plus terne que l'autre. Les boutons étoient en aſſez grand nombre ſur le ventre, en dedans des cuiſſes & des épaules, autour du col & de la gorge ; ils ſe montroient comme des tumeurs ou puſtules blanches, rondes, plates, de deux, de trois ou de quatre lignes de diametre. Elles n'intéreſſoient que le tégument, & ſuivoient le mouvement qu'on leur donnoit. La matiere qui les formoit, ne s'étoit pas encore fait de foyer, comme aux puſtules blanches de petite vérole. En les

ouvrant, elles reſſembloient à une tumeur graiſſeuſe ; quelques-unes étoient excoriées dans le centre ; les naſeaux étoient impregnés d'un reſte d'humeur ſanieuſe, couleur de caffé ; le bas-ventre étant ouvert, l'épiploon parut d'une couleur terne, blafarde, rougeâtre, la graiſſe en étoit caſſante ſans avoir la conſiſtance qu'elle a dans les moutons ſains égorgés ; le foie étoit de couleur verd obſcur ; cette couleur pénétroit d'une bonne ligne plus ou moins en certains endroits dans ſa ſubſtance, & cette eſpece d'écorce étoit caſſante comme du foie un peu cuit. La véſicule du fiel paroiſſoit flaſque & avoir contenu plus de bile que dans l'état naturel, & une bile plus liquide. La membrane interne laſſe & pliſſée du premier ventricule, étoit de couleur verte & parſemée d'une prodigieuſe quantité de puſtules blanches, lenticulaires & de même couleur que celle qui étoit ſur ſa peau, mais d'un diametre plus petit. Ce premier ventricule contenoit des matieres liquides & vertes en petite quantité. Le ventricule feuilleté, renfermant peu de matieres. Le troiſieme étoit très-plein d'alimens aſſez bien broyés, auſſi verds que l'herbe dont ils étoient le produit; cette même poche étoit auſſi très gonflée par un air fort rarefié & infect ; ſes inteſtins grêles étoient preſque vûides ; on trouva dans le colon & dans le cœcum des excrémens d'une moyenne conſiſtence; les reins étoient attaqués comme le foie, verds & ſecs extérieurement ; la veſſie contenoit peu d'urine ; les poulmons étoient flaſques, d'un rouge obſcur & livide ; on y remarquoit quelques petites tumeurs ſemblables à celles de l'exterieur, mais rondes & plus épaiſſes ; le cœur paroiſſoit d'un volume plus gros qu'il ne l'eſt dans l'état naturel. Le ventricule droit de ce viſcere contenoit un ſang très-noir ; un caillot de ce ſang tiré de la veine cave inférieure, étoit noir à ſa partie ſupérieure la plus voiſine du cœur, mais à ſa partie inférieure du côté du foie, il étoit jaune & ſemblable à la coëne qui couvre le ſang des pleuretiques : on n'ouvrit point

la tête de cette brebis, tant à cauſe de ſon état de putréfaction, que parce que le ſiege de cette maladie n'avoit pas paru porté dans cette partie, & que d'ailleurs elle avoit duré trop peu de jours pour croire qu'il s'y fut formé un dépôt. En général, dit M. Borel, il paroît que le ſang avoit été beaucoup enflammé. Si un enfant fut mort à la même époque d'une maladie & avec les mêmes ſymptômes, on auroit jugé qu'il étoit mort d'une petite vérole rentrée. La reſſemblance du claveau avec la petite vérole des hommes eſt frappante, ſoit qu'on l'éxamine dans ſes commencemens & dans ſes progrès, ſoit dans les effets & dans les ſuites, on a même vû pluſieurs brebis dont la peau de la tête, ſurtout près des levres, reſtoit gravée & couturée comme le viſage d'un homme qui a eu la petite vérole la plus maligne. Telle eſt la deſcription de la maladie épidémique des brebis qui a regné aux environs de Beauvais. Revenons actuellement au mémoire de M. Barberet.

La conſtitution de l'air & la qualité des alimens ſont, dit-il, la cauſe de toutes les épidémies qui affectent les animaux; ils reſpirent l'air comme nous, ils doivent par conſéquent être pareillement affectés de ſon intemperie, de ſes variations, de ſa gravité, de ſa légereté, de ſon plus ou moins de reſſort. Les vapeurs, les exhalaiſons, & tout ce dont il eſt chargé, doivent faire plus d'impreſſion ſur eux que ſur nous, les animaux ne ſont pas couverts, ils ſont conſéquemment expoſés au contour immédiat de l'air. Tous les corpuſcules qui voltigent dans l'atmoſphère peuvent s'attacher à leurs poils, s'inſinuer dans leur corps, & cauſer beaucoup de déſordres. Hypocrate regarde l'air comme la ſource de toutes les maladies; Virgile en parlant des cauſes & des ſymptômes des maladies du betail, fait uniquement mention de l'air, comme la ſeule cauſe. Tite-Live paroît auſſi attribuer à l'air une maladie peſtilentielle qui enleva les hommes & les animaux; l'air influe donc ſur les beſtiaux comme ſur

les hommes, mais il n'eſt pas l'unique cauſe des épidémies, quoiqu'il en ſoit une des principales. Si on parcourt les annales du monde, on verra que ces maladies ne dépendent pas toujours de la conſtitution de l'air & de ſes variations. La plûpart des maladies peſtilentielles, qui ont détruit en different temps une partie des hommes, ont épargné les animaux. Thucydide dans ſa deſcription de la peſte d'Athênes, ne dit pas que ce fleau ſe fut étendu ſur les beſtiaux; il rapporte ſeulement que les animaux qui ſe nourriſſoient de chair, ne toucherent point aux cadavres des perſonnes mortes de la peſte, & que ceux qui furent aſſez voraces pour y toucher, en moururent, ce qui eſt une preuve tacite que les autres animaux n'en moururent pas. On pourroit rapporter pluſieurs autres exemples pareils; les maladies épidémiques des beſtiaux ne proviennent donc pas toujours de la conſtitution de l'air, car il eſt très probable que dans les années peſtilentielles l'air n'eut été très-infecté & très-propre à les faire paroître. On peut cependant objecter ici au ſentiment de M. Barberet, que l'air affecte differemment ces differens corps, que les maladies ne ſe communiquent pas des hommes aux beſtiaux, ni d'un cheval à un bœuf, mais ſeulement aux animaux d'une même eſpece, d'un bœuf à un autre bœuf; que ce qui eſt funeſte à une eſpece ne l'eſt pas à une autre, & qu'il y a des peſtes pour les hommes, d'autres pour les brebis, d'autres pour les chevaux, d'autres pour les bœufs, c'eſt le ſentiment d'Hypocrate; c'eſt auſſi le ſentiment de M. de Bourgelas, car des bœufs ſains, dit ce dernier, placés dans la même écurie où étoient des chevaux morveux, n'ont nullement contractés la morve; ces mêmes bœufs ayant dans leurs étables des moutons attaqués du claveau, n'ont point participés de cette maladie non plus que les chevaux qui ont ſéjourné avec eux, & des moutons ſains n'ont eu ni la morve, ni le farcin, ni les maladies putrides & in-

flammatoires qu'ont eues les bœufs, avec leſquels ils ont été établés. M. Barberet dit cependant dans ce mémoire malgré l'authorité d'Hypocrate, & en cela il n'eſt pas conforme à M. Bourgelas, qu'on doit bien ſe garder de mettre dans les mêmes écuries des bœufs ſains avec des chevaux attaqués de quelque épidémie, ou de faire d'autres aſſociations. On a obſervés que des hommes, qui n'avoient aucun veſtige de charbon, ni aucune égratignure à la main, avoient été attaqués d'un véritable anthrax en ouvrant des bœufs morts d'une maladie contagieuſe; M. Barberet ajoute avoir vû preſque tous les bouviers prépoſés à la garde des beſtiaux parmi leſquels régnoit la mortalité, tomber dans des fievres malignes accompagnées de gangrene.

Si les maladies, conclut M. Barberet, peuvent ſe communiquer des beſtiaux aux hommes, elles doivent ſans doute ſe communiquer des hommes aux beſtiaux. Pourquoi donc ces derniers n'ont-ils pas été malades, lorſque la conſtitution de l'air affectoit notre eſpece, & paroiſſoit très-propre à les affecter? Et pourquoi nous ſont-ils enlevés lorſque les ſaiſons ſe comportent bien? C'eſt-là une queſtion fort difficile à réſoudre, dit M. Bourgelas; cependant M. Barberet tâche d'en donner la ſolution; c'eſt que toutes ces maladies épidémiques, dit-il, ne dépendent pas de la conſtitution de l'air, & que pluſieurs viennent de la qualité des alimens; un bled ergoté ou gâté par la nielle, ne manque jamais de cauſer des maladies populaires; l'herbe de même infectée par une roſée mielleuſe qui fait ſur elle le même effet que ſur le bled, devient auſſi pernicieuſe aux beſtiaux, que le bled ergoté le devient aux hommes. La nature de cette roſée mielleuſe, quoiqu'elle ait été obſervée dans tous les temps, & qu'il en ſoit queſtion tant dans l'hiſtoire ſacrée que profane, n'eſt pas encore bien connue, nous ne nous attacherons pas ici à l'expliquer.

Tout ce qu'on ſçait, c'eſt qu'elle eſt occaſionnée par des brouillards qui briſent le tiſſu des feuilles & des tuyaux, & qui occaſionne par-là l'extravaſion d'un ſuc gras qui en ſe deſſechant, ſe convertit en une pouſſiere rouge, qui s'attache aux plantes, & leur fait beaucoup de tort, & en effet peu de temps après elles paroiſſent gangrenées ; les plantes même les plus ſaines attaquées de la rouille, deviennent plus pernicieuſes que le *ranunculus*, le tithymale, & l'ellebore. Il ſemble, dit Ramazzini dans ſes obſervations ſur l'épidémie de Modene, qu'elle ſoit auſſi corroſive que l'eſprit de nitre ; les pâturages corrompus par la rouille étoient ſi pernicieux aux animaux, que des troupeaux entiers en étoient enlevés. Cette roſée mielleuſe n'a jamais paru ſans être ſuivie d'une mortalité parmi les beſtiaux. En 1693 les herbes en furent infectées dans la Heſſe, Bernard Valentin obſerva que pour lors les bœufs & les vaches y mouroient par troupeaux. En 1712 la rouille avoit corrompu les plantes dans la Carniole, & dès l'inſtant on vit périr les animaux en grand nombre ; on remarqua la même cauſe pour la mortalité du bétail à Ferrare en 1715, & l'effet la ſuivit de près.

De quelque maniere que les prairies & les pâturages ayent été gâtés, ſoit par la rouille, ſoit par d'autres accidens, il en réſulte toujours une épidémie qui enleve les beſtiaux ; la rouille eſt aux herbes ce que la gangrene eſt à la chair. Si la chair corrompue cauſe des fievres malignes parmi les hommes, pourquoi les herbes gangrenées & même ſphacelées, n'en cauſeroient-elles pas parmi les beſtiaux ? Non-ſeulement elles en cauſent, quand elles ſont gâtées par la rouille, mais même ſans cette rouille & ſans aucune corruption, lorſqu'elles ſont d'une qualité contraire aux beſtiaux ; on en a vû mourir en grand nombre dans des endroits marécageux, tandis que les troupeaux voiſins ſe portoient bien, quoique dans un lieu limi-

trophe ; nos prairies ſont ſouvent mêlées de bonnes & de mauvaiſes plantes, elles ſont confondues les unes avec les autres, on laiſſe à l'inſtinct des beſtiaux le diſcernement de ces herbes ; mais les plantes ſaines ſont ſi voiſines de celles qui ſont nuiſibles, qu'il leur eſt difficile de brouter les premieres, ſans brouter en même temps quelques-unes de ces dernieres. Dans mes lettres ſur les végétaux 1769 & 1770. j'ai fait l'énumération de la plûpart des plantes qui conviennent au bétail, & de celles qui leur ſont contraires. Conſultez ces lettres ; nous pourrons même encore en faire un article ſéparé dans ce Dictionnaire pour le rendre toujours de plus en plus intéreſſant. Un adminiſtrateur prudent qui veut conſerver ſon betail, devroit avoir ſoin de ne pas ſouffrir que les mauvaiſes plantes végetent dans ſes prés, il ne périroit pas ſouvent tant de beſtiaux. L'eau, qui fait partie des alimens, ne contribue pas moins que les plantes rouillées, quand elle eſt d'une mauvaiſe qualité, à produire des maladies épidémiques. On lit dans les tranſactions philoſophiques que pendant la peſte qui regna à Londres, on ramaſſa ſur l'eau qui avoit été quelque temps expoſée à l'air dans un vaſe, une pellicule bleue, qui ayant été mêlée avec du pain & donnée à un chien, le fit périr en vingt-quatre heures. Si la corruption des humeurs eſt la cauſe prochaine des épidémies, comme le prétend Riviere, eſt-il rien de plus capable à introduire cette corruption dans les veines, que des eaux ſtagnantes, que ces herbes acres, corroſives, infectées par la rouille, qu'un air chargé d'une infinité de corpuſcules venimeux : quels bons effets peut-on eſperer des eaux ſtagnantes, de ces eaux de marais troubles, épaiſſes, chargées d'une multitude de corps étrangers, qui fourmillent de vers, ou des inſectes ont dépoſé des millions d'œufs, dans leſquelles pouriſſent un infinité de plantes, & où ſouvent on a fait rouir du chanvre & du lin ; ces ſortes d'eaux,

loin de favoriſer la digeſtion, l'interceptent preſque toujours, elles ont même beſoin de menſtrue pour les faire digerer.

Mais peut-on dire que ces eaux ſe digerent, en ce cas elles paſſent dans le ſang; elles produiſent des embarras dans ſa circulation, & une infinité d'obſtructions; les vaiſſeaux capillaires s'en trouvent bouchés & engorgés par un fluide viſqueux; la circulation n'ayant plus lieu dans ces petits canaux, le ſang revient plus promptement au cœur, qui le repouſſe à meſure qu'il aborde. Ses battemens ſont plus fréquens, le fluide arteriel eſt mû avec une impetuoſité qui augmente en raiſon compoſée de la force du cœur, & de la fréquence de ces contractions, il heurte avec plus de force contre la matiere qui engorge les vaiſſeaux capillaires; cette matiere ſe trouve par-là toujours de plus en plus engagée dans des canaux qui décroiſſent en diametre, elle s'y corrompt par ſon ſéjour & par la chaleur du lieu où elle eſt empriſonnée; de-là les fievres putrides, malignes; de-là les inflammations ſuivies de ſuppuration ou de gangrene.

Les vermiſſeaux, inſectes ou œufs d'inſectes qui ſe trouvent ſouvent dans l'eau croupiſſante, doivent encore cauſer néceſſairement beaucoup de déſordres dans les beſtiaux qui en ont bû. Parmi ces inſectes les uns croiſſent, picotent, irritent les inteſtins, cauſent des mouvemens ſpaſmodiques & convulſifs; les autres meurent, ſe pourriſſent; & cette pourriture de ſubſtances animales, paſſe dans le ſang des beſtiaux qui ne ſe nourriſſent que de végétaux, ce qui ne peut ſe faire que cela n'occaſionne toujours de grands ravages.

Les plantes âcres & corroſives ne ſont pas moins pernicieuſes au bétail; elles agacent, irritent les membranes de l'eſtomac, les tuniques des inteſtins, & le moindre mal qui en peut réſulter eſt de produire des cours de ventre & des diſſenteries; elles ſont même ſouvent ſi pleines d'acrimonie, qu'elles rongent les

tuniques de l'eſtomac, cauſent les douleurs les plus vives, & d'horribles mouvemens ſpaſmodiques dans les inteſtins, reſſerent, froncent, déchirent les petits vaiſſeaux ſanguins, ou du moins diminuent aſſez leur diametre pour produire des inflammations d'une très-mauvaiſe eſpece. Auſſi par les diſſections anatomiques, apperçoit-on preſque toujours dans les animaux morts de maladies contagieuſes, les ventricules enflammés & leurs tuniques intérieures parſemées de tâches livides, gangreneuſes, qui continuent le long du canal inteſtinal.

L'air eſt encore comme nous l'avons déjà obſervé, une des cauſes des maladies épidémiques des beſtiaux : & en effet, dit M. le Clerc, il agit de deux manieres, méchaniquement, phyſiquement ; méchaniquement par ſon poids trop conſidérable ou trop foible, & par ſon impétuoſité ; phyſiquement par ſon trop de chaleur, de ſechereſſe, de froideur & d'humidité ; il arrive auſſi que ce fluide ſe trouve chargé de ſubſtances vraiment pernicieuſes, il les porte alors & les tranſmet dans l'intérieur des corps par la voie des pores ou par celles de la bouche & des narines, d'où s'enſuivent des fievres peſtilentielles, malignes & inflammatoires ; auſſi parmi les animaux morts de maladies contagieuſes, on n'en a trouvé aucun qui n'ait des marques d'inflammation & de putréfaction. L'épidémie de 1690 ſe manifeſta avec des puſtules. En 1693, les poulmons des animaux affectés étoient ulcerés & en ſuppuration, ce qui ne peut provenir que d'une inflammation antécédente : la maladie qui regna en 1712 dans la baſſe Hongrie parût avec des puſtules qui contenoient une matiere très-fétide ; la puanteur de cette matiere & de l'humeur qui découloit de la bouche & des naſeaux, annonçoit parfaitement la complication de la putréfaction avec l'inflammation. L'auteur, qui a décrit la conſtitution épidémique d'Ausbourg, dit lui-même que la maladie du betail étoit putride

putride & inflammatoire ; & en effet elle étoit accompagnée d'une dyſſenterie purulente. A l'ouverture des cadavres on voyoit l'épiploon, les ventricules, les inteſtins attaqués d'inflammation, & la langue couverte de boutons rouges. La maladie qui a infecté les bêtes à cornes en 1731 & en 1765, & qui ſe manifeſtoit par une veſſie gangréneuſe ſur la langue, étoit à n'en pas douter, une vraie maladie inflammatoire ; les maladies contagieuſes de 1740 & des années ſuivantes, étant caractériſées de même que celle de 1711, étoient pareillement peſtilentielles & inflammatoires ; & en effet à l'ouverture des cadavres des animaux, on remarquoit tous les effets d'une fievre putride, maligne & inflammatoire. On trouvoit dans le premier ventricule d'où il ſortoit un air infecte, des alimens d'une très mauvaiſe odeur, & qui s'y étoient corrompus par leur ſéjour, l'eſtomac même en étoit plein, quoique les animaux malades euſſent été trois ou quatre jours ſans manger ; le ſecond ventricule contenoit une matiere qui ſembloit avoir été deſſechée ; ſes membranes noires, gangrénées ſe déchiroient aiſément, ainſi que la membrane intérieure du troiſieme ventricule & des inteſtins, qui étoit ſemée de taches violettes, & qui contenoit quelquefois du pus. On voyoit même encore des hydatides & des taches noires au foie, au poulmon & aux meninges du cerveau. Dans les bœufs qu'on a ouverts à Minorque en 1756, on trouvoit dans preſque tous les viſceres de l'abdomen, des traces d'une inflammation terminée par la gangréne ; on pourroit encore rapporter d'autres exemples pour prouver la nature des maladies peſtilentielles & inflammatoires.

La cauſe des maladies des beſtiaux étant connue, il eſt facile d'en indiquer le traitement. Si elles ſont inflammatoires, les indications qui ſe préſentent ſont de temperer dès le commencement la fougue du ſang, de diminuer ſa raréfaction : on doit par conſéquent avoir

pour lors recours aux saignées, mais il ne faut pas les différer, sans quoi les vaisseaux s'engorgeroient si fort, que leurs parois en seroient rompus, & l'inflammation se termineroit aussitôt par la suppuration. Les boissons tempérantes & délayantes sont aussi très bien indiquées.

Si au contraire il y a putréfaction, les remedes évacuans sont de tous les remedes ceux qu'on doit employer par préférence; ils débarassent les premieres voies des matieres corrompues; les digestions s'en font alors mieux, le chyle en est meilleur, & les sécrétions se rétablissent. Les boissons antiseptiques qu'il convient d'employer dans ce cas, achevent de détruire le virus qui avoit infecté les humeurs Tels sont les remedes généraux: entrons à présent avec M. Barberet dans des détails particuliers.

Si la maladie épidémique qu'on a à traiter chez les bestiaux s'annonçe par une éruption cutanée, ou par des boutons de petite vérole, telle que celle de 1690, décrite par Ramazzini; la premiere chose qui se présente à faire est d'examiner le caractere de cette maladie, car ces éruptions cutanées proviennent, ou de la violence de la fievre, des alimens âcres & stimulans & des remedes cordiaux dont on a trop fait d'usage, & pour lors l'éruption des exanthames n'est pas favorable: ou c'est le produit d'un effort de la nature qui chasse au dehors ce qui l'incommode, & dans ce cas ces éruptions sont avantageuses; on ne peut mieux faire que de les favoriser. La fievre est vive dans le premier cas, la chaleur est très considérable, & tous les signes de l'inflammation paroissent Dans le second le poulx est foible quoique précipité, & ses forces sont abbatues: on a conséquemment deux indications à remplir; dans la premiere il faut recourir promptement à la saignée, aux boissons rafraîchissantes, telles que l'eau, dans laquelle on aura fait dissoudre du salpêtre, du sel de prunelle; la dose

eſt d'une once de ſalpêtre ſur environ quinze livres d'eau. : à défaut de ſalpêtre on y ſubſtituera du vinaigre ou de l'eſprit de vitriol juſqu'à une agréable acidité. On ne donnera aux animaux malades qu'une nourriture légere, de l'herbe fraîche, du ſon bouilli ; on empêchera par ce moyen les progrès de l'inflammation, & on diſſipera par la réſolution, celle qui ſe ſeroit déjà formée. Dans la ſeconde poſition au contraire on ſe gardera bien d'employer les mêmes remedes ; les ſaignées deviendroient très-dangereuſes, & pourroient même occaſionner la mort de l'animal, elles feroient diſparoître l'éruption, tandis qu'il faut la favoriſer. On fera prendre par conſéquent au bœuf ou cheval malade de la Thériaque, à la doſe d'une once ; on ſoutiendra l'éruption, en donnant tous les jours à l'animal deux cueillerées de ſouffre en poudre fine, mêlé avec du ſon. La boiſſon ordinaire ſera de l'eau dans laquelle on fera diſſoudre du ſel marin : ce ſel eſt diurétique & dépuratif : on fera aux bœufs un ſeton dans le fanon, en perçant de part en part la peau avec un biſtouri. On paſſera enſuite à travers l'ouverture une languette de toile enduite de baſilicum, ayant ſoin de nétoyer tous les jours la playe & la toile qui ſe charge de pus, en tirant à chaque panſement l'une des extrêmité de la languette, pour faire ſortir de la plaie la partie de la toile qui eſt chargée de pus. Si l'éruption ne ſe ſoutient pas, on réiterera la doſe de la thériaque, & on donnera à l'animal de temps en temps pour boiſſon, de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir de la ſalſe-pareille & du ſaſſafras, ou de la racine de contrayerva. Si en 1693 on eut employé dans la Heſſe au commencement des maladies contagieuſes des ſaignées, des boiſſons temperantes, nitrées ou acidules, ces maladies ne ſe ſeroient pas terminées en phtyſie pulmonaire, comme elles ont faites. Si on n'avoit pas pû parer par ces remedes à la pthyſie, on auroit pour lors donné très à

propos tous les jours aux animaux malades une demie once de ſouffre & autant de cinnabre d'antimoine, qu'on auroit mêlangé avec du ſon ; on les auroit broſſé en même-temps fortement ; on auroit ainſi déterminé vers les couloirs de la peau, la matiere qui auroit produit des abſcès dans le poulmon.

Si M. Barberet avoit été conſulté pour les maladies contagieuſes qui ont regnés depuis 1740, juſqu'en 1750, & qui étoit les mêmes que celles qui avoient paru dans les années 1711, 1712, en Hongrie, en Allemagne, & en Italie, voici ce qu'il auroit conſeillé ; comme cette maladie s'annonçoit par les ſymptômes d'une fievre putride, maligne & inflammatoire, & que le goſier, les ventricules & les inteſtins étoient extrêmement irrités par une humeur cauſtique, il auroit preſcrit une boiſſon anti-ſeptique & adouciſſante, & pour prévenir l'inflammation, il auroit commencé la cure par une ſaignée ; il auroit donc fait avaler matin & ſoir à l'animal malade, un verre d'huile d'olive, de lin ou de noix, avec un demi verre de vinaigre mêlé dans une chopine d'eau légerement tiede ; il ne leur auroit laiſſé donner les deux premiers jours que de l'eau mêlée avec du vinaigre ou de l'eſprit de vitriol, ou avec une décoction d'oſeille juſqu'à une agréable acidité; il auroit conſeillé la diete, on n'auroit mis tout au plus devant eux que quelques poignées de ſon maigre, qu'on auroit auparavant fait bouillir: par ce moyen les ventricules qui ſe ſeroient trouvés remplis d'alimens, ſe ſeroient dégorgés ; après quoi il leur auroit fait donner une once de ſaffran des métaux pulveriſé, où pour rendre le remede encore plus efficace, il auroit fait infuſer pendant vingt-quatre heures l'once de ſaffran des métaux dans une pinte de vin blanc, & il auroit ordonné de leur faire avaler le tout avec la corne ou un entonnoir. La doſe pour les chevaux, bœufs & vaches doit être d'une pinte, & celle pour les brebis, d'un demi ſeptier ; on auroit tenu pendant le reſte du jour chaudement à l'é-

table les animaux qui auroient eu pris ce remede, & on ne les auroit laiſſé manger que le ſoir. Ce remede eſt des plus efficaces ; mais quand la maladie eſt violente, il ne ſuffit pas ; le ſeton eſt pour lors très-utile. Deux onces de racines de brione ſéche & réduite en poudre, ou une once & demie de celles de cabaret peuvent remplacer le ſaffran des métaux ; quand il s'agit de favoriſer l'écoulement de la bave & de la morve, on ſouffle dans les naſéaux de la poudre d'ellébore ou de maron d'inde, & on lave tous les jours la bouche avec le vinaigre thériacal.

Lorſque nonobſtant ces remedes, les accidens de la maladie ne diminuent pas, le quinquina eſt pour-lors très-bien indiqué : on le donnera alors ſoir & matin à la doſe d'une demie once, aſſocié aux deux gros de ſel de prunelle, & vingt grains de camphre ; ces remedes, ſurtout le quinquina, ſont d'excellens anti-ſeptiques. A défaut de quinquina on pourra ſe ſervir d'une demie once de racine de gentiane avec pareille quantité de ſuie de cheminée de cuiſine qu'on aſſociera également avec le ſel de prunelle & de camphre. Le vinaigre thériacal, dont nous avons parlé ci-deſſus, peut auſſi ſe remplacer par de fort vinaigre dans lequel on aura diſſou une poignée de ſel, & dans lequel on aura écraſé quelques têtes d'ail mondé. Quand on ne pratique pas la ſaignée au commencement de la maladie, on ſe gardera bien de la pratiquer à la ſuite, elle ſeroit plus nuiſible que profitable.

Lorſqu'on verra au poitrail & aux aînes des animaux malades des tumeurs dures, des bubons, on appliquera des ventouſes ſur ces tumeurs & ces bubons, pour y attirer une plus grande quantité d'humeurs, on ſcarifiera la partie, on la fera ſuppurer avec l'onguent de ſtyrax, le baſilicum ou quelqu'autre ſuppuratif, on fera en même-temps avaler à l'animal malade tous les jours une demie once de ſuie de cheminée dans un verre de vinaigre thériacal : ordinairement la ſuppuration des

bubons des parotides eſt une criſe ſalutaire qui termine les fievres malignes peſtilentielles.

Il eſt inutile de rapporter ici ce qu'on entend par vinaigre thériacal ; le nom indique aſſez ce que c'eſt.

Si l'on apperçoit ſur la langue des beſtiaux une veſſie rouge, qui ſe termine par devenir noire, telle qu'on l'a obſervé dans pluſieurs épidémies, il faut ſe défier de cette veſſie ; cette puſtule eſt des plus malignes, elle fait périr les animaux en 24 heures, par conſéquent le remede en doit être prompt. On commencera d'abord par cerner cette veſſie, on la ſéparera de la chair vive, on enlevera la peau & tout ce qui paroît noir, on lavera enſuite la plaie au moins trois fois par jour avec le plus fort vinaigre, dans lequel on aura fait diſſoudre du ſel, juſqu'à ce qu'elle ſoit cicatriſée.

M. Fradet, ancien ſécrétaire de l'intendance de Chaalons en Champagne, a publié il y a quelques années un remede pour prévenir ce mal ; il conſiſte à frotter deux fois par jour la langue des beſtiaux, avec un linge trempé dans la décoction ſuivante.

On prend de la rhue, de l'abſynthe, des aulx, de la ſuie de cheminée, de chaque une poignée, du poivre & du ſel de chacun deux pincées ; on fait bouillir le tout pendant cinq ou ſix minutes dans une pinte du plus fort vinaigre. Si la maladie eſt déclarée, on cerne la veſſie & on l'enleve, comme il eſt dit ci-deſſus ; on lave pluſieus fois dans la journée la plaie avec du vinaigre, dans lequel on aura mis une poignée d'ail, une poignée de ſel, une cueillerée de poivre, de la ſuie de cheminée, du vitriol bleu & de l'alun de la groſſeur d'une noix muſcade ; le vitriol bleu & l'alun ſont très aſtringens. M. Barberet penſe qu'on pourroit très-bien les ſupprimer.

On trouve dans la maiſon ruſtique un remede dont l'efficacité eſt reconnue pour cette eſpece d'épidémie dans laquelle il paroît une veſſie ſur la langue ; on ratiſſe la portion malade de la langue avec une cueillere

ou une piece d'argent juſqu'à effuſion de ſang ; on baſſine enſuite deux fois par jour cette même partie avec un mêlange de vinaigre, de ſel, de poivre, d'ail & de poirée bien pilés. M. de Bourgelat en parlant de cette méthode, dit qu'elle eſt ſimple & qu'elle paroît aſſez bonne, mais il ajoute qu'elle eſt inſuffiſante dans le cas où le mal auroit fait quelques progrès. Il aimeroit même qu'on lui en ſubſtitua une autre qui eſt, dit-il, plus conforme aux vrais principes, & qui a été pratiquée dans la généralité de Moulins, ſur trois cent bêtes à cornes qui toutes ont été guerries. La premiere choſe dont on s'eſt occupé dans cette méthode, a été d'adminiſtrer aux animaux ſains des remedes préſervatifs On les a ſaignés en conſéquence à la jugulaire, & on a fait ſuivre cette opération de lotions fréquentes ſur la langue, de boiſſons acidules nitrées & de parfum. Pour la lotion on prenoit du vinaigre, du poivre, du ſel, de l'aſſa fœtida concaſſé, on mêloit le tout enſemble, après quoi on le laiſſoit macerer & on le remuoit ; on frottoit enſuite la langue & toutes les parties de la bouche dans les deux machoires avec cette liqueur ; on étuvoit ſpécialement la langue deſſus, deſſous & dans les côtés avec un linge qu'on en avoit auparavant imbibé ; on ajoutoit auſſi quelquefois une demie once de ſel ammoniac à cette lotion qu'on réiteroit ſelon les circonſtances. La boiſſon étoit de l'eau blanchie, ainſi qu'on la fait ordinairement ; on y mettoit une once de chriſtal mineral & du vinaigre de vin juſqu'à une agréable acidité. On parfumoit les écuries avec du vinaigre évaporé ſur des charbons ardens ; ou bien on brûloit ſur un réchaud une poudre faite avec quatre poignées de baies de genievre, une once de mirrhe & deux poignées de racines d'aulnée, pareille quantité de feuilles d'abſinthe & de ſabine ; on faiſoit en outre macerer dans ſuffiſante quantité de vinaigre des baies de genievre qu'on donnoit à la doſe d'une poignée dans du ſon deux fois par jour.

Dans les endroits où la maladie éxerçoit le plus ſes ravages, on preſcrivoit un breuvage compoſé de deux poignées de feuilles de rhue qu'on infuſoit dans une pinte de vin rouge ; on y ajoutoit quelques gouſſes d'ail, des baies de genievre, & deux gros de camphre. On en donnoit tous les matins à jeun une corne à chaque animal, & par ce moyen on étoit parvenu dans le Bourbonnois à préſerver 225 bœufs ou vaches, dont pluſieurs avoient même communiqués avec les animaux malades.

Voici actuellement le traitement dont on ſe ſervoit lorſque les animaux étoient malades. On ne ſaignoit point, on recommandoit les parfums, & pour ce qui concernoit la tumeur, on l'emportoit par préférence avec le biſtouri, ou les ciſeaux, plutôt que de la ratiſſer ſimplement. On ordonnoit des ſcarifications dans le fond & ſur les bords de l'ulcere. On faiſoit étuver environ cinq ou ſix fois par jour la partie ulcerée & la langue entiere avec de la teinture de mirrhe & d'aloes, ou avec de l'eau de vie chargée de ſel ammoniac & de camphre, à la doſe de demie once de l'un & de l'autre ſur huit onces de cette même eau. Le camphre s'y diſſout inſenſiblement en le triturant peu à peu dans un mortier, & en augmentant la doſe de l'eau de vie à meſure de la diſſolution. Des lotions faites avec le vinaigre thériacal & camphré ſeroient auſſi très-bien indiquées ; on pourroit en faire avaler une ou deux cueillerées. Toutes les fois qu'on les employeroit on preſcriroit encore intérieurement les alexiteres ſuivans.

Prenez racines de contrayerua & d'aulnée en poudre de chacune trois gros, une vipere ſeche auſſi en poudre, camphre un gros, mêlez avec ſuffiſante quantité d'extrait de genievre, formez une pilule, donnez à l'animal : ou bien :

Prenez racines de dompte venin, d'imperatoire, d'aunée, d'angélique, de chacune une demie once, faites

bouillir dans deux livres de vinaigre roſat juſqu'à diminution d'un tiers. Ajoutez à la colature une once d'orvietan, partagez en deux doſes, dont l'une ſera donnée le matin à jeun, & l'autre le ſoir, ayant ſoin de bien couvrir les bêtes malades pendant l'effet du remede. On aura au ſurplus bien ſoin de les bien panſer & de les bien étriller, ſoit qu'elles ſoient encore ſaines, ſoit qu'elles ſoient malades: on viſitera pluſieurs fois le jour leur bouche pour juger de leur état; car c'eſt principalement ſur la langue que ſe manifeſte cette maladie.

Le claveau, ſelon M. Barberet, eſt la maladie la plus dangereuſe qui après la peſte, puiſſe infecter un troupeau. Il en donne le traitement, mais nous ne nous y arrêterons pas ici en ayant ſuffiſamment parlé en traitant des maladies des brebis. Voyez art. *Brebis*.

M. Barberet entre enſuite dans des détails pour préſerver les beſtiaux des maladies épidémiques; lorſqu'elle eſt l'effet de la conſtitution de l'air, il eſt très difficile d'en garantir les animaux. Ils ſont continuellement expoſés à ſon contract immédiat, ils le reſpirent, il s'introduit avec les alimens dans les entrailles, il pénetre dans les veſicules aëriennes du poulmon, où il dépoſe de même que ſur toute la ſurface du corps les miaſmes dont il eſt chargé, il agit ſur lui par ſon plus ou moins d'élaſticité & ſelon qu'il eſt plus diviſé & plus rarefié; on peut cependant en corriger les mauvaiſes qualités par le moyen des anti-ſeptiques, des acides ſulphureux & nitreux. On fera en conſéquence brûler dans les étables du ſouffre mêlé avec du ſalpêtre, ou on y fera bouillir du vinaigre juſqu'à ce qu'il ſoit totalement évaporé, ainſi que nous l'avons déjà obſervé; on y brulera encore des baies de genievre, de la myrrhe, de l'oliban, de l'aſſa fœtida: on n'employera cependant ces derniers parfums que pendant l'hiver: ils ſont d'ailleurs, dit M. Barberet, moins efficaces que

les acides ; on tiendra auſſi les étables les plus nettes qu'il ſera poſſible, on obſervera enfin tout ce qui eſt déjà preſcrit dans cet article parmi les remedes préſervatifs, & à l'art. *Contagion.* On diſpoſera encore les animaux de façon à n'en être que très-peu affectés. Si la conſtitution épidémique eſt inflammatoire, on leur fera une ſaignée, on leur donnera de temps en temps des boiſſons acidules, on ne les laiſſera pas expoſés aux grandes chaleurs, on ne les contraindra pas au travail, & on empêchera autant qu'on pourra qu'ils ne paſſent ſubitement d'un lieu chaud dans un lieu froid, ou qu'étant échauffés, ils ne boivent de l'eau trop froide. Si l'épidémie eſt putride, on les purgera ou avec le ſaffran des métaux, ou avec l'aſſa fœtida, ou enfin avec les racines de brione, de cabaret, on leur donnera des boiſſons acidules, antiſeptiques, on les broſſera ſouvent pour faciliter la tranſpiration.

Quand les maladies épidémiques viennent de la mauvaiſe qualité des alimens, il eſt plus facile d'y remédier, que quand elles ſont occaſionnées par l'air. En banniſſant des prés & des pâturages les plantes nuiſibles, en empêchant qu'on n'abreuve le bétail dans des eaux croupiſſantes & corrompues, on parvient à détruire la ſource de beaucoup de maladies ; on prendra garde auſſi que les beſtiaux ne pâturent, lorſque les herbes ſe trouvent chargées de rouille.

Si on n'eſt pas aſſez heureux pour garantir les troupeaux des maladies contagieuſes, on tâchera du moins d'en empêcher les progrès ; on interceptera à cet effet toute communication des animaux ſains avec ceux qui ſont infectés ; & on obſervera à ce ſujet toutes les autres précautions que nous avons déjà indiquées prudemment, & par leſquelles M. Barberet finit ſon mémoire.

M. le Clerc dans ſon ouvrage ſur les maladies épidémiques qui ont déſolé la Ruſſie, indique la marche

la plus induſtrieuſe pour connoître la nature des maladies épidémiques regnantes. Un mal inopiné, dit ce médecin obſervateur, ſe déclare tout à coup par des ſymptômes & par des phénomenes terribles, il ſe communique de proche en proche. Les effets de ce mal, quelques compliqués qu'ils puiſſent être, m'apprennent le temps, l'ordre & le moyen de corriger le vice d'une cauſe inconnue. La nature me montre auſſi par les criſes, la voie par laquelle le mal veut être expulſé; je réfléchis encore ſur les qualités de l'air qui nous environne, ſur la ſituation des lieux, la différence des terreins, le genre de vie des habitans, les maladies préſentes des animaux, des végétaux; la proximité ou l'éloignement des mines, des marais, des eaux croupiſſantes; & ſi je n'y trouve pas la ſource du mal, je rétrograde, & je la cherche dans des cauſes éloignées. Je me rapproche des ſaiſons anterieures à l'épidémie; j'examine le temps, l'ordre, le cours, la durée, l'anticipation, les changemens, la température, & enfin les qualités mixtes ou exceſſives des ſaiſons & des vents qui ont dominé alors: je réfléchis enſuite ſur la nature des maladies auxquelles les variations ont donné lieu; je ne perds point de vue la dégénération de ces mêmes maladies.

Si dans mes recherches je trouve enfin une ou pluſieurs cauſes capables de produire le mal qui m'étoit inconnu, je rapproche les effets du mal, du pouvoir de la cauſe, & après les avoir confrontés, je conclus d'après la reſſemblance ou l'analogie. Les vents du ſud & du midi ont-ils regné longtemps? Je dis que la nature de ces vents eſt peſtilentielle, elle peut donc produire des fievres peſtilentielles. Les qualités mixtes ou exceſſives des ſaiſons, la chaleur & l'humidité combinées enſemble, ont-elles donné lieu à la maladie? Leurs effets bien connus, m'indiqueront l'état des fluides & des ſolides pendant & après une pareille conſtitution de l'air. C'eſt ainſi qu'on peut analyſer toutes

les cauſes ; le mal étant reconnu autant qu'il peut l'être humainement, continue M. le Clerc, je tire mon indication ; je munis le corps infecté contre la nature du venin préſent, en lui faiſant prendre de préférence les remedes qu'on a employés avec le plus de ſuccès dans les maladies caractériſées par de pareils effets. Tel eſt le moyen de parvenir à la connoiſſance d'un venin dont la nature ne ſe manifeſte point à nos ſens. L'intemperie d'une ſaiſon me donne-t-elle lieu de préſumer qu'elle eſt la cauſe efficiente d'une maladie quelconque ? Je recours ſur le champ aux hydroſcopes & aux engyſcopes. Les premiers me font connoître l'état actuel de l'air : les ſeconds m'orientent ſur la natute particuliere des ſels & fuſions répandus dans l'atmoſphere. J'expoſe encore à l'air tous les corps que les ſels de l'atmoſphere peuvent altérer comme les ſoies teintes de couleurs particulieres qui ſeront ternies par les ſels nitreux, ſulphureux & noicies par les vitrioliques. J'obſerve de plus les altérations que les vapeurs de la roſée produiſent ſur le linge blanc avant d'avoir paſſé par la leſcive & le ſavon, &c. Telle eſt la méthode de M. le Clerc pour la connoiſſance des maladies épizootiques. M. de Bourgelat s'exprime ainſi ſur cette méthode. Que de précautions, que de ſageſſe, que de prudence, quel art dans une pareille maniere d'examiner, de rechercher & d'agir ! Mais il ne faut rien moins, ajoute-t-il, que la force & le courage de dévorer les ennuis & les difficultés de l'obſervation pour percer l'obſcurité des cauſes abſtraites & cachées.

M. Deſmars, médecin penſionnaire de la ville de Boulogne, a publié en 1767. un mémoire ſur la mortalité des moutons qui a regnée dans le Boulonnois les années 1761 & 1762. Nous en allons donner ici l'extrait pour ne rien omettre dans cet article de tout ce qui peut concetner les maladies épizootiques.

1°. La maladie des moutons y a commencé vers

la fin d'Octobre de l'année 1761, a continué durant tout l'hiver & jusqu'au milieu du printemps, elle a fait plus de ravage aux mois de Janvier & de Février que dans les précédens, & s'est rallentie peu à peu en Mars & Avril. 2°. Dans les cantons bas, humides & marécageux, tels que les fonds de Bainetun, Carly, Isques, & en général dans tous ceux qui ont été inondés au mois de Mai de l'année 1761, on a souffert les plus grandes pertes, tandis que dans les lieux élevés, secs & sabloneux, & surtout le long des Dunes, de Camiers, Danes, Ambleteuse, les troupeaux ont été généralement préservés de la maladie. 3°. Les agneaux ont été plus sujets à la maladie que les meres. 4°. De tous ceux qui ont été manifestement attaqués, il n'en est réchappé aucun. 5°. Ces animaux périssoient par hydropisie & par pourriture, on trouvoit souvent de l'eau à la tête entre cuir & chair. La maladie s'annonçoit par des bourses pleines d'eau qui se formoient dessous la machoire inférieure; le ventre se rempliſſoit pareillement d'eau; les principaux visceres du bas ventre étoient corrompus; le foie donnoit des indices d'une pourriture complette. On y observoit une grande quantité de vers plats que les gens du pays appelloient dogues. Nous avons parlé de ces vers, art. *Brebis*. 6°. Les moutons attaqués de la maladie, ont continué jusqu'à la fin de boire & de manger avec assez d'avidité; ils léchoient les pavés des bergeries, & mangoient la terre. 7°. Leur embonpoint diminuoit peu, mais les chairs étoient pâles, & n'avoient pas leur saveur ordinaire; & en général tous les moutons tant sains que malades qui ont été mangés pendant l'automne & l'hiver, étoient fort insipides. 8°. On a essayé peu de remedes, mais aucun de ce petit nombre n'a réussi. 9°. Les autres bestiaux tels que les chevaux, vaches, porcs, n'ont point été attaqués de cette maladie, mais les avortemens ont été très-fréquens; plusieurs ont été attaqués de feux opiniâtres. Tous ces faits sont les

réſultats des lettres ou mémoires envoyés par Mrs. les Curés des endroits où regnoit la maladie.

M. Deſmars recherche la cauſe dans les intempéries des ſaiſons. Les pluies, dit-il, commencerent dès le mois d'Août de l'année 1760, & les vents du ſud-oueſt diminuerent juſqu'au mois de Mars, & furent peu interrompus par ceux du nord. A peine gela-t-il pendant tout l'hiver ; aux mois de Mars & Avril les vents du nord reprirent le deſſus, mais ceux du ſud qui ſuccéderent en Mai, ammenerent des orages avec des pluies ſi abondantes, que tous les vallons furent inondés, & la crue des eaux fut plus conſidérable qu'elle n'avoit été de mémoire d'hommes, preſque tout l'été fut pluvieux. Dans les mois d'Août & de Septembre il y eut des jours très-chauds, les vents du nord ſouffllerent rarement ; les orages avec tonnerre furent plus fréquens que dans les années précédentes ; l'automne & l'hiver de rechef pluvieux avec des vents méridionaux. Examinons actuellement avec M. Deſmars les effets d'une pareille conſtitution de l'atmoſphere.

Si le froid & la ſéchereſſe qui eurent lieu dans les mois de Mars & d'Avril, n'avoient moderé les cauſes de putridité, cette année ne pouvoit manquer de devenir funeſte par des épidémies malignes ; mais d'un autre côté le froid & la ſéchereſſe qui ſuccédent à un hiver doux & pluvieux, produiſent des avortemens ; les enfans qui naiſſent pour lors, meurent peu après, ou ſont foibles & valétudinaires ; les tempéramens pituiteux ſont en outre attaqués en été de diſſenteries, lienteries, hydropiſies ; ceux qui ſont bilieux, d'ophtalmies ſeches, & les vieillards de catharres qui les enlevent entierement. On fit dans cette année des remarques qui avoient quelqu'analogie avec celles qu'on fit ſur les hommes, les veaux & les agneaux étoient plus rares, plus foibles & plus petits que dans les années communes; les ovipares ſe ſentirent

auſſi du vice de la conſtitution, les couvées de perdrix manquerent, & le gibier fut peu commun. Ces principes poſés, M. Deſmars répond à la queſtion qu'on pourroit lui faire : qu'elle eſt l'eſpece parmi les quadrupedes qui a dû le plus ſouffrir des vices de la conſtitution. Il eſt probable que c'eſt celle qui par ſa nature ou ſon temperament, ſon régime, le lieu de ſon habitation, ſeconde d'avantage l'action des intemperies de la conſtitution, car c'eſt la réunion de ces cauſes particulieres qui forme la cauſe complette des maladies.

La brebis paſſe pour être de tous les quadrupedes la plus ſtupide, elle s'égare ſans nul deſſein en parcourant des endroit incultes, dans les froids les plus rigoureux elle ſort des étables & elle periroit au milieu des neiges plutôt que d'y rentrer, ſi le berger n'avoit pas l'induſtrie de faire paſſer d'abord les beliers, que les femelles ne manquent pas de ſuivre ; toutes ces obſervations ſont d'Ariſtote. Cet auteur remarque en outre que les brebis reſtent couchées ou qu'elles dorment moins que les chevres ; que le moindre bruit les raſſemble, & qu'une brebis pleine, qui ne rejoint point le troupeau, lorſqu'il vient à tonner, avorte infailliblement. Ces animaux, dit M. de Buffon, ſont d'un temperament très-foible, ils ſont par conſéquent plus ſujets que les autres aux intemperies de l'air ; dès qu'ils courent ils palpitent & ſont bientôt eſſoufflés ; la grande chaleur, l'ardeur du ſoleil les incommodent autant que l'humidité, le froid & la neige, ils ſont ſujets à grand nombre de maladies, dont la plupart ſont contagieuſes. Les années d'une humidité exceſſive ne ſont pas les ſeules qui détruiſent les troupeaux ; le froid & la ſechereſſe de l'année 1740, ainſi que l'a obſervé le docteur Huxham, firent pétir preſque tous les troupeaux des environs de Plymouth. Le lieu deſtiné pour la pâture de ces animaux & les régimes qu'on leur fait garder ſelon les diffe-

rentes saisons, peuvent encore contribuer à faire connoître les causes de l'épidémie dont il s'agit, & qui fait actuellement l'objet de nos recherches.

Les côteaux & les plaines élevées au-dessus des collines, sont les lieux qui conviennent le mieux aux brebis ; la pâture dans les endroits bas, humides & marécageux ne leur est pas favorable. La nourriture qu'on leur donne pendant l'hiver à l'étable, sont des sons, des navets, du foin, de la paille, de la luzerne, du sainfoin, des feuilles d'orme, de frêne, &c. on les fait sortir presque tous les jours dans cette saison, à moins que le temps ne soit fort mauvais, plutôt pour les promener que pour les faire pâturer. On ne les conduit aux champs que sur les dix heures du matin, & on ne les y laisse que quatre ou cinq heures ; on les ramene vers les trois heures. Mais au printemps & à l'automne on les laisse plus long-temps à la campagne, on les fait sortir de la bergerie dès que le soleil a dissipé la gelée & l'humidité, & on ne les y ramene qu'au soleil couchant ; dans ces deux saisons, on ne les fait boire qu'une fois par jour de même que pendant l'hiver, un peu avant que de les faire rentrer à la bergerie ; on prépare dans leur ratelier du fourage à leur arrivée, mais cependant en quantité moindre que pendant l'hiver. On ne leur donne aucune nourriture à la bergerie pendant l'été, les brebis prennent pendant cette saison toute leur nourriture aux champs ; on les y mene deux fois par jour, & on les fait boire aussi deux fois ; on les fait sortir de grand matin ; on attend que la rosée soit tombée pour les laisser paître pendant quatre ou cinq heures ; on les fait ensuite boire, & on les ramene à la bergerie, ou dans quelqu'autre endroit à l'ombre ; sur les trois ou quatre heures du soir on les mene paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour. Telle est selon M. Desmars la méthode qu'on doit suivre pour gouverner les moutons dans chaque saisons, mais

mais malheureuſement on ne l'a pas pratiqué, ajoute ce médecin, dans le pays où a regné l'épidémie, & c'eſt de-là qu'il en déduit ſes cauſes.

1°. Le bas Boulonnois, à l'exception des Dunes, eſt naturellement humide, il ne s'y trouve que très peu de terreins ſecs; le ſerpolet & les autres herbes odoriférantes, telles que les différentes eſpeces de calament, l'origan, le clinopodium ne ſe voyent pas dans les terres cretacés du haut Boulonnois.

2°. La médiocrité de la récolte, le grand nombre de beſtiaux que le défaut de vente a fait reſter dans le pays, exigeoient des attentions d'économie ſur la conſommation des fourages; on a continué, c'eſt toujours d'après M. Deſmars que je parle ici, de mener paître de bonne heure & de ramener tard en automne comme en été, afin que le mouton prît aux champs preſque toute ſa nourriture, & que ſes proviſions fuſſent épargnées; ce qui n'auroit point eu de ſuites funeſtes dans une année bien temperée, a été dans une année trop humide, la principale cauſe de la perte de ces animaux; le troupeau rentroit au bercail ſi mouillé, qu'à peine pouvoit-il reſſuyer, & la nourriture qu'il prenoit étoit beaucoup trop chargée d'eau; enfin les fourages furent en général de mauvaiſe qualité; les pluies perpétuelles multiplierent tellement les limaçons depuis la récolte de 1760 juſqu'après la derniere moiſſon, qu'une partie des ronds grains en fut dévorée, & ce qui reſta fut gâté par les inſectes, qui lors de la moiſſon ſe réfugierent & furent enveloppés dans les *warats*; un brouillard épais de pluſieurs jours en Juillet & en Août enniella en outre les autres grains, tels que les bleds, avoines & ſucrions, & laiſſa ſur la paille une eſpece de pouſſiere qui eſt un vrai poiſon pour les beſtiaux. Toutes ces cauſes ont contribué indubitablement à la maladie dont il s'agit actuellement; M. Deſmars en explique ainſi les différens ſymptômes: la maladie s'eſt déclarée dans le Boulonnois vers la fin

d'Octobre, & les mois de Décembre, Janvier & Février ont été ceux ou cette maladie a enlevé une plus grande quantité de moutons. Les anciens expliquent parfaitement bien pourquoi après un hiver humide & tiede, & un printemps froid & ſec, les lienteries & les hydropiſies ne manquent pas de ſurvenir dans les maladies d'été & d'automne; les corps après avoir contractés dans un hyver doux & pluvieux une humidité exceſſive, ſe trouvent tout à coup reſſerrés par le froid & la ſéchereſſe du printemps; l'été qui ſuccede immédiatement après avec des vents de ſud, & par conſéquent humides, ne produit point un deſſechement ſuffiſant; des lienteries & des hydropiſies doivent donc être néceſſairement une ſuite des maladies d'été; ce qui doit encore d'autant plus ſe réaliſer, ſi l'été eſt pluvieux tel qu'a été celui de 1761, & ſi l'automne ſuit la même température, les corps ſont immanquablement menacés d'inondation, au moins dans cette derniere ſaiſon. M. Deſmars conclud de cette explication, que les ſaiſons ont beaucoup concouru pour établir l'époque du commencement de cette maladie en automne, & ſes plus grands progrès en hiver: cet auteur examine enſuite pourquoi les agneaux ont plus ſouffert que les meres, & raiſonne ainſi: les animaux les plus foibles ſont les moins capables de réſiſter, mais ceux-ci étoient foibles par leur âge, & enſuite par les circonſtances dans leſquelles ils étoient nés; car les anciens ont toujours obſervé, que les animaux qui mettent bas leurs petits dans un printems ec & humide, courent riſque d'avorter, ou de faire voir le jour à des productions foibles & valétudinaires. Cependant les ſaiſons n'ont pas contribué ſeules à l'hydropiſie des moutons, le vice des alimens y a encore eû beaucoup de part; en effet, lorſqu'une nourriture trop humide ſe joint aux vices de l'atmoſphère, la maladie doit être immanquable. La tranſpiration ſupprimée d'une part, dit M. Deſ-

mars, les vaiſſeaux remplis d'ailleurs de ſucs aqueux, inſipides, privés de fermentation, qui pourroit encore vaincre les obſtacles; ces cauſes ne ſuffiſent-elles pas pour produire la ſtagnation, & enſuite l'épanchement qu'on a obſervé dans les moutons malades.

M. Deſmars recherche enſuite la cauſe qui a pû rendre les chairs des moutons pâles & inſipides; la diſſolution du ſang eſt, dit-il, une ſuite immédiate de cette humidité exceſſive; conſéquemment la couleur de ce liquide, de même que celle de toutes les parties qu'il abreuve, doivent s'altérer, demeurer pâles, & les chairs des animaux fades & inſipides; le foie doit auſſi éprouver la plus forte diſcraſie, & ſa chaleur combinée avec une humidité ſurabondante, le diſpoſe néceſſairement à la corruption; auſſi avons-nous dit plus haut, que le foie de ceux qu'on avoit ouvert, paroiſſoit pourri.

Quant aux vers plats qu'on a auſſi remarqué à l'ouverture de ces animaux, on ne peut pas dire que leur préſence ſoit particuliere à la maladie dont il s'agit, puiſque M. d'Aubenton en a obſervé dans tous les foies des moutons & des agneaux ſains ou malades. Tout ce qu'on peut ſeulement en conclure, c'eſt que le foie des brebis eſt naturellement ſujet à la corruption.

Nous avons rapporté parmi les ſymptômes de cette maladie, que les moutons qui en étoient attaqués, ne laiſſoient pas de boire & de manger juſqu'à la fin, & plus on les nourriſſoit abondamment, plus la maladie faiſoit de progrès, & l'animal périſſoit beaucoup plutôt, il léchoit les pavés de la bergerie, & mangeoit de la terre. L'appas naturel dans les animaux, ou le deſir des alimens, eſt une ſuite de la diſſipation des ſucs, tant par les évacuations ſenſibles, que par la tranſpiration inſenſible; de-là nait la ſuction des fibres de l'eſtomac & le ſentiment de la faim; les appetits viciés ſont encore cauſés par des ſucs acides

qui mordent & picotent l'eſtomac ; cette mordication produit à peu près le même ſentiment que la ſuction, je veux dire la faim ; c'eſt cette derniere cauſe qui exiſtoit dans les moutons hydropiques, & qui les portoit à lécher les parois des murailles, & à manger de la terre. Auſſi l'animal ne maigriſſoit point, quoique ſa perte fut d'autant plus accélerée, qu'il étoit copieuſement nourri, il étoit même très-gras & en embonpoint. Cela n'eſt pas ſurprenant ; rien ne contribue plus à l'engrais des moutons, que l'eau priſe en grande quantité ; mais tout le monde ſçait que la graiſſe des moutons n'eſt qu'une bouffiſure, un œdeme qui les fait périr en peu de temps, ce qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils en ſont ſuffiſamment chargés, & qu'on ne peut jamais les engraiſſer deux fois. M. Deſmars fait naitre à ce ſujet la queſtion de ſçavoir, d'où dépend cette propriété du mouton de ne pouvoir s'engraiſſer deux fois. Cela provient, dit-il, de la nature de ſon ſuif, qui lorſqu'il eſt accumulé juſqu'à un certain point, peut arrêter la tranſpiration de l'animal, & faire regorger les ſucs vicieux vers le foie. Il y a cependant, ajoute M. Deſmars, des maladies cauſées par des froids & des ſéchereſſes exceſſives, telles que celles de l'année 1740 aux environs de Plymouth, qui firent périr une multitude innombrable d'agneaux & de moutons ; dans ces ſortes de maladies, l'animal parvenoit à une extrême maigreur, le foie s'enfloit & durciſſoit beaucoup, & la véſicule du fiel acqueroit une grandeur énorme.

La maladie épidémique du Boulonois étant connu, voyons à préſent avec M. Deſmars quels ſont les préſervatifs & les remédes qu'on peut employer dans un cas pareil.

Il eſt bien difficile de réformer les ſaiſons, & de changer les tempéramens des animaux ; l'art peut cependant nous apprendre les moyens de s'oppoſer aux qualités nuiſibles de l'air ; tout le monde ſçait que cet

élément ſe corrompt en ſe rempliſſant d'exhalaiſons animales, & que réciproquement l'air putride corrompt les animaux qui l'habitent ; ces effets réciproques ſe manifeſtent en moins de temps dans les années humides, lorſque les vents ſont méridionaux, & l'air calme ; on fera donc bien de prendre d'abord des précautions ſur les lieux de l'habitation des moutons. M. Haſtfer veut que les étables de ces animaux ſoient bâties ſur un terrein ſec & élevé, & qu'elles ſoient aſſez grandes pour être plutôt froides que chaudes. Voyez ce que nous avons dit art. *Brebis & Bergeries*. Pour trente brebis, il les faut longues, ſelon cet auteur, d'environ vingt pieds, & hautes de neuf ou dix ; il y faut même des fenêtres & des lucarnes, ou quelqu'autre ouverture qui puiſſe favoriſer le renouvellement de l'air. Il y a pareillement des précautions à prendre ſur les endroits où on les mene paître ; les côteaux & les plaines ſont, comme nous l'avons déjà obſervé pluſieurs fois, les lieux qui leur conviennent le mieux, on ne les menera donc pas paître dans les endroits bas, humides & marecageux ; on choiſira en outre pour le matin & le ſoir les expoſitions favorables, pour les mettre à l'abri de la grande ardeur & de la chaleur du ſoleil ; les bruyeres ſeches, où il ſe trouve un peu de bois, conviennent beaucoup. Mais ce n'eſt pas encore en cela ſeul que doivent conſiſter tous les moyens de préſerver les moutons de la pourriture, la maniere de les nourrir y contribue auſſi beaucoup ; on ne les laiſſera pas paître dans la roſée qui contient principalement dans les lieux bas & humides, des principes propres à accélerer la pourriture ; en un mot l'objet principal auquel il faut avoir égard, conſiſte uniquement à ſçavoir retarder par des précautions convenables, la diſpoſition que ces animaux ont à ſe charger d'une graiſſe qui leur devient funeſte.

Le ſel, dit M. Deſmars eſt ſalutaire aux brebis ; on ceſſe de leur en donner deux ou trois jours après

qu'elles ont été couvertes, parce que ſon uſage continuel, ainſi que des autres nourritures chaudes, ne manque pas de les faire avorter; il corrige l'exceſſive humidité dans les mauvaiſes ſaiſons, lorſqu'il eſt donné modérément; le ſel gris eſt préférable au ſel blanc; la partie terreuſe avec laquelle il eſt combiné, à une certaine aſtriction favorable aux indications à remplir dans la maladie, dont il s'agit actuellement, elle fixe d'avantage l'action du ſel, & le rend moins cauſtique. Il ſeroit encore très-utile de faire recueillir dans les endroits élevés du ſerpolet & d'autres plantes odoriférantes qu'on mêleroit parmi les alimens des moutons; ces ſortes d'herbes donnent beaucoup de ſaveur à leur chair & remedient par conſéquent à cette fadeur & inſipidité qui ſont les ſuites néceſſaires de la maladie qui a regné en Boulonnois. Toutes les pailles ſont propres à la nourriture des moutons. M Haſtfer prétend auſſi que toutes ſortes de feuilles d'arbres peuvent leur convenir, même celles de ſapin, pourvu qu'on les mêle avec un peu de foin. Les feuilles de chêne qui ſont aſtringentes, ſeront ſans contredit un aliment qui pourra leur ſervir en même-temps de remede. Les feuilles de bouleau paſſent pour être très-bonnes dans l'hydropiſie, elles ſont par conſéquent très-bien indiquées dans la maladie que nous traitons. Les allemands & les Anglois font grand cas des bois de genievre dans les maladies peſtilentielles; l'écorce & les feuilles de ſaule ont une qualité rafraîchiſſante & aſtringente; on vante les baies du ſorbier dans l'hydropiſie; le chevre-feuille échauffe & deſſeche beaucoup, c'eſt un fort diuretique, il eſt propre à deſopiler la rate; & paroit encore convenable. La viorne deſſeche & reſſerre; les feuilles, le fruit & l'écorce de prunier ſauvage ont la même vertu. L'écorce de la racine de l'aune noir, qui porte des baies eſt un violent purgatif, elle eſt fort utile dans l'hydropiſie. Les feuilles de nerprun & des differentes ronces ne ſont pas moins

efficaces ; toutes les parties de l'orme ſont aſtringentes & déterſives ; la ſemence de frêne miſe en poudre eſt excellente contre la jauniſſe & l'hydropiſie ; les feuilles de tilleul ſont deſſicatives ; le geneſt chaſſe les ſéroſités, il eſt également indiqué dans les obſtructions du foie, de la rate & du méſentere. En général, dit M. Deſmars, toutes les feuilles d'un goût auſtere & d'un tiſſu ferme & ſolide, ſemblent propres à corriger l'intempérie qui domine dans la maladie des moutons du Boulonnois, en deſſechant la trop grande humidité, & réprimant les progrès de la pourriture ; il ne faut cependant pas attendre que la maladie ait jetté de trop profondes racines ; dès l'été même il en faut donner aux moutons, lorſqu'on a tout lieu de craindre les funeſtes effets des ſaiſons trop pourriſſantes.

Quoique toutes les précautions que nous venons d'indiquer d'après M. Deſmars ſoient très bonnes, la tranſplantation du troupeau eſt cependant le moyen le plus ſûr ; on le fait paſſer des endroits bas & humides où il ſe trouve, dans le voiſinage des dunes, où ſur des colines cretacées, mais il ne faut pas attendre que la maladie ſoit entierement déclarée. Les habitans des campagnes qui remarquent des retours ſi fréquens de mortalité dans leurs troupeaux, peuvent tirer de juſtes conjectures ſur ces fâcheux évenemens. Un hiver doux & pluvieux ſuivi de quelques ſemaines de froid & de ſéchereſſe au printemps, & tout à coup des pluies, des vents méridionaux, & ſurtout des orages fréquens avec tonnere & des chaleurs étouffantes, des inondations, ſont des préſages aſſez certains de mortalité parmi les beſtiaux. Si tout l'été ſe paſſe ainſi, & ſi un automne pluvieux vient encore à ſuccéder, que ne doit-on pas craindre ? Une perſonne prudente peut prendre alors ſes précautions.

M. Haſtfer propoſe pour médicament dans les maladies des moutons, le ſuivant : on prend en au-

tomne une fourmilliere, qu'on met dans un four avec les fourmis, le maſtic, le feuillage & les brins de bois pour y ſécher ; on la réduit en poudre, on la conſerve dans un vaiſſeau où il y ait eu du ſel, & pour en faire uſage, on la mêle avec du ſel & de l'avoine. On a remarqué que les brebis guerries par l'uſage de cette poudre, d'une maladie qui regnoit en 1748, avoient conſervé le foie très-ſain, tandis que dans les autres ce viſcere étoit rempli de cloches d'eau ; le ſel diſſou dans de l'urine d'animal, ſert d'émetique à ces animaux, & l'antimoine ou le ſouffre mêlé avec de la lie de bierre leur ſert de laxatif.

Après avoir rapporté l'extrait du mémoire de M. Deſmars ſur la maladie épidémique des brebis dans le Boulonnois, paſſons à une autre maladie, mais des plus formidables, qui attaqua en 1762 les beſtiaux de la paroiſſe de Mezieux province du Dauphiné ; les bœufs & les vaches en furent principalement frappés ; il n'y eut qu'un très-petit nombre de chevaux & de mulets qui en furent atteints.

Le refus de toute eſpece d'alimens ſolides & même liquides, une tête appéſantie, des oreilles baſſes, des yeux larmoyans, un poil terne, une conſtipation décidée, une enflure douloureuſe aux environs de la ganache & le long du col, un pouls plutôt concentré que fréquent, un flux d'une humeur écumeuſe par la bouche & par les naſeaux de quelques-uns, furent les ſignes qui ſe montrerent en vingt-quatre heures, & qui ſubſiſtoient l'eſpace de deux, trois & quatre jours, au bout deſquels un grand batement de flanc & la foibleſſe des malades annonçoient une mort inévitable & prompte. Telle eſt la deſcription qu'en a publié M. de Bourgelat dans ſes notes ſur le mémoire de M. Barberet : nous allons rapporter ici d'après cet excellent auteur, toutes les autres circonſtances qui caractériſoient cette maladie, avec les moyens qu'on employa pour parvenir à ſa guériſon.

Des ſaignées pratiquées aux oreilles, des cordiaux, des breuvages adminiſtrés comme purgatifs, ſans néanmoins contenir aucuns mixtes & aucunes ſubſtances capables de produire de tels effets, furent conſtamment, mais inutilement mis en uſage par des maréchaux & des payſans. Les progrès du mal & ſes ravages engagerent les habitans de recourir à des perſonnes plus éclairées.

Un premier degré de putréfaction ſe manifeſtoit aſſez généralement dans l'arriere bouche, dans tous les muſcles du pharinx & du larinx, dans le tiſſu cellulaire qui les entoure ou qui les ſépare, dans l'œſophage, dans la trachée-artere, par une lividité réelle, & par plus ou moins d'engorgement. Dans quelques cadavres l'épiploon étoit affecté, dans d'autres quelques-uns des inteſtins; dans ceux-ci la rate avoit été fortement engorgée, dans ceux-là ni le foie ni les poumons n'étoient dans un état naturel, & dans tous la digeſtion étoit dépravée, comme elle l'eſt ordinairement dans les cas de maladies graves; leur panſe étoit remplie d'un fourage dont ils s'étoient alimentés avant que le mal ſe fut déclaré en eux. La couleur rouge, brune & quelquefois noire, le gonflement, la conſiſtance molle des parties de la gorge dans le plus grand nombre des malades, étoient les ſuites d'une inflammation violente, non phlegmoneuſe ou éréſipelateuſe qui auroient excité plus de fievre, & qui d'ailleurs ſe ſeroit annoncée par une douleur plus marquée & autrement que par la lividité, mais d'une inflammation ſourde, d'un engorgement produit par la ſtupeur des parties. Cet engorgement s'étendoit ſouvent à toutes les glandes de la ganache & de l'encolure, ce qui formoit des tumeurs conſidérables au dehors, qui dans pluſieurs animaux parvinrent à ſupuration ou ſpontanement ou par les ſecours de l'art. Il y en eut dont la gorge ne fut point dans un état auſſi fâcheux; des tumeurs ſurvenoient indiſtinctement dans toutes les par-

ties de leurs corps, mais on ne les regarda pas moins comme des dépôts critiques, & comme des accidens d'une maladie qui avoit la même cauſe & le même caractere ; & en effet le même traitement, à la différence près de la méthode curative particuliere qu'éxigerent ces dépôts, de ſoixante-deux malades en ſauva cinquante-trois, tandis que de quarante-neuf, dit M. de Bourgelat, qui avoient été entrepris par des voies que ſuggere une routine aveugle, aucun n'échappa à la fureur du fleau.

L'été avoit été très-vif, la ſéchereſſe étoit extrême ; les ſeuls pâturages où l'on pouvoit conduire les beſtiaux, étoient aux environs d'une mare ou d'un endroit bourbeux, contenant une eau infecte & croupiſſante. Le lieu le plus voiſin de celui-ci étoit un gravier échauffé par l'ardeur du ſoleil, & formoit pour les animaux qui y étoient la plus grande partie de la journée, un ſéjour vraiment brûlant : ainſi l'exceſſive chaleur, la mauvaiſe nature de l'herbe, & plus encore les mauvaiſes eaux furent les premieres cauſes du mal ; d'une part les humeurs étant conſidérablement échauffées & rareſiées, il y eut néceſſairement une très-grande déperdition de la portion la plus fluide & la plus ſubtile du ſang ; de l'autre des alimens pernicieux & des eaux corrompues augmenterent la diſpoſition à la putridité. L'arriere bouche, le larinx & le pharinx offrant un paſſage continuel à un air très-chaud, & l'humeur mucilagineuſe qui lubrifie ces parties, étant moindre, puiſque le ſang en étoit en quelque façon dénué, & que d'ailleurs les criptes qui le fourniſſent devoient être néceſſairement deſſechées, elles devenoient très-ſuſceptibles d'inflammation. Si on ajoute à cette circonſtance, continue toujours M. de Bourgelat, la dépravation des humeurs à raiſon d'une nourriture & d'une boiſſon, pour ainſi dire, venimeuſe, on ne ſera pas ſurpris de la dégénération de cette inflammation de la gorge en une ſquinancie

vraiment gangréneuſe. A l'égard des animaux dans leſquels elle n'a jamais été auſſi vive, qui ne périſſoient pas auſſi promptement que les autres, & ſur le corps deſquels il ſurvenoit indiſtinctement des tumeurs peu douloureuſes, & ſe prêtant la plûpart difficilement à une bonne ſuppuration, on a dû voir en eux les réſultats des mêmes cauſes, ou plutôt de cette même dépravation, par le moins de ſubtilité des humeurs & par leur aptitude à la concrétion & à des ſtaſes dans des canaux privés de leur élaſticité ordinaire.

Quoiqu'il en ſoit, s'il étoit impoſſible de détruire une cauſe qui réſidoit dans l'intempérie de la ſaiſon, il falloit du moins rendre ſes effets moins nuiſibles, remédier à la perverſion que les humeurs avoient ſoufferte, appaiſer l'inflammation de la gorge, exciter dans ces parties, eû égard à certains animaux, la ſéparation du mort d'avec le vif, & diſſiper dans quelques autres les tumeurs dures & plus ou moins volumineuſes, qui paroiſſoient indifféremment ſur la ſurface de leur corps

On s'occupa d'abord du ſoin le plus important, & le premier qu'on doive toujours ſe propoſer dans ces fatales conjonctures, c'eſt-à-dire, de celui d'interdire toute communication des beſtiaux ſains & des beſtiaux malades. Le moyen le plus aſſuré d'éviter la contagion, eſt en effet de la fixer; les bêtes qui y avoient juſqu'alors échappé, furent donc conduites hors des étables infectées, après avoir été fortement bouchonnées avec des bouchons de paille expoſé auparavant à la fumée du thim, du romarin, de la ſauge & d'autres plantes aromatiques, ſur leſquelles on avoit jetté une légere quantité de vinaigre pendant qu'elles étoient enflammées. Les écuries dans leſquelles on les plaça, furent nettoyées de tout le fumier qu'elles contenoient, & parfumées avec des bois de genievre & de laurier écraſés & macerés dans du vinaigre de vin que l'on fit bouillir ſur des charbons ardens; d'autres

le furent par la ſeule évaporation du même vinaigre ; on circonſcrivit enſuite, pour ainſi dire, la maladie pour la renfermer en quelque ſorte dans le lieu où malheureuſement elle régnoit, & pour en borner les progrès. Ce qui avoit été pratiqué relativement à ces animaux, le fut relativement à ceux qui habitoient les confins du village ; tous furent encore ſaignés à la juculaire, & au moyen de cette évacuation, de la boiſſon ordinaire que l'on eût la précaution d'aciduler légérement, & de l'attention que l'on eut de diminuer la quantité de nourriture ; de ne pas envoyer trop tôt les animaux aux pâturages, de ne pas les y laiſſer trop tard à la chaleur ou au moment de la nuit ; enfin de les faire abreuver inſenſiblement plutôt de l'eau du rhône que de celle de mare, on compta plus de 300 bœufs ou vaches qui furent conſtamment préſervés des atteintes d'un venin, qui n'entrepaſſa pas les limites qu'on venoit de lui preſcrire.

Ces opérations faites, on en vint aux animaux infectés ; on uſa des mêmes parfums dans les étables, qui furent également & ſoigneuſement appropriées ; la néceſſité d'y renouveller l'air parut indiſpenſable ; par un défaut d'action & d'agitation, il s'altere & ſe corrompt bientôt lui-même comme l'eau, le ſang & les humeurs : or dans des étables trop communément mal conſtruites, baſſes & peu airées, la fréquente reſpiration & l'augmentation de la tranſpiration animale lui font perdre une portion de ſon principe vital, c'eſt-à-dire, de ſon élaſticité, il croupit en quelque façon & les parties putrides qui s'exhalent des corps malades, & qui ne peuvent ſe diſſiper aiſément, accelerent & multiplient inconteſtablement les cauſes & les effe- de la corruption. Pluſieurs de ces animaux furent ſaignés à la jugulaire, mais une fois ſeulement ; & dès les premiers momens de la maladie : on ſe garda bien d'en faire à ceux dans leſquels les ſignes de putridité étoient apparens ; l'eau blanchie par le ſon leur fut

offerte pour toute nourriture ; elle ſe prépare ainſi.

Prenez ſon de froment une jointée, trempez les deux mains dans un ſeau plein d'eau, tenant toujours le ſon, imbibez-le de cette eau, comprimez-le à diverſes repriſes, & laiſſez tomber dans le même ſeau l'eau blanche que vous en retirerez, trempez & preſſez de nouveau juſqu'à ce que l'eau que vous exprimerez ceſſe d'être colorée ; jettez alors la jointée de ſon dans l'eau, elle ira au fond ; reprenez-en de nouveau à differentes fois, ſelon la blancheur que vous voudrez communiquer à la boiſſon.

On ajouta pour les uns dans celle-ci & dans chaque ſeau une once de chriſtal minéral : on l'acidula pour les autres comme on avoit acidulé celle des animaux ſains & à préſerver : le vinaigre étant de tous les acides végétaux celui qui diviſant & fondant le plus puiſſamment, eſt le plus contraire au mouvement inteſtin d'où réſulte la putréfaction, & par conſéquent le plus propre à affoiblir immédiatement la force vénéneuſe de la contagion.

Les lavemens rafraîchiſſans ne furent point oubliés ; on en adminiſtroit deux par jour à chaque malade ; ils étoient compoſés de feuilles de mauve, de parietaire, de mercuriele de chacune une poignée que l'on faiſoit bouillir dans cinq livres d'eau commune juſqu'à réduction d'un quart. On délayoit dans la colature deux onces de miel commun, & on y ajoutoit huile d'olive deux onces, chriſtal minéral une once pour un lavement.

Les injections anti-putrides que l'on pouſſoit deux & même trois fois le jour dans les naſeaux & dans la bouche, étoient une décoction de plantain, de ronce & d'aigremoine : on prenoit une poignée de feuilles de chacune de ces plantes, on les faiſoit bouillir pendant une demi heure dans quatre livres d'eau commune ; on jettoit dans la colature deux gros de ſel ammoniac, & quelquefois au lieu de ce ſel, on y

méloit deux onces d'oximel ſcillitique ; on comprend que la portion de cette liqueur qui étoit lancée dans les naſeaux, abreuvoit & humectoit les parties de l'arriere bouche, qui dans la plûpart des animaux étoient celles qui ſe trouvoient les plus véritablement endommagées. On fit encore humer de temps en temps à ceux-ci l'eſprit volatil de ſel ammoniac, par ce moyen des filandres blanchâtres, qui vraiſemblablement n'étoient que des exfoliations membraneuſes, s'échapperent & furent détachées entierement.

On accelera autant qu'il fut poſſible la ſuppuration des dépôts formées à l'exterieur ; le cataplaſme maturatif que l'on employa fut le levain mêlé avec un tiers de baſilicum Quand il parut inſuffiſant, on lui en ſubſtitua un autre fait avec ſix oignons de lys cuits ſous la cendre, quatre onces de racines de lys blanc, & quatre poignées de feuilles d'oſeille, que l'on fit cuire dans quatre livres d'eau commune, & qu'on pila enſuite dans un mortier. On y mêla deux onces d'axonge de porc, & pareille quantité de miel commun, de vieux oing & d'onguent baſilicum ; enfin ſuivant les circonſtances, on y ajouta demi once de galbanum diſſou dans du vin, & une égale doſe de gomme ammoniac pulveriſée. Dès qu'on appercevoit de la fluctuation dans ces tumeurs, on les ouvroit avec le biſtouri ou avec un bouton de feu, mais plus ſouvent avec le cautere actuel qu'avec l'inſtrument tranchant ; ſoit dans l'intention d'exciter une plus ample ſupuration, ſoit dans la vue de procurer un changement plus ſubit dans la qualité pernicieuſe des humeurs.

Leur reflux dans la maſſe pouvant être funeſte, on en prévenoit les ravages en purgeant au plutôt les malades que l'on diſpoſoit à recevoir le breuvage par un ou deux lavemens purgatifs auxquels on ajoutoit trois onces de catholicon. Le breuvage étoit compoſé d'une once de feuilles de ſené que l'on faiſoit infuſer l'eſpace de trois heures dans une livre d'eau commune

bouillante ; on coupoit & on jettoit dans cette infuſion une once d'aloës ſuccotrin concaſſé que l'on faiſoit infuſer pendant la nuit ſur la cendre chaude, & que l'on donnoit tiede avec la corne, le matin à l'animal. Ce même breuvage leur fut reitéré ſelon le beſoin, & termina enfin la cure des uns & des autres.

En 1763 il regna dans le pays de Brovageais, élection de Marennes, généralité de la Rochelle, une maladie épizootique qui y fit beaucoup de ravages. M. Nicolaw, docteur en médecine en a publié un détail très-circonſtancié, dont nous allons donner ici copie pour ne rien omettre de ce qui concerne ces ſortes de maladies ; notre but étant de raſſembler dans ce corps d'ouvrage toutes les différentes pieces fugitives dans leſquelles il s'agit des maladies épizootiques des beſtiaux.

Les paroiſſes, dit M. Nicolaw, où la maladie des beſtiaux exerce ſa fureur, ſont ſituées aux environs d'un terrein bas, de l'étendue de près de trois lieues ; il formoit autrefois une vaſte & belle ſaline, où la mer s'introduiſoit au moyen d'un canal, nommé *le havre de Broüage*, lequel n'exiſte plus que depuis ſon embouchure juſques devant la ville de Broüage, qui eſt auſſi ſur le bord de ce terrain. Le havre de Broüage s'étant comblé peu à peu, & la mer par conſéquent ne fourniſſant plus ſes eaux dans les marais, où on les ramaſſoit pour faire du ſel, le ſol eſt demeuré entrecoupé, inégal, rempli d'enfoncemens qui conſervent encore les noms de jars, de conches, de champs, d'aiſes, &c. qu'ils avoient, étant marais ſalins, & de terres élevées, nommée *Boſſes*, qui ſont des rejets du fond creuſé pour la conſtruction des marais : des parties de ces enfoncemens, par le laps de temps, ſe ſont comblées imparfaitement ; d'autres exiſtent encore preſque dans leur entier ; tous dans les temps pluvieux, ſurtout en hiver, ſont garnis par les eaux pluviales, qui n'ayant aucune iſſue, y croupiſſent juſqu'à ce que

l'air & la chaleur du ſoleil de l'été les ayent faits évaporer. Les plus profonds qui ſe deſſechent rarement, forment autant de bourbiers remplis d'herbes aquatiques qui croiſſent dans un eau boueuſe, laquelle ſert cependant à abreuver le bétail. Le tout préſente une grande prairie graſſe & marécageuſe qui nourrit les bêtes deſtinées aux boucheries, aux voitures, & à la culture des biens de campagnes du pays Brouageois. Ce ſont ces troupeaux conſidérables de Jumens, de bœufs & de vaches, dont la mortalité excite les regrets, & cauſe en partie la miſere de nos habitans.

Les cloaques dont je viens de parler, répandent bien loin des exhalaiſons fades qui infectent l'atmoſphère, & rendent les habitans à la fin de l'été ſujets aux fievres intermittentes, putrides & malignes ; on ſent une puanteur dans l'air qui ſe manifeſte ſurtout dans les beaux jours au lever du ſoleil.

Cette année les pluies ont été très-abondantes & preſque continuelles durant le printemps & l'été ; la fraîcheur de l'air s'eſt perſévéramment ſoutenue. La plus grande chaleur n'a fait monter la liqueur du thermomètre de Réaumur, expoſé dans une chambre donnant ſur le nord, qu'au 18 & 19 degrés. Nous avons eſſuyé auſſi le 3 de Juillet un ouragan accompagné de grêle d'une groſſeur prodigieuſe qui a détruit dans pluſieurs endroits toute la récolte, & endommagé les édifices. La plûpart du gros bétail que la mortalité nous enleve, y fut expoſée, & l'eſſuya, mais les brebis & les cochons qui meurent également, en étoient à l'abri ; d'ailleurs la mortalité avoit commencé avant ce temps.

Les prairies ont fourni cette année un pâturage abondant, arroſé par les eaux pluviales, qui ont même empêché qu'on ne fit la récolte du foin, lequel a péri ſans être fauché, ou a pourri après l'avoir été, parce que, d'un côté, la pluie, l'humidité de la terre & le défaut de chaleur n'ont pas permis de le faire ſécher ; d'un

d'un autre côté la terre trop molle ne pouvoit ſupporter le poids des voitures ; ceux qui ont tenté de l'en retirer, ont perdu leurs peines & leur temps ; les beſtiaux ſont demeurés expoſés jour & nuit aux intempéries des ſaiſons qui ont été ſi renverſées, que l'ordre de la nature ſemble en avoir ſouffert. Tous les fruits tant d'été que d'automne ont manqué, & les arbres actuellement fleuriſſent comme au printems. (3 Septembre 1763.)

La plûpart des herbes qui croiſſent dans ces endroits, ne m'ont pas paru mal ſaines pour les beſtiaux, & quand il en croîtroit de telles, la cauſe principale de l'épidémie ne doit pas leur être imputée, puiſque les brebis qui ont pâturé ailleurs, & quelques chevaux qui n'ont vêcu que de foin ſec, en ſont également affectés, ainſi que les cochons qui n'en ont pas fait leur nourriture.

La mortalité s'étend juſques ſur les autres animaux domeſtiques, ſans excepter la volaille, laquelle périt dans un hameau de S. Symphorien. Cependant quelque générale que ſoit l'épidémie, il y a lieu de penſer qu'elle n'eſt pas contagieuſe. Il eſt mort dans pluſieurs paroiſſes nombre de chiens qui avoient mangé des chairs de beſtiaux morts, mais il en eſt mort auſſi qui n'en avoient pas mangé ; & pluſieurs n'ont ceſſé d'en manger chaque jour, ſans en être incommodés.

Au mois de Mai dernier il avoit paru ſur le betail à corne quelques maux de langue dans une paroiſſe, & celles qui l'avoiſinent. Ce ne fut alors qu'une terreur panique, ils ceſſerent ſans faire de ravages. En Juin & au commencement de Juillet, l'épidémie régnante ſe manifeſta ſur les troupeaux des brebis qu'elle a ravagés dans certains endroits, juſqu'au point de n'en laiſſer aucune ; dans d'autres, le peu qu'il en reſte eſt abandonné ſans paſteur, au ſeul ſoin de la providence dans les champs où elles périſſent comme mouches. Ces animaux, naturellement délicats &

foibles ſont auſſitôt perdus qu'on les reconnoît malades. La mortalité des bœufs, des jumens & autres animaux, a principalement regné dans deux paroiſſes depuis la fin de Juillet; elle s'étend maintenant de toutes parts, quoiqu'avec moins de ravage dans certains lieux que dans d'autres.

Le premier ſymptôme qu'on leur reconnoît eſt le défaut d'appétit; ce n'eſt pas à dire pour cela, qu'il n'y en ait d'autres qui précedent, mais les paſteurs peu experts, ne les diſtinguent point. Ce prélude réveille l'attention: on les voit triſtes, la tête baiſſée, le poil redreſſé ſans le luſtre ordinaire, les flancs applatis & battans, le ventre tendû & plein, tout le corps tiraillé & paroiſſant vouloir faire des efforts pour uriner; les urines qu'ils rendent, ſont ſouvent claires comme de l'eau; l'excretion des matieres eſt plus rare, la rumination ceſſe dans le bétail à corne; quelques heures après, s'il ne ſurvient point de tumeurs à la ſuperficie du corps, les friſſons les ſaiſiſſent, ils tremblent, leurs yeux ſe terniſſent & deviennent larmoyans, il ſort une bave tenace de la bouche & des narines, ils ſe couchent & meurent tranquilement, ou agités de convulſions plus ou moins vives. Dans ces extrêmités ils allongent ſouvent la tête, ils ſont eſſoufflés, ils pouſſent de longs ſoupirs, quelquefois auſſi ils touſſent. Ces ſymptômes viennent ſouvent avec tant de rapidité, que la bête périt ſans qu'on les ait vûs; pluſieurs bœufs ont ſuccombés ſous le joug; plus le cours de ces accidens eſt prompt, plus le danger eſt grand & ſans reſſource. La violence des friſſons eſt toujours funeſte. Lorſque la véhémence des ſymptômes ſe déclare avec plus de lenteur, il n'y a ordinairement point de friſſon, mais s'il en arrive, ils ſont de mauvaiſe augure, proportionellement plus ou moins, ſelon leur durée & leur rigueur. Dans le développement des ſignes, il arrive ſouvent qu'il paroît des tumeurs qui ſe manifeſtent indifferemment ſur

toute la ſuperficie du corps ; elles ſont quelquefois fixes dans la premiere partie ou elles ſe ſont déclarées ; d'autrefois elles diſparoiſſent pour ſe montrer ailleurs ; ſi elles s'évanouiſſent, l'animal périt ; ſi au contraire l'animal conſervant ſes forces, elles ſe multiplient par l'habitude du corps ſur les parties les moins eſſentielles à la vie, on peut ſe flatter d'eſpérance. L'experience journaliere commence à prouver que la guériſon dépend eſſentiellement de la bonne iſſue des tumeurs & de leur caractere le plus approchant de celui du phlegmon. Les tumeurs ſont humorales plutôt que phlegmoneuſes ou inflammatoires, l'inertie des ſolides organiques & la putréfaction des humeurs les rendent telles dans les animaux attaqués de l'épidémie.

La manifeſtation des tumeurs ſemble d'abord affecter les muſcles : on ſent ſous la main dans la partie attaquée, les chairs devenues dures ſans être beaucoup enflées, bientôt après il s'infiltre dans le tiſſu cellulaire des environs, une humeur qui en relâche les fibres, les énerve, & éleve le cuir en boſſe. Si l'on ne ſe hâte de faire une ouverture pour la tirer de-là, ſon ſéjour produit la gangrene qui ne manque pas de gagner plus loin, ou ſi le mal eſt près de quelques viſceres néceſſaires à la vie, la bête meurt avant qu'il ait fait de plus grand progrès. Ces ſortes de tumeurs ſont flaſques, il ne s'en écoule qu'une ſéroſité rouſſe & ſanieuſe. S'il s'y établit une ſuppuration louable, tout va au mieux ; les forces de l'animal reviennent, il recouvre l'appétit pour manger ; ſi au contraire il n'y a que l'écoulement ſereux ſans ſuppuration, la guériſon vient lentement, les bêtes languiſſent, ſont triſtes & abbattues ; juſqu'à ce que les chairs vives reprennent inſenſiblement leur reſſort, & ſe ſéparent de tout ce qu'il y a de gangrené, qui tombe pour laiſſer paroître une plaie bien colorée, que les bœufs alors ont eux-mêmes ſoin de nettoyer avec leur langue pour la faire cicatriſer.

Il y a au ſurplus une remarque à faire au ſujet de la gangrene des tumeurs, elle eſt d'une eſpece particuliere. Le tiſſu cellulaire & les chairs ſont plutôt macérées que pourries; elles ont une couleur pâle, tirant ſur le livide, & elles conſervent une conſiſtence aſſez ferme, quoique leurs fibres ſoient déſunies, enſorte qu'on peut dire que c'eſt plutôt une macération qu'une putréfaction. Il n'en eſt pas de même de l'eſcarre qui tombe avant la cicatriſation des plaies; elle eſt noire, tout-a-fait corrompue & fétide. Si ces tumeurs demeurent donc dans leur état de relâchement & de flacidité naturelle, on a toujours à craindre que l'humeur ne tombe dans la maſſe du ſang, & par conſéquent qu'elle ne produiſe les ravages qui ſont ordinaires, quand elle ne peut ſe faire jour au dehors. Cela eſt arrivé à pluſieurs bêtes de toute eſpece; elles ſont mortes par l'interruption de l'écoulement des ſéroſités, d'autres parce qu'il n'a pu s'établir qu'imparfaitement. La grande ſenſibilité des chairs malades eſt toujours de bon augure; au contraire plus elles ſont inſenſibles, plus il y a auſſi ſujet de déſeſperer. Quand ces boſſes, d'applanies qu'elles ſont au commencement, ſe circonſcrivent & s'arrondiſſent, devenant en même-temps fermes & renitentes, c'eſt un ſigne non équivoque que la nature agit efficacement, & qu'elle prend le deſſus ſur la cauſe qui produit le mal, dont elle veut bientôt ſe débaraſſer, en changeant le dépôt d'humoral qu'il étoit, en dépôt phlegmoneux, lequel n'eſt jamais dangereux, lorſqu'il eſt bien placé & bien conditionné; l'expérience l'a toujours prouvé ſur le corps humain, & le prouve déjà ſur le corps des animaux attaqués de la maladie dont il s'agit. L'état de foibleſſe & d'abbatement où ils étoient avant ces heureux ſignes, change peu à peu lorſqu'ils ſe montrent; la putréfaction des humeurs s'évanouit inſenſiblement, ainſi que tout ce qui l'annonce. Les mouches de differentes eſpeces,

qui attirées par l'odeur des maladies, s'attachent en plus grande abondance, à proportion de l'affaiſement, au betail hors d'état de les chaſſer en ridant la peau ou autrement, s'en éloignent auſſi à proportion que les circonſtances font connoître le retour de la vigueur; des allures vives ſuccedent à leur air morne, l'envie de manger & la gaieté reviennent. L'humeur contenue dans le dépôt, montre quelquefois un caractere d'inſigne acreté ou cauſticité. M. Droühet, Chirurgien de Pont-l'Abbé, a obſervé qu'ayant ouvert un de ces dépôts à la partie ſupérieure interne de la cuiſſe d'un bœuf, ce qui en découla, détacha le poil vingt-quatre heures après, comme ſi la partie avoit été trempée dans l'eau bouillante. La peau dépouillée paroiſſoit fort rouge & bien enflammée. Ces dépots ſe font indifféremment ſur toutes les parties du corps, ainſi qu'on l'a déjà obſervé; ceux qui ſe jettent ſur les viſceres, ſont mortels. Parmi les externes, ceux qui ſe montrent au poitrail des chevaux dans l'endroit que les maréchaux appellent l'avant cœur, ſont des plus mauvais; au contraire ceux qui affectent le fanon où cette membrane pendante du poitrail des bœufs que nos payſans nomment *la banne*, ſont les moins dangereux. Ceux qui viennent au muſeau, à la bouche & au fondement de toute eſpece d'animaux, donnent un préſage funeſte; c'eſt ſurtout dans ce dernier cas que le betail répand en mourant ou après la mort le ſang par les narines, par la bouche ou par le fondement, ou ſouvent par tous les endroits enſemble. Un des ſymptômes les plus ordinaires reconnu par l'ouverture des cadavres, eſt le défaut de digeſtion. On trouve le plus ſouvent le trajet du canal inteſtinal vuide, tandis que les eſtomacs ſont pleins & comme farcis d'herbe qui eſt plus ou moins durcie dans le liuret des animaux ruminans; cela arrive quoiqu'ils ayent ceſſé de manger pluſieurs jours avant la mort, ou quand bien même, ſurpris par une mort ſubite, ils n'auroient pas diſcontinué de manger.

Le ſang qu'on tire aux bêtes malades ſe fige facilement, & ſe couvre bientôt d'une coenne épaiſſe, dure, de couleur blanchâtre, tirant un peu ſur le jaune. Les ſaignées mal placées & au hazard, ont toujours eu des ſuites funeſtes. Quelques-unes faites à propos ont été ſalutaires, & leurs bons effets ſenſibles. La plûpart des breuvages employés juſqu'à préſent ont paru accélérer la mort ſelon le rapport des perſonnes qui en ont le plus donné.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on put découvrir la cauſe qui a produit l'épidémie, mais ce ſeroit perdre un temps précieux que de s'attacher à en faire la perquiſition, puiſqu'il a toujours paru comme impoſſible de découvrir la ſource de toutes les maladies épidémiques, ce n'eſt que par l'heureux effet du hazard qu'on en a découvert quelques-unes plutôt que par le travail des recherches pénibles & de la méditation. Il ſemble qu'on devroit attribuer le fleau dont je fais le détail, à la grande humidité de l'air trop longtemps continuée par les pluies & les brouillards qui n'ont ceſſé toute cette année de troubler la végétation & la fructification des plantes. Ajoutez à cela que la terre trop profondément humectée par une ſurabondance d'eau, a pû répandre dans l'atmoſphere des vapeurs non ordinaires, qui auront auſſi affecté extraordinairement toute l'économie animale : quelqu'apparente que ſoit cette idée, je ne m'y attacherai point.

Pour agir méthodiquement à développer ces maladies, on doit y conſiderer trois périodes : le commencement ou l'invaſion, le fort ou l'état, le déclin ou la fin : juſqu'à préſent je ne crois avoir décrit que les deux derniers tems, c'eſt-à-dire, l'état & le déclin : je penſe qu'il eſt évident par le narré des ſymptômes, que la maladie des beſtiaux eſt dans ſon fort, lorſqu'elle fait connoître dans leur corps un caractere d'inertie des ſolides & d'inſigne dépravation des humeurs. De la deſtruction de ce vice dépend le declin qui doit conduire à la guériſon ; l'invaſion, temps le

plus propre à prévenir l'orage, demeure comme inconnue par le défaut d'intelligence & de ſçavoir des perſonnes habituées à manier les beſtiaux ſans craindre leurs cornes & leurs pieds. Cependant, lorſque le mal eſt porté à ſon plus haut degré, la nature eſt près de ſuccomber ou de remporter la victoire ; il faut donc qu'avant cela elle ſe ſoit miſe en jeu, & qu'elle ait fait des efforts pour ſe débaraſſer de ce qui la menace de ſa ruine ; ce ſeroit donc alors qu'il faudroit lui donner les ſecours les plus utiles pour détourner & affoiblir les forces de ſon ennemi, qui ſe dérobe aux yeux, mais qui ne ſe cacheroit point au tact d'un maréchal expert, qui s'approcheroit de ces animaux ſans crainte ; dans nos campagnes nous manquons de tels artiſtes, nous pourrions les guider avec fruit, & étendre leurs connoiſſances.

Au défaut des ſymptômes pour découvrir le premier temps de l'invaſion de la maladie, il faut tâcher de le développer par analogie avec le corps humain. L'épidémie a une ſi grande reſſemblance avec ce que nous appellons dans l'homme fievre putride, maligne, pourprée & peſtilentielle, que je ne balance pas de lui donner les mêmes noms chez les animaux qui en ſont attaqués. En effet, ne voyons-nous pas dans l'homme que ces fievres ſont accompagnées des phénomenes d'abattement des forces, de taches pourprées, de tumeurs d'un mauvais caractére, de dépôts irréguliers, de déchiremens d'entrailles, de défaut d'appétit, de vice des déjections, de mort venue avec célérité. Les ouvertures des cadavres des animaux fourniſſent des preuves de reſſemblance. Or les médecins ſçavent que ces accidens terribles ſont précédés dans l'homme par une fievre violente ; ils le ſont pareillement dans les animaux. Un payſan, ajoute M. Nicolaw, chagrin de voir périr ſes beſtiaux, & examinant une vache pour découvrir s'il ne lui venoit point de tumeur, mit la main entre les jambes de devant

aux endroits qui ſont aux parties latérales du haut de la poitrine, il apperçut une fréquente & forte pulſation des arteres qui répondent aux arteres axillaires du corps humain. Cet animal mangeoit encore, mais il ne tarda pas longtems à perdre l'appétit, on le reconnut dès-lors malade, bientôt après il mourut. Les pulſations des arteres fréquentes & violentes, que ce payſan obſervoit, annonçoient ſans contredit la préſence d'une fievre conſidérable, & déſignoient le premier degré de la maladie qu'on ne reconnoit ſouvent pas. C'eſt alors qu'une diete ſevere, les breuvages acidules & nitreux, les lavemens émolliens, la ſaignée feroient merveille; on préviendroit par-là l'affaiſſement des ſolides, & l'épaiſſiſſement des humeurs. Leur quantité diminuée de ce qu'elles auroient d'excedent, ne porteroit pas les vaiſſeaux au-delà de leur reſſort, & ne les empêcheroit pas d'agir ſur elles pour les diviſer, & entretenir une libre circulation; les liqueurs attenuées & diviſées ne tendroient pas à ſe coaguler, comme il paroît par la coenne épaiſſe qu'a le ſang qu'on l'a tiré des veines; il arriveroit de-là qu'on n'auroit pas tant à craindre les ſtaeſes, les arrêts, dont la ſuite néceſſaire eſt la putréfaction: en prenant ces précautions, les progrès du mal ſeroient plus lents, & on auroit le temps de placer ſes remedes ſurement & à propos; mais tant ſoit peu qu'on néglige le mal, les humeurs tendent à la coagulation, elles commencent à entrer en putréfaction, & toute l'économie animale eſt dérangée; la nature affaiſſée & proche de ſa ruine, fait tumultueuſement ſes derniers efforts pour ſe débaraſſer du fardeau qui l'accable. Elle agit ſans ordre, jette les humeurs de toutes parts, les dépoſe dans les endroits les plus foibles, & les laiſſe dans les parties où elles ſe trouvent le plus engagées; ſi c'eſt dans les viſceres, elles cauſent inévitablement la mort; ſi c'eſt dans l'extérieur du corps, elles forment des dépôts toujours d'un mauvais caractére, plus ou moins

affectés d'un vice gangreneux, à proportion de la vigueur de l'animal, & de la force avec laquelle les vaiſſeaux peuvent agir ; c'eſt alors qu'il faut réveiller les forces de la nature affaiſſée, & les ſoutenir en employant dans les breuvages les ſtimulans ſans trop d'acreté, les cordiaux & les anti-gangreneux. Dans pareilles maladies qui attaquent les hommes, après avoir préparé les malades par la ſaignée & les diettes humectantes, on employe avec ſuccès les cauſtiques & les purgatifs avant que l'abbatement ſoit venu ; ils paroîtroient pareillement indiqués pour les beſtiaux, mais leurs entrailles ſe prêtent difficilement à l'effet des purgatifs, & la ſtructure de leur eſtomac rend le vomiſſement impoſſible. Ainſi ces ſortes de médicamens, dit M. Nicolaw, ne peuvent pas être utiles, ils leur deviennent nuiſibles en augmentant l'irritation à laquelle ces ſortes de beſtiaux ſont déjà diſpoſés. Les animaux qui ont l'eſtomac figuré ou formé comme celui de l'homme, vomiſſent ; & on a pareillement remarqué que des chiens & des cochons attaqués de l'épidémie, ont été gueris à l'aide du vomiſſement. Les tumeurs éxigent un traitement particulier ; la qualité putride & acre qu'elles contiennent, demande qu'on les ouvre ſans perdre de temps auſſitôt qu'elles paroiſſent ; plus on differe, plus elles deviennent mauvaiſes ; on multipliera les ouvertures à proportion qu'il en paroîtra de nouvelles ; on attirera même l'humeur dans les parties les moins dangereuſes, en y faiſant des cauteres ou des ſetons, lorſqu'il y a même des tumeurs. On fortifiera en même-tems toutes les chairs par quelque fomentation anti-gangreneuſe, telles qu'une décoction du ſcordium faite avec le vin, & aiguiſée de ſel commun ou même de ſel ammoniac. On panſera les plaies avec du ſuppuratif, dont on enveloppera un morceau de plante plus ou moins acre, ſelon qu'il paroît néceſſaire d'attirer l'écoulement de l'humeur ou de le favoriſer ſimplement : l'herbe aux

gueux, l'ellébore noir, la racine d'iris peuvent très-bien convenir dans ce cas ; la plaie étant devenue belle, on la panſe ſimplement avec une mêche garnie de ſuppuratif ou de thérébentine. M. Nicolaw obſerve à la fin de ſon mémoire, que les beſtiaux n'ont jamais parus plus gros ni en meilleur état qu'ils l'étoient cette année. L'épidémie a ſemblé attaquer principalement ceux qui étoient les plus beaux & les plus dodus ; c'eſt ce qui étoit cauſe que les differens particuliers les voyoient périr à regret. M. Nicolaw a fait l'ouverture de pluſieurs cadavres de ces animaux. En voici le réſultat.

Premiere ouverture. Le 23 Août 1763, un bœuf apartenant au ſieur Fief-gallet, fermier de la terre de S. Fort, mourut vers les quatre heures après midi ; nous le vîmes couché comme s'il étoit ſur le point d'expirer. Il mourut après avoir eu quelques légeres convulſions ; ſon corps n'enfla point, & il ne parut à l'exterieur aucune marque de maladie. L'ouverture faite immédiatement après la mort, toutes les chairs ſe montrerent ſaines, ne répandant aucune mauvaiſe odeur ; après avoir coupé le ſternum & percé la plevre, il ſortit de la poitrine une petite quantité de vent ſans mauvaiſe odeur ; le médiaſtin, la plevre, le diaphragme, le cœur & le poumon ſe trouverent au naturel. Lorſqu'on enleva ces viſceres, il ſe répandit une quantité de ſang qui n'étoit point coagulé, mais diſſou, le poumon avoit ſeulement quelques hydatides à ſa ſuperficie, remplies de ſéroſités limpides ; d'ailleurs il n'y avoit rien dans ſa couleur ni dans ſa conſiſtence, qui fut extraordinaire, tant interieurement qu'extérieurement. La langue, la bouche & l'eſophage étoient ſains, dans le bas ventre l'épiploon ou tablier graiſſeux étoit auſſi ſain ; la rate avoit quelques taches de gangrene ſur la face qui touche au livret & à l'abomaſus. La conſiſtence de la bile paroiſſoit un peu claire, & la couleur un peu plus pâle qu'elle ne devoit l'être.

Les eſtomacs & les inteſtins ayant été déchirés par le peu de dexterité du maréchal ferrant, il ne fut pas poſſible de les examiner aſſez exactement ; cependant l'abomaſus parut totalement ſphacelé, le pſautier ne l'étoit pas autant, mais la membrane veloutée ſéparée tant de ſes feuillets que de ſes parois, étoit en partie ſur les alimens, & en partie mêlée avec eux ; ils avoient la conſiſtence plus dure qu'elle ne doit naturellement l'être, & comme maſtiquée ; les recherches ne furent pas pouſſées plus loin. Les eſtomacs & les boyaux percés & déchirés, ne rendirent preſque d'autre odeur que celle qui eſt ordinaire aux excrémens du bœuf.

Seconde ouverture. Une vache appartenant au même Fief-gallet, fut reconnue malade le 22 ; on nous l'annonça mourante le ſoir du 23. Comme nous allions pour l'examiner, elle monta avec rapidité ſur un tas de fumier fort élevé où elle tomba agitée de violentes convulſions, & mourut toute eſſouflée vers les ſept heures du ſoir, rendant de la bave tenace par les narines & par la bouche ; nous en fimes l'ouverture le 24 à huit heures du matin ; elle avoit le ventre enflé, ce qui provenoit en partie de ce qu'elle étoit pleine, & en partie des vents contenus dans le peritoine. Elle ne répandit aucune odeur fetide, ni ne manifeſta rien contre nature dans toute la ſuperficie de ſon corps écorchée, tant le tiſſu cellulaire ſe trouva ſain. Le lait qui ſortit des mammelles étoit blanc, lié & clair ; la tête & la poitrine ſe trouverent au naturel, mais le ſang qui ſortit des gros vaiſſeaux en abondance, étoit diſſou & non pas coagulé ; il ſortit tant de la poitrine que du bas ventre, une petite quantité de vents qui n'étoient point puans. Les eſtomacs ſe trouverent diſtendus, pleins d'herbes, excepté l'abomaſus, qui contenoit une liqueur boueuſe, brune, en petite quantité ; en général l'herbe contenue dans les autres eſtomacs, n'étoit pas auſſi ſeche & auſſi maſtiquée que dans le

bœuf. Elle le paroiſſoit cependant aſſez pour rendre la digeſtion extrêmement difficile. L'interieur tant de l'omaſus que du reticulum, du liber & de l'abomaſus, étoit dépouillé de la membrane veloutée qui ſe trouvoit ſur la maſſe des alimens, & roulée avec eux; le livret outre cela, avoit pluſieurs feuillets détruits, noirs & tombant en lambeaux au moindre attouchement. Tout le trajet du canal inteſtinal étoit vuide & enflammé, ainſi que le méſentere. L'interieur des boyaux étoit auſſi dépouillé de ſa membrane veloutée; dans pluſieurs endroits tout le boyau ſphacelé & corrompue déchiroit pour peu qu'on le tiraillât; une portion de l'épiploon étoit macerée, noire & tombant en lambeaux, l'autre partie étoit ſaine; la veſſie, la matrice de même, ainſi que le fœtus & ſes enveloppes; d'ailleurs toutes les chairs étoient belles, ſans mauvaiſe odeur, & il eſt a remarquer que ces endroits corrompus ne ſentoient pas non plus fort mauvais.

Troiſieme obſervation. Un cheval appartenant à M. Guiliot, ancien Lieutenant Général de l'Amirauté à Marennes, le 28 & le 29 Août, fut reconnu malade. Il ſe manifeſta d'abord à la partie latérale gauche du poitrail une tumeur qui s'étendit bientôt ſur tout le deſſous du col. Un maréchal ferrant cauteriſa une grande partie de cette tumeur dans l'endroit le plus bas, en ma préſence, avec un fer rouge, qui détruiſit le cuir juſqu'aux chairs. Durant cette opération le cheval ne donna aucune marque de ſenſibilité; il étoit cependant ſenſible à la piqûre des mouches dans les autres endroits du corps; il ne ſuinta rien de la plaie, & il mourut le 31, vers les 5 heures du ſoir. Nous en fimes l'ouverture le premier Septembre de bon matin; il étoit puant & avoit le ventre enflé; il en ſortit quantité de vents de très-mauvaiſe odeur. Tous les viſceres ne montroient rien de remarquable, excepté quelques taches d'inflammation; l'eſtomac ſeulement étoit plein de ſoin, quoique cette bête eût

demeuré ſans manger trois jours avant ſa mort ; les inteſtins étoient vuides. Le pericarde étoit rempli d'une grande quantité de lymphe un peu ſanguinolente dans laquelle le cœur étoit noyé, & la baſe de ce viſcere en étoit abreuvée, ſpongieuſe & comme macerée. Tout le devant du cou depuis le poitrail juſqu'à la ganache, c'eſt-à-dire, toute la tumeur n'étoit ſous le cuir qu'un amas de fibres, les unes blanches, d'autres livides, toutes macerées & abreuvées par une lymphe mucilagineuſe, ſemblable à de la morve un peu rouſſe. Les chairs des environs étoient auſſi très-humides & livides ; ailleurs elles étoient ſaines.

Quatrieme ouverture. Une brebis trouvée tout auprès de S. Agnan le 2 Septembre, étoit encore chaude, ſelon toutes les apparences elle venoit de mourir. La peau, qui ſe trouva dépourvue de laine entre les quatre jambes, étoit parſemée d'exanthemes rouges & pourprés. Il y avoit ſous la gorge, entre les deux branches de la machoire inférieure, une tumeur plus groſſe que le poing, qui étant ouverte, a répandue beaucoup de ſérosités rouſſes, dont tout le tiſſu cellulaire étoit infiltré aux environs ſous la peau & dans l'interieur des muſcles. Cette humeur n'étoit autre choſe qu'un amas de ſérosités & de fibres macerées depuis le deſſous de la gorge juſqu'à la baſe du cerveau, qui en étoit auſſi abreuvé ; d'ailleurs il n'y paroiſſoit pas de marque de gangrene, ſans doute parce qu'avant qu'elle fut venue, l'animal foible & délicat n'avoit pu réſiſter plus longtems ſans ſuccomber à la mort, le reſte du corps étoit ſain tant en dedans qu'en dehors ; excepté que les inteſtins ſe trouvoient vuides. Les trois derniers eſtomacs n'étoient pas trop pleins, mais l'omaſus renfermoit une grande quantité d'herbes. Le foie avoit quelques ſchirroſités anciennes & indépendantes de la maladie épidémique ; la veſicule du fiel avoit ſa couleur naturelle de même que la bile ; le reſte étoit enflé & gorgé d'un ſang noir.

Cinquieme ouverture. Le 7 Sept. nous éxaminâmes ſix brebis mortes dans un champ de S. Agnan. Les cinq premieres n'avoient à l'extérieur du corps d'autres ſymptômes que des taches pourprées dans des endroits dépourvus de laine entre les jambes : la ſixieme en avoit beaucoup plus ; outre cela, le ſang lui ſortoit par les narines & par le fondement qui étoit enflé à ſa circonférence : nous choiſimes celle-là pour en faire l'ouverture. La tête & tout le reſte du corps ſe trouvoient ſains & ſans inflammation. Le premier eſtomac appellé *omaſus*, étoit diſtendu & farci d'herbes ; le reticulum ou reſeau en contenoit moins à proportion, le livret en avoit une petite quantité un peu durcie ; la franche mule contenoit une liqueur bourbeuſe de couleur verd brun ; ſes parois étoient rouges, & ſes rides un peu gangrenées. Le trajet du canal inteſtinal contenoit des excrémens, les bords de l'anus étoient infiltrés de ſéroſités & ſes veines gorgés de ſang.

Sur le mémoire circonſtantié de M. Nicolaw que nous venons de rapporter, l'école Vétérinaire dreſſa une conſultation qui fut envoyée dans le pays où regnoit l'épidémie. On ne peut attribuer cette épidémie, dit cette conſultation, qu'aux differentes cauſes qui ont été enviſagées avec la plus grande ſagacité dans le mémoire de M. Nicolaw, il eſt donc évident que la maladie qui ravage le pays Brovageais, conſiſte dans une perverſion totale des humeurs, ainſi que dans le relâchement, dans l'inertie & dans le ſyſtême des ſolides. Le changement arrivé dans ceux-ci peut être primitivement l'effet du vice actuel du climat, & cet effet avoit été ſecondairement augmenté par la dépravation des fluides qui doivent en maintenir la force & le reſſort. Si les troubles ſollicités dans l'économie animale ne paroiſſent pas conſtamment particuliers à quelque partie, la raiſon en eſt ſimple, puiſque c'eſt le fond du temperament qui eſt eſſentiellement af-

Digitized by Google

fecté, & que la machine entiere eſt alterée dans ſon principe ; de plus, dès que ce déſordre n'a pas lieu ſur une ſeule partie, il n'eſt pas ſurprenant qu'on ne s'apperçoive pas du mal dès ſon commencement, & que les animaux ſuccombent ſubitement ſans qu'aucun accident apparent ait précédé une chute qui n'arrive qu'auſſitôt que l'harmonie eſt détruite au point d'éteindre le principe vital. Tous les progrès ſe font donc ici ſourdement. La marche de la maladie eſt-elle moins obſcure dans quelques-unes des brutes attaquées ? Eſt-il en elles quelques parties ſur leſquelles ſon action s'exerce ſenſiblement plutôt ou plus tard & avec plus de fureur ? Ce ne peut être qu'à raiſon d'une infinité de cauſes occaſionnelles, capables de rendre un organe plus foible & qui le diſpoſent dès-lors à recevoir les funeſtes impreſſions de la dépravation générale ; enfin le mal ſe manifeſte, il paroît tous les ſymptômes effrayans qui l'accompagnent. Ces ſymptômes ſont un enſemble de tous les caracteres de la putridité la plus complette, & la fievre qui y eſt jointe peut être déclarée une fievre putride & gangréneuſe.

Pour ce qui concerne les tumeurs qui ſe montrent au-dehors, elles doivent certainement être regardées comme une criſe ſalutaire, ſurtout lorſque les ſolides ont encore aſſez de force pour déterminer vers le lieu où l'engorgement a commencé, une aſſez grande quantité des humeurs viciées, & pour en délivrer d'autant la maſſe.

Quant à la perverſion des fluides, elle dépend des ſucs mal élaborés & d'ailleurs eſſentiellement éloignés des qualités requiſes & néceſſaires pour être changés en un ſang pur & louable : mais nous penſerions, quoique ce ne ſoit pas le ſentiment de M. Nicolaw, que cette perverſion conſiſte plutôt dans la déſunion & dans la diſſolution des parties, que dans leur coagulation, ce qui paroît même confirmé par

l'ouverture des cadavres. Ce dernier événement étant plus particulier aux fievres inflammatoires dans leſquels les ſolides irrités, criſpés & redoublant de force, produiſent plus de chaleur, plus de diſſipation de la partie ſéreuſe, & ſuſcitent par une ſuite immanquable, l'épuiſement de ce qui demeure ſoumis à l'action des vaiſſeaux.

Tous ces faits & tous ces principes ſuppoſés, nous ne voyons aujourd'hui qu'un plan de traitement à ſuivre pour triompher du fléau dont il eſt queſtion. Les remedes capables de rapeller les ſolides à leur ton, d'en ſolliciter l'élaſticité, de fournir au ſang des parties balſamiques propres à maintenir l'union de ſes principes, & à en prévenir, comme à en empêcher la diſſolution, ſont les reſſources principales auxquelles on doit avoir recours. A l'égard des tumeurs critiques, il s'agit de les conduire à une heureuſe terminaiſon, & les évacuans racheveront la cure; car il n'eſt pas poſſible d'eſperer ſans ce ſecours & dans une maladie de cette eſpece d'expulſer toutes les matieres dégénerées, & de rappeller entierement les liqueurs à leur premier état. Nous obſervons encore que cette maladie eſt foudroyante, & que le moment où elle ſe déclare eſt l'anéantiſſement de la machine qu'elle a inſenſiblement & ſourdement ſappé; ainſi tous les délais ſeroient dangereux, & on ne ſçauroit differer de la combattre, ſi on deſire de la vaincre; nous regardons donc tous les animaux de cette malheureuſe contrée, même ceux qui paroiſſent les plus ſains, comme portant en eux de ſiniſtres atteintes du mal, & en conſéquence on propoſe de les ſoumettre à un traitement préſervatif.

Les moyens de corriger les vices de l'air, & de remédier à celui des eaux, doivent d'abord occuper. On brulera fréquemment hors des maiſons & ſurtout dans les endroits où ſont ſitués les étables, les écuries, les bergeries, des plantes qui exhaleront beaucoup d'odeur.

On

On préferera à cet effet le genievre ; on pourra y joindre & y ſubſtituer le geneſt, le bouleau, le peuplier, ſelon que les bois ſeront plus ou moins communs dans le pays, on les choiſira même verts. Rien n'eſt plus capable de purifier l'air, que l'évaporation des parties ſalines & ſulphureuſes ; M. le Clerc conſeille à cet effet de faire tirer le canon dans les villages ſains, mais très voiſins des villages infectés. On aura en ſecond lieu la plus grande attention à la propreté des lieux qui ſervent d'habitation aux animaux ; on les nétoyera exactement de tout le fumier qu'ils contiennent & que l'on enterrera ou que l'on brûlera avec ſoin ; on les blanchira, on y brûlera fréquemment du genievre, du thim, du laurier ; on pourra encore tenter d'y brûler du ſouffre, mais ce ne ſera qu'autant que les animaux en ſeront dehors.

On ſéparera en troiſieme lieu avec la derniere éxactitude les animaux ſains des animaux malades : il s'exhale toujours des corps de ceux-ci des corpuſcules morbifiques qui infecteroient infailliblement ceux des premiers qui ne ſeroient qu'à une légere diſtance d'eux, & qui envelopperoient ou augmenteroient la diſpoſition qu'ils ont à participer à la maladie épiſootique ; on doit par la même raiſon enterrer & mettre dans des foſſes très-profondes les animaux qui ſont morts, & même s'il eſt poſſible, couvrir de chaux immédiatement les cadavres.

On comprend facilement en quatrieme lieu que ce fléau fatal ne peut ceſſer dès que l'on continuera de donner aux animaux des alimens corrompus, tels que peuvent être les foins de la récolte précédente ; on ſeroit heureux d'avoir des fourages des autres contrées, mais ne le pouvant, il importera de donner très-peu à la fois de ceux qu'on a. Il eſt plus avantageux de laiſſer maigrir les animaux que de les expoſer aux pernicieux effets qui réſultent d'une telle nourriture, ſurtout quand elle n'eſt pas épargnée.

En cinquieme lieu, les beſtiaux ne devroient être abreuvés que d'une eau courante. La choſe peut être impraticable ; en ce cas il faudroit corriger les mauvaiſes qualités de celle qu'on leur fait boire en y mêlant du vinaigre de vin juſqu'à une certaine acidité, ou du moins en plongeant dans une certaine quantité de cette même eau un fer rougi au feu, & en l'y éteignant pluſieurs fois. S'il étoit poſſible de la faire bouillir, de la blanchir, de ne nourrir même les animaux du pays qu'avec du ſon, & avec une légere quantité de grains, ce régime ſeroit très-ſalutaire, mais il paroît difficile de pouvoir s'y conformer.

En ſixieme lieu enfin on les panſera & on les bouchonera fortement pluſieurs fois par jour avec des bouchons de paille, afin d'exciter par-là l'oſcillation des vaiſſeaux cutanés, & d'animer la circulation.

Les meilleurs médicamens préſervatifs ſont les baies de genievre mêlées dans du vinaigre de vin : on prend deux poignées de ces baies, on les écraſe, on les laiſſe infuſer pendant vingt-quatre heures dans une pinte de cette liqueur ; on la donne en deux jours à l'animal, partie le matin, partie le ſoir, c'eſt-à-dire, un quart de pinte chaque fois ; on réitere ce remede de huit en huit jours à ceux des animaux dans leſquels on n'appercevra aucun ſigne de la maladie ; mais pour ce qui eſt de ceux dans leſquels on entrevoit des ſignes mêmes légers d'abbatement, on leur adminiſtrera le remede ſuivant. Prenez quinquina en poudre, limaille de fer de chacun deux gros, ſel ammoniac un gros, mêlés dans un quart de pinte de vin ou dans une même meſure d'une forte décoction de baies de genievre dans de l'eau, donnez avec la corne le matin & autant le ſoir pendant huit jours.

Paſſons actuellement aux médicamens curatifs après avoir parlé des préſervatifs. La ſaignée paroît plutôt contr-indiquée qu'indiquée ; elle augmenteroit inévitablement la proſtration des forces, l'inertion des ſolis

des, la ſtaſe des fluides, & la putréfaction. Quant aux émétiques, ils ſeroient certainement très convenables, mais ni le cheval ni les animaux ruminans ne vomiſſent point : cette reſſource eſt donc interdite. On ſéparera auſſitôt l'animal malade d'avec tous les autres, on le privera de tout aliment ſolide, d'autant qu'il eſt évident par les obſervations faites ſur le ventricule des cadavres, que la digeſtion eſt en défaut ; d'ailleurs les ruminans malades ont preſque toujours cette fonction léſée. On fera diſſoudre dans la boiſſon blanche ordinaire de l'alun de roche, la doſe ſera d'une demi-once par jour : on donnera le remede qui ſuit le plutôt qu'on pourra.

Prenez gomme ammoniac & aſſa fœtida groſſiérement pilés, de chacun demi-once ; faites diſſoudre & pour cet effet légerement bouillir dans demi pinte de vinaigre. S'il ſe trouve des corps étrangers à la gomme, coulez la diſſolution au travers d'un linge clair, ſinon donnez-la telle qu'elle eſt à une chaleur ſupportable, continuez pluſieurs jours de ſuite une fois ſeulement : dans les circonſtances ou le mal ſeroit plus grand & ou à peine on auroit le temps de préparer la diſſolution précédente, on aura recours à l'eſprit volatil de ſel ammoniac ; on en donnera une demi cueillerée à bouche que l'on éteindra dans un quart de pinte de vin ou d'infuſion de genievre, & cela trois fois le jour. S'il arrive de la ſueur, on la ſoutiendra par une once de thériaque ou d'orvietan, que l'on délayera dans les mêmes véhicules. Dans cette vue on aura ſoin de couvrir l'animal, & ſur la fin de la criſe on abattera la ſueur avec le couteau de chaleur, & on le bouchonnera enſuite avec force.

Les tumeurs critiques exigent les plus grandes attentions : dès qu'on en trouvera le moindre ſigne, on ne négligera rien pour attirer l'humeur au dehors ; on appliquera ſur celles qui ſont dures dans le principe & qui ne paroiſſent point diſpoſées à la ſuppuration,

les cataplaſmes les plus capables de réveiller l'oſcillation des ſolides, & d'occaſionner une inflammation à la partie. Les épipaſtiques ou veſſicatoires rempliront cette indication.

Prenez mouches cantharides demi once, euphorbe deux gros, le tout pulvériſé ; mêlez avec demi livre de levain ou ſimplement de pâte fermentée & ſuffiſante quantité de vinaigre pour un cataplaſme d'une conſiſtence convenable, que l'on maintiendra douze heures ſur la partie tumefiée, & que l'on réiterera une ſeconde fois, ſi la tumeur ne paroit pas diſpoſée à être ouverte.

Dès qu'on appercevra de la fluctuation ou ſeulement de la moleſſe, on pratiquera une ouverture avec le cautere actuel plutôt qu'avec l'inſtrument tranchant ; le cautere cutellaire eſt préférable au bouton de feu ; on l'appliquera rouge ſur la tumeur d'une extrêmité à l'autre, & juſqu'au foyer de la matiere. Les panſemens ſeront faits avec l'onguent ægyptiac, & le ſuppuratif mêlés à parties égales, & on n'oubliera pas de faire à chaque panſement, c'eſt-à-dire, deux fois le jour, des lotions avec de l'eau & de l'eau de vie, dans laquelle on aura fait fondre deux gros de ſel commun ſur une pinte d'eau commune, & une demi pinte d'eau de vie.

La ſuppuration une fois établie, le pus étant louable & la pourriture n'étant plus à redouter, on panſera la plaie plus ſimplement avec l'onguent digeſtif ordinaire fait avec la térébenthine & un jaune d'œuf battu, l'huile d'hypericum, & l'eau de vie. Enfin dès que les grands accidens de la maladie ne ſe montreront plus, & que la ſuppuration des tumeurs tendra à ſa fin, on employera néceſſairement & on réiterera les purgatifs. Ces évacuans peuvent être employés ſans crainte, & le préjugé ſeul peut en faire abdiquer l'uſage. Au reſte comme tous les remedes recommandés ſont des remedes échauffans, on aidera l'excrétion

des matieres qui pourroit être retardée, par le moyen de pluſieurs lavemens ſimples que l'on placera entre ces remedes une ou deux fois ſeulement, & en quelque tems que ce ſoit, à l'exception de celui des ſueurs, pendant lequel ils doivent être rejettés. On proportionnera la doſe des remedes à la petiteſſe & à l'âge plus ou moins avancé des animaux.

Telle eſt la conſultation de l'école Vétérinaire pour la maladie ſur laquelle M. Nicolaw a rédigé le mémoire que nous avons auſſi rapporté : elle en vient de publier une autre pour la maladie actuellement regnante en France (1771.) que nous allons auſſi tranſcrire dans cet ouvrage pour le rendre encore plus intéreſſant.

Cette maladie, dit l'école Vétérinaire, paroît être une ſquinancie gangreneuſe, du moins ſi on en juge par les ſymptômes. Dès les premiers momens, le pouls des bêtes attaquées ſe trouve fortement élevé & bat beaucoup plus vîte que dans l'état de ſanté. Pour pouvoir en juger, il ſuffit uniquement de porter le doigt ſur l'artere qui paſſe près de la tuberoſité de la machoire au-deſſous du muſcle maſſeter. Une chaleur très-vive ſe fait remarquer aux cornes, aux oreilles, aux extrêmités & preſque dans toute la ſuperficie du corps ; mais elle n'eſt pas d'abord accompagnée d'une grande ſéchereſſe ; les yeux de l'animal malade ſont vifs, larmoyans, & ont la conjonctive enflammée. L'animal rumine comme à l'ordinaire ; ſes excrétions ſont les mêmes que lorſqu'il jouit d'une pleine ſanté : ſon lait n'eſt point dépravé ; il continue de manger, mais cependant moins qu'à l'ordinaire. Si on lui tire du ſang, il paroît couvert peu de temps après qu'il a été frappé par l'air, d'une pellicule couleur de roſe d'environ une ligne d'épaiſſeur, en enlevant cette pellicule, on trouve deſſous un ſang très-épais & d'un rouge foncé. Ce ſont là les ſymptômes du premier jour de la maladie, ils empirent le ſecond. Une toux ſeche ſurvien

l'arriere bouche & la membrane, qui tapiſſe les foſſes naſales ſe trouvent légerement enflammées ; le flanc de l'animal eſt agité ; le pouls annonce une fievre plus violente ; il bat ſoixante, ſoixante cinq & ſoixante-dix fois par minute. La chaleur devient piquante & ſeche, le lait paroît légerement terne & plus épais qu'il n'étoit dans l'état naturel & dans le principe du mal ; le dégoût, l'inappetence le font appercevoir ; la rumination a lieu, mais à des diſtances de temps plus éloignées. C'eſt dans le troiſieme jour que la maladie ſe déclare entierement & qu'elle eſt dans ſon état. Tous les ſymptômes précédens augmentent conſidérablement : la toux eſt plus fréquente & plus importune ; la reſpiration des plus laborieuſes, & quoique le mouvement ou le battement des flancs ne ſoit pas porté à un degré très-ſenſible, il eſt cependant très-acceleré, une bave écumeuſe & abondante découle de la bouche de la bête malade qui la reçoit ſur ſa langue en ſe lèchant ſouvent ; la membrane pituitaire eſt excoriée & enflée ; elle gêne le paſſage de l'air dans les cavités naſales. Les parties de l'arriere bouche ſont vivement enflammées, une humeur écumeuſe & jaunâtre flue des naſéaux. La rumination s'opere, mais à des intervalles de temps plus éloignés. L'excretion des matieres fecales & des urines retarde conſidérablement ; le lait eſt légerement plus épais & jaunâtre ; l'appétit eſt toujours plus dépravé ; la pellicule obſervée ſur le ſang eſt plus mince & d'une couleur de roſe moins vive ; le ſang qu'elle recouvre eſt plus noir & plus épais.

Au quatrieme jour, le mal eſt à ſon dernier période. Toutes les parties qui avoient été juſqu'alors affectées d'une grande chaleur, deviennent très-froides. Ce changement cependant s'opere de maniere que l'extrêmité des cornes & des oreilles s'en reſſent la premiere, & que le froid gagne inſenſiblement l'origine de ces parties ; l'animal friſſonne ; on apperçoit ſur-

tout le long de ſes côtés & de ſes flancs de l'horripilation de toute la panniculé charnue ; à peine le pouls eſt-il ſenſible ; la bête malade ſe plaint continuellement ; elle ne reſpire qu'avec gêne ; l'humeur qui découle de ſes naſéaux eſt fœtide, ſanguinolente & ſans conſiſtence ; ſes yeux ſont chaſſieux & preſque toujours fermés ; ſes excrémens ſont interceptés ; la fiente que l'on retire de ſon fondement a une odeur alkaleſcente & inſuportable ; ſon lait eſt très-épais, rouillé & en forme de pus ichoreux : plus d'appétit, plus de rumination ; le ſphacele enfin & une diarrhée colliquative qui ſuccedent immédiatement aux friſſons, annonçent la fin de l'animal qui meurt ſans aucun effort violent le quatrieme, ou au plus tard, le cinquieme jour de la maladie.

Cette maladie eſt des plus dangéreuſes. La difficulté de connoître & de ſaiſir le moment de ſes premieres impreſſions, la rapidité de ſes progrès, le peu de ſoin & d'intelligence des maîtres des beſtiaux, la nature même de la maladie, tout concourt à la regarder comme un des fléaux les plus redoutables. Dans ſon principe & dans ſon accroiſſement, elle peut cependant ſe guerrir : dans ſon état, le ſuccès en eſt douteux, & ſur la fin il eſt comme impoſſible.

Il y a pluſieurs précautions à prendre pour garantir les beſtiaux de cette épidémie ; les uns dépendent du gouvernement ; les autres des perſonnes qui ſont chargées de veiller à la ſanté de ces animaux. La plûpart ſont détaillées à l'art. *Contagion*, & dans pluſieurs endroits de celui-ci, nous n'y reviendrons conſéquemment pas. On viſitera pluſieurs fois par jour les bêtes ſaines, & on remarquera celles qui paraîtront triſtes ; on examinera ſurtout ſi elles ont quelques-uns des ſymptômes indiqués : on ſéparera à l'inſtant celles dans leſquels ces ſymptômes paroîtront ſe déclarer ; on parfumera la place qu'elles occupoient ; on les panſera

exactement deux fois par jour, & on les broſſera ou bouchonnera avec des bouchons de paille expoſés auparavant à la fumée du vinaigre ; on les ſaignera à la jugulaire, on leur tirera environ quatre livres de ſang, on éxaminera la nature de ce ſang, pour voir s'il eſt pareil à celui donné pour ſymptôme de la maladie ; en cas qu'il ſoit tel, on aura bien vîte recours au traitement détaillé ci-après. On tiendra l'animal qu'on veut garantir de la maladie, au quart de la nourriture, & on ne l'abreuvera qu'avec de l'eau commune qu'on aura blanchie avec le ſon de ſtoment ou de ſeigle, ſur un ſceau de laquelle on ajoutera quatre onces de vin de vinaigre, & une once de ſel de nitre ; on leur adminiſtrera trois lavemens par jour ; l'un à neuf heures du matin, le ſecond à deux heures après midi, & le dernier à ſix heures du ſoir. Ces lavemens ſeront compoſés ou d'une ſimple décoction d'une jointée de ſon, ou d'une poignée de feuilles de mauve ou de feuilles de guimauve, ou de bouillon blanc, ou de toute autre plante émolliente, dans la colature deſquelles on ajoutera une once de chriſtal minéral, & deux onces de miel commun bouilli dans du vinaigre, & qui aura repris ſa conſiſtence naturelle.

On leur fera prendre auſſi en quatre doſes avec la corne, l'une le matin à jeun, l'autre à midi, la troiſieme à 4 heures, & la derniere à 8, un breuvage fait avec une poignée d'oſeilles, autant de celles de laitue, & une pareille quantité de ſon de froment ; on fera bouillir le tout dans quatre pintes d'eau commune qu'on réduira à un quart ; on coulera à travers un linge : on ajoutera à la colature miel commun bouilli dans du vinaigre une demi livre, & ſel de nitre une once. On mettra à chacun d'eux pendant la nuit un billot dans la bouche, c'eſt-à-dire, un morceau de bois de ſix pouces de longueur, d'un pouce & demi de groſſeur, encoché par les extrêmités, une corde prenant de chaque côté dans les mêmes encoches, &

l'une à l'autre venant s'attacher à l'origine ou au principe de chaque corne.

On prend trois gouſſes d'ail, trois gros de camphre, un gros de racine de gentiane pulveriſée, une once & demi de miel commun bouilli dans le vinaigre ; on broye le tout ; on en enveloppe le billot, on l'entortille enſuite d'un linge aſſez fort, & on le laiſſe dans la bouche de l'animal ; il s'en inquietera d'abord, & le tourmentera, mais enfin il s'y habituera ; on leur fera auſſi humer une ou deux fois le jour, la vapeur du vinaigre pur, qu'on adoucira plus ou moins par un mélange d'eau commune ; on fera bouillir cette liqueur dans un vaſe, & on la portera à l'orifice des naſéaux au moment même de ſon évaporation ; on continuera le traitement excepté la ſaignée pendant l'eſpace de quatre jours ; on ſubſtituera pour le dernier jour aux lavemens émolliens, un lavement purgatif fait avec trois onces de feuilles de ſené, ſur leſquelles on verſe deux pintes d'eau commune bouillante, & qu'on laiſſe enſuite infuſer l'eſpace d'une heure ; on délaye dans la colature trois onces de catholicon, & on a ainſi un lavement purgatif.

On purgera enfin le cinquieme jour l'animal avec le breuvage ſuivant : on prend à cet effet deux onces de feuilles de ſené, une demi livre de tamarin, pareille quantité de ſel d'epſom ; on fait bouillir le tout dans trois chopines d'eau commune ; on coule après une demi heure d'ébulition, & on le donne médiocrement chaud, le matin à jeun à l'animal, obſervant de ne le lui donner que quatre heures après avoir mangé, & de ne le laiſſer manger que quatre heures après. On le remettra inſenſiblement à ſa nourriture & à ſa ration ordinaire, & on ne ſe relâchera point ſur la propreté & le parfum de l'étable.

Quant au traitement en forme de cette maladie, l'école Vétérinaire le réduit à pluſieurs points diffé-

rens : on tiendra, dit-elle, les étables propres & nettes de fumier, on les nétoyera même deux fois par jour ; on les parfumera ; on lavera les auges & les rateliers avec du vinaigre, & on panſera éxactement deux fois par jour les bêtes malades avec des bouchons de paille expoſés auparavant à la fumée du vinaigre. On proſcrira dans cette maladie la ſaignée, elle y eſt plus nuiſible qu'utile ; elle ne procure aucun ſoulagement prompt ; elle prolonge même le mal ; elle devient auſſi quelquefois dangéreuſe, à moins qu'on ne la faſſe dans le principe même de la maladie. On commencera la cure de cette maladie par raſer le poil de l'animal ſous la gorge, on paſſera enſuite à l'application des veſicatoires ; on prendra à cet effet des mouches cantharides, de l'euphorbe de chacun un gros ; on incorporera le tout enſemble ; on en appliquera la moitié ſur la partie raſée ; on en approchera une pelle rougie au feu pour faire pénétrer plus vivement l'onguent, & lorſque cette premiere portion ſe ſera inſinuée, on appliquera la ſeconde ; on maintiendra le tout par un moyen quelconque ; on recouvrira d'une peau de mouton, & on aura ſoin que le poil ſoit à l'intérieur ; on fera prendre immédiatement après à la bête malade le breuvage ſuivant.

Prenez gomme ammoniac, aſſa fœtida groſſierement pilés de chacun quatre gros, faites bouillir dans une chopine de vinaigre de vin : après la diſſolution entiere, donnez une chaleur ſupportable, après y avoir ajouté camphre délayé dans de l'eau de vie, ou au défaut d'eau de vie dans un jaune d'œuf quatre gros.

Si la maladie n'eſt encore qu'à ſon premier degré, on injecte trois ou quatre fois par jour dans les naſéaux la liqueur ſuivante. Prenez orge entiere deux poignées, racines d'ariſtoloche deux onces, faites bouillir juſqu'à ce que l'orge ſoit crevée dans eau

commune quatre pintes, coulez, ajoutez miel commun bouilli dans du vinaigre trois onces.

Si la maladie eſt avancée, ſubſtituez à l'injection ci-deſſus celle qui ſuit. Prenez eau de chaux premiere quatre pintes, faites-y bouillir pendant un quart d'heure feuilles d'abſinthe, d'aigremoine, de chacune une poignée, alun de roche deux gros, coulez, ajoutez camphre deux gros, que vous délayerez avec une once de teinture d'aloës.

On pourroit même dans le cas de la gangrene, ſolliciter une inflâmmation nouvelle, en faiſant reſpirer par la bouche, & particulierement par les naſéaux, l'eſprit volatil de ſel ammoniac : on provoqueroit ainſi la chute des portions gangrenées, & l'on mettroit enſuite l'injection ci-deſſus preſcrite en uſage. Il faudroit encore donner le breuvage indiqué plus haut; mais on en retranchera le vinaigre, & on ſubſtituera à cette liqueur une décoction de baies de genievre ; on y ajoutera une once de quinquina en poudre.

L'effet des veſſicatoires & du breuvage ſe manifeſte aſſez dans le dernier degré de la maladie ; on ajoute quelquefois à ce même breuvage un gros d'eſprit volatil de ſel ammoniac ; il eſt pour lors eſſentiel d'y faire attention, quoiqu'aſſez ſouvent il arrive que leur activité n'en eſt ni plus grande, ni plus ſenſible.

Les effets qui ſe montrent ordinairement dans les autres degrés, ſont un écoulement abondant & continuel de larmes, & de l'humeur pituitaire ou muſqueuſe, un mouvement fréquent de la machoire poſterieure, un flux copieux de ſalive, l'élévation du poil, l'augmentation de la chaleur & de la fievre, l'inflammation plus vive de la conjonctive. Les effets ſur la partie même ſont l'engorgement de la ganache, qui préſente un gonflement de deux ou trois travers de doigts, ſuivant à peu près la forme de cette portion de la machoire ſuperieure. Ce gonflement eſt

d'abord flaſque ſans inflammation apparente ; le lendemain il devient dur, irritant : il eſt accompagné de chaleur, & eſt extrêmement ſenſible & douloureux. Les événemens ne ſont cependant pas toujours certains ; il y a des animaux dans leſquels la fluidité ſubſiſte ; dans d'autres, la tumeur s'évanouit ; il faut pour lors & ſans perdre de temps, appliquer de nouveau les véſicatoires, & réiterer le breuvage ci-deſſus indiqué avec l'addition d'un gros d'eſprit volatil de ſel ammoniac, ainſi que nous l'avons déjà obſervé. S'ils n'ont pas aſſez d'énergie dans l'un & l'autre de ces cas, comme dans celui ou la tumeur, malgré la douleur & la réſiſtance, ne s'approche point de la terminaiſon à deſirer ; on pratiquera trois ou quatre ſcarifications, pour y inſinuer le topique veſicant, qui s'éxercera avec plus de ſuccès ſur le vif ; quant à ceux ſur leſquels le topique opere, comme on pourroit le deſirer, on panſera la tumeur avec parties égales, des onguens baſilicum & veſicatoires, juſqu'à ce qu'on apperçoive une fluctuation dont on profitera, en ouvrant auſſitôt avec un cautere actuel, c'eſt-à-dire, avec un fer chaud l'abcès qui annoncera le ſalut de l'animal. Pendant le temps de la formation de ce même abſcès on fera prendre matin & ſoir le breuvage déjà indiqué pluſieurs fois, mais on en retranchera le vinaigre, & on le ſupplera par une décoction de baies de genievre. L'abſcès percé, on en entretiendra ſoigneuſement la ſuppuration, en en rempliſſant la cavité de bourdonnets chargés d'onguent baſilicum : on en oindra la circonférence avec le même onguent ; on recouvrira le tout d'un appareil qu'on maintiendra par un moyen quelconque ; enfin l'abſcès cicatriſé, on préparera l'animal par un ou deux lavemens à la purgation ſuivante, qu'on lui adminiſtrera le lendemain matin avec les précautions indiquées parmi les préſervatifs.

Prenez ſené une once jetté dans eau bouillante une pinte, retirez du feu ; couvrez & laiſſez infuſer quatre heures ; coulez, ajoutez à la colature aloës & ſel de nitre en poudre de chacun une once. Nous avons donné ci-deſſus parmi les remedes préſervatifs, la formule des lavemens.

Pendant tout le traitement, la diete ſera auſtere, toute nourriture ſolide ſera conſéquamment interdite aux bêtes malades ; on ne leur donnera que de l'eau blanchie avec du ſon de fromeut ou de la farine de ſeigle. On n'oubliera pas de traire les vaches deux ou trois fois par jour ; on les tiendra couvertes ſurtout après qu'on leur aura adminiſtré les breuvages conſeillés,& on renouvellera l'air dans les étables de temps en temps ; après la purgation on pourra les remettre peu à peu à la nourriture ſolide, en commençant par le ſon, & venant inſenſiblement à une poignée de fourage & ainſi de ſuite ; enfin on ne les expoſera point trop ſubitement à l'air, & ſi on les mene hors de l'étable, ce ne ſera pas dans quelques lieux qui en ſoient trop éloignés, & pour un trop long laps de temps ; on prendra d'ailleurs les momens du jour les plus beaux & les plus favorables. Au ſurplus le traitement d'une pareille maladie exige l'attention la plus exacte & la plus méthodique ſur l'état de la bête, ſur les changemens qui arrivent, ſur les effets des médicamens employés pour parer à tout par des ſecours auſſi prompts que pourroient l'être les nouveaux déſordres & leurs ſuites. Cependant avec toutes ces précautions on ne peut pas eſperer, on ne peut pas même s'attendre de pouvoir réchapper toutes les bêtes malades.

Telle eſt la conſultation publiée par l'école Vétérinaire dans les circonſtances malheureuſes qui affligent la plus grande partie de la France en cette année (1771.) M. de Bourgelat nous a preſcrit dans ſes notes ſur le mémoire de M. Barberet, le traitement pour deux

autres maladies des beſtiaux, qui ne ſont ſouvent que trop communes & preſque toujours épizootiques ; ces deux maladies ſont la peripneumonie ou l'inflammation de poitrine & la dyſſenterie. Les traitemens que ces maladies exigent, ſont ſi conformes à la vraie médecine, que nous croyons ne pouvoir nous diſpenſer de les rapporter ici pour ne pas priver nos lecteurs de deux morceaux auſſi intéreſſans. M. de Bourgelat décrit ainſi les ſignes de la peripneumonie dans l'animal vivant.

Une toux plus ou moins ſeche, qui quelquefois ſe fait entendre peu fréquemment dans le commencement, & qui redouble ſur la fin ; une fievre très-ſenſible & très caractériſée ; une opreſſion plus ou moins grande, qui augmente lorſque l'animal a mangé, & qui quelquefois n'exiſte point, ce qui néanmoins eſt très-rare ; le dégoût qu'on apperçoit à meſurer que le mal fait des progrès ; le défaut de rumination dans les bœufs & autres animaux ruminans comme eux ; mais ce ſigne eſt cependant équivoque en ce qu'il eſt commun avec toutes les maladies graves qui les attaquent ; la puanteur de l'haleine, la ſéchereſſe des naſeaux à leurs orifices & celle de la bouche & de la langue ; quelquefois un écoulement de matieres plus ou moins épaiſſes & plus ou moins blanchâtres par les naſeaux ; mais ces trois derniers ſignes ne ſont pas toujours conſtans. Ceux qu'on obſerve dans l'animal mort ſont la lividité, l'engorgement des poulmons, les échimoſes, les puſtules abſcedées, les taches gangréneuſes qui en chargent la ſurface ainſi que les differentes croutes gélatineuſes & de diverſes couleurs qui y tiennent légérement ; les abſcès, les infiltrations purulentes qui dégradent l'intérieur d'un des lobes, ou ſeulement de l'une de ſes portions, ou des deux lobes enſemble ; leur pourriture, leur adherence à la pleure qui quelquefois paroît plus épaiſſe, enflammée, ſup-

purée ou gangrenée, des épanchemens considérables d'une eau rousâtre, putride, fort écumeuse, & assez souvent sanieux & purulens, &c. l'abatement, la foiblesse, une grande difficulté de respirer, une toux continuelle, la rougeur des yeux, la sechereſſe de la langue, un râlement, la puanteur de l'haleine sont des symptômes mortels, comme l'assaut de ces mêmes symptômes est un sujet & un motif d'esperer. Cette maladie dont les causes les plus ordinaires sont les variétés de l'atmosphere, les pluies froides & abondantes auxquelles les animaux sont exposés, le passage subit d'une étable chaude à ces mêmes pluies, &c. demande des secours très-prompts.

Il est très-important de saigner à la jugulaire les animaux qui en sont atteints, & même de leur tirer une assez grande quantité de sang, & de répeter la saignée le premier, le second & le troisieme jour, s'il en est besoin ; les lavemens émolliens & rafraîchissans, que nous avons conseillés pour la maladie qui a regné à Mizieux, produisent le même effet après la saignée ; on les donne & réitere deux & même trois fois dans la journée pendant cinq ou six jours.

On ne tiendra pas les bêtes malades à des alimens solides, à moins qu'on n'en donne très-peu & seulement pour les soutenir ; on préferera même encore dans ce cas à toute sorte de fourage, de la farine de froment mêlée avec du miel, on pourra en faire des pilules nutritives, qu'on leur administrera de temps en temps. La boisson ordinaire sera l'eau blanche ; on y ajoutera, si la toux est violente, le mêlange suivant.

Prenez fleurs de violettes & de coquelicot de chacune deux poignées, versez sur le tout six livres d'orge bouillante ; faites infuser pendant une heure, coulez, ajoutez à la colature trois onces de miel commun, mêlez avec la boisson qui sera donnée toujours tiede. Au défaut de ce mélange l'eau blanchie sera miellée.

Des billots placées une ou deux fois par jour dans

la bouche de l'animal, produiront de très-bons effets.

Prenez ſix figues graſſes, cinq onces de miel commun & roſat, pilez les figues, triturez avec le miel, ou bien prenez quatre onces de ſirop violar, ſix jaunes d'œufs, cinq onces d'eau diſtillée de roſes; mêlez & garniſſez-en un billot. Une attention très ſalutaire ſeroit de faire reſpirer de temps en temps au malade les vapeurs de l'eau chaude, de maniere que ces vapeurs entrent & pénetrent avec l'air inſpiré dans ſes poulmons.

Quand la toux eſt très-forte, répétée & qu'elle fatigue étrangement l'animal, on peut outre l'addition faite à la boiſſon ordinaire, adminiſtrer le bol ſuivant. Prenez blanc de baleine, poudre de régliſſe de chacune trois gros, pilules de cinogloſe un gros, mêlez avec ſuffiſante quantité de conſerve d'althæa pour un bol bechique anodin.

Si la fievre, ſi l'opreſſion & les autres ſignes diminuent, on donnera tous les matins à jeun un bol compoſé d'agaric en poudre, de fleurs de ſouffre, d'iris de Florence pulveriſé; on prendra deux gros de chacune, qu'on mêlera avec ſuffiſante quantité de miel commun.

Mais ſi l'affaiſſement & la putridité, ſuite ordinaire des fortes inflammations ſont à craindre, on adminiſtrera le bol ſuivant.

Prenez fleurs de ſouffre ſix gros, blanc de baleine deux gros, poudre de cloportes, gomme ammoniac de chacune un gros & demi, mirrhe un gros, miel blanc ſuffiſante quantité, incorporez le tout, faites deux bols à donner en deux fois.

On pourroit même employer utilement le quinquina, le camphre & le miel: prenez du premier trois gros, du ſecond un gros, du troiſieme qui aura bouilli dans une ſuffiſante quantité de vinaigre juſqu'à ce qu'il ait repris ſa conſiſtence ordinaire tout ce qu'il en faudra, pour du tout former une décoction qui ſera donnée le matin

matin à jour, & ſuivie deux heures après, d'une ou deux cornes d'une forte décoction de baies de genièvre ou d'énula campana ; & dans le cas où l'animal jetteroit par les naſeaux, on remplaceroit cette derniere par un breuvage fait avec les feuilles de pervenche, de pied de lion, de veronique, de lierre terreſtre, de chanvre une poignée qu'on fera bouillir dans l'eau commune juſqu'à diminution d'un tiers, on ajoutera à la colature quatre onces de miel roſat, & on en donnera en deux fois ; on donnera pour lors le ſoir le premier bol dans lequel entre la fleur de ſouffre.

Tels ſont les remedes, continue M. de Bourgelat, qu'on employera relativement aux animaux dans leſquels la maladie auroit fait des progrès qui empêcheroient de pouvoir pratiquer des ſaignées ; le dernier breuvage indiqué eſt ſurtout abſolument néceſſaire dans le cas d'une peripneumonie maligne. Cette maladie n'eſt pas au ſurplus contagieuſe, ajoute M. de Bourgelat, c'eſt celle qui s'eſt manifeſtée en 1764, ſur les chevaux, les poules & les chiens.

On en termine la cure par un ou deux lavemens purgatifs. Prenez feuilles de ſené trois onces, verſez ſur ces feuilles deux livres & demi d'une décoction émolliente & bouillante ; faites infuſer pendant une heure, coulez, délayez dans la colature du catholicon trois onces pour un lavement ; mais on ne recourera à ce remede, que quand les principaux ſymptômes ſeront diſſipés, & que lorſque la rumination annonçera parmi les animaux qui ruminent le rétabliſſement des fonctions de l'eſtomac.

On obſervera en outre de ne pas expoſer les bêtes malades à l'air dans un temps froid & pluvieux. Les étables ni les écuries ne ſeront ni trop chaudes ni trop froides ; on en renouvellera ſouvent l'air ; on les parfumera même de la maniere qu'on a déjà indiquée en pluſieurs endroits de cet article, ſurtout ſi la maladie eſt épizootique. Quant aux médicamens préſervatifs,

ils consistent à garantir les animaux sains des causes de la maladie, à la prévenir par une légere saignée, à les tenir soigneusement couverts, à leur donner pour boisson ordinaire l'eau blanche & même des lavemens émolliens dans le cas où l'on entreverroit en eux quelques dispositions à la maladie dont il s'agit.

Après avoir rapporté le traitement de la peripneumonie dans les bestiaux, passons à celui de la dissenterie; nous suivrons encore pour guide M. de Bourgelat. Cette maladie est souvent particuliere à un animal, mais quelquefois encore elle devient épizootique, & pour lors elle n'est jamais bénigne; elle est constamment accompagnée d'une fievre légere dans le principe, mais qui accroît dans la suite au point qu'elle devient assez fréquemment la maladie principale. Les symptômes en sont, outre des déjections sanieuses, purulentes, sanglantes, outre des tranchées, des tenesmes, une chaleur énorme d'entrailles, la chute du fondement, &c. en un mot tous ceux qui annoncent une fievre caracterisée de malignité. On trouve communément à l'ouverture des cadavres les intestins ou dessechés ou dilatés par des vents, contenant une matiere purulente & toujours enflammés, ulcerés, sphacelés; la rate est enflée & putride, le rectum est surtout dans le plus mauvais état, & on y rencontre des caillots de sang pur, mêlé par fois à la sanie, &c.

Si les bestiaux attaqués ne sont pas dans l'abbatement, la saignée à la jugulaire est très bien indiquée. Des breuvages faits avec une once d'huile d'olive ou de navette, sur laquelle on verse un verre d'eau & un demi-verre de vinaigre de vin, ne le sont pas moins: on peut en donner soir & matin.

La boisson ordinaire sera de l'eau blanche, à laquelle on joindra un tiers d'une décoction de corne de cerf. La nourriture ne sera que de l'orge, de l'avoine & du seigle qu'on aura fait bouillir.

On pourra ſelon les circonſtances, recourir au diaſcordium dont on donnera une once délayée dans une ſuffiſante quantité d'eau blanche légerement acidulée par le vinaigre ; les lavemens ſurtout ne ſeront pas epargnés ; on prendra ſon de froment quatre poignées, feuilles & fleurs de bouillon blanc de chacune une poignée, ſemence de fenugrec, de lin, de chacune demi once ; on fera bouillir le ſon, les feuilles & les ſemences dans cinq livres d'eau commune juſqu'à la diminution d'un tiers, ſur la fin de l'ébulition, on mettra les fleurs ; on les laſſera enſuite infuſer, on coulera & l'on fera fondre dans la liqueur deux chandelles pour un lavement ; quand les tranchées ſont vives, au lieu de chandelle on y ajoute ſirop de diacode trop onces, ipecacuana en poudre demi once : le lavement ainſi préparé produit des effets merveilleux. Le nitre, le camphre ſont ſouvent très-efficaces.

Prenez ſel de nitre une once, faites fondre dans deux livres de décoction d'oſeille, donnez avec la corne en deux doſes.

Ou bien prenez nitre, camphre de chacun deux gros, mêlez avec une ſuffiſante quantité de miel pour un bol. Au ſurplus il eſt très-difficile d'indiquer ici tous les cas où la méthode pour le traitement doit varier. C'eſt d'après les differens caracteres des maladies & la diverſité de leurs progrès & de leurs effets, qu'on doit ſe diriger : il faut que celui qui entreprend de traiter les maladies des beſtiaux réuniſſe une théorie la plus ſaine à la pratique la plus conſommée, s'il veut réuſſir & s'acquerir une réputation.

M. Bagard, célebre médecin de Nancy a publié en 1742, un mémoire en forme de conſultation, à l'occaſion de la maladie des chevaux & des bœufs qui régnoit pendant le cours de cette année dans les Voſges & autres endroits de la Lorraine. Ce mémoire mérite encore d'être rapporté ici pour faire époque dans l'hiſtoire des maladies épizootiques qui ont ravagé

l'Europe en différens temps, & fait périr les différens beſtiaux.

Cette maladie contagieuſe, dit M. Bagard, ſe manifeſte par les accidens ſuivans. Un froid, un tremblement aſſailliſſent les beſtiaux : bientôt après ſuccede une chaleur âcre & violente qui ſe répand par tout leur corps, avec un battement fréquent de leurs arteres ; les bêtes qui en ſont attaquées, baiſſent la tête, & ont un air de triſteſſe, leurs yeux pleurent ; elles ont de grandes anxietés avec une reſpiration laborieuſe, des palpitations de cœur ; elles jettent des glaires par la bouche, & des matieres puantes par les naſeaux. Les bœufs ceſſent de ruminer & ne mangent plus ; peu après il leur ſurvient des boutons au-deſſus du fondement, ſur le ventre & par tout le corps, comme dans la petite verole ; enfin des apoſtumes, des charbons & des bubons, ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter que la nature de cette maladie eſt une fievre maligne, inflammatoire & peſtilentielle.

Comme les maladies épidémiques ont leur cauſe primitive ou dans l'infection de l'air, ou dans la corruption des alimens, ou dans la contagion qui ſe communique d'un corps à un autre, on laiſſe aux phyſiciens à philoſopher ſur celle qui a produit la maladie actuelle ; on obſervera ſeulement qu'il eſt arrivé pluſieurs fois dans differentes provinces de ſemblables contagions qui proviennent de la communication des bœufs étrangers, & qu'il n'eſt que trop certain qu'un cheval ou un bœuf infecté de cette maladie, la communique bientôt aux autres de la même écurie ou étable, & qu'elle ſe répand promptement dans une province : en 1736 une ſemblable maladie ſe répandit dans l'Evêché de Metz.

Les ſymptômes dont nous avons fait mention, font aiſément connoître que cette contagion attaque le ſang en le coagulant : l'ouverture des beſtiaux qui en ſont morts, le confirme ; puiſqu'en les ouvrant en-

core tout chauds, il ne ſe répand preſque point de ſang.

Parmi ceux qu'on a ouverts, on a trouvé dans les uns une tumeur conſidérable, d'une corruption & d'une fétidité inſupportables, adhérens aux parois de l'eſtomac des bœufs; dans d'autres on découvre des hydatides & des veſſicules dans le cerveau & dans les poulmons, remplies d'air; dans les uns des ulceres à la racine de la langue & dans la gueule; dans d'autres des tumeurs exterieures au bas du ventre, comme des bubons & des charbons; enfin on leur trouve encore des vers dans les entrailles.

Comme il n'y a point de ſpécifique découvert contre cette maladie contagieuſe, M. Bagard décrit les remedes qui lui paroiſſent les plus convenables pour la cure, ſingulierement ceux qui ont eu quelque ſuccès dans de ſemblables infections, & il parle enſuite des précautions que les magiſtrats doivent prendre en pareil cas.

1°. On viſitera deux ou trois fois par jour les beſtiaux, & lorſqu'ils ſeront au pâturage, on lavera les étables, on frottera les crûches, les rateliers & les piliers des étables avec de l'eau dans laquelle on aura fait tremper ou bouillir des herbes aromatiques, comme thim, ſauge, laurier, origan, marjolaine, & l'on parfumera ces lieux deux fois par jour; le matin lorſque les beſtiaux iront aux champs, & le ſoir deux heures avant qu'ils rentrent; on aura ſoin de ne les point faire ſortir avant le lever du ſoleil.

Les parfums peuvent être de pluſieurs ſortes, ſuivant les differentes drogues que l'on pourra trouver; celles que l'on trouve partout & qui ſont de peu de valeur, ſont l'encens, la graine & le bois de genievre, la poudre à canon, le ſouffre & la poix; on prendra quelques-unes de ces matieres que l'on fera brûler dans les étables, on en jettera peu à peu dans un réchaud de feu. On a obſervé dans quelques

endroits de mettre de l'aſſa fœtida la groſſeur d'une feve, auprès de chaque longe ou corde du betail, dans un petit trou avec une vrille, afin qu'il puiſſe en ſentir l'odeur.

On frotera auſſi les auges & les rateliers avec de l'ail; & l'on aura ſoin d'allumer des feux clairs dans les cours & dans les rues; on aura encore ſoin que le foin & la paille de leurs alimens ſoient purs, & qu'ils n'ayent pas été mouillés par les pluies ou les déluges d'eau, & on leur donnera moins à manger, afin qu'ils n'engraiſſent pas.

Comme par les differentes relations de ces ſortes de maladies, continue M. Bagard, on a obſervé qu'elles ſe manifeſtent tout à coup, quelquefois par dégoût, pleurs, abattemens, tumeurs, abſcès; il ſera bon dès le moindre ſoupçon de ces accidens, de faire prendre aux beſtiaux de la thériaque appellée *diateſſeron*, qui eſt moins chere que l'autre, l'orvietan & le mithridate; on en donne deux gros aux moutons, une demi once aux vaches, une once à un bœuf, autant à un cheval, & à proportion aux autres animaux; on la délaye dans une quantité ſuffiſante de vin, proportionnée à la doſe & à la force de l'animal.

Des particuliers ont préſervé leur bétail en les gardant dans les étables, & en faiſant prendre tous les matins à chaque bœuf ou vache un picotin de ſon avec de l'ail, du genievre & du ſouffre; d'autres perſonnes ont fait ſaigner leurs bêtes pour les préſerver de la maladie, & leur ont donné enſuite le remede qui ſuit: une once de chriſtal minéral, deux gros de ſouffre, pareille quantité d'alun, & deux bon coups de poudre à tirer; on fait infuſer le tout ſur des cendres chaudes dans une chopine de bon vinaigre, & on en fait prendre à la bête par les narines un quart de roquille de deux jours en deux jours; c'eſt-à-dire, qu'il faut un jour d'intervalle entre deux priſes.

En Allemagne on ſaignoit les chevaux & les bœufs

des deux côtés du col ; on les attachoit haut, & on ne leur donnoit à manger que ſix heures après. On leur faiſoit prendre enſuite le remede ſuivant.

Prenez le jaune de ſix œufs durs cuits dans la braiſe, délayez-les dans une pinte de bon vin blanc ; mettez-y en même-temps deux onces de graines de laurier, une noix muſcade, vingt cloux de geroſle, deux gros de canelle, un gros de ſaffran, deux charges de poudre à canon, & une once d'antimoine préparé : le tout pilé enſemble & paſſé au tamis que l'on fera infuſer dans un pot de terre pendant quatre heures, après quoi on le fera prendre au cheval, qui ne mangera que quatre heures après au plus.

Le lendemain on lui donnera un lavement compoſé de trois pintes d'eau, deux poignées de ſon, que l'on fera bouillir juſqu'à ce qu'elle ſoit diminué de moitié ; on le paſſera dans un linge, ajoutant deux onces de catholicon, deux onces d'huile de graine de lin & deux onces de ſel polychreſte, un quarteron de miel, & pour cinq ſols d'huile d'olive.

On a ſauvé, ajoute M. Bagard, beaucoup de beſtiaux avec le remede ſuivant, & ſurtout quand il a été donné auſſitôt que la bête a paru malade ; il faut prendre un verre d'eau de vie, dans lequel on a délayé gros comme une noix d'orvietan, & une charge de poudre à tirer, qu'on fait boire pendant quelques jours à la bête ; d'autres ont pris une chopine de vinaigre, trois cueillerées de ſouffre, une cueillerée de ſel, & une de poivre bouilli un moment, dans lequel on a jetté trois poignées de ſuie de cheminée bien paſſée, remuée enſuite avec un bâton, & repoſée pendant une demi heure, qu'on fait boire par une corne à la bête malade, laquelle on laiſſe repoſer enſuite pendant trois heures dans une étable ſéparée avant de lui donner à manger.

Lorſque les animaux ſont attaqués interieurement d'abſcès ou d'apoſthumes, il faut prendre demi once

d'aloës ſuccotrin, deux gros de foie d'antimoine; deux gros de fleurs de ſouffre, mettre le tout en poudre, & le faire avaler aux beſtiaux au moyen d'une corne & par-deſſus du vin.

Si c'eſt un bœuf, il faut lui en donner une once, ſept gros à une vache, ſix gros à un veau d'un an, aux autres animaux à proportion de leur âge.

Pour plus grande facilité on pourroit faire un opiate de ces drogues, en les liant avec un ſirop compoſé de genievre & autres plantes aromatiques, on en donneroit la même doſe que de la poudre que l'on délayeroit dans du vin.

Lorſque les beſtiaux ſont attaqués violemment, on pourra leur donner tout à coup une double doſe de thériaque avec une doſe d'opiate ſuſdite, parce que l'on pourra par ce moyen procurer un ſecours plus prompt, & on aura ſoin de les bien couvrir.

Quant aux tumeurs, apoſthumes & ulceres qui viennent à la langue des animaux, & qui la leur coupe en vingt-quatre heures, on les panſe avec le remede ſuivant; on obſervera toujours de mettre à part ces beſtiaux pour empêcher le progrès de la corruption; il faut prendre de l'impératoire ou de l'angélique, ou de la valeriane, ou les trois enſemble, feuilles & racines une bonne poignée de tout, du ſel commun auſſi une poignée, du poivre en poudre une cueillerée, une gouſſe ou deux d'ail ou deux gros de gomme nommée aſſa fœtida: on fait infuſer & tremper le tout dans deux pintes de vinaigre, & on s'en ſert ainſi.

On ratiſſera la plaie ou la partie affectée avec une cueillere d'argent ou d'autre metal, & on la lavera enſuite avec le vinaigre ci-deſſus préparé, ce qu'on réiterera ſouvent. Il ſera bon par précaution de leur nettoyer la bouche avec le vinaigre, quoiqu'il ne paroiſſe point d'abſcès.

Si les apoſthumes, bubons & charbons paroiſſent à

l'extérieur, on appliquera deſſus des cataplaſmes attractifs, réſolutifs & maturatifs, on pourra, v. g. ſe ſervir du remede ſuivant.

Prenez des racines de lys blanc huit onces, des oignons cuits ſous la cendre quatre onces ; des feuilles de mauve, des feuilles de melilot de chacune deux poignées ; quatre ou cinq gouſſes d'ail ; on cuira le tout enſemble avec un peu d'eau, juſqu'à ce qu'il ſoit mol ; on y mêlera pour lors de la ſemence de lin & de fenugrec de chacun environ deux onces, on y ajoutera de l'huile de lys, auſſi deux onces. Quand la tumeur aura ſuppurée, il faudra l'ouvrir & la panſer avec le ſuppuratif.

La méthode de M. Bagard pour le traitement des maladies épizootique des beſtiaux, ſe reſſent encore, comme le lecteur pourra s'en appercevoir, de l'ancienne pratique uſitée dans la médecine ; on s'y ſervoit de remedes ſudorifiques & cordiaux par préférence à tout autre remede ; actuellement cette méthode n'eſt preſque plus en uſage, on en a reconnu l'abus ; les differens traitemens que nous avons rapportés ci-deſſus, ſont de beaucoup préférables.

Le Dictionnaire Œconomique a donné à l'article *Betail* ou *Beſtiaux*, l'extrait d'une partie des ouvrages intéreſſans qui ont parus ſur cet objet. Nous ne pouvons mieux remplir les vues que nous nous ſommes propoſés dans ce Dictionnaire, que d'en faire mention ici. Nous réſumerons en même-temps par-là tout ce que nous avons déjà dit plus au long de tous les differens ouvrages qui ont parus, & même des mémoires que nous avons déjà rapportés. Il réſulte que la diſſection anatomique de quelques-uns de ces animaux morts, eſt la voie la plus ſure pour connoître la maladie des autres, ſurtout dans le cas des maladies épizootiques. En faiſant l'ouverture des cadavres, on a trouvé ſouvent une inflammation aux inteſtins avec une diſpoſition à la gangrene ; le fondement ulcéré &

parſemé de boutons de couleur violette & livide ; le poumon affecté & couvert de petites veſſies remplies d'une ſeroſité rouſsâtre ; le foie durci par des skirrhes, & la veſicule du fiel remplie d'une bile brulée ſemblable à du marc de caffé, le ſang mêlé de lait, qui étant ſupprimé & détourné de ſes voies ordinaires, avoit été obligé de refluer & de ſe dégorger dans les conduits & réſervoirs du ſang ; on a obſervé auſſi des puſtules ou boutons entre cuir & chair, qu'on peut comparer à une petite vérole avortée ; dans quelques-uns on n'a rencontré pour unique cauſe de mort qu'une aſſez foible altération dans la ſubſtance du cerveau ; d'autres avoient une gangrene répandue dans toute la maſſe du ſang.

On remarque quelquefois ſur le corps des bêtes, certaines tumeurs externes de la groſſeur d'une noix. Souvent il n'en paroît qu'une qui prend au flanc, & s'augmente inſenſiblement en ſe communiquant par des eſpeces de fuſées juſqu'aux bourſes qui enflent prodigieuſement. Cette tumeur eſt dure & noire, elle ne contient point de pus, & reſſemble aux anthrax qui viennent aux hommes dans les maladies contagieuſes. Les vaiſſeaux voiſins de cette tumeur s'enflent & s'engorgent ; ils deviennent durs & tendus comme des cordes ; les payſans donnent à ces tumeurs le nom de charbon : quand elles paroiſſent au poitrail & aux lieux les plus voiſins de la tête, l'animal meurt ſi promptement, qu'on n'a pas le temps de le ſecourir ; ou ſi on lui fait prendre quelques remedes, ils lui ſont ordinairement inutiles ; quelquefois la peau ſe ſillonne & ſe fend en divers endroits, particulierement aux pieds : la langue ſe trouve couverte de ces mêmes puſtules, & s'écorche de tous côtés ; il s'y forme pluſieurs ulceres, qui empêchent l'animal de manger, & le font périr s'il eſt trop longtems ſans pouvoir prendre de nourriture.

Les beſtiaux ſont attaqués en outre d'une eſpece

de petite vérole fort maligne, elle attaque particulierement les brebis. Voyez art. *Brebis*.

Il y a une autre maladie très-dangereuſe, à laquelle les bœufs & vaches ſont plus ſujets que les autres bêtes; elle commence par une peſanteur de tête, une foibleſſe qui les empêche de ſe tenir ſur leurs pieds; il leur ſurvient un friſſon & tremblement univerſel, ſuivi bientôt de grandes chaleurs, altérations, battement des flancs, & autres ſymptômes peu differens de ceux de la petite vérole. Les vaches perdent alors quelquefois leur lait, il leur ſort par les yeux & les naſéaux une ſéroſité viſqueuſe, corroſive, ſouvent ſanieuſe; elles ont froid à l'exterieur, paroiſſent très échauffées en dedans; & ſi l'humeur ceſſe de couler, elles périſſent fort vîte par la difficulté de reſpirer, les ſifflemens, la toux; cette maladie s'appelle *fonte* ou *catarrhe*.

Une maladie contagieuſe qui fait encore mourir une grande quantité de beſtiaux, eſt celle qui ſe manifeſte, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, par un bouton violet ou livide, qui vient ſous la langue. Le bétail eſt encore ſujet au flux de ſang: le diagnoſtic de cette maladie eſt que les animaux ne peuvent fienter qu'avec peine; il ſurvient bientôt après un flux de ventre, accompagné de teneſme ou de difficulté de fienter; les animaux rendent quelques matieres glaireuſes, & une ſéroſité très-fétide, qui dégenere bien vîte en un flux de ſang très-douloureux.

Pour connoître la fievre des beſtiaux rien n'eſt plus facile; il ſuffit de poſer la main entre la jambe gauche du devant & le poitrail; en état de ſanté le cœur y bat quarante-cinq à quarante-huit fois en une minute; quand les pulſations paſſent ce nombre, c'eſt un ſigne de fievre. M. Lugard, médecin à Londres, publia en Anglois en 1757, un eſſai ſur la nature, les cauſes & la guériſon d'une maladie contagieuſe qui régnoit alors en Angleterre parmi les bêtes à corne.

Le bétail qui en étoit menacé, dit M. Lugard, perdoit l'appétit ; il lui découloit une ſéroſité des naſéaux ; il avoit de la peine à avaler ; branloit la tête comme s'il avoit quelque demangeaiſon aux oreilles ; il alloit de côté & d'autre, & tous ſes mouvemens dénotoient beaucoup de ſouffrance. Excepté le dernier ſymptôme, les autres augmentoient pendant quatre jours, enſuite le betail devenoit engourdi, ne vouloit point marcher, étoit extrêmement foible & abſolument ſans appétit, friſſonnoit de tout le corps, & touſſoit beaucoup, ce qui augmentoit l'écoulement d'humeurs par les yeux & par les naſéaux. On ſentoit la tête, les cornes & l'haleine très-chaudes ; & en même temps les autres parties très-froides. Pendant les trois premiers jours, la fievre qui étoit continue, augmentoit vers le ſoir, les bêtes avoient une diarrhée continuelle ; & leur fiente étoit verte & de mauvaiſe odeur ; leur haleine étoit puante, & la tranſpiration d'une odeur déſagréable ; leur ſang étoit échauffé & mêlé de quantité de parties hétérogenes ; elles avoient la bouche ulcerée ; en leur paſſant la main ſur le corps, on ſentoit des tumeurs ſous les membranes charnues, & preſque tout le corps étoit couvert d'ébulitions. Une vache à lait, attaquée de la maladie, perdoit ſon lait peu à peu, & n'en avoit plus du tout au quatrieme jour : les évacuations devenoient alors plus abondantes, & accompagnées d'acrimonie à l'anus. La vache ſe plaignoit ſurtout vers le ſoir, & ſe couchoit. Ces ſymptômes augmentoient juſqu'au ſeptieme jour, & quelquefois juſqu'au neuvieme.

L'animal réchappoit ſi dans le temps de la criſe, tout ſon corps ſe couvroit de puſtules groſſes comme des œufs de pigeons, ſurtout des deux côtés de l'épine du dos depuis la tête juſqu'à la queue, ſi les tumeurs venant à ſupuration, exhaloient une odeur infecte ; ſi l'on apercevoit des ulceres formés ſur quelqu'autre partie du corps ; ſi les excrémens acqueroient plus de

conſiſtence,& ſi l'urine ſe trouvoit plus épaiſſe & colorée ; ſi le friſſon étoit ſuivi d'une grande chaleur, ſi la fievre diminuoit, & ſi le pouls devenoit régulier ; enfin ſi les yeux étoient plus vifs, ſi l'animal dreſſoit les oreilles en voyant approcher quelqu'un, & s'il commençoit à manger.

Il n'y avoit aucontraire preſque aucune eſpérance, ſi après ſept jours, les éruptions & les abſcès diminuoient ſans ſuppurer ; ſi la diarrhée continuant, l'haleine ſe trouvoit toujours échauffée & le corps froid ; ſi l'animal ſe plaignoit d'avantage & s'il rendoit plus d'humeurs par les yeux & les naſéaux, ſi les yeux devenoient troubles, languiſſans ; ſi l'engourdiſſement augmentoit, ſi l'urine étoit bien colorée, & ſi l'animal exhaloit une odeur cadavéreuſe.

Dès que quelques-uns de ces ſymptômes paroiſſoient, M. Lugard faiſoit tranſporter l'animal dans une grande étable au haut de laquelle étoient deux troux, d'un pied en quarré, l'un vers le midi, l'autre au nord-oueſt pour la libre circulation de l'air ; on ouvroit auſſi la porte environ une demi heure chaque jour pendant l'été ; l'animal avoit toujours une couverture, & on renouvelloit ſa litiere toutes les vingt-quatre heures.

M. Lugard ne faiſoit point ſaigner les vaches extrêmement maigres, ni les veaux foibles ; il faiſoit ſeulement tirer la valeur de deux livres de ſang du cou des vieilles vaches ; & le double, ſi les bêtes étoient fortes & groſſes ; ſoit qu'il jugeât à propos de faire ſaigner l'animal malade ou non ; il ne le faiſoit pas moins laver avec du vinaigre mêlé dans de l'eau chaude, où avoient bouilli des herbes aromatiques ; après quoi il le faiſoit frotter avec un morceau de drap ou un bouchon de paille ; on réiteroit cette opération tous les jours matin & ſoir pendant un quart d'heure, pour aider la tranſpiration. Ce médecin recommandoit en même-temps de laver avec de l'huile

chaude les tetines des vaches à lait, afin de le conſerver.

La ſaignée faite quand elle avoit paru néceſſaire à M. Lugard, il faiſoit faire un cautere au fanon, & y faiſoit mettre du chanvre ou de l'étoupe, graiſſée de ſaindoux. Les deux bouts doivent pendre environ de quatre pouces de chaque côté, il faiſoit appliquer en outre ſur le cautere un emplâtre compoſé de goudron & de vieux oing; on ne le relevoit qu'au bout de vingt-quatre heures, on promenoit alors le ſeton, & on l'enduiſoit d'un mélange de jaune d'œuf & de thérébentine de Veniſe; quand la partie ſe gonfloit & ſuppuroit trop, M. Lugard y faiſoit appliquer un cataplaſme de lait, de mie de pain blanc, & d'un peu de ſaindoux; il faiſoit relever l'appareil deux fois par jour, juſqu'à une diminution notoire de l'inflammation; il recommandoit de laiſſer encore le ſeton environ un mois après la guériſon de l'animal.

Quand après la ſaignée l'animal tenoit la tête baiſſée, paroiſſoit triſte, reſpiroit difficilement & ſouffroit au moment des digeſtions, il lui donnoit pour remede le purgatif ſuivant.

Prenez quatre poignées de ſon, faites-les bouillir dans dix livres d'eau de fontaine que vous réduirez à moitié, paſſez la liqueur, diſſolvez-y deux onces d'electuaire lenitif, & une demi once de ſel de glauber; donnez à l'animal malade cette médecine tiede, & ne lui faites boire au bout de deux heures que quatre livres d'eau de gruau.

Quand l'animal affectée de contagion n'avoit pas ces derniers ſymptômes, M. Lugard lui faiſoit ſeulement prendre en breuvage compoſé de trois ou quatre onces de racine de garence, d'une once de racine de cucurma, d'une pareille quantité de celle de raifort ſauvage, de deux onces de graine de fenouil, de quatre poignées par parties égales de fleurs de camomille, de matricaire, de rhue & de ſauge; on faiſoit bouillir

le tout dans huit livres de petite bierre, réduite à ſix, on paſſoit le tout, & on en preſcrivoit la colature en deux breuvages, à prendre l'un le matin, l'autre le ſoir.

On ne donnoit aux animaux malades aucune nourriture ſolide ou ſeche, juſqu'à ce qu'ils puſſent ruminer, de peur que leur eſtomach ne vint à s'affoiblir, ce qui arrivoit ordinairement pendant la maladie. M. Lugard preſcrivoit la potion ſuivante.

Faites bouillir par égale quantité du lait & de l'eau de fontaine; verſez-y quelques goutes de vinaigre de vin blanc, paſſez cette liqueur, & donnez là tiede à l'animal; on ſe ſervira pendant les trois premiers jours du vinaigre ſurat, & pour les jours ſuivans du vinaigre d'ail bien diſtillé, afin qu'il ſoit pur.

Il leur faiſoit auſſi donner alternativement de l'eau de foin, c'eſt-à-dire, de l'eau verſée toute bouillante ſur du foin haché bien menu, qu'on tiroit enſuite au clair, lorſqu'elle étoit preſque tiede.

On leur frottoit ſouvent la gueule & les naſéaux avec un mélange compoſé de la décoction de deux onces de raiſins & de figues ſeches, de pareille quantité de mahalep, & d'une demi once de graine de moutarde dans trois livres de lait & d'eau, qu'on faiſoit réduire à deux, & à laquelle on ajoutoit deux onces de miel roſat, & une demi once de ſel ammoniac: on ſe ſervoit d'une éponge pour employer ce gargariſme, & on le continuoit juſqu'à ce qu'il ſe formât des ulceres; après quoi on lavoit ces endroits avec une infuſion de ſauge, où l'on mettoit du goudron, du vinaigre, & aſſez de miel pour adoucir. Lorſque les ulceres devenoient ſanguinolentes, on faiſoit l'infuſion de ſauge plus forte, & on y mettoit de l'alun de roche pulveriſé. Quand l'animal qu'on avoit panſé depuis quatre jours, devenoit triſte, avoit la diarrhée, accompagnée d'une eſpece de friſſon, ſans cependant qu'il y crût des puſtules ſur la peau,

on lui faiſoit prendre pendant quatre ſoirs le breuvage ſuivant.

Prenez une demi once de fleurs de camomille, pareille quantité de celle de contrayerva, & ſix gros de thériaque de Veniſe; mêlez-les dans trois livres de la potion indiquée ci deſſus, pour ſoutenir l'eſtomac, & faites avaler tiede le breuvage.

On lui donnera encore ſouvent à boire deux livres de ladite potion, & en outre tous les matins, & quatre fois l'après midi un autre breuvage fait avec la racine de garance; elle n'eſt nullement incompatible avec la thériaque.

Quand les fibres de la gueule paroiſſent affoiblies, lorſque l'animal a un froid univerſel, qu'il eſt dépourvu de ſentimens, & que les excrémens ſont noirs & infectes, on prend deux onces d'écorce de chêne, une once de quinquina, & une once de mirrhe, on pulveriſe le tout, on le fait enſuite bouillir dans cinq livres d'eau juſqu'à la diminution d'un cinquieme; la liqueur paſſée, on met dans la colature deux gros d'alun de roche en poudre, & on fait prendre ce breuvage de quatre heures en quatre heures. Si l'animal évacue beaucoup & eſt foible, on y ajoute une demi pinte de lie de vin rouge; on peut auſſi lui donner de l'eau de foin en y faiſant infuſer des fleurs de camomille macérées pendant quelques jours dans du vinaigre.

Si les ſymptômes diminuent après le quatrieme jour; ſi l'animal porte ſa tête plus d'un côté que de l'autre, ſi ſes yeux & ſes naſéaux fluent beaucoup, & ſi ſes cornes ſont plus chaudes que le reſte du corps, il eſt preſque ſur qu'il s'eſt formé un dépôt dans la corne; pour lors ſans la toucher, on lui fait une ouverture deux ou trois pouces au-deſſous; on met à chaque côté de la plaie un linge trempé dans de l'huile; on élargit enſuite le trou pour faciliter la ſuppuration, s'il eſt néceſſaire; la poudre d'aſarum eſt excellente

excellente pour amener à ſuppuration les abcès qui ſe forment dans les naſéaux.

S'il ſe forme ſous la peau une tumeur infecte, on l'ouvre ; après qu'elle a ſuppuré, on met dans la plaie un tempon d'étoupes trempées dans un mélange de thérébenthine, de mirrhe pulvériſé & de jaune d'œuf ; & par deſſus un cataplaſme d'avoine concaſſée, de vieille bierre, & d'eſprit de vin ; ce cataplaſme ſe met bien chaud, & on le renouvelle deux ou trois fois par jour.

La grande criſe eſt ordinairement ſuivie d'une diarrhée utile, on aide même la nature par un breuvage avec une demi once de rhubarbe, pareille quantité de ſené, une once de regliſſe coupée en morceaux, & une once de graine d'anis en poudre ; on fait bouillir le tout dans quatre livres de petite bierre qu'on réduit à trois, on en donne la colature à l'animal malade. On lui préſente encore de l'eau de gruau preſque tiede ; & ſur le ſoir une once de diaſcordium dans deux ou trois livres d'eau chaude.

Si l'animal eſt conſtipé après la criſe, & ſi la peau s'attache à la chair, il faut lui donner ſur le ſoir une once de ſel d'epſom mêlée avec du ſon, mais il faut attendre que la criſe ſoit entierement paſſée.

Lorſque la guériſon eſt avancée, on donne une médecine un peu plus forte que le breuvage qui a ſervi à favoriſer la grande criſe.

Tel eſt le traitement indiqué par M. Lugard pour les maladies contagieuſes ; nous allons actuellement expoſer le réſumé des traitemens qu'indiquent la plûpart des auteurs dans pareil cas. Les remedes qu'on y employe ſont ou préſervatifs ou curatifs. Nous avons déjà fait mention de la plûpart des préſervatifs ; il eſt conſéquemment inutile de les rappeller ici, nous ne parlerons que de ceux que nous avons pû omettre tant dans cet article que dans d'autres de ce Dictionnaire.

Dans la ſechereſſe & les grandes chaleurs on aura ſoin d'abreuver ſouvent les beſtiaux ; on évitera de les faire boire dans des eaux croupiſſantes, dans celles où on a mis rouir du chanvre, & dans les eaux baſſes & marécageuſes ; on ne les laiſſera pas paître pendant la nuit, ni ſortir trop matin de l'étable ; on attendra que l'air ſoit purifié par la chaleur des rayons du ſoleil.

On ſaignera les beſtiaux dès qu'on s'appercevra de quelque danger ; on fera la ſaignée au cou, & on tirera environ une pinte & demie de ſang aux bœufs, & ſeulement une aux vaches ; quant aux geniſſes, on ne fera la ſaignée que de moitié, & aux veaux à proportion. Le lendemain de la ſaignée on les purge avec une once d'aſſa fœtida, autant de *crocus metallorum*, trois gros de ſalpêtre, & pareille quantité de fleurs de ſouffre : on mêle les ingrédiens avec l'avoine & le ſon, ou bien on les délaye dans du vin, & on fait avaler cette boiſſon dans une corne ; on diminue cette doſe à proportion, ſelon les eſpeces differentes d'animaux, leur âge & leur force ; on réiterera cette purgation deux fois de trois jours l'un, & on ne laiſſera pas ſortir les animaux le jour qu'on les aura purgés.

Dans le journal de Verdun du mois de Mai 1745 on met au nombre des meilleurs préſervatifs la thériaque & l'orvietan, on les délaye l'un & l'autre dans du vin à la doſe d'une once & demie pour un cheval ou pour un bœuf, d'une once pour une vache, & d'une demie once pour une geniſſe, & à proportion pour les autres animaux.

Il y a des auteurs qui recommandent contre les maladies contagieuſes, un crapaud vivant ou mort, enveloppé dans un linge avec du ſel, de l'ail à moitié écraſé, du vif argent, & de l'aſſa fœtida pendu au cou ; quand les animaux ont porté cette amulette pendant quelque tems, on la jette dans le feu ; actuellement on n'a pas grande confiance dans de pareils

remedes. On fera très-bien de mêler dans la probende qu'on donne aux beſtiaux quelques feuilles de mercuriale, bugloſe, bourache, chicorée ſauvage, creſſon, ſcordium, &c.

Le Journal Œconomique du mois de Janvier 1751 rapporte qu'en 1713 un grand troupeau de bêtes à corne fut préſervé de la mortalité en broutant du creſſon de fontaine, il en dévora juſqu'aux racines, mais ces plantes ne furent pas plutôt déracinées que le troupeau devint malade, & périt pour la plus grande partie.

Dans les temps de contagion parmi les beſtiaux on pourra faire tremper une ou deux livres d'antimoine crud dans leur boiſſon, ou la fera bouillir environ un quart d'heure avant que de la leur donner : on prétend auſſi que les eaux ferrugineuſes ſont de très-bons préſervatifs ; on puiſe dans des fontaines de cette qualité, l'eau qu'on veut faire boire aux beſtiaux, de peur qu'en y entrant, ils ne viennent à la troubler. On leur donnera de cette eau pendant dix ou douze jours conſécutifs, & on ne leur donnera à manger que deux heures après. Un gentilhomme de la province d'York les faiſoit d'abord ſaigner, après quoi il leur donnoit des purgatifs rafraîchiſſans pour en venir enſuite à l'inoculation. Voici la méthode avec laquelle il inoculoit ; il faiſoit une inciſion au fanon, il y mettoit des étoupes trempées dans l'humeur qui couloit des yeux & des naſéaux des autres bêtes déjà attaquées de la contagion ; il laiſſoit ces étoupes trois jours dans l'inciſion, & dès que les ſymptômes du mal ſe déclaroient, il faiſoit mener les bêtes inoculées dans un pré, où elles reſtoient juſqu'à la fin de la criſe. Durant tout le temps de la maladie, on donnoit pour boiſſon du ſon délayé dans de l'eau chaude. On obſervera à ce ſujet que les pâturages d'Angleterre ſont communément fort gras, & très-ſouvent arroſés d'eaux minérales. On a depuis inoculé des beſtiaux en pluſieurs endroits, & les ſuccès n'ont pas répondus à l'eſpérance.

Quelques-uns recommandent de ſuſpendre dans les étables un ſac dans lequel on a mis du ſel. Quand les bêtes l'ont une fois goûté, elles ne manquent pas d'aller le lécher toutes les unes après les autres en entrant. M. le Page inſiſte ſur le goût décidé du pied fourchu pour le ſalpètre.

On prévient encore les maladies des beſtiaux en les purgeant une fois pendant l'année, au mois de Mars dans les pays chauds, & au mois d'Avril dans les climats froids; on frotte en même temps la langue de l'animal avec du ſel, du vinaigre & de l'ail. La corne eſt l'inſtrument dont on ſe ſert pour leur faire avaler les médecines. On les a auſſi ſouvent garanti en leur donnant de deux jours en deux jours pendant quelques temps, trois ou quatre gouſſes d'ail écraſées, une once de racine de gentiane en poudre, ou de *crocus metallorum*, deux cueillerées de ſel, une poignée de grains de genievre, & quelques grappes de verjus ou de raiſins dans l'avoine & le ſon.

Après avoir rapporté les remedes préſervatifs, voyons à préſent les curatifs. Le dégoût accompagne preſque toujours les differentes maladies des beſtiaux; on commencera donc la cure de toutes ces maladies par un gargariſme, au moyen duquel on nettoyera & on lavera le dedans de leur gueule; ce gargariſme ſera préparé de la maniere ſuivante.

Prenez deux bonnes pincées de poivre avec une demi poignée de ſel, mêlez-les avec quelques têtes d'ail mondées & pilées, jettez le tout dans une chopine de bon vinaigre; ayez enſuite un bâton, que vous envelopperez d'un linge blanc de leſſive, trempez-le dans la liqueur, frottez-en la langue, le palais & toute la bouche de l'animal malade, & tâchez même de lui en faire avaler quelques gouttes; on réiterera journellement ce remede juſqu'à ce que l'appétit ſoit totalement rétabli; quand on n'a point de poivre, on ſe ſert en ſa place de roquette, de curage ou de jus d'oignon & de poireau.

Si on ne peut pas rappeller l'appétit de l'animal par ce gargarisme, on le saignera & on le purgera, ou bien on lui fera prendre le matin un verre de vin, dans lequel on aura auparavant fait infuser de l'antimoine, & si le mal presse, on lui donnera toutes les heures. Il faut observer de ne donner à manger que trois heures après l'usage du remede; le souffre jaune avec une demi once de sel dans du son ou dans du vin, continué, pendant cinq ou six jours, est un remede excellent.

Lorsque la maladie est entierement déclarée, & lorsqu'on s'apperçoit qu'elle est réellement contagieuse; vour prenez pour lors une poignée de graines de genievre, & pareille quantité de racines d'angélique; vous les faites secher, vous les pulverisez & vous y joignez une poignée de feuilles de rhue toutes vertes, deux têtes d'ail, & une quantité suffisante de bon miel; vous battez le tout ensemble, & vous en donnez la grosseur d'une bonne noix, si c'est un bœuf ou un cheval; le tiers moins si c'est une vache, & à proportion aux autres animaux.

Le Dictionnaire Œconomique annonce le remede suivant comme très-excellent pour toutes sortes de maladies qui peuvent survenir aux brebis, aux chèvres, aux vaches, aux chevaux, & généralement à tous les animaux, supposé qu'on puisse valablement employer un remede aussi universel dans l'art vétérinaire; on n'en admet point de pareil dans la médecine des hommes, & par la même raison on n'en doit point non plus admettre dans celle des animaux.

Vous mettez pour préparer ce remede universel, dans une pinte de vin blanc, mesure de Paris, une once de foie d'antimoine, enveloppé dans un linge, ajoutez y un gros de sené, mettez-y aussi du sucre, de la muscade & des autres épiceries chaudes, attendu que c'est de froid & d'humidité que proviennent la plûpart des maladies des animaux qui pâturent. A la derniere

rigueur on pourroit cependant ſe paſſer d'épiceries ; vous laiſſez tremper le tout pendant vingt-quatre heures ; mais ſi vous êtes preſſé, vous les faites bouillir pendant trois ou quatre minutes. La doſe de ce remede eſt d'un quart de pinte pour les brebis & autres petits moutons, & d'une pinte entiere pour les vaches, chevaux & autres grandes bêtes.

Après leur avoir donné ce remede, on les tient à l'étable chaudement, & on ne leur donne de nourriture que le ſoir, ou du moins trois ou quatre heures après avoir avalé ce remede ; on les tiendra de même chaudement & ſans manger trois heures avant.

Si les bêtes malades vomiſſent peu de temps après l'avoir pris, on leur en donnera une ſeconde doſe au bout de deux heures ; cette ſeconde doſe ne doit être que le quart de la premiere.

Outre ce remede général on trouve encore dans le Dictionnaire Œconomique pluſieurs remedes particuliers pour chaque maladie. Le premier qu'il rapporte eſt pour les tumeurs contre leſquelles nous en avons déjà indiqué quelques-uns dans ce même article. S'il y a grande chaleur, dit le rédacteur de ce Dictionnaire, avec un violent battement de flancs, il faut d'abord faire une ſaignée, on fera enſuite à la tumeur une ouverture cruciale, on lavera bien la plaie avec l'eau de vie ou l'eau commune dans laquelle on aura fait diſſoudre une quantité ſuffiſante de ſel, on la couvrira de thérébentine délayée avec un jaune d'œuf, du miel & de l'eau de vie, & on la panſera deux fois le jour avec de l'étoupe ou de la corde éfilée ; on appliquera auſſi ſur la plaie le blanc de poireau pilé, ou la plante nommée *curage*.

On peut encore faire uſage d'un tuyau de plume rempli de vif argent qu'on aura cacheté par les deux bouts, on l'introduit par le moyen de la lancette dans le fanon entre cuir & chair, ou ſur le haut du cou du bœuf ; ſi c'eſt pour des chevaux, on la place vers le

cou. Il ſe fait par ce moyen un écoulement de matiere purulente, & la guériſon s'en ſuit pour l'ordinaire ; il y en a, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, qui font des ſetons aux bœufs, en leur perçant le chignon avec un fer rouge de la groſſeur du doigt, & paſſant dans le trou une corde qui y reſte & occaſionne l'écoulement d'une matiere purulente : on a ſoin de tenir toujours l'ouverture en état : quand l'évacuation commence à diminuer, on purge la bête malade avec une demie-once d'aſſa fœtida, une once de *crocus metallorum*, trois gros de jalap, & autant d'aloës ; on met le tout en poudre, & on le fait bouillir légerement dans une chopine de vin blanc ; cette médecine ſe réitere deux fois, de deux ou trois jours l'un ; ou bien on prend pour le purger une once & demie de poudre des feuilles & racines de cabaret ; on les fait bouillir dans une chopine de vin ; on donne cette infuſion en doſe plus ou moins forte, à proportion de l'âge & des forces de l'animal.

Après la purgation, on lui fera prendre une once de thériaque, une demie cueillerée de poudre à canon, & une demie-once de cinnabre dans un demi ſeptier de vin chaud : ou bien on lui fera avaler dans une chopine de vin de la racine d'aunée, d'imperatoire, & d'ariſtoloche à la doſe chacune d'une demie-once ; on y ajoutera une once de chriſtal de ſuie de cheminée.

On lui donnera pour nourriture deux fois par jour de l'avoine bouillie dans du vin, & un peu de foin nouveau ; & pour boiſſon une décoction de ſcabieuſe & de chardon benit, ou de ſcorſonere & de racine de reine des prés ; on tient le tout chaudement.

On guerit encore ſouvent ces tumeurs en donnant à manger aux bœufs des feuilles & baies de viorne, & en mettant en même-temps un morceau de la tige de cette plante entre cuir & chair vers le chignon du col, pour attirer un dépôt, & enſuite un écoulement.

M. de la Marre après avoir rapporté le traitement des tumeurs, donne enſuite celui de la petite verole des beſtiaux. Si l'on étoit ſur, dit-il, que l'animal fut attaqué de cette maladie, il faudroit le ſaigner avant qu'elle eut paru au dehors; mais quand on ne la connoît que par les boutons qui paroiſſent ſur la peau, au lieu de ſaigner, on aidera aucontraire l'éruption en faiſant prendre dans une chopine de vin, pendant deux ou trois jours de ſuite, le chriſtal de ſuie de cheminée, & on couvrira bien l'animal pour faciliter la tranſpiration; on aura ſoin ſurtout de lui ratiſſer la langue, & de lui laver tout le dedans de la gueule avec une décoction d'aigremoine, d'orge, à laquelle on aſſociera deux cueillerées de miel roſat; ou bien on la lui lavera avec du vinaigre, dans lequel on aura fait infuſer une demie poignée de ſauge, pareille quantité de grande joubarbe & de racine d'angélique ou d'imperatoire, on pilera le tout avec quelques gouſſes d'ail & une poignée de ſel: on commencera d'abord par le premier gargariſme, après quoi on uſera du ſecond.

Quand les puſtules commencent à ſe ſecher, on purge alors l'animal avec une cueillerée de fleurs de ſouffre, autant de ſaffran des metaux, une demie once de cannelle & autant de cloux de girofle; on fait bouillir le tout dans une chopine de vin, juſqu'à diminution du tiers: ou bien on lui fait avaler un breuvage préparé avec une demie-once de genièvre en poudre, une once d'aſarum auſſi pulveriſé, & une cueillerée de chriſtal de ſuie, qu'on fait infuſer dans un demi ſeptier de vin. On donne de temps en temps à l'animal convaleſcent quelques morceaux de pain trempés dans le vin, & on le tient à l'étable juſqu'à parfaite guériſon.

Le traitement de la fonte ou catarre eſt encore très-bien détaillé dans le Dictionnaire Œconomique. Il eſt très important dans cette maladie d'entretenir

l'écoulement de l'humeur : on fait prendre à cet effet à l'animal deux ou trois fois par jour un bouillon de geneſt verd ou de coudrier ; quand il a bavé pendant une heure ou environ, on lui lave le dedans de la gueule avec le gargariſme preſcrit pour le traitement de la petite verole, pour pouvoir par-là rappeler ſon appétit. Si malgré tout cela il ne ſe rétablit pas, on lui fait manger une demi poignée de graine de genievre écraſée, & autant de grains de verjus ou de raiſins, on y ajoute une once de *crocus metallorum*, on mêle le tout dans du ſon, ou bien on lui fait avaler dans du vin ; deux heures après on lui donne du miel délayé dans une eau blanche tiede pour le déſalterer : on lui ſeringuera auſſi de temps en temps dans les naſéaux & les oreilles pendant la journée du jus de poirée avec une décoction de feuilles de tabac ; on le fera encore éternuer en lui ſoufflant dans les mêmes naſéaux avec une plume ou un chalumeau, du tabac en poudre, ou une pincée de racine d'ellebore blanc pulveriſée, avec pareille quantité de betoine ou de maron d'inde deſſeché au four auſſi pulveriſée. Pour rendre ces ſternutatoires encore plus efficaces, on leur fera prendre des parfums d'encens, ſouffre & bois de genievre ; l'animal en reſpirera la fumée par les naſéaux.

Si la bête malade eſt extrêmement foible, s'il a tout le corps froid & des mouvemens convulſifs, la purgation eſt dans ce cas indiquée préférablement à la ſaignée, qui ne convient ordinairement que dans les commencemens : cette purgation ſe prépare ainſi.

On prend quinze grains de tartre émetique, une demie-once de thériaque, autant de diaprunis, on mêle le tout dans une chopine de vin chaud, & on le fait prendre à l'animal, ce qu'on réitere deux jours de ſuite ; autrement on prend un demi ſeptier de décoction de racine d'iris commun, une demie-once de

gentiane, & autant de gratiole avec une once de poudre d'oſarum ; au reſte on obſervera de proportionner toujours aux forces & à l'âge la doſe de toutes les médecines & autres remedes : après avoir ainſi purgé l'animal, on lui fera prendre pendant trois jours de ſuite une once de chriſtal de ſuie, une demie-once de cloportes, & pareille quantité de cinnabre. A défaut de cinnabre on peut ſe ſervir d'une demie-once de racine d'aunée, qu'on pulvériſera avec pareille quantité d'ariſtoloche auſſi réduite en poudre. On délaye le tout dans un demi ſeptier de vin, auquel on ajoute un verre d'eau de vie, & on le lui fait prendre chaud.

Quant au flux de ſang, on trouve encore dans le Dictionnaire Œconomique des remedes excellens contre cette maladie ; on prend dans ce cas une poignée de verveine, on la fait bouillir dans un pot de terre juſqu'à diminution de moitié, & on fait prendre la décoction le plus chaud qu'il eſt poſſible ; un moment après on fait manger un picotin de ſeigle à l'animal, on le couvre bien, & on ne lui donne à manger que deux heures après : ou bien on lui donne deux fois, de deux jours l'un, trois onces d'ipecacuana en poudre : ou bien une demie-once de rhubarbe ou une once de rhapontic auſſi en poudre, avec lequel on aſſocie une once de thériaque, qu'on délaye dans un demi ſeptier de vin. Si le flux de ſang ne diſcontinue pas, malgré la purgation, on donnera ſeulement pendant quelques jours de ſuite, une noix muſcade en poudre, une demie-once de cannelle, deux gros de cloux de girofle, & une demie poignée de roſes de provins auſſi en poudre ; on fait bouillir le tout légerement dans une chopine de vin : on donnera pour boiſſon ordinaire à l'animal malade de l'eau blanche ferrée, & de temps en temps une décoction de plantin & de glands de chêne, avec quelques cueillerées de pepin de raiſins, concaſſés. On obſervera de ne pas employer tout d'un coup des

remedes trop aſtringens. Pluſieurs animaux ſont morts pour leur en avoir fait avaler trop tôt ; mais il n'y aura aucun riſque de leur faire avaler dans une chopine de vin une once de thérébentine qu'on aura auparavant délayée avec un jaune d'œuf. Si le flux ne s'arête pas par ce remede, on aura recours au ſuivant

On prend des racines de grande conſoude, de biſtorte & de tormentille ; on les pulveriſe, on mêle cette poudre avec le coing, la neffle ou le grattecul, & on fait bouillir le tout dans du vin.

Nous allons enfin terminer l'article des maladies épizootiques en rapportant le remede qu'indique le Dictionnaire Œconomique contre le bouton qui vient ſous la langue du bœuf ou à ſa racine ; quoique nous en euſſions déjà indiqué quelques-uns dans cet article, celui-ci pourra encore très-bien y avoir place. Vous faites bouillir dans un pot de terre une poignée de rhue, deux onces d'angélique de Bohême & autant d'imperatoire juſqu'à réduction de moitié, mettez-y enſuite une demi livre de poudre cordiale ; donnez ce breuvage un peu tiede ; il faut avoir ſoin auparavant de bien nétoyer la langue de l'animal avec le gargariſme dont nous avons rapporté la formule en parlant de la petite verole.

Nous obſerverons que le nom épizootique dont il a été queſtion ſi ſouvent dans cet article, & qui en fait même la baſe, eſt tiré d'un mot grec ; & qu'on auroit dû dire épizoonique au lieu d'épizootique. M. de Grace, ancien rédacteur du journal & de la gazette d'agriculture eſt le premier auteur qui l'a employé.

ÉPOUVANTAIL. On appelle ainſi la figure d'un homme ou d'un animal, ou même une machine compoſée de trois bâtons fichées en terre, à la ſommité deſquels eſt attachée une petite perche avec de l'oſier ou du chanvre, garnie de plumes ; on met cette machine dans une chenneviere ou dans un jardin, & par ſon

moyen on épouvante ſi fort les oiſeaux, qu'on les éloigne d'un champ, & qu'on les empêche d'y venir manger les ſemences & fruits qui viennent à maturité.

ERGOT. C'eſt le nom vulgaire qu'on donne à une eſpece de corne molle ou aux tumeurs ſans poil que portent entre les jambes les chevaux & quelques animaux à pied fourchu : on apelle encore ergots, les éperons du coq.

ERGOTÉ, ſe dit d'un chien de quelque eſpece qu'il ſoit qui a un ongle de ſurcroît au dedans & au deſſus du pied.

ESCARBOT *ou* SCARABÉE, c'eſt un inſecte dont la claſſe eſt très-étendue ; les eſpeces les plus connues ſont le cerf volant, le hanneton, le fouille merde & le ſcarabée onctueux. Nous allons parler de toutes ces eſpeces dans cet article à l'exception du hanneton, dont nous ferons un article ſéparé. Voyez *Hanneton*.

Le cerf-volant, connu chez pluſieurs auteurs ſous les noms de grand eſcarbot ou de ſcarabée cornu, eſt le plus grand de tous les ſcarabées qui ſe trouvent dans le royaume, & en effet on en trouve qui ont cinq ou ſix doigts de longueurs : on diſtingue dans ces inſectes trois parties principales ; la tête, la poitrine & le ventre. La tête eſt quarrée, plus large que la poitrine, aſſez dure, anguleuſe ſur les bords tant antérieurement que poſtérieurement, armée en devant de deux cornes remarquables d'un beau rouge, liſſées & luiſantes comme du verre, longues, égales, mobiles, branchues, dentelées, diviſées en deux branches à leur extrêmités, avec un rameau vers le milieu, & de petites dentelures ſur leur côté intérieur au-deſſus & au-deſſous de ce rameau, applaties en deſſus dans leur premiere moitié ; ces cornes ſe joignent l'une à l'autre par le bout à l'aide d'un fort muſcle, fibreux & blanchâtre pour ſaiſir fermement tout ce qui ſe préſente. Au milieu de chacune d'elles eſt placée une

bouche assez grande, d'où sortent quatre plumes d'un jaune pâle; les deux supérieures sont les plus longues, elles constituent la trompe ou la langue; à chaque côté de la bouche se trouve une moustache noire à quatre articulations, plus longue, située près des plumes supérieures; & une autre près des plumes inférieures, qui quoique plus courte de moitié, est cependant composée d'autant d'articulations que la premiere. La machoire inférieure ressemble à une feuille de lierre; à la base des cornes au-dessus des yeux sont deux antennes noires comme du jais, & assez longues, pliées, composées chacune de six nœuds ou jointures à leur extrêmité, & terminées d'un côté seulement par quatre petites franges qui leur font un ornement en façon de plumaceaux plians. Ses deux yeux situés à côté des cornes sont ronds, petits, noirs, ou d'un brun tirant sur le rouge, luisans, un peu saillans, convexes, égaux: la poitrine est pareillement quarrée, jointe d'une part à la tête, & de l'autre au ventre par des muscles jaunâtres, revêtue d'une croute dure. Elle donne attache en dessous à la premiere paire des jambes, qui sont les plus longues & les plus grosses, dont les cuisses se trouvent garnies d'une espece de duvet jaune; la jambe proprement dite est postérieurement épineuse, ou faite en dent de scie; & le bout des pattes qu'on peut appeller le pied, formé de quatre nœuds ou jointures, terminé par deux petits crochets & une épine plus courte intermediaire; ce qui fait comme un hameçon à trois pointes.

Le ventre est composé de six anneaux, qui vont en diminuant de longueur. Le premier est quadrangulaire & le plus considérable, il donne attache à la seconde paire de jambes, de même que le second anneau le donne à la troisieme paire. Sur le dos les vrais aîles sont enfermées sous les fausses, c'est-à-dire, sous deux fourreaux durs & crustacés, de couleur de chataigne, d'égale longueur & aussi long que le corps

& qui tirent leur origine du milieu de la poitrine. Ces aîles ſe plient en deſſous ; elles ſont larges & ſoutenues par de fortes nervures rougeâtres.

Outre la chair fibreuſe contenue dans la poitrine & le ventre, il s'y trouve une infinité de trachées ou vaiſſeaux pulmonaires d'une ſtructure admirable pour ſervir à la reſpiration. L'eſophage qui paſſe par le milieu de la poitrine, le ventricule & les inteſtins vont droit à l'anus par un canal ſimple : ils contiennent une humeur jaunâtre ; la partie maſculine eſt roulée entre quatre petites feuilles ; & quand on preſſe l'extrêmité du ventre, on la fait ſortir par la pointe.

La femelle a tout le corps noir & picté comme une peau de chagrin; la tête plus ronde, & deux petites cornes pointues, mais très-fortes & armées de trois branches ; deux mouſtaches, dont l'exterieure qui eſt la plus longue, a trois articulations ; deux langues de plumes jaunes, qui lui ſortent de la bouche ; des antennes à ſix nœuds, dont le bout eſt orné d'une plume à quatre feuilles pliantes ; les yeux ſaillans, oblongs & luiſans comme du jais, & la bouche couverte d'un bouclier feuillée en deſſus & en deſſous ; les aîles repliées ſous les fourreaux d'une façon ſinguliere, dont la plus grande nervure eſt crennelée & ſillonnée ; ſix pates, dont les premieres ſont articulées ſous le bouclier du corcelet & les ſuivantes ſous le ventre comme dans le mâle ; une chair fibreuſe artiſtement arrangée ſous l'os quadrangulaire de la poitrine, & parſemée d'une infinité de trachées & de veſicules pulmonaires, par le moyen deſquelles le ventre bat les aîles & l'animal vit. On ne lui remarque aucune apparence de cœur, mais on trouve caché dans ſon ventre un ovaire remarquable avec environ vingt œufs aſſez gros, pâles, pleins d'une humeur gluante.

Ce qu'il y a de plus curieux dans le cerf volant ſelon *Swammerdam*, eſt cette eſpece de petite trompe ou de langue qui lui ſert d'inſtrument pour prendre ſa nourriture. Il ne prend d'autre aliment que l'humidité

qui découle des chesnes, & qui approche assez souvent de la substance du miel liquide. Swammerdam est encore étonné d'admiration en examinant la façon singuliere dont les aîles de cet insecte sont pliées & ramassées ensemble sous les écailles dont elles sont revêtues : on découvre à l'extrêmité de ces aîles certaines jointures où l'on apperçoit de petits muscles qui leur donnent le mouvement ; aussi dès que les aîles du cerf-volant sont blessées, on en voit sortir de l'humidité, ce qui ne leur arriveroit pas, si toute leur substance étoit membraneuse.

Quand on touche le cerf-volant dans quelques parties de son corps, il se redresse & se retourne pour faire face à l'ennemi, en lui présentant ses cornes qui lui servent de défenses ; s'il veut attraper le doigt de quelqu'un entre les deux pointes de ses cornes, il les serre tellement, qu'il en fait sortir le sang, même avec grande douleur.

Le cerf-volant habite les bois, surtout ceux où il y a beaucoup de chênes. Pendant le mois de Mai & pendant l'été, il se tient caché durant le jour sous une pierre, une racine, & le soir dès que le soleil est couché il sort & s'envole ; quand il vole, il tient son corps dans une position perpendiculaire ; les étuis écailleux qui couvrent ses aîles, s'ouvrent aussitôt pour en faciliter le battement, & restent dans le même état sans mouvement tant qu'il vole ; son vol n'est pas élevé, il est très lent.

Si l'on sépare sa tête du reste du corps, les deux parties vivent séparément, mais la tête vit plus longtemps que le reste, enforte qu'elle pince encore au bout de quelques jours. Cet insecte est extrêmement fort ; si on l'enferme vivant dans une boëte, il y fait autant de bruit qu'en pourroit faire un animal d'une grandeur plus grande que la sienne ; insensiblement ce fracas diminue à proportion que ses forces se perdent faute de nourriture.

On donne à cette espece de Scarabée le nom de

cerf-volant, parce que cet inſecte a des cornes branchues ſemblables à celle du cerf.

Le cerf-volant paſſe en médecine pour diuretique; il convient dans l'hydropiſie, le rhumatiſme, la goute & la néphretique; il peut cependant cauſer quelqu'irritation aux conduits urinaires, mais il faut avoir pour lors recours aux émulſions; quand on le preſcrit dans les maladies ſuſdites, c'eſt ordinairement en poudre, depuis la doſe de quatre grains juſqu'à huit, dans trois ou quatre onces d'eau de pariétaire ou de ſaxifrage. Pour préparer cette poudre, on met ces inſectes dans un vaiſſeau de verre bien bouché; on les expoſe enſuite au ſoleil pour les faire ſécher, & on les réduit pour lors facilement en poudre. On employe encore les cerfs-volans à l'exterieur, ils appaiſent les convulſions & la douleur des nerfs, ſi on les écraſe & ſi on les applique ſur la partie, ou bien ſi on les fait cuire dans un onguent approprié. Si on en extrait l'huile par infuſion, dit ſcohroder, & ſi on en diſtile dans l'oreille, elle en appaiſe auſſitôt les douleurs, & ôte même la ſurdité. L'huile de cer-fvolant & celle de ſcorpion jointes enſemble, guériſſent ſelon Etmuller, l'épilepſie des petits enfans, & facilitent l'accouchement difficile: on ſe ſert encore des cerfs-volans en amulettes; mais de pareils remedes ſont apocriphes; auſſi n'en parlerons nous pas ici.

Le fouille-merde eſt la ſeconde eſpece de Scarabée, il a la tête plate en deſſous, & un peu bombée en deſſus avec pluſieurs anneaux ſenſibles. Linneus dit qu'elle eſt munie d'un bouclier obtus, de figure rhomboide, & élevé dans ſon milieu comme une écaille de tortue. Il en part des deux côtés deux antennes à maſſes un peu courtes, dont la tige eſt rougeâtre, diviſées au bout en pluſieurs filamens. La poitrine eſt liſſée avec un ſillon creuſé au milieu vers la partie poſterieure; les fourreaux ou étuis qui couvrent les aîles, ſont pareillement liſſés, noirs, cannelés. Tout le corps

eſt

eſt arrondi, compact, large, d'une couleur noire bleuâtre, luiſante en deſſous ; les jambes ſont anterieurement dentelées en maniere de ſcie ; on remarque à la partie anterieure des cuiſſes de la premiere paire des jambes attachées au milieu de la poitrine, une grande tache tannée & velue. La bouche de l'inſecte eſt garnie de deux machoires rabattues, parſemées d'un duvet tanné.

Ce Scarabée fait ſa demeure ordinaire dans les immondices & les matieres les plus ſales ; il a été renommé autrefois parmi les Egyptiens, il y étoit même en vénération, & on le regardoit comme conſacré au ſoleil. On a cru pendant longtems que cet animal étoit toujours mâle, & qu'il produiſoit ſes petits ſans accouplement avec aucune femelle, en dépoſant ſes œufs dans des boules de bouze ou d'autres ſemblables matieres, qu'il roule continuellement avec ſes pieds de derriere. Une pareille production paſſe aujourd'hui pour impoſſible : on ſçait actuellement que cet inſecte ne fréquente les endroits où on le trouve, que pour y dépoſer après l'accouplement des œufs, d'où ſortent des larves qui ſe transforment enſuite en cet animal.

Un inſecte auſſi célebre ne pouvoit manquer, dit M. Geoffroy, dans ſon hiſtoire des inſectes, d'avoir des propriétés, ſurtout en médecine, auſſi lui en a-t-on attribué beaucoup. Pline, Avicene, Lanfranc, & pluſieurs autres l'ont regardé comme un excellent remede pour la guériſon des hémorrhoides, des douleurs d'oreilles, de celles de bas-ventre, & même pour la pierre ; mais la meilleure de toutes ſes qualités, eſt de pouſſer les urines & les évacuations du ſexe ; en général tous les inſectes à étuis ont plus ou moins cette vertu qui ſe trouve dans un degré ſi éminent dans les cantharides : on attribue encore à ces inſectes des vertus apocriphes que je paſſe ſous ſilence.

Le fouille-merde ſe nomme encore pilulaire, à

cauſe de ſes boules creuſes de fiente qu'il forme pour dépoſer ſes œufs dans leur interieur. Mrs. Salerne & Arnaud de Nobleville prétendent que la poudre de fouille-merde ſoulage dans la protuburance ou le ſtaphilôme des yeux : on la ſeme ſur le rectum dans la chute du fondement : elle l'empêche de retomber lorſqu'il a été remis. Si la chute du rectum a été occaſionnée par l'inflammation & le gonflement des hémorroides, on fait bouillir les fouille-merde dans de l'huile de maſtic pour en faire un liniment ſur la partie relâchée.

On prépare avec ces inſectes une huile par infuſion & une par décoction : la premiere ſe fait en les mettant infuſer dans de bonne huile au ſoleil pendant un mois ou ſix ſemaines dans une bouteille fermée : quant à l'huile par décoction, on met une livre d'eſcarbots tout vivans avec deux livres d'huile de lin dans un vaiſſeau de terre ; on le couvre & on le place ſur un petit feu pour y faire bouillir doucement la liqueur. Tout l'humide étant évaporé, on coule l'huile par expreſſion, & on la garde pour l'uſage. Ces huiles ſont réſolutives, adouciſſantes & fortifiantes : on s'en ſert en liniment en y trempant du coton pour réſoudre les hémorroides, & pour en appaiſer la douleur. Les fouille-merde ſont la baſe de l'huile de ſcarabée de la pharmacopée de Paris.

La troiſieme eſpece d'eſcarbot dont nous parlerons ici, eſt le proſcarabée, ou l'eſcarbot onctueux ; c'eſt un des plus grands eſcarbots, il eſt gros comme le doigt, long preſque comme le petit doigt, ou du moins comme ſes deux premieres phalanges ; il eſt entierement noir & molaſſe ; il a la tête & le col d'un pourpre foncé ou violet de même que les antennes qui ſont faites en forme de collier ; ſa bouche eſt couverte d'un bouclier un peu recourbé, munie de deux machoires ſemblables à des pinces ; ſes jambes ſont au nombre de ſix, dont trois de chaque côté ; elles ſont

ainſi que le ventre de la même couleur que la tête, le col & les antennes ; ſon ventre eſt dodu, gras, luiſant, plus long que les étuis ou fourreaux qui ſont ſemblables à un cuir mollet & ridé, mais ſans aîles au-deſſous. On remarque autour de ſon corps pluſieurs cercles nuancés de bleu, de verd & de jaune. Son eſtomac eſt peu grand, & ſes inteſtins ſont longs & grêles.

Les proſcarabés s'accouplent queue à queue ; la femelle craint le mâle. Celui-ci étant maigre & plus petit, eſt contraint de ramper à reçulons ; la femelle étant couchée ſur le dos, approche de la figure humaine ; pour peu d'huile qu'on lui verſe ſur le dos, on la fait entrer en convulſion, & elle expire : en la touchant, on lui fait jetter une liqueur graſſe & onctueuſe de couleur jaunâtre. Cette liqueur reſſemble à une huile très limpide, qui ſort de toutes les jointures de ſes jambes, & qui teint les mains ; quand on l'écraſe, elle répand une aſſez bonne odeur, elle marche gravement & fort lentement, elle mange des vers, des feuilles de violette & d'autres herbes, lorſqu'elles ſont encore tendres : on ne la voit qu'en Mai, & fort rarement dans le mois de Juin : elle ſe plaît le long des chemins, dans les bois, dans les champs, ſur les côteaux, ſurtout expoſés au ſoleil & dans les près médiocrement humides, quelquefois même dans de petites foſſes parmi les bruyeres.

Cet eſcarbot n'eſt qu'un faux ſcarabée ; on lui a donné l'épithete d'onctueux, parce qu'il diſtille de ſon corps une huile graſſe.

La liqueur onctueuſe, acre & d'une odeur un peu forte, que nous avons dit qu'il rendoit, lorſqu'on le manioit, eſt très propre ſuivant Glaubert, pour guérir les maladies chroniques, & pour préſerver de la néphrétique & de la goutte. Elle évacue ordinairement par haut & par bas, elle eſt ſurtout diuretique ; on n'en prend d'abord que quelques gouttes, à cauſe

de ſa trop grande cauſticité ; cette liqueur eſt en outre un bon topique pour les plaies ; elle entre dans les emplâtres contre les bubons & les charbons peſtilentiels ; on l'aſſocie pour lors avec quelques antidotes ; on prépare avec ces inſectes une huile par infuſion qui eſt très-bonne contre la piquûre des ſcorpions ; on les pulveriſe encore, on les fait pour cet effet mourir à la vapeur du vinaigre chaud, rien n'eſt pour lors plus facile que de les pulvériſer ; on s'en ſert pour les mêmes uſages que celle des autres eſcarbots. Wierus la recommande contre les morſures des chiens enragés, de même que dans la goute vague & irréguliere. Roeſler rapporte dans les éphémerides d'Allemagne, que deux enfans mordus par un chien enragé, furent guéris par le moyen de ces eſcarbots, dont on avoit ôté la tête. Ces enfans en furent, il eſt vrai, fort incommodés, & ils pifſerent même du ſang ; mais enfin ils guérirent ; il faut beaucoup de précaution pour employer un remede auſſi actif.

Nous ne parlerons pas ici des autres eſcarbots ou ſcarabées comme étant moins utiles que les précédens ; nous obſerverons ſeulement qu'en général les ſcarabées dévorent le grain qu'on a mis en terre : pour les éloigner il ne s'agit que de bruler de la litiere mouillée, ou pour mieux faire, d'imbiber le grain avec de l'urine ; ils n'en approcheront pas immanquablement.

ESCLAME. C'eſt un terme de fauconnerie ; il ſe dit d'un oiſeau de proie qui eſt d'une belle longueur, & qui n'eſt pas épaulé. Les eſclames paſſent pour mieux voler que les gouſſans : on nomme ainſi les oiſeaux qui ſont courts & bas aſſis.

ESPLANADE. C'eſt la route que tient l'oiſeau lorſqu'il plane en l'air.

ESSAIM. On donne ce nom à une multitude de jeunes abeilles qui ſortent de leurs ruches pour ſe ſéparer des vieilles, & s'établir ailleurs. Voyez ce que nous en avons dit art. *Abeilles*.

FSTURGEON. C'eſt un poiſſon très-eſtimé ; ſon corps eſt long, d'une figure pentagone ou à cinq angles qui ſe trouvent formés par autant de rangs d'écailles avec un ventre plat. Les écailles du rang le plus élevé qui eſt au milieu du dos, ſont plus grandes que les autres ; le nombre n'en eſt point fixe ; car dans quelques eſturgeons on n'en a obſervé qu'onze, dans d'autres douze, & dans d'autres treize. Ce rang s'étend juſqu'à la nageoire du dos, qui eſt unique dans ce poiſſon, & ſitué vers la queue ; les rangs latéraux compoſés chacun de trente ou trente-une épines, vont de la tête à la queue : pour ce qui eſt des rangs inférieurs qui terminent latéralement le plat du ventre, ils commencent dès la premiere paire de nageoires, & finiſſent à la ſeconde, étant compoſés chacun de onze, de douze ou de treize écailles. Les écailles de chaque rang ont toutes en général à leur ſommet, une épine courte, forte, recourbée en arriere. Outre ces cinq rangs, il y a encore deux écailles ſeulement au-deſſous de l'anus dans le milieu du ventre. Ce poiſſon a la tête médiocre, hériſſée de points ou de petits tubercules, auſſi bien que le corps, même entre les rangs d'épines, & une ligne qui ſe continue depuis la derniere épine juſqu'au bout de la queue ; ſes yeux ſont fort petits à proportion du volume du corps, l'iris en eſt argenté ; ſon muſeau eſt long, large, mince, & finit en pointe, ſes narines ſont ſituées auprès des yeux, percées l'une & l'autre de deux trous exterieurs ou doubles de chaque côté. Ce poiſſon a quatre barbillons ſitués ſur une ligne droite, mais tranſverſale par rapport au muſeau, ils pendent à la face inferieure du muſeau qui eſt plate, & dans le milieu de la longueur qui s'étend au-delà de la bouche ; la bouche de l'eſturgeon eſt petite, dépourvue de dents, placée preſque vis-à-vis des yeux, faite comme une eſpece de tuyau qui peut s'avancer juſqu'à un certain point, & ſe retirer ſucceſſivement. Ce poiſſon n'a

point de machoires, d'où il paroît qu'il ſe nourrit en ſuçant. Ses ouies ſont au nombre de quatre, & munies d'un double rang d'arrêtes fort petites; elles ne ſont pas entierement garnies de leurs couvercles, à chaque couvercle ſe trouve une écaille ou lame unique; la premiere paire des nageoires eſt proche des ouies, comme dans la plûpart des poiſſons; chaque nâgeoire ayant à ſa partie antérieure un fort rayon oſſeux. La ſeconde paire eſt placée proche de l'anus; elle eſt diſtante du bout de la queue d'environ un quart de ſa longueur; il ſe trouve enſuite une nâgeoire qui eſt placée dans l'eſpace qui eſt entre l'anus & la naiſſance de la queue. Cette queue reſſemble à celle des chiens de mer, elle eſt fourchue, de maniere que la partie ſupérieure avec le corps même aminci, s'avance bien au-delà de l'inferieure; le deſſus du corps eſt d'une couleur olivâtre ſale, ou d'un bleu noiratre, & le deſſous eſt argenté, le milieu des écailles eſt blanchâtre. L'eſtomac deſcend d'abord tout droit, après quoi il ſe réfléchit vers le haut; enfin il fait un eſpece d'arc, & il redeſcend en bas; on trouve au pilore une maſſe épaiſſe d'appendices conglobées très-courtes & très-menues: le foie de ce poiſſon eſt pâle, la véſicule de ſon fiel a un conduit apparent dans le duodenum; de même la veſicule d'air qui eſt ſimple, membraneuſe & ſéparable du dos, a le ſien dans l'eſophage; enſorte que quand la veſicule eſt comprimée, l'eſtomac ſe gonfle ſur le champ, ſa rate eſt oblongue & rouge comme du ſang; ſes inteſtins ne ſe réfléchiſſent qu'une fois; on trouve ſouvent dans la cavité de l'abdomen de ce poiſſon, des vers blancs de la forme des cloportes terreſtres.

On prétend que l'eſturgeon, tant qu'il reſte dans la mer ne devient pas bien gros; ſa chair n'eſt pas même bonne à manger, à ce qu'on dit, mais dès qu'il a une fois remonté dans les fleuves d'eau douce, il y acquiert la grandeur d'un poiſſon cetacé; ce poiſſon

eſt d'une force conſidérable dans l'eau & même ſur la terre, quand il a le ventre appuyé ; d'un coup de ſa queue il renverſe un homme même le plus robuſte, & caſſe par le milieu les plus grandes perches.

L'eſturgeon eſt ſi commun dans la garonne, qu'à Bordeaux tout le monde en mange. Ceux qu'on pêche dans la Loire ont juſqu'à trois aulnes de longueur ; on en préſenta un à François I. qui avoit 18 pieds de long ; la pêche s'en fait au printems & dans l'été, on ne le prend point à l'hameçon, mais au filet, parce que ce poiſſon, comme nous l'avons déjà obſervé, ſe nourrit plutôt en ſuçant qu'en dévorant. Quand les pêcheurs s'apperçoivent qu'il y en a quelques uns de pris, ils les retirent, & les attachent à des batteaux en leur paſſant des cordes qui traverſent leur gueule & leurs ouies. On leur attache auſſi la queue avec la tête en forme de demi cercle, il eſt même très-néceſſaire de prendre cette précaution contre leurs forces prodigieuſes ; quand ils ſont ainſi diſpoſés, on les charge ſans riſque ſur une charette ou ſur un cheval, ou même ſur le dos d'un portefaix. On peut faire vivre ces poiſſons pendant huit jours dans l'eau après les avoir pris ; on les attache à cet effet par le col avec un cable qui tient à un batteau. Les pêcheurs du Danube & du Pô attrapent l'eſturgeon d'une autre façon que nos pêcheurs. Albert le grand rapporte que ceux du Danube frapent avec un harpon ces poiſſons lorſqu'ils dorment ſur le ſable. Quant aux pêcheurs du Pô, voici la maniere qui eſt uſitée parmi eux pour les attraper ; ils ſe mettent dans trois ou quatre barques pour ſuivre doucement l'eſturgeon qu'ils ont apperçu, juſqu'à ce que l'ayant pouſſé vers le rivage dans un endroit où il y a peu d'eau, ils font alors tout à coup un grand vacarme, qui épouvante tellement ce poiſſon, qu'il ſe jette dans le gué, où il eſt facile de le prendre, ne pouvant plus nâger.

Les eſturgeons ſont d'un très-grand revenu par-

tout, mais plus singulierement sur le Pont Euxin. Les pêcheurs de ces pays en tirent double profit ; aussitôt qu'ils les ont attrapés, ils les salent, les suspendent à des perches pour les faire sécher au soleil, & vont vendre cette marchandise en Grece ; les habitans nomment *maronna* ces poissons ainsi salés, & *xirichi* les poissons frais. Les harangs salés ne sont pas plus communs chez nous que cette salaison l'est en Grece : on transporte encore de cette chair en Italie, ou elle prend le nom de *spinèlia*.

Les œufs de l'esturgeon sont le second profit des pêcheurs, on les sale aussi & on les nomme ainsi préparés *caviari*, *cassiar*. Gesner rapporte d'après Platine la façon d'accommoder le caviari : on prend, dit-il, des œufs d'esturgeon, on leur ôte certains nerfs qui y sont répandus ; on les lave dans du vinaigre ou dans du vin blanc, après quoi on les étend sur une table pour les faire secher ; on les met ensuite dans un vaisseau & on les couvre de sel : on les écrase alors simplement avec la main sans se servir pour cet effet d'aucun instrument, & on les enveloppe dans un sac ou une poche d'un tissu clair pour les égouter, après quoi on les met dans un pot troué par le fond, afin que s'il s'y trouve encore quelque humidité, elle puisse sortir. Enfin après les avoir bien pressés, on les enferme dans des bariques, & on les envoye de la sorte, en divers lieux éloignés de la mer.

En Hollande on coupe l'esturgeon par morceaux, on les garde dans des barils après les avoir confits dans le sel & la saumure : les Anglois font grand cas de la chair d'esturgeon ainsi confite ; les gros tronçons ressemblent à de la chair de sanglier.

Comme l'esturgeon se rencontre ordinairement dans les mêmes endroits que le saumon, on le nomme le *conducteur des saumons*. La chair de son dos, lorsqu'elle est fraîche a, dit-on, le goût du veau, & celle de son ventre, celui de cochon ; aussi quelques méde-

cins regardent-ils cette chair comme très-difficile à digérer ; elle n'eſt même propre ſelon eux, qu'aux eſtomacs les plus robuſtes : les laitances de ce poiſſon ſont de la plus grande délicateſſe. Les Moſcovites font grand uſage du caviari dans le temps de leurs differens carêmes ; ils nomment cette eſpece de fromage caviari ſekari ; ils y mêlent ſouvent du poivre & de l'oignon. Les Italiens en font venir auſſi une grande quantité ; c'eſt ſuivant eux, un manger fort délicat, mais il eſt fievreux & très malſain. Nous ne parlerons pas ici de la colle qu'on prépare avec le grand eſturgeon, nous en avons ſuffiſamment parlé à l'article *Colle*. Voyez cet article.

Les Romains faiſoient un grand cas de l'eſturgeon ; ils le ſervoient ſur leurs tables avec magnificence : pour qu'il ſoit bon, il faut qu'il ſoit jeune, bien nourri, & le plus tendre qu'il eſt poſſible. Quelques auteurs prétendent que l'eſturgeon pêché dans l'eau douce eſt le meilleur ; mais celui que l'on prend dans la mer eſt beaucoup plus exquis. Il doit cependant être pêché loin des bords, ſans quoi il a un goût ſauvage qui le rend de beaucoup inferieur à celui qui a paſſé dans les rivieres. L'eſturgeon mâle eſt meilleur pour être mangé que la femelle, à moins qu'elle ne ſoit pleine ; car pour lors celle-ci eſt de beaucoup préférable, tant par rapport à ſes œufs, qu'à cauſe de la bonté de ſa chair.

La chair d'eſturgeon ſe mange rotie ſur le gril, ou accommodée au court bouillon ; elle eſt moins graſſe & moins viſqueuſe de cette derniere façon, & par conſéquent beaucoup plus ſaine ; il ſe trouve dans l'eſturgeon un cartilage tendre & aſſez gros, qui s'étend depuis la tête juſqu'à la queue : on leve ce cartilage, & on le fait ſecher au ſoleil pour le manger ; c'eſt un excellent mets.

On ſe ſert en médecine des os de l'eſturgeon, & du caviari ; les premiers ſont apéritifs, propres pour les

rhumatiſmes, pour la goute ſciatique, & pour la gravelle, on les pulveriſe & on les prend intérieurement depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, ſoit en bol, ſoit mêlés dans quelques potions diuretiques. Dale prétend que le caviari eſt une ſubſtance ſolide & nourriſſante, qui augmente la ſemence, & diſpoſe à la génération.

ÉTABLE. C'eſt un lieu couvert & fermé, où on loge les beſtiaux. Chaque genre de beſtiaux a beſoin d'une étable particuliere ; il faut en général que les étables ſoient chaudes en hiver, & un peu airées en été ; elles ne doivent pas être enfoncées en terre ; & on leur donnera de la pente pour en laiſſer écouler les eaux. L'aire de l'étable des chevres & des brebis doit ſurtout être un peu élevé au-deſſus de terre ; rien n'eſt plus contraire à ces animaux que l'humidité : quant à l'étable des cochons, on la fait ou & comme on veut

ETALIERE. C'eſt une eſpece de rets ſemblable aux filets flottés, que tendent les pêcheurs du reſſort de l'amirauté de Coutances. On ſe ſert d'eſtaliere dans les anſes où la marée montante apporte beaucoup de varech, & ou on ne peut établir des pêcheries ; on enfouit le pied du filet, on l'étend en demi cercle pour qu'il ſe prête & s'abbaiſſe à meſure que le varech paſſe par-deſſus ; on empêche auſſi par-la que les herbes ne l'aſſujettiſſent en enſablant les rabans qui en tiennent la tête ; outre quelques flottes de liege, les pêcheurs mettent au milieu de leurs tentes deux ou trois piquets haut de dix pouces, qui contiennent des rabans, & font ouvrir plus facilement l'eſtaliere au reflux.

On appelle auſſi etaliere un filet particulier des pêcheurs de S. Malo, on n'a pas beſoin de bateaux pour le tendre, il eſt très bon pour prendre des ſoles ; c'eſt pendant l'été que ſe fait cette pêche.

ETANG. C'eſt un réſervoir d'eau douce ſitué dans un lieu bas & fermé par une chauſſée ou digue, pour

y mettre du poiſſon qui s'y nourrit & y multiplie. Tout le monde eſt en droit de faire des étangs ſur ſes héritages ; il y a cependant certaines coutumes où il n'y a que les ſeigneurs hauts juſticiers qui ayent ce privilege.

Il y a cinq choſes à obſerver pour faire un étang. 1°. L'endroit qu'on lui deſtine doit être au bas d'un coteau élevé des deux côtés ; il faut qu'il ait ſa pente afin que les eaux puiſſent s'écouler facilement par un côté ; il faut en outre qu'il reçoive les eaux de quelque ruiſſeau ou fontaine ; qu'il ait quelqu'étendue, & dans ſon milieu au moins dix ou douze pieds de profondeur. 2°. On conſtruira avec la terre la plus forte telle que la glaiſe & les meilleurs matériaux, la chauſſée qui ſert à ſoutenir l'eau de l'étang par le côté où eſt la pente ; on aura ſoin de proportionner la hauteur & la largeur à la quantité d'eau que peut contenir l'étang. On dreſſera la chauſſée en talus, enſorte que le côté le plus eſcarpé ſe trouve au-dedans de l'étang, & on y laiſſera une ouverture pour faire écouler les eaux ; on y plante deſſus des arbres tels que des ormes, des cheſnes, des charmes & autres ; ces arbres par leurs racines, donnent encore plus de ſolidité à la chauſſée. 3°. L'endroit qui joint la chauſſée ſe nomme poële, il doit être plus bas d'un pied & demi que le reſte de l'étang, afin que l'eau puiſſe s'y retirer, lors qu'on le met à ſec, & qu'on y prenne plus facilement le poiſſon. 4°. On placera une bonde au bas de l'étang ; cette bonde eſt une piece de bois qui en bouche l'ouverture, & qu'on leve avec des leviers & une vis. On la conſtruira avec beaucoup d'attention, & on employera pour la placer, des gens entendus à ces ſortes d'ouvrages. 5°. On pratiquera une décharge à côté de l'étang, on remédiera par là aux inconvéniens d'une trop grande quantité d'eau.

L'étang conſtruit, il s'agit de l'empoiſſonner ; on n'y mettra que les poiſſons qui peuvent y vivre & s'y

multiplier ; on aura égard pour cet effet à la nature du terrein. La carpe, la tanche, l'anguille, la barbote & pluſieurs autres poiſſons viſqueux ſe plaiſent dans la bourbe & les eaux dormantes. La truite, la perche, la loche, le goujon dans l'eau vive & les pierrailles ; le brochet, le barbeau & même la carpe dans les étangs ſabloneux : ces derniers étangs ſont les meilleurs.

Pour empoiſſonner les étangs, on y jette quantité de menus poiſſons des eſpeces ſuſdites ; quand le poiſſon a multiplié, un étang de trente arpens doit fournir au moins huit milliers d'alvins, & à proportion, ſelon que l'alvin eſt plus ou moins fort ; une carpiere doit avoir au moins huit arpens, on y met environ dix carpes mâles & femelles, il ne faut pas qu'elles ſoient ni trop grandes ni trop petites, comme de dix à douze pouces, chacune de ces carpes peut jetter plus d'un millier d'alvins ; mais ſi l'on veut que le poiſſon multiplie dans un étang, il ne faut pas le laiſſer manquer d'eau ; il faut encore que les carpes puiſſent s'égayer ſur l'herbe & ſur le bord de l'étang ; elles choiſiſſent même préciſément ces endroits pour y frayer & y jetter leurs œufs, ces œufs étant échauffés par le ſoleil, produiſent les petits poiſſons ; il faut prendre garde ſurtout qu'aucun brochet ne s'introduiſe dans les carpieres. Quand l'alvin a ſix ou ſept pouces, il eſt tel qu'il doit être pour peupler un étang, c'eſt même la diſpoſition des Ordonnances des Eaux & Forêts ; ſuivant ces Ordonnances le carpeau doit avoir au moins ſix pouces, la tanche cinq, la perche quatre, le brocheton tel qu'on le voudra, on n'en met jamais dans les étangs qu'un an après l'empoiſſonnement ; on obſervera que l'alvin des pays bas & marécageux n'eſt pas bon pour empoiſſonner, il eſt noir & ſent la boue. Les alimens ordinaires des poiſſons dans les étangs ſont des herbes, des vermiſſeaux & autres inſectes ; bien des gens leur jettent cependant diverſes choſes, telles que des

tripailles de poiſſon, des morceaux de pain bis, des fruits hachés, ils en groſſiſſent plutôt.

On pêche les étangs à la fin de l'hiver & en automne, de trois en trois ans après qu'on les a alvinés. Trois ans complets ne ſont cependant pas néceſſaires; il ſuffit que le poiſſon ait paſſé trois étés dans l'étang; on peut même encore les pêcher plutôt, quand l'alvin qu'on y met eſt déjà d'une grandeur raiſonnable. Pour pêcher le poiſſon, on le prend ou avec la main, ou avec des trubles; on leve à cet effet la bonde de l'étang; quand l'eau eſt écoulée, des hommes entrent dedans avec des bottines, ils prennent à la main tout le gros poiſſon, ils le jettent dans des paniers qu'on décharge dans des vaiſſeaux pleins d'eau qui ſont autour de la chauſſée; quant au menu poiſſon, on le met dans quelque réſervoir en attendant qu'on puiſſe le rejetter dans l'étang, lorſqu'on l'a rempli de nouveau. La ſaiſon la plus avantageuſe pour la pêche eſt l'automne, on n'a pour lors rien à craindre des accidens de l'hiver. On ne pêchera jamais dans un étang pendant tout autre temps que pendant celui de la pêche générale, on étourdiroit pour lors le poiſſon, & le profit en diminue conſidérablement.

Il n'eſt pas permis de vuider les étangs par d'autres endroits que par la bonde, de peur qu'on n'endommage les héritages d'autrui; il faut encore attendre pour vuider l'eau dans les prairies, qu'on y ait fauché l'herbe, & quand il y a un étang au-deſſus de celui qu'on veut vuider, on attend que la pêche de l'étang ſupérieur ait été faite avant que de faire celle de celui-ci.

On prétend que rien n'eſt d'un auſſi bon revenu qu'un étang lorſqu'on le ſçait bien gouverner; on vend la carpe & le brochet à l'échantillon, on les meſure au pouce entre l'œil & la fourchette.

On laiſſe ordinairement un étang à ſec une fois en neuf ou douze ans; on en fauche pour lors l'herbe,

on donne un labour, & on y ſeme quelques menus grains ; l'étang n'en eſt alors que meilleur par la nouvelle qualité que la terre a acquiſe par ce moyen.

La gelée fait un grand dégat dans les étangs, ſurtout lorſqu'il n'a qu'un peu d'eau ; mais ſi l'étang en a quatre pieds, il n'y a alors rien à craindre pour le poiſſon. Un faux degel eſt très-dangereux, le poiſſon ſe rapproche de la ſurface ou l'eau de la pluie eſt tombée, il ſe trouve pris entre deux glaces, & il y périt. Il n'y a qu'un moyen pour prévenir le mal, c'eſt de lever la bonde de l'étang dès le moment qu'on s'apperçoit que l'eau peut ſurmonter la glace ; on la laiſſe ainſi juſqu'à ce que la glace ſoit fondue.

Pluſieurs animaux font des grands ravages dans les étangs, les loutres ſont principalement de ce nombre, ils habitent le long des lacs & des étangs ; quand on s'en apperçoit, il faut leur dreſſer des pieges avec des traquenards ou des hauſſe-pieds ; ou bien on les tue à l'affut pendant la nuit. Les hérons, les poules d'eau ne ſont pas moins pernicieux aux étangs, il faut leur faire la chaſſe à bons coups de fuſil La vraie façon de tirer parti des étangs eſt de les affermer, cette eſpece de bien eſt trop embaraſſante pour s'y livrer entierement. Quand on les afferme, il faut obliger les fermiers d'entretenir les chauſſées, on veillera à l'exécution de cette clauſe. On nomme étangs ſalés ceux où la mer communique : on dreſſe ſur ſon bord des eſpaces environnés de roſeaux & de cannes ſur des canaux qui communiquent de la mer aux étangs, & dans le paſſage deſquels on prend le poiſſon. On donne le nom de bordigues à ces ſortes d'eſpaces, on les tient fermés depuis le premier Mai juſqu'au premier Juillet ; c'eſt le temps du frai.

Pour qu'une chauſſée d'étang ſoit bonne, elle doit être faite d'une clef de conroi, qu'on met entre deux amas de terre bien preſſée qui vont en s'élargiſſant, vers le fond, & qui du côté de l'eau ſont revêtus d'une

couche de groſſes pierres pour ſoutenir & repouſſer tant les vagues, que la preſſion de l'eau ; le conroi ſera fait d'argile bien détrempée, bien paitrie & foulée de façon que toutes les parties bien liées enſemble ne puiſſent laiſſer abſolument aucune ouverture par où l'eau puiſſe s'écouler ; s'il reſtoit le moindre jour, la force & l'impetuoſité de l'eau ſe réuniroient pour y frayer un paſſage conſidérable : on donnera à ce conroi environ une toiſe d'épaiſſeur, on le poſera ſur l'argille même du fonds du terrein ; par le moyen d'une pareille liaiſon, il eſt très-facile de contenir l'eau.

Comme l'argile eſt ſouvent ſujette à ſe fendre, il faut d'abord lui laiſſer produire tout ſon effet, & pour lors on remplit les crevaſſes avec de nouveau conroi, ce qui donne plus de force à la maſſe : on éleve la clef du conroi un peu plus haut que la décharge ; quand on veut la fortifier & y entretenir en même-tems la fraîcheur & l'humidité, on couvre le deſſus avec environ deux pieds de terre, & on revêt ſes côtés de beaucoup de terre bien battue, à laquelle on donne ſouvent autant de largeur au pied de ſon talus, qu'elle porte de hauteur.

Un gentilhomme de Forez s'eſt fait annuellement, dit M. Lamarre, un revenu conſidérable par le moyen d'une ſimple digue de bois, une petite partie de la loire s'y jette avec impétuoſité, y entraîne beaucoup de ſaumons, de truites & autres poiſſons ; dès qu'ils ſont une fois entrés dans ce réſervoir avec le torrent, ils ne peuvent en ſortir avec lui.

Le grand chaud & le grand froid ſont également pernicieux aux poiſſons, ils ſe plongent alors, ſe cachent dans des creux & s'enfonçent dans la vaſe ; ces animaux y ſubſiſtent tant qu'ils y peuvent recevoir un air nouveau. Pendant les grandes gelées, ils reçoivent ce ſecours dans les rivieres par l'eau qui coule ſous la glace ; & dans les lacs, par celle qui les tra-

verſe ou par les ſources qui y débouchent, mais comme pareille choſe ſe trouve rarement dans un étang, le poiſſon doit néceſſairement y ſouffrir beaucoup, il y périt ſouvent tout-à-fait, ſurtout ſi l'étang n'a pas une grande profondeur; la glace le reſſerre pour lors, & l'air qui reſte renfermé dans l'eau, n'étant pas renouvellé, ſe trouve bientôt épuiſé de ce qui pourroit ſe trouver de convenable aux poiſſons; la maladie & la deſtruction de l'eſpece s'enſuivent néceſſairement. Pour obvier à ces accidens, il y a deux moyens, l'un tend à introduire continuellement quelques colonne d'air nouveau, & l'autre à en faire entrer une aſſez grande quantité dans toute l'étendue de l'étang, pour qu'elle puiſſe ſuffire juſqu'au dégel.

Suivant la premiere méthode, on prend un tuyau de bois, de fer, ou de plomb; on l'entoure de beaucoup de paille longue qu'on lie en pluſieurs endroits: après avoir ouvert la glace, on y introduit ce tuyau de façon qu'il deſcende au-deſſous de la glace, & qu'il la ſurmonte en deſſus; l'eau ſe gele à la ſuite autour du tuyau & de la paille, l'air n'en paſſe pas moins à travers les chalumeaux de la paille; pour plus grande ſureté, on rompt encore de temps en tems la glace qui ſe forme dans le tuyau de bois ou autre, on ſe ſert pour cette opération d'une verge de fer ou d'une perche.

Quant à la ſeconde méthode, elle eſt bien ſimple; on plante en divers endroits de l'étang des pieux fourchus que l'eau couvre de quelques pouces; on poſe des perches très-fortes ſur ces pieux avant les gelées; quand la ſurface de l'étang ſe trouve entierement priſe, on leve la bonde pour laiſſer écouler une certaine quantité d'eau, dont l'air exterieur occupe auſſitôt la place. On referme enſuite la bonde; la glace ſe trouvant ſoutenue par le moyen de pieux & de perches, ne peut point s'affaiſſer, & l'air qui ſe trouve renfermé dans l'eau, & le vuide qui eſt entre l'eau &

la glace circule ſuffiſamment pour entretenir le poiſſon juſqu'à l'adouciſſement de la ſaiſon.

A ces deux moyens joignons-en un troiſieme : on caſſera ſouvent la glace dans pluſieurs endroits, & on la relevera ſur celle qui reſte entiere ; l'air ſe communique à l'eau, auſſitôt qu'elle eſt découverte, il circule avec celui qu'elle contient, juſqu'à ce que la rigueur du froid la condenſant de nouveau, lui ferme le paſſage.

ETOURNEAU. C'eſt un oiſeau à peu près de la groſſeur d'un merle ; il a environ huit pouces & demi de longueur du bout du bec à celui de la queue, & près de quinze pouces de vol. Le haut de la tête, le deſſus du cou & le dos ſont d'un noirâtre changeant en pourpre & en verd foncé, mais très brillant, chaque plume eſt rouſſâtre à ſon extrêmité ; ſes joues, ſa gorge, le bas de ſon cou, ſa poitrine & ſon ventre ſont de même ; ſes plumes ſont cependant terminées par une couleur blanchâtre ; celles de la tête & du cou ſont longues & étroites ; ſes jambes ſont couvertes juſqu'au talon, de plumes d'un cendré brun, terminées de rouſſâtre clair. On remarque dix-neuf plumes à l'aîle ; la premiere eſt extrémement courte ; la ſeconde eſt plus longue que toutes les autres ; elles ſont mêlées de cendré brun, de preſque noirâtre, de rouſſâtre, & d'un verd foncé & brillant ; ſa queue n'a gueres que deux pouces & demi de longueur, elle eſt formée de douze plumes ; elles ſont d'un cendré brun très-foncé, bordées exterieurement & par le bout de rouſſâtre ; l'iris des yeux eſt de couleur de noiſette ; le bec eſt long d'environ quinze lignes, droit, convexe, jaunâtre à ſon origine, & brun vers le bout, obtus & un peu plus large qu'épais ; ſes pieds ſont couleur de chair, & ont trois doigts devant, & un derriere, armés d'ongles noirâtres ; la femelle a le bec tout brun & le dos moins brillant que celui du mâle.

L'Etourneau eſt très-commun, il a le caractére

gourmand, il ſe nourrit de vermiſſeaux, de ſcarabées & d'autres inſectes; les baies de ſureau & d'autres arbuſtes, les raiſins, les olives, le millet, l'avoine & d'autres ſemences ſont auſſi de ſon goût, il aime encore la cigue & la chair de cadavres. Ce n'eſt pas un oiſeau de paſſage, quoique quelques auteurs l'ayent penſé, fondés ſans doute ſur ce que ces oiſeaux s'aſſemblent quelquefois le ſoir en ſi grande quantité, & volent avec tant de rapidité, qu'ils font un bruit ſemblable à celui d'un tourbillon.

Les étourneaux habitent pendant l'été les forêts, les prés & les lieux aquatiques; pendant l'hiver ils ſe retirent dans les tours, ſous les toits des maiſons, & dans les troux qu'ils y rencontrent; on ne voit jamais gueres les étournaux ſolitaires, ils ſe plaiſent en ſociétés, ils s'aſſocient même pour voler avec certaines grives. Ils vivent pendant environ cinq ou ſix ans. Les femelles pondent quatre ou cinq œufs légerement teints d'un bleu verdâtre. Ces oiſeaux ſont fort dociles, ils apprennent à répeter aſſez diſtinctement quelques mots.

On diſtingue pluſieurs eſpeces d'étourneaux; le vulgaire, le blanc, le blanc & le noir, celui à tête blanche, le gris; ſans parler de ceux qui ſont étrangers à la France.

Nous prenons en France les étourneaux aux filets, le long d'une mare, avec quelques appelans, depuis la S. Jean juſqu'à la mi-Août. Les habitans de la Louiſiane ont une méthode particuliere pour attraper ces oiſeaux, c'eſt cependant toujours aux filets. Avant de les tendre, ils vont nétoyer un emplacement à l'entrée d'un bois, cet emplacement doit être proportionné au filet qui eſt long & étroit; on y pratique une eſpece de ſentier, dont la terre eſt battue & très-unie, on étend les deux parties du filet des deux côtés du ſentier ſur lequel on fait une traînée de ris ou d'autres graines; on ſe met enſuite en embuſcade derriere les brouſſailles auxquelles répond la corde du tirage.

Tandis que les étourneaux mangent ce grain, on fait tomber ſur eux les filets, & quand on les veut prendre ſûrement & en plus grand nombre, on eſt contraint de les aſſommer; on peut en attraper quelquefois juſqu'à trois cent d'un ſeul coup.

Le vol circulaire des troupes d'étourneaux facilite au chaſſeur le moyen d'en tuer beaucoup avec les armes à feu, s'il ſe tient à couvert de quelques branches ou roſeaux; car dès qu'il en tombe un mort ou bleſſé, tous les autres voltigent à l'entour.

Les étourneaux ſont très-gras en automne: on peut les engraiſſer dans les volieres, mais il leur faut des juchoirs. On les y nourrit de millet & de froment, & on a ſoin de les abreuver d'eau nette: il ne faut qu'un mois pour leur donner toute la graiſſe dont ils ſont ſuſceptibles.; pour lors ils ſont bons à manger ou à vendre. Il y a de certaines gens qui ne vivent que de ce commerce. Le dégât que les étourneaux font dans les champs & dans les vignes, eſt ſouvent ſi conſidérable, que les loix ont placé ce dommage parmi ceux qui proviennent de force majeure. Le propriétaire doit en indemniſer, ſelon les loix, le fermier à proportion de ſa perte.

L'étourneau vit vingt ans & plus; il eſt fort docile, on l'aprivoiſe facilement, ainſi que nous l'avons déjà obſervé. Pline rapporte que les deux jeunes princes Druſus & Britannicus, fils de Claude, avoient un étourneau qui parloit grec & latin; cet oiſeau étudioit ſeul, dit-il, les leçons qu'on lui donnoit; on lui entendoit dire journellement quelque choſe de nouveau, il répétoit même quelquefois des diſcours entiers & ſuivis.

Les anciens aimoient beaucoup la chair d'étourneau, ils en ſervoient ſouvent ſur leurs tables; leur tête ſent cependant un peu l'odeur de la fourmi; c'eſt pour cette raiſon qu'on la jette avant d'apprêter l'oiſeau; on en ôte auſſi la peau, parce qu'elle eſt amere. Pour que l'étourneau ſoit bon à manger, il faut qu'il

ſoit jeune & gras ; celui qui eſt vieux & maigre, eſt dur, de mauvais goût, il engendre même un ſuc mélancolique, mais lorſqu'il eſt jeune, il fournit un aliment qui convient à toute ſorte d'âge & de tempérament.

ECURIER. C'eſt ôter un nerf de deſſous la langue d'un chien ; cette opération ayant été faite, il ne mord, dit-on, jamais, fut-il même enragé.

EXCREMENT. Les phyſiologiſtes donnent en général ce nom à toute matiere ſoit fluide, ſoit ſolide, qui s'évacue du corps des animaux, comme ſurabondante, inutile ou nuiſible ; mais dans le ſens le plus vulgaire, on entend ſimplement par excrément, la partie groſſiere, le marc des alimens & des ſucs digeſtifs, dont l'évacuation ſe fait par le fondement ; les excrémens des animaux different entr'eux ſuivant leurs eſpeces & les alimens dont ils ſe nourriſſent : la plûpart de ces excrémens ſont d'excellens engrais dont la nature varie auſſi, & ſe trouve par conſéquent plus ou moins propre à différentes terres. Il y a une différence très notoire pour les effets, entre le fumier de cheval, celui de la vache, les crotins de moutons, l'emeu du faucon, & la fiente de pigeon ou colombine. Voyez l'art. *Fumier*.

Les excrémens ſont encore en uſage pour la médecine & pour les arts. Celui de chien, connu dans les pharmacies ſous le nom *d'album græcum*, s'employe pour teindre en noir certains cuirs, on l'aſſocie alors avec de la vieille feraille. Les anciens médecins l'employoient comme diſcuſſif en cataplaſme. La fiente du paon eſt recommandée pour l'épilepſie, celle de corneille pour la diſſenterie ; celle d'hirondelle pour aſquinancie & la néphrétique ; celle du mulet pour exciter la ſueur ; celle de poules pour les tranchées rouges des chevaux ; les crottes de rat pour faire croître les cheveux ; celle de ſouris pour la jauniſſe ; le crotin des chevaux pour la pleureſie ; la

fiente de pigeon & des martres pour contrefaire le muſc ; celle de crocodile pour en faire un coſmetique qui rend le teint brillant, &c. Enfin l'excrément de l'homme pour faire venir à ſuppuration les bubons peſtilentiels, & pour déſacérer l'acier.

Quant aux differentes formes qu'ont les fientes des animaux, elles les prennent de la figure même des eſpeces de loges eſpacées ou cellules dans leſquelles elles ſe moulent par le ſéjour qu'elles y font.

F

FAISAN. C'eſt un oiſeau qui plaît par la beauté & la variété de ſon plumage ; le mâle eſt à peu près de la groſſeur d'un coq domeſtique ; ſon bec eſt de couleur de corne, un peu gros, long d'environ un pouce, fait en cône, & courbé à l'extrêmité : ſon plumage eſt mêlé de couleur de feu, de bleu, de verd, &c. Le deſſus de ſa tête eſt tantôt d'un cendré luiſant, tantôt d'un verd doré obſcur ; les côtés de la tête ou les joues ſont ſans plumes, & ont de petits mammelons charnus, d'un rougeâtre vif. Dans le temps que cet oiſeau eſt en amour, chaque côté de ſa tête porte un petit bouquet de plumes d'un verd doré, placé au-deſſus des oreilles, & repréſentant des eſpeces de cornes ; ſes oreilles ſont larges & profondes ; de leur angle inferieur partent quelque plumes noirâtres, plus longues que les autres ; le ſinciput, la gorge & la partie du cou la plus proche de la tête, ſont d'un verd doré changeant en bleu foncé & en violet éclatant ; le reſte du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont couverts de plumes d'un maron pourpré très-brillant & bordées par le bout d'un noir velouté changeant & d'un violet très-vif. Celles du cou ſont échancrées en cœur par le bout ; & en cet endroit la bordure noire remonte vers l'origine de la plume, ſelon la direction de l'échancrure. La queue a plus de vingt pouces de long, elle eſt compoſée de dix-huit plumes variées de gris olivâtre, de noir, de maron pourpré, de brun & de rouſſâtre ; l'iris des yeux eſt jaune ; les pieds & les ongles ſont d'un gris brun ; les doigts ſont au nombre de quatre, dont trois devant & un derriere. A la partie poſterieure du pied eſt un ergot

court, mais bien pointu. La femelle eſt un peu plus pâle. Tout ſon plumage eſt varié de brun, de gris, de rouſſâtre & de noirâtre; elle a autour des yeux un petit eſpace denué de plumes & couvert de mammelons charnus, d'un aſſez beau rouge; les petits faiſans ſe nomment faiſandeaux.

Il y a pluſieurs eſpeces de faiſans, les curieux eſtiment beaucoup celui qui ſe nomme faiſan rouge de la Chine; cet oiſeau a une belle huppe ſur la tête; l'écarlatte & le bleu céleſte ſe marient ſur ſon plumage avec l'or & l'emeraude. Le jampema du Breſil eſt une autre eſpece de faiſan, dont le cri eſt *jamjam*; le deſſous de ſa gorge eſt ſans plume, & la peau en eſt rouge; cette eſpece eſt très-vantée à cauſe de la délicateſſe de ſa chair. Le faiſan ordinaire de la Chine ſe reconnoît par la blancheur de ſon plumage. Celui des Antilles a la tête & le bec d'un corbeau, il fait la guerre à tous les oiſeaux domeſtiques. Le faiſan de Caroſow ou de l'Amérique ne le cede en rien à celui des Antilles pour la beauté de ſon plumage; il l'emporte même ſur lui par l'amenité de ſon caractere qui le rend l'ami de tout les oiſeaux.

Le faiſan paon eſt ainſi nommé à cauſe des plumes de paon dont ſon dos eſt revêtu; le faiſan des Caffres, ceux de Congo, de Juida, de Madagaſcar & de l'iſle des Amazones ont tous un goût délicieux, ils ne ſont diſtingués entr'eux que par les nuances diverſes qui ſont dans le coloris de leurs plumages. On éleve ordinairement des faiſans dans toutes les terres des grands Seigneurs; ceux qu'on deſtine pour faire race, ne doivent avoir qu'un an: ce ſont les plus jeunes qui pondent le plus, & le plutôt, & les couvées qui ſe font de bonne heure, ſont les plus favorables. On donne cinq faiſandes à chaque coq, & ſi l'on en a pluſieurs volées, il faut les ſéparer dans le tems de la ponte. On leur pratique pour aſile des enclos à l'air, grands ou petits, ſelon les commodités qu'on a; ces

enclos doivent être bien fermés, afin de pouvoir garantir les faisans des chiens, des chats, des rats, & même des hommes, qui ne connoissant pas leur naturel, pourroient les effrayer ou les inquieter.

Les faisans doivent aussi avoir des ombrages ou d'autres abris pour s'y réfugier pendant les mauvais temps ou lorsqu'ils sont épouvantés, & des endroits pour pondre hors la vue des oiseaux de proie, des corbeaux, & des pies, qui viennent sucer leurs œufs; on évitera de leur donner pour nourriture des grains moisis, & on aura soin que l'eau qui leur sert de boisson, soit toujours fraiche, jamais salée ni corrompue: on choisira par préférence pour les enclos de ces animaux, les endroits où se trouvent des plantes ou des herbes dont ils puissent se nourrir, & dans lesquels ils puissent se fourer pour se mettre à l'ombre & à l'abri.

On ne les laissera pas approcher des espaliers, ils perceroient à coups de bec chaque bourgeon & chaque feuille qu'ils pourroient atteindre. Quand la terre de leur enclos est fraiche, elle n'en vaut que mieux pour eux; ils y trouvent des crapauds, des limaçons & des vers dont ils sont très-friands; ils ont même bientôt fait d'en nettoyer le terrein, & cette nourriture leur est encore très-profitable. On aura grand soin de ne pas mêler le manger qu'on leur donne, avec leur fiente. Aussitôt que les faisandes ont pondu leurs œufs, il ne faut point perdre de temps, on les donnera à couver au plutôt à des poules ordinaires ou même à des poules d'inde. Et en attendant qu'on fasse éclorre ces œufs, on les mettra dans du son en un endroit sec, qui ne soit ni chaud ni froid. Les œufs des faisandes sont plus petits que ceux des poules ordinaires, & par conséquent beaucoup plus que ceux des poules d'inde. C'est une observation à faire, quand on donne les œufs de faisans à couver à ces dernieres. Comme on met dessous les poules communes & les

poules d'inde, autant d'œufs qu'elles en peuvent couver, le nombre en eſt pour lors different de celui de leurs propres œufs qu'on pourroit leur donner. La premiere couvée des faiſans peut éclore au mois de Mai : on fait faire par précaution une boëte de la longueur de cinquante-ſix pouces, de la largeur de douze à treize, & de pareille hauteur ſans couvercle ; à vingt pouces de l'un des bouts de cette boëte, on pratique une ſéparation avec des bâtons placés à trois pouces l'un de l'autre : on place cette boëte ſur un terrein ſec auprès d'un mur expoſé au couchant : le nord & le levant ſeroient trop froids, & le midi trop expoſé au ſoleil. Voici actuellement l'uſage de cette boëte.

Dès que les petits faiſans ſont éclos, on les met avec la poule dans la partie de la boëte la plus petite, l'autre partie eſt deſtinée à leur donner à manger : on la couvre d'un filet, pour empêcher les moineaux de leur dérober ce qu'on leur donne ; la ſéparation à claire voie leur laiſſe la liberté d'aller chercher leur mangeaille, & de revenir à la poule quand ils ont mangé. La caſe de la poule doit être fournie d'une nourriture qui lui convienne ; & d'eau claire pour boire.

On tiendra les faiſandeaux pendant dix jours dans cette boëte, ils ne ſont pas aſſez forts pour s'en échapper, & la poule n'y penſe pas plus qu'eux. La nourriture qu'on leur donne pendant ces dix jours, conſiſte en œufs de fourmis noires qu'on ramaſſe dans les bois ; ceux-ci ſont pour l'ordinaire préferés aux œufs de fourmis rouges.

La méthode pour ſe procurer ces œufs, eſt d'enlever toute la fourmiliere, & de la mettre dans un ſac de toile ſerrée ; mais il faut bien ſe garder de jetter les fourmis avec ces œufs dans la boëte ; elles piqueroient les faiſandeaux, & leur feroient négliger leur nourriture ; pour éviter cet accident, on fait mourir les fourmis ; on verſe pour cet effet du ſac dans un

baril, toute la fourmilliere, œufs, fourmis, terre & tout ce qui s'y trouve, enſorte que le baril ſe trouve à demi plein ; on jette enſuite des chiffons allumés & des fleurs de ſouffre dans le baril ; on le couvre & on le remue juſqu'à ce que le ſouffre n'exhale plus de vapeurs ou de fumée ; on réitere encore cette opération, pour mieux réuſſir à faire mourir ces inſectes ; on ſépare alors les œufs des fourmis mortes & de la terre, & on les garde dans des jattes ; on jette de demi heure en demi heure une petite quantité de ces œufs dans la partie de la boëte, où les petits faiſans doivent manger. On peut donner aux faiſandeaux pendant les trois ou quatre premiers jours de leur naiſſance, des œufs de fourmis rouges ; il n'eſt pas même néceſſaire dans ce cas, de prendre la précaution de tuer ces eſpeces de fourmis ; car elles ne font point de mal aux faiſandeaux ; mais leurs œufs ſont ſi petits, qu'on auroit de la peine à en trouver une quantité ſuffiſante ; c'eſt une des raiſons qui fait préferer les fourmis noires.

Indépendamment des œufs de fourmis qu'on donne aux faiſandeaux, on leur préparera une pâte faite avec de la farine d'orge & un œuf en ſon entier, y compriſe la coquille, qu'on a ſoin de réduire en poudre ; on rend cette pâte d'une conſiſtence propre à en former de petites boulettes de la même forme & de la même groſſeur que les œufs de fourmis noires ; mais on ne fait avec la pâte, ces boulettes, qu'au moment qu'on les veut donner à manger aux faiſandeaux ; quand ils s'en dégoutent, on rappelle leur appétit par quelques œufs de fourmis. La boiſſon de ces petits oiſeaux pendant les ſix premiers jours, ſera un peu de lait qu'on aura mis dans un vaſe de terre peu profond ; mais au ſeptieme jour on coupera le lait avec pareille quantité d'eau ; on leur changera pour lors la pâte, on n'y mettra plus le dedans de l'œuf, on la fera ſeulement avec la ſeule coquille

bien broyée ; & de la farine d'orge paitrie avec du lait.

Le dixieme jour écoulé, on retire les faiſandeaux de la boëte avec la poule, & on les met dans un petit clos fait avec des bâtons ou des fils d'archal, & élevé de deux pieds ; cela les empêche de s'écarter trop de la poule, avant qu'ils ayent la force de ſe gliſſer dans les herbes, & de vaincre les autres obſtacles qu'ils peuvent rencontrer dans leurs excurſions ; on peut alors ne leur donner pour boiſſon que de l'eau, & pour nourriture que la pâte faite ſimplement avec la farine d'orge & l'eau. Mais on aura cependant attention de leur donner toujours quelques œufs de fourmis après le repas.

On gouvernera de cette façon les faiſandeaux pendant une ſemaine entiere ; ils auront dix-ſept jours ; c'eſt alors le vrai temps de les retirer du gaſon ſur lequel ils étoient renfermés, & de leur ſubſtituer un gaſon nouveau où il faut les laiſſer en liberté, ils courent & ils volent où ils veulent juſqu'à la S. Michel ; ils ne quittent pas néanmoins la poule, à moins qu'ils ne ſoient effrayés par des chiens ou autrement ; mais ils ſe raſſemblent bientôt autour d'elle, qui les rappelle & les raſſure par ſes differens cris ; un coup de ſifflet les ramene auſſi pareillement auprès d'elle, ſurtout ſi on les y a habitué, en leur donnant à manger. Quand les faiſandeaux ſont une fois en liberté, il n'eſt plus néceſſaire de tuer les fourmis ; ils ſont devenus aſſez forts pour ſe défaire de ces inſectes ; on évitera cependant de leur en donner tout d'un coup avec les œufs ; mais on les accoutumera peu à peu à les détruire.

On leur continuera la même nourriture que ci-deſſus juſqu'au tems de la moiſſon, on pourra leur donner pour lors quelques épis de bled, & enſuite des pois. Une choſe bien ſurprenante dans les faiſans, c'eſt que ces oiſeaux mangent avec voracité les petits crapauds, c'eſt même pour eux un mets

délicieux ; mais ils ne touchent point aux lézards ni aux grenouilles, tandis qu'au contraire les canards ne veulent point manger de crapauds, mais qu'ils mangent des lézards & des grenouilles.

Les faisans d'un an sont fort bons à manger ; on ne les lâchera pas dans les bosquets avant l'hiver, à moins qu'on ne soit bien sur qu'il ne s'y trouve point de renards ; car ils pourroient fort bien en devenir la proie.

Les faisans qui sont d'une couleur ordinaire sont plus propres pour les bois, car les blanc, les tachetés de blanc & les pies, sont plus exposés à la vue de leurs ennemis. Ces dernieres especes, quoique plus petites que celle des bois, leur sont cependant préférables pour les volieres, la chair en est plus tendre & plus délicate.

Par le soin qu'on prend de ces oiseaux, on peut en élever sans beaucoup de peine ; mais c'est en petite quantité, d'autant que les œufs de fourmis sont pour eux un aliment nécessaire, & qu'on en trouve rarement assez.

Lorsqu'on veut peupler les bois de faisans, il ne faut pas leur couper les aîles ; mais si on n'en veut avoir que dans ses enclos, dans ses bosquets, cette opération devient pour lors indispensable. Quoique ces animaux soient fort attachés au local, ils ne laisseroient cependant pas de s'écarter, & pour lors on les perdroit : on leur coupe dans ce cas les aîles ; on les plume pour cet effet autour de la premiere jointure d'une aîle, on lie fortement la partie superieure de la jointure avec un fil, pour arrêter l'écoulement du sang, lorsqu'on coupe l'aîle. Cette opération se fait en tranchant l'aîle dans la jointure avec un couteau bien aiguisé. On les lâche aussitôt ; mais il faut les observer pendant une heure pour voir s'ils ne saignent point ; & en cas que cela soit, on les reprend, & on passe sur la coupure une pipe à tabac rougie au feu.

On ne coupera les aîles à ceux de la ſeconde couvée qu'au mois de Septembre.

Quand on veut hâter la ponte des faiſans, on leur donne dès le commencement de Mars pour nourriture, de la pâte faite avec de la farine d'orge, des coquilles d'œufs & de l'eau.

Avant de finir la partie de cet article qui concerne le gouvernement des faiſandeaux, il ſera bon d'obſerver que ſi le mois de Juillet eſt humide, il faut les faire rentrer tous les ſoirs une heure avant le coucher du ſoleil, & les faire ſortir le lendemain de grand matin; le geneſt épineux eſt l'abri que ces oiſeaux choiſiſſent le plus; on fera donc très-bien d'en planter dans les enclos & les boſquets où on les retient; il y a auprès de Verſailles une enceinte murée propre à faciliter la multiplication des faiſans, c'eſt pour cela qu'on la nomme faiſanderie. L'éducation domeſtique de ces oiſeaux eſt le meilleur moyen d'en peupler une terre, & de réparer la deſtruction que la chaſſe en fait.

En ſuivant les préceptes indiqués, on met les œufs & les jeunes faiſans à l'abri d'une multitude d'ennemis, tels que les renards, les oiſeaux de proie, & les fouines; c'eſt par de pareils ſoins que les princes & les ſeigneurs multiplient ſi fort dans leurs parcs ces oiſeaux quoiqu'ils ne ſoient pas naturellement communs dans ce royaume: les faiſandeaux ſont vingt-quatre à vingt-cinq jours à éclore; quand ils ſont jeunes, ils ſont fort ſujets à être infectés d'une eſpece de poux, de même que toute la volaille; ils en maigriſſent très-fort, & meurent même quelquefois; le meilleur remede pour les en préſerver, eſt d'avoir ſoin de les tenir bien propres. Quand ces oiſeaux ont paſſés l'âge de deux mois, les plumes de leurs queues ſont ſujettes à tomber, & il leur en pouſſe de nouvelles; c'eſt pour eux un temps bien critique, il n'y a que les œufs de fourmis qui ſoient capables de le rendre moins dangereux.

Une maladie qui leur eſt commune avec les poulets, eſt la pepie; cette maladie leur eſt preſque toujours mortelle, elle ſe manifeſte par une pellicule blanche qui recouvre leur langue ; pour les en garantir, il faut renouveller ſouvent leur eau. Ces oiſeaux ſont encore ſouvent expoſés, lorſqu'on les tient trop renfermés, principalement quand ils ſont jeunes, à une certaine maladie contagieuſe, qu'on ne peut prévenir qu'en leur rendant la liberté. Cette maladie ſe manifeſte par une enflure conſidérable à la tête & aux pieds, & par une ſoif inextinguible, qui hâte encore leur mort quand on la ſatisfait.

L'Auteur du Journal Œconomique année 1753, propoſe un moyen d'avoir à peu de frais une faiſanderie ; il conſiſte ſelon lui à enclore d'un mur, d'une paliſſade, de roſeaux ou de haies un terrein ſec dont le fond ſoit de ſable, de craie ou de gravier, qui contienne environ trois quarts d'arpent ; cet eſpace, dit-il, ſuffit pour un mâle avec ſept femelles ; un terrein humide & l'expoſition du nord leur ſeroient préjudiciables. Une partie de ce terrein pourra être miſe en potager, on y élevera des fêves, carottes, topinambours, laitues, panais, choux, &c. ce qui contribuera autant au plaiſir des faiſans, qu'à leur ſureté & à leur entretien ; il ſera à propos, ajoute-t-il, de ne point faire de couches dans cet enclos; les faiſans détruiroient le jeune plan : on placera dans quelques endroits de l'enclos deux loges ; l'une pour couver, & l'autre pour gîter ; l'Auteur du mémoire ne veut pas qu'on y mette de juchoirs, parce que ces oiſeaux peuvent tomber la nuit & ſe tuer ; il préfere de mettre à terre quelques bottes liées de paille de froment.

On donne pour alimens ordinaires aux faiſans de l'avoine, de l'orge, du froment & des pois, & en hiver des panais cruds, des feuilles & racines de laitues, des choux & des feuilles de raves ſauvages ; le gland & les ſenelles ſont encore pour eux dans cette ſaiſon

une nourriture excellente ; en automne, ils vivent fort bien de chaume, ſoit d'orge, ſoit d'autres grains, & au printemps ils mangent du bled verd ; il n'en coute donc pas plus pour les faiſans que pour toute autre volaille ; le froment eſt cependant pour eux la meilleure de toutes les nourritures ; il leur donne de la vivacité & un embonpoint, qui les met à l'épreuve du froid le plus rigoureux.

Les faiſans ſe perchent la nuit dans les hautes futaies & ils habitent de jour les bois taillis, les buiſſons & les lieux remplis de brouſſailles ; la femelle fait ſon nid à terre, dans les buiſſons les plus épais, elle pond la même quantité d'œufs que les perdrix.

On prétend que la poule domeſtique accouplée avec le coq faiſan, pond des œufs tachetés de noir, & que ces œufs ſont plus gros que ceux de la poule commune. Les petits qui proviennent de ces œufs, ſont, dit-on, ſi ſemblables à de vrais faiſandeaux, qu'il ſeroit fort aiſé de s'y méprendre : on ajoute que les femelles qui en proviennent, produiroient des faiſans parfaits à la premiere ou à la ſeconde couvée, ſi on les accouploit avec leur pere.

Les faiſans ſont très-laſcifs, ils ſe battent quelquefois juſqu'à ſe tuer pour la jouiſſance d'une femelle ; ils ſont d'ailleurs très-peu ruſés quand ils ſentent l'approche du danger, ils ſe contentent de baiſſer la tête & de fermer les yeux. Lorſqu'ils ne voyent point, ils s'imaginent n'être point vûs.

Willughby aſſure qu'un faiſan tué par un oiſeau de proie, eſt infiniment ſupérieur pour le goût à celui qu'on éleve ou qu'on prend aux filets, on en peut dire de même des perdrix ; l'expérience des chaſſeurs confirme ſur ce point la théorie des naturaliſtes.

Nous allons actuellement expoſer la méthode dont on ſe ſert pour chaſſer les faiſans ; on les prend ou au hallier, ou avec les poches à lapins, ou avec des collets & des lacets, ou on les chaſſe enfin avec le chien couchant.

1°. Pour ſe ſervir du hallier, il faut ſçavoir les endroits du bois où ces oiſeaux habitent, ce qu'on reconnoît par leur chant qu'on entend le matin, & par les appâs qu'on leur jette ; ce dernier moyen eſt le plus ſur. On jette de l'avoine ou d'autres grains dans les voies qu'on ſçait que les faiſans ont coutume de tenir. Si la quantité de grains diminue, on doit être aſſuré qu'il y en vient ; on revient par conſéquent le lendemain à la pointe du jour, & on tend les halliers dans les ſentiers où aboutiſſent les voies du gibier, on ſe retire enſuite ſur un arbre, & on a l'œil fixé ſur les pieges. Quand quelque faiſan s'y trouve pris, on tâche de le dégager en ſilence, pour ne pas effrayer ceux qui pourroient l'imiter. Le hallier dont on ſe ſert pour cette chaſſe eſt un filet à mailles quarrées, larges de cinq à ſix pouces, & haut de trois grandes mailles ; quant à ſa longueur, elle dépend du chemin où on veut le tendre. Les piquets qui tiendront à ce filet, ſeront éloignés l'un de l'autre de deux pieds & demi, & le filet qui en compoſera le tiſſu, ſera retors & ferme, pour que le faiſan ne puiſſe le rompre.

2°. Quand on veut attraper les faiſans avec les poches à lapin, on prend une petite baguette longue de cinq à ſix pieds, & un peu moins groſſe que le petit doigt ; on aiguiſe chaque bout, & on les fiche en terre aux deux extrêmités du chemin en courbant la baguette en forme de demi cercle : on prend enſuite la ficelle qui paſſe dans la boucle d'un filet, on l'attache aux deux pieds de la baguette contre terre, on releve le filet, & on le place au haut du demi-cercle, de façon cependant qu'il n'y tienne que fort légerement. Cette méthode eſt fort ſimple, mais on obſervera qu'il faut attirer les faiſans dans le demi-cercle par le moyen d'un appas.

3°. Si on veut les prendre avec des collets & des lacets, on fait proviſion de quelques branches d'arbres & de piquets hauts d'un pied : on en fait une haie

à

à laquelle on ne donne qu'environ neuf pouces de hauteur, on jette auprès de ces haies du grain pour y attirer le gibier, & on attache aux piquets les lacets & les collets faits de crins de cheval; on a ſeulement l'attention de laiſſer au milieu de chaque haie un eſpace pour laiſſer paſſer le faiſan; c'eſt-là préciſément où le piege doit être tendu; les lacets ſe poſent par terre, le gibier ſe prend ainſi par le pied, mais les collets doivent être attachés plus haut, & placés à portée du faiſan, puiſque c'eſt par le cou qu'il s'y prend. On tend auſſi les lacets dans quelques avenues où il y ait de l'eau: les faiſans en allant à l'abreuvoir, tombent dans le piege qu'on leur a tendu.

4°. La derniere méthode pour attraper les faiſans, eſt par le moyen du chien couchant; on a avec ſoi un filet qu'on nomme tiraſſe, & on s'aſſocie au nombre de trois; l'un guide le chien, & les deux autres le filet. Il ne faut point ſe hâter dans cette chaſſe; on tiendra longtemps le chien en arrêt, & on donnera à ſes deux aſſociés le temps de s'approcher avec le filet, afin qu'ils puiſſent envelopper en même-temps le gibier & le chien couchant.

Quelques chaſſeurs au lieu de ſe faire ſuivre d'un chien, font une eſpece de bouclier avec du linge, & mettent au milieu un morceau de drap rouge; cette couleur amuſe le faiſan, il recule en regardant toujours le bouclier; à force de reculer, on le fait enfin tomber dans un filet qu'on a eu la précaution de dreſſer derriere lui, avant que de commencer la chaſſe. En général la ſtupidité du faiſan rend la chaſſe aiſée, & conſéquemment peu amuſante.

La plûpart des auteurs font un éloge pompeux des faiſans. Le Roi Creſus aſſis ſur un trône ſuperbe, orné de ſon diadême, & tout couvert d'or & de pourpre, demanda à Solon, le plus ſage des philoſophes de la Grece, s'il avoit jamais vû quelque choſe de plus beau que l'éclat du trône; oui, grand Prince, dit-ce

philoſophe, les paons & les faiſans ſont encore plus beaux ; ils ont des ornemens naturels, & n'ont pas des habillemens empruntés.

Il n'y a gueres d'oiſeaux dont la chair ait un goût plus exquis & plus délicieux que celle du faiſan. Pour qu'elle ſoit en ſa bonté, il faut que l'animal ſoit jeune, tendre, gras & bien nourris : en général la chair du faiſan nourrit beaucoup, produit un bon ſuc, & fournit un aliment ſolide & durable ; on la recommande aux hectiques & aux perſonnes convaleſcentes, elle ſe digere très-facilement : elle convient enfin dans toute ſorte de ſaiſon, & toute ſorte d'âges & de temperamens, & ne produit de mauvais effets que par l'uſage immoderé qu'on en peut faire ; les œufs de cet oiſeau ſont pareillement excellens.

Le faiſan eſt encore recommandé dans la médecine ; on prétend que ſon uſage eſt ſalutaire aux épileptiques & à ceux qui ſont attaqués de convulſions ; ſon fiel s'employe pour éclaircir la vue, & pour diſſiper les taches de la cornée ; ſa graiſſe appliquée exterieurement, fortifie les nerfs, diſſipe les douleurs de rhumatiſme, & réſout les tumeurs.

FAN *ou* FAON. C'eſt le nom qu'on donne pendant la premiere année aux petits des biches, des daims & des chevrettes : on préfere quelquefois pour le ſervice des tables les faons qui tetent à ceux qui ſont les plus vieux ; la viſcoſité de leur chair eſt cependant ſi grande, qu'on n'en ſçauroit pour lors manger ſans être dégoûté.

FARCIN. C'eſt une maladie des chevaux qui ſe fait connoître par une tumeur accompagnée d'un ulcere occaſionné par un virus très-dangéreux. On diſtingue pluſieurs ſortes de farcin ; le cordé, le volant, celui en cul de poule, & l'exterieur.

Le ſieur Hurel maître maréchal à Paris a publié en 1769, un traité ſur cette maladie : nous en allons donner ici l'extrait : il la compare à la ladrerie des

hommes qui, ſuivant cet auteur, eſt une galle très-invétérée & très-contagieuſe, accompagnée de ſtupeurs & d'inſenſibilité dans la peau, lorſqu'elle eſt parvenue à ſon dernier periode. On diſtinguoit chez les anciens deux ſortes de ladreries; la premiere s'appelloit la lepre des Grecs, & la ſeconde qui étoit, à proprement parler, le dernier dégré de la maladie, ſe nommoit *elephantiaſis*, parce que pour lors la peau des malades étoit dure, épaiſſe & ridée comme celle des elephans. Ceux qui étoient attaqués de la ladrerie, étoient foibles, cachétiques & maigres dans le commencement; mais dès que les humeurs corrompues s'étoient une fois portées ſur les pieds & ſur les jambes, le ſiege ordinaire de cette maladie; ces parties commençoient à devenir œdemateuſes & gonflées d'eau, comme dans l'anaſarque, avec cette difference cependant que l'impreſſion du doigt n'étoit ni ſi profonde ni ſi durable dans la ladrerie que dans cette eſpece d'hydropiſie. L'enflure des jambes augmentoit peu à peu, les urines ſe dilatoient, il ſe faiſoit des varices depuis le genou juſqu'aux orteils; la peau commençoit alors à devenir rude & inégale; ſon tiſſu glanduleux & vaſculeux ſe dilatoit; il ſe formoit à ſa ſurface des écailles, des crevaſſes & des gerſures; ces écailles ne ſe ſechoient & ne tomboient point, elles alloient même de jour en jour en augmentant; la jambe devenoit par-là d'une groſſeur énorme, elle reſſembloit même un peu à celle de l'elephant, ce qui a fait donner à la maladie le nom d'elephantiaſis, ainſi que nous l'avons déjà obſervés.

Le viſage, les mains & les pieds portoient communément les premieres marques de cette maladie: on y voyoit des puſtules ſeches, humides & ulcerées, des croutes ſulphureuſes & écailleuſes; mais cependant ces parties conſervoient dans le premier periode de la maladie, toute leur ſenſibilité, les malades y reſſentoient même des demangeaiſons très-vives; tandis

que la peau devenoit plus rude, calleuſe & onctueuſe, gonflée & crevaſſée, enfin froide & inſenſible, lorſque la maladie étoit parvenue à ſon dernier période; envain piquoit-on, ou bruloit-on cette peau, le malade n'en reſſentoit aucune douleur; ſon viſage avoit une couleur livide & violette; il étoit couperoſé, ſi on peut ſe ſervir de ce terme vulgaire, & couvert de tubercules qui le défiguroient; ſon regard devenoit farouche; il s'élevoit des tumeurs ſur ſon front, ſes joues & ſon menton; ſon nez groſiſſoit, ſes levres s'enfloient & ſe crevaſſoient, ſa langue s'engorgeoit, & ſa voix devenoit rompue; il ſe jettoit enſuite des fluxions ſur ſes coudes & ſur ſes genoux, qui en perdoient quelquefois le mouvement; ſes jambes s'enfloient & devenoient variqueuſes; ſes pieds & ſes mains ſe crevaſſoient; il ſe formoit des tumeurs en differentes parties de ſon corps, qui dégénéroient en ulceres putrides & phagedeniques, leſquels étoient quelquefois vermineux, & pénétroient juſqu'aux os qu'ils carioient. L'haleine du malade étoit très-puante, & il s'exhaloit de tout ſon corps une odeur qu'on avoit peine à ſoutenir; la chute enfin des ſourcils, des poils & des cheveux, celle du nez, des doigts & des orteils, & quelquefois de la main & du pied, mettoit le comble à ſes infortunes; le malade avoit lui-même horreur de ſon état, il fuyoit la ſociété des autres hommes, en attendant qu'une fievre lente & la conſomption l'euſſent conduit à une mort deſirée: ce qu'il y avoit encore de plus étonnant, c'eſt que malgré ce ravage, les fonctions ſe faiſoient aſſez régulierement, & le malade ne paroiſſoit avoir d'autres incommodités, que celle de porter ce poids énorme. Envain a-t-on tenté pluſieurs fois de couper la jambe malade, le mal ne s'emparoit pas moins de la jambe reſtante. Telle étoit la ladrerie des hommes. Voyons actuellement la deſcription du farcin, & par ce parallele il ſera facile de juger ſi ces deux maladies ont entr'elles de l'affinité.

Si on examine d'abord le progrès du farcin, on ſera convaincu que la dépravation des humeurs plus ou moins grande, eſt ce qui l'occaſionne dans un degré plus ou moins fort; le vice farcineux, dit le ſieur Hurel, après avoir corrompu la maſſe des humeurs, donne lieu à un engorgement plus ou moins grand dans les glandes de la peau; engorgement, qui en ſe réuniſſant, forme des tumeurs dures & ſquirreuſes dans certains endroits, & dans d'autres ces tumeurs contiennent une matiere purulente, mais rarement s'y trouve-t-il un pus louable En général ces tumeurs ſont ſans douleur, ce qui prouve évidemment que l'humeur morbifique ne s'y dépoſe qu'en partie. D'autres fois le farcin ſe développe avec une rapidité ſans égal au point même qu'il engorge toutes les glandes de la peau, les altere & les rend ſi douloureuſes, que ſouvent on ne peut toucher les tumeurs ſans que l'animal n'en marque ſa ſenſibilité. La ſuppuration qui provient à la ſuite de pareils engorgemens, eſt même des plus mauvaiſes. Dans ce cas, le vice farcineux ronge peu à peu, ulcere & conſume les parties qu'il a quelques-temps enflammées; le ravage ne ſe borne pas ſeulement à l'exterieur, il attaque encore les poumons; ceux-ci ſe trouvent aſſez ordinairement tuberculeux, il ſe forme même dans certains endroits de ces viſceres, des veſſies qui contiennent une humeur preſque toujours purulente; il eſt facile de s'en appercevoir par la difficulté de reſpirer, & par la toux qui dans les mouvemens forcés que fait l'animal, oblige une partie de l'humeur glaireuſe ou purulente de ſortir par les naſéaux; cette exploſion ne manque pas d'occaſionner d'autres accidents tels que l'inflammation & l'ulceration de la membrane pituitaire, qui ſe communique dans les ſinus frontaux & maxillaires, en raiſon du plus ou du moins de corroſion qu'à acquis la matiere purulente. Si par le ſecours de l'art ou par les mouvemens forcés que fait l'animal, on

pouvoit obtenir l'évacuation complette de cette humeur morbifique, les ſuites en ſeroient bien moins fâcheuſes, mais par malheur l'on n'offre aucune reſſource pour la faire évaporer, & on eſt forcé de la laiſſer ſéjourner ; ſéjour qui ne fait qu'augmenter la dépravation, ſe trouvant ſurtout expoſée à l'action de l'air exterieur, qui entre continuellement par les naſéaux.

La pratique fournit journellement des preuves de ce que le ſieur Hurel avance, dans l'ouverture de certains abcès. Tant que la matiere purulente s'y trouve renfermée, elle n'occaſionne aucun ravage dans les parties environnantes, mais bientôt après l'ouverture, elle corrode & détruit les parties voiſines, & la peau même qui couvroit l'abcès, quoiqu'elle parut dans ſon integrité lors de l'ouverture ; quand les choſes ſe trouvent portées à ce degré, l'animal paſſe pour être ſans reſſource. Il ne reſte donc d'autres moyens pour garantir tous les autres chevaux, que de faire le ſacrifice de celui là. On fera donc très-bien de ne pas attendre ce moment pour employer des remedes curatifs pour un animal qui eſt prêt à ſuccomber par l'épuiſement total où il eſt réduit, & ſurtout par la difficulté & même l'impoſſibilité non-ſeulement de bien connoître ſon état de maladie, mais encore de lui faire avaler les remedes propres à ſes maux.

Il arrive auſſi très-ſouvent que faute de ſignes propres à indiquer le bon & le mauvais état de l'animal malade, le cheval ſuccombe, quoiqu'il boive & mange comme à ſon ordinaire, & qu'il faſſe ſes fonctions. Et en effet la maladie du farcin ſans cauſer d'accidens aſſez graves en apparences, ne laiſſe pas d'entraîner la perte de l'animal par les complications qui l'accompagnent, telles que l'engorgement des vaiſſeaux lymphatiques, des obſtructions, une fievre lente qui en impoſe d'autant plus facilement, que l'appétit ne manque point, & que la reſpiration paroît très-

libre dans le commencement. Pour ne pas y être trompé, il n'y a qu'à faire courir l'animal pendant un quart d'heure, on lui verra le flanc agité, & il n'eſt pas longtemps ſans tomber dans le maraſme, ce qui ne laiſſe plus alors aucun doute.

Les cauſes du farcin ſe réduiſent ordinairement à cinq, quoiqu'elles paroiſſent au premier abord plus nombreuſes. La premiere eſt occaſionnée par un travail forcé tant en hiver qu'en été ; la ſeconde provient de ce que les chevaux ne ſortent pas, ou ſortent très-peu de l'écurie, ce qui paroît au premier abord incroyable, mais ce qui eſt cependant très-véritable ; la troiſieme eſt produite par la trop grande quantité de grain qu'on leur aura donné, ou bien par la mauvaiſe qualité du foin qu'ils auront mangé ; la quatrieme par l'habitation d'un cheval farcineux avec des chevaux ſains, ce qui eſt des plus dangereux ; la cinquieme enfin provient de ce qu'un cheval n'a jetté qu'imparfaitement, oú qu'il n'a pas jetté du tout ſes gourmes ; quand cela arrive, il eſt rare qu'il ne ſurvienne tôt ou tard quelque maladie particuliere qui ſe dénote par le farcin ou autrement.

Les ſignes du farcin varient à l'infini, chaque eſpece en a des particuliers ; le farcin volant ſe reconnoît par un nombre plus ou moins conſidérable de boutons plus ou moins gros, durs, ſans douleurs & ſans inflammation ni fluctuation, leſquels ne ſont point adherans aux parties qui les avoiſinent ; ils roulent pour peu qu'on les preſſe entre les doigts ; il arrive ſouvent qu'en très-peu de temps le cheval eſt couvert de ces tumeurs ; la ſaignée & l'application de quelques adouciſſans & rafraîchiſſans ſuffiſent quelquefois pour les faire diſparoître ; mais ſi ces remedes généraux ne ſe trouvent pas ſuffiſans, & que le mal faſſe des progrès, il faudra traiter le farcin volant méthodiquement, ſans quoi il en pourroit réſulter de très-mauvaiſes conſéquences.

Le farcin cordé ſe manifeſte par une trainée de glandes engorgées, qui forment une eſpece de chapelet ; ſes tumeurs ſont tantôt adherantes, tantôt inadhérantes aux parties qui les avoiſinent ; d'autre fois elles ſont ſeulement adhérantes à la ſubſtance de la peau qu'elles engorgent totalement ſans y cauſer ni douleur, ni inflammation, ni fluctuation, ou s'il s'en rencontre, elle n'eſt que très peu conſidérable ; il ne s'y joint pas même ordinairement les accidens qui accompagnent les tumeurs humorales, tels que le manque d'appétit, la fievre, la tenſion douloureuſe. Cette eſpece de farcin eſt d'autant plus dangereuſe, qu'elle n'a que très-peu de progrès à faire pour devenir conſidérable, ſurtout quand les glandes de la ganache s'engorgent, de même que celles qui les avoiſinent, ce qui occaſionne un gonflement conſidérable à toute la tête, & un pareil engorgement eſt ſuivi pour l'ordinaire de tous les accidens qui ſont propres aux inflammations ; il faut alors avoir recours à des remedes prompts.

Le farcin qu'on nomme cul de poule, ſe dénote par des boutons qui réuniſſent tous les ſymptômes du farcin de la premiere & ſeconde eſpece, & qui s'ulcerent en très-peu de temps ; à peine ſont-ils ouverts, qu'il en ſort un pus fœtide, ichoreux & ſanieux : leurs bords ſe réuniſſent, ils deviennent durs & calleux. Du milieu de ces ulceres, il ſort une eſpece de champignon qui lui a donné le nom de farcin cul de poule, par la reſſemblance qu'ont ces ulceres avec le cul de cet animal. Quand cette eſpece de farcin eſt porté à un certain point, le cheval dépérit à vue d'œil par le reflux preſque continuel qui ſe fait de la matiere purulente ; la maladie portée à ce période, cauſe les ravages les plus affreux, tels que l'engorgement des parties glanduleuſes, les dépôts dans la poitrine, dans le bas ventre, dans les ſinus frontaux & maxillaires, dans le tiſſu cellulaire & ſurtout aux cuiſſes & aux

jambes qui deviennent monſtrueuſes, enſorte que tout le corps de l'animal n'eſt plus qu'un ulcere qui le fait enfin ſuccomber ; la triſteſſe de l'animal, un poil hériſſé, & la chute même de ce poil, ſont encore des ſymptômes de cette maladie ; on peut dire que ce genre de farcin a beaucoup d'analogie avec l'elephantiaſis qui attaque les hommes, ainſi qu'on peut le remarquer par la deſcription que nous en avons donné.

Ces differens ſymptômes développés, rien n'eſt plus facile que de juger ſi un cheval a le farcin ou non, & quel en eſt le caractere. Il eſt très eſſentiel de les connoître, car ſouvent le farcin ne ſe borne pas aux chevaux malades, mais il influe encore beaucoup ſur ceux qui ſont ſains, & cela relativement au plus ou moins de progrès qu'aura fait la pourriture.

Le premier des farcins, c'eſt-à-dire, le farcin volant, eſt le moins dangereux, eu égard au peu de ravage qu'à fait la maladie, ſurtout quand il ne ſe trouve point de complication ; car s'il s'en trouvoit, le pronoſtic ne ſeroit plus le même, les accidens qui pourroient s'y trouver joints, tels que le défaut d'appétit, la toux, l'humeur de la gourme rentrée, la triſteſſe de l'animal, changeroient le caractere de la maladie ; la réunion même de tous ces ſymptômes, quand même ils ne ſe trouveroient pas joints au farcin, eſt plus que ſuffiſante pour annoncer que le cheval eſt en danger. Quand les boutons qu'on remarque au cheval ne ſont occaſionnés par aucune des cauſes indiquées, ils cedent facilement, non ſeulement ils diſparoiſſent, mais l'appétit revient, & tout va bien ; le maréchal peut même aſſurer dans ce cas que la maladie ſe terminera promptement. Le pronoſtic ne ſera pas le même, ſi le farcin eſt la ſuite d'une gourme qui n'a été évacuée qu'en partie, principalement ſi l'animal affecté eſt hors d'âge ; l'expérience journaliere démontre que toutes les maladies qui ſurviennent aux

chevaux âgés leur ſont ſouvent funeſtes ; on ſera donc très circonſpect ſur le pronoſtic dans pareils cas.

La toux, le battement de flanc & l'exploſion de matieres muqueuſes ou purulentes par les naſéaux, en impoſent très-ſouvent ; on croit à ces ſymptômes que le cheval eſt poitrinaire, que ſes poulmons ſont ulcerés, & que par conſéquent cet animal eſt perdu ſans réfléchir que c'eſt le vice farcineux qui s'eſt jetté ſur la poitrine, & qu'en le détruiſant, on pourroit guérir la maladie, ou du moins remettre ſa poitrine en meilleur état, le ſieur Hurel l'a obſervé pluſieurs fois.

Si tous les ſymptômes dont nous venons de parler, au lieu de diminuer, viennent à augmenter, où s'ils reſtent dans le même état nonobſtant le traitement méthodique qu'on auroit pû employer, il y a pour lors tout à craindre ou de cette augmentation ou de cette inaction. Dans le premier cas, la maladie fait très-certainement des progrès ; dans le ſecond, toutes les parties ſont dans une ſtupeur qui ne provient que de la malignité du vice, & qui annonce preſque toujours des progrès inſenſibles ; on ne peut en général juger de l'iſſue de la maladie, que par le développement de toutes ſes complications.

Quant au farcin cordé, il eſt plus facile de porter un pronoſtic certain à ſon occaſion ; les trainées des glandes engorgées ne laiſſent aucun doute de l'exiſtence de la maladie, le pronoſtic en ſera plus ou moins fâcheux, relativement aux maladies qui s'y trouvent jointes, & quand même il ne ſe trouveroit aucune autre maladie compliquée, celle-ci eſt aſſez grave pour mériter tout l'attention du maréchal & des propriétaires par les ſuites qui en ſont indiſpenſables, ſurtout s'il y a longtemps que la maladie a commencé à ſe déclarer, & ſi les engorgemens ſe ſont faits peu à peu, ces engorgemens ont preſque toujours des accidens fâcheux. On prêtera ſurtout attention aux differens degrés de la maladie, & on n'en portera un

pronoſtic certain, que relativement au temps qu'elle dure, à ſes progrès, & ſelon l'état des parties léſées.

La troiſieme eſpece de farcin eſt celui à cul de poule. Ce farcin n'offre qu'un aſſemblage de maux qui ſemblent ne ſe réunir que pour détruire les animaux qu'ils attaquent ; les ulceres, les engorgemens & les dépôts ſont pour lors ſi évidens, qu'ils ne laiſſent aucun doute ſur la maladie, & à moins qu'on n'y apporte un prompt ſecours, l'animal ſe trouve perdu ſans reſſource : le pronoſtic par conſéquent n'en peut être que très douteux. On ne manquera pas de faire obſerver au propriétaire le danger dans lequel ſe trouvent les chevaux qui avoiſinent l'animal malade.

La maladie connue, paſſons à la guériſon. Il y a trois indications à remplir pour parvenir à une cure radicale. La premiere eſt d'arrêter le progrès de la maladie ; la ſeconde, d'enlever la cauſe des engorgemens ; la troiſieme enfin de guérir les dépôts, les ulceres, & généralement tous les accidens que le farcin entraîne après lui. Si on veut réuſſir dans cette cure, il faut démêler avec attention les ſymptômes qui annoncent le mal, & connoître les cauſes qui l'ont produit.

Lorſqu'on eſt bien aſſuré que le farcin que l'on a à combattre, n'eſt que ſimple ou volant, & qu'il n'a été occaſionné que par un échauffement conſidérable ou d'autres cauſes ſimples, on commencera par ſéparer l'animal malade d'avec ceux qui ſont ſains, on l'abreuvera avec de l'eau blanche, on lui en laiſſera même continuellement devant lui, pour qu'il puiſſe en uſer à ſes beſoins ; on lui donnera pendant les deux premiers jours, le matin, à midi & le ſoir un lavement rafraichiſſant ; on rendra celui du matin légerement purgatif, pour entraîner par ce moyen une partie des matieres fécales qui deviennent toujours nuiſibles par leur ſéjour ; la nourriture ſera

analogue à la boiſſon, on lui retranchera entierement l'avoine, enſorte qu'on ne lui donnera pour tous alimens que du ſon, de la paille & une botte de foin : ſelon le plus ou le moins de chaleur qu'il aura, on ſe décidera pour le ſaigner ou pour le purger avec une medecine appropriée à ſon état actuel. S'il ſe trouve extrêmement échauffé, ce qu'on reconnoît facilement par l'inflammation de la bouche, & par la dureté des excrémens ; après l'effet, ou de la ſaignée, ou de la purgation, on lui fait prendre ſoir & matin un breuvage anti-farcineux. Le ſieur Hurel en recommande un, dont il ſe réſerve le ſecret, ce remede détruit ſelon lui, dans moins de trente à trente-cinq jours tous les ſymptômes qui caractériſent le farcin : on prétend que le remede que nous avons dit, d'après M. Lamarre à la fin du mot épizootique, convenir à toutes les maladies des beſtiaux, eſt auſſi excellent pour celle-ci ; l'herbe de cabarer, la racine de ſcrophulaire, de patience ſauvage, &c. peuvent produire de bons effets contre le farcin, données interieurement en décoction.

Le farcin qui vient à la ſuite d'une gourme qui n'a été évacuée qu'imparfaitement, ou qui ne l'a point été du tout, demande beaucoup plus de ſoin, ſurtout ſi c'eſt un cheval hors d'âge, comme nous l'avons déjà obſervé. La rentrée de cette humeur ne manque jamais d'occaſionner plus ou moins de ravage, ſelon le plus ou le moins de rigidité qu'elle trouve dans les fibres ; cette diſtinction d'âge mérite d'autant plus attention, qu'elle influe beaucoup ſur le traitement.

On fera même attention, que quoi qu'un cheval ait jetté ſa gourme, il eſt encore ſujet à une maladie qu'on appelle fauſſe gourme ou morfondure ; celle-ci eſt toujours plus dangereuſe que la vraie gourme, par l'inflammation qu'elle entraîne avec elle, ſurtout lorſqu'elle eſt compliquée avec le farcin ; on varie en ce cas le traitement du farcin relativement au plus

ou au moins d'inflammation & au volume des glandes engorgées. Quand un jeune cheval n'a pas jetté ſa gourme & qu'il eſt attaqué de farcin ſans avoir d'autres maladies, ce farcin eſt rarement dangereux, on n'employera point d'autres remedes pour ſon traitement, que ceux preſcrits ci-deſſus. Il n'en eſt pas de même ſi les chevaux ſont hors d'âge, il s'y joint preſque toujours d'autres accidens, tels que la fievre, l'oppreſſion, le gonflement des glandes de la ganache, le manque d'appétit, &c. Dans de pareils cas, on fait deux ou trois ſaignées, ſelon le plus ou le moins d'engorgement; on lui fait prendre des potions huileuſes, afin d'adoucir la poitrine, & de faciliter l'évacuation des matieres qui ſe dépravent aiſément par la chaleur de la fievre; pour la temperer, on donne à l'animal des lavemens adouciſſans ſoir & matin, & même dans le courant de la journée, ſi on le juge néceſſaire; on y joint une ample boiſſon du même genre, qu'on rend plus agréable en y délayant du miel; on vient à bout par-là de calmer cette fougue, & on profite de ce calme pour faciliter la ſuppuration des tumeurs de la ganache; on les ouvre dès que la fluctuation ſe fait ſentir; on mettra beaucoup de célérité dans l'adminiſtration de ces remedes; il eſt de la derniere importance de les adminiſtrer dès le commencement de la maladie.

A tous ces differens moyens, on en peut joindre un autre qui n'eſt pas moins efficace, c'eſt un ſeton qu'on place au poitrail ou au col de l'animal malade; on détermine par-là à l'exterieur un dépôt qui ne manque jamais de diminuer l'engorgement interieur, & on fournit à la nature un égoût pour ſe décharger d'une très-grande quantité d'humeurs hétérogenes, dont la préſence ne peut que troubler non ſeulement les fonctions de l'animal, mais augmenter encore de plus en plus la dépravation des humeurs. A la faveur de tous ces moyens & d'un régime bien obſervé, on vient à

bout d'établir une bonne ſuppuration. Quand cette ſuppuration commence à diminuer, on purge l'animal avec les purgatifs les plus doux, après quoi on lui fait prendre le breuvage anti-farcineux du ſieur Hurel ; on termine par-là le traitement d'une maladie, qui ſans tous ces moyens bien combinés, auroit immanquablement fait périr l'animal.

La ſuppreſſion de la gourme, dit le ſieur Hurel, ne ſe manifeſte pas toujours par les accidens indiqués ci-deſſus ; elle ne cauſe ſouvent qu'une ſtupeur qui en impoſe aiſément à ceux qui n'y portent pas toute leur attention ; cet état eſt des plus graves ; on commencera par ſaigner le cheval malade une, deux, trois & quatre fois à deux heures de diſtance d'une ſaignée à l'autre ; on ſe dirigera pour le nombre, la diſtance & le volume de ſang, ſur le degré de Pléthore : ſix heures après la derniere ſaignée, on lui donnera une priſe de thériaque, qu'on réitérera ſept ou huit heures après. Si une heure après la ſeconde priſe de thériaque, on n'apperçoit pas une douce moiteur, on en réitérera une troiſieme, qui ne manquera pas de produire ſon effet ; quand la moiteur commence à paroître, on donne à barbotter à l'animal de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir précédemment une bonne poignée de feuilles de chardon bénit ſur un ſceau d'eau ; on continuera tous ces remedes juſqu'à ce que le cheval commence à manger, on lui donnera cependant toujours pour ſa boiſſon de l'infuſion de chardon benit, elle ſeule ſera ſuffiſante pour entretenir le jeu des vaiſſeaux, & pour obliger l'humeur de la gourme à ſe porter au dehors par les iſſues qu'on lui a pratiquées au moyen des ſetons.

Le farcin cordé demande pour ſa guériſon une grande dexterité de la part du maréchal. On commencera d'abord par adminiſtrer les remedes généraux, ils ſe bornent aux ſaignées, aux boiſſons adoucifſantes & rafraichiſſantes, aux ſudorifiques, aux

purgatifs, &c. On les employe à propos ſelon les forces, l'état de l'animal, & le caractere des accidens de la maladie. On continue ces remedes plus ou moins longtemps ſelon qu'ils produiſent un effet plus ou moins prompt ; quand le calme eſt une fois rétabli & qu'on a éloigné les accidens qui accompagnent dans quelques-uns la maladie, on met le cheval à l'uſage du breuvage anti-farcineux, on le lui fait prendre ſoir & matin, & on ſe regle ſelon les forces du cheval, ou ſelon le plus ou le moins d'opiniatreté de ſa maladie & de ſes accidens.

Quoique le vice interieur ſe trouve par-là détruit, on n'eſt pas toujours aſſez heureux pour que le vice local diſparoiſſe ; il n'eſt cependant pas la cauſe de la maladie, mais uniquement l'effet, on employe dans ce cas les remedes exterieurs ; ceux qui ont le mieux réuſſi au ſieur Hurel ſont les frictions faites avec un onguent fondant. Si malgré cela l'engorgement ne commence pas à diminuer au bout de douze ou quinze jours, le moyen le plus ſur eſt d'avoir recours aux pointes de feu, qui par l'inflammation qu'elles produiſent, occaſionnent une ſuppuration louable qui détruit les calloſités. Il ſeroit difficile, pour ne pas dire impoſſible, de les mettre en ſuppuration par tout autre moyen.

De toutes les eſpeces de farcin, celle qui eſt la plus difficile à traiter eſt l'eſpece à cul de poule, eu égard à la quantité des ſymptômes qui l'accompagnent toujours. Pour y parvenir, on commencera par mettre tout en uſage pour rétablir l'animal ; on le mettra à une nourriture plus douce, telle qu'elle eſt preſcrite pour le traitement du farcin volant.

Quant aux ſaignées & aux purgatifs, ils ſont en général contre-indiqués ; les premieres en ce qu'elles ôtent au cheval toute la force qui lui eſt néceſſaire pour ſoutenir le poids de la maladie, & qu'étant pratiquées préciſément dans le temps où ſe fait conti-

nuellement un reflux de matieres purulentes, elles ne peuvent qu'augmenter la métaſtaſe qui n'eſt déjà que trop conſidérable ; les ſecondes ſont des plus nuiſibles par l'acrimonie que contiennent tous les purgatifs que l'on peut mettre en uſage pour les chevaux ; au lieu de ces remedes, on ſe ſervira des adouciſſans, bechiques, &c. Ces ſortes de remedes en temperant & en adouciſſant les humeurs, procurent en partie le calme, qui eſt tout ce qu'on peut ſe propoſer de meilleur dans un incendie qui menace à chaque moment l'animal ; dès que ce calme eſt une fois rétabli, le ſieur Hurel ſaiſit l'inſtaut favorable pour faire prendre ſoir & matin ſon breuvage anti-farcineux, qu'il dirige ſelon le plus ou le moins de force de l'animal, & ſelon ſon appétit ; on n'eſt jamais longtemps ſans s'appercevoir de ſon effet ; ſi c'eſt dans la belle ſaiſon, il fait tous les jours promener le cheval, ayant ſurtout l'attention qu'on ne l'échauffe pas, ce qui ſeroit très-contraire.

Quant au traitement exterieur, il ſe borne à l'application du cautère actuel qui eſt infiniment préférable au potentiel : pour l'application de ce cautère actuel, le ſieur Hurel met toujours en uſage les pointes de feu, quand il n'a à combattre que des foyers qui n'ont pas beaucoup d'étendue, comme il arrive dans les trainées de boutons farcineux : il réſulte trois avantages de ce procedé ; on donne par-là iſſue au peu de matiere qui y eſt renfermée. 2°. L'eſcarre & l'inflammation ſe bornent par là à la partie ſur laquelle on applique le cautère. 3°. Par l'inflammation qu'occaſionne l'eſcarre, les parties environnantes entrent en ſuppuration ; une pareille ſuppuration détruit généralement toutes les calloſités qui environnent l'endroit où eſt appliqué le feu ; mais il faut beaucoup d'attention de la part du maréchal pour faire cette application, ſurtout lorqu'il s'agit de la faire dans le voiſinage des gros vaiſſeaux, ſur les parties tendineuſes,

&c

& auprès des articulations ; perſonne n'ignore les accidens qui pourroient réſulter d'une mauvaiſe application.

Pour ce qui eſt des abcès farcineux qui préſentent une grande étendue, le ſieur Hurel ſe regle, dis-je, ſelon la matiere qu'ils renferment ; s'il y a un foyer de pus bien marqué, s'il n'y a point de callofités, ou en cas qu'il y en ait ſi elles ſont peu conſidérables, il ſe contente d'une inciſion longitudinale, en obſervant cependant que la matiere puiſſe s'évacuer par la direction qu'il donne à l'inciſion qu'il fait, & par le moyen des panſemens méthodiques, la ſuppuration détruit le peu de callofités qui ſe trouvent aux environs ; il n'en eſt pas de même des tumeurs, elles conſervent une certaine dureté ; l'expérience démontre que ces ſortes de tumeurs ne viennent jamais à ſuppuration, ou ſi elles y viennent, c'eſt toujours imparfaitement, auſſi le ſieur Hurel n'attend pas qu'elles ſe faſſent jour d'elles-mêmes, il les prévient en y appliquant pluſieurs pointes de fer, il laiſſe cependant un travers de doigt d'intervalle d'une pointe à l'autre ; la tumeur entre par ce moyen en ſuppuration ; lorſqu'elle eſt une fois établie, elle ne demande plus que des panſemens méthodiques pour les conduire à une bonne fin.

Quand ces tumeurs ſont abcedées, qu'elles forment ce qu'on appelle *farcin cul de poule*, & lorſque les environs de l'ulcere ſont durs & calleux, on ſcarifie avec la pointe du biſtouri tout le bourlet ; les ſcarifications faites, on cauteriſe avec le cautere actuel mouſſe tout le bourlet ſcarifié, il s'enflamme, la ſuppuration ſurvient, elle fait nonſeulement tomber les eſcares, mais elle détruit encore les callofités qui environnent l'ulcere, & qui pour l'ordinaire oppoſent un obſtacle invincible à la guériſon de ces abcès ; dans le même-temps qu'on fait venir les callofités en ſuppuration, il faut détruire les chairs baveuſes qui

rempliſſent le milieu de l'ulcere ; on ſe ſervira pour cet effet de l'eau phagedenique.

Les jambes qui ont été couvertes de boutons de farcin, finiſſent quelquefois par s'engorger à un point ſi conſidérable, que tout le tiſſu cellulaire de la partie en eſt abreuvé : il réſulte une infinité de maux de cet engorgement ; on eſt dans la mauvaiſe habitude d'y appliquer le feu en raie, on eſpere que par-là le froncement qu'il occaſionne, rétablira le reſſort que la partie a perdue, mais il ſera facile de revenir de ce préjugé, dit le ſieur Hurel, ſi peu qu'on réfléchiſſe que l'engorgement eſt dans le tiſſu cellulaire, que le feu en raie ne perce pas la peau, & que pour détruire ſurement cet engorgement, il n'y a aucune autre choſe à employer que les pointes de feu. En pénétrant dans le tiſſu cellulaire où eſt le foyer de la maladie, elles faciliteront l'évacuation de l'humeur qui occaſionne l'engorgement de la partie.

Pour faire avec ſuccès l'application de ce remede, le Sieur Hurel applique d'abord le feu en raie, à un peu plus de diſtance qu'on ne l'applique ordinairement. Dans l'intervalle des raies, il place des pointes de feu à un pouce de diſtance les unes des autres ; il les rapproche un peu plus, ou il les éloigne d'avantage, ſelon le volume de la partie, & l'état d'integrité de la peau.

On pourroit objecter, contre cette opération, la difformité qu'elle occaſionne ; mais lorſqu'il s'agit de guérir une maladie du caractere de celle-ci, & de ſauver l'animal, on ne doit nullement y faire attention, le cheval ne ſe trouve pas moins en état de rendre les mêmes ſervices qu'avant cette maladie. Le ſieur Hurel rapporte enſuite ſix obſervations de chevaux attaqués de differentes eſpeces de farcin qu'il a guéri ſelon la méthode que nous venons de détailler & par le moyen de ſon breuvage anti-farcineux dont il ſeroit à deſirer qu'il nous donnât la compoſition ; mais

malheureuſement dans le ſiecle où nous ſommes, le bien particulier l'emporte ſur le bien public. On ne voit plus que très rarement des perſonnes aſſez amies de l'humanité pour communiquer leurs découvertes ſans aucun intérêt.

Tel eſt l'extrait de l'ouvrage du ſieur Hurel; il y développe encore les differentes cauſes du farcin; nous ne nous y arrêterons pas ici, l'explication qu'il en donne ne s'accorde pas toujours avec la théorie la plus ſaine: il y auroit même encore quelque choſe à réfuter dans le traitement du farcin que nous avons rapporté d'après cet Auteur; mais comme ſa méthode eſt renommée depuis quelque temps dans cette capitale, nous avons voulu la faire connoître ici avec les mêmes termes dont il s'eſt ſervi dans ſon ouvrage. Au reſte nous aurons encore occaſion de parler du farcin à l'art. *Maladies*. Voyez cet article. Nous avons auſſi rapporté dans le troiſieme volume de nos *Secrets de la nature & de l'art*, pluſieurs recettes concernant cette maladie.

FAUCON. Le Faucon eſt un oiſeau de proie dont il y a pluſieurs eſpeces ou varietés ſelon M. Briſſon: ces eſpeces ou varietés ſont le faucon ſors, le faucon hagard ou baſſet, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge, le faucon rouge des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Iſlande, le ſacre, le faucon gentil, le faucon de Barbarie, le faucon de Tartarie, le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier, le faucon de montagnes ou montagner, le faucon de montagne cendré, le faucon de la baie de Hudſon, le faucon étoilé, le faucon hupé des Indes, le faucon des Antilles, & le faucon pêcheur de la Caroline. M. de Buffon n'admet pas toutes ces differentes eſpeces; quand on jette les yeux, dit ce grand naturaliſte, ſur les catalogues des nomenclateurs en fait d'hiſtoire naturelle, on eſt porté à croire qu'il y a

parmi les faucons autant de varietés que parmi les pigeons, les poules, ou les autres animaux domeſtiques ; rien n'eſt cependant plus faux : l'homme n'a point influé ſur la nature de ces animaux ; quelqu'utiles aux plaiſirs, quelqu'agréables qu'ils ſoient pour le faſte des princes chaſſeurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'eſpece : on vient à bout de dompter par la force de l'art & des privations, le naturel feroce de ces oiſeaux ; on leur fait en quelque façon acheter leur vie par les mouvemens qu'on leur commande ; chaque morceau de leur ſubſiſtance ne leur eſt accordé que pour un ſervice rendu ; on les attache, on les garotte, on les affute, on les prive même de la lumiere & de toute nourriture pour les rendre plus dépendans, plus dociles, & ajouter à la vivacité de leur naturel, l'impétuoſité du beſoin ; mais ils ſervent par néceſſité, par habitude, & ſans attachement, ils demeurent captifs ſans devenir domeſtiques : l'individu ſeul eſt eſclave, l'eſpece eſt toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme ; ce n'eſt même qu'avec des peines infinies qu'on en fait des priſonniers, & on a bien de la peine à étudier leurs mœurs dans l'état de nature.

Les faucons habitent les rochers les plus eſcarpés des plus hautes montagnes, ils s'approchent très-rarement de la terre ; ils volent avec une hauteur & une rapidité ſans égal ; ils choiſiſſent toujours pour élever leurs petits, les rochers expoſés au midi ; ils ſe placent dans les troux, & les anfractuoſités les plus inacceſſibles. Ils font ordinairement quatre œufs, mais c'eſt dans les derniers mois de l'hiver ; ils ne les couvent pas longtemps ; vers le 15 Mai les petits qui en proviennent ſont adultes ; ils changent pour-lors de couleur, & ce, en raiſon de l'âge, du ſexe & de la mue ; les femelles ſont beaucoup plus groſſes que les mâles ; les uns & les autres jettent des cris perçans, déſagréables & preſque continuels quand ils

veulent chaſſer leurs petits pour les dépayſer, ce qui arrive pour l'ordinaire lorſqu'il ne ſe trouve pas aſſez de vivres pour ſubſiſter dans les mêmes terres.

Le faucon eſt peut-être l'oiſeau, continue M. de Buffon, dont le courage eſt le plus franc & le plus grand, relativement aux forces dont la nature l'a doué; il fond ſur ſa proie ſans détour & perpendiculairement, il tombe à plomb ſur l'oiſeau victime, expoſé au milieu de l'enceinte des filets, ſans s'empêtrer comme l'autour, le tue, le mange ſur le lieu même, s'il eſt gros, ou l'emporte, s'il n'eſt pas trop lourd, en ſe relevant à plomb. Lorſqu'il ſe trouve quelque faiſanderie dans le voiſinage, il choiſit par préférence une proie pareille; c'eſt un plaiſir de le voir fondre tout à coup ſur un troupeau de faiſans, on diroit même qu'il tombe des nues, & en effet il deſcend de ſi haut, & arrive en ſi peu de temps, que ſon apparition eſt toujours imprévue & ſouvent inopinée. Il attaque ſouvent le milan, mais c'eſt plutôt pour exercer ſon courage, & pour lui enlever ſa proie que pour le mettre à mort; il lui fait honte, il le traite comme un lâche, le chaſſe & le frappe ſeulement avec dédain.

Il y a beaucoup de faucons dans le Dauphiné, au Bugey, en Auvergne, aux pieds des Alpes, dans les iſles de Rhodes, de Chypre, de Malthe & dans celles de la Mediterannée, aux Arcades & dans l'Iſlande.

Le faucon qui habite la France eſt gros comme une poule; il a dix-huit pouces de longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & pareille longueur juſqu'au bout des pieds; ſa queue a un peu plus de ſix pouces de longueur, & aux environs de trois pieds & demi de vol ou d'envergure: ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent preſque juſqu'au bout de la queue; quant aux couleurs, elles changent à chaque mue, à meſure que l'oiſeau avance en âge: on obſervera ſeulement que la couleur la plus ordinaire des pieds du faucon eſt verdâtre. Il ſe trouve cependant des

faucons dont les pieds & la membrane du bec ſont jaunes, & qu'on appelle par cette raiſon *faucon bec jaune*; ils ſont les plus laids & les moins nobles. Nous ne décrirons pas ici les autres faucons, nous obſerverons ſeulement avec M. de Buffon qu'il n'y a en europe que deux eſpeces de faucons auxquelles toutes les autres varietés ſe rapportent, quoique M. de Briſſon en admette vingt-quatre, & M. Linneus vingt-ſix. Les douze premieres eſpeces de M. Briſſon ne ſont que des variétés de la premiere eſpece qu'admet M. de Buffon, & les treize autres des varietés de la ſeconde. Le roi de Dannemarck envoye tous les ans quelques uns de ſes fauconniers en Iſlande pour prendre & tranſporter à Coppenhague autant de faucons capables de ſervir qu'on en peut avoir, ſoit pour ſa propre fauconnerie, ſoit pour en faire des préſens dans les cours étrangeres. Le grand maître de Malthe fait auſſi préſenter au roi de France chaque année douze de ces oiſeaux par un Chevalier de ſa nation auquel le roi fait remettre mille écus. Les marchands fauconniers ſont obligés, à peine de confiſcation de leurs oiſeaux, avant de pouvoir les expoſer en vente, de les venir préſenter au grand fauconnier de la couronne; il eſt le maître de retenir ceux qu'il eſtime être les plus néceſſaires pour les plaiſirs du roi.

En Iſlande on prend les faucons & les autres oiſeaux de proie avec des oiſeaux qu'on a dreſſés à cet effet, & qu'on poſe à terre dans des cages; ceux-ci voyent en l'air le faucon à des diſtances incroyables; ils en avertiſſent par de certains cris leurs maîtres, qui ſe tiennent cachés dans une petite tente couverte de verdure, d'où ils lâchent auſſitôt un pigeon attaché à une ficelle; le faucon qui l'apperçoit, ſe plonge deſſus, & on le prend vivant dans un filet qu'on jette ſur lui. On embarque ces faucons dans des vaiſſeaux; on les nourrit de viande de bœuf & de mouton, & on en prend tous les ſoins imaginables; on les fait repo-

ſer ſur des chaſſis de lattes minces, couverts de gazons & de gros drap, afin qu'ils ſoient mollement, & en même temps fraîchement, ſans quoi leurs jambes s'échauffent, & deviennent ſujettes à une eſpece de goutte.

Le Dictionnaire Encyclopédique rapporte la maniere de dreſſer les faucons; on commence d'abord par les armer d'entraves qu'on appelle jets, au bout deſquelles on met un anneau, & on écrit ſur cet anneau le nom du maître auquel ils appartiennent: on y ajoute des ſonnettes qui ſervent à indiquer les lieux où ils ſont, lorſqu'ils s'écartent de la chaſſe; on les porte continuellement ſur le poing, on les oblige de veiller; s'ils ſont méchans & s'ils cherchent à ſe défendre, on leur plonge la tête dans l'eau; enfin on les contraint par la faim & par la laſſitude à ſe laiſſer couvrir la tête d'un chaperon qui leur enveloppe les yeux; cet exercice dure ſouvent trois jours & trois nuits de ſuite. Il eſt rare qu'au bout de ce temps les beſoins qui les tourmentent, & la privation de la lumiere ne leur faſſent pas perdre toute idée de liberté. On juge qu'ils ont oublié leurs fierté naturelle, lorſqu'ils ſe laiſſent aiſément couvrir la tête, & qu'étant découverts, ils ſaiſiſſent le pot ou la viande qu'on a ſoin de leur préſenter de temps en temps; la répétition de ces leçons en aſſure peu à peu le ſuccès; les beſoins étant le principe de la dépendance, on cherche à les augmenter en nettoyant leurs eſtomacs par des cures, ce ſont de petites pelottes de filaſſe qu'on leur fait avaler & qui augmentent leur appétit; on le ſatisfait après l'avoir excité, & la reconnoiſſance attache par là les oiſeaux à ceux même qui les ont tourmentés.

Quand les premieres leçons ont réuſſi, continuent les rédacteurs du Dictionnaire Encyclopedique, & que l'oiſeau montre de la docilité, on le porte ſur le gazon dans un jardin, là on le découvre, & avec l'aide

de la viande, on le fait ſauter de lui-même ſur le poing; quand il eſt fait à cet exercice, on juge qu'il eſt pour lors temps de lui donner le vif, & de lui faire connoître le leurre; on nomme ainſi une repréſentation de proie, un aſſemblage de pieds & d'aîles dont les fauconniers ſe ſervent pour reclamer les oiſeaux, & ſur lequel on attache leur viande. Il eſt important qu'ils ſoient non ſeulement accoutumés, mais affriandés à ce leurre: dès que l'oiſeau a fondu deſſus & qu'il a pris ſeulement une beccade, quelques fauconniers ſont dans l'uſage de retirer le leurre, mais par cette méthode on court riſque de rebuter l'oiſeau; il eſt plus ſur, lorſqu'il a fait ce qu'on attend de lui, de le paître tout à fait, & ce doit être là la récompenſe de ſa docilité; le leurre doit être l'appas qui doit le faire revenir, lorſqu'il ſera élevé dans les airs; mais il ne ſeroit pas ſuffiſant ſans la voix du fauconnier qui l'avertit de ſe tourner de ce côté là; ces leçons doivent être ſouvent répétées. En un mot il faut chercher à bien connoître le caractere de l'oiſeau, parler ſouvent à celui qui paroît moins attentif à la voix, laiſſer jouer celui qui revient moins avidemment au leurre; laiſſer auſſi veiller plus longtemps celui qui n'eſt pas aſſez familier; couvrir ſouvent de chaperon celui qui craint ce genre d'aſſujettiſſement. Lorſque la familiarité & la docilité de l'oiſeau ſont ſuffiſamment confirmées dans un jardin, on le porte en pleine campagne, mais toujours attaché à la filiere, qui eſt une ficelle longue d'une dixaine de toiſes; on le découvre, & en l'appellant à quelques pas de diſtance, on lui montre le leurre; lorſqu'il fond deſſus, on ſe ſert de la viande, & on lui en laiſſe prendre bonne gorgée: pour continuer de l'aſſurer, le lendemain on la lui montre d'un peu plus loin, & il parvient enfin à fondre deſſus du bout de la filiere, c'eſt alors qu'il faut apprendre à l'oiſeau de manier pluſieurs fois le gibier auquel on le deſtine. On en conſerve de

privés pour cet uſage, ce qui s'appelle donner *l'eſcap.* C'eſt la derniere leçon, mais elle doit ſe répéter juſqu'à ce qu'on ſoit parfaitement aſſuré de l'oiſeau, alors on le met hors de la filiere, & on le voile. Nous nous étendrons plus au long dans l'article ſuivant ſur la maniere de dreſſer les faucons.

La chair de faucon n'eſt pas bonne à manger, mais on ſe ſert en médecine de differentes parties de cet oiſeau; ſa graiſſe s'employe pour les maladies des yeux, pour réſoudre les tumeurs, pour ramollir & fortifier les nerfs. La fiente eſt réſolutive, appliquée ſur la partie malade.

FAUCONNERIE. On appelle ainſi l'art de dreſſer & de gouverner les oiſeaux de proie deſtinés à la chaſſe. Depuis l'invention de la poudre on ſe propoſe dans cette chaſſe la magnificence & le plaiſir plutôt que l'utilité; le grand appareil qu'il exige ne convient qu'à des grands, & même à des grands deſœuvrés.

On ne lit pas dans l'hiſtoire que les premiers peuples qui ont aimé la chaſſe, ayent connu la fauconnerie. Le précepteur d'Alexandre & l'ami de Tacite ſont les premiers qui en ont parlé. Ariſtote procura ſans doute, cet amuſement à ſon éleve, qui fatigué de ſes conquêtes & accablé du poids de ſa gloire, cherchoit la nouveauté plutôt que la vivacité des plaiſirs; & Pline étoit flatté d'apprendre à ſes concitoyens, qui avoient ſubjugué les peuples en les armant les uns contre les autres, à employer le même artifice pour ſubjuguer les animaux.

Elien ſous l'empire d'Adrien, réduiſit en art la fauconnerie, & Firmius développa ſes idées.

Parmi les auteurs latins qui ont écrit ſur la fauconnerie, on cite Aldrovande, Albert le grand, Beliſaire. Nous ne parlerons pas de Carcanus ni de Stampfius; ils ne ſont pas aſſez célebres l'un & l'autre ni par leurs noms ni par leurs écrits.

Les écrivains François qui ont traité de cette matiere

ſont Chantelouche de la Gonan, chambelan d'un roi de Sicile, Jean de Franchieres, grand prieur d'Aquitaine; les quatre maîtres fauconniers, Malopin, Martino, Caſſieu & Michelin; Guillaume Tardif, lecteur de Charles VIII; Mercure, fauconnier de la chambre ſous Henri IV, & le ſieur des Perron gentilhomme. Il y a vingt ans qu'on appelloit ces auteurs de grands hommes.

Avant que d'entrer dans le détail de la fauconnerie, nous allons commencer à rapporter par ordre alphabetique, la liſte des termes qui concernent cet art.

Abandonner. On dit d'un oiſeau qu'on l'abandonne quand on le congédie tout à fait.

Abattre. On abat un faucon, lorſqu'on le ſerre entre ſes mains pour le priver & lui donner quelques médicamens.

Abecher. On abeche un limier, quand on lui donne une partie du pât ordinaire pour le tenir en appetit; c'eſt une ruſe qu'on employe pour le faire voler.

Aborder. On dit que la perdrix aborde la remiſe quand elle eſt pouſſée vivement par l'oiſeau de proie, & qu'elle gagne quelque buiſſon.

Acharner. Voyez T. I. p. 42.

Adoué. Une perdrix eſt adouée, quand elle eſt appariée.

Affaire. On nomme un oiſeau de bonne affaire, celui qui fait le mieux ſon devoir; c'eſt le meilleur pour la volerie.

Affaitage. Voyez T. I. p. 43.

Affaiter, ſignifie apprivoiſer des oiſeaux ſauvages, & les accoutumer à revenir au leurre ou ſur le poing; les introduire au vol, les traiter, r'habiller leurs pennes, & les rendre bons chaſſeurs.

Affriander, ſignifie la même choſe que ſi on diſoit faire revenir l'oiſeau en lui préſentant un pât de poulets ou de pigeonneaux.

Aiglures. Ce ſont de taches rouſſes ſemées ſur le

dos d'un oiſeau ; qui bigarrent ſon plumage. Ces taches s'appellent auſſi bigarrures.

Aiguille. Voyez T. I. p. 58.

Aile. Voyez T. I. p. 59.

Aire. Voyez T. I. p. 60.

Airer, ſignifie faire ſon nid ſur les arbres ou ſur les rochers.

Albrené. Voyez T. I. p. 61.

Allongé. Voyez T. I. 62.

Apoltronir, ſe dit d'un oiſeau auquel on coupe les ongles des pouces ; on l'empêche par là de chaſſer au gros gibier, & on lui détruit par conſéquent le courage.

Armer. On arme un oiſeau de proie, quand on lui attache ſes ſonnettes.

Aſſurance, ſe dit d'un oiſeau qui eſt hors de filiere ; on diſtingue deux ſortes d'aſſurances ; à la chambre & au jardin : par *jardin* on entend ici la même choſe que campagne.

Aſſurer, c'eſt-à-dire, apprivoiſer un faucon.

Aſtme. Quand l'oiſeau de proie a le poumon enflé qu'il ne peut reſpirer, on dit alors qu'il eſt aſtmatique.

Atanaire. On nomme ainſi un oiſeau de proie qui n'a point mué, & qui a le pennage de l'année précédente.

Attombiſeur. C'eſt le nom qu'on donne à l'oiſeau qui attaque le heron dans ſon vol.

Attrempé ſe dit d'un oiſeau de proie qui n'eſt ni gras ni maigre.

Avever, c'eſt la même choſe que ſi on diſoit voir & diſcerner le gibier, quand il part, le garder pour ainſi dire à vue.

Avillonner, c'eſt-à-dire, donner des ſerres de derriere. Ce faucon avillonne vigoureuſement ſon gibier.

Avillons. On nomme ainſi les ſerres du pouce d'un oiſeau de proie.

Baguette. C'eſt un bâton de fauconnerie qu'on pique dans les buiſſons pour faire partir la perdrix.

Baigner. L'oiſeau de proie ſe baigne par plaiſir ou par force quand il pleut ; on le plonge quelquefois dans l'eau avant que de lui donner des remedes.

Balai ſe dit de la queue d'un oiſeau de proie ; ce faucon a un beau balai.

Balancer. Un faucon ſe balance quand il paroît reſter toujours dans la même place, en obſervant ſa proie.

Bander. Un oiſeau bande au vent quand il ſe tient ſur ſes chiens, faiſant la creſſerelle.

Barbillons. Voyez T. I. p. 137.

Barres. On nomme ainſi certaines bandes qui traverſent la queue d'un épervier.

Bas-voler ſe dit de la perdrix & des oiſeaux qui ont le vol peu élevé.

Batard, oiſeau de proie qui tient de deux eſpeces ; par exemple, du facre & du lanier.

Beccade. Les fauconniers quand ils donnent à manger à l'oiſeau de proie, ont coutume de dire qu'ils lui donnent la beccade.

Bejaune. C'eſt un oiſeau jaune, & par conſéquent fort ignorant.

Bequillon. On nomme ainſi le bec des petits oiſeaux de proie.

Bigarrures. Ce ſont des taches rouſſes ou noires qui panachent le plumage d'un oiſeau.

Bloc. On donne ce nom à la perche ſur laquelle on met l'oiſeau de proie.

Bloquer. Ce terme eſt très-uſité parmi les chaſſeurs. On dit qu'un oiſeau bloque la perdrix, quand il la tient à ſon avantage : on dit encore qu'un faucon ſe bloque, quand il paroît ſe ſoutenir dans les airs ſans qu'il batte de l'aîle.

Bouton. Les fauconniers donnent ce nom à la cime d'un arbre.

Branler. Un faucon branle, lorſqu'il ſe tient ſur le haut de la tête d'un fauconnier, en agitant ſes aîles.

Branloire. On applique ce terme plutôt au heron qu'au faucon : un heron, dit-on, eſt à la branloire, quand il eſt élevé, & qu'il tourne en agitant ſes aîles.

Brayer. On donne ce nom au derriere d'un oiſeau de proie.

Brider. Les fauconniers bridents les ſerres d'un oiſeau, lorſqu'ils en lient une de chaque main ; ils l'empêchent par-là de charier ſa proie.

Buffeter. C'eſt la même choſe que ſi on diſoit donner en paſſant contre un leurre ou contre la tête d'un oiſeau plus vigoureux.

Canelude. C'eſt une curée compoſée de ſucre, de canelle & de moëlle de heron, les fauconniers en donnent à leurs oiſeaux de proie pour les animer.

Cerceaux. On appelle ainſi le bout de l'aîle des oiſeaux de proie.

Chair. On dit qu'un oiſeau eſt bien à la *chair*, lorſqu'il chaſſe avec adreſſe & ſuccès.

Change. Un oiſeau prend le *change*, lorſqu'il quitte ſon entrepriſe pour une nouvelle ; quand il s'amuſe v. g. à prendre des pigeons, tandis qu'il devroit chaſſer aux perdrix.

Chapperon. C'eſt un morceau de cuir dont on couvre la tête des oiſeaux de leurre ; les chaperons ſont marqués par points depuis un juſqu'à quatre. Le premier d'un point eſt propre au tiercelet de faucon.

Chapperonier, ſe dit d'un oiſeau de proie. Il eſt bon chaperonier, quand il porte patiemment le chaperon.

Charier. Un oiſeau charie ſa proie quand il l'emporte & ne revient plus. Il la charie auſſi quand il la pourſuit ; il ſemble pour lors que c'eſt l'oiſeau qui ſe charie lui-même après ſa proie.

Chauſſer. On chauſſe la grande ſerre d'un oiſeau lorſqu'on entrave l'ongle du gros doigt d'un petit morceau de peau.

Chirargue. Eſpece de goutte des oiſeaux de proie.

Clatir. Un chien clatit quand il pourſuit la perdrix de concert avec l'oiſeau, & qu'il redouble ſon cri pour appeller du ſecours.

Clefs. Ce ſont les ongles des doigts de derriere de la main d'un oiſeau de proie.

Cluſe. Voyez T I. p. 560.

Cornette. On nomme ainſi la houppe ou le tiroir de deſſus le chaperon de l'oiſeau.

Coup. Voyez p. 60 de ce volume.

Couronne. C'eſt le duvet qui eſt autour du bec de l'oiſeau dans l'endroit où il ſe joint à la tête.

Courjointé. On donne cette épithete à un oiſeau qui a les jambes médiocrement longues.

Crac. C'eſt une maladie des oiſeaux de proie, dont nous parlerons plus bas.

Craie. C'eſt encore une infirmité des faucons ; il en ſera parlé ci-après.

Creance. On donne ce nom à la filiere ou ficelle avec laquelle on retient l'oiſeau qui n'eſt pas bien aſſuré.

Croler, ſe dit des oiſeaux qui ſe vuident par le bas ; c'eſt une marque de ſanté.

Cru ou *Creux.* Voyez p. 93 de ce volume.

Cure. Voyez p. 94 de ce volume.

Curée. Voyez ibid.

Déchapperonner. Voyez p. 104 de ce volume.

Degré, ſe dit de l'endroit où l'oiſeau, durant ſon élévation, tourne la tête, & prend une nouvelle carriere : on compte les degrés juſqu'à ce qu'on le perde de vue.

Délivre. Un oiſeau fort à délivre eſt celui qui n'a point de corſage, & qui eſt preſque ſans chair, comme le heron. *Oiſeau délivre*, celui qui a beaucoup de chair.

Dérober les ſonnettes, ſe dit quand l'oiſeau s'écarte ſans être congedié, & qu'il emporte les ſonnettes de

ſon maître. Rien n'eſt ſi commun que d'entendre en fauconnerie : voilà l'oiſeau qui vient de dérober les ſonnettes, & qui s'eſt perdu.

Dérompre. Ce terme ſe dit d'un oiſeau de proie qui fond ſur un autre avec impetuoſité, & le frappe ſi rudement avec ſes ſerres & ſes aîles, qu'il romp ſon vol, l'étourdit, & le fait tomber à terre tout briſé. On s'exprime ſouvent de la façon ſuivante : le faucon vient de dérompre ſa proie.

Deſcente. C'eſt l'action de l'oiſeau qui fond avec impetuoſité ſur ſa proie pour l'aſſommer, ce qu'on appelle *fondre en rondon ;* quelquefois la deſcente de l'oiſeau ſe fait doucement, lorſqu'il ſe laiſſe aller en bas, ce qu'on appelle ſimplement *fondre* ou *filer.*

Deſempelotoir. C'eſt un fer avec lequel on tire de la mulette des oiſeaux de proie la viande qu'ils ne peuvent digerer.

Deſlonger, c'eſt-à-dire, ôter la longe d'un oiſeau pour le faire voler.

Duveteux. Un oiſeau bien duveteux eſt celui qui a beaucoup de plumes molles & délicates proche la chair. Ce mot eſt dérivé de *duvet.* Voyez ce que nous en avons dit à l'article qui le concerne.

Egalé. Un oiſeau égalé eſt un oiſeau moucheté.

Egalures. Ce ſont des mouchetures blanches qui ſont ſur le dos de l'oiſeau.

Emeu. Les fauconniers donnent ce nom à l'excrément que rendent les oiſeaux de proie ; le faucon pelerin & le lanier font leur emeu ſur eux, les autres oiſeaux de proie le jettent en arriere & fort loin. Un faucon donne une bonne marque de ſanté, quand il fait bien ſon emeu, par conſéquent par le mot *emeutir* on entend les oiſeaux de proie qui fientent ou qui ſe déchargent le ventre.

Empelotter, ſe dit d'un oiſeau qui ne peut digerer ce qu'il a avalé, parce que cette nourriture ſe met en peloton : on le lui tire avec le deſemplotoir.

Empieter. Voyez ce mot p. 154 de ce volume.

Enchapperonner. C'eſt mettre un chaperon ſur la tête d'un oiſeau de proie. Voyez art. *Faucon.*

Enduire. On dit d'un oiſeau qu'il eſt enduit, lorſqu'il digere bien ſes alimens.

Enfoncer. Un faucon enfonce ſa proie, quand il fond ſur elle avec vivacité, & qu'il la pouſſe juſqu'à la remiſe.

Enter. C'eſt joindre une proie gardée à celle d'un oiſeau qui a été rompue ou froiſſée.

Entraver. C'eſt un terme uſité en fauconnerie ; il ſignifie raccommoder les jets d'un oiſeau, enſorte qu'il ne peut ſe déchapperonner.

Eſcartable. On donne cette epithete aux oiſeaux qui ſont accoutumés à prendre leur eſſort trop haut, quand la chaleur les preſſe.

Eſcapper. C'eſt la même choſe que ſi on diſoit mettre en liberté ; les fauconniers eſcarpent un oiſeau, afin de faire voler ſur lui le faucon qu'on veut dreſſer.

Eſclamer. Voyez p. 308 de ce volume.

Eſcumer. Un faucon eſcume ſa proie, quand il paſſe ſur elle ſans s'arrêter. Il eſcume auſſi la remiſe quand il paſſe ſur la perdrix qu'il a pouſſée dans le buiſſon.

Eſmailleures. Ce ſont les taches rouſſes qu'on voit ſur les pennes des oiſeaux de proie.

Eſplanade. C'eſt la route que tient l'oiſeau quand il plane en l'air.

Eſſimer ſe dit d'un faucon auquel on ôte la graiſſe exceſſive qu'il peut avoir par le moyen des cures qu'on lui donne.

Eſſorer. Un faucon vicieux s'eſſore, c'eſt-à-dire, prend trop d'eſſor.

Eventiller. Un oiſeau de proie s'éventille, quand il ſe ſecoue dans l'air pour s'égayer.

Faucon. Voyez ce que nous en avons dit à l'article qui le concerne. C'eſt cet oiſeau qui a donné le nom

nom à l'art de la fauconnerie, ſes griffes ſont faites en forme de faulx ; le faucon ſupplée à l'induſtrie humaine dans la chaſſe des oiſeaux & des quadrupedes, il a d'abord été notre maître dans l'art de chaſſer, il n'eſt plus maintenant que notre inſtrument : on met dans la claſſe des faucons huit eſpeces d'oiſeaux de proie, dont quatre volent haut, & quatre volent bas. Ces oiſeaux ſont 1°. l'autour, c'eſt un grand oiſeau, qui chaſſe pour le profit. Voyez art. *Autour*. Il n'en faut que deux qu'on tient ſéparément aux deux extrêmités de la chaîſe pour prendre ue grande quantité de perdrix. Nous donnerons à la ſuite de cet article ce qui concerne la chaſſe avec l'autour, ne l'ayant pas expliqué d'une façon aſſez étendue en parlant de cet oiſeau.

L'épervier eſt un oiſeau carnivore qui a un pied de long ; il chaſſe fort bien au faiſan, à la caille & à la perdrix ; les meilleurs viennent d'Eſclavonie. Voyez ce que nous en avons dit à l'article qui le concerne.

Le gerfault eſt le plus fort des oiſeaux après l'aigle ; on lui fait voler le milan, le heron, l'outarde & tout le gros gibier ; les meilleurs nous viennent de Norwege, d'Iſlande & de Dannemarck.

L'emerillon eſt le plus petit & le plus vif des oiſeaux de proie ; on s'en ſert pour la chaſſe de la caille, de la corneille & du menu gibier. Voyez ce que nous en avons dit dans l'article qui traite de cet oiſeau.

Le ſacre eſt le faucon femelle ; il eſt excellent pour la volerie des champs, mais il eſt difficile à traiter. C'eſt un oiſeau paſſager, il eſt originaire de Grece ; il eſt propre au vol de la buſe, du heron & du milan. Voyez ce que nous avons dit de la buſe à l'article de cet oiſeau. Le lanier a le bec de l'aigle, c'eſt la femelle du laneret, on s'en ſert pour le lievre & pour la perdrix. Le hobereau eſt le plus petit des oiſeaux de proie après l'emerillon, il chaſſe au plus petit gibier. Le faucon proprement dit eſt celui dont il eſt

uniquement queſtion à l'art. *Faucon.* Les gens de l'art donnent à ce dernier oiſeau de proie differens noms, ils nomment le male *tiercelet*, le faucon *pelerin* eſt celui qui vient des pays éloignés, & dont on ne trouve pas l'aire. Le faucon *gentil de paſſage* vient des pays circonvoiſins; on le prend dans les mois d'Août & de Septembre; il eſt très-facile à dreſſer. Le *faucon niais* eſt celui qu'on a pris dans le nid, lorſqu'il étoit encore jeune, & qu'on a eu enſuite ſoin de dreſſer; on lui donne auſſi le nom de *faucon royal.* Le *faucon ſor* eſt celui qui a ſon premier plumage, il n'a qu'un an. Le *faucon hagard*, eſt ce faucon fier & biſarre, qui n'eſt plus ſor quand on le prend, il a pour lors mué & changé de plumage; il ſe nomme encore *faucon blanchier*, ou *faucon à repaire.*

Filandres. C'eſt une maladie des oiſeaux de proie; nous en parlerons, lorſque nous traiterons des maladies de ces oiſeaux.

Filiere. On donne ce nom à une ficelle de dix toiſes, qu'on tient attachée au pied de l'oiſeau pendant qu'on le reclame, juſqu'à ce qu'on en ſoit bien aſſuré. *Filiere* ſignifie auſſi la même choſe que *creance* & *tiens le bien.* Si on lâchoit l'oiſeau, il pourroit dérober ſes ſonnettes.

Formes. Ce ſont les femelles des oiſeaux de proie: elles donnent le nom à l'eſpece. Les formes ſont plus grandes, plus hardies & plus fortes que les *tiercelets.*

Formi. On donne ce nom à une maladie qui ſurvient au bec des oiſeaux de proie.

Fuite. On dit communément dans l'art de la fauconnerie d'un faucon qui s'écarte beaucoup, qu'il eſt ſujet à faire de grandes fuites.

Fuſter ſe dit d'un gibier qui s'eſt échappé après avoir été pris.

Gobet. C'eſt la maniere de chaſſer ou de voler les perdrix avec l'autour & l'épervier.

Gorge. On entend par ce mot le ſachet ſuperieur de l'oiſeau de proie; on l'appelle encore *pouce.* On

dit communément *donner groſſe gorge*, lorſqu'on lui fait faire mauvaiſe chaire. On donne le nom de *gorge chaude* à la viande chaude qu'on tire du gibier qu'il a attrapé, pour la lui donner. Donner *bonne gorge*, c'eſt le repaître : on lui donne quelquefois *demi gorge*, d'autre fois *quart de gorge* ſelon qu'on veut le traiter. L'oiſeau digere ſa gorge, quand ſes alimens paſſent vîte, & qu'il les rend auſſitôt : c'eſt une marque d'hétiſie.

Gorgée. Lorſqu'on dit, donner une bonne gorgée à l'oiſeau, c'eſt comme ſi l'on diſoit : lui préſenter une bonne portion du gibier qu'il a pris. Il faut le faire ſurtout quand il commence à voler.

Gorger. Un faucon paſſe pour être gorgé, qand il eſt raſſaſié.

Gouſſaut. On donne ce nom à un oiſeau court & qui eſt très peu eſtimé pour la volierc.

Griffade. C'eſt la même choſe que *coup de griffe*; cet oiſeau a donné à ſon gibier une terrible griffade.

Gruyer. Un faucon gruyer eſt celui qu'on a dreſſé pour la chaſſe des grues.

Guinder. L'oiſeau ſe guinde lorſqu'il s'éleve au-deſſus des nues.

Hauſſepied. C'eſt le nom qu'on donne au premier des oiſeaux qui attaque le heron dans ſon vol.

Herbier. On nomme ainſi le tuyau ou canal de la reſpiration qui ſe trouve dans le col de l'oiſeau.

Hochepied. C'eſt l'oiſeau qu'on jette ſeul après le heron pour le faire monter.

Huau. Ce ſont les deux aîles d'une buſe ou d'un milan qu'on attache avec quelques ſonnettes de fauconnerie au petit bout d'une verge.

Jardiner. En terme de fauconnerie; c'eſt expoſer le matin au ſoleil les oiſeaux dans un jardin.

Jet. On donne ce nom à une petite entrave qu'on met au pied d'un oiſeau.

Jetter. On dit communément en fauconnerie *jetter* un oiſeau du poing, lorſqu'on le fait partir du poing ſur la piece fugitive.

Jeu. On dit faire jeu à l'autour, lorſqu'on lui laiſſe plumer la perdrix.

Induire, ſignifie en terme de fauconnerie la même choſe que digerer.

Introduire. On introduit un faucon au vol, quand on commence à le faire voler.

Large. On dit : un oiſeau fait large, quand il écarte ſes aîles ; c'eſt un ſigne d'une ſanté parfaite.

Leurre. C'eſt un morceau rouge garni de becs, d'ongles & d'aîles & qu'on pend à une leſſe, à un crochet de corne : les fauconniers l'employent pour reclamer un oiſeau de proie ; on y attache de quoi les paître. *Acharner le leurre*, c'eſt mettre deſſus un morceau de chair. *Duire* un oiſeau au *leurre*, c'eſt rappeller l'oiſeau au leurre.

Lier. On dit d'un faucon qu'il lie ſa proie, quand il l'enleve en l'air dans ſes ſerres, ou que l'ayant aſſommée, il l'environne de ſes ſerres & la tient à terre. Le mot *lier* ne s'applique jamais à l'autour.

Longe-cul. C'eſt une ficelle qu'on attache au pied de l'oiſeau, lorſqu'il n'eſt pas encore aſſuré.

Mahutes. On donne ce nom au haut des aîles de l'oiſeau, du côté qui touche le corps.

Mal ſubtil. C'eſt une eſpece de catarre qui tombe dans la mulette des oiſeaux, qui empêche leur digeſtion, & les fait mourir.

Manteau. On entend par ce mot la couleur des plumes d'un oiſeau de proie : on dit v. g. communément en fauconnerie, cet oiſeau a le manteau bien bigarré.

Montée. C'eſt le vol de l'oiſeau qui s'éleve à angles droits par carrieres & par degrés, quand il eſt à la pourſuite de quelque proie. S'il s'éleve à perte de vue pour chercher l'air frais dans la moyenne region de l'air ; on appelle ſon vol, *montée d'eſſor.* La *montée par fuite* eſt le mouvement que ſe donne un oiſeau lorſque dans la crainte de rencontrer un athlete

plus fort que lui, il s'échappe, comme on dit, à grandes gambades.

Mote. On dit qu'un oiſeau prend mote, quand au lieu de ſe percher ſur un arbre, il ſe poſe à terre.

Mulette. On donne ce nom à l'eſtomac des oiſeaux de proie ; quand la digeſtion ne peut s'y faire, à cauſe de l'humeur viſqueuſe & gluante qu'y produiſent les alimens ; on dit pour lors que l'animal a la mulette empelottée, & quand il s'y forme une peau, comme il arrive quelquefois, on l'appelle mulette double ou doublure ; on remedie à ces deux incommodités par le moyen de certaines pilules dont nous aurons occaſion de parler ſouvent.

Nager. Les fauconniers au lieu de dire qu'un oiſeau vole, ont ſouvent la coutume de dire qu'il nâge entre les nuées.

Niais. On donne ce nom à un oiſeau qu'on a pris dans le nid.

Nouer. Quand les fauconniers mettent l'oiſeau en mue, & qu'ils lui font quitter pour quelque temps la volerie, on dit qu'ils nouent la longe.

Oiſeaux. Les fauconniers donnent pluſieurs épithetes aux oiſeaux qu'ils employent pour leur chaſſe ; *l'oiſeau branchier* ſelon eux eſt celui qui n'a encore la force que de voler de branches en branches ; *l'oiſeau depiteux* eſt celui qui ſe dépite, il ne veut pas revenir lorſqu'il a perdu ſa proie : on appelle *oiſeau trop en corps* celui dont la graiſſe appeſantit le vol : on nomme *oiſeau de bon guet*, celui qui a ſans ceſſe l'œil ſur ſa proie, & qui ne la laiſſe point échapper ; & *oiſeau de bonne compagnie* celui qui ne laiſſe pas dérober ſes ſonettes Quand on n'a pas élevé ſoi-même un oiſeau, & qu'il vient d'autres fauconneries, on l'appelle *oiſeau d'échappée.*

Oiſeler, c'eſt dreſſer un oiſeau, l'affaiter.

Ongle. C'eſt une maladie propre aux oiſeaux de proie ; c'eſt une eſpece de taye qui leur vient dans

l'œil ; elle provient tantôt d'un rhume, tantôt d'un chaperon qui les tient trop ſerrés.

Pantoiement. C'eſt encore une maladie des oiſeaux de proie, c'eſt une eſpece d'aſthme qui leur enfle les poumons.

Pantois. Autre maladie des oiſeaux de proie, dont nous parlerons ci-après, elle attaque leurs reins & leurs gorges.

Parement. On entend par ce mot la diverſité de couleurs qui pare les aîles d'un oiſeau de proie ; on ſe ſert encore de ce mot pour déſigner la maille qui couvre à l'oiſeau le défaut du col.

Paſſage. Il y a des faucons de paſſage, de même que d'autres oiſeaux.

Pennage. On deſigne par ce terme les plumes qui couvrent le corps des oiſeaux de proie ; le pennage eſt tantôt blond, tantôt cendré, moucheté, &c.

Pennes. Ce ſont les longues plumes des aîles de l'oiſeau ; chacune a un nom qui lui eſt propre ; on en compte ordinairement douze à ſa queue.

Perchoir. Tout le monde ſçait que c'eſt l'endroit où ſe perchent les oiſeaux de proie.

Piece. Quand un oiſeau eſt tout entier d'une même couleur, on dit qu'il eſt tout d'une piece.

Plaiſir. Pour faire plaiſir à un oiſeau de proie, il faut lui laiſſer plumer la perdrix.

Planer. On ſe ſert de ce mot pour déſigner les oiſeaux qui ſe ſoutiennent en l'air, ſans qu'ils paroiſſent agiter leurs aîles : on dit auſſi pour la même ſignification, *aller de plain.*

Plume. Quand on donne à un oiſeau de proie une cure de plume, on dit qu'on lui donne la plume.

Poil. On dit qu'on met un oiſeau à poil, lorſqu'on le dreſſe à la chaſſe du gibier à poil.

Pointer. Quand un oiſeau va d'un vol rapide ſoit en montant, ſoit en s'abaiſſant, on dit qu'il pointe.

Poivrer l'oiſeau. C'eſt le laver avec de l'eau & du

poivre : on ſe ſert de cette lotion quand on veut l'aſſurer lorſqu'il eſt trop farouche ; on le guérit auſſi par là lorſqu'il eſt attaqué de la vermine.

Poltron. On donne ce nom à un oiſeau auquel on a coupé les ongles des pouces ; on lui ote par-là le courage, & on l'empêche de voler le gros gibier.

Quinteux. Cette epithete convient à un faucon qui s'écarte trop.

Ramer. On dit qu'un oiſeau rame en l'air, lorſqu'il ſe ſert de ſes aîles en forme d'avirons.

Ramollir. On ſe ſert d'une éponge détrempée pour ramollir le pennage d'un faucon.

Raſer l'air. C'eſt la même choſe que ſi l'on diſoit planer.

Rebuté. On donne cette epithete à un faucon qui ne veut plus voler.

Reclame, ſe dit des oiſeaux de proie qu'on reprend au poing avec le tiroir & la voix.

Reclamer. C'eſt rappeller un oiſeau pour le faire revenir ſur le poing.

Redonner. C'eſt le remettre de rechef à la pourſuite du gibier qui s'eſt échappé.

Reguinder. On dit qu'un oiſeau ſe reguinde, lorſqu'il s'éleve en l'air avec un nouvel effort.

Remarque. C'eſt le cri de celui qui mene les chiens, lorſqu'il voit partir les perdrix.

Remonter. On dit que l'oiſeau remonte lorſqu'il vole de bas en haut ; ſi on le lâche du ſommet d'un coteau, on eſt cenſé le remonter : remonter un faucon ſignifie auſſi l'engraiſſer.

Rhabiller. Lorſqu'on racommode les pennes d'un oiſeau, on dit qu'on le rhabille.

Rondon. On dit fondre en rondon, pour dire fondre avec impetuoſité ſur le gibier, & l'aſſommer.

Serres. On entend par ſerres, les ongles & les griffes d'un oiſeau de proie.

Siller. C'eſt la même choſe que ſi on diſoit : coudre

les paupieres d'un oiſeau de proie, afin de l'empêcher de voir & de ſe débattre.

Sommées. On dit que les pennes d'un faucon ſont ſommées, lorſqu'elles ont pris tout leur accroiſſement.

Sor. Un oiſeau ſor eſt celui qui porte encore ſon premier pennage.

Taquet. Nourrir un oiſeau au taque, c'eſt le faire revenir lorſqu'il eſt en liberté au ſoleil : on l'appelle pour cet effet en frappant ſur le bord d'un ais ; c'eſt cet ais qu'on appelle taquet.

Tavelures. Ce ſont des taches de diverſes couleurs qui ſe trouvent ſur le manteau de l'oiſeau de proie.

Teneur. C'eſt le troiſieme oiſeau qui attaque le heron dans ſon vol.

Tenir. On dit qu'un oiſeau tient à mont, quand il ſe ſoutient en l'air, en attendant qu'il découvre ſa proie.

Tête. Faire la tête d'un oiſeau, c'eſt l'accoutumer au chaperon.

Tiens-le bien. Expreſſion vulgaire, qui ſignifie la même choſe que la filiere.

Tiroir. Ce ſont les aîles d'un chapon ou d'un coq d'inde, dont on ſe ſert pour apprivoiſer un faucon, & le reprendre au poing.

Train. Faire le train à un oiſeau, c'eſt lui donner un oiſeau tout dreſſé pour l'accoutumer à la chaſſe.

Travail. On donne à un oiſeau qui ne ſe rebute point, le nom d'oiſeau de grand travail.

Vannes. Ce ſont les grandes plumes des aîles d'un oiſeau de proie.

Veiller. On veille l'oiſeau quand on l'empêche de dormir, & il faut l'empêcher de dormir pour le dreſſer.

Vent. On ſe ſert de ce mot en differens ſens en fait de fauconnerie. On dit qu'un oiſeau va contre le vent, quand il a le bec au vent ; il va vers le vent

lorſqu'il a la queue au vent : on dit encore *bander au vent* ; c'eſt la même choſe que ſi on diſoit, ſe tenir ſur les chiens, faiſant la creſſerelle. *Tenir bec au vent*, cela ſignifie réſiſter au vent ſans tourner la queue ; prendre le haut du vent, c'eſt la même choſe que ſi on diſoit voler au-deſſus du vent, &c.

Ventolier. On donne ce nom à un oiſeau qui ſe plait au vent, & qui s'y laiſſe quelquefois emporter, cela cauſe ſa perte : on nomme bon oiſeau ventolier, celui qui réſiſte ſans plier à la violence du vent.

Verge de huau. C'eſt une baguette garnie de quatre petits piquets, auxquels on attache les aîles d'un milan nommé *huau.*

Verge de meute. C'eſt une baguette garnie de trois piquets avec des ficelles, auxquelles on attache un oiſeau vivant, & on donne le nom de *meute* à cet oiſeau captif.

Vervelle. C'eſt un petit anneau ou plaque qu'on attache au pied de l'oiſeau de proie, & où les armes du Seigneur auquel il appartient ſont empreintes.

Vilain. On donne ce nom à un oiſeau qui ne ſuit le gibier que pour la cuiſine, & qu'on ne peut ni dreſſer ni affeter. Tels ſont les milans & les corbeaux qui n'attaquent que les poulets.

Vol. On donne ce nom à l'équipage de chiens & d'oiſeaux de proie dont on ſe ſert pour prendre le gibier. Le vol pour le gros eſt celui qui ſe fait ſur les oiſeaux de fort & de cuiſine, comme les grues. Le vol du milan ſe fait avec quatre oiſeaux, on lâche d'abord un ſacre, enſuite deux autres, & enfin un gerfaut : on en employe trois pour le vol du heron ; le premier ſe nomme hauſſepied, il ne ſert qu'à le faire hauſſer ; le ſecond s'appelle tombiſſeur, on l'envoye à ſon ſecours ; le troiſieme eſt le teneur, c'eſt d'ordinaire un gerfaut.

Vol ſe dit encore de la façon de voler ſur le gibier : on dit voler à la toiſe, pour dire partir du poing à tire

d'aîles, en ſuivant la perdrix qui raſe la terre. Le vol à la ſource ou à leve cul s'entend du heron & de la perdrix qu'on fait partir. Le vol à la couverte eſt celui qui ſe fait quand on approche le gibier en ſe mettant à couvert derriere quelque haie.

Voler. C'eſt prendre le gibier avec des oiſeaux de proie. Voler de poing en fort, c'eſt jetter les oiſeaux de poing après le gibier. *Voler d'amour*, ſignifie laiſſer voler les oiſeaux en liberté pour qu'ils ſoutiennent les chiens. *Voler haut & gras*, *voler bas & maigre*, *voler de bon trait*, tout cela ſignifie la même choſe que ſi on diſoit voler de bon gré. *Voler en rond*, c'eſt voler en tournant au-deſſous de ſa proie. *Voler en long*, c'eſt voler à ligne droite; l'oiſeau vole ainſi, quand il n'a plus envie de revenir. *Voler en pointe*, c'eſt voler d'un vol rapide, ſoit en s'élevant, ſoit en s'abaiſſant. *Voler comme un trait*, c'eſt voler long-temps ſans reprendre haleine. *Voler à repriſes*, c'eſt s'arrêter de temps en temps pour reprendre ſon vol. *Voler en coupant*, c'eſt voler en traverſant le vent.

Volerie. On donne ce nom à la chaſſe qui ſe fait avec les oiſeaux de proie. La haute volerie eſt celle du faucon ſur le heron, le canard & les grues; & du gerfaut ſur le ſacre & le milan: on ſe ſert d'un lanier & du tiercelet de faucon pour la baſſe volerie, tels que les faiſans, les perdrix, les cailles.

Voleur. On appelle beau voleur un oiſeau qui vole ſurement.

Vuider, c'eſt-à-dire, purger les oiſeaux de proie: on dit auſſi en fauconnerie, faire vuider le gibier, pour déſigner qu'on le fait partir quand les oiſeaux ſont montés & détournés.

Après avoir rapporté tous les differens termes qui concernent la fauconnerie, nous allons entrer dans quelques détails ſur cet art.

Quand on veut acheter des oiſeaux de proie pour la fauconnerie, il faut commencer par s'informer de

quels pays ils ſont ; il y a des endroits où ils naiſſent aiſés à dreſſer, tandis que dans d'autres on employeroit en vain tout l'art de la fauconnerie, qu'on ne pourroit pas y réuſſir : on eſtime beaucoup ceux qui nous viennent des montagnes de la Suiſſe, du fond de la Ruſſie, ou des rochers inacceſſibles des Alpes. On prêtera enſuite attention au pennage ; le blond eſt garni d'égalures, & le noir eſt tout d'une piece, mais ſouvent on eſt trompé par ces ſignes ; on choiſira par préférence un oiſeau qui ſoit ſi large, que ſa tête paroiſſe entre ſes deux épaules ; on a encore égard au poids pour la bonté ; la force & le courage d'un oiſeau de proie ſe reconnoiſſent à ſon bec court, à ſa poitrine nerveuſe, & à ſes ongles recourbés. On obſervera que quand on tire les oiſeaux de l'aire, il faut prendre garde qu'ils ſoient tout noirs, & qu'ils n'ayent pouſſé que la moitié de leur queue : on ſçait par experience que ces ſortes d'oiſeaux ſont plus faciles à dreſſer.

De l'aire on les tranſporte dans le cabinet qui leur eſt deſtiné ; ce cabinet a deux fenêtres grillées aſſez larges pour que les rayons du ſoleil puiſſent y pénétrer & y réjouir les faucons qui s'y trouvent captivés. Sur ces fenêtres & dans d'autres endroits du cabinet, on met de petites perches garnies de gazons, afin que les oiſeaux puiſſent s'y repoſer. On y fait mettre en outre un baquet d'un pied & demi de hauteur, plein d'eau qu'on renouvelle au moins tous les deux jours ; & pour commencer de bonne heure à dreſſer les oiſeaux, on fera bien de faire dépoſer autour du baquet du ſable de riviere & des petits cailloux.

On ne changera jamais, que le moins que l'on pourra, l'heure des repas des oiſeaux qu'on veut dreſſer ; on leur fera prendre le premier repas à 7 heures du matin, & le ſecond à 5 heures du ſoir : on leur donnera pour nourriture de la chair de petits chiens de lait, de petits chats, de poulets & de pigon-

neaux, on la leur hachera auparavant; quelques-uns leur donnent de la chair de bœuf & de mouton hachée avec un œuf; leur pennage en vient à ce qu'ils diſent plus beau.

Tous les faucons ne ſe prennent pas dans l'aire; par conſéquent ce que nous venons de rapporter n'eſt pas toujours général; mais il y a des ſignes évidens qui nous apprennent ſi les oiſeaux qu'on nous vend ſont aiſés à affaiter.

Dès qu'on nous apporte un faucon à vendre, il faut à l'inſtant le faire déchapperonner, & éxaminer ſi le bec & la langue ſont rouges, & ſi ſes yeux ſont ſains; on tâte enſuite la mulette, & on prend garde qu'elle ne ſoit pas empelottée; on obſerve encore ſi les deux veines qui ſe trouvent aux racines des aîles, ont un mouvement modéré, ſi la langue de l'oiſeau ne tremble point, s'il n'eſt point agité de friſſon, &c.

Pour qu'un faucon ſoit bon, il faut qu'il ſe tienne ſur ſes deux jambes ſans vaciller, qu'il nettoye gaiement ſes aîles brillantes avec ſon bec, qu'il réſiſte ſurtout au vent, & qu'il lutte contre lui avec avantage.

Il ne ſuffit pas d'avoir pris dans l'aire des faucons, ou d'en avoir choiſi de bons, il faut encore prendre quelque ſoin avant de les dreſſer. Quand on veut les rendre dociles de même que tous les autres oiſeaux de proie, il faut les tenir enfermés dans un lieu obſcur, ou leur filler les yeux avec une aiguillée de fil: pour leur faire cette opération, on les tient par le bec, on paſſe une aiguille traverſée d'un fil delié parmi les paupieres de l'œil, ſans cependant prendre la toile qui eſt ſous la paupierre: on tire enſuite les deux bouts du fil, & on les attache ſur le bec; on coupe le fil près du nœud, & on le tord de façon que les paupieres ſoient levées fort haut, & que le faucon ne puiſſe voir que devant lui.

Avant d'affaiter les faucons on les tiendra longtems ſur le bloc, & on les liera avec une longe d'un pied

& demi de longueur ; ſi on en met pluſieurs ſur un bloc, on les éloignera les uns des autres au moins de deux pieds, de peur qu'ils ne s'entretuent : on aura auſſi attention dès la pointe du jour ou ſur le ſoir, de porter ſur le poing l'oiſeau qu'on veut dreſſer : on le place d'ordinaire ſur l'extrêmité du poignet de la main droite.

A l'article *Faucon* nous avons déjà parlé de la maniere de dreſſer ces oiſeaux, mais nous ne l'avons fait que très ſuccintement : nous allons par conſéquent nous étendre ici un peu plus au long ſur cet objet, qui eſt le vrai triomphe de l'induſtrie humaine ; puiſqu'on ſoumet par ce moyen aux loix de notre caprice, l'inſtinct le plus biſarre ; on captive des êtres qui ſont d'autant plus libres, qu'ils ſont ſauvages, & qu'on fait même aimer aux animaux les plus féroces les chaines ſous leſquelles on les a réduit.

Il y a des faucons d'un caractére ſi quinteux & ſi biſarre, que les fauconniers ne peuvent les faire plier que très difficilement à leur volonté. Si un mois ne peut ſuffire pour les apprivoiſer, il n'y a pas grande reſſource, il faut les abandonner ; il ne faut pas même un mois pour s'appercevoir ſenſiblement du ſuccès de l'éducation qu'on leur donne.

On arme d'abord l'oiſeau de jets, de ſonnettes & de chaperons, on lui laiſſe cet attirail pendant trois jours & trois nuits ; rien n'eſt plus propre à lui enlever l'idée qu'il peut avoir de ſon ancienne liberté. Lorſqu'on le voile dans cette eſpece d'attirail, on eſſaye de le paître tout chaperoné ; s'il eſt docile, on le poivre, & en cas qu'il puiſſe voler de deſſus le bloc ſur le poing, on lui montre le leurre dans ſa chambre, & on le force à y venir prendre ſon pât.

Quand on s'apperçoit qu'il commence à connoître le leurre, on le porte à la campagne avec ſa longe ; c'eſt-là qu'on redouble les leçons, qu'on lui a donné dans la loge. Voyez ce que nous en avons dit, art.

Faucons. On le ramene enſuite, & on répete ces exercices juſqu'à ce qu'il ſache venir au branle du leurre de toute la longueur de la filiere.

On montre de temps en temps à l'oiſeau des chevaux & des chiens, pour qu'il n'en ſoit pas effarouché, lors qu'il commencera à voler

Pour éprouver ſi le faucon eſt aſſuré, il faut peu à peu s'approcher de lui & continuer ainſi juſqu'à ce qu'il ſoit mis en état d'être hors de la filiere ; cependant avant que de l'abandonner à lui-même, on lui préſentera à tuer une poule dont le pennage ſoit d'une couleur à peu près pareille à celle de la volerie à laquelle on le deſtine. Dans cette premiere éducation ſi on remarque que l'oiſeau pantoiſe & donne du bec, il faut détruire ces mauvaiſes habitudes, ce à quoi on parvient en l'acharnant ſur le tiroir. Si l'oiſeau ſouffre impatiemment qu'on lui mette ſon chaperon, on lui deſille pendant la nuit les yeux pour qu'il voie la lumiere, après quoi on couvre ſa tête avec le chaperon, comme auparavant. Si on ne peut pas le rendre docile dans une nuit, on en employera même quatre s'il eſt néceſſaire, en l'affriandant ſans ceſſe tant avec le pât qu'avec le tiroir : à la fin ces oiſeaux accablés par tant d'inſomnies, ſe ſoumettent à la ſervitude du chaperon.

On apprend encore le faucon à connoître la voix ou la reclame de celui qui le gouverne, par le moyen des privations ; on le fait jeuner rigoureuſement pendant trois ou quatre jours ; on place enſuite un poulet vivant dans quelque endroit obſcur, de façon cependant que le jeune oiſeau puiſſe le voir ; on le retient ſur le poing, ſoit en ſiffiant, ſoit en parlant, on l'enchaperonne, & on lui préſente enfin les parties du poulet les moins charnues, pour le faire tirer & pour le mettre ainſi en appétit.

Mais ce n'eſt pas aſſez que le faucon connoiſſe la voix de ſon maître, il faut encore qu'il ſache quel

ſt le pât dont on le nourrit ordinairement, pour qu'auſſitôt qu'il l'apperçoit, il fonde promptement deſſus ; le fauconnier prend à cet effet de la main droite la viande qu'il lui deſtine, il l'éleve en l'air & la montre à l'oiſeau, ſoit par parole, ſoit par ſifflement ; quand l'oiſeau eſt une fois fait à la chair, le fauconnier tient cette chair, & ne lui en laiſſe prendre que quelques gorgées, il recommence. Enſuite ce pât mangé, & cela autant de fois qu'il faut, pour que ſon éleve reconnoiſſe celui qu'on lui deſtine, il le purge enfin avec une cure de coton & de plumes de la groſſeur d'une fêve. Quand on veut encore animer d'avantage le faucon après le gibier, on lui préſente un poulet à deux ou trois repriſes, on le déchapperonne, on lui jette le pât à terre pour qu'il fonde deſſus ; mais dès qu'on s'apperçoit que l'oiſeau s'y acharne, on le retire ; ce n'eſt enfin qu'avec le temps qu'on peut parvenir à habituer le faucon à la docilité & à la perte de ſon indépendance.

Le faucon étant déjà inſtruit de la ſorte, il faut l'accoutumer à connoître le leurre ; pour y parvenir, on attache de la chair, & le fauconnier entre dans l'endroit obſcur où eſt l'oiſeau, il lui lâche un peu le chaperon, il s'éloigne enſuite de trois ou quatre pas, après quoi il prend le leurre à la moitié de la longe qui le tient attaché ; il jette ce leurre en l'air deux ou trois fois, il appelle fortement l'oiſeau, & lui ôte quelque fois ſon chaperon ; enfin il fait partir le leurre d'un peu loin, & l'oiſeau ainſi animé par la voix du fauconnier, commence à lui obéir ; ſi le faucon vient à ſauter ſur le gibier, on le lui laiſſe déchirer à ſon gré, on lui applaudit même, ſoit en parlant, ſoit en ſiffiant : on le prend enſuite avec la chair qui tient au leurre, on le remet ſur le poing, & on l'enchaperonne.

Quand on eſt parvenu à faire connoître au faucon le leurre dans un endroit obſcur, & à le faire fondre

indifféremment ſur le gibier mort ou vivant, on le porte pour lors dans une plaine denuée d'arbres, & on lui fait répéter ſes éxercices : on attache alors le poulet au leurre, & le faucon à la longe ; on deſſerre un peu le chaperon de l'oiſeau, & on le laiſſe fondre pendant quelque temps ſur le poulet, on s'éloigne de quelques pas ; on fait enſorte que l'oiſeau ſe déchapperone, après quoi on prend le leurre, & on le jette en l'air, en criant fortement ; ſi l'oiſeau fond encore ſur le poulet, on le laiſſe ſurtout s'acharner ſur la cervelle, on l'y anime même par des cris concertés. On leurre ainſi pendant deux ou trois jours le faucon au grand air ; s'il revient de ſon gré ſur le poing, au lieu de quatre pas, on s'éloigne de dix ou douze, & on lui montre un petit oiſeau attaché au leurre, on s'écarte de jour en jour de plus en plus, & quand l'oiſeau eſt bon, on s'apperçoit chaque jour de quelque ſuccès dans ſon éducation.

Pour achever enfin de rendre le faucon un oiſeau de creance, on lui fait d'abord garder la diette pour le rendre par là plus avide au leurre ; enſuite le fauconnier monte à cheval, tient ſon oiſeau attaché à la filiere pour que rien ne contraigne ſon vol ; il s'éloigne à vue du faucon, & donne le ſignal pour que ſon oiſeau ſe déchaperonne un peu ; quelques inſtans après, il jette en l'air le leurre, & lorſque l'oiſeau étant tout-à-fait déchapperonné, vole & ſe trouve à environ huit pas de diſtance, il rejette le leurre une ſeconde fois ; s'il s'apperçoit que l'oiſeau s'y attache, il deſcend de cheval, & le laiſſe paître à ſa volonté.

On réiterera cet exercice quelques jours après, mais on ôte pour lors la filiere au faucon. L'oiſeau exécute par ce moyen librement ce qu'il exécutoit auparavant comme un inſtrument ſervil des volontés de ſon maître. Le faucon étant une fois affeté, on lui met des ſonnettes plus ou moins groſſes, ſelon qu'il eſt plus ou moins courageux ; on lui fait pour lors répéter les premiers

premier exercice. Animé par la voix du fauconnier, on le voit battre des aîles, & commencer à ſe mouvoir ſur le poing : on le déchaperonne à l'inſtant, on lui laiſſe prendre un eſſort libre, on jette le leurre à contrevent, & on rappelle ſon oiſeau à haute voix ; s'il vole hardiment contre le vent, le fauconnier deſcend alors de cheval, & laiſſe l'oiſeau s'acharner ſur le tiroir. Mais ſi le faucon eſt trop quinteux, & s'il ne veut pas s'élever ſur le poing, ſi aucontraire il vole à terre, il eſt facile de corriger ce défaut, on va audevant de l'oiſeau, & on l'épouvante avec une baguette ; quand on veut l'obliger à prendre ſon eſſort avec étendue, on le conduit dans un endroit fréquenté par des corneilles & des étourneaux, & on le force de leur donner la chaſſe ; on prend encore un canard ; on le préſente au faucon ; on l'appelle à haute voix ; on le jette du côté que vole l'oiſeau de proie. S'il arrive que le faucon lui donne des avillons, on lui permet de s'en paître à loiſir, & même on l'encourage.

Le faucon ſe trouvant bien dreſſé, on le leve pour l'attacher au leurre, & on le fait revenir au poing, même ſans y être convié ; quand la graiſſe rend cet oiſeau pareſſeux à voler, on l'eſſime par des cures qui lui conviennent.

Lorſque le faucon ſçait fondre une fois ſur le gibier & l'avillonner, on prend du cœur de veau ou du foie de poulet ; on le met dans un oiſeau qu'on fend tout vivant en quatre, pour l'imbiber de ſang, on donne ce nouveau pât au faucon, tandis qu'il eſt acharné à la cervelle & aux entrailles de ſon gibier. Il arrive quelquefois que le faucon veut dérober ſes ſonnettes, dès qu'on s'en apperçoit, il faut le veiller dans ſon eſſort & le rappeller au leurre ; s'il retourne de bon gré ſur le poing de ſon maître, on l'affriande & on l'acharne au tiroir, on lui fait par-là oublier qu'il a perdu ſa premiere liberté.

Parmi les differens oiſeaux qu'on dreſſe, les faucons & les gerfauts ſont plus ſujets à faire des fuites que les ſacres & les laniers : pour les rappeller, on s'y prend de la façon ſuivante : on reſte ſur le lieu où l'oiſeau veut s'écarter, on obſerve s'il rentre, ce qu'il fera ſans doute, ſi la manœuvre eſt conduite par un habile fauconnier ; on pique enſuite près l'oiſeau en le leurrant toujours, & le rappellant avec le vif pour le lui donner au moment qu'il rentrera ; on réuſſit mieux par cette méthode qu'en lui faiſant prendre un nouveau vol.

Un défaut auquel les faucons ſont encore ſujets, c'eſt de charier leur gibier : ce deffaut leur provient de l'excès de la faim de ces oiſeaux ou de leur haine pour les chiens qui les auroient pu offenſer ; dans ce dernier cas on contiendra avec force les chiens dans leur devoir, & dans le premier on jettera au faucon un poulet ou une perdrix morte qu'on aura attachée auparavant à une filiere. Il arrive encore quelquefois que l'oiſeau trop avide, dans le temps qu'on lui donne le pât, baiſſe la tête & ſe jette hors du poing ; pour empêcher cela, il faut le paître à terre ſur les curées, & l'enchaperonner un peu au large, afin que rien ne l'empêche de manger ; on n'a pas gouverné trois fois de la ſorte cet oiſeau, qu'il ſe défait de cette mauvaiſe habitude. Quand l'oiſeau de proie n'a d'inclination que pour voler dans la plaine, on lui fera prendre ſon pât dans le plus fort d'un bois, & on lui répétera cet exercice quatre ou cinq fois. Il eſt de la derniere importance pour un fauconnier de bien donner l'aſſurance à ſon oiſeau ; ſans quoi l'oiſeau ne peut avoir de creance à ſon maître, & par conſéquent ne devient jamais de bon affaitage ; il volera bien, mais ſon vol ne ſera jamais reglé, & on aura de la peine à le rappeller.

On leurrera & on aſſurera l'emerillen comme les autres oiſeaux ; on lui fera curée du gibier auquel on le deſtine, on le dreſſe ordinairement pour la caille,

l'alouette, le merle & le perdreau, on le tient pendant l'hiver dans un lieu chaud, & on lui met une peau de lievre ſur le bloc, de peur que le froid n'endomge ſes ſerres.

Parmi les differens oiſeaux de proie, l'hobereau eſt le plus volontaire & le plus libertin; ſon affaitage eſt conſéquemment très-difficile, il faut pour ce un habile fauconnier.

De tous les préceptes que nous venons de rapporter, on doit néceſſairement conclurre que pour affaiter un oiſeau, il faut qu'il ſache obéir à la voix de l'homme; qu'il ſouffre volontiers qu'on lui mette le chaperon, que du bout de la filiere il revienne de ſon plein gré ſur le poing de celui qui l'inſtruit, qu'il ſoit prêt d'enfoncer le gibier pour lequel on le dreſſe, qu'il s'accoutume au leurre; qu'il s'éleve comme on le deſire, qu'il ſache luter contre le vent, qu'il ne charie point ſa proie, & qu'il ne cherche point ſurtout à dérober ſes ſonnettes. On dreſſe d'ordinaire les oiſeaux de proie à ſept vols; le premier ſe nomme le vol pour le milan; on emploie d'ordinaire à ce vol les ſacres & les gerfauts; ces derniers ſont même les meilleurs, ils ſont très hardis; quand on veut les inſtruire à ce vol, on commence par les poivrer, les chaperonner & les dreſſer au leurre; on leur donne le pât deux à deux afin qu'ils ſe connoiſſent; quand l'oiſeau commence à être de bonne créance, on lui fera tuer une poule dont la couleur approchera de celle du pennage du milan; on l'acharnera le lendemain au tiroir, on lui préſentera le milan à terre, après l'avoir auparavant attaché à la filiere, lui avoir émouſſé les ſerres, & l'avoir mis en état de ne point lutter avec avantage contre le jeune chaſſeur; le faucon ne tarde pas beaucoup à lier ſa proie, mais on l'empêche de ſe paître de la chair de milan, on lui préſente une poule; ſi on s'apperçoit qu'il fond de bonne grace ſur le milan, on monte à l'inſtant ſur

un arbre ou ſur quelqu'autre endroit élevé, & on abandonne de-là la proie, le faucon en prend connoiſſance, & il devient oiſeau de bonne affaire. Dans ce vol on peut ſe ſervir du duc pour attirer le milan. Voyez ce que j'en ai dit, art. *Duc* : on réunit par-là deux exercices bien amuſans, & on les ſoutient l'un par l'autre : le vol du milan eſt très beau, le faucon lutte alors avec un athlete digne de lui.

Le ſecond vol eſt celui pour le heron, c'eſt le même que celui pour le milan ; la ſeule choſe qu'il y a à obſerver, c'eſt de préſenter à l'oiſeau une poule qui ſoit de la couleur du pennage du heron au lieu de celui du milan ; comme la chair du heron eſt très ſalutaire au faucon, lorſqu'on eſt ſatisfait de l'oiſeau, on peut lui permettre de s'enpaître en liberté. Nous allons rapporter ici le vrai ſecret des fauconniers pour le vol du heron ; quand on attaque cet oiſeau, il faut être dans le vent, & s'il prend motte, on lui jette un hauſſe-pied pour le faire monter, enſuite un tombiſſeur, , & enfin un teneur ; on tire même des coups de fuſil pour accelerer la montée du gibier. Pour bien perfectionner le faucon dans cet exercice, on ne le fera voler que de deux jours l'un ; on le fera jeuner le jour qu'il ne volera pas, tandis que le jour du vol on lui fera faire bonne chere.

Le troiſieme vol eſt celui pour la corneille, on emploie pour ce vol le faucon & même le tiercelet du gerfault, on affaite ces oiſeaux, & le ſoir à l'heure de leur repas on leur préſente une poule à tuer, mais il faut qu'elle ſoit de pennage noir pour repréſenter la corneille. Le duc eſt d'un grand ſecours pour attirer la corneille, de même que le milan.

Le quatrieme vol eſt pour la pie : on dreſſe à ce vol les tiercelets du faucon ; on les affaite à cet effet comme d'ordinaire ; quand ils ſont dreſſés, on leur jette à propos une pie, après leur avoir fait faire auparavant deux ou trois tours ; on leur donne adroite-

ment de la chair de pigeon par deſſous l'aîle de la pie, ſans que l'oiſeau s'apperçoive de ſon pennage, car il pourroit prendre une autre fois le change ; lorſque les oiſeaux ſe trouvent dans un endroit favorable au vol de la pie, on commence par jetter le tiercelet le plus ſage pour conduire les autres. Lorſque ce tiercelet a fait deux ou trois tours, on lui montre la pie, & après l'avoir remiſe, on jette les autres oiſeaux, en leur découvrant cependant auparavant leur proie ; on tâche enſuite de la leur faire prendre, s'il y réuſſiſſent ; on les nourrit de la chair de pigeon, cachée ſous l'aîle de la pie : on ne doit pas ſe contenter de faire voler une fois le tiercelet & les oiſeaux qui le ſuivent, mais on répetera pluſieurs fois cet éxercice juſqu'à ce qu'on s'apperçoive du ſuccès.

Le cinquieme vol eſt celui pour le lievre ; on préfere le gerfault à tout autre oiſeau pour ce vol ; quand on l'a une fois affaité, on lui fait tuer un poulet pour lui donner à connoître le vif ; on l'exerce enſuite ſur un lievre vivant, mais on lui caſſe auparavant une jambe, ou bien on remplit de paille une peau de lievre, on garnit le dos de chair, & on l'attache avec une petite corde fort longue à la ſangle du cheval. Le gerfault prend le fantôme pour un lievre fugitif, & fond ſur lui avec impetuoſité. Dès qu'il l'a lié, on lui préſente la poule qu'il a tué précédemment, & on le laiſſe s'en repaître en liberté.

Le ſixieme vol eſt celui pour les champs. Ce vol demande beaucoup de ſoin de la part du fauconnier, & beaucoup d'intelligence de la part du faucon. Dans ce vol les chiens doivent guider les oiſeaux qui ſoutiennent, il faut par conſéquent qu'ils ayent creance en ces animaux autant que dans les hommes. Lorſque les oiſeaux ſont une fois affaités, introduits au vol, & mis hors de la filiere, on leur fait tuer un poulet d'un pennage approchant pour la couleur de celui de la perdrix :

on a ſurtout grand ſoin en les leurrant de leur cacher le leurre.

Après cet eſſai, on prend une perdrix, on la cache ſous ſon chapeau, & on l'attache à une filiere, pour pouvoir la faire partir à propos, lorſque les oiſeaux commencent à connoître la proie. Quand on eſt arrivé dans l'endroit le plus favorable, on fait partir des perdrix qu'on fait ſuivre, on les relâche, & on donne bonne gorgée aux faucons avec une autre perdrix vivante qu'on a dans la fauconnerie; ſi les perdrix ne partent point, on lance après la compagnie la plus éloignée, les oiſeaux du poing, le gibier ſe ſauve bien vîte, mais les faucons apprenent à monter & à ſoutenir de plus haut.

Si les faucons volent de poings en fort, on leur fait tuer une perdrix ſous le chapeau, on leur apprend ainſi à connoître leur gibier; ſi on les veut enſuite faire voler, on cherche dans une campagne des perdrix qui ſoient près de quelque remiſe; les faucons volent alors de bonne action. La bonne façon pour faire réuſſir les oiſeaux au vol des champs, c'eſt de les baigner ſouvent, & de les jardiner tous les matins.

Le dernier vol enfin eſt celui pour les rivieres: après avoir donné aux faucons les leçons préliminaires, on les met ſur quelque lieu élevé, on ſe retire de façon que les oiſeaux ne puiſſent voir les fauconniers, on les déchapperonne doucement, & on leur fait prendre une gorgée en les leurrant avant qu'ils puiſſent ſe reconnoître, & quand ils paroiſſent bien affaités, on les fait même ſauter ſur le poing. Un pareil éxercice doit au moins durer trois jours; on les jardine enſuite ſur la pierre après les avoir déchapperonnés & repû, on leur donne à chaque tour qu'on leur fait faire, une gorgée, ce qu'on continue toujours juſqu'à ce qu'ils tirent à la longe pour revenir à celui qui les gouverne. Le lendemain on les paît ſur le leurre, afin de les

leurrer enſuite entre deux hommes, & comme ils partent alors au branle du leurre, on leur préſente un jeune poulet à tuer; on monte à cheval quelques jours après pour leur en faire tuer un ſecond; on les tourne toujours en leurrant, on frappe du gand ſur la bête, & quand on voit qu'ils ne s'effrayent point, on peut les leurrer ſur leur foi.

Tout cela fait, on cherche un ruiſſeau à l'heure du pât, on leurre les oiſeaux d'un bord, tandis qu'ils ſont à l'autre; un des chaſſeurs bat l'eau avec une baguette, & tient en main un oiſeau de riviere; on laiſſe enſuite le leurre aux faucons, on leur fait faire trois ou quatre tours en leur parlant, & lorſqu'ils ſont bien tournés, on leur jette l'oiſeau de riviere, on leur permet même de s'engorger. Ce premier affaitage ayant réuſſi, on fait exécuter aux faucons un vol réel; on jette d'abord le premier de ces oiſeaux; quand il eſt quinteux on prend en main l'oiſeau de riviere, & on le jette en criant, pour pouvoir faire reconnoître au faucon ſa proie. Ce premier oiſeau eſt d'ordinaire toujours bien affaité, il ſert même de guide pour chaſſer le change, & conduire les autres à la voliere.

Auſſitôt que le premier faucon a remis l'oiſeau de riviere, on le fait ſuivre d'un ſecond, enſuite d'un troiſieme. Si les oiſeaux ſont bons, ils fondent en rond, & prennent leur proie; on ne leur permettra pas cependant de s'en paître d'abord, on le leur otera même, & on les remettra au vol; quand on voit que ces oiſeaux de proie ne ſe rebutent point, on peut dire qu'ils ſont excellens. Pour les tenir en état, on leur fait d'ordinaire rendre la mulette avant de les mettre hors de la filiere; voilà tout ce qui concerne l'art de la fauconnerie. Avec tous les ſoins & les appareils auxquels on eſt obligé d'avoir recours dans cet art, il n'eſt pas étonnant que la chaſſe du faucon puiſſe ſervir aux plaiſirs d'autres perſonnes que de celles des rois.

L'art de l'autourſerie a tant de rapport avec celui

de la fauconnerie, que nous allons rapporter dans ce même article tout ce qui le concerne, d'autant plus que nous n'en faiſons pas mention dans l'art. de l'autour, & que d'ailleurs cet oiſeau eſt mis dans la famille des faucons, qu'on s'en ſert de même qu'eux pour la chaſſe, & que ſi cette chaſſe n'eſt pas ſi agréable que celle des faucons, du moins elle eſt plus profitable, auſſi les gentilshommes les employent-ils très-ſouvent. On diſtingue en autourſerie cinq ſortes d'autours; le premier eſt le demi autour, c'eſt un oiſeau maigre & peu chaſſeur; le ſecond eſt l'autour femelle; le troiſieme le tiercelet, qui eſt le mâle de l'autour; le quatrieme l'épervier, & le cinquieme le ſabek.

L'autour ſert pour la baſſe volerie, pour les faiſans, les perdrix, les canards, les oies ſauvages, les lievres & les lapins; avec douze autours qu'on tient ſéparément aux deux extrêmités d'une chaſſe, on peut aiſément prendre une grande quantité de gibier.

Pour bien dreſſer les autours, on les nourrira à la main, & on leur donnera pour nourriture de la chair de volaille; lorſqu'ils commenceront à ſe percher, on les habituera au bruit des chevaux, & à ſe rendre ſur le poing avec un tiroir; on les expoſera tous les matins au ſoleil; un autour ne vole jamais mieux que quand la chaleur n'eſt pas exceſſive; celui qui vole le plus bas, eſt le plus eſtimé. Quand on a des autours, il ne faut pas les garder longtemps ſans les faire voler, ſi on veut s'en ſervir pour la chaſſe des perdrix, on leur donnera le temps de les guetter à la remiſe, & on ne chaſſera qu'à l'abri du vent; cependant on peut dire que les autours ſont plus propres pour la chaſſe du canard que pour toute autre choſe, parce qu'ils fondent d'un ſeul trait d'aîle. Pour les dreſſer à cette chaſſe, on leur montre quelquefois des canards domeſtiques; on les porte enſuite ſur les bords des étangs, où il ſe trouve des canards; dès que ces ani-

maux ont apperçu l'autour que l'on tient ſur le poing, ils prennent leur eſſort, mais l'autour part auſſitôt droit avec eux, & ſaiſit les plus pareſſeux.

Les autours ne ſont pas moins propres pour la chaſſe du lapin; il ſuffit, lorſqu'on commence à l'affaiter, de lui faire voir quelques lapins vivans; on va enſuite ſe promener le matin & le ſoir dans quelque garenne, & l'autour fond ſur ceux qu'il apperçoit.

Quand on éleve des autours pour le vol, on obſervera de leur donner en volant tout l'avantage poſſible, juſqu'à les tenir du côté ou l'on juge que les oiſeaux pour leſquels ils volent, doivent paſſer; on les empêchera auſſi d'être pillards, car il pourroit très-bien ſe faire que ces oiſeaux fondant deux à la fois ſur une perdrix, leur grande avidité les feroit s'entretuer.

Les autours ſe tiennent ordinairement à la cuiſine pour les faire au bruit, auſſi les nomme-t-on par cette raiſon cuiſiniers. La chaſſe avec ces oiſeaux convient parfaitement aux perſonnes avancées en âge; on peut y aller en chaiſe ou à cheval. En langage de fauconnerie, on donne aux autours les même noms qu'aux autres oiſeaux de proie; on nomme *niais*, ceux qu'on prend dans le nid; *branchiers*, ceux qu'on attrape ſur les branches d'un arbre, lorſqu'ils commencent à voler; *paſſagers*, ceux qu'on prend au paſſage, ſoit au filet ou autrement; & *demi autours*, ceux qui ſont de grandeur moyenne.

Les autours ne ſont pas tous de la même grandeur, principalement ceux qui viennent en pays étrangers; leur pennage varie auſſi en couleur, tantôt il eſt blond, tantôt il eſt nuancé de deux couleurs; leurs yeux ſont diverſement colorés, mais toutes ces varietés ne ſont qu'accidentelles, & proviennent uniquement de la difference des climats & des alimens.

Quand on veut élever des autours *niais*, il ne faut jamais les enlever de leur aire, qu'ils ne commencent à noircir, & qu'ils n'ayent la queue à la moitié

de la longueur ; plus ils ſont forts, meilleurs ils ſont ; les autours branchiers ſont de beaucoup préférables aux niais, mais il faut avoir de la patience pour les dreſſer.

Tous les autourſiers ne ſont pas d'accord ſur le temps propre pour faire voler les jeunes autours ; les uns prétendent qu'il ne faut point les faire voler aux perdreaux, mais attendre que les perdreaux ſoient parvenus à être perdrix ; d'autres diſent qu'à meſure que les perdreaux acquierent de la force, les jeunes autours en prennent auſſi ; ils viennent même inſenſiblement plus courageux ; ils veuillent conſéquemment qu'on leur faſſe voler un perdreau par jour, & qu'on les en nourriſſe pendant tout le mois d'Août ; en Septembre on leur en fait voler deux ou trois au plus, mais il faut que ce ſoit dans un temps frais, car rien n'eſt pour les autours ſi rebutant que la chaleur. Si cependant on veut chaſſer aux perdreaux plus fréquemment, on peut riſquer un autour de peu de conſéquence, & on gardera les bons pour l'hiver.

On ſe gardera bien de faire connoître aux jeunes autours la volaille & les pigeons ; ſatisfaits d'une chaſſe aiſée, ils détruiroient bientôt les baſſecours & les colombiers de tout le voiſinage.

Les autours de paſſage demandent encore plus de ſoins que les niais, mais auſſi rendent-ils des ſervices plus importans ; on les chaperonne d'abord, ils en volent beaucoup mieux ; on peut encore les dreſſer au leurre, ils y viennent fort bien.

Pour qu'un autour paſſager ſoit bon, il ne doit être que d'une mere, c'eſt-à-dire, quil ne doit avoir qu'un an ; il devient excellent lorſqu'il eſt hors de connoiſſance.

Lorſqu'on voudra commencer à les éprouver au vol, on cherchera des perdrix, on déchaperonnera pour lors l'autour, & on le laiſſera poſter avantageuſement ſur quelqu'arbre, on mettra alors les chiens

en chaſſe pour faire repartir le gibier ; ſi le gibier paſſe ſous l'autour, il ne manquera pas d'éprouver la force de ſes ſerres naiſſantes.

Avant que de faire voler un autour, il faut l'habituer au bruit des chiens, il commenceroit par s'épouvanter, & finiroit par ſe rebuter.

Quoique les autours paſſagers ne ſe baignent pas volontiers, on leur préſentera cependant quelquefois le bain, s'ils l'acceptent une fois, ils en deviennent meilleurs. Ces autours ne partent point du poing comme les niais, on les accoutume à ſuivre, on doit cependant avoir toujours l'œil ſur eux, il faut même s'en méfier, car il leur arriveroit ſouvent de prendre les perdrix à la dérobée, & de s'échapper : on ne les fera pas ſuivre longtemps dans les commencemens, on ne les fera même voler que modérément après qu'on les a dreſſés, car il ſeroit à craindre que ces oiſeaux venant à ſe reconnoître, ne repriſſent leur caractere ſauvage.

L'autour aime en général à tirer, on l'acharnera tous les matins au tiroir, & quand on veut le bien conſerver, on aura ſoin de l'éloigner du feu & des rayons trop ardens du ſoleil. Lorſqu'on préſente le tiroir à l'autour, on le trempe dans du vinaigre & de l'eau où on aura mis auparavant du ſucre candi, ſurtout ſi c'eſt dans l'été. On n'abattra jamais les autours que dans un grand beſoin ; ces oiſeaux ſouffrent très impatiemment une pareille ſervitude ; on les jardinera tous les matins dans un endroit qui ſera expoſé au ſoleil, & où le vent ne domine point ; on leur donnera leur nourriture, & on les laiſſera deux heures dans cet état ſur une perche.

Pour que les autours ſe portent bien, on ne les laiſſera pas voler deux jours de ſuite, c'eſt pour cette raiſon qu'on ne les purge pas ſi ſouvent que les autres oiſeaux de proie. Ces oiſeaux ſont très délicats, ils exigent qu'on les traite proprement. Comme ces oiſeaux ſont naturellement voleurs, qu'ils ſe couchent

ſur la perdrix, & que ſouvent ils la dévorent, on a trouvé le moyen d'y remédier. On coud une petite ſonnette ſur les deux couvertes de la queue ; ſi la neige tombe en abondance, & ſi elle empêche le ſon de parvenir juſqu'à l'autourſier ou chaſſeur, on redouble de vigilance, & on ne perd jamais de vue ſon autour.

On obſervera non-ſeulement que les autours ne volent jamais qu'à l'heure marquée ; mais on ſe précautionnera d'autours de relais, pour ne point rebuter les premiers. De tous les oiſeaux de proie, l'autour eſt peut-être un de ceux qui ſe rebutent le moins d'être retenus ; mais il eſt cependant à craindre de lui donner trop de repos.

C'eſt une excellente méthode de retirer les autours quand les perdrix ſont trop fortes pour eux ; on fera encore très-bien de ſuivre ces perdrix pour les faire répartir ; on anime par-là les autours.

On ne découplera pas les chiens deſtinés pour l'autourſerie, que la roſée du matin ne ſoit paſſée ; les vapeurs otent aux chiens le ſentiment, & les autours ne s'occupent plus qu'à s'éplucher ſur les arbres qu'ils rencontrent ; la gelée de l'hiver a encore plus d'inconvéniens que la roſée d'automne. Un des points principaux dans l'autourſerie, eſt de donner le loiſir à l'oiſeau de guetter les perdrix à la remiſe. Comme l'autour a l'œil naturellement vif, dès que les perdrix commencent à courir pour ſe dérober à la pourſuite de l'oiſeau, elles ſont à l'inſtant ſaiſies.

Les autours ſont quelquefois très-difficiles à gouverner, ſurtout quand ils ſe trouvent conduits par des chaſſeurs impatiens, ils ne deſcendent point pour lors des arbres où ils ſe ſont arrêtés ; pour les y obliger, on prend une filiere de trois ou quatre toiſes, au bout de laquelle une perdrix morte eſt attachée par l'aîle, on la traine enſuite un peu loin de l'oiſeau, qui la voyant remuer, fond auſſitôt ſur elle, & par ce moyen on ſe rend bien vîte maître de l'autour. On ſecourera quelquefois les autours, mais on le fera doucement,

& on n'abordera point bruſquement leur remiſe. Si on chaſſe dans une plaine, on remettra la partie à un autre jour, lorſque le vent ſe trouvera trop incommode pour les chaſſeurs; mais quand le vent ne ſe fait ſentir que médiocrement, rien n'empêche de continuer la chaſſe, pourvu cependant qu'on ne chaſſe point dans le fil du vent, & c'eſt en quoi l'autourſerie differe de la fauconnerie.

Tout ce que nous venons de dire ſur la fauconnerie & l'autourſerie eſt extrait du Dictionnaire Théorique & pratique de Chaſſe & de Pêche, & le rédacteur de ce Dictionnaire l'a extrait lui-même de pluſieurs autres ouvrages tels que ceux de M. d'Eſperron, de M. Tardif & de differens Auteurs, qu'il ſeroit trop long de citer ici: nous ne nous ſommes ſervis des articles de ce Dictionnaire, qu'autant que nous les avons trouvés parfaitement dirigés, & que d'ailleurs ils conviennent très-bien au plan que nous nous ſommes propoſé dans notre compilation.

Avant de finir l'article de la fauconnerie, nous allons parler des differentes maladies qui attaquent les faucons & les autours, & par ce moyen nous completerons tout ce qui peut concerner cet art; il eſt encore à propos de prévenir ces maladies: nous commencerons conſéquemment par indiquer les differens moyens auxquels on peut avoir recours pour garantir ces oiſeaux des maladies auxquelles ils peuvent être ſujets. Le meilleur médecin n'eſt pas celui qui ſoigne bien les malades, mais celui qui empêche de le devenir.

Si on veut conſerver ſes oiſeaux en ſanté, on ne les chargera pas d'alimens, ſurtout dans le temps de leurs amours; & avant que de les leur réiterer, on attendra que les premiers ſoient digerés, on hachera la viande avant de la leur donner, on la mouillera d'eau fraîche en été, & d'eau tiede en hiver. Si c'eſt de la viande de boucherie, on n'y laiſſera ni graiſſe ni nerfs, & on mélangera la chair de bœuf avec celle de mouton, on

leur donnera auſſi de vieux pigeons, ſi c'eſt dans le temps de leur mue, & de petits poulets dans toutes les autres ſaiſons de l'année.

La journée des oiſeaux de fauconnerie ne commence que le ſoir ; on les met pour lors ſur une perche dans un lieu tempéré ; on les découvre quand la chandelle eſt allumée ; on les fait enſuite tirer, & on leur donne la cure ſeche avec une ou deux gorgées de pâte ; un moyen excellent pour garantir les faucons de maladie, c'eſt de leur donner toutes les ſemaines une fois de petites pierres ou cailloux.

Il eſt du devoir d'un fauconnier vigilant de veiller ſur la bonté des cures de ces oiſeaux, d'examiner ſi ſes excrémens ne ſont pas jaunâtres, de les lever ſur la perche, de les acharner au tiroir, de leur faire prendre une ou deux gorgées en attendant qu'on les paiſſe tout-à-fait, à moins que ce ne ſoit un jour de chaſſe, enfin de leur tremper de huit jours en huit jours leur viande dans un peu d'eau de rhubarbe pour les purger du phlegme & des mauvaiſes humeurs. Quand on met des jets & des ſonnettes à un faucon niais, il faut prendre garde de le manier rudement par rapport à la délicateſſe de ſes os, & quand on commence à le dreſſer, il ne faut pas le perdre de vue, il ſe débat ſouvent ſur ſa perche ; on en a vû qui s'y ſont pendus.

Si l'oiſeau prend ſon pât contre ſon gré, il faut le lui faire rendre, on prend à cet effet quinze grains de poivre entiers, on les rompt chacun en deux, on les enveloppe dans une peau de poule, & on les lui fait avaler ; c'eſt par ce moyen que le faucon rendra ſon pât ſans danger ; on en affame auſſi de cette façon les faucons niais.

Un excellent remede pour faire rendre à l'oiſeau le double de la mulette, eſt de prendre de la conſerve de roſe en roche, de l'amollir un peu avec de l'eau, & d'y mettre environ dix grains de poivre rompus ; on

y ajoute la moitié moins de ſel en grains, on enveloppe le tout, & on en forme une pilule que l'oiſeau puiſſe avaler; auſſitot que cette pilule eſt ſeche, on la conduit avec le doigt dans le goſier le plus avant qu'il ſera poſſible, ſans la rompre, & on y joint une gorgée d'eau pour la faire paſſer plus aiſément; deux heures après, l'oiſeau rendra la mulette. Trois heures après l'effet de la cure, on lui donnera ſon pât, mais on le fera boire auparavant, autrement il mourroit. Le ſoir on le paît ſobrement, & on lui préſente le bain le lendemain.

Quelquefois l'oiſeau eſt trop leger, quelquefois auſſi il eſt trop peſant; il faut également remédier à l'un ou l'autre de ces deux inconvéniens. Quand le pennage eſt trop long, le faucon ne peut lutter contre le vent, c'eſt une choſe certaine; on coupera pour lors dans ce cas à un oiſeau trop fluet une partie de ſes aîles & de ſa queue; mais ſi le pennage du faucon eſt trop court, & s'il a beſoin de ſes plus grands efforts pour ſe ſoutenir ſur ſes aîles, afin de faciliter ſon vol; on peut allonger ſon plumage: on ajoutera v. g. à un faucon du pennage de lanier, & à des autours du pennage de faucon.

Quand on voudra prévenir les maladies des oiſeaux de proie, on ne les fera pas voler dans un temps humide, les rhumes qu'ils y contractent ſont preſque toujours la cauſe primitive de la plupart de leurs incommodités.

Si on n'a qu'un ſeul oiſeau, on attendra le jour & l'heure où il ſe trouvera en état, mais ſi on en a pluſieurs, on apprêtera les uns pour le matin, les autres pour le ſoir; quand ce ſera l'été, on les rafraîchira avec des cailloux qu'on aura auparavant trempé pendant la nuit dans du vinaigre, on fera même encore très-bien de leur donner de l'eau de griotte avec leur pât ordinaire.

Lorſque malgré toutes ces précautions les oiſeaux

contractent quelques maladies, on proportionnera avec ſageſſe les remedes à la force de leur temperamment.

Les remedes généraux qu'on donne aux oiſeaux de proie ſont des pilules blanches, des pilules communes, des pilules de campagnes, des pilules de hiera, des pilules de muſc, des pilules douces, & des ſaignées.

Pour préparer les pilules blanches, on trempe pendant quelques jours du lard dans de l'eau fraiche : on y ajoute de la moëlle de bœuf, on fait fondre le tout peu à peu, & quand on l'aura paſſé dans un linge blanc, on prend le même poids de ſucre candi en poudre, on mêle le tout, & on en fait des pilules ; elles ſe conſerveront bonnes pendant trois ans, pourvu qu'on les renferme avec ſoin dans des boëttes, & qu'on ne les expoſe point à l'humidité.

Les pilules communes ſont faites avec de la mirrhe, du ſaffran & de l'aloës incorporés avec de l'eau de plantain ; les apoticaires nomment ce mêlange pilules *de tribus* : on en donne aux ſacres & aux laniers.

Quant aux pilules de campagnes, on prend pour les faire deux gros de ſirop fait avec du ſucre & du vinaigre, un demi gros de poudre de clou de girofle, & du ſucre candi autant qu'on en peut incorporer, c'eſt-à-dire, au moins les deux tiers de la totalité ; on bat le tout dans un mortier de marbre, & on en fait des pilules de la groſſeur d'un grain de froment : on en donne en hiver aux ſacres & aux laniers paſſagers avant de les faire voler.

Les pilules de *hiera* ſe font en incorporant de l'agaric mis en poudre avec de l'*hiera* en pate ; ces pilules ſont très-bonnes en hiver pour les ſacres & pour les laniers.

Les pilules de muſc ſont des autres pilules qu'on prépare avec un gros d'agaric, autant de cubebes, de ſucre candi & d'aloës ſucotrin ; on y joint un demi gros de ſaffran, pareille quantité d'anis, deux gros d'hiera picra,

picra, & quatre grains de muſc ; on incorpore le tout avec de la canelle, & on le réduit en maſſe ; on donne en hiver ces ſortes de pilules aux ſacres & aux laniers.

Les pilules douces ne ſont autre choſe que des pilules blanches auxquelles on a incorporé un tiers de conſerve de roſes en roche, faites au ſucre ; mais on ne ſe ſert de ces pilules qu'en été.

On ne ſaigne d'ordinaire les oiſeaux que quand on le croit néceſſaire ; on peut, par exemple, les ſaigner deux fois l'année. Pour les ſaigner, on perce la veine qui eſt au-deſſous de leur langue, ou bien on leur coupe l'extrêmité du bec, ou enfin le bout des ongles ; on les prépare auparavant par une purgation légere, telle que de la chair trempée dans un blanc d'œuf, ou de la manne & de l'eau de roſe battues enſemble ; & pour éviter que la bleſſure ne ſe convertiſſe en chancre, on nourrit l'oiſeau avec des morceaux de chair trempés dans de l'eau fraîche, ou dans de l'eau de plantain.

La premiere maladie par ordre alphabetique à laquelle les faucons ſont ſujets, eſt l'apoplexie. Cette maladie les attaque à tout âge ; trop de ſang, trop de repletion ou un coup de ſoleil peuvent l'occaſionner dans ces ſortes d'oiſeaux ; les ſymptômes de cette maladie ſont de trouver les faucons ſans mouvement, & de voir leurs organes entierement privés d'exercice : cette maladie eſt mortelle.

Ne paiſſez vos faucons que de viandes légeres, v. g. de cœur de veau, de chair de poulets & de jeunes moineaux imbibés d'eau tiede ; il faudra enſuite les curer pendant trois jours avec de l'aloës mis en poudre & roulé dans un bol de coton ou de filaſſe préparée de la groſſeur d'une petite feve, avec du ſucre ; ſi ce remede leur ote l'appétit, on le leur fait recouvrer en trempant dans l'urine chaude la viande dont on les pait.

On entend par *apoſthumes* en fait de fauconnerie des

abcès qui ſurviennent à la tête des oiſeaux de proie ; les ſymptômes ſont un engourdiſſement dans les membres, une inflammation dans les yeux & ſurtout une humeur fétide qui découle des narines. On donne pour un excellent remede dans ce cas, le ſuivant : on coupe un quarteron de lard en lardons, on y joint autant de moëlle de bœuf, on met tremper le tout dans de l'eau fraîche pendant vingt-quatre heures, & on change dans cet intervalle l'eau quatre fois ; on fait fondre enſuite cette compoſition à petit feu dans un baſſin de terre ; quand elle eſt à demi fondue, on y ajoute peu à peu un quarteron de ſucre en poudre & un gros de ſaffran battu, lorſqu'elle ſera preſque froide ; ces pilules ſont préciſément les mêmes que les pilules blanches dont nous avons donné plus haut la compoſition, à l'exception ſeulement du ſaffran, qui ne ſe trouve pas dans ces dernieres : on en donne le matin pendant trois ou quatre jours aux oiſeaux malades, la groſſeur d'une bonne feve, on les porte ſur le poing, juſqu'à ce qu'ils les ayent rendues. Ce remede ne ſuffit pas encore ſuivant les fauconniers pour les apoſthumes, ils preſcrivent encore d'autres pilules préparées ainſi :

Pulveriſez un gros de ſemence de rhue, un demi gros d'aloës hepatique, & un gros de ſaffran pulveriſé, imbibez ce mêlange avec du miel roſat ; les pilules qui en réſultent, ſi on en croit les auteurs, compleront la cure de l'apoſthume.

L'aſthme eſt une difficulté de reſpirer, occaſionnée ſouvent aux faucons par le rhume ; on donne dans cette maladie à l'oiſeau pendant trois jours de ſuite deux pilules blanches ci-deſſus indiquées chaque matin ; & ſi le mal continue, pour le quatrieme on lui fait prendre une pilule commune, dont la recette eſt pareillement indiquée plus haut : on aura d'ailleurs ſoin de ne point mettre l'oiſeau malade dans un endroit froid ou trop rempli de pouſſiere : on ne le baignera point ſurtout qu'il ne ſoit gueri.

Par *baillement* on entend en fauconnerie une incommodité qui provient dans les oiſeaux de proie des humeurs qui découlent du cerveau, & non pas des filandres, comme l'ont prétendu les fauconniers anciens.

Lorſqu'on s'en apperçoit, il faut faire tirer l'oiſeau durant quelques matins; on lui donnera dans ſa cure, ſi c'eſt pendant l'hiver, des pilules d'hiera picra, & ſi c'eſt dans d'autres ſaiſons, des cloux de girofle avec ſa gorgée, ou bien encore des broutes de ſauge.

Barbillon, autre maladie des faucons. Voyez ce que nous en avons dit Tom. I. pag. 137. On ſaigne pour ce mal à la veine qui eſt au-deſſous de la langue, & on paît le faucon avec de la chair coupée par morceaux, & trempée dans l'eau de plantain ou de cerfeuil.

Rien n'eſt plus aiſé que de guerir les bleſſures & les plaies des oiſeaux de proie, pourvu cependant qu'elles ſoient découvertes, & qu'elles n'atteignent pas les parties nobles; on les lave d'abord avec du vin tiede pour les découvrir, on les panſe enſuite avec l'eau diſtillée de brou, ou des extrêmités de branches de cheſne; l'huile ou la graiſſe eſt préjudiciable au pennage, on évitera par conſéquent de s'en ſervir dans la plupart des panſemens; la bleſſure faite par l'aigle ou le heron eſt preſque toujours venimeuſe, on lave la plaie avec des eaux de perſil, de fenouil, de plantain, de lavande, de thim; quand un oiſeau a du courage, il eſt ordinairement beaucoup bleſſé dans les aîles. Si pour lors les aîles ſe tordent, on les dreſſe, en les mouillant avec de l'eau chaude; mais ſi elles ne ſont qu'un peu pliées, on prend des troncs de chou, on les fait chauffer entre deux braiſes, on les fend en long avec un couteau, & on étend la penne dedans. La chaleur eſt ſuffiſante pour la rétablir dans ſon état naturel. Lorſque la penne eſt à demi rompue, pourvu qu'elle tienne encore par le nerf ſupérieur, on fait entrer une aiguille fine enfilée de fine

ſoie entre les deux morceaux de la penne, pour les ſoutenir, & on coupe la ſoie quand l'aiguille eſt entrée ; lorſque la penne eſt entierement rompue, il faut l'enter, diſent les fauconniers dans une autre, & on fait tenir l'ente avec de la bonne colle ; cette méthode eſt bien ſinguliere & paroît répugner ; les fauconniers propoſent encore une autre eſpece d'ente pour les pennes qui ne ſont qu'à demi rompues, l'aiguille qu'ils employent pour cette opération eſt triangulaire, pointue par les deux bouts, & longue de deux travers de doigts ; une heure avant d'en faire uſage, on la trempe dans du jus de limon ou dans un oignon. Quand l'aîle entiere vient à ſe rompre entre les deux jointures, le faucon eſt environ un an ſans pouvoir ſervir, il ne guérit qu'après la mue ; avant de le panſer, on le tond autour de la bleſſure, & on redreſſe l'aîle en la liant entre deux morceaux fort minces d'écorce de jeune pin, on y applique enſuite l'emplatre contre la rupture que nous indiquerons ci-après.

Quand l'oiſeau ſera gueri, on lui fera une étuve pour ramollir ſes nerfs ; on remplit à cet effet un pot de terre du meilleur vin, on y met une poignée de roſes ſeches, autant de ſon de froment, & une quatrieme partie de poudre de mirthe ; on couvre le pot hermétiquement, & on fait bouillir le tout pendant une bonne heure ; on le retire enſuite ; on fait un trou à l'extrêmité ſupérieure ; on abbat enſuite l'oiſeau, & on lui fait recevoir la fumée de l'etuve à l'endroit de la bleſſure, on réitere cette opération trois ou quatre fois.

Il arrive quelquefois que les faucons ſe rompent la cuiſſe, la jambe ou les doigts, mais on y peut apporter remede ; on prend en conſequence une jeune branche de pin de la groſſeur du petit doigt ; on la fend en deux, & on place au milieu la jambe de l'oiſeau, on y met enſuite une emplatre faite avec du bol d'armenie, du ſang de dragon, & un blanc d'œuf ; on tient

bandée pendant trente jours la partie malade ; au bout de ce temps, on relâche les écliſſes, & il ne faut que quarante jours pour que le faucon ſoit ainſi gueri ; quand la fracture eſt au-deſſus du genou, il eſt impoſſible de la bander, mais la fracture ſe guérit ſouvent d'elle-même.

Les oiſeaux ſont fort ſujets à des taies, & quelquefois à la cataracte ; quand ils ſont affectés de cette derniere maladie, il n'eſt guères poſſible qu'ils puiſſent guérir, mais pour les taies & autres maladies exterieures du globe de l'œil, on les guerit par le moyen du ſuc de racine de chelidoine qu'on a d'abord ratiſſée ; & pour détourner ce mal, on purge les oiſeaux avec des pilules de filaſſe ou de coton, & on leur ſouffle dans les yeux deux fois par jour de la poudre d'aloës & du ſucre candi.

Les fauconniers donnent le nom de crac à une maladie particuliere aux oiſeaux de proie ; pour les en guérir ils les purgent avec des cures de filaſſe ou de coton, & ils les paiſſent avec des viandes macerées d'huile d'amandes douces & d'eau de rhubarbe alternativement ; lorſque le mal eſt exterieur, ils frottent les parties malades avec de l'eſprit de vin tiede.

Les faucons ont quelquefois la gravelle ; quand ils en ſont attaqués, on dit qu'ils ont la craie ; cette maladie leur eſt très dangereuſe pendant l'hiver ; un excellent remede dans pareil cas, eſt un mêlange de lait, de ſucre & d'huile battus enſemble ; on paît auſſi l'oiſeau avec des morceaux de viande réunis avec du blanc d'œuf & du ſucre candi pulveriſé, & ſouvent on guérit par là l'oiſeau ; on obſervera très-bien ici que la craie ne provient que de la négligence des fauconniers.

Quand les faucons ſont dégoutés, cela annonce dans ces oiſeaux quelque maladie prête à ſe déclarer : un fauconnier fera très-bien de la prévenir ; on préſente pour cet effet le bain aux oiſeaux, & on les

paît avec des morceaux de chair détrempés dans de l'eau de chiendent ou de chicorée.

La fievre n'attaque pas moins les faucons que les autres animaux ; on reconnoît qu'un faucon a la fievre lorſqu'il tremble, que ſes pennes & ſa tête ſont panchées, que le duvet au-deſſus de ſon menton eſt hériſſé, & qu'il rejette le pât qu'on lui préſente ; quand il en eſt ainſi affecté, il faut le loger dans un endroit frais, obſcur & ſéparé du bruit, on lui donnera pour alimens du foie de poulets, ou de la chair de petits oiſeaux, après les avoir fait mourir dans de l'eau de chicorée ſauvage ; & ſi c'eſt l'été, on lui mouillera les pieds & le bloc avec du jus de plantain ou de juſquiame.

Une maladie des plus communes aux oiſeaux de proie eſt ce qu'on appelle *filandres*. On entend par *filandres* une eſpece de vers allongés qui habitent les inteſtins des faucons, & qui ſe nourriſſent des ſuperfluités qu'ils y trouvent ; cette vermine eſt peut être néceſſaire à ces oiſeaux, prétendent les fauconniers, lorſqu'ils ſont ſains & robuſtes, mais elle leur devient dangereuſe quand ils ſont décharnés, & dans un vrai état de maigreur. Il faut alors les en débaraſſer ; l'abſinthe mêlée avec le pât des oiſeaux de proie eſt très-bien indiquée dans ce cas ; on vante auſſi beaucoup à cet effet les pilules de muſc, d'aloës, & d'hiera picra dont nous avons rapportés plus haut la compoſition.

Dans la nomenclature de l'art de la fauconnerie, nous avons donné le nom de *formi* à une maladie qui vient au bec du faucon, cette maladie provient le plus ſouvent des coups que l'oiſeau reçoit en volant, ou de la négligence de celui qui le gouverne ; pour remédier à un pareil accident, on coupe les crochets & les bouts du bec, ſurtout ſi c'eſt à l'entrée ou à la ſortie de la mue.

Une maladie cruelle pour les faucons eſt la goutte,

elle attaque quelquefois dans l'été les ſacres & les laniers, on les laiſſera alors en repos, on les tiendra ſans jets ni longe, on leur permettra ſeulement de ſe coucher ſur un carreau de marbre; & en cas qu'on veuille les purger, on ne le fera qu'avec de la manne ſimple qu'on réunira à leur pât; quand ces accès de goutte ſont paſſés, rien n'empêche que les oiſeaux recommencent leur vol comme à l'ordinaire; les faucons ſauvages ſont plus heureux que les domeſtiques, ils ne ſont pas ſujets à ce genre de maladie.

Quelquefois les faucons ſont atteints du haut mal ou mal caduc; il eſt facile, quand on fait l'acquiſition de ces oiſeaux, de s'appercevoir s'ils ont cette incommodité, il ne faut pour cela que du parfum de naphte, ſon odeur ſuffit pour faire tomber à l'inſtant le faucon.

On y remedie, diſent les fauconniers, en appliquant le feu au ſommet du cerveau, & en joignant au pât l'eau de figues ſeches, le lait de chevre, le ſang de Belette, la cervelle de renard, & la chair de tortue terreſtre; on met auſſi quelquefois du fiel de tortue dans les naſéaux de l'oiſeau; mais la vertu de la plupart de ces remedes paroît apocriphe, & s'ils agiſſent quelquefois, c'eſt plutôt comme palliatif que comme curatif.

Il vient encore quelquefois à la bouche des oiſeaux de proie des excroiſſances de chair blanchâtres ou noirâtres, de la groſſeur de petits pois, qui les empêchent de manger; on les coupera pour lors avec adreſſe, & en cas qu'on ne le puiſſe pas, l'endroit n'étant pas favorable, on imbibera du coton d'huile de ſoufre diſtillé, & on le mettra ſur les excroiſſances; mais ſi ces excroiſſances ſe changent en ulceres, on mettra deux fois par jour ſur l'ulcere de la poudre de coquille de noix; on lave auſſi très-ſouvent la plaie avec du jus de citron; lorſque le mal eſt ſur le point de ſe guerir, on le frotte avec du ſirop de mûres.

Tout le monde ſçait ce qu'on entend en fauconnerie par mal de mains, il eſt inutile de l'expliquer ici, ce mal ſe guérit en général en oignant la partie malade avec de la vieille huile d'olive, ou en la frottant avec une compoſition de blanc d'œuf, de vinaigre & d'eau ; ſi la main de l'oiſeau a été écorchée par les jets, on la frottera de beurre ou de graiſſe de poule ; mais il faut que cette onction ſoit bien légere pour que le pennage n'en ſoit point gâté. Si les mains enflent un peu à l'oiſeau, on appliquera deſſus une emplâtre avec le bol d'Armenie, le ſang de dragon, & le blanc d'œuf, on parviendra par ce moyen à réſoudre l'humeur, & lorſqu'il s'y formera une glande, on l'enlevera en peu de jours par le moyen d'un bouton de feu. Quand l'inflammation dure trop longtemps, on coupe à l'oiſeau la veine ſelon la méthode ſuivante ; on fait à cet effet tenir l'oiſeau à la renverſe, on lui plume la cuiſſe en dedans, & on remarque la veine, on l'accroche, on la lie en deux endroits diſtans ſeulement d'un travers de couteau, & on coupe la veine au-deſſus du porte ſonette ; mais il faut avoir une main bien exercée pour faire avec ſuccès une opération pareille.

Nous avons parlé plus haut de l'aſthme ; il occaſionne, diſent les fauconniers, une autre maladie qui eſt de deſſecher les naſeaux & de les boucher avec les humeurs qui découlent, ſi on en croit l'ancien préjugé, du cerveau, & qui y ſont retenues ; l'oiſeau eſt pour lors obligé d'entr'ouvrir le bec pour reſpirer ; on commencera dans ce cas par guérir le rhume qui eſt la vraie ſource du mal ; quand l'oiſeau a tiré longtems ſur le tiroir, un valet le ſuce avec la bouche, & on donne enſuite au faucon des pilules d'hiera picra incorporées avec de l'agaric ; une étuve d'eau de mer paſſe auſſi pour être excellente contre le rhume des faucons ; quelquefois cependant ces remedes ne ſuffiſent pas, & on eſt obligé d'en venir au cautere, on

prend en conſéquence un fer rond, qui ſoit par le bout de la groſſeur d'un pois, on le fait rougir, & on en donne le feu au ſommet de la tête de l'oiſeau, on prend enſuite le tranchant par l'autre extrêmité, & on en donne le feu entre le bec & l'œil.

Les humeurs des faucons prennent quelquefois leur cours dans les oreilles, & y forment une glande chancreuſe : pour y remédier, il faut nétoyer la partie malade avec un cure-oreille ; on purgera en même-temps l'oiſeau avec des pilules d'hiera picra & d'agaric ; quelques fauconniers lui donnent un bouton de feu au ſommet de la tête juſqu'à l'os ; & quand le mal ne diminue point, il faut même rougir la pointe d'un couteau pour lui fendre l'oreille ; on le panſera ſoir & matin. Il ſurvient auſſi quelquefois aux faucons des maux de yeux ; ſi ces maux ſont occaſionnés par des fluxions, on peut les purger avec des pilules de filaſſe & de coton, & leur ſouffler dans les narines de la poudre d'œillets, mêlée avec pareille quantité de celle d'azarum ; il faut frotter auſſi le palais d'un peu de moutarde ; mais quand le mal des yeux provient d'une bleſſure dans cette partie, le traitement eſt pour lors different ; on prend une once de tuthie préparée, deux onces d'eau de roſe, autant de vin blanc, & une poignée de rhue : on met le tout dans un vaſe, & on l'y fait bouillir juſqu'à réduction de moitié, on diſtille un peu de cette décoction dans l'œil bleſſé ; quand même il ſe trouveroit des corps étrangers dans les yeux, cette eau auroit la vertu de les faire tomber.

On donne en fauconnerie le nom de *mal ſubtil* à une eſpece de phtyſie ; l'oiſeau attaqué de cette maladie, ne digere point, & il meurt affamé & bien mangeant. Cette maladie eſt très-dangereuſe, principalement en automne ; lorſqu'on veut la prévenir, on loge les faucons dans un endroit ſec, ſurtout pendant l'hiver, on fait ſecher au feu leur pennage lorſqu'il eſt humide, & quand le ſoleil n'eſt pas aſſez fort pour

pouvoir le ſecher ; & on mêle quelquefois le ſoir à leur cure, trois ou quatre cloux de girofle.

Si malgré toutes ces précautions l'oiſeau ſe trouve attaqué du mal ſubtil, on lui fera un pât avec des pigeonneaux ou avec des petites ſouris vivantes ; on le purgera enſuite avec de la chair trempée dans la manne, ou dans une décoction de chevrefeuille, de l'herbe caballine, & de celle qu'on nomme langue de bœuf ; on rafraîchira cette derniere décoction de trois jours en trois jours.

L'oiſeau à force de voler dans un temps froid & humide, ſe met quelquefois hors d'état de faire ſon ſervice ; on dit alors qu'il eſt attaqué de la morfonte ; pour le guérir on lui donne des cloux de girofle, de l'anis & de l'abſinthe avec la chair, & ſi c'eſt en hiver & lorſqu'on lui donne ſa cure ſeche, on lui fait prendre des pilules d'hiera picra avec l'agaric ; l'oiſeau recouvre inſenſiblement la ſanté par ce moyen.

On appelle *pantois* un mal qui provient d'un poumon échauffé, & d'un organe de la reſpiration conſidérablement altéré : dès qu'on s'en apperçoit, il faut à l'inſtant purger l'oiſeau avec de l'huile d'olive lavée & battue juſqu'à ce qu'elle blanchiſſe : une heure après on lui donnera des viandes mouillées, telles que du cœur de veau & du foie de poulet, & le quatrieme jour on lui fera prendre un bol de filaſſe préparée.

La pepie eſt une maladie propre à tous les oiſeaux, les faucons n'en ſont pas conſéquemment exempts ; on s'apperçoit qu'ils en ſont attaqués, lorſque leur langue s'endurcit, ſe ſeche par le bout & blanchit ; pour les en guérir on leur otera la pepie avec une aiguille pointue, comme on fait aux poules, & on frottera enſuite leur langue d'huile roſat ; deux heures après on leur donnera leur pât imbibé d'eau tiede, & détrempé avec le jus de mures rouges.

Les fauconniers donnent le nom de podagre aux glandes & veſſies qui naiſſent aux mains des autours,

& celui de chirargre à celles qui viennent aux mains des faucons, ils prétendent que ces glandes & veſſies ſont occaſionnées par l'abondance du ſang. Pour en guérir ces oiſeaux, il faut, diſent les fauconniers, les tenir ſur un ſachet rempli de plantain battu dans un mortier avec du ſel trempé de vinaigre : quand l'enflure paroît, on y approche le feu, mais on n'en fera l'ouverture que par deſſus ou au côté, ſi l'on veut que la guériſon ſoit prompte ; mais ſi la main malade eſt trop maigre, on ſe gardera bien d'y appliquer le cautere.

Le rhume eſt la ſource de preſque toutes les maladies des oiſeaux de proie ; quand ils en ſont atteints, il faut les faire vivre de regime, & de trois jours en trois jours imbiber leur pât de rhubarbe. Si le rhume continue, on pulvériſera un peu d'aloës, de ſaffran & d'hiera picra, & on en fera des pilules qu'on donnera le ſoir aux faucons.

Le rhume deſcend quelquefois aux eſpalettes & entre les aîles de l'oiſeau au dire impropre des fauconniers : on le fomentera pour lors avec le vin le plus violent qu'on pourra trouver ; on le portera enſuite au ſoleil ou on le tiendra auprès du feu en mouillant les eſpalettes, ou ſon épine du dos, avec de l'eau de vie.

La teigne eſt une autre maladie à laquelle ſont encore ſujets les oiſeaux de proie, elle fait naître des veſſies dangereuſes à leurs mains, & fait paroître le bout de leurs aîles comme ſi c'étoit du fer rouillé : cette maladie provient de l'excès du travail des faucons, & peut-être encore plus de la négligence des fauconniers. Commencez d'abord par remonter votre oiſeau, tenez-le dans un endroit chaud, donnez-lui de bons pâts, & mettez ſur toutes les parties malades un onguent de bol d'Armenie, de vinaigre, de ſang de dragon & de ſalpêtre : vous les laverez le lendemain avec du vin blanc & du romarin ; vous lui oterez

enſuite les peaux mortes qui le défigurent, & une demi heure après vous appliquerez ſur les bleſſures du coton trempé dans l'eau, où vous aurez fait infuſer auparavant quantité égale de poudre d'aloës & d'alun. Si au bout d'un mois l'oiſeau ne ſe trouve pas guéri, il n'y a pas grande eſpérance.

Les vers font encore beaucoup de mal aux oiſeaux, ils les attaquent au goſier, autour du cœur, du foie & des poumons. Pour détruire cette vermine, on prend de la poudre d'aloës ou de celle d'agaric, on la mêle avec de la corne de cerf brulée & du dictamne blanc, on incorpore le tout dans du miel roſat, & on donne une pilule de cette compoſition aux faucons vermineux.

La plûpart des maladies qui attaquent les faucons, attaquent pareillement les autours: nous ne nous étendrons donc pas dans cet article ſur les maladies des autours, nous obſerverons ſeulement qu'on les purge quelquefois, quoiqu'ils ſoient en ſanté; on joint à cet effet de la manne à la chair qu'on leur donne à manger; on ſubſtitue encore ſouvent à la manne des pilules blanches ou rouges, on donne ordinairement pendant trois jours de ſuite de ces remedes aux autours au commencement de l'année & autant avant leur mue; le quatrieme jour on y joint de la poudre d'aloës; on les purge en hiver avec ſix grains de poivre blanc, & on leur en donne de vingt jours en vingt jours.

Pour chaſſer les humeurs viſqueuſes qui peuvent leur nuire, on leur donne toutes les années une fois une priſe ou deux *d'éclaire*; un blanc d'œuf battu avec du ſucre candi pulveriſé & donné de dix jours en dix jours: un peu d'huile d'olive ou même du lait ſimple ſont trois remedes de précaution dont on vante beaucoup l'efficacité.

Quand on n'a pas ſoin des autours, ils tombent dans une eſpece de défaillance qu'on nomme *boulimie*, cette maladie peut les conduire à la mort. La boulimie

eſt occaſionnée par des humeurs qui coulent dans la mulette, lorſqu'on laiſſe jeûner les oiſeaux trop longtemps. On les préviendra donc en ne laiſſant jamais trop longtemps l'autour ſans nourriture, en ne lui préſentant ſurtout que des alimens propres & qui ne puiſſent le dégoûter. C'eſt ordinairement pendant l'hiver que la boulimie ſurvient aux autours, & en effet plus il fait froid, plus la chaleur naturelle eſt concentrée dans ces oiſeaux, & conſéquemment la coction des alimens s'y fait plus vîte. Quand les autours ſont atteints de la goutte, ils ſont toujours de mauvais affaitage.

Nous nous ſommes peut-être un peu trop étendus dans cet article ſur la fauconnerie; mais nous n'y avons cependant rapporté que ce qui pouvoit ſe trouver d'eſſentiel dans cet art. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas bien connu, auſſi n'y prend-on pas beaucoup de part, & ſi nous en avons fait mention ici, c'eſt que nous avons cru ne pouvoir nous en diſpenſer dans un ouvrage qui eſt principalement conſacré aux animaux domeſtiques, & aux traitemens de leurs maladies.

FAUCONNIER. C'étoit anciennement celui qui avoit ſoin de dreſſer les faucons on de les faire voler, de même qu'on appelloit autourſier, celui qui étoit chargé des autours; mais actuellement le nom de fauconnier eſt devenu un titre de dignité auquel nos Roix ont attaché beaucoup de prérogatives.

Jean de Beautru eſt le premier qui a exercé la charge de Fauconnier du Roi en 1250, & en 1406 Euſtache de Jaucourt prit le titre de grand Fauconnier du Roi. Ce grand officier prête ſerment de fidélité entre les mains du Roi, il nomme à toutes les charges de chef de vol, excepté à celle de chef des oiſeaux de la chambre du Roi, & de celle de garde des aires des forêts royales; c'eſt auſſi lui qui préſente au Roi le Chevalier de Malthe, qui comme nous avons dit dans l'article précédent, vient tous les ans apporter à Sa Majeſté, au nom du Grand Maître, douze faucons.

FAUVE. On appelle en général bêtes fauves, le cerf, le daim, le chevreuil & leurs femelles.

FAUVETTE. C'eſt un oiſeau fameux par les doux accens de ſa voix mélodieuſe ; il fait partie du genre des becſigues. M. Briſſon en décrit douze eſpeces, celle qu'on éleve communément, eſt la fauvette à tête noire, parce que c'eſt celle qui chante le mieux. Elle eſt un peu moins groſſe que le moineau franc, & a huit pouces & demi de vol ; le deſſus de ſa tête eſt noir, & ſon bec brun ; le haut du cou, le dos & le croupion ſont d'un gris brun tirant ſur l'olivâtre ; le reſte du cou, les joues, la gorge, la poitrine, les jambes & les côtés ſont gris ; le ventre eſt gris blanc ; l'aîle eſt variée de gris brun, de brun olivâtre & de blanchâtre ; ſa queue eſt un peu fourchue, elle eſt compoſée de douze plumes, variées de cendré brun & de brun olivâtre. Ses pieds ſont couleur de plomb, & ſes ongles noirâtres ; la femelle differe du mâle en ce qu'elle a le deſſus de la tête d'un maron clair. Il y a une variété de fauvette à tête noire, dont tout le corps eſt tacheté de noir & de blanc ; cette eſpece fait ſon nid deux fois l'année vers le mois de Mai & à la fin d'Août ; elle le conſtruit ordinairement dans des arbriſſeaux ou dans des touffes de lierre ou de laurier ſelon le pays & la ſaiſon ; elle emploie pour le faire des racines d'herbes très-délicates, ou bien des écorces de vigne, ſuivant les lieux ; elle y pond au moins cinq œufs : pendant le printemps elle reſte preſque toujours auprès du buiſſon où elle a placé ſon nid. Quand on veut élever ſes petits pour les mettre en cage, on les tire du nid ſix ou huit jours après leur naiſſance, on les nourrit avec une pate préparée avec du chenevis écraſé, du perſil haché, & de la mie de pain bien arroſée, ou bien on leur donne la même nourriture qu'on a coutume de donner aux petits du roſſignol. Voyez art. *Roſſignol.* Quand ces petits ſont devenus grands, & lorſqu'ils ſont propres pour être mis en

voliere, on peut leur donner indifféremment toute sorte de grains, ils sont surtout friands de chenevis.

La fauvette qui est prise niaise, apprend tout ce qu'on lui enseigne; elle vit ordinairement en cage six à sept ans si on en a soin : il faut la tenir pendant l'hiver un peu chaudement, pour la garantir des maladies auxquelles elle pourroit être sujette; la fauvette en général aime dans la campagne les lieux aquatiques, & se nourrit de mouches & de vers; on peut dire que cet oiseau a beaucoup d'industrie; la cage où on le tient doit être couverte de façon qu'il n'y puisse entrer de l'air que par la porte.

La fauvette brune s'éleve encore en cage, & y chante comme aux bords des ruisseaux qui sont les endroits où elle se plaît d'avantage; elle fait son nid sur les arbres des grand chemins, & le compose très-artistement de crin de cheval; ses œufs sont communément cendrés avec des taches de couleur de fer; cette fauvette est presque semblable au rossignol, quoique néanmoins plus petite, elle se retire d'ordinaire dans le creux des arbres; la femelle differe du mâle par le sommet de la tête qui est tannée.

La fauvette à tête rousse pond quantité d'œufs, elle fait son nid dans des masures, dans des buissons & derriere les murailles, elle se retire dans les chenevieres où elle chante continuellement, elle se nourrit de vers qu'elle cherche autour des buissons & des arbrisseaux. La gorge, la poitrine & le ventre de cette espece de fauvette sont d'un blanc tirant sur le jaune, le reste est brunâtre, elle a le bec jaune & longuet, la tête plate, la queue courte & jaunâtre par dessous, le dessus est de couleur de rouille; les environs des cuisses sont noirâtres; ses pieds sont longs, déliés, & d'un jaune pâle; ses ongles sont noirs : le pennage du mâle est plus rougeâtre.

La fauvette ordinaire approche du moineau franc pour la grosseur; le dessus du corps est gris brun, le

deſſous d'un blanc mêlé d'une légere teinte de rouſſâtre ; la fauvete de haie ou la *paſſe buſe*, eſt variée en deſſus de noirâtre & de roux, & en deſſous d'un cendré blanc ou couleur de plomb ; ſes œufs ſont d'un bleu pâle, au nombre de ſix. Je paſſe ici ſous ſilence les autres eſpeces de fauvettes, on peut conſulter à ce ſujet les ornithologiſtes.

La fauvette qui a été à elle-même & que l'on chaſſe, eſt auſſi bonne que l'ortholan, ſurtout ſi elle s'eſt nourrie de figues, de raiſins & d'autres alimens meilleurs que les grains de ſureau. On ſe ſert du filet pour l'attraper. La chair des fauvettes ſe mange rotie ; on leur coupe la tête & les pieds ſans les vuider, on les met enſuite dans une brochette avec des bardes de lard, on les ſoupoudre pendant qu'ils cuiſent, de rapure de croute de pain mêlée avec du ſel, & on les ſert au verjus de grains, & au poivre blanc. Les medecins attribuent à la chair de la fauvette une vertu aperitive.

FEU. On donne en terme de marechalerie le nom de feu à une maladie à laquelle les chevaux ſont ſujets, & qui les empêche de fienter. Le cheval qui en eſt attaqué, a la bouche brulante, la tête lourde, peſante & abrutie, il perd l'apetit ; enfin c'eſt une fievre ardente & continue : quand on s'apperçoit de cette maladie, il faut ſaigner promptement l'animal pour dégorger les vaiſſeaux de la tête ; on ne fera cependant pas les ſaignées fortes pour que le cheval ne ſoit pas foible, mais on les réiterera pluſieurs fois ; cinq ou ſix heures après on lui donnera un lavement émollient ſoir & matin, on le nourrira avec le ſon mouillé, & on le fera boire à l'eau blanche & chaude, s'il en veut boire.

On appelle encore *feu* un remede qui eſt très en uſage dans la maréchalerie. La façon de donner le feu eſt preſque toujours ſuperficielle ; on appuie plus ou moins fort, & on promene le feu dans un eſpace plus

plus ou moins grand, ſelon l'étendue du mal, & la figure de la partie : tantôt on donne de ſimples petites raies de feu, tantôt des pointes, des boutons, des étoiles ; lorſque le mal eſt grand, on le donne en forme de feuilles de fougere, de feuilles de palme, de pates d'oie ; d'autrefois on met des roues de feu avec une ſemence autour : pour appliquer le feu de toutes ces manieres differentes, on ſe ſert de divers inſtrumens, ſçavoir de pieces de monnoie, de couteaux, de boutons ronds, de boutons plats, de pointes d'S, ſelon le beſoin des differentes parties ; mais les marechaux ſont plus accoutumés à connoître le juſte degré de chaleur du fer que des autres metaux. Il y a differentes manieres d'appliquer le feu, c'eſt la ſituation ou la conformation de la partie qui détermine.

Feu ſe dit encore en terme de pêche ; il y a pluſieurs méthodes pour pêcher au feu, la plus ſimple eſt de ſe partager ; les uns avec des torches allumées paroiſſent ſur les bords de la riviere, les autres entrent dans l'eau ; le poiſſon curieux nâge à la lueur des torches, il vient autour des jambes du pêcheur, & on le prend aiſément ; quelquefois on réunit le feu, & quelquefois le filet pour faire tomber le poiſſon dans les pieges ; on choiſit à cet effet un endroit de la riviere qui ait environ 50 pas d'eſpaces en quarré, dégarni de bois, de racines & d'herbages ; on l'appâte trois ou quatre jours de ſuite à deux toiſes ou environ du bord de la riviere, où le filet doit être tendu ; le jour de la pêche on met le filet en tas à cinquante pas du bord, & on l'arrange de façon qu'en tirant les deux bouts des ficelles, on puiſſe l'étendre ſans embarras ; on obſervera d'attacher ces deux bouts de ficelle à deux piquets, dont l'un ſera ſur le bord de l'eau ; lorſque la nuit s'approche, on met le feu à un petit bucher qui ſera placé entre les deux piquets. Pendant cet intervalle de temps, deux pêcheurs vont

prendre chacun le bout des cordes, & un troiſieme couché ventre contre terre proche du buchet, jette des feves aux poiſſons pour les amuſer ; lorſqu'on croit qu'il s'en trouve un grand nombre occupé à l'appât, le troiſieme pêcheur donne un coup de filet ; on tire auſſitôt de concert les deux cordes pour étendre le filet, & on l'amene à terre avec le poiſſon qu'il renferme ; cette pêche eſt des plus ingénieuſes.

FIENTE. C'eſt la même choſe qu'excrément. Voyez cet article.

FILETS. Ce ſont des réſeaux faits de fil plus ou moins fin ou groſſier. On employe les filets pour la pêche, la chaſſe, & pour garantir certains fruits & grains contre le pillage des oiſeaux ; ceux dont on fait uſage pour la pêche ſont le truble, l'épervier, le tramail, l'ableret, le bricole, le carrelet & l'aplet, &c. Les pantieres, les halliers, les araignes, les tiraſſes, les traineaux, les nappes, &c. ſont uſités pour la chaſſe des oiſeaux ; & on employe les poches & les panneaux pour le lapin & le lievre.

L'art de faire des filets n'eſt pas à négliger pour un amateur de la pêche ; on peut s'en amuſer pendant l'hiver auprès du feu, ou lorſque le mauvais temps empêche de ſortir, c'eſt même une occupation vraiement économique ; on ſe pourvoiera à cet effet d'aiguilles de bois de fuſeau ou de coudrier, longues de 9, 10, 11 ou 12 pouces, & de l'épaiſſeur du dos d'un couteau ; on aura auſſi des moules de diverſes groſſeurs, & on les choiſira de bois de ſaule, pour qu'ils ſoient plus légers, on aura encore un moulinet pour retordre le fil au défaut de roue à filer. On maille de deux manieres ; la premiere ſe fait par deſſus le pouce, elle ſert pour le rhabillage des filets, & pour faire les grandes mailles, quand on travaille ſur un moule plat ; elle s'appelle *briſe-coup*. La ſeconde ſe fait ſur le petit doigt, & s'appelle *lacer*. C'eſt la plus commune & la meilleure, elle abrege le travail.

On commence le filet par la levure ; mais comme il ſe raccourcit de moitié quand les mailles ſont ouvertes, il faut que la levure ſoit deux fois plus longue, ſi on veut avoir toute la grandeur que l'on deſire ; quand cette levure eſt faite, on y paſſe une ficelle, on en noue enſemble les deux bouts, on attache la ficelle à un clou, & on travaille pour lors au filet.

Nous ne parlons pas ici de la maniere de faire les mailles ; en moins d'un quart d'heure tout le monde peut s'en inſtruire en en voyant faire.

On obſervera encore de faire le filet d'un quart plus long que la meſure fixée d'autant qu'il ſe raccourcit conſidérablement en l'ouvrant ; par conſéquent ſi on veut l'avoir de 40 pieds, on le fera de 50. On gardera exactement cette regle pour tous les filets qui ſont faits de mailles en lozange.

Lorſqu'on veut *enlarmer* un filet, on prend une ficelle de la groſſeur proportionnée au fil dont il eſt compoſé ; on la paſſe dans toutes les mailles d'un des bouts du filet, on en noue enſemble les deux bouts, & on les met à un clou : on prend enſuite le bord du filet, on attache une ficelle à la premiere maille d'en haut ; à un demi pied plus loin on paſſe la même ficelle dans la maille ſuivante en deſcendant, & on fait un nœud pour l'arrêter. Cette même opération ſe réitere à la troiſieme maille, & on la continue juſqu'au bout du filet ; on paſſe au travers de cette ficelle nouée de la ſorte de demi pied en demi pied la corde qui doit faire jouer le filet ; au reſte il n'eſt pas néceſſaire que la diſtance qu'on obſerve ſoit exactement d'un demi pied ; on ſe conformera cependant autant qu'on pourra à la longueur & à la largeur du filet ; on n'enlarme jamais les filets, & ſurtout les retz ſaillans que de côté.

Lorſqu'on veut faire des filets avec des goulets ou diverſes entrées, on maille à l'ordinaire, & dès qu'on eſt parvenu à la place du goulet, on y fait un rang de

mailles doubles ; les faiſeurs de filets ſont quelquefois de fauſſes mailles qu'ils nomment *accrues*, ils y ſont même obligés pour les filets ronds qui ſont plus étroits à un bout qu'à l'autre, & pour ceux qui ſe font en mailles quarrées ; ces derniers ſont meilleurs pour l'uſage que ceux qui ſont en lozange ; ils ſont d'ailleurs plus aiſés à faire ; on fait ces eſpeces de filets plus longs que larges ; ils ſont bons pour compoſer les aumés d'un hallier, les pannieres & les traineaux ; on n'eſtime pas les filets à bouclettes, on les fait de mailles à lozanges, & on met des bouclettes à toutes les mailles ſuperieures ; ces bouclettes ſont de cuivre & de fer ; il faut qu'elles ſoient aſſez grandes pour y paſſer le petit doigt, ou une corde de moyenne groſſeur.

Ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir faire un filet, il faut encore pouvoir le conſerver, on le teint ordinairement à cet effet, il en dure non-ſeulement d'avantage, mais il épouvante encore moins le gibier & le poiſſon. On colore les filets de trois façons differentes ; celle dont on fait uſage le plus communément eſt la teinture en feuille morte, on la prépare avec le tan, ou bien avec de l'écorce de noyer, on coupe cette écorce par morceaux de la grandeur de deux doigts. Sur deux boiſſeaux de cette ſubſtance, on met deux ſeaux d'eau, & on fait bouillir le tout enſemble pendant l'eſpace d'une heure ; on place enſuite les filets au fond du vaiſſeau, & on retire du fond de l'eau les morceaux d'écorce pour les mettre par deſſus ; on les laiſſe tremper vingt-quatre heures dans cette teinture, après quoi on les en retire, on les tord, & on finit par les étendre pour les faire ſecher.

2°. On teint les filets en jaune ſale, on ſe ſert pour cette teinture de la chelidoine, on la prend par poignée, on en frotte le filet par tout comme ſi on le ſavonnoit, & dès qu'il eſt ſec, il a une couleur d'orange. 3°. Enfin la derniere couleur dont on ſe ſert

pour les filets c'eſt le verd, on teint de la ſorte les filets qu'on deſtine pour attraper les oiſeaux, dont les yeux ſont accoutumés au verd; pour teindre les filets en cette couleur, on prend du bled en verd, on le hache, & on le pile en bouillie, on en frotte le filet par-tout; on laiſſe enſuite tremper l'un & l'autre pêle mêle l'eſpace de vingt-quatre heures.

Quand on veut conſerver pendant long-temps ſes filets, il faut encore d'autres précautions: quand ils ſont mouillés, on ſe hâtera de les étendre à l'air, afin de les faire ſecher. On ſe gardera bien auſſi de les laiſſer pendant la chaleur de l'été au fond de l'eau; mais dans les ſaiſons fraîches on peut les y laiſſer même deux nuits, & toujours impunément: quand on tire les filets de l'eau, il faut néceſſairement les laver, principalement s'ils y ont ſéjourné pendant quelque temps; on les ſuſpend enſuite à l'air au milieu d'une perche plantée à terre à cet effet, & non auprès d'un mur, pour qu'ils ne ſoient pas expoſés à devenir la proie des ſouris. On doit auſſi les rhabiller dès qu'il y manque la moindre maille; par toutes ces précautions on peut prolonger leur durée pendant très longtemps. Nous allons actuellement parcourir toutes les differentes ſortes de filets dont on a coutume de ſe ſervir le plus communément.

Nous commencerons par le filet qu'on nomme *araigne*, pour ſuivre l'ordre alphabétique; on les emploie ſurtout pour la chaſſe des oiſeaux de fauconnerie avec le duc; les mailles de ce filet doivent être à loſanges, larges de deux ou trois pouces, de fil délié & retord en deux brins. On donnera à la levure aſſez d'amplure, pour que le filet, lorſqu'il eſt tendu, ait au moins deux toiſes de largeur; quant à la hauteur, elle dépend de celle de l'arbre où on veut tendre l'araigne; mais il ne faut cependant pas qu'elle paſſe trois toiſes, car elle ſeroit trop difficile à tendre: on fait cette eſpece de filets avec des bouclettes, ou

bien on paſſe une ficelle unie, & moins groſſe qu'un tuyau de plume dans toutes les mailles du rang le plus élevé, de façon cependant que toutes ces mailles puiſſent avoir la liberté d'aller & de venir ſur la ficelle : on donne à ces filets une teinture brune ou verte.

Les araignes dont on ſe ſert pour prendre les merles, ne different que très-peu de celles qu'on employe pour la chaſſe des oiſeaux de fauconnerie : on fait ſeulement ces premieres de ſept à huit pieds de hauteur, pour qu'étant étendues, elles en ayent au moins cinq ; les mailles n'auront qu'un pouce de largeur.

De tous les filets qu'on employe pour la pêche, le plus utile eſt l'épervier ; nous en avons parlé dans un article particulier. Le hallier eſt un autre filet, mais il eſt deſtiné pour le gibier, il doit même varier ſuivant les differentes eſpeces de gibier pour leſquelles on le deſtine.

Les halliers principaux ſont ceux à perdrix, à faiſans, à cailles, à ralles de geneſt, & à poule d'eau ; les grandes mailles du hallier à perdrix doivent être quarrées & peuvent avoir quatre à cinq pouces de largeur ; on ne donnera au hallier de hauteur que trois ou quatre mailles, & pour longueur environ vingt pieds.

Suppoſons que ce hallier forme un quarré long, on l'étend & on le plie en deux ſur ſa longueur ; par conſéquent ſi la hauteur antérieure eſt de vingt pouces, il paroîtra pour lors n'en avoir que dix : on arrange enſuite ſur cette moitié de filet une toile de fil bien délié, retors en deux brins, & dont les mailles ayent deux pouces de large. Ces mailles ſeront à lozange, & la longueur de la toile ſera double de celle du filet ; cette toile étant faite, on paſſe une ficelle dans toutes les mailles du bord des deux côtés de la longueur, pour qu'elle fronce également par tout : on attache enfin le tout à des piquets longs d'environ deux pieds, & diſtans de deux ou trois, & pour lors le piege eſt tendu.

Quant aux halliers à faiſans, le fond eſt le même que le précédent ; les mailles en doivent être quarrées, & avoir aumoins de largeur cinq ou ſix pouces ; la toile en doit être faite ſur quinze mailles de levures, & chaque maille a trois pouces de large ; la hauteur ſera de trois grandes mailles, & la longueur à diſcretion. Le hallier à faiſan doit avoir plus de poches que celui à perdrix, par conſéquent on donnera à la toile une fois & demi plus de longueur qu'au filet ; on attache les piquets de deux pieds & demi en deux pieds & demi : on aura encore l'attention que ce fil du hallier ſoit retors avec ſoin pour que le filet en ſoit plus fort.

On fait ordinairement en ſoie le hallier à cailles, il ne differe du hallier à perdrix que par ſes proportions : on lui donne huit pieds de longueur ſur trois à quatre grandes mailles de hauteur ; la toile aura environ la moitié plus de longueur que le filet, les piquets qui ſeront ſimplement de la groſſeur du petit doigt, ſeront placés entr'eux à la diſtance d'un pied & demi.

Pour ce qui concerne le hallier à ralles de geneſt, on donne aux grandes mailles deux pouces ou deux pouces & demi de largeur, & à celles de la toile un pouce & un quart. Si le filet a huit pieds, la toile en doit avoir quatorze, & on ſuit la même proportion pour les autres.

Il ne nous reſte plus à parler que du hallier à poule d'eau. Dans ce filet les mailles des aumés doivent avoir deux pouces & demi ou trois pouces de large, & la longueur de la toile deux fois celle du filet. Quant aux piquets ils ſe placent de deux pieds en deux pieds.

On donne le nom de louve à un filet qui eſt un diminutif de celui qu'on nomme raſle ; nous en parlerons ci-deſſous. On commence la louve ſur ſeize mailles de levure, & on jette au premier rang des accrues de quatre en quatre mailles ; on continue de même les autres levures en faiſant d'autres accrues

vis-à-vis des précédentes, juſqu'à ce que le filet ait un pied & demi de longueur ; on ceſſe pour lors de faire des accrues, on travaille ſans accroître ni diminuer, & quand on en a ainſi travaillé trois pieds de long, on laiſſe une ouverture, on travaille tout le reſte, de même que ſi on faiſoit des rafles, à l'exception ſeulement qu'à ces dernieres il y a une ficelle du ſecret qui ne ſe trouve point à la louve.

Quant à la maniere de tendre ce filet, elle eſt différente de l'autre, on a pour cet effet quatre bâtons gros comme le bras, & longs de cinq pieds, qui ſoient percés proche des bouts ; on les attache avec des cordes tout autour des cercles, pour tenir la louve en état, & pour lui donner la forme d'un cylindre, on laiſſe pendre enſuite quatre cordelettes à pareille diſtance d'un des bâtons, pour y lier des pierres, & faire aller le filet au fond de l'eau. On ajoute enfin une corde de vingt pieds de long au centre du bâton oppoſé à celui qui tient les cordelettes, pour pouvoir retirer librement hors de l'eau la louve & les poiſſons qu'elle renferme.

Tout le monde ſçait ce qu'on entend par nappes ; il y en a de trois eſpeces en uſage, pour les allouettes, les ortolans & les canards ; les mailles des nappes à allouettes doivent être à lozange d'un pouce de large, & faites avec du fil délié & rondement retors en deux brins. On donne à la levure 70 ou 80 mailles ; chaque nappe aura huit ou neuf toiſes, & on les enlarmera des deux côtés, d'autant que le filet fatigue dans toute ſon étendue. Quand les deux nappes ſont enlarmées, on paſſe dans les grandes mailles une corde cablée de chaque côté, & on pratique une bouche à chaque bout des cordes pour les paſſer dans des bâtons ; pour ce qui concerne la largeur, on paſſe une ficelle dans toutes les mailles du dernier rang, on la lie d'un bout à la corde, & on laiſſe l'autre libre pour étrecir ou élargir le filet quand on voudra.

Les nappes à ortolans ſont à peu près les mêmes que celles à alouettes, il n'y a d'autre difference pour la compoſition, que celle des mailles, elles ne doivent avoir pour lors que neuf lignes de largeur.

Les nappes à canards doivent avoir leurs mailles à lozanges, & être larges de trois pouces, la levure eſt de trente-cinq à quarante mailles, la longueur de chaque filet a dix ou douze toiſes, & la largeur ſuit la levure; quand le filet eſt maillé, on l'enlarme à l'ordinaire, mais on fait des grandes mailles de ficelle des deux côtés, ces mailles ſeront éloignées d'entr'elles de ſix pouces pour y paſſer par dedans des cordes cablées & bouclées, on les paſſe de chaque bout à des bâtons, lorſqu'on veut s'en ſervir : on ne prend pour faire ces nappes que de bon fil retors en deux brins; on les teint en brun, & on les trempe enſuite dans l'huile pour qu'ils ne ſe gâtent point dans l'eau.

La pannetiere eſt encore un filet, mais ce filet eſt formé comme un ſac, il eſt tiſſu de petites mailles d'un quart de pouce de large, & la levure a quatre pieds de long, deſorte que quand le ſac eſt achevé, il peut avoir un pied de large; on change pluſieurs fois de moule en le compoſant; quand il eſt entierement fait, on attache une corde aux deux côtés pour pouvoir le ſuſpendre, on paſſe auſſi deux ficelles par toutes les mailles du dernier rang de l'ouverture, & à l'aide de ces deux ficelles on ferme le ſac ou filet comme une bourſe. La pannetiere s'employe pour tranſporter des oiſeaux vivans ſans qu'ils ſe bleſſent, & du gibier mort ſans qu'il ſe corrompe.

On donne le nom de pans à des eſpeces de filets qui reſſemblent aux halliers à perdrix, il y en a de trois façons; les pans ſimples à loſanges, les pans ſimples à mailles quarrées, & les pans contremaillés; dans les pans ſimples à lozanges, la maille doit être large d'un pouce & demi, & le fil qu'on employe pour les faire doit être fort & retors en trois brins; on donne à ces filets 24 mailles de levure, & trois toiſes de longueur;

après quoi on paſſe une groſſe ficelle dans toutes les dernieres mailles du bord de la longueur tant en haut qu'en bas, & on donne enfin à ce filet une teinture brune.

Les pans ſimples à mailles quarrées different des précédens en ce qu'ils ont cinq pieds de hauteur ſur une longueur de près de trois ou quatre toiſes : on n'employe point de ficelle pour ces ſortes de filets ; ils ſont par conſéquent très-ſimples. Voyons actuellement comment ſont faits les pans contremaillés : les aumés ſeront en mailles à lozanges ou en mailles quarrées, larges chacunes de ſix à ſept pouces ; & on donnera aux mailles de la toile environ deux pouces de large ; la hauteur de cette toile ſera de trois ou quatre pieds, & la longueur à diſcretion ; on obſervera cependant que la toile ſoit au moins deux fois auſſi longue & auſſi large que l'aumée ; on y met des piquets qui s'attachent de quatre en quatre pieds, & on coud enſemble les deux aumées. On ſe ſert des pans contremaillés pour prendre les lapins.

On appelle pantiere un filet dont on ſe ſert pour prendre des beccaſſes. On prend pour faire ce filet la meſure de la longueur du lieu où on veut le tendre ; on donne à la levure deux fois la longueur de la meſure ; quant à la hauteur, elle doit être depuis la branche ou eſt la poulie, juſqu'à deux pieds proche de terre ; lorſque le filet eſt maillé, on le borde à l'extrêmité ſuperieure avec une corde aſſez forte ; on paſſe deux ficelles par les mailles des deux cotés, & les deux bouts de la corde ſervent pour lier le filet aux pierres. La pantiere ſe fait tantôt à mailles à lozanges, tantôt à mailles quarrées, cette derniere façon eſt la meilleure ; la pantiere en eſt plutôt faite, il n'y a pour lors aucune maille ſuperflue, & lorſqu'on l'étend dans la paſſée, elle ne paroît preſque pas.

Outre les pantieres ordinaires, il y a encore deux autres pantieres, une à bouclettes, & l'autre à tramail ; la pantiere à bouclette ſe nomme pantiere volante ; elle

ſe fait de mailles en lozange, parce qu'elles doivent couler le long d'une corde ; on donne à ce filet 5 ou 6 toiſes de largeur ſur environ trois toiſes de hauteur, & aux mailles deux ou trois pouces ; on attache des bouclettes de cuivre à toutes les mailles du dernier rang ſuperieur ; on paſſe une ficelle de la groſſeur d'un tuyau de plume ordinaire dans ces bouclettes, & deux autres dans le dernier rang des mailles des deux côtés, pour tenir par-là la pantiere en état, lorſqu'on en veut faire uſage, c'eſt auſſi pour cette raiſon que les deux bouts doivent être libres & plus longs que la hauteur du filet de neuf à douze pieds ; on teindra en brun la pantiere à bouclettes. La pantiere en tramail ſe nomme triple ou contre-maillée ; on l'employe pour la paſſée qu'on fait autour des forêts ; cette pantiere eſt très-avantageuſe ; un même chaſſeur peut en tendre un grand nombre ſans être obligé d'être aux aguets, puiſque la becaſſe s'y prend d'elle-même.

Il ne faut pas travailler à ce filet, qu'on ne prenne auparavant la meſure de la largeur & de la hauteur du lieu où on le deſtine ; l'aumé ſe fait de gros fil retors en quatre brins, les mailles en doivent être quarrées, & avoir dix ou douze pouces de largeur. La toile ſera faite avec du fil bien délié, retors en deux brins, on donnera à la maille environ deux pouces ou deux pouces & demi de largeur, & à la toile elle-même deux fois & demi la longueur & la largeur de l'aumé ; pour que cette toile ait beaucoup de poches, on la tend entre deux aumées. On teint en brun la pantiere en tramail.

La pochette eſt encore une eſpece de filet, mais on ne s'en ſert que pour prendre les lapins au furet ; on commence par la levure, & on lui donne la largeur qu'on ſouhaite ; on donnera auſſi à la pochette une longueur à diſcretion. Toutes les mailles étant finies, on aſſemble les dernieres de chaque bout pour en faire une boucle, on les preſſe les unes contre les autres, on les lie & on tourne cinq ou ſix fois le fil autour ; on

paſſe enſuite le fil par dedans, & on le tourne encore autour, & cela autant de fois qu'il eſt néceſſaire pour en faire comme une boucle de corde, il doit y en avoir deux dans la pochette ; on paſſe enſuite une ficelle dans les dernieres mailles d'un des bords qu'on attache d'un bout à la premiere boucle, & l'autre paſſe dans la ſeconde. Il y demeure libre, afin de pouvoir ſe lier à quelque branche d'arbre quand on veut s'en ſervir ; après quoi on paſſe une autre ficelle dans les mailles de l'autre bord, on l'attache à la ſeconde boucle, & on la fait paſſer librement dans la premiere. Quand ce filet joue, il forme une eſpece de bourſe d'où lui eſt venu le nom de pochette.

On ſe ſert encore de la pochette pour attraper des faiſans & des perdrix, mais ce filet doit avoir pour lors quatre ou cinq pieds entre les deux boucles ; on le fait à mailles en lozanges & larges de deux pouces, on donne vingt mailles à la levure, & lorſque le filet eſt fait, on paſſe une ficelle bien unie & déliée tout autour ; quand on deſtine la pochette pour les faiſans, on ſe ſert de fil retors en trois brins, mais quand on ne l'employe que pour les perdrix, c'eſt aſſez qu'il ſoit en deux ; on teint cette eſpece de filet en verd.

Le quinque-porte eſt auſſi un filet dont on fait ſouvent uſage pour la pêche, c'eſt une eſpece de quarré auquel on ajoute cinq goulets ; il eſt compoſé de ſix pieces : nous en allons donner ici la conſtruction. Supposé qu'on veuille ſe procurer un de ces filets, dont chaque côté ait huit pieds, & la hauteur quatre, on en fait la levure de quarante-huit mailles d'un pouce de large, on travaille à l'ordinaire ſans croître ni diminuer, juſqu'à la longueur de quarante pieds, ce qui fait en tout 480 rangs de mailles ; on prend une ficelle, & on la paſſe dans toutes les mailles du bord d'un des côtés de ce filet, on noue enſemble les deux extrêmités, & on les attache à un clou pour travailler

de l'autre côté, à commencer par la premiere maille, à laquelle on lie les bouts du fil de l'aiguille : on maille juſqu'au nombre de cent vingt. Lorſqu'on eſt parvenu à ce terme, au lieu de continuer le rang on retourne ſur ſon ouvrage comme ſi on faiſoit un ſecond filet, & on pourſuit juſqu'à ce qu'il ait cent vingt mailles de longueur, & autant de largeur ; cette piece ainſi travaillée, fait le deſſus du filet ; le tout étant achevé, on enfile avec une ficelle le dernier rang des mailles qu'on a fait, on noue enſemble les deux bouts de cette ficelle, on l'attache au clou, & on fait encore une piece de 120 mailles pour ſervir de deſſous au filet ; quand il eſt fini, on pique en terre quatre piquets bien droits, pointus par les bouts, & à huit pieds de diſtance les uns des autres ; on attache au bas de chacun une corde, & une autre à quatre pieds plus haut, on étend enſuite la longueur du filet en dedans, & on l'y coud de haut en bas autour de la corde ; on coud encore les pieces ſuperieures & les inférieures, & pour lors le filet a la forme d'un dez. Quant aux goulets, on les commence ſur douze mailles de levures, on y jette des accrues de trois en trois mailles, & on continue ainſi juſqu'à la longueur de deux pieds. On fait cinq goulets ſemblables, on en met un au-deſſus du quinque-porte, & les autres aux quatre côtés ; lorſqu'ils ſont faits, on les ouvre, on les étend en rond ſur chaque pan du filet, & on coupe ce qu'il faut pour faire une entrée proportionnée à l'étendue du goulet qu'on y coud. on ajuſte les ficelles, & on tend les goulets comme ceux de la raſle, autre filet dont nous allons parler.

On donne ce nom à une eſpece de tramail ou de pantiere contre-maillée, dont on ſe ſert pour prendre les moineaux & autres petits oiſeaux : les aumés ſont faits à mailles quarrées, larges chacune de trois pouces, & la toile eſt à mailles en lozange, & larges de neuf lignes ; on ſe ſervira pour l'aumé de

fils retortsen trois brins, on lui donnera douze pieds de longueur & ſept de hauteur ; quant à la toile, elle doit être deux fois plus longue & plus large que l'aumé, on employera pour la faire du fil brun délié retors en deux brins. La raſle fait à peu près le même effet que la pantiere à tramail : on laiſſe ſeulement aux quatre coins deux bouts de corde, longs chacun d'un pied, & on attache deux ou trois autres endroits des deux côtés de la raſle à deux perches ; quant à la corde qu'on coudra autour, on n'en employera qu'une de la groſſeur du tuyau d'une plume, on rendra par-là le filet plus léger & moins embaraſſant.

On tend encore dans les greniers une eſpece de raſle pour prendre les petits oiſeaux, ce ſecond filet eſt un diminutif du premier, auſſi ſe fait-il de la même façon, excepté ſeulement que les mailles des aumés n'ont qu'environ deux pouces de large ; on ſe ſervira pour la toile, de fil délié retors en brin, & les mailles auront un pouce de large ; on prendra pour meſure de la longueur & de la largeur du filet l'étendue de la fenêtre où on veut le tendre, on lui donne de la poche, & on l'attache par le moyen des cloux.

Les pêcheurs ſe ſervent encore pour filet d'une eſpece de raſle, qu'on nomme pour cette effet *raſle à poiſſon*. Ce filet renferme un coffre totalement ouvert, de la longueur de ſix pieds, & de trois pieds de diametre ; ce coffre n'eſt pas aiſé à faire, & il faudroit abſolument une planche gravée pour le faire bien entendre.

On fait la levure de deux cent mailles d'un demi pouce de large, on attache la ficelle à un clou, & on continue de mailler à l'ordinaire, juſqu'à la longueur d'un pied ; on joint enſuite ces deux côtés enſemble pour travailler en rond, & on pourſuit de même juſqu'à la diſtance de quatre pieds ; lorqu'on y eſt enfin parvenu, on change d'aiguille, & on en prend une cou-

verte de fil double pour faire un rang de mailles doubles, ſuivi d'un autre en mailles ſimples : après quoi on diminue d'une maille à tous les quarts du filet.

Un autre filet très-uſité eſt le retz ſaillant ; on s'en ſert pour prendre les pluviers, les canards & les petits oiſeaux, il eſt ordinairement en maille à lozange, de deux pouces de large, on ſe ſert pour le faire de fil retors en deux brins, qu'on prépare avec le meilleur chanvre, on donne à la levure quatre-vingt mailles, c'eſt la largeur du filet, la longueur en eſt de douze toiſes ; on l'enlarme d'un côté avec une ficelle forte, enſorte qu'on peut paſſer une corde cablée dans les grandes mailles, qu'on aura faites avec cette ficelle : vers les deux bouts du filet, on fait le dernier rang de mailles ſur un moule plus petit de la moitié que celui qu'on a employé pour faire le filet ; on teint le filet en brun. Quand on ſe ſert du rets ſaillant pour les petits oiſeaux, on lui donnera de longueur depuis trois toiſes juſqu'à ſept ; la levure ſera de cinquante mailles larges de neuf lignes, & on employera pour faire ces mailles du fil délié & retors en deux brins, on l'enlarme, & on le teint comme le rets ſaillant ordinaire.

On appelle tiraſſe, un filet dont on ſe ſert pour prendre les cailles, on le fait ordinairement de mailles quarrées, auxquelles on donne un pouce de largeur ; lorſqu'il eſt achevé, on le borde d'un côté avec une corde un peu forte, qui doit exceder des deux bouts de cinq ou ſix pieds, la longueur de la tiraſſe ; on s'en ſert pour traîner le filet : on teint le filet en brun, & les chaſſeurs en font grand uſage.

Nous avons parlé dans le premier volume de ce Dictionnaire de la Tonnelle, & nous en parlerons encore à l'art. *Perdrix*. C'eſt un filet très-uſité pour prendre les perdrix : il ne doit pas avoir plus de quinze pieds de long, ni plus de dix-huit pouces de large à l'entrée, il eſt fait en forme de pain de ſucre, il va

toujours en diminuant juſqu'au fond, où il ne doit plus avoir que cinq ou ſix pouces de hauteur : on donne à ce filet environ trente mailles de levure d'environ deux pouces de large, on ſe ſert pour cela d'un bon fil retors en trois brins, & teint en jaune ou en verd ; quand on travaille à la tonnelle, on maille en rond juſqu'au ſixieme ou ſeptieme rang ; on prend pour lors deux mailles à la fois dans un endroit ſeulement pour diminuer le filet, on en agit de même de quatre en quatre rangs pour que le filet s'étréciſſe par degrés, il ſe trouvera à la fin n'avoir que ſept ou huit mailles de tour.

Lorſque le filet eſt entierement achevé, on paſſe dans les dernieres mailles du bout le plus large, une verge de bois unie de la groſſeur d'une baguette de fuſil, on la plie en rond, & on attache enſemble les deux extrêmités pour tenir par-là le cercle en état ; on met à une diſtance proportionnée d'autres cercles plus petits juſqu'au bout de la tonnelle : pour les attacher au filet, on les fait paſſer dans un rang de mailles, & on en lie les extrêmités, comme on a fait du premier ; on attache en outre aux deux côtés du cercle de l'entrée, deux piquets longs d'un pied & demi qui ſervent à tenir la tonnelle tendue en ligne droite ; on en met auſſi un autre à la queue du filet, ce qui forme pour lors un triangle.

Quand on veut faire uſage de la tonnelle, on tend à ſes deux côtés, deux halliers ſimples faits de mailles quarrées ou en lozange, on donne à chaque hallier ſept ou huit toiſes de longueur, & un pied de hauteur : on ajuſte l'un & l'autre ſur des piquets de la groſſeur du petit doigt & de la longueur d'un pied & demi, on les place de deux pieds en deux pieds. Les deux autres filets dont il nous reſte à parler, ſont le traineau & le tramail ; nous parlerons du dernier dans un article ſéparé. Voyez *Tramail*. Quant au premier c'eſt un filet dont on fait encore uſage pour les perdrix :

on

on le fait ou en mailles quarrées, ou en mailles à lozange ; on donne à ces mailles deux pouces de large, & on employe, pour les faire, un fil delié & retors en deux brins ; ce filet doit avoir de longueur depuis six toiſes juſqu'à douze ; quant à la hauteur, elle peut aller de quinze à dix-huit pieds ; lorſque le filet eſt maillé, on le borde d'une ficelle, groſſe comme un tuyau de plume, on en laiſſe pendre deux bouts de la longueur chacun d'un pied, on en attache d'autres de deux pieds en deux pieds tout le long du filet, & on s'en ſert pour lier le traineau à deux perches, qui ſeront portées par deux perſonnes. Si on veut qu'une perſonne ſeule puiſſe le porter, il faut le commencer comme un filet de mailles à lozange ; on en fait la levure de huit ou dix mailles de deux pouces de large ; quand la levure eſt faite, on pourſuit le filet en mailles quarrées, c'eſt-à-dire, qu'on fait des accrues au bout de chaque rang, juſqu'à la longueur d'environ douze ou quinze pieds ; on change pour lors de moule, on en prend un de moitié plus petit, & on fait deſſus le dernier rang.

On trouve gravés dans le Dictionnaire Œconomique, la plûpart de ces filets, avec une deſcription très-détaillée. On pourra y avoir recours pour s'en former une idée plus juſte.

FILET. C'eſt en terme de chaſſeur, la chair qu'on leve des reins du cerf ; on diſtingue les filets en grands & petits ; les grands ſe levent au-deſſus des reins, & les petits au dedans.

FLATRER, autre terme de chaſſe. C'eſt la même choſe que ſe mettre ſur le ventre. On dit communément : *le lievre & le loup ſe flatrent quelquefois lorſqu'ils ſont pourſuivis*, c'eſt-à-dire, qu'il s'arrêtent & ſe mettent ſur le ventre : on donne le nom de *flatture* à l'endroit où ils ſe portent ainſi.

FOLILETS. C'eſt encore un terme de chaſſe : on

donne ce nom à la partie qu'on leve le long du défaut des épaules du cerf, après qu'il en eſt dépouillé.

FOND. C'eſt le nom que les pêcheurs donnent communément à une eſpece de garenne à poiſſon : on la pratique ordinairement dans les rivieres ſabloneuſes & dans les endroits les plus découverts ; on choiſit pour placer le *fond*, un lieu qui ait au moins quatre pieds de profondeur, quand les eaux ſont baſſes : on y jette quantité de pierres, qu'on éloigne les unes des autres, de façon qu'il s'y trouve autant d'eſpaces pleins que de vuides ; on place enſuite ſur ces pierres une eſpece de porte faite avec des planches de batteau, à laquelle on donnera environ douze ou quinze pieds de longueur, & huit ou neuf de largeur ; on fait au bord de cette porte deux ou trois troux pour pouvoir la lever avec un crochet de fer, lorſqu'on veut pêcher le fond ; dès qu'on a poſé la porte ſur ces pierres, on la charge de ſable & de cailloux, pour empêcher que l'eau ne l'entraîne, & pour la dérober à la vue de ceux qui voudroient profiter de ce réſervoir ; on y entretient auſſi par ce moyen la fraîcheur, & on y attire encore le poiſſon qui pendant les grandes chaleurs ſe réfugie dans cette eſpece de garenne ; quand on veut la pêcher, on s'en approche avec un petit bateau, & on remue tout autour avec une perche : ſi on s'apperçoit d'un bouillonnement dans l'eau, on peut s'aſſurer qu'on y trouvera du poiſſon ; on s'avance alors avec une perche, un ou deux boutoirs, & un tramail aſſez grand pour environner un eſpace de ſept à huit pieds de diſtance autour du fond ; on tend enſuite le filet, & on en joint les deux bouts, pour qu'il forme une eſpece d'enceinte ; ces préparatifs faits, on ſe munit encore d'un gros pieu bien uni, long à proportion de la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher, & ferré par l'extrêmité inferieure, pour qu'il entre mieux dans le ſable, on le pique contre la porte, on l'accroche bientôt après, & on la leve toute droite contre le pieux :

on passe une corde dans un de ses trous, & on la lie bien fortement au haut du pieu ; on arrête ensuite le bateau, on foule avec le boutoir le fond de l'eau, & on contraint par-là le poisson de se jetter dans le filet. Aussitôt qu'on le sent, on leve le tramail, & la pêche se trouve faite.

FORCEAU. C'est un terme d'oiseleur : on appelle pan forceau un piquet sur lequel un filet est appuyé.

FOREST. Nous ne parlerons dans cet article, que de la méthode qu'on peut employer pour peupler les forêts de bêtes fauves ; c'est la seule chose qui puisse convenir dans ce Dictionnaire, pour ne nous pas écarter de son plan ; plusieurs Auteurs disent qu'il faut faire des parcs de taillis, & y renfermer des biches & des femelles d'autres bêtes fauves, mais ce moyen n'est pas sûr, on ne peuple par-là les forêts que pour un moment ; dans le temps du rut ; ces animaux connoissant tout le prix de leur liberté, ne manqueroient pas de s'éloigner de leur prétendue prison, ensorte qu'après avoir pris beaucoup de peine pour les rassembler dans des parcs très couteux à entretenir, on n'en trouveroit plus, lorsqu'on voudroit les y chasser. L'Auteur du Dictionnaire théorique & pratique de la chasse, indique une méthode : on tend, dit-il, des bricoles dans une forêt éloignée de celle qu'on veut peupler ; on les place autour de l'enceinte ou on aura détourné les bêtes fauves. On chasse ces animaux avec des chiens courans, afin de ne leur pas donner le temps de reconnoître les filets ; quand ils sont pris, on leur lie les quatre jambes, on les met dans une charette de foin, & on leur bande les yeux, pour qu'ils ne s'épouvantent point, & pour qu'ils ne puissent plus reconnoître la route : dès qu'on les a conduits au milieu de la forêt qui leur est destinée, on les débande, & on les décharge tous en même temps pour qu'ils se reconnoissent : on donne à un cerf quatre biches : le meilleur temps pour faire ce transport est l'hiver.

Quand le froid eſt trop vif, on place vers l'endroit où on les a laiſſés, du foin & de l'avoine, pour ne les pas contraindre d'en aller chercher dans d'autres forêts.

FORHU. On appelle ainſi en terme de venerie, les petits boyaux de cerf que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche émouſſée durant le printemps & l'été, après qu'ils ont mangé la mouée & le coffre du cerf.

FORHUIR, c'eſt ſonner la trompe de fort loin: ce mot ſignifie encore appeller les chiens à la chaſſe, & leur donner quelque ſignal: on dit forhuir du cor, du cornet, du buchet, de la bouche: parconſéquent *forhus* eſt le cri ou ſon du cor qu'on fait pour appeller les chiens; forhus eſt auſſi l'endroit ou ſe fait ce cri.

FORLANCER C'eſt en terme de chaſſe faire ſortir une bête de ſon gîte.

FORME, eſt le gîte d'un lievre, où il eſt couché & immobile tant la nuit que le jour: c'eſt ordinairement entre deux ſillons ou au pied d'un ſep de vigne.

FOSSETTE. La foſſette eſt un divertiſſement propre aux enfans, auſſi a-t-on donné ce nom à une chaſſe particuliere où les enfans peuvent réuſſir; la ſaiſon la meilleure pour cette chaſſe eſt l'hiver, les oiſeaux cherchent alors à ſe nourrir de vers, ils volent le long des buiſſons où le ſoleil conſerve encore quelque chaleur, & ils ſe retirent dans les bois de futaye, où ils ſont plus à l'abri des rigueurs des vents; les jeunes chaſſeurs vont ſe rendre dans ce temps vers les buiſſons de houx, dont les oiſeaux aiment à gratter & ronger les feuilles, ils font dans ces endroits en terre de petites foſſettes longues de ſept pouces, larges de quatre ou cinq, & profondes de cinq ou ſix, ils prennent enſuite de petits bâtons un peu moins gros que le petit doigt, longs de cinq pouces, coupés en biais par un bout, & ſe terminant de l'autre en pointe; ils en fichent un dans chaque foſſette, enſorte que le bout coupé en biais ſe trouve à fleur de terre; ils font

en outre proviſion de petits bâtons un peu plus gros qu'un tuyau de plume, longs de quatre pouces, plats d'un côté, & couchés de l'autre par un bout, & de petites fourchettes de bois un peu plus groſſes que les deux bâtons, longues de cinq à ſix pouces & taillées par le bout comme un coin à fendre du bois. Ils coupent auſſi des gaſons plus larges de trois doigts que les foſſettes, épais de quatre à cinq pouces, & taillés de façon qu'ils ſoient plus petits de trois doigts du côté des racines. Tous ces préparatifs préalablement faits, ils dreſſent leur piege de la façon ſuivante.

Ils prennent d'abord le gaſon, ils le paſſent du côté le plus large, à trois doigts du bord de la foſſette, qui eſt auſſi le plus large; ils prennent enſuite le bâton plat, dont nous avons parlé plus haut, & ils mettent le bois coché du coté plat ſur le bout du bâton qui eſt fiché en terre; ils poſent enfin le bout de la fourchette dans la coche du bâton, ils renverſent le gaſon deſſus, en obſervant que le bout fourchu ſoit à l'endroit marqué; en un mot ils approchent ou ils reculent le petit bâton qui porte la fourchette avec tant d'adreſſe, que le piege ne tienne qu'à un fil, & que l'oiſeau touchant légerement le bout du bâton, faſſe tomber le gazon ſur lui, & s'enferme dans la foſſette.

Pour attirer à ce piege les oiſeaux, ils enfilent des gros vers de terre dans une épine, & ils la mettent au fond de la foſſette, enſorte que le gibier puiſſe les appercevoir, & pour que ces oiſeaux ne ſaiſiſſent point les vers de côté, ce qui rendroit le piege inutile, les jeunes chaſſeurs piquent autour de la foſſette de petites buchettes qui forment une enceinte, excepté à l'entrée qu'on deſtine aux oiſeaux: ſi on fait les foſſettes dans le temps de la forte gelée, il faut gratter la terre un peu en devant; car la terre fraîchement remuée, eſt celle qui plait le plus aux oiſeaux, parce qu'ils eſperent y trouver des vers; le ſilence eſt néceſſaire à cette eſpece de chaſſe.

FOUINE. Cet animal eſt de la groſſeur d'un chat; cependant un peu plus long : la longueur de ſon corps meſurée depuis le bout du muſeau juſqu'à la naiſſance de la queue eſt d'un pied cinq pouces, & celle de la queue eſt ordinairement de douze pouces; elle a les jambes, les ongles ou griffes plus courtes que le chat; tout ſon corps eſt revêtu de poils fauves & bruns, excepté ſa gorge qui eſt blanche; les oreilles ſont courtes, larges & arrondies; ſes yeux étincellent la nuit comme ceux des chats; ſon nez eſt un peu ſaillant; la machoire ſuperieure eſt mouſſe, ſa langue longue & liſſe, couverte de mammellons aigus, mais mollaſſes, qui regardent en arriere; ſes dents ſont fort blanches, inégales & âpres; cet animal a pluſieurs longs poils de barbe ou de mouſtaches comme le chat; ſes pieds ſont diviſés en cinq doigts preſqu'égaux, vêtus de toutes parts, ſéparés tous en partie les uns des autres, enſorte qu'on pourroit placer la fouine dans la claſſe des ſemi-palmipedes; le pouce eſt un peu plus court, éloigné des autres doigts, & articulé plus haut; ſa queue eſt touffue, couverte de poils longs, qui la font paroître plus groſſe qu'elle ne l'eſt réellement.

Severini & Bartholin ont donné la deſcription anatomique de cet animal; en en faiſant la diſſection, on trouve d'abord des fibres nerveuſes étendues ſous la peau, qui répondent à toutes les côtes pour le nombre & pour la ſituation, & une membrane charnue très étroitement attachée à la peau : les muſcles du bas ventre ſont placés entre les deux membranes du peritoine, qui pour cette raiſon paroît auſſi épais que la cornée de l'œil d'un bœuf le long de la ligne qui répond au nombril; la poitrine eſt charnue, mais non pas au large, ainſi que dans la partie inferieure : l'épiploon eſt attaché inferieurement à l'eſtomach, aux inteſtins, & à la ratte. Bartholin dit qu'il renferme tous les inteſtins comme dans une bourſe ou gibeciere,

étant d'ailleurs mince & ſans graiſſe ; ſon eſtomach eſt très-ample pour un petit corps, il eſt compoſé de deux membranes, dont l'externe eſt plus blanche, & l'interne polie, mais toutes les deux minces ; les inteſtins ſont attachés en arriere à l'épine par le moyen d'une membrane, tous uniformes, on n'y remarque point de *cæcum* ; la ratte eſt aſſez petite, rougeâtre, oblongue, attachée du côté gauche à l'eſtomach par une partie de l'épiploon ; le pancreas eſt blanchâtre ; le foie un peu pâle, compoſé de ſept lobes, dont le plus inferieur eſt fendu en trois comme le pied d'un poulet, tandis que celui du milieu eſt d'une figure triangulaire, attaché dans un petit eſpace à la veine cave par une petite membrane ; la veſicule du fiel ſe trouve enfermée dans un lobe comme par des franches pliſſées ; le rein droit eſt plus élevé que le gauche ; l'artere émulgente gauche plus longue que la droite ; de chaque côté de la veine cave, ſe trouvent de petites glandes rougeâtres ou jaunes ; cette veine jette pluſieurs de ſes branches à l'épine par l'entre-deux des muſcles lombaires, de même que l'aorte qui eſt au-deſſous ; les vaiſſeaux ſpermatiques deſcendent du milieu des reins, mais ils ſe fendent par en bas en deux rameaux, dont l'un ſe continue aux teſticules en paſſant au dehors de l'abdomen. Le membre génital qui nait des ligamens du cocix, n'eſt pas ſeulement cartilagineux, mais il eſt réellement oſſeux, contourné à ſon extrêmité comme un vilbrequin, enveloppé de la tunique qui eſt fort adhérente près de ſa naiſſance, & percé au bout comme une aiguille. L'urethere droit s'inſere dans la veſſie urinaire qui eſt oblongue & petite, plus bas que la gauche. Le diaphragme deſcend obliquement vers les bords du foie où il eſt attaché. Le poumon eſt compoſé de quatre petits lobes du côté droit, & de deux plus grands du côté gauche. La veine cave s'inſere dans le ventricule droit du cœur près de l'oreillette droite, & ſe répand çà & là dans la

partie droite des poumons. Le cœur eſt de grandeur médiocre, & n'a rien d'extraordinaire ; on a trouvé quelquefois dans l'un des reins des fouines, devenu difforme, dur & cartilagineux, un gros ver d'un rouge vermeil, plus pointu & comme triangulaire par un bout, plus mouſſe & arrondi par l'autre, plus long à proportion que ceux qui ſe rencontrent dans les reins des chiens & des loups.

Pour ce qui concerne le ſquelette de la fouine, les os de la tête ſont à peu près ſemblables à ceux du renard ; l'os de la pomette eſt fort long & reçourbé ; les dents en l'une & l'autre machoire ſont les mêmes que dans le loup & le renard ; ſçavoir ſix inciſives aſſez petites, ſurtout à la machoire inférieure, paralleles ou rangées en ligne droite, mouſſes & pointues tout à la fois, deux canines fort grandes, plus écartées en haut, plus rapprochées en bas & paralleles aux inciſives ; cinq molaires de part & d'autre, dont les trois de devant ſont ſimples, plus petites, taillées en ſcie, & les deux autres plus écartées, plus larges, plus âpres & triangulaires. On compte en tout à la fouine trente-ſix dents. Le conduit auditif eſt fait de la même façon que dans le renard & le chat ; les vertebres du col ſont au nombre de ſept, dont la premiere eſt comme dans le renard, le loup & le lievre très-forte, munie d'apophyſes larges & robuſtes : à la ſeconde qui eſt auſſi aſſez forte & plus longue que la premiere, il y a une large & forte apophyſe, outre l'odontoïde ; il y a quatorze cotes, fournis de cartilages longs & fort grêles : on en compte dix vraies, dont neuf ſe joignent aux os longs & grêles du ſternum, les autres ſont fauſſes. Les trois premieres vertebres du dos ont de fortes apophyſes externes qui montent en haut ; aux autres toutes les apophyſes ſont plus grêles ; les omoplates ſont fort larges, il s'y trouve auſſi des clavicules cartilagineuſes ; les pieds de devant ainſi que ceux de derriere, ont à peu près la même conformation que ceux du ſinge à queue.

On appelle communément les fouines & tous les animaux de la même famille *bêtes puantes*, à cauſe de la forte odeur qui s'en exhale, ſurtout au printemps & dans la ſaiſon de leur amour, & effectivement on leur trouve des follicules ſitués près de l'anus, qui contiennent une liqueur extrêmement fœtide. Quelques naturaliſtes ont confondus la fouine avec la marte ; mais c'eſt à tort, elles different les unes des autres par le naturel, par le temperament, & même un peu par les couleurs exterieures ; la fouine & la marte doivent être regardées comme deux eſpeces diſtinctes, il y a même tout lieu de penſer qu'elles ne ſe mêlent point enſemble.

La premiere difference qui regne entre la marte & la fouine eſt dans la couleur, la fouine eſt plus brune que la marte, elle a même la queue plus grande & plus noire ; la gorge eſt blanche, & celle de la marte eſt jaune. La ſeconde difference vient du naturel & du temperament de ces deux animaux, ainſi que nous venons de l'obſerver ; la marte fuit les lieux découverts, ſe plaît au fond des bois, demeure ſur les arbres, & ne ſe trouve en grand nombre que dans les climats froids : la fouine aucontraire s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtimens, dans les greniers, dans les troux de muraille ; la fouine n'habite que les pays temperés & les climats chauds, tandis qu'on ne trouve la marte que dans les pays du nord. M. de Buffon dépeint d'une façon bien éloquente le caractere de la fouine ; cet animal, dit-il, a la phiſionomie très-fine, l'œil vif, le ſaut léger, les membres ſouples, le corps flexible, & tous les mouvemens très preſtes ; il ſaute & bondit plutôt qu'il ne marche, il grimpe aiſément contre les murailles qui ne ſont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, mange les œufs, les pigeons, les poulets, en tue quelquefois un grand nombre, & les porte à ſes petits ; la fouine prend auſſi les ſouris, les rats, les

taupes & les oiſeaux dans leurs nids ; on l'aprivoiſe juſqu'à un certain point, mais elle demeure toujours aſſez ſauvage, pour qu'on ſoit obligé de la tenir toujours enchaînée. M. de Buffon dit en avoir élevé une qui s'eſt échappée pluſieurs fois de ſa chaîne. Les premieres fois elle ne s'éloignoit guères, & revenoit au bout de quelques heures, mais ſans marquer aucune joie, ni de l'attachement pour perſonne, elle demandoit cependant à manger comme le chat & le chien ; peu après elle fit des abſences plus longues, & enfin elle ne revint plus : elle avoit alors un an & demi, âge apparemment auquel la nature avoit pris le deſſus, dit M. de Buffon. Elle mangeoit de tout ce qu'on lui donnoit, excepté de la ſalade & des herbes ; on a obſervé qu'elle buvoit fréquemment, qu'elle dormoit quelquefois deux jours de ſuite, qu'elle étoit auſſi quelquefois deux ou trois jours ſans dormir, & qu'alors elle étoit toujours dans un mouvement continuel.

Geſner rapporte qu'il avoit une fouine tout-à-fait privée, & qui aimoit tellement le chien (choſe ſurprenante) avec lequel elle étoit nourrie, qu'elle le ſuivoit par-tout, même en voyage. Dès qu'elle étoit lâchée, elle alloit çà & là autour des maiſons voiſines & quelquefois plus loin, ayant cependant toujours ſoin de revenir au logis ; elle jouoit ſouvent avec les chiens & les hommes, elle ſe couchoit ſur le dos de ceux-là à la maniere des chats, ſans leur faire le moindre mal ; mais comme ces ſortes d'animaux ſont traîtres, & qu'il faut toujours s'en méfier, on doit avoir l'attention de leur ſcier les crochets, c'eſt-à-dire, les dents canines tant en haut qu'en bas, au niveau des petites dents inciſives, au moyen de quoi ils ne ſçauroient plus bleſſer en mordant.

MM. Arnauld de Nobleville & Salerne diſent dans leur continuation de la matiere médicale de Geoffroy, avoir connus une perſonne qui pour s'amuſer à

la campagne, nourriſſoit chez elle pluſieurs fouines qu'elle avoit élevées toutes petites ; il s'en trouvoit entr'autres une qui étoit ſi privée, que ſon maître la portoit en robbe de chambre ſur ſes épaules, & qu'elle le ſuivoit comme un chien juſqu'à une lieue du logis ; cependant dès qu'elle appercevoit quelque chien étranger, elle ſe jettoit entre les jambes de ſon maître, ou ſe cachoit dans un buiſſon ; enfin elle étoit jolie, amuſante, & avoit beaucoup d'inſtinct. Tous les ſoirs depuis la Touſſaint juſqu'au mois de Mars, elle ſortoit ordinairement ſur les ſix heures pour aller dans les boſquets, dans les vignes ou dans les jardins chercher des oiſeaux ou d'autres nourritures, après quoi elle s'en revenoit à la maiſon ſur les dix heures, quelquefois toute mouillée & crottée.

MM. Salerne & Arnauld de Nobleville diſent encore avoir élevé une fouine qui faiſoit mille gentilleſſes. Elle étoit extrêmement vive & toujours en mouvement, ſinon pendant ſon ſommeil ; elle agaçoit tout le monde pour avoir occaſion de jouer ; elle ne s'épouvantoit point à la vue des paſſans ou des chevaux, ni au fracas des voitures ; elle ſe couchoit ſur le dos ; elle ramenoit enſuite ſa tête vers la queue, qu'elle ſuçoit avidemment par le bout comme ſi elle eut teté ſa mere ; mais ces animaux quelques doux & apprivoiſés qu'ils paroiſſent, deviennent cependant méchans & farouches dès qu'ils ſentent l'odeur de la viande : auſſi doit-on s'en méfier quand on ſert ſur la table le bouilli & le roti ; car ſi on ſe met en devoir de les chaſſer pour les empêcher de prendre quelques morceaux de chair dans le plat, ils ſe mettent à l'inſtant en colere, & tâchent de mordre ; pour obvier à de pareils inconvéniens, il faut les enchaîner pendant le repas : c'eſt ordinairement au mois de Mars, tems de leurs amours, que les fouines toutes apprivoiſées qu'elles ſoient, reprennent leur naturel ſauvage, dès qu'on les laiſſe ſortir, elles imitent en cela les oiſeaux apprivoiſés qu'on laiſſe voler en liberté pendant cette

saiſon. On peut apprivoiſer, dit-on, les fouines, en leur frottant les dents avec de l'ail. Comme elles ne peuvent plus alors mordre, elles deviennent en quelque ſorte familieres.

Les fouines s'établiſſent pour mettre bas leurs petits dans un trou de murailles, dans un grenier à foin, dans un trou d'arbre; elles portent autant de temps que les chattes, & mettent bas depuis le printems juſqu'en automne. Ces animaux ne vivent guères que dix ou douze ans; au bout d'un an ils ont acquis toute leur grandeur naturelle. Ils aiment à fienter en place nette, de même que les loutres; leurs excrémens ſentent une forte odeur de muſc, & c'eſt cette odeur qui fait connoître en partie les lieux qu'ils habitent.

Quand les fouines ſe repoſent, elles ſe mettent en boule comme font les chiens & les chats, elles craignent beaucoup les premiers de ces animaux; quand ceux-ci ſurprennent les fouines dans un bois, elles les mettent bien vîte en défaut, elles grimpent promptement aux arbres; ſi on les en fait deſcendre par force, elles tombent comme les chats, droites ſur leurs pieds ſans ſe bleſſer, & s'échappent ſouvent alors par la courſe.

On chaſſe ſouvent les fouines avec de petits chiens baſſets qui s'apprennent même à monter aux échelles pour les relancer partout dans les granges & autres bâtimens; on les guette alors le long de ces bâtimens pour les tuer à coup de fuſil; on en détruit par ce moyen un grand nombre, & on ſe fait par-là un revenu aſſez conſidérable à cauſe des peaux qu'on en vend aux pelletiers foureurs; mais il faut choiſir pour cette chaſſe la bonne ſaiſon, afin de tirer profit des peaux; c'eſt ſur la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver.

On prend encore les fouines avec des traquenards, au milieu deſquels on met pour appas un poulet ou du fruit cuit; lorſque cet animal ſent l'un ou l'autre, il ne manque point d'y entrer, & à peine y eſt-il que

que la machine ſe détend & s'arrête. Voyez ce que nous avons dit de ce piege à l'art. *Belette* Tom. I. On tend auſſi des pieges de fer ſur leurs paſſées ou à l'entrée de leurs retraites, mais il faut avoir ſoin de les bien couvrir, autrement ces animaux ruſés ne s'y prendroient jamais; il arrive aſſez ſouvent qu'une fouine priſe à ces ſortes de pieges par une de ſes pattes de devant, ſe la coupe à belles dents pour ſe ſauver: quand on ne ſe ſoucie pas de ménager ſa peau, on peut ſe procurer un joli amuſement, c'eſt de la faire battre avec des chiens, elle ſe défend contre eux avec courage & pendant fort longtems: quand la fouine ſe bat contre les chats, elle n'eſt pas la plus forte: on dit qu'elle a de l'antipathie pour le corbeau & la corneille.

On fait mourir les fouines en diſperçant çà & là dans les endroits où elles paſſent, des pilules compoſées de ſel ammoniac, détrempé avec de l'eau. Ces animaux ſont ſi malfaiſans, qu'on ne peut employer aſſez de moyens pour s'en défendre; un ſeul de leur eſpece peut égorger dans une nuit toutes les poules d'un nombreux poulailler, & il n'en mange même que les têtes; une ouverture large de deux doigts en quarré peut lui ſuffire pour y pénétrer, il perce même quelquefois pour cet effet des murs qui ne ſont que de terre ou de paille.

La chair de fouine eſt très-déſagréable au goût, auſſi rarement en fait-on uſage en aliment; elle paſſe en medecine pour anodine, reſolutive, propre pour fortifier les nerfs à cauſe de l'huile & du ſel volatil qu'elle contient; on la met bouillir dans de l'huile d'olive, & on s'en ſert comme de l'huile de petits chiens, pour en frotter les parties attaquées de rhumatiſme, ou menacées de paraliſie; la fiente de cet animal eſt réſolutive; on s'en ſert pour amollir & diſſiper les glandes; ſon fiel eſt propre pour emporter les tayes des yeux; on le mêle avec l'eau de fenouil pour s'en ſervir en collyre.

La fourure de la fouine eſt moins eſtimée que celle de marte : on la met au rang des pelleteries communes, appellées ſauvagines. Il y a en Natolie une eſpece de fouines, dont le poil eſt très-fin & très-noir ; ſes fourures en ſont très-eſtimées : on en fait une grande conſommation à Conſtantinople & partout le levant.

FOUINE. C'eſt un inſtrument dont on ſe ſert en Flandre pour la pêche de l'anguille ; il eſt fabriqué avec un morceau de fer plat, taillé comme une fourchette à trois dents ; les branches en ſont longues de neuf pouces, les deux des côtés ſe détournent en dehors vers leur pointe, & celle du milieu eſt pointue en forme de langue de ſerpent, toutes trois ont des dents par dedans, & doivent être arrêtées par deux bandes de fer, pour que les branches ne puiſſent s'ouvrir ni ſe fermer pluſqu'on ne veut, & que les anguilles, malgré leur petiteſſe, ne puiſſent paſſer au travers ; il y a auſſi à cet inſtrument une douille afin de pouvoir y inſerer le bout d'une perche, qui doit être longue de quatorze pieds ; il faut que dans un pareil inſtrument la force ſe réuniſſe à la légereté. Pour ſe ſervir de la fouine, il ſuffit uniquement de la ficher dans la vaſe le long des bords où on croit qu'il y a des anguilles. Les Flamands montrent une grande dexterité dans cette pêche.

FOULÉES en terme de venerie, ſe dit de la forme du pied d'une bête ſur l'herbe, ou des feuilles par où elle a paſſé. Si c'eſt en terre nette, cela s'appelle *voie*, pour le cerf, le daim, le chevreuil & le lievre, *piſte* pour le loup & le renard, & *trace* pour la bête noire.

FOURCHETTE, en terme de maréchalerie, c'eſt ce qui eſt dans la ſole du pied du cheval, & ce qui en fait partie ; c'eſt une ſubſtance en forme de corne tendre, qui fait une eſpece d'arête ſur le milieu de la ſole, & qui ſe partage en deux branches vers les talons, en forme de fourche ; cette fourchette placée au milieu du pied, eſt un endroit plus mou, plus élevé

que le dedans du pied, laquelle aboutit au talon. Un cheval qui a une fourchette trop petite ou trop baſſe, lorſque ſon talon eſt bas, eſt un grand défaut.

Cette partie du pied eſt ſujette à certains maux qui ſe nomment bouillons de chair, ou ceriſes, & que pluſieurs maréchaux prennent mal-à-propos pour des ſics; ces bouillons ſouffient au poil du côté de la fourchette, & paroiſſent gros comme de petites noix; ils ſont ordinairement occaſionnés par la chaleur du pied & de l'écurie, mais un mal pareil n'eſt pas dangéreux, il cauſe cependant quelquefois de la douleur, juſqu'à même faire boiter le cheval tout bas, & ſi on néglige d'y apporter du remede, il en arrive quelquefois un plus grand mal, & un plus grand déſordre.

Il y a des bouillons faciles à guérir, mais il s'en trouve d'autres ou il faut deſſoler le cheval pour y réuſſir: on remédie à ces groſſeurs en les coupant avec un couteau de feu, on arrête le ſang avec le même feu, & on met ſur le mal un onguent approprié.

FOURMI. Cet inſecte a beaucoup de caracteres communs avec les guêpes & les abeilles, mais il en a deux qui lui ſont propres & eſſentiels: le premier & le principal conſiſte dans cette petite écaille relevée qui ſe trouve préciſément entre le corcelet & le ventre à l'endroit ou les deux parties ſe tiennent par un pédicule mince & court. Cette écaille ſe trouve dans toutes les eſpeces de fourmis, dans tous les individus ſoit mâles, ſoit femelles, ſoit dépourvus de ſexe ou mulets; l'autre caractere n'eſt pas ſi diſtinctif, il ne ſe voit qu'en comparant ces dernieres fourmis aux autres. Les mâles & les femeles ſont ailés, mais il y a des fourmis ouvrieres, des fourmis dépourvues de ſexe, qui n'acquierent jamais d'aîles. Ce caractere eſt particulier à la fourmi, mais pour s'en apercevoir, il faut ſuivre ces inſectes avec attention, au lieu que

le premier caractere ſe trouve dans toutes les fourmis, dans tous les âges, dans tous les ſexes, & ne ſe trouve que dans la fourmi ſeule; on diſtingue donc de trois ſortes de fourmis, les mâles, les femelles & les ouvrieres qui n'ont point de ſexe; ces fourmis vivent en ſociétés, & forment une compagnie nombreuſe; les mâles & les femelles ont des aîles, & les ouvrieres n'en ont point, elles n'en acquierent même jamais quoique pluſieurs naturaliſtes penſent le contraire. Les mâles ſont de toutes les fourmis les plus petites; ces mâles outre leur petiteſſe, ſont très-reconnoiſſable par la groſſeur de leurs yeux, qui eſt conſidérable, proportionellement au reſte du corps, ils ſont de plus aîlés, les femelles auſſi aîlées ſont au contraire très-grandes & très-groſſes, elles ſurpaſſent de beaucoup toutes les autres fourmis, mais leurs yeux ſont plus petits relativement à ceux des mâles; les ouvrieres tiennent le milieu pour la groſſeur entre ces deux eſpeces, elles ont les machoires plus grandes que les unes & les autres, & elles ſont dépourvues d'aîles; on ne rencontre dans les fourmillieres pour l'ordinaire que les ouvrieres & les femelles, celle-ci s'y rendent pour dépoſer leurs œufs; les mâles voltigent aux environs, & vont s'accoupler avec les femelles qui voltigent auſſi, mais rarement s'approchent-ils de l'habitation commune, ou pour mieux dire, du quartier général; on les trouve preſque toujours le ſoir en été voltigeans tout accouplés avec leurs femelles; ces dernieres en volant emportent en l'air les mâles avec elles, & ceux qui ignorent cette circonſtance, ſont ſurpris en les attrapant au vol, de voir qu'au lieu d'un ſeul inſecte, on en a ſaiſis deux, dont l'un eſt infiniment petit par rapport à l'autre qui eſt cinq ou ſix fois plus gros que lui.

On a débité beaucoup de faits fabuleux au ſujet des fourmis; nous ne nous y arrêterons pas ici, nous ſuivrons le plan de M. Geoffroy dans ſon abregé des inſectes

inſectes des environs de Paris, en ne rapportant ici que des faits certains & bien conſtatés ; ces petits inſectes habitent ordinairement des trous ſouterrains qu'ils creuſent volontiers au pied d'un arbre ou d'un mur, dans un terrein ferme & ſec ; c'eſt ce qu'on nomme *fourmilliere*. L'entrée de cette habitation eſt un peu ceintrée en voute, ſoutenue par des racines d'arbres ou de plantes, qui empêchent en même-temps l'eau de pénétrer dans cette ouverture ; il ſe trouve quelquefois deux ou trois entrées pour une ſeule demeure ; elles conduiſent à une cavité ſouterraine enfoncée ſouvent d'un pied & plus en terre, aſſez large, irréguliere en dedans, mais ſans aucune ſépation ni gallerie ; c'eſt dans cette ouverture que les fourmis ſe retirent, elles s'y mettent à l'abri ; une cavité auſſi grande a du néceſſairement couter beaucoup de peines & de travaux à des inſectes auſſi petits ; ils ne peuvent détacher à la fois qu'une petite molecule de terre, & l'emporter enſuite dehors à l'aide de leurs machoires ; mais le nombre des ouvrieres ſupplée à leurs forces & à leurs grandeurs, elles travaillent toutes à la fois, & elles ont grand ſoin de ne pas s'incommoder ni de s'embaraſſer ; elles ſe partagent en deux bandes, l'une eſt celle des fourmis qui emportent la terre dehors, l'autre bande eſt celle des fourmis qui rentrent pour travailler, par conſéquent l'ouvrage ne diſcontinue pas ; les fourmis ouvrieres ſont les ſeules qui ſont chargées de ce travail pénible, car les mâles & les femelles ne font rien ; elles ſont encore chargées en outre de l'éducation des petits. Quand la fourmillere eſt une fois conſtruite, les fourmis s'y retirent le ſoir, & elles commencent ſeulement pour lors à manger ; pendant tout le temps que dure la conſtruction de l'édifice, aucune ne penſe à ſa ſubſiſtance ; mais les travaux finis, elles vont toutes à la picorée, elles mangent de tout, fruits, grains, inſectes morts, &c. Rien n'eſt plus curieux que de voir

l'empreſſement avec lequel ces inſectes ſe chargent ; les uns d'un pepin de fruit, les autres d'un moucheron mort, ils ſe réuniſſent même quelquefois pluſieurs enſemble ſur une carcaſſe de hanneton ou d'autres inſectes. Ils mangent ce qui ne peut s'en enlever, & tranſportent au logis ce qui en reſte pour le partager entr'eux & les petits, car les fourmis conſomment tout entr'elles ſur le champ, & ne mettent rien en réſerve : on trouve tout au plus dans le ſouterrain quelques reſtes qui n'ont pû être mangés tout de ſuite, encore l'emportent-elles promptement dehors, dès que la fermentation commence à ſe faire.

Il n'eſt pas permis, dit l'Auteur du Spectacle de la nature, à toutes les fourmis de courir çà & là à l'aventure pour chercher de la nourriture, quelques-unes ſont chargées de battre l'eſtrade, & d'aller à la découverte : ſur leur rapport tout le peuple, continue cet Auteur, ſe met en campagne pour aller donner l'aſſaut à une poire bien mure, à un pain de ſucre, ou à un pot de confiture : on court du jardin à un troiſieme étage pour parvenir à ce pot ; c'eſt une carriere de ſucre, c'eſt un Perou qu'on a découvert ; mais pour y aller & pour en revenir, la marche eſt reglée, tout le monde a ordre de ſe raſſembler par un même ſentier ; ces ordres ſont moins ſeveres, & il y a liberté de courir quand elles trouvent du gibier à la campagne. Les pucerons verds qui gâtent une infinité de fleurs, & qui recoquillent les fleurs de pêchers & de poiriers, jettent autour d'eux par l'extrêmité de leurs corps, une liqueur miellée que les fourmis recherchent avec avidité, car elles n'en veulent ni à la plante ni aux pucerons ; ceux-ci font ſouvent à nos arbres tout le mal que l'on met ſur le compte des fourmis, & ils leur attirent une perſécution auſſi injuſte que cruelle.

La nourriture & le ſoin des petits ſont pour les fourmis des affaires d'état ; ces inſectes reſſemblent en

cela aux abeilles & à beaucoup d'autres, elles ne travaillent même avec tant d'ardeur & d'activité que pour la propagation de leurs eſpeces. Les femelles aîlées dépoſent leurs œufs dans la fourmilliere, c'eſt pour cette raiſon qu'on les trouve mêlées avec les ouvrieres, quoi qu'en bien plus petite quantité, on les y voit ſurtout dans le fort de l'été au temps de la ponte; dans les temps froids, il ne s'y en trouve aucune, la fourmillere n'eſt alors habitée que par des ouvrieres qui n'ont point d'aîles; les fourmis femelles n'ont d'autres occupations que de dépoſer leurs œufs; elles en laiſſent tout le ſoin aux ouvrieres; les œufs qu'elles dépoſent ſont d'abord blancs, petits & preſqu'imperceptibles; il en ſort au bout de quelques jours une larve blanche, ſemblable en tout à un vermiſſeau, cette larve groſſit beaucoup, elle ſurpaſſe même en groſſeur les fourmis: on appelle improprement dans le vulgaire les larves, œufs de fourmis; les ouvrieres s'attachent avec ſoin à leur conſervation, elles ont l'attention de les apporter vers le milieu du jour, pendant la chaleur, à l'entrée de leurs ſouterrains, pour leur faire ſentir l'influence de l'air doux; lorſque la nuit approche, elles les reportent au fond de la fourmillere, pour les garantir du froid. C'eſt un vrai plaiſir de voir les fourmis porter ces larves ſans cependant les bleſſer; elles n'ont pas moins de ſoin pour les nourrir. Dès qu'elles ont été à la picorée, la premiere choſe qu'elles font, c'eſt d'en donner à leurs petits, & elles ne commencent à manger que quand les larves ont eu ſuffiſamment de nourriture; lorſque la victuille eſt rare, elles donnent entierement aux larves ce qu'elles en ont, & elles font diette, auſſi ces larves ſi bien nourries croiſſent-elles à vue d'œil.

Ces larves parvenues à leur groſſeur, ſe changent en nymphes; dans les commencemens les nymphes ſont molles, preſque fluides, & enveloppées d'une peau blanche, tranſparente, qui a l'air d'une pellicule.

quand elles ſe fortifient & qu'elles prennent de la conſiſtence, cette peau qui paroiſſoit remplie de fluide, ſe colle & s'applique ſur les differentes parties des nymphes, qui deviennent pour lors tous reconnoiſſables, & qui repréſentent parfaitement celle des fourmis. Les ouvrieres n'ont pas moins de ſoin pour les nymphes que pour les larves, excepté ſeulement qu'elles ne leur donnent pas à manger. Lorſqu'elles ſont parvenues à leur perfection, elles quittent leur enveloppe, & deviennent inſectes parfaits, c'eſt-à-dire, fourmis aîlées ſi elles ſont mâles & femelles, & ſans aîles, ſi elles ſont du nombre des ouvrieres.

L'accouplement des mâles & femelles ne ſe fait pas dans la fourmillere, ainſi que nous l'avons obſervé, mais dans l'air, & la femelle fécondée ne va dans la fourmillere que pour y dépoſer ſes œufs : la copulation faite, tous les mâles périſſent, de même que la plus grande partie des femelles, & au commencement de l'hiver on ne trouve preſque que des ouvrieres. C'eſt dans cette ſaiſon rigoureuſe que celles-ci ſe renferment dans leur ſouterrain, elles y reſtent engourdies ſans aucun mouvement, & y ſont entaſſées les unes ſur les autres ; dès que les premieres chaleurs du printemps ſe font ſentir, elles commencent à ſe réveiller de leur état léthargique, & elles ſortent de leurs retraites pour aller jouir de l'air, & chercher des alimens.

Ces inſectes ont un très-grand nombre d'ennemis le fourmillon en fait une très-joli chaſſe, dont nous parlerons dans l'article qui le concerne; les oiſeaux de differentes eſpeces en font le plus ſouvent leur nourriture de même que beaucoup d'autres inſectes; les faiſans & les perdrix s'en nourriſſent, lorſqu'ils ſont jeunes ; on ne peut s'empêcher d'admirer ici la ſageſſe du Créateur, qui n'a créé une multitude ſi prodigieuſe de fourmis, que pour que les oiſeaux ne manquaſſent pas de nourriture : quand les jardiniers veu-

lent ſe défaire des fourmis qui montent après les arbres, ils mettent dans une bouteille de l'eau & du miel, & ils ſuſpendent cette bouteille aux arbres que les fourmis attaquent; l'odeur du miel attire les inſectes, ils entrent dans la bouteille, & s'y noyent pour la plupart. Mais comme le miel dépoſe par ſa peſanteur, & comme l'eau froide qui le ſurnâge empêche que les corpuſcules s'en exhalent, on fera bien de mêler exactement le miel avec l'eau, en les faiſant bien bouillir enſemble avant de les mettre dans la bouteille qu'on ne remplit qu'à moitié; par ce moyen on attire plus facilement les fourmis, & on les détruit plus promptement; on peut même multiplier le nombre des bouteilles ſelon que l'on juge néceſſaire.

Les gens d'office ont un moyen bien ſimple pour chaſſer ces inſectes: dès qu'ils s'apperçoivent que les fourmis en veulent à leurs confitures, ſoit ſeches, ſoit liquides, ils placent autour du marc de café bouilli & deſſeché, ce qu'ils renouvellent même de temps en temps; ce marc eſt, dit-on, ce qu'il y a de plus propre à éloigner ces inſectes.

Quelques agriculteurs & jardiniers ont une méthode bien ſinguliere pour détruire ces inſectes dans leurs jardins. Ils y tranſportent un grand nombre de groſſes fourmis, de l'eſpece de celles qui ſe trouvent pour l'ordinaire dans les bois; il regne entre les fourmis de bois & celles de jardins une ſi forte antipathie, que lorſque ces animaux habitent les mêmes lieux, ceux de la groſſe eſpece ſe raſſemblent en corps, vont attaquer leurs ennemis, & ne ceſſent de les combattre que lorſqu'ils les ont entierement détruites; mais ces groſſes fourmis victorieuſes ne font aucun mal aux arbres, ainſi qu'on l'a obſervé; il eſt conſéquemment avantageux pour un jardin fruitier, de les voir remplacer les fourmis de la petite eſpece, contre leſquelles on eſt ſi prévenu.

Il y a encore un expédient plus ſur que tous ceux

que nous avons rapporté pour détruire une fourmillere, c'eſt de piler de l'arſenic, de le mettre en poudre, & de le mêler ſoit avec du froment, ſoit avec d'autres grains ; dans peu de temps toutes les fourmis diſparoîtront ; elles ſeront même pour lors empoiſonnées.

Un ſecret encore plus ſimple pour ſe défaire de ces inſectes, c'eſt de jetter dans la fourmillere après avoir détruit la butte, une chaudiere d'eau bouillante, ce qu'on réitere pendant deux ou trois jours, de ſuite, pour qu'aucun de ces pillards ne puiſſe s'échapper. On ne pratique cette opération qu'après le ſoleil couché, lorſque ces inſectes ſont entierement retirés dans leur fourmillere, & s'il ſe peut même avant que leurs œufs ſoient éclos. Il y a des perſonnes qui mettent encore aux pieds des arbres qui ne ſont pas infectés, de la lie de vin, ou des excrémens humains ; c'eſt, dit-on, un excellent fumier pour ces arbres, & les fourmis n'y tiennent pas. M. Deſcombes, dans ſon école du jardin potager, aſſure n'avoir pas trouvé de meilleurs remedes contre les fourmis, que de frotter des feuilles de papier avec du miel, & de les étendre aux environs de la fourmillere ; les fourmis couvrent bientôt ce papier, qu'on leve habilement par les quatre coins, pour le jetter dans un baquet d'eau, on remet enſuite de l'autre papier ſemblable. On a encore la méthode dans quelques endroits de mettre dans la fourmillere un os à demi décharné, il eſt couvert dès l'inſtant même de fourmis, on le trempe dans l'eau pour noyer ces inſectes ; après quoi on le replace dans la fourmillere, ce qu'on continue juſqu'à ce que toutes les fourmis ſoient entierement détruites. De l'origan & du ſouffre brulés enſemble à l'entrée du trou des fourmis, les font périr ; ou bien une demi heure avant le coucher du ſoleil, on couvre la fourmillere avec de la paille humide, & on y met le feu. Les fourmis ſont à l'inſtant ſuffoquées par cette fu-

mée : on répand enſuite de la ſuie, de la chaux & des cendres ſur l'endroit, & on mêle bien le tout avec de la terre, il n'y reparoîtra plus ni anciennes ni vielles fourmis.

M. Steinacher, étudiant en médecine à Paris, a indiqué un nouveau moyen de ramaſſer les fourmis pour les differens uſages auxquels on peut les employer dans les pharmacopées,& dont nous parlerons plus bas. On enterre ſuivant cette méthode un bocal de verre, ſemblable à ceux où l'on met les pêches & autres fruits confits à l'eau de vie, tout près de la fourmillere ; & on obſerve que le bocal ſoit de niveau avec le terrein, on y verſe enſuite un peu d'eſprit de vin : les fourmis qui ſont accoutumées à tenir la même route, rodent autour du périfide vaiſſeau, l'odeur de l'eſprit de vin les enivre & les fait tomber au fond du vaſe ; c'eſt en vain que ces inſectes tâchent de remonter, les rebords du bocal les empêchent ; dans moins d'une petite heure la fourmillere ſe trouve détruite, & le bocal à demi rempli. Les pharmaciens Allemands ont une méthode bien plus longue pour ſe procurer de ces inſectes : ils appuient une canne contre la fourmillere, elle ſe trouve bientôt couverte de ces petits animaux, qu'ils font enſuite tomber dans un petit pot bien verniſſé avec une petite baguette, pour s'en ſervir ſuivant leurs differens procédés.

Après avoir rapporté les differens moyens pour détruire ces inſectes, paſſons actuellement à leurs proprietés médicinales, elles ſont très-recherchées dans la matiere médicale, elles échauffent, deſſechent & excitent à l'amour. Leur odeur acide a une vertu ſuperieure pour ranimer les eſprits vitaux. On vante contre la teigne, la galle & la lepre les grandes fourmis. On les diſſout à cet effet avec un peu de ſel, & on en oint la partie malade. L'eſprit de fourmis paſſe pour un très-bon remede contre les accidens des oreilles, tels que la ſurdité & le tintement ; on trempe

du coton dans cet eſprit, & on l'inſere dans l'oreille affectée. Ce même eſprit convient auſſi très-fort à l'eſtomach ; il fortifie tous les ſens, donne de la mémoire, ranime les forces, & procure de la vigueur. Il l'emporte de beaucoup ſur toutes les eaux apoplectiques & fortifiantes, ſpécialement dans les catharres ſuffocatoires. On le conſeille à l'exterieur dans les entorſes, l'apoplexie & l'atrophie particuliere occaſionnée par une bleſſure ; on l'aſſocie alors avec des liqueurs convenables aux nerfs. Les œufs de fourmis ſont très-bien contre l'oui dur : pour faire tomber aux enfans le poil folet qui vient ſur leurs joues, il ſuffit de les en frotter ; la ſimple doſe d'un gros de ces œufs pris interieurement, fait évacuer une quantité ſurprenante de vents. Pour échauffer, deſſecher & fortifier les nerfs, il faut ſe laver avec l'eau dans laquelle on a fait bouillir une fourmillere : on ſe ſert de cette eau contre la goute, la paraliſie, les maux de matrice & la cachexie.

M. Margraff en parlant des fourmis, prétend que ſi on excepte le jaune d'œuf, on n'a rien connu juſqu'à préſent dans le regne animal, d'où l'on puiſſe tirer de l'huile, totalement ſemblable à celle des végétaux, ſinon les fourmis ; car les huiles prétendues, qu'on exprime, dit-il, de certains poiſſons, ne ſont proprement que de vraies graiſſes.

Nous allons donner d'après cet habile chimiſte le procedé qu'on peut employer pour ſe procurer de l'huile de fourmis : on met dans une grande retorte de verre une quantité de ces petits animaux vivans, on verſe de l'eau par deſſus, on place cette retorte dans une coupelle pleine de ſable, on y adopte un récipient proportionné, & après avoir luté les jointures, on procede à la diſtillation, en augmentant inſenſiblement le feu, & le donnant à la fin ſi violent, que l'eau bouille ; on verſe environ la moitié de cette eau, & les vaiſſeaux étant enſuite réfroidis, on trouve dans le recipient une eau

qui a quelqu'acidité avec l'huile eſſentielle de fourmis qui ſurnâge ; on ſépare cette huile de l'eau, comme on le fait ordinairement avec du coton, & on la conſerve à part ; les fourmis en contiennent une quantité aſſez abondante, ainſi que le remarque M. Margraff ; car un verre, dit-il, contenant ſix meſures d'Allemagne, ayant été rempli de fourmis, fournit environ deux onces d'huile.

Pour prouver que l'huile de fourmis a toutes les qualités de l'huile végétale, M. Margraff rapporte pluſieurs de ſes effets. La couleur de cette huile eſt d'un brun rougeâtre ; ſi on l'expoſe à l'air ordinaire, elle paroît tranſparente ; une médiocre gelée l'épaiſſit, & diminue par conſéquent ſa tranſparence ; elle imprime au papier une tache huileuſe, elle nâge au-deſſus de l'eau, & refuſe de s'y mêler ; elle n'eſt point imbibée par l'eſprit de vin le plus rectifié ; en la diſtillant avec de l'eau, elle ne s'éleve n'y ne paſſe pas par l'alembic, elle brule comme toute autre huile par le moyen de la mêche ; dans la coction elle diſſout le ſouffre, & ſe change avec lui en une ſubſtance qu'on nomme foie huileux de ſouffre.

M. Margraff a encore tiré un acide de fourmis, il en explique la maniere, il en expoſe en outre les propriétés ; le détail dans lequel il entre à ce ſujet mérite d'être conſulté, il eſt inſeré dans les Mémoires de l'Académie Royale de Berlin.

Jonſton & quelques Auteurs Allemands prétendent que pour conſerver la force au corps & même l'augmenter, rien ne convient mieux que l'huile, l'eſprit & l'eau diſtillée de fourmis ; un bon remede contre la paraliſie eſt auſſi ſans contredit l'eſprit de fourmis, on en frotte ſoir & matin les parties affectées : outre l'huile de fourmis qu'on tire pour la diſtillation, on en prépare auſſi au ſoleil par infuſion ; cette huile s'employe dans les maux d'oreilles, les bourdonnemens, on en imbibe du coton, on l'introduit dans l'oreille, & on le renouvelle ſoir & matin.

Une propriété ſinguliere des fourmis, c'eſt de ronger les fleurs de chicorée & de bourrache, & de convertir le plomb en ſucre de ſaturne, ce qui prouve très-bien que le ſuc de ces inſectes eſt acide. On rapporte que dans le royaume de Congo les fourmis y ſont ſi groſſes & en ſi grand nombre, qu'elles mangent quelquefois une vache dans une ſeule nuit. L'Auteur qui raconte ce fait dit avoir été lui-même obligé de ſortir de ſa chambre pour ne pas être dévoré.

Mlle. de Merian parle auſſi de fourmis extrêmement grandes qui ſe trouvent dans l'Amérique, & qui en une ſeule nuit coupent toutes les feuilles de pluſieurs arbres, & les emportent dans leurs nids pour la nourriture de leurs petits. Voyez l'hiſtoire générale des inſectes de Surinam, dont nous publions actuellement une troiſieme édition chez Deſnos Libraire & Géographe de Sa Majeſté Danoiſe rue S. Jacques à Paris.

Ce ſont des eſpeces de fourmis qui donnent la reſine, laquelle elles dépoſent ſur des branches d'arbres ou ſur des branchages que les habitans ont ſoin de piquer en grande quantité pour ſervir de ſoutien à l'ouvrage de ces petits inſectes. On ſépare dans ce pays cette laque des branches en la faiſant fondre, on la lave, on la jette enſuite ſur un marbre, où elle ſe réfroidit en lames : on lui donne pour lors le nom de laque plate ; la laque en grains eſt ce qui reſte de plus groſſier après qu'on en a tiré la teinture, c'eſt cette laque qu'on employe dans certains vernis & pour la cire à cacheter, on colore cette cire avec du vermillon ; quand on la veut noire, c'eſt avec du noir de fumée, & de couleur aventurine, avec de l'orpiment.

FOURMILLON. C'eſt un inſecte dont la longueur approche de celle d'un cloporte commun, mais il eſt plus large, il a la tête aſſez longue, & le corps arrondi en l'allongeant vers la queue, ſa couleur eſt

d'un gris ſale & marqueté de points noirs ; ſon corps eſt formé de pluſieurs anneaux plats qui gliſſent les uns ſur les autres ; cet inſecte a ſix pieds, dont quatre ont leur attache à la poitrine, & deux au cou ; ſa tête eſt menue & plate, d'où ſortent par devant deux petites cornes liſſes, dures, longues de deux lignes, & crochues par le bout. Vers la baſe de leurs cornes ſont placés deux petits yeux noirs très-vifs, qui lui ſont d'un grand & prompt ſecours, car cet animal fuit au moindre objet qu'il apperçoit : preſque tous les animaux de la claſſe des inſectes ſont pourvus d'aîles, ou font du moins uſage de leurs pieds pour s'avancer vers leur proie ; le fourmillon ne ſe donne pas cette peine, il ne court point après elle, & quand même il ne lui faudroit qu'un pas, il périroit plutôt ; le fourmillon ne ſçait que fuir & marcher à reculons ; il faut de toute néceſſité que la proie vienne le trouver ; ce petit inſecte a un ſecret particulier pour la faire tomber dans une embuſcade qu'il lui dreſſe ; la nature ne lui a pas donné d'autres inſtincts pour ſe procurer la nourriture, & il lui eſt pluſque ſuffiſant. Il choiſit un ſable ſec au pied d'une muraille ou de quelque abri, pour que la pluie ne renverſe pas ſon ouvrage ; il y creuſe une foſſe qui eſt une eſpece de trape pour y prendre le gibier ; il commence pour faire cette foſſe, par courber ſon derriere qui eſt en pointe, & dont il forme comme un ſoc de charrue en labourant ce ſable à reculons ; il trace ainſi à pluſieurs repriſes & à petites ſecouſſes un ſillon circulaire, dont le diametre eſt toujours égal à la profondeur qu'il veut donner à ſa foſſe ; ſur le bord du dernier ſillon il en creuſe un ſecond, puis un troiſieme, & d'autres toujours plus petits que les précédens. Il s'enferme de plus en plus dans le ſable, il le jette à meſure avec ſes cornes ſur les bords & beaucoup plus loing, & marche toujours en arriere ſur une ligne ſpirale. A meſure qu'il s'enfonce, à force de coups de têtes réi-

terés, il parvient à jetter le ſable hors du cercle, & en creuſe peu à peu le dedans. Un ingénieur ne décriroit pas avec plus d'exactitude que cet inſecte, un cercle parfait, il n'a pas beſoin comme lui d'un compas pour tracer une voute. Il donne à la pente du terrein qu'il creuſe la plus grande roideur poſſible, ſans cependant en craindre l'eboulement; la foſſe qu'il pratique ainſi, eſt ſemblable à un entonnoir renverſé.

Un fourmillon nouvellement éclos n'a qu'une foſſe fort petite, mais il l'agrandit à meſure qu'il groſſit. Lorſque cette foſſe eſt parvenue à ſa plus grande capacité, elle peut avoir deux pouces & plus de diametre à ſon ouverture ſur autant de profondeur; la foſſe finie, l'animal ſe met en embuſcade, il ſe cache tout en bas ſous le ſable, & il s'y arrange de façon que les deux cornes embraſſent préciſément le point qui termine le fond de l'entonnoir. Il attend là ſa proie avec la plus grande patience; mais malheur à tout inſecte & ſurtout à la fourmi qui vient roder aux bords de ſon précipice, qu'il n'a creuſé en pente que pour faire rouler au fond tous ceux qui ſeroient aſſez mal aviſés de s'y préſenter. Auſſitôt que le fourmillon apprend par la chute de quelques grains de ſable la préſence de ſa proie, il ſe retire un peu, & ébranle par ſon mouvement le pied du ſable qui roule à l'inſtant au fond avec l'inſecte qu'il ſe deſtine pour nourriture. Si cette proie eſt agile, & ſi elle remonte de la foſſe plus vîte même qu'elle n'y tombe, au moyen des aîles dont elle eſt pourvue, le fourmillon fait partir au même moment une quantité de ſable qu'il lance plus haut qu'elle; c'eſt une grêle de brocailles pour un corps tel qu'une fourmi; cette pauvre fourmi ſe trouve ainſi aveuglée, accablée ſous les pierres qui pleuvent de toutes part & entraînée par le ſable qui s'écroule ſous ſes pieds; il n'y a plus d'eſpérance pour la vie, elle tombe entre les deux ſerres de ſon ennemi, qui les lui plonge dans le corps, & en fait un carnage. Quand le four-

millon s'eſt nourri de la partie la plus ſuculente de la fourmi, dont il ne reſte plus que le cadavre, il l'étend ſur ſes cornes, & d'un mouvement bruſque, il la jette à plus d'un demi pied éloigné du bord de la foſſe; il arrive le plus ſouvent qu'une pareille expedition ne peut ſe faire ſans que ſa foſſe ne ſe trouve totalement dérangée, pour lors l'inſecte recommence preſque ſur nouveaux frais, & la refait preſqu'à neuf, après quoi il ſe remet à l'affut comme il a fait la premiere fois; il y reſte quelquefois des mois entiers ſans branler & même ſans manger, car cet animal eſt fort patient & encore plus ſobre.

Quand il eſt parvenu à un certain âge, & qu'il eſt ſur le point de ſe métamorphoſer, il ne fait plus de foſſe, mais il laboure le ſable, & y trace une multitude de routes irrégulieres, ce qui le fait entrer en ſueur; il ſe met enſuite ſous le ſable; par le moyen de la ſueur, il réunit autour de lui tous les grains de ſable qu'il touche, ce qui fait autour de lui une eſpece de muraille, mais cela ne ſuffit pas encore; au moyen d'une ſoie gluante qu'il file ainſi que le ver à ſoie, il ſe forme une retraite commode, ou pour mieux dire, ſon tombeau.

Il attache pour cet effet la ſoie à un endroit, enſuite il la mene à un autre & toujours en toute ſorte de ſens, en croiſant continuellement & recroiſant ſes fils, & en les collant l'un ſur l'autre; il tapiſſe par ce moyen & drape tout l'intérieur de ſa retraite d'une etoffe de ſatin perlée qui ſe trouve être de la plus grande délicateſſe & de la beauté la plus parfaite; on ne s'en apperçoit pas au dehors, ce n'eſt en apparence qu'un peu de ſable, & conſéquemment l'animal vît en repos dans cette retraite, ſans qu'aucun de ſes ennemis puiſſe l'y découvrir. Il y reſte environ ſix ſemaines ou deux mois, il ſe dépouille de ſon premier état pour ſe changer en celui de nymphe, après quoi il ſe change en inſecte parfait, il déchire pour lors la

tapiſſerie de ſon apartement, & perce la muraille de ſa maiſon. C'eſt alors qu'il ſe développe, qu'il s'étend & paroît ſous la forme d'une belle & grande Demoiſelle, qui après avoir été quelque temps immobile, & pour ainſi dire, étonné du ſpectacle de la nature, ſecoue ſes aîles, & va jouir d'une liberté qu'elle n'avoit pas connue dans l'obſcurité de la vie précédente. Avec les lambeaux de la premiere nature, elle met bas en même-temps la peſanteur, la barbarie & ſes inclinations ſanguinaires; tout eſt nouveau en elle, on n'y apperçoit plus que gaieté, que nobleſſe, que dignité.

M. l'Abbé Boullemier a fait quelques nouvelles obſervations ſur cet inſecte qui méritent bien d'être inſerées dans cet article; la naiſſance du fourmillon eſt ſuivant cet obſervateur, un de ces ſecrets que la nature s'eſt réſervé, & que l'œil le plus attentif ne peut appercevoir. Chaque demoiſelle en ſortant de ſa coque fait un œuf, & ſouvent elle le laiſſe dans cette coque, tant elle eſt preſſée de s'en débaraſſer; quand cela n'arrive pas, elle le dépoſe toujours avant qu'elle ſoit en état de faire uſage de ſes aîles, & M. Boullemier dit n'en avoir jamais vu aucune prendre l'eſſort ſans avoir fait leur ponte; ce n'eſt pas cependant cet œuf qui peut produire l'inſecte. Comment auroit-il été fécondé? porte-t-il en lui-même un germe qui n'a beſoin que de quelques circonſtances pour le développer? A le ſuppoſer ainſi, il devroit arriver que de tous les œufs, il en ſortira un fourmillon, ce qui n'eſt cependant pas; car de deux ou trois cens œufs pareils que M. Boullemier a eu en même-temps, il n'en eſt pas ſorti un ſeul au rapport de cet auteur; reſte donc à ſçavoir, ſi après avoir pris leur accroiſſement, ces demoiſelles s'accouplent par la ſuite, & ſi celles que M. de Reaumur appelle femelles, ont pluſieurs œufs de cette eſpece dans le corps, il n'y auroit même que cette particularité qui pût les differencier; car il eſt

inconteſtable que toutes ces demoiſelles ſans exception en ſont un. M. Geoffroy dans ſon traité des Inſectes, en parlant de la fécondité des œufs du fourmillon, quand il eſt parvenu à ſon état parfait d'inſecte, propoſe quelques doutes ſur ce ſujet, qui à la ſuite pourront fournir quelques éclairciſſemens. Peut-être, dit-il, dans la campagne l'inſecte s'accouple-t-il dès l'inſtant même qu'il ſort de la coque, d'autant plus qu'on trouve pluſieurs larves de ces inſectes dans le même endroit, & qu'ils vivent preſqu'en ſociété, quoique ſéparés les uns des autres. Peut-être auſſi le mâle va-t-il féconder les œufs que la femelle a rendu comme fait le mâle de l'ephemere; c'eſt ce qui demande un examen ſuivi.

Si M. Boulemier n'a pas été aſſez heureux pour apercevoir la maniere dont ſe reproduit le fourmillon, il n'héſite pas au moins d'avancer qu'il naît toujours dans le courant du mois d'Août ou de Septembre au plus tard, peu de temps après que la demoiſelle a quitté ſon enveloppe, & dépoſé ſon œuf. Il en conſerve alors la figure, c'eſt-à-dire, qu'il n'a guères plus qu'une ligne de diametre, & deux de longueur: ſa couleur eſt plus foncée que lorſqu'il eſt devenu plus gros, & tire davantage ſur le noir.

Ce jeune inſecte ne fait pas communément uſage d'aucune nourriture avant l'hiver; dès la fin d'Octobre il s'endort, & ne ſe trouve plus alors capable d'aucun travail ni d'aucune fonction; il reſte dans cet état d'inaction juſqu'à la fin d'Avril, temps auquel les fourmis, les mouches & autres inſectes commencent à peupler les campagnes. Le fourmillon eſt par conſéquent plus de huit mois après ſa naiſſance, ſans prendre aucune nourriture; il n'eſt donc pas ſurprenant ſi, longtemps même après l'hiver, on en trouve de ſi petits, qu'on croiroit qu'ils ne ſont que d'éclore; mais la chaleur lui donne des forces, & la faim le rend induſtrieux & hardi. Il ſe creuſe une foſſe plus

grande que celle qu'il avoit avant l'hiver ; au moyen de cette foſſe, il parvient à ſe procurer quelqu'inſecte pour ſa cuiſine ; trois ou quatre ſuffiſent pour le raſſaſier ; l'humeur qu'il en ſuçe lui donne un embonpoint, que la petiteſſe de la premiere peau n'eſt plus capable de contenir. Il cherche à s'en dépouiller, il ſe retire pour cet effet dans le ſable, & il y reſte caché pendant environ quinze jours dans une inaction ſi grande, qu'on le croiroit mort ; au bout de ce temps il dépoſe ſon enveloppe qui eſt ſemblable à celle qu'on trouve dans les coques, d'où les demoiſelles ſont ſorties, & qui eſt, comme elle, blanche, de la plus grande fineſſe, & ouverte ſur le dos proche de la tête : dégagé de ce fourreau, le fourmillon paroît un nouvel animal deux fois plus gros qu'il n'étoit auparavant : ſa couleur n'eſt plus ſi brune, & approche d'avantage du gris ſale ; ſa peau, qui eſt pliſſée, ſemble attendre qu'une nourriture ſucculente vienne la remplir & l'étendre. Il ſe met auſſi-tôt à l'ouvrage, il employe les differentes manœuvres, dont nous avons parlé plus haut, & il les continue juſqu'à la fin de Septembre, qui eſt le temps ou la diſette d'inſectes & le froid le font penſer à la retraite, & rentrer dans l'état où il s'eſt trouvé l'année précédente. Dans le courant du mois d'Avril ſuivant, il commence à donner de nouveaux ſignes de vie, & peu de temps après il ſe dépouille pour la ſeconde & derniere fois de ſa peau, devenue trop étroite pour lui. Sur la fin de Juillet ſeulement il ſe renferme dans ſa coque pour ſe changer dans ſon état d'inſecte parfait.

M. l'Abbé Boulemier conclut par cette obſervation, que le fourmillon vit deux années entieres, & qu'il change deux fois de peau dans cet intervalle, qu'on peut qualifier de mue. M. Bonnet eſt le premier qui ſe ſoit apperçu de ces differentes mues ; M. de Reaumur n'y avoit jamais prêté attention.

Le fourmillon eſt fort colere, M. Boullemier dit en avoir

avoir tiré pluſieurs de leurs foſſes, pour examiner les houppes de poils dont leurs corps ſont garnis. Il voulut avec une plume en détacher les petits graviers & la terre qui l'empêchoient de les conſiderer; le fourmillon témoigna d'abord de la ſenſibilité; en réiterant la même opération, il s'apperçut que cet inſecte entroit peu à peu en fureur, & s'élevoit enfin contre la plume qu'il tenoit ſi ſerrée avec ſes cornes, qu'il eut bien de la peine à lui faire quitter priſe.

M. de Reaumur rapporte que ces animaux ſont très-voraces, & qu'ils ſe mangent les uns & les autres; mais ce n'eſt pas ſans combat, ſurtout quand ils ſe trouvent être de même groſſeur & de même force; celui qui tombe dans la foſſe eſt auſſitôt ſaiſi, mais au moyen de ſes cornes, qui ſe meuvent avec la tête en tout ſens & avec une grande agilité, il ſçait bien ſe débaraſſer en portant à ſon ennemi des coups qui l'obligent à ſe défendre lui-même. Cette petite guerre dure quelquefois plus d'un quart d'heure, & plus longtemps même ſi l'on a ſoin d'empêcher l'aſſailli de ſe retirer. De vingt fourmillons qui tomberont dans l'entonnoir, il n'y en aura pas ſouvent un ſeul qui ſuccombera, à moins qu'il ne ſoit trop petit & trop foible, ou qu'il ne ſoit ſaiſi par l'extrêmité pointue de ſon corps; il n'y a pour lors point de remedes.

A l'occaſion des houppes noires qui ſe trouvent aux deux côtés du fourmillon, M. Boullemier obſerve que les deux qu'on voit ſur le dernier anneau, entre le corps & le corcelet, ſont plus fournies & plus longues que les autres, leur uſage eſt ſuivant le même auteur, pour arrêter & fixer l'animal, enſorte que rien ne peut l'arracher de ſon trou; & en effet il tombe quelquefois dans l'entonnoir que cet animal a creuſé, des inſectes qui lui ſont de beaucoup ſuperieurs en force: tels ſont v. g. de gros bourdons. Ces derniers par la réſiſtence & les efforts qu'ils font pour ſe retirer des cornes formidables du fourmillon, ont

bientôt comblé la foſſe ; ils deviennent pour lors maîtres du terrein, & ils entraîneroient infailliblement après eux le fourmillon, ſi les houpes de celui-ci ne le rendoient immobiles. Ces houpes ſont pour lui comme des eſpeces de crampons ; les deux plus longues qui ſont au milieu de ſon corps, peuvent ſe comparer aux deux tourillons d'un canon.

MM. Valſneri, Poupart & de Reaumur ne ſont pas les premiers qui ont parlé du fourmillon, comme quelques Auteurs l'ont prétendu, cet inſecte étoit connu avant eux ; ils ont uniquement la gloire de l'avoir obſervé plus exactement que ceux qui les ont précédés. Albert le grand qui vivoit dans le treizieme ſiecle, en a fait mention ; il a même décrit très-exactement la forme de l'entonnoir, la ſituation qu'y prend le fourmillon, & l'uſage qu'il en fait : il a encore démontré que le fourmillon étoit une eſpece d'inſecte totalement differente de la fourmi, contre le ſentiment de ceux qui prétendoient que c'étoit réellement une fourmi, qui après avoir changé de nature & d'inclination, devenoit formidable à ceux qui lui avoient donné l'être & les dévoroit ; on eſt à préſent convaincu du ridicule de cette opinion.

Nous n'aurions pas parlé ici du fourmillon, ſi les Auteurs ne l'avoient pas confondu avec la fourmi, ainſi que nous venons de l'obſerver, il convenoit donc de détruire cette erreur ; d'ailleurs après avoir parlé de la fourmi, il paroiſſoit convenable de faire connoître ſon plus grand ennemi qui eſt le fourmillon.

FOURAGE. On donne ce nom à tous les herbages qui ſervent de pâture aux animaux qui vivent de végétaux. Les fourages propres aux chevaux ſont le foin, le ſon & la paille de froment ; ces ſubſtances entrent dans le commerce œconomique, mais il y a du choix à les avoir bonnes, car il s'en trouve ſouvent beaucoup qui ſont corrompues & alterées par leur mélange. Un animal lorſqu'il eſt libre & abandonné à

lui-même, cherche ſa pâture dans les prairies & dans les bois, & pour lors il ſe donne bien de garde de brouter parmi les plantes celles qui de leur nature peuvent être nuiſibles à ſa ſanté ; ſon inſtinct ſeul le guide & dirige ſon appétit vers les plantes qui lui conviennent ; mais lorſqu'un animal eſt ſoumis à l'homme, & qu'il eſt pour ainſi dire dans un état d'eſclavage, il faut pour lors qu'il ſe nourriſſe de ce qu'on lui prépare, & de ce qu'on lui préſente, & il prend ſouvent par néceſſité des alimens qui lui ſont contraires, ſon appetit naturel irrité par la faim, n'a plus la liberté du choix : c'eſt le plus ſouvent de la plûpart des fourages alterés dans le pré pendant la fenaiſon, ou falſifié par la cupidité des marchands dans un temps de diſette que ſurviennent aux chevaux le farcin, la gale, la maladie du feu, & ſouvent même la morve ; c'eſt auſſi de ces mauvais fourages que proviennent à tous les beſtiaux en général les maladies épidémiques qui font tant de ravages depuis quelque temps par toute l'europe. On trouve un tableau très-bien détaillé des plantes qui doivent compoſer un foin ſalutaire dans les mémoires de la Société Royale d'Agriculture de Bretagne. Nous le raporterons à la fin de cet article, de même que l'énumération que donne M. Linneus des plantes ſalutaires ou nuiſibles aux differentes eſpeces de bétail. Ces deux morceaux ſont trop intéreſſans pour ne pas être inſérés dans ce Dictionnaire.

Le foin que nous avons placés à la tête des differens fourages propres aux chevaux n'eſt autre choſe que de l'herbe qu'on a coupé quand elle eſt mure & qu'on a fait ſecher. Les gramens, le trefle & le plantain ſont trois plantes qui y dominent pour l'ordinaire. On regarde un foin comme bien-faiſant, apétiſſant ou ſuculent dans lequel ſe trouve de la jacée noire, de la graſſette des prés, des paquerettes, du tuſſilage, tous les chiendents, le ſainfoin, la petite cheli-

doine, le trefle des prés, les marguerites, la dent de lyon, la primevere, la luzerne, le trefle ſauvage à fleurs jaunes, &c. Toutes ces plantes ſont ſalutaires aux beſtiaux, mais lorſqu'on y rencontre de l'aconit, des differentes eſpeces de tithymales, de la gratiole, de la perſicaire, du thlaspi, du thora, de la renoncule connue ſous le nom de douve; on peut & même on doit rejetter un pareil foin, il occaſionne aux chevaux des tranchées qui les font ſouvent conſtiper & enfler, en un mot ces plantes ſont pour eux de vrais poiſons.

C'eſt ordinairement ſur la fin de Juin qu'on commence à faucher les prairies, lorſque l'herbe commence un peu à y jaunir, & qu'elle eſt en ſemence; mais il ne faut pas attendre qu'elle ſoit mure, elle perdroit toute ſa ſaveur, & le foin qui en proviendroit ne fourniroit pour lors qu'un fourage très-peu ſucculent. Quand l'herbe eſt coupée, on la fait ſecher ſur le terrein, & on la fane, c'eſt-à-dire, qu'on la remue de temps en temps avec des fourches; un jour ou deux après on la raſſemble en ſillon ou en petit tas, après quoi on en fait des meules rondes & hautes, & on la laiſſe ainſi ſuer; on a pour lors ce qu'on appelle le vrai foin; on met le foin en botte ſur le pré, & on le ſerre enfin dans le fenil. Il y a pluſieurs endroits où on ſerre le foin ſans le botteler. Quand on a eu le bonheur d'avoir du beau temps pour toutes ces opérations, on peut garder le foin au moins pendant deux ans en meule ou dans le fenil, mais s'il avoit été mouillé, il ſeroit à craindre qu'il ne pourriſſe en tas, qu'il ne s'échauffe, & qu'il ne mit même quelquefois le feu au grenier; pour prévenir ces accidens, on mettra au milieu du tas de foin deux ou trois fagots d'épines; on y ménage par ce moyen un grand eſpace où les exhalaiſons chaudes viennent ſe rendre de toutes parts, & perdent toute leur activité.

On évitera de donner trop de foin aux chevaux,

l'excès les conduit presque toujours à devenir pouſſifs ; le foin nouveau, le foin vaſé, celui qui eſt trop gros ou qui eſt pourri, ne vaut abſolument rien à ces animaux, de même que celui dans lequel il ſe trouve des plantes pernicieuſes, ainſi que nous venons de l'obſerver.

Le foin ſe vend au millier, au cent ; les regrattiers qui ſont ceux qui en font commerce, le vendent en petites bottes : le foin qui ſe conſume à Paris nous vient de l'iſle de France, des provinces voiſines de la Seine, de l'Yonne, de la Marne, il y eſt amené tant par batteaux que par charrettes ; celui qui vient par terre paſſe pour être meilleur que le foin de riviere. Chaque botte de foin doit peſer 12, 13 & 14 livres depuis le mois de Juin juſqu'au premier Octobre ; 10, 11 & 12 livres depuis le premier Octobre juſqu'à Pâques ; & 8, 9 & 10 livres depuis Pâques juſqu'à la nouvelle récolte. On accorde ces diminutions ſucceſſives par le déchet qui ſurvient toujours à cette ſorte de marchandiſes : toutes les bottes doivent être de la même qualité tant en dedans qu'au dehors ſans aucun mêlange de mauvais foin avec du bon, ni du vieux avec du nouveau ; les marchés de foin nouveau ne doivent commencer qu'après la fenaiſon ; il eſt même défendu aux marchands & autres d'arrêter ou d'acheter des foins avant la récolte.

Nous avons differentes ordonnances émanées de nos Souverains au ſujet du commerce de cette denrée : la plus ancienne de toutes eſt celle qui a été publiée par S. Louis ; le foin nouveau eſt dangéreux ainſi & de même que celui qui eſt moiſi : on préfete le foin qui croît dans les prés à mi-côte à celui qu'on tire des prés, qui ſont ſitués dans les fonds, l'herbe en eſt plus fine, & eſt d'un ſuc plus rectifié. Le foin le plus eſtimé eſt celui qu'on fauche le premier, il l'emporte de beaucoup ſur le foin de regain ; le foin le plus fin eſt le meilleur pour les agneaux, & on donne ordinaire-

ment aux vaches le foin qu'on ramaſſe de deſſous les chevaux.

Après le foin, la paille eſt un des principaux alimens des chevaux ; on l'employe auſſi pour leur litiere. Pour qu'elle ſoit nourriſſante & en même temps apétiſſante, il faut qu'elle ſoit mêlangée des bonnes plantes telles que la geſſe, le fetu, le gratteron, le laitron, le liſeron, le melilot, la perce-feuille, le pied de lievre, la veſce, la bourſe à paſteur, la velvotte, le coquelicot, & pluſieurs autres dont les graines ſont cependant nuiſibles à la bonté du bled & de l'avoine : on ne donne ordinairement de la paille qu'aux chevaux qui font peu d'ouvrage, & qui d'ailleurs ſont grands mangeurs.

La meilleure nourriture des chevaux eſt ſans contredit l'avoine. Voyez notre Dictionnaire des Plantes, arbres & arbuſtes, art. *Avoine*. Ils ne s'en dégoutent que fort rarement, à moins qu'il ne ſe trouve parmi des grains de ſenevé, de colſa, de coquelicot. L'acceſſoire du fourage eſt comme nous l'avons dit, le ſon : les chevaux en ſont très-friands, lorſqu'il eſt nouveau, mais quand il eſt vieux, il acquiert une certaine rancidité qui empêche le cheval de pouvoir avaler l'avoine, ou de boire l'eau dans laquelle on en auroit mis.

Outre ces ſortes de fourages dont nous venons de parler, & qui ſont uniquement propres aux chevaux, il y en a encore pluſieurs autres ſelon la difference du climat, ſurtout pour les bêtes à corne & les porcs. On peut recueillir v. g. pour ces ſortes d'animaux de groſſes raves dans les pays chauds & dans les terres ſabloneuſes, & de gros navets, panais & carottes dans les ſables un peu gras & en pays froids. Les terres les plus maigres peuvent fournir du jonc qui réſiſte à la gelée & à la neige : on affourre encore quelque fois le betail avec les fânes de garance que l'on coupe tous les ans au mois de Septembre. Voyez ce que nous en

avons dit dans nos lettres sur la méthode de s'enrichir promptement par la culture des végétaux, qui se trouvent chez DURAND.

Les feuilles d'acacia, de frêne, de vigne, d'orme peuvent encore servir de fourage à défaut d'autres : la paille de lentille, de pois, de vesce est un fourage excellent pour les brebis : on vante beaucoup pour la nourriture des vaches, la luzerne, le sainfoin, le treffe, la pimprenelle. La paille d'avoine n'est pas estimée pour les bestiaux, elle est extrêmement coriace, & elle leur occasionne quelquefois des maladies, aussi les cultivateurs ne leur en donnent-ils pas habituellement ni seule, mais de temps à autres, & après l'avoir auparavant mêlée avec d'autres fourages : on a trouvé depuis peu un mêlange particulier qui est très-avantageux ; on mêle du genest épineux avec la paille d'avoine en fourage, le piquant du genest aide à digerer la dureté de la paille. En Angleterre on fait usage du genest pour la nourriture des bestiaux ; on en seme même exprès à cet effet, & on le coupe pendant qu'il est encore jeune & tendre. Le plus mauvais terrein est propre à ce genre de récolte, pourvu seulement qu'on le seme à la fin de mars, il sera bon à être mis en fourage pour le mois d'Octobre : on le coupe par morceaux, on le broye, on le mêle ensuite avec de la paille d'avoine hachée ; le genêt seul feroit une très-bonne nourriture, il fortifie l'animal mieux que ne feroit presque tout autre chose de ce genre, mais il vaut beaucoup mieux si on le mêle avec de la paille d'avoine ; car tous les deux semblent être mutuellement bons mêlés l'un avec l'autre.

Nous observerons ici avant de finir cet article, qu'en fait de paille de froment, la plus courte est la meilleure pour les bestiaux, & qu'ils préferent la paille nouvellement battue à celle qui l'a été depuis quelque temps, & en effet elle est alors plus nourrissante & plus facile à être triturée dans l'estomach.

alpina. 57. Cuſcuta paraſitic. 58. Potamogeton natans. 59. Anchuſa bugloſſum. 60. Symphitum majus. 61. Lycopſis aruenſis. 62. Echium ſcanenſe. 63. Hottonia paluſtris. 64. Samolus maritima. 65. Lyſimachia vulgaris. 66. Lyſimachia nummularia. 67. Anagallis rubra. 68. Convulvulus aruenſis. 69. Polemonium glabrum. 70. Campanula vulgaris. 71. Campanula trachelium. 72. Lonicera caprifolium. 73. Ribes rubra. 74. Ribes alpina. 75. Glaux paluſtris. 76. Herniaria glabra. 77. Chenopodium purpuraſcens. 78. Chenopodium Lundinenſe. 79. Chenopodium ſegetum. 80. Chenopodium ſtramonifolium. 81. Chenopodium repandifolium. 82. Chenopodium vulvaria. 83. Chenopodium poliſpermum. 84. Ulmus campeſtris. 85. Daucus ſilveſtris. 86. Selinum paluſtre. 87. Laſerpitium majus. 88. Heracleum vulgare. 89. Angelica alpina. 90. Angelica ſylvatica. 91. Œthuſa arthedi. 92. Scandix hiſpida. 93. Scandix ſativa. 94. Pimpinella officinarum. 94. Œgopodium repens. 96. Opulus paluſtris. 97. Allium urſinum. 98. Cepa ſectilis. 99. Cepa pratenſis. 100. Anthericum oſſifragum. 101. Aſparagus ſcanenſis. 102. Convallaria polygonatum altiſſimum. 103. Convallaria cordifolia. 104. Juncus valentii. 105. Berberis ſpinoſa. 106. Rumex acetoſa pratenſis. 107. Triglochin tricapſularis. 108. Triglochin ſexlocularis. 109. Acer platanoides. 110. Epilobium irregulare. 111. Erica vulgaris. 112. Vaccinium maximum. 113. Biſtorta minor. 114. Polygonum vulgare. 115. Helxine ſcandens. 116. Dianthus vulgaris. 117. Dianthus ſcanenſis. 118. Dianthus gotlandicus. 119. Cucubalus Behen. 120. Cucubalus dioicus. 121. Alſine vulgaris. 122. Alſine gramine. 123. Ceraſtium lapponicum. 124. Sedum Telephium. 125. Lythrum paluſtre. 126. Cratœgus oxiacantha. 127. Sorbus aucuparia. 128. Pyrus pyraſter. 129. Pyrus malus. 130. Meſpilus cotonaſter. 131. Filipendula molon. 132. Roſa major. 133. Roſa minor. 134. Rubus cæſius.

135. Rubus ſaxatilis. 136. Rubus nortlandicus. 137. Rubus chamœmorus. 138. Potentilla anſerina. 139. Potentilla fruticoſa, 140. Potentilla reptans. 141. Potentilla adſcendens. 142 Potentilla fragifera. 143. Potentilla Norwegica. 144. Tormentilla officinarum. 145. Geum ſuave olens. 146. Papaver glabrum. 147. Tilia communis. 148. Thalictrum canadenſe. 149. Thalictrum ſtriatum. 150. Ranunculus vernus. 151. Galeopſis ladanum. 152. Brunella vulgaris. 153. Scutellaria vulgaris. 154. Antirrhinum upſalienſe. 155. Pedicularis ſceptrum carolinum. 156. Melampyrum tetragonum. 157. Melampyrum arvenſe. 158. Melampyrum cœruleum. 159. Melampyrum vulgare. 160. Melampyrum ringens. 161. Euphraſia vulgaris. 162. Euphraſia odontites. 163. Thlaſpi arvenſe. 164. Thlaſpi burſa paſtoris. 165. Lepidium perenne. 166. Lepidium oſyris. 167. Cochlearia vulgaris. 168. Cochlearia danica. 169. Myagrum ſativum. 170. Iſatis maritima. 171. Turritis glabra. 172. Braſſica perfoliata. 173. Braſſica napus. 174. Sinapi arvenſis. 175. Siſymbrium ſerratum. 176. Siſymbrium pinnatifidum. 177. Siſymbrium ſophia. 178. Eryſimum leucoii folio. 179. Eryſimum barbarea. 180. Eryſimum alliaria. 181. Crambe maritima. 182. Geranium ſanguineum. 183. Geranium batrachioïdes. 184. Geranium gratia Dei. 185. Geranium cicutarium. 186. Malva ſcanica. 187. Malva alcea. 188. Malva ſuave olens. 189. Fumaria officinarum. 190. Fumaria bulboſa. 191. Polygala vulgaris. 192. Geniſta tinctoria. 193. Geniſta procumbens. 194. Aſtragalus dulcis. 195. Anthillis pratenſis. 196. Orobus vernus. 197. Orobus tuberoſus. 198. Orobus niger. 199. Lathyrus collium. 200. Lathyrus w-gothicus. 201. Lathyrus pratenſis. 202. Lathyrus clymenum. 203. Vicia ſativa. 204. Vicia ſepium. 205. Vicia fœtida. 206. Vicia ſcanica maxima. 207. Vicia cracca. 208. Ervum arvenſe. 209. Cicer arvenſis. 210. Piſum wgothicum. 211. Piſum mariti-

mum. 212. Lotus vulgaris. 213. Trifolium montanum. 214. Trifolium album. 215. Trifolium veſicarium. 216. Trifolium purpureum. 217. Trifolium lupulinum. 218. Trifolium anglicum. 219. Trifolium melilotus. 220 Medicago noſtras. 221. Medicago biennis. 222. Anonis inermis, 223. Anonis ſpinoſa. 224. Hypericum quadrangulare. 225. Hypericum anceps. 226. Hypochœris pratenſis, 227. Hieracium talii upſal. 228. Hieracium fruticoſum. 229. Crepis tectorum. 230. Sonchus repens. 231 Sonchus lapponicus. 232. Prenanthes umbroſa 233. Scorſonera pannonica. 234. Tragopogon luteum. 235. Lapſana vulgaris. 236. Arctium lapſa, 237. Carduus helenii folio, 238. Carduus criſpus. 239. Bidens tripartita. 240. Tanacetum vulgare. 241. Artemiſia vulgaris. 242. Artemiſia carolina. 243. Artemiſia abſynthium. 244. Tuſſilago petaſites. 245. Solidago virga aurea. 246. Senecio vulgaris, 247. Inula ſalicis folio. 248. Aſter tripolium. 249. Matricaria Chamœmellum vulgare. 250. Anthemis arvenſis. 251. Achillea ptarmica. 252. Centaurea jacea. 253. Centaurea cyanus. 254. Calendula arvenſis. 255. Viola canina. 256. Viola paluſtris. 257. Viola trachelifolia. 258. Viola apetala. 259. Viola tricolor. 260. Orchis calicibus oblongis. 261. Orchis ſambucina. 262. Ophris major. 263. Carex filiformis. 264. Carex capillacea. 265. Carex panicea. 266. Carex cyperoides. 267. Carex ceſpitoſa. 268. Carex inflata. 269. Carex cœrulea. 270. Sparganium natans. 271. Typha paluſtris. 272. Alnus glutinoſa. 273. Betula vulgaris. 274. Betula nana. 275. Quercus longo pedunculo. 276. Salix latifolia rotunda. 277. Salix glabra arborea. 278. Salix viminalis. 279. Humulus ſalictorius. 280. Populus nigra. 281. Atriplex laciniata. 282. Atriplex deltoides. 283. Atriplex vulgaris. 284. Atriplex halimus. 285. Fraxinus apetala. 286. Polipodium filix ſaxatilis.

Les plantes auxquelles les bêtes à cornes ne veuillent pas toucher, ſont :

1°. Salicornia maritima. 2. Hippuris aquatica. 3. Pinguicula vulgaris. 4. Pinguicula alba. 5. Pinguicula minima. 6. Verbena vulgaris. 7. Lycopus paluſtris. 8. Salvia horminum. 9. Valeriana vulgaris. 10. Iris paluſtris. 11. Scirpus lacuſtris. 12. Scirpus paluſtris. 13. Eriophorum poliſtachion. 14. Cinoſurus paniculatus. 15. Feſtuca natans. 16. Montia paluſtris. 17. Sherardia ſcanica. 18. Plantago vulgaris. 19. Plantago incana. 20. Plantago lanceolata. 21. Cornus fœmina. 22. Cornus herbacea. 23. Potamogeton perfoliatum. 24. Potamogeton plantaginis. 25. Potamogeton criſpum. 26. Myoſotis pratenſis. 27. Myoſotis paluſtris. 28. Myoſotis lappula. 29. Lithoſpermum officinarum. 30. Cynogloſſum vulgare. 31. Androſace minor. 32. Androſace purpurea. 33. Menyanthes trifoliata. 34. Diapenſia lapponica. 35. Convolvulus maximus. 36. Hyoſciamus vulgaris. 37. Datura erecta. 38. Verbaſcum hirſutum. 39. Verbaſcum nigrum. 40. Verbaſcum ſcanicum. 41. Solanum vulgare. 42. Solanum dulca mara. 43. Hedera repens. 44. Lonicera caprifolium. 45. Rhamnus catharticus. 46. Rhamnus frangula. 47. Ribes groſſularia. 48. Aſclepias vulgaris. 49. Salſola pungens. 50. Chenopodium Henricus. 51. Chenopodium upſalienſe. 52. Conium arvenſe. 53. Selinum oreoſelinum. 54. Athamantha daucoides. 55. Liguſticum ſcoticum. 56. Sium majus. 57. Œnanthe aquatica. 58. Œnanthe ſucco crocante. 59. Phellandrium aquaticum. 60. Cicuta aquatica. 61. Sambucus arborea. 62. Sambucus Ebulus. 63. Parnaſſia vulgaris. 64. Statice capitata. 65. Ornithogallum majus. 66. Ornithogallum minus. 67. Convallaria lilium convallium. 68. Convallaria polygonatum. 69. Acorus paluſtris. 70. Juncus ſylvaticus. 71. Rumex britannica. 72. Rumex criſpa. 73. Aliſma erecta. 74. Trientalis thalii.

75. Daphne rubra. 76. Vaccinium nigrum. 77. Vaccinium vitis idœa. 78. Vaccinium oxicoccus. 79. Perſicaria amphibia. 80. Perſicaria mitis. 81. Perſicaria urens. 82. Paris nemorum 83. Butomus paluſtris. 84. Pyrola irregularis. 85. Pyrola uniflora. 86. Andromeda vulgaris. 87. Andromeda cœrulea. 88. Andromeda muſcoſa. 89. Arbutus uva urſi. 90. Ledum grave olens. 91. Scleranthus annuus. 92. Saxifraga officinarum. 93. Silene viſcaria. 94. Silene nutans. 95. Arenaria portulacæ. 96. Spergula verticillata. 97. Ceraſtium viſcoſum. 98. Sedum acre. 99. Agrimonia officinarum. 100. Filipendula ulmaria. 101. Potentilla argentea. 102. Dryas lapponica. 103. Nymphœa lutea. 104. Nymphœa alba. 105. Chelidonium vulgare. 106. Actœa nigra. 107. Euphorbia ſoliſequia & peplis. 108. Euphorbia fructicoſa. 109. Reſeda luteola. 110. Delphinium ſegetum. 111. Aconitum lapponicum. 112. Aconitum napellus. 113. Aquilegia officinarum. 114. Hepatica verna. 115. Pulſatilla vulgaris. 116. Ranunculus flammula. 117. Ranunculus chelidonium minus. 118. Ranunculus ſceleratа. 119. Ranunculus acris. 120. Ranunculus bulboſus. 121. Ranunculus aquatilis. 122. Caltha paluſtris. 123. Helleborus trollius. 124. Teucrium ſcordium. 125. Origanum vulgare. 126. Mentha arvenſis. 127. Glechoma hedera terreſtris. 128. Ballota ſcanenſis. 129. Marrubium vulgare. 130. Nepeta vulgaris. 131. Stachis fœtida. 132. Stachis arvenſis. 133. Galeopſis tetrahit. 134. Lamium rubrum. 135. Antirrhinum linaria. 136. Pedicularis calyce angulato. 137. Pedicularis calyce tuberoſo. 138. Lathræa ſquamaria. 139. Scophularia fœtida. 140. Linnæa. 141. Cochlearia armoracia. 142. Turritis hirſuta. 143. Eryſimum vulgare. 144. Geranium malvaceum. 145. Aſtragalus lapponicus. 146. Leontondon chondrilloides. 147. Hieracium piloſella officinarum. 148. Chicorium ſcanenſe. 149. Carlina ſylveſtris. 150. Onopordon.

151. Carduus acaulis. 152. Serratula tinctoria. 153. Eupatorium cannabinum. 154. Artemiſia ſciiphium. 155. Gnaphalium dioicum. 156. Gnaphalium filago paluſtris. 157. Gnaphalium filago impia. 158. Gnaphalium filago upſalienſis. 159. Gnaphalium filago ſcanenſis. 160. Doronicum arnica. 161. Erigeron acre. 162. Inula paluſtris. 163. Inula helenium. 164. Buphtalmum tinctorium. 165. Chryſanthemum leucanthemum. 166. Anthemis fœtida. 167. Centaurea maxima. 168. Cnicus acanthifolius. 169. Impatiens nemorum. 170. Satyrium juncium. 171. Urtica perennis. 172. Urtica annua. 173. Xanthium inerme. 174. Bryonia alba. 175. Hippophaë maritima. 176. Myrica brabantina. 177. Mercurialis perennis. 178. Taxus arborea. 179. Rhodiola lapponica. 180. Empetrum nigrum. 181. Equiſetum arvenſe. 182. Equiſetum ſcabrum. 183. Pteris filix fœmina & mas. 184. Aſplenium trichomanes.

Nous paſſerons ici ſous ſilence quelques plantes que les bêtes à corne mangent ou rejettent quelquefois, ſelon qu'elles ſont plus ou moins tendres.

Après avoir parlé des plantes qui peuvent ſervir de nourriture aux vaches, nous allons rapporter celles qui plaiſent aux chevres & qui leur déplaiſent. Ces animaux ne ſont pas ſi difficiles pour la nourriture que les bêtes à corne, auſſi mangent-ils ſouvent des plantes auxquelles celles-ci ne veuillent pas toucher. Nous commencerons d'abord notre énumération par les plantes qui peuvent convenir aux chevres, pour en venir enſuite à celles qui leur déplaiſent. Parmi celles qu'elles ont coutume de prendre pour nourriture on compte ſuivant Linnæus :

1°. Hippuris aquatica. 2. Liguſtrum vulgare 3. Veronica ternifolia. 4. Veronica mas. 5. Veronica ſcutellata. 6. Veronica beccabunga oblonga. 7. Veronica

beccabunga rotunda. 8. Veronica pſeudo-chamœdrys. 9. Veronica alpina. 10. Veronica oblongis cauliculis. 11. Veronica cymbarifolia. 12. Veronica rutæfolia. 13. Lycopus paluſtris. 14. Salvia horminum. 15. Anthoxanthum vulgare. 16. Valeriana vulgaris. 17. Valeriana dioica. 18. Valeriana locuſta. 19. Iris paluſtris. 20. Schœnus vulgaris. 21. Scirpus ſylvaticus. 22. Scirpus lacuſtris. 23. Scirpus paluſtris. 24. Scirpus ceſpitoſus. 25. Eriophorum poliſtachion.. 26. Nardus pratenſis. 27. Phalaris arundinacea. 28. Phalaris phleiformis. 29. Phleum vulgare. 30. Alopecurus erectus. 31. Alopecurus infractus. 32. Melium ſuave olens. 33. Melica ciliata. 34. Melica Nutans. 35. Agroſtis ſpica venti. 36. Agroſtis tenuiſſima & Aira dalekarlica. 38. Aira flexuoſa. 39. Aira lanata. 40. Aira avenacea alpina. 41. Aira ſpica lavendulæ. 42. Aira radice jubata. 43. Poa compreſſa repens. 44. Poa annua. 45. Poa vulgaris magna. 46. Poa anguſtifolia. 47. Poa media. 48. Poa alpina variegata. 49. Briza vulgaris. 50. Cinoſurus cœrulæus. 51. Cinoſurus paniculatus. 52. Bromus vulgaris. 53. Bromus upſalienſis. 54. Bromus tectorum. 55. Bromus hordei formis. 56. Bromus perennis maxima. 57. Bromus ſpica brizæ. 58. Feſtuca natans. 59. Feſtuca marginea agrorum. 60. Feſtuca rubra. 61. Feſtuca ovina. 62. Avena pratenſis. 63. Avena volitans. 64. Avena nodoſa. 65. Arundo lacuſtris. 66. Arundo ramoſa. 67. Triticum radice officinarum. 68. Elymus maritimus. 69. Scabioſa vulgaris. 70. Scabioſa gotlandica. 71. Scabioſa ſucciſa. 72. Sherardia ſcanica. 73. Aſperula odorata. 74. Aſperula rubeola. 75. Galium ſtækenſe. 77. Galium quadrifolium. 78. Aparine vulgaris. 79. Aparine parienſe. 80. Plantago vulgaris. 81. Plantago incana. 82. Plantago lanceolata. 83. Plantago radice lanata. 84. Plantago coronopus. 85. Plantago linearis maculata. 86. Sanguiſorba gotlandica. 87. Cornus fœmina. 88. Cornus herbacea. 89. Evonimus vulgaris. 90. Alchemilla vulgaris.

91. Alchemilla alpina. 92. Potamogeton natans. 93. Myoſotis pratenſis. 94. Lithoſpermum officinarum. 95. Lithoſpermum annuum. 99. Anchuſa bugloſſum. 97. Cynogloſſum vulgare. 98. Pulmonaria immaculata. 99. Lycopſis arvenſis. 100. Aſperugo vulgaris. 101. Androſace minor. 102. Primula vulgaris. 103. Primula purpurea. 104. Menyanthes trifoliata. 105. Samolus maritima. 106. Lyſimachia vulgaris. 107. Lyſimachia axillaris. 108. Anagallis rubra. 109. Convolvulus arvenſis. 110. Convolvulus maximus. 111. Polemonium glabrum. 112. Campanula vulgaris. 113. Campanula magno flore. 114. Campanula gigantea. 115. Solanum dulca-mara. 116. Lonicera caprifolium. 117. Lonicera xyloſteum. 118. Rhamnus catharticus. 119. Rhamnus frangula. 120. Ribes groſſularia. 121. Ribes rubra. 122. Ribes nigra. 123. Ribes alpina. 124. Aſclepias vulgaris. 125. Chenopodium upſalienſe. 126. Chenopodium purpuraſcens. 127. Chenopodium ſegetum. 128. Chenopodium viride.. 129. Chenopodium vulvaria. 130. Ulmus campeſtris. 131. Daucus ſylveſtris. 132. Selinum paluſtre. 133. Laſerpitium majus. 134. Laſerpitium vulgare. 135. Liguſticum ſcoticum. 136. Angelica alpina. 137. Angelica ſylvatica. 138. Phellandrium aquaticum. 139. Cicuta aquatica. 140. Æthuſa artedi 141. Scandix hiſpida. 142. Scandix ſativa. 143. Carum officinarum. 144. Pimpinella officinarum. 145. Ægopodium repens. 146. Apium paluſtre. 147. Opulus paluſtris. 148. Parnaſſia vulgaris. 149. Statice capitata. 150. Statice limonium. 151. Linum catharticum. 152. Tulippa ſcanenſis. 153. Cepapratenſis. 154. Anthericum album. 155. Ornithogallum majus. 156. Ornithogallum minus. 157. Aſparagus ſcanenſis. 158. Convallaria lilium convallium. 159. Convallaria poligonatum. 160. Convallaria altiſſima. 161. Convallaria cordifolia. 162. Juncus capitulo laterali. 163. Juncus panicula laterali. 164. Juncus valantii. 165. Juncus ſylvaticus. 166.

166. Juncus pſyllii. 167 Berberis ſpinoſa. 168. Rumex emarginata. 169. Rumex acetoſa pratenſis. 170. Rumex acetoſa lanceolata. 171. Triglochin tricapſularis. 172. Triglochin ſexlocularis. 173. Aliſma erecta. 174. Trientalis trollii. 175. Acer platanoides. 176. Epilobium irregulare. 177. Epilobium hirſutum. 178. Epilobium montanum. 179. Epilobeum paluſtre. 180. Erica tetralix. 181. Daphne rubra. 182. Vaccinium maximum. 183. Vaccinium nigrum. 184. Vaccinium vitis idæa. 185. Vaccinium oxycoccus. 186. Perſicaria amphibia 187. Perſicaria mitis. 188. Biſtorta minor. 189. Polygonum vulgare. 190. Helxine ſcandens. 191. Helxine ſativum. 192. Paris nemorum. 193. Adoxa moſchata. 194. Pyrola irregularis. 195. Pyrola ſecunda. 196. Pyrola uniflora. 197. Andromeda vulgaris. 198. Ledum grave olens. 199. Dianthus vulgaris. 200. Scleranthus annuus. 201. Saxifraga officinarum. 202. Cucubalus behen. 203. Cucubalus dioicus. 204. Silene nutans. 205. Silene graminea. 206. Spergula verticillata. 207, Ceraſtium viſcoſum. 208. Agroſtemma agreſtis. 209. Lychnis aquatica. 210, Oxalis ſylvatica. 211. Sedum telephium. 212. Sedum album. 213. Sedum acre. 214. Sedum ſexangulare. 215. Lythrum paluſtre. 216. Agrimonia officinarum. 217. Sempervivum tectorum. 218. Padus folio deciduo. 219. Prunus ſpinoſa. 220. Cratægus ſcandica. 221. Cratægus oxyacantha. 222. Scorbus aucuparia. 223. Pyrus pyraſter. 224. Pyrus malus. 225. Meſpilus cotoneaſter. 226. Filipendula molon. 227. Filipendula ulmaria. 228. Roſa major. 229. Roſa minor. 230. Rubus idæus. 231. Rubus maritimus. 232. Rubus cæſius. 233. Rubus ſaxatilis. 234 Rubus norlandicus. 235. Rubus chamæmorum 236 Fragaria vulgaris. 237. Potentilla anſerina. 238. Potentilla fruticoſa. 239. Potentilla argentea. 240. Potentilla reptans. 241. Potentilla adſcendens. 242. Potentilla fragifera. 243. Potentilla norvegica. 244. Tormentilla officinarum. 245. Comarum

paluſtre. 246. Sedum ſuave olens. 247. Sedum rivale. 248. Papaver glabrum. 249. Papaver hiſpidum. 250. Actæa nigra. 251. Tilia communis. 252. Ciſtus vulgaris. 253. Euphorbia fruticoſa 254. Delphinium ſegetum. 255. Aconitum lapponicum. 256. Aquilegia officinarum. 257. Pulſatilla vulgaris 258. Anemone nemoroſa. 259. Thalictrum cadanenſe. 260. Thalictrum ſtriatum. 261. Ranunculus chelidonium minus. 262. Ranunculus vernus. 263. Ranunculus ſclerata. 264. Ranunculus acris. 265. Ranunculus repens. 266. Caltha paluſtris. 267. Helleborus trollius. 268. Ajuga verna. 269. Teucrium ſcordium. 270. Thymus ſerpillum. 271. Clinopodium montanum. 272. Origanum vulgare. 273. Mentha arvenſis. 274. Stachys fœtida. 275. Galeopſis tetrahit. 276. Galeopſis ladanum. 277. Lamium perenne. 278. Lamium rubrum. 279. Lamium amplexicaule. 280. Leonurus cardiaca. 281. Brunella vulgaris. 282. Scutellaria vulgaris. 283. Rhinanthus. 284. Pedicularis alba lutea. 285. Melampyrum tetragonum. 286. Melampyrum arvenſe. 287. Melampyrum cœruleum. 288. Melampyrum vulgare. 289. Melampyrum ringens. 290. Bartiſia lapponica. 291. Euphraſia vulgaris. 292. Odontites. 293. Lathræa ſquamaria. 294. Scrophularia fœtida. 295. Linnæa. 296. Draba nudicaulis. 297. Draba intorta. 298. Alyſſum ſcanenſe. 299. Thlaſpi arvenſe. 300. Thlaſpi campeſtre. 301. Thlaſpi burſa paſtoris. 302. Lepidium perenne. 303. Lepidium oſyris. 304. Myagrum ſativum. 305. Turritis glabra. 306. Braſſica perfoliata. 307. Braſſica napus. 308. Sinapis arvenſis. 309. Eryſimum vulgare. 310. Eryſimum leucoii folio. 311. Eryſimum barbarea. 312. Eryſimum alliaria. 313. Cardamine pratenſis. 314. Crabe maritima. 315. Geranium ſanguineum. 316. Geranium batrachioides. 317. Geranium gratia Dei. 318. Geranium pedunculis longiſſimis. 319. Geranium fructu hirſuto. 320. Geranium robertianum. 321. Malva alcea. 322. Fumaria

officinarum. 323. Fumaria bulboſa. 324. Polygala vulgaris. 325. Geniſta tinctoria. 326. Geniſta procumbens. 327. Aſtragalus dulcis. 328. Aſtragalus lapponicus. 329. Anthyllis pratenſis. 330. Orobus vernus. 331. Orobus tuberoſus. 332. Orobus niger. 333. Lathyrus collium. 334. Lathyrus w-gothicus. 335. Lathyrus pratenſis. 336 Lathyrus clymenum. 337. Vicia ſativa. 338. Vicia ſepium. 339. Vicia fœtida. 340. Vicia ſcanica maxima. 341. Vicia cracca. 342. Ervum arvenſe. 343 Cicer arvenſis. 344. Piſum w-gothicum. 345. Piſum maritimum. 346. Lotus vulgaris. 347. Trifolium montanum. 348. Trifolium album. 349. Trifolium purpureum. 350. Trifolium lagopus. 351. Trifolium lupulinum. 352. Trifolium anglicum. 353. Trifolium melilotus. 354. Medicago noſtras. 355. Medicago biennis. 356. Ononis inermis. 357. Ononis ſpinoſa. 358. Hypericum quadrangulare. 359. Hypericum anceps. 360. Leotondon taraxacum. 361. Leontodon chondrilloides. 362. Hypochœris pratenſis. 363. Hieracium piloſella officinarum. 364. Hieracium fruticoſum. 365. Crepis tectorum. 366. Sonchus repens. 367. Sonchus lævis. 368. Sonchus lapponicus. 369. Prænanthes umbroſa. 370. Scorſonera pannonica. 371. Tragopogon luteum. 372. Cichorium ſcanenſe. 373. Arctium lappa. 374. Carlina ſylveſtris. 375. Carduus helenii folio. 376. Carduus criſpus. 377. Serratula tinctoria. 378. Serratula carduus avenæ. 379. Bidens nutans. 380. Eupatorium cannabinum. 381. Artemiſia vulgaris. 382. Artemiſia abſynthium. 383. Gnaphium filago ſylvatica. 384. Tuſſilago farfara. 385. Tuſſilago petaſites. 386. Doronicum arnica. 387. Solidago virga aurea. 388. Senecio vulgaris. 389. Erigeron lapponicum. 390. Inula helenium. 391. Inula ſalicis folio. 392. After tripolium. 393. Buphtalmum tinctorium. 394 Cryſanthemum leucanthemum. 395. Matricaria chamomœlum vulgare. 396. Achillea millefolium. 397. Achillea ptarmica. 398. Centaurea

maxima. 399. Centaurea jacea. 400. Centaurea cyanus. 401. Cnicus acanthifolius. 402. Calendula arvenſis. 403. Viola canina. 404. Viola trachelifolia. 405. Viola lutea. 406. Viola Tricolor. 407. Impatiens nemorum. 408. Orchis morio. 409. Orchis calc. oblongis. 410. Satyrium viridi flore. 411. Cypripedium calceolus. 412. Ophrys major. 113. Carex ferruginea. 414. Carex echinata. 415. Carex globuloſa. 416. Carex panicea. 417. Carex cyperoides. 418. Carex ceſpitoſa. 419. Carex inflata. 420. Carex cœrulea. 421. Almus glutinoſa. 422. Betula vulgaris 423. Betula nana. 424. Xanthium inerme. 425. Sagittaria aquatica. 426. Quercus longo pedunculo. 427. Fagus auctorum. 428. Corylus avelana. 429. Pinus arbor. 430. Abies rubra. 431. Bryonia rubra. 432. Salix pentandra. 433. Salix ſtipulis trapeziformibus. 434. Salix fœni meſſorum. 435. Salix latifolia rotunda. 336. Salix glabra arborea. 437. Salix viminialis. 438. Hippophae maritima. 439. Myrica Brabantica. 440. Humulus ſalictorius 441. Populus tremula. 442. Populus alba. 443. Populus nigra. 444. Mercurialis perennis. 445. Juniperus frutex. 446. Taxus arborea. 447. Atriplex vulgaris. 448. Atriplex halimus. 449. Fraxinus apetalus. 450. Rhodiola lapponica. 451. empetrum nigrum. 452. Equiſetum arvenſe. 453. Equiſetum ſylvaticum. 454. Equiſetum paluſtre. 455. Equiſetum fluviatile. 456. Equiſetum ſcabrum. 457. polypodium filix mas. 458. Polypodium filix ſaxatilis.

Les plantes qui déplaiſent aux chevres ſont:

1°. Veronica ſpicata. 2. Pinguicula vulgaris. 3. Pinguicula alba. 4. Pinguicula minima. 5. Verbena vulgaris. 6. Eriophorum ſchœnolagurus. 7. Eriophorum triqueter. 8. Agroſtis enodis. 9. Agroſtis pyramidalis. 10. Aira mariæ boruſſorum. 11. Galium cruciata. 12. Cuſcum paraſitica. 13. Potamogeton perfo-

ſatum. 14. Potamogeton pectiniforme. 15. Myoſitis pratenſis. 16. Symphitum majus. 17. Echium ſcanenſe. 18. Diapenſia laponica. 19. Campanula trachelium. 20 Hyoſciamus vulgaris. 21. Datura erecta. 22. Verbaſcum hirſutum. 23. Verbaſcum nigrum. 24. Verbaſcum ſcanicum. 25. Solanum vulgare. 26. Hedera repens. 27. Salſola pungens. 28. Herniaria glabra. 29. Chenopodium ſtramonifolium. 30. Chenopodium poliſpermum. 31. Conium arvenſe. 32. Sium majus. 33. Sambucus ebulus. 34. Cepa ſectilis. 35. Anthericum calyculatum. 36. Acorus paluſtris. 37. Rumex britannica. 38. Rumex criſpa. 39. Perſicaria urens. 40. Perſicaria urens. 41. Butomus paluſtris. 42. Andromeda cærulea. 43. Andromeda muſcoſa. 44. Arbutus uva urſi. 45. Arbutus alpina. 46. Saponaria gypſophyton. 47. Alſine vulgaris. 48. Arenaria purpurea. 49. Drias laponica. 50. Nymphæa lutea. 51. Nymphæa alba. 52. Chelidonium vulgare. 53. Aconitum napellus. 54. Statiotes aquatica. 55. Ranunculus flammula. 56. Ranunculus aquatilis. 57. Thimus acinos. 58. Glechoma hedera terreſtris. 59. Ballota ſcanenſis. 60. Marrubium vulgare. 61. Nepeta vulgaris. 62. Betonica officinarum. 63. Stachis arvenſis. 64. Antirrhinum upſalienſe. 65. Cochlearia vulgaris. 66. Cochlearia danica. 67. Cochlearia armoracia. 68. Iſatis maritima. 69. Siſymbrium ſerratum. 70. Siſymbium ſophia 71. Malva repens. 72. Lapſana vulgaris. 73. Carduus nutans. 74. Bidens tripartita. 75. Tanacetum vulgare. 76. Artemiſia carolina. 77. Artemiſia ſeriphium. 78. Gnaphalium dioicum. 79. Gnaphalium filago paluſtris. 80. Gnaphalium filago impia. 81 Gnaphalium filago upſalienſis. 82. Erigeron acre. 83. Inula paluſtris 84. Inula dyſſenterica. 85. Orchis maculata 86. Satyrium jemtium. 87 Calla paluſtris. 88. Sparganium erectum. 89. Urtica perennis. 90. Urtica annua. 91. Miriophillum vulgare. 92. Po ypodium filix coadunata.

Les brebis ſont les troiſiemes animaux domeſtiques dont nous allons examiner la nourriture qui leur eſt propre. Parmi les plantes dont elles ſont friandes on compte :

1°. Liguſtrum vulgare. 2. Circæa utraque. 3. Veronica ternifolia. 4. Veronica ſpicata. 5. Veronica mas. 6. Veronica ſcutellata. 7. Veronica beccabunga oblonga. 8. Veronica alpina. 9. Veronica oblongis cauliculis. 10. Veronica cymbalarifolia. 11. Veronica rutæ folia. 12. Verbena vulgaris. 13. Lycopus paluſtris. 14. Salvia horminum. 15. Anthoxantum vulgare. 16 Valeriana vulgaris. 17. Valeriana dioica. 18. Valeriana locuſta. 19. Scirpus ſylvaticus. 20. Eriophorum polyſtachion. 21. Nardus pratenſis. 22. Phalaris arundinacea. 23. Phalaris phleiformis. 24. Alopecurus erectus. 25. Alopecurus infractus. 26. Milium ſuave olens. 27. Agroſtis pyramidalis. 28. Agroſtis ſtoloniſera. 29. Aira dalekarlica. 30. Aira flexuoſa. 31. Aira miliacea. 32. Aira lanata. 33. Aira xerampelina. 34. Aira mariæ boruſſorum. 35. Aira ſpica lavendulæ. 36. Poa gigantea. 37. Poa compreſſa repens. 38. Poa annua. 39. Poa vulgaris magna. 40. Poa anguſtifoli. 41. Poa media. 42. Poa alpina variegata 43. Briza vulgaris. 44. Cinoſurus criſtatus. 45. Cinoſurus cœruleus. 46. Cinoſurus paniculatus. 47. Bromus vulgaris. 48. Bromus upſalienſis. 49. Bromus tectorum. 50. Bromus hordei-formis. 51. Bromus perennis maxima. 52. Bromus ſpica brizæ. 53. Feſtuca natans. 54. Feſtuca margine agrorum. 55. Feſtuca ovina 56. Avena pratenſis. 57. Avena volitans. 58. Avena nodoſa. 59. Lolium tremulentum. 60. Triticum rad. officinarum. 61. Hordeum murinum. 62. Scabioſa vulgaris 63. Scabioſa gotlandica. 64. Scabioſa ſucciſa. 65. Aſperula odorata. 66. Aſperula rubeola. 67. Galium luteum. 68. Galium ſtakenſe. 69. Galium quadrifolium. 70. Galium cruciata. 71. Aparine vulgaris. 72. Apa-

rine parienſe. 73. Plantago vulgaris. 74. Plantago incana. 75. Plantago lanceolata. 76. Plantago radice lanata. 77. Plantago coronopus. 78. Plantago linearis maculatus. 79. Sanguiſorba gotlandica. 80. Cornus fæmina. 81. Cornus herbacea. 82. Evonymus vulgaris. 83. Alchemilla vulgaris. 84. Cuſcuta paraſitica. 85. Sagina minima. 86. Lithoſpermum annuum. 87. Anchuſa bugloſſum. 88. Symphitum majus. 89. Pulmonaria immaculata. 90. Lycopſis arvenſis. 91. Echium ſcanenſe. 92. Aſperugo vulgaris. 93. Androſace minor. 94. Primula vulgaris. 95 Primula purpurea 96. Menianthes trifoliata. 97. Samolus maritima. 98. Lyſimachia vulgaris. 99. Lyſimachia axillaris. 100. Lyſimachia nummularia. 101. Convolvulus arvenſis. 102. Convolvulus maximus. 103. Polemonium glabrum. 104. Campanula vulgaris. 105. Campanula magno flore. 106. Campanula gigantea. 107. Solanum dulcamara. 108. Hedera repens. 109. Lonicera caprifollum. 110. Lonicera xyloſteum. 111. Rhamnus catharticus. 112. Rhamnus frangula. 113. Ribes groſſularia. 114. Ribes rubra. 115. Ribes alpina. 116. Gentiana amarella. 117. Herniaria glabra. 118. Chenopodium upſalienſe. 119. Chenopodium purpuraſcens. 120. Chenopodium ſegetum. 121. Chenopodium ſtramonifolium. 122. Chenopodium viride. 123. Chenopodium vulvaria. 124. Chenopodium poliſpermum. 125. Ulmus campeſtris. 126. Sanicula ſylvatica. 127. Daucus ſylveſtris. 128. Conium arvenſe. 129. Selium oreoſelinum. 130. Athamantha daucoides. 131. Laſerpitium majus.. 132. Heracleum vulgare. 133. Liguſticum ſcoticum. 134. Angelica alpina. 135. Œnanthe ſucco crocante. 136. Phellandrium aquaticum. 137. Cicuta aquatica. 138. Œtuſa artedii. 139. Scandix hiſpida. 140. Scandix ſativa. 141. Cherophillum cicutaria. 142. Carum officinarum. 143. Pimpinella officinarum. 144. Œgopodium repens. 145. Apium paluſtre. 146. Opulus paluſtris. 147. Sambucus ar-

borea. 148. Parnaſſia vulgaris. 149. Statice capitata. 150. Statice limonium. 151. Linum catharticum. 152. Cepa pratenſis. 153. Anthericum album. 154. Ornithogallum majus. 155. Ornithogallum minus. 156. Aſparagus ſcanenſis. 157. Convallaria lilium convallium. 158. Convallaria polygonatum. 159. Convallaria polygonatum altiſſimum. 160. Convallaria cordifolia. 161. Juncus valantii. 162. Juncus ſylvaticus. 163. Juncus pſyllii. 164. Berberis ſpinoſa. 165. Rumex britannica. 166. Rumex acetoſa pratenſis. 167. Rumex acetoſa lancolata. 168. Triglochin tricapſularis. 169. Triglochin ſexlocularis. 170. Trientalis thalii. 171. Acer platanoides. 172. Epilobium irregulare. 173. Epilobium hirſutum. 174. Epilobium paluſtre. 175. Erica vulgaris. 176. Daphne rubra 177. Vaccinium maximum. 178. Vaccinium nigrum. 179. Perſicaria amphibia. 180. Perſicaria mitis. 181. Biſtorta minor. 182. Helxine ſativum. 183. Paris nemorum. 184. Andromeda vulgaris. 185. Dianthus vulgaris. 186. Dianthus ſcanenſis. 187. Dianthus gotlandicus. 188. Saponaria gypſophiton. 189. Cucubalus behen. 190. Cucubalus dioicus. 191. Silene viſcaria. 192. Silene nutans. 193. Alſine vulgaris. 194. Alſine pentagina. 195. Alſine graminea. 196. Arenaria purpurea. 197. Spergula verticillata. 198. Ceraſtium lapponicum. 199. Agroſtemma agreſtis. 200. Lychnis aquatica. 201. Oxalis ſylvatica. 202. Sedum telephium. 203. Lythrum paluſtre. 204. Agrimonia officinarum. 205. Sempervivum tectorum. 206. Padus folio deciduo. 207. Prunus ſpinoſa. 208. Cratægus ſcanica. 209. Cratægus oxyacantha. 210. Sorbus aucuparia. 211. Pyrus pyraſter. 212. Pyrus malus. 213. Meſpilus cotonaſter. 214. Filipendula molon. 215. Filipendula ulmaria. 216. Roſa major. 217. Roſa minor. 218. Rubus idæus. 219. Rubus maritimus. 220. Rubus cæſius. 221. Rubus ſaxatilis. 222. Rubus norlandicus. 223. Rubus chamæmorus. 224.

Fragaria vulgaris. 225. Potentilla anſerina. 226. Potentilla fructicoſa. 227. Potentilla reptans. 228. Potentilla adſcendens. 229. Potentilla fruticoſa. 230. Potentilla norvegica. 231. Tormentilla officinarum 232. Comarum paluſtre. 233. Geum ſuaveolens 234. Geum rivale. 235. Papaver glabrum. 236. Papaver hiſpidum. 237. Actæa nigra. 238. Tilia communis. 239. Ciſtus vulgaris. 240. Euphorbia fruticoſa. 241. Reſeda luteola. 242. Delphinium ſegetum. 243. Aconitum lapponicum. 244. Hepatica verna. 245. Pulſatilla vulgaris. 246. Anemone nemoroſa. 247. Thalictrum canadenſe. 248. Thalictrum ſtriatum. 249. Ranunculus chelidonium minus. 250. Ranunculus acris. 251. Caltha paluſtris. 252. Helleborus trollius. 253. Ajuga verna. 254. Teucrium ſcordium. 255. Elymus ſerpyllum. 256. Thymus acinos. 257. Clinopodium montanum. 258. Origanum vulgare. 259. Glechoma hedera vulgaris. 260. Nepeta vulgatis. 261. Betonica officinarum. 262. Stachis fœtida. 263. Stachis arvenſis 264. Galeopſis tetrahit. 265. Galeopſis ladanum. 266. Lamium perenne. 267. Lamium rubrum. 268. Lamium amplexicaule. 269. Leonurus cardiaca. 270. Brunella vulgaris. 271. Scutellaria vulgaris. 272. Antirrhinum upſalienſe. 273. Antirrhinum rhinanthus. 274. Pedicularis alpina lutea. 275. Melampyrum tetragonum. 276. Melampyrum arvenſe. 277. Melampyrum cœruleum. 278. Melampyrum vulgare. 279. Melampyrum ringens. 280. Bartſia lapponica. 281. Euphraſia vulgaris. 282. Odontites. 283. Lathræa ſquamaria. 284. Linnæa. 285. Draba nudicaulis. 286. Alyſſum ſcanenſe. 287. Thlaſpi burſa paſtoris. 288. Lepidium perenne. 289. Myagrum ſativum. 290. Turritis glabra. 291. Braſſica perfoliata. 292. Sinapis arvenſis. 293. Siſymbrium pinnatifidum. 294. Siſymbrium ſophia. 295. Eryſimum vulgare. 296. Eryſimum leucoii folio. 297. Eryſimum barbarea. 298. Cardamine pratenſis. 299. Cardamine ſtolo-

nifera. 300. Crambe maritima. 301. Geranium batrachioides. 302. Geranium gratia Dei. 303. Geranium malvaceum 304. Geranium pedunculis longiſſimis. 305. Geranium fructu hirſuto. 306. Geranium cicutaria. 307. malva repens. 308. Malva alcea. 309. Fumaria officinarum. 310. Polygala vulgaris. 311. Geniſta tinctoria. 312. Geniſta procumbens. 313. Aſtragalus dulcis. 314. Aſtragalus lapponicus. 315. Orobus vernus. 316. Orobus tuberoſus. 317. Orobus niger. 318. Lathyrus collium. 319. Lathirus w-gothicus. 320. Lathyrus pratenſis. 321. Lathyrus clymenum. 322. Vicia ſativa. 323. Vicia ſepium. 324. Vicia fœtida. 325. Vicia ſcanica maxima. 326. Vicia cracca. 327. Ervum arvenſe. 328. Cicer arvenſe. 329. Piſum w-gothium. 330. Piſum maritimum. 331. Lotus vulgaris. 332. Trifolium montanum. 333. Trifolium album. 334. Trifolium purpureum. 335. Trifolium lupulinum. 336. Trifolium anglicum. 337. Trifolium melilotus. 338. Medicago noſtras. 339. Medicago biennis. 340. Ononis inermis. 341. Ononis ſpinoſa. 342. Hypericum quadrangulare. 343. Hypericum anceps. 344. Hypericum teres. 345. Leontodon taraxacum. 346. Hieracium majus multifidum. 347. Hieracium thalii upſalienſe. 348. Hieracium fruticoſum. 349. Crepis tectorum. 350. Sonchus lævis. 351. Sonchus lapponicus. 352. Prenanthes umbroſa. 353. Scorſonera pannonica. 354. Tragopogon luteum. 355. Lapſana vulgaris. 356. Cichorium ſcanenſe. 357. Carduus helenii folio. 358. Carduus criſpus. 359. Serratula tinctoria. 360. Serratula carduus avenæ. 361. Bidens tripartita. 362. Tanacetum vulgare. 363 Artemiſia carolina. 364. Artemiſia abſynthium. 365. Gnaphalium dioicum. 366. Gnaphalium filago upſalienſis. 367. Tuſſilago farfara. 368. Tuſſilago petaſites. 369. Doronicum arnica. 370. Solidago virga aurea. 371. Inula paluſtris. 372. Inula ſalicis folio. 373. Chryſanthemum leucanthemum. 374. Matricaria chamæ-

mellum nobile. 375. Matricaria chamæmellum vulgare. 376. Anthemis arvenſis. 377. Achillæa millefoliur. 378. Achillæa ptarmica. 379. Centaurea maxima 380. Centaurea jacea. 381. Centaurea cyanus. 382. Calendula arvenſis. 383. Viola canina. 384. Viola paluſtris. 385. Viola trachefolia. 386. Viola apetala. 387. Orchis maculata. 388. Carex dactyloides. 389. Carex filiformis. 390. Carex capillacea. 391. Carex panicea. 392. Carex cyperoides. 393. Carex ceſpitoſa. 394. Carex inflata. 395. Carex cœrulea. 396. Alnus glutinoſa. 397. Betula vulgaris 398. Betula nana 399. Quercus longo pedunculo. 400. Fagus auctorum. 401. Salix pentandra. 402. Salix latifolia rotunda. 403. Salix glabra arborea. 404. Salix viminialis 405. Hippophaë maritima. 406. Humulus ſalictorius. 407. Populus tremula. 408. Populus alba. 409. Populus nigra. 410. Mercurialis perennis. 411. Juniperus frutex. 412. Taxus arborea. 413. Atriplex vulgaris. 414. Atriplex halimus. 415. Fraxinus apelata. 416. Rhodiola lapponica. 417. Equiſetum fluviatile.

Les plantes qui déplaiſent aux brebis ſont :

1°. Salicornia maritima. 2. Hippuris aquatica. 3. Veronica pſeudo chamedris. 4. Pinguicula vulgaris. 5. Pinguicula alba. 6. Pinguicula minima. 7. Iris paluſtris. 8. ſcirpus lacuſtris. 9. Scirpus paluſtris. 10. Agroſtis ſpina venti. 11. Arundo lacuſtris. 12. Elymus maritimus. 13. Montia paluſtris. 14. Sherardia ſcanica. 15. Alchimilla alpina. 16. Potamogeton natans 17. Potamogeton perfoliatum. 18. Potamogeton plantaginis. 19. Myoſitis pratenſis. 20. Myoſitis paluſtris. 21. Myoſitis lappula. 22. Cynogloſſum vulgare. 23. Anagallis rubra. 24. Diapenſia lapponica. 25. Hyoſciamus vulgaris. 26. Datura erecta. 27. Verbaſcum hirſutum. 28. Verbaſcum ſcanicum. 29. Solanum vulgare. 30.

Aſclepias vulgaris. 31. Salſola pungens. 32. Sambucus ebulus. 33. Cepa ſectilis. 34. Anthericum oſſifragum. 35. Anthericum calyculatum. 36. Acorus paluſtris. 37. Aliſma erecta. 38. Vaccinium vitis idæa. 39. Vaccinium oxycoccus. 40. Chryſoſplenium ſylvaticum. 41. Perſicaria urens. 42. Helxine ſcandens. 43. Butomus paluſtris. 44. Pyrola irregularis. 45. Pyrola ſecunda. 46. Pyrola uniflora. 47. Andromeda cœrulea. 48. Andromeda muſcoſa. 49. Arbutus uva urſita. 50. Ledum grave olens. 51. Saxifraga officinarum. 52. Arenaria multicaulis. 53. Ceraſtium viſcoſum. 54. Sedum album. 55. Sedum acre. 56. Potentilla argentea. 57. Dryas lapponica. 58. Nymphæa lutea. 59. Chelidonicum vulgare. 60. Aconitum napellus. 61. Aquilegia officinarum. 62. Ranunculus flammula. 63. 64. Rauunculus ſclerata. 65. Ranunculus aquatilis. 66. Mentha arvenſis. 67. Ballota ſcanenſis. 68. Marrubium vulgare. 69. Antirrhinum linaria. 70. Pedicularis cal. tuberculoſo. 71. Scrophularia fœtida. 72. Thlaſpi arvenſe. 73. Thlaſpi campeſtre. 74. Cochlearia vulgaris. 75. Cochlearia danica. 76. Cochlearia armoracia. 77. Iſatis maritima. 78. Eryſimum alliaria. 79. Geranium robertianum. 80. Malva ſuave olens. 81. Leontodon chondrilloides. 82. Hypochæris pratenſis. 83. Arctium lappa. 84. Onopordon. 85. Carduus lanceolatus. 86. Carduus nutans. 87. Eupatorium cannabinum. 88. Artemiſia vulgaris. 89. Artemiſia ſeriphium. 90. Senecio vulgaris. 91. Inula diſſenterica. 92. Inula helenium. 93. Buphtalmum tinctorium. 94. Cnicus acanthifolius. 95. Viola tricolor. 96. Impatiens nemorum. 97. Satyrium jemtium. 98. Sparganium erectum. 99. Urtica perennis. 100. Urtica annua. 101. Xanthium inerme. 102. Myriophyllum vulgare 103. Corylus avellana. 104. Abies rubra. 105. Bryonia alba. 106. Myrica brabantia. 107. Empetrum nigrum. 108. Equiſetum ſcabrum. 109. Pteris filix femina. 110. Polypodium officinarum. 111. Polipodium filix mas. 112. Aſplenium trichomanes.

L'animal le plus utile eſt le cheval ; il eſt plus délicat ſur les herbes que ceux dont nous venons de parler au ſujet des alimens.

Les plantes dont il ſe nourrit ſont :

1°. Veronica mas. 2. Veronica ſcutellata. 3. Veronica beccabunga rotunda. 4. Veronica oblongis caulículis. 5. Veronica cymbalari folia. 6. Anthoxantum vulgare. 7. Scirpus ſylvaticus. 8. Scirpus paluſtris. 9. Nardus pratenſis. 10. Phalaris arundinacea. 11. Phleum vulgare. 12. Alopecurus erectus. 13. Alopecurus infractus. 14. Melica ciliata. 15. Melica nutans. 16. Agroſtis ſpica venti. 17. Agroſtis enodis. 18. Agroſtis arundinacea. 19. Agroſtis pyramidalis. 20. Agroſtis ſtolonifera. 21. Agroſtis tenuiſſima. 22. Agroſtis ſupina. 23. Aira dalekarlica. 24. Aira flexuoſa. 25. Aira miliacea. 26. Aira ſpica lauendulæ. 27. Poa gigantea. 28. Poa compreſſa repens. 29. Poa annua. 30. Poa vulgaris maxima. 31. Poa anguſtifolia. 32. Poa media. 33. Poa alpina variegata. 34. Cynoſurus cæruleus. 35. Cynoſurus paniculatus. 36. Bromus vulgaris. 37. Bromus upſalienſis. 38. Bromus tectorum. 39. Bromus hordei formis. 40. Bromus perennis maxima. 41. Bromus ſpica brizæ. 42. Feſtuca natans. 43. Feſtuca marginea agrorum. 44. Feſtuca rubra. 45. Feſtuca vivipara. 46. Feſtuca ovina. 47. Avena pratenſis. 48. Avena volitans. 49. Arundo lacuſtris. 50. Triticum rad. officinarum. 51. Elimus maritimus. 52. Hordeum murinum. 53. Scabioſa vulgaris. 54. Scabioſa gotlandic. 55. Scabioſa ſucciſa. 56. Sherardia ſcanic. 57. Aſperula odorata. 58. Aſperula rubeola. 59. Galium ſtæhenſe. 60. Gallium quadrifolium. 61. Gallium cruciata. 62. Aparine vulgaris. 63. Aparine pariſienſis. 64. Plantago lanceolata. 65. Sanguiſorba gotlandica. 66. Cornus fæmina. 67. Cornus herbacea. 68. Alchimilla vulgaris. 69. Anchuſa bugloſſum. 70. Lycopſis arvenſis. 71. Aſperugo vulgaris. 72. Primula purpurea.

73. Convolvulus arvenſis. 74. Convolvulus maximus. 75. Polemonium glabrum. 76. Campanula vulgaris. 77. Campanula magno flore. 78. Campanula gigantea. 79. Hedera repens 80. Rhamnus catharticus. 81. Ribes groſſularia. 82. Ribes rubra. 83. Ribes nigra. 84. Ribes alpina 85. Herniaria glabra. 86. Chenopodium repandifolium. 87. Chenopodium vulvaria. 88. Ulmus campeſtris. 89. Daucus ſylveſtris. 90. Tordylium rubrum. 91. Selinum pratenſe. 92. Selinum oreoſelinum. 93. Laſerpitium majus. 94. Heracleum vulgare. 95. Liguſticum ſcoticum. 96. Sium majus. 97. Phellandrium aquaticum. 98. Cicuta aquatica. 99. Æthuſa attedii. 100. Pimpinella officinarum. 101. Parnaſſia vulgaris. 102. Statice capitata. 103. Linum catharticum. 104. Anthericum oſſifragum. 105. Ornithogallum majus. 106. Convallaria cordifolia. 107. Juncus bufonius. 110. Juncus valantii. 111. Juncus ſylvaticus. 112. Juncus pſyllii. 113. Juncus acetoſa pratenſis. 114. Juncus acetoſa lanceolata. 115. Triglochin tricapſularis. 116. Triglochin ſexlocularis. 117. Aliſma erecta. 118. Trientalis trollii. 119. Epilobium hirſutum. 120. Epilobium montanum. 121. Epilobium paluſtre. 122. Erica vulgaris. 123. Vaccinium maximum. 124. Perſicaria amphibia. 125. Perſicaria mitis. 126. Polygonum vulgare. 127. Dianthus vulgaris. 128. Dianthus ſcanenſis. 129. Scleranthus annuus. 130. Cucubalus behen. 131. Cucubalus Dioicus. 132. Silene nutans. 133. Silene W-gothica. 134. Alſine pentagina. 136. Alſine graminea. 137. Arenaria portulacæ. 138. Spergula verticillata. 139. Ceraſtium viſcoſum. 140. Agroſtemma agreſtis. 141. Lychnis aquatica. 142. Lythrum paluſtre. 143. Prunus ſpinoſa. 144. Cratægus oxyacantha. 145. Sorbus aucuparia. 146. Pyrus pyraſter. 147. Pyrus malus. 148. Meſpilus cotonaſter. 149. Rubus Norlandicus. 150. Potentilla anſerina. 151. Potentilla fruticoſa. 152. Potentilla reptans. 153. Potentilla adſcendens. 154. Potentilla fra-

gifera. 155. Potentilla norvegica. 156. Tilia communis. 157. Ciſtus vulgaris. 158. Euphorbia ſoliſequia. 159. Thalictrum canadenſe. 160. Thalictrum ſtrictum. 161 Ranunculus flammula. 162. Ranunculus repens. 163. Thymus acinos. 164. Origanum vulgare. 165. Mentha arvenſis. 166. Mentha aquatica. 167. Glechoma hedera terreſtris. 168 Lamium rubrum. 169. Lamium amplexicaule. 170. Leonurus cardiaca. 171. Melampyrum cœruleum. 172. Euphraſia vulgaris. 173. Euphraſia odorata. 174. Draba nudicaulis. 175. Thlaſpi burſa paſtoris 176. Myagrum ſativum. 177. Siſymbrium pinnatifidum. 178. Eryſimum leucoii folio. 179. Raphanus raphaniſtrum. 180. Bunias cakile. 181. Crambe maritima. 182. Geranium ſanguineum. 183. Geranium gratia Dei. 184. Geranium malvaceum. 185. Geranium robertianum. 186. Geranium cicutaria. 187. Malva alcea. 188. Malva ſuave olens. 189. Geniſta tinctoria. 190. Aſtragalus dulcis. 191 Orobus vernus. 192. Orobus tuberoſus. 193. Orobus niger. 194. Lathyrus collium. 195. Lathyrus w-gothicus. 196. Lathyrus pratenſis. 197. Lathyrus clymenum. 198. Vicia ſativa. 199. Vicia ſepium. 200. Vicia fœtida. 201. Vicia ſcanica maxima. 202. Vicia cracca. 203. Ervum arvenſe. 204. Cicer arvenſis. 205. Piſum w-gothicum. 206. Piſum maritimum. 207. Lotus vulgaris. 208. Trifolium montanum. 209. Trifolium album. 210. Trifolium purpureum. 211. Trifolium lupulinum. 212. Trifolium anglicum. 213. Trifolium melilotus. 214. Medicago noſtras. 215. Medicago biennis. 216. Leontodon chondrilloides. 217. Hypochæris pratenſis. 218. Hieracium pulmonaria. 219. Hieracium fruticoſum. 220. Crepis tinctorum. 221. Sonchus lœvis. 222. Sonchus repens. 223. Sonchus lapponicus. 224. Prenanthes umbroſa. 225. Scorſonera pannonica. 226. Tragopogon luteum. 227. Lapſana vulgaris. 228. Carduus lanceolatus. 229. Carduus nutans. 230. Carduus helenii folio. 231. Carduus

criſpus. 232. Carduus paluſtris. 233. Serratula carduus avenæ. 234. Artemiſia vulgaris. 235. Artemiſia carolina. 236. Artemiſia abſynthium. 237. Artemiſia ſeryphium. 238. Gnaphalium dioicum. 239. Tuſſilago petaſites. 240. Doronicum arnica. 241. Solidago virga aurea. 242. Inula helenium. 243. Inula ſalicis folio. 244. Aſter tripolium. 245. Buphtalmum tinctorium. 246. Chryſanthemum leucanthemum. 247. Matricaria chamomælum nobile. 248. Achillea millefolium. 249. Achillea ptarmica. 250. Centaurea maxima. 251. Centaurea jacea. 252. Cnicus acanthifolius. 253. Viola trachelifolia. 254. Zoſtera maritima. 255. Carex ferruginea. 256. Carex echinata. 257. Carex ceſpitoſa. 258. Carex cærulea. 259. Sparganium erectum. 260. Alnus glutinoſa. 261. Betula vulgaris. 262. Betula nana. 263. Xanthium inerme. 264. Sagittaria aquatica. 265. Quercus longo pedunculo. 266. Salix ſtipul. trapeziformibus. 267. Salix fœnimeſſorum. 268. Salix latifolia rotunda. 269. Salix glabra arborea. 270. Salix viminialis. 271. Hippophaë maritima. 272. Myrica brabantica. 273. Humulus ſalictorius. 274. Populus alba. 275. Populus nigra. 276. Juniperus frutex. 277. Equiſetum ſylvaticum. 278. Polypodium filix ſaxatilis.

On met au nombre des plantes qui déplaiſent aux chevaux:

1°. Salicornia maritima. 2. Hippuris aquatica. 3. Veronica ternifolia. 4. Veronica ſpicata. 5. Veronica beccabunga oblonga. 6. Veronica pſeudo chamædris. 7. Pinguicula vulgaris. 8. Pinguicula alba. 9. Pinguicula minima. 10. Verbena vulgaris. 11. Lycopus paluſtris. 12 Salvia horminum. 13. Valeriana vulgaris. 14. Iris paluſtris. 15. Eriophorum polyſtachyon. 16. Montia paluſtris. 17. Galium luteum. 18. Plantago vulgaris. 19. Plantago radice lanata. 20. Evonymus vulgaris. 21. Alchimilla alpina. 22. Cuſcuta paraſitica.

24. Potamogeton perfoliatum. 25. Myoſitis arvenſis. 26. Myoſitis lappula. 27. Lithoſpermum officinarum. 28 Lithoſpermum annuum. 29. Cynogloſſum vulgare. 30. Symphytum majus. 31. Pulmonaria immaculata. 32. Echium ſcanenſe. 33. Primula vulgaris. 34. Menyanthes trifoliata. 35. Samolus maritima. 36. Lyſimachia vulgaris. 37. Lyſimachia axillaris. 38. Lyſimachia nummularia. 39. Diapenſia lapponica. 40. Campanula trachelium. 41. Hyoſcyamus vulgaris. 42. Datura erecta. 43. Verbaſcum hirſutum. 44. Verbaſcum nigrum. 45. Verbaſcum ſcanicum. 46. Solanum vulgare. 47. Solanum dulcamara. 48. Lonicera caprifolium. 49. Lonicera xyloſteum. 50. Aſclepias vulgaris. 51. Gentiana amarella. 52. Salſola pungens. 53. Chenopodium Henricus. 54. Chenopodium upſalienſe. 55. Chenopodium purpuraſcens. 56. Chenopodium ſegetum. 57. Chenopodium ſtramonifolium. 58. Chenopodium polyſpermum. 59. Sanicula ſylvatica. 60. Conium arvenſe. 61. Angelica alpina. 62. Angelica ſylvatica. 63. Œnanthe aquatica 64. Œnanthe ſucco crocante. 65. ſcandix ſativa. 66. Apium paluſtre. 67. Opulus paluſtris. 68. Sambucus arborea. 69. Sambucus ebulus. 70. Aſparagus ſcanenſis. 71. Convallaria lilium convallium. 72. Convallaria polygonatum. 73. Acorus paluſtris. 74. Berberis ſpinoſa. 75. Rumex britannica. 76. Acer platanoides. 77. Epilobium irregulare. 78. Daphne rubra. 79. Vaccinium nigrum. 80. Vaccinium vitis idæa. 81. Vaccinium oxycoccus. 83. Perſicaria urens. 84. Biſtorta minor. 85. Helxine ſcandens. 86. Helxine ſativum. 87. Paris nemorum. 88. Butomus paluſtris. 89. Andromeda vulgaris. 90. Andromeda cœrulea. 91. Andromeda muſcoſa. 92. Arbutus uva urſi. 93. Sedum grave olens. 94. Saxifraga officinarum. 95. Oxalis ſylvatica. 96. Sedum telephium. 97. Sedum acre. 98. Agrimonia officinarum. 99. Padus folio deciduo. 100. Filipendula molon. 101. Filipendula ulmaria. 102. Roſa

major. 103. Roſa minor. 104. Rubus idæus. 105. Rubus cæſius. 106. Rubus ſaxatilis. 107. Fragaria vulgaris. 108. Potentilla argentea. 109. Tormentilla officinarum. 110. Comarum paluſtre. 111. Dryas lapponica. 112. Nymphea lutea. 113. Nymphea alba. 114 Papaver glabrum. 115. Papaver hiſpidum. 116. Chelidonium vulgare. 117. Actea nigra. 118. Euphorbia fruticoſa. 119. Reſeda luteola. 120. Aconitum lapponicum. 121. Aconitum napellus 122. Aquilegia officinarum. 123. Hepatica verna. 124. Pulſatilla vulgaris. 125. Pulſatilla dalekarlica. 126. Anemone nemoroſa. 127. Ranunculus aquatilis. 128. Caltha paluſtris. 129. Helleborus trollius. 130. Ajuga verna. 131. Teucrium ſcordium. 132. Clinopodium montanum. 133. Ballota ſcanenſis. 134. Marrubium vulgare. 135. Nepeta vulgaris. 136. Stachys fœtida. 137. Stachys arvenſis. 138. Galeopſis tetrahit. 139. Galeopſis ladanum. 140. Lamium perenne. 141. Scutellaria vulgaris. 142. Antirrhinum linaria. 143. Antirrhinum upſalienſe. 144. Pedicularis calyce tuberculoſo. 145. Pedicularis ſceptrum carolinum. 146. Melampyrum vulgare. 147. Lathræa ſquamaria. 148. Scrophularia fœtida. 149. Linnæa. 150. Alyſſum ſcanenſe. 151. Thlaſpi arvenſe. 152. Thlaſpi campeſtre. 153. Lepidium perenne. 154. Lepidium oſyris. 155. Cochlearia vulgaris. 156. Cochlearia danica. 157. Cochlearia armoracia. 158. Iſatis maritima. 159. Turritis glabra. 160. Braſſica perfoliata. 161. Eryſimum vulgare. 162. Eryſimum barbarea. 163. Eryſimum alliaria. 164. Cardamine pratenſis. 165. Geranium batrachioides. 166. Malva repens. 167. Fumaria officinarum. 168. Ononis inermis. 169. Ononis ſpinoſa. 170. Hypericum quadrangulare. 171. Hypericum anceps 172. Hypericum teres. 173. Leontodon taraxacum. 174. Hieracium piloſella officinarum. 175. Cichorium ſcanenſe. 176. Arctium lappa. 177. Onopordon. 178. Bidens tripartita. 179. Bidens nutans. 180.

Eupatorium cannabinum. 181. Tanacetum vulgare. 182. Tuſſilago farfara. 183. Senecio vulgaris. 184. Inula paluſtris. 185. Matricaria chamomillum vulgare. 186. Anthemis fœtida. 187. Centaurea cyanus. 188. Viola canina. 189. Viola apetala. 190. Viola tricolor. 191. Impatiens nemorum. 192. Orchis morio. 193. Orchis calcaribus oblongis. 194. Orchis ſambucina. 195. Orchis maculata. 196. Satyrium jemtium. 197. Calla paluſtris. 198. Uttica perennis. 199. Urtica annua. 200. Pinus arbor. 201. Bryonia alba. 202. Populus tremula. 203. Taxus arborea. 204. Fraxinus apetala. 205. Empetrum nigrum. 206. Equiſetum arvenſe. 207. Pteris fœmina.

Il ne nous reſte plus à examiner que les plantes qui plaiſent & déplaiſent aux cochons : nous aurons fini alors tout ce qui concerne le fourage des animaux domeſtiques.

Les plantes qui plaiſent aux cochons ſont :

1°. Salicornia maritima. 2. Scirpus paluſtris. 3. Scirpus lacuſtris. 4. Aira dalekarlica. 5. Poa annua. 6. Poa vulgaris magna. 7. Poa anguſtifolia. 8. Poa media. 9. Feſtuca natans. 10. Galium ſtakenſe. 11. Plantago vulgaris. 12. Plantago incana. 13. Cornus herbacea. 14. Cuſcuta paraſitica. 15. Verbaſcum nigrum. 16. Chenopodium purpureum. 17. Chenopodium ſegetum. 18. Ulmus campeſtris. 19. Athamantha daucoides. 20. Heracleum vulgare. 21. Angelica alpina. 22. Angelica ſylvatica. 23. Sium majus. 24. Œthuſa arctii. 25. Carum officinarum. 26. Pimpinella officinarum. 27. Cepa pratenſis. 28. Ornithogallum majus. 29. Convallaria cordifolia. 30. Rumex acetoſa pratenſis. 31. Rumex acetoſa lanceolata. 32 Triglochin paluſtris. 33. Triglochin ſexlocularis. 34. Vaccinium oxycoccus. 35. Perſicaria amphibia. 36. Biſtorta minor. 37. Polygonum vulgare. 38. Cucubalus

dioicus. 39. Silene viſcaria. 40. Silene nutans. 41. Alſine vulgaris. 42. Alſine pentagyna. 43. Alſine graminea. 44. Spergula verticillata. 45. Oxalis ſylvatica. 46. Sedum telephium. 47. Padus folio deciduo. 48. Sorbus aucuparia. 49. Filipendula molon. 50. Filipendula ulmaria. 51. Roſa major. 52. Roſa minor. 53. Rubus idæus. 54. Rubus ſaxatilis. 55. Rubus norlandius. 56. Potentilla anſerina. (racine.) 57. Potentilla argentea. 58. Potentilla norvegica. 59. Tormentilla officinarum. 60. Geum ſuave olens. 61. Geum rivale. 62. Nymphæa lutea. 63. Nymphæa alba. 64. Stratiotes aquatica. 65. Helleborus trollius. 66. Lathræa ſquammaria. 67. Thlaſpi arvenſe. 68. Thlaſpi campeſtre. 69. Thlaſpi burſa paſtoris. 70. Braſſica perfoliata 71. Braſſica napus. 72. Sinapis arvenſis 73. Siſymbrium pinnatifidum. 74. Eryſimum leucoii folio. 75. Crambe maritima. 76. Geranium batrachioides. 77. Geranium gratia Dei. 78. Vicia ſepium. 79. Trifolium purpureum. 80. Trifolium melilotus. 81. Leontodon taraxacum. 82. Leontodon chondrilloides. 83. Hypochæris pratenſis. 84. Hieracium fruticoſum. 85. Crepis tectorum. 86. Sonchus lævis. 87. Sonchus lapponicus. 88. Scorſonera pannonica. 89. Tragopogon luteum. 90. Lapſana vulgaris. 91. Cichorium ſcanenſe. 92. Gnaphalium dioicum. 93. Solidago virga aurea. 94. Erigeron acre. 95. Achillea millefolium. 96. Achillea ptarmica. 97. Centaurea maxima. 98. centaurea jacea. 99. Cnicus acanthifolius. 100. Viola canina. 101. Zoſtera maritima. 102. Sparganium erectum. 103. Sagittaria aquatica. 104. Humulus ſalictorius. 105. Atriplex vulgaris. 106. Equiſetum fluviatile. 107. Equiſetum ſcabrum.

Les plantes qui déplaiſent aux cochons ſont :

1°. Hippuris aquatica. 2. Veronica ternifolia. 3. Veronica beccabunga oblonga. 4. Veronica beccabunga

rotunda. 5. Veronica pſeudo chamædris. 6. Valerianz vulgaris. 7. Iris paluſtris. 8. Scirpus ſylvaticus. 9. Eriophorum polyſtachyon. 10. Nardus pratenſis. 11. Phalaris arundinacea. 12. Phalaris phleiformis. 13. Phleum vulgare. 14. Alopecurus infractus. 15. Cynoſurus cæruleus. 16. Arundo lacuſtris. 17. Triticum rad. officinarum 18. Montia paluſtris. 19. Scabioſa vulgaris. 20. Scabioſa ſucciſa. 21. Aſperula rubeola. 22. Gallium luteum. 23. Gallium quadrifolium. 24. Gallium cruciata. 25. Aparine vulgaris. 26. Alchemilla vulgaris. 27. Alchemilla alpina. 28. Potamogeton natans. 29. Potamogeton perfoliatum. 30. Potamogeton plantaginis. 31. Myoſitis pratenſis. 32. Myoſitis paluſtris. 33. Lithoſpermum annuum. 34. Cynogloſſum vulgare. 35. Symphitum majus. 36. Pulmonaria immaculata. 37. Lycopſis arvenſis. 38. Androſace minor. 39. Primula vulgaris. 40. Menyanthes trifoliata. 41. Hottonia paluſtris. 42. Lyſimachia vulgaris. 43. Lyſimachia axillaris. 44. Convolvulus arvenſis. 45. Campanula vulgaris. 46. Hyociamus vulgaris. 47. Verbaſcum hirſutum 48. Verbaſcum ſcanicum. 49. Solanum vulgare. 50. Solanum dulcamara. 51. Salſola pungens. 52. Herniaria glabra. 53. Chenopodium Henricus. 54. Chenopodium ſtramonifolium. 55. Chenopodium vulvaria. 56. Chœrophillum cicutaria. 57. Sambucus ebulus. 58. Parnaſſia vulgaris. 59. Statice capitata. 60. Anthericum oſſifragum. 61. Ornitogallum minus. 62. Aſparagus ſcanenſis. 63. Convallaria lilium convallium. 64. Convallaria polygonatum. 65. Acorus paluſtris. 66. Berberis ſpinoſa. 67. Rumex britannica. 68. Aliſma erecta. 69. Acer platanoides. 70. Epilobium irregulare. 71. Epilobium hirſutum. 72. Epilobium paluſtre. 73. Erica vulgaris. 74. Vaccinium maximum. 75. Chryſoſplenium. 76. Perſicaria mitis. 77. Perſicaria urens. 78. Helxine ſcandens. 79. Helxine ſativum. 80. Paris nemorum. 81. Butomus paluſtris. 82. Pyrola irregularis. 83. Sedum grave

olens. 84. Dianthus vulgaris. 85 Saxifraga officinarum. 86. Cucubalus behen. 87. Sedum acre.. 88. Lythrum paluſtre. 89. Agrimonia officinarum. 90 Fragaria vulgaris. 91. Potentilla fruticoſa. 92. Comarum paluſtre. 93. Drias lapponica. 94. Chelidonium vulgare. 95. Actæa nigra. 96. Ciſtus vulgaris. 97. Euphorbia fruticoſa. 98. Reſeda luteola. 99. Delphinium ſegetum. 100. Aconitum napellus.. 101. Aquilegia officinarum. 102. Hepatica verna 103. Pulſatilla vulgaris. 104. Anemone nemoroſa. 105. Ranunculus aquatilis 106. Caltha paluſtris. 107. Ajuga verna. 108. Teucrium ſcordium. 109. Thymus ſerpillum. 110. Mentha arvenſis. 111. Mentha aquatica. 112. Glechoma hedera terreſtris 113. Nepeta vulgaris. 114. Stachys fœtida. 115. Stachys arvenſis. 116. Galeopſis tetrahit. 117. Lamium perenne. 118. Leonurus cardiaca. 119. Scutellaria integrifolia 120. Antirrhinum linaria. 121. Antirrhinum upſalienſe. 122. Pedicularis calyce tuberculoſo. 123. Pedicularis ſceptrum carolinum.. 124. Melampyrum vulgare. 125. Euphraſia vulgaris. 126. Scrophularia fœtida. 127. Linnæa. 128. Draba nudicaulis. 129. Lepidium perenne. 130. Cochlearia armoracia. 131. Turritis glabra. 132. Siſymbrium ſophia. 133. Eryſimum vulgare. 134. Eryſimum barbarea. 135. Eryſimum alliaria. 136. Cardamine paluſtris. 137. Cardamine impatiens. 138. Dentaria bulbifera. 139. Arabis annua. 140. Geranium ſanguineum. 141. Geranium malvaceum. 142. Geranium pedunculis longiſſimis. 143. Geranium robertianum. 144. Malva repens. 145. Fumaria officinarum. 146. Polygala vulgaris. 147. Aſtragalus dulcis. 148. Orobus niger. 149. Lathyrus pratenſis. 150. Vicia cracca. 151. Trifolium album. 152. Ononis inermis. 153. Ononis ſpinoſa. 154. Hypericum quadrangulare. 155. Hypericum anceps. 156. Arctium lappa. 157. Carduus lanceolatus. 158. Carduus helenii folio. 159. Serratula tinctoria. 160. Serratula carduus avenæ. 161. Bidens tripartita. 162. Eu-

patorium cannabinum. 163. Tanacetum vulgare. 164. Artemiſia vulgaris. 165. Artemiſia abſynthium. 166. Tuſſilago farfara. 167. Inula helenium. 168. Aſter tripolium. 169. Buphtalmum tinctorium. 170. Chryſanthemum leucanthemum. 171. Matricaria chamomillum nobile. 1 2. Matricaria chamomillum vulgare. 173. Anthemis fœtida. 174. Centaurea cyanus. 175. Calendula arvenſis. 176. Calla paluſtris. 177. Carex ferruginea. 178. Carex cærulea. 179. Typha paluſtris. 180. Alnus glutinoſa. 181. Betula vulgaris. 182. Xantium inerme. 183. Corylus avellana. 184. Bryonia alba. 185. Populus tremula. 186. Fraxinus apetala. 187. Rhadiola lapponica. 188. Pteris filix fœmina. 189. Aſplenium trichomanes. 190. Acroſticum rupeſtre.

Nous avons extrait toutes ces differentes obſervations que nous avons rapportées concernant les plantes qui plaiſent ou déplaiſent aux animaux domeſtiques, des *Amœnitates Academicæ* de Linneus ; nous les avons auſſi dénommées par les noms triviaux que le ſavant employe dans ſa diſſertation pour abreger par là la dénomination des phraſes botaniques. Au moyen d'un pareil détail, lorſqu'on voudra ſemer des prairies ſoit naturelles, ſoit artificielles, il ſera facile de choiſir parmi les differentes plantes celles qui conviendront le mieux aux differens genres de beſtiaux pour leſquels on les deſtinera : on n'y ſemera conſequemment pas les plantes qui leur ſont nuiſibles.

La Société Royale d'Agriculture de Bretagne indique très-bien dans un tableau qu'elle a fait dreſſer, les herbes des prés ſoit hauts ſoit bas qui ſont les plus profitables aux beſtiaux, & celles qui leur ſont nuiſibles. Nous ne pouvons donc mieux finir cet article qu'en y rapportant cette énumération. La plupart des plantes qu'on trouve plus ou moins abondamment dans les prairies ſoit hautes, ſoit moyennes ou baſſes ſont :

1°. Gramen pratenſe paniculatum majus anguſtiore folio ; *cette plante eſt très-bonne.* 2. Gramen capillatum paniculis rubentibus. 3. Gramen ſpicatum glumis criſtatis ; *ces deux eſpeces paſſent pour bonnes.* 4. Gramen pratenſe paniculatum molle ; *eſpece excellente.* 5. Gramen ſpicatum folio aſpero. 6. Gramen typhoïdes maximum ſpicâ longiſſimâ ; *ces deux eſpeces ſont miſes dans la claſſe des bonnes.* 7. Gramen loliaceum radice repente ; *chiendent.* 8. Gramen paniculatum majus latiore folio ; *celles-ci ſont excellentes.* 9. Gramen anthoxanton ſpicatum. 10. Gramen tremulum minus paniculâ parvâ ; *ces deux gramens paſſent pour bons, mais les cinq plantes ſuivantes ſont de nulle valeur dans les prairies, la derniere même de ces cinq plantes eſt nuiſible, à la végétation des autres.* 11. Acetoſa arvenſis lanceolata ; *oſeille.* 12. Bellis ſylveſtris ; *paquerette* ou *petite Margueritte.* 13. Betonica purpurea ; *bétoine.* 14. Buphtalmum vulgare ; *œil de bœuf* ou *grande Margueritte.* 15. Cuſcuta ; *cuſcute. On peut mettre auſſi parmi les plantes inutiles des prairies, celles qui ſuivent.* 16. Equiſetum minus terreſtre ; *prêle.* 17. Euphraſia officinarum ; *euphraiſe.* 18. Gallium luteum ; *caillelait.* 19. Hieracium quod piloſella major repens minus hirſuta ; *herbe à épervier.* 20. Hypericum minus erectum ; *millepertuis.* 21. Jacea nigra pratenſis ; *jacée.* 22. Jacobea ſenecionis folio ; *jacobée.* 23. Juncus lævis paniculâ non ſparsâ ; *jonc.* 24. Lapathum folio acuto rubente ; *patience, parelle.* 25. Linum ſylveſtre ; *lin.* 26. Œnanthe aquatica. 27. Pedicularis pratenſis lutea, ſive criſta galli ; *pediculaire.* 28. Rapunculus ſpicatus ; *raiponce.* 29. Scabioſa pratenſis hirſuta officinarum ; *ſcabieuſe.* 30. Sphondilium vulgare hirſutum ; *berce.* 31. Tormentilla vulgaris ; *tormentille.* 32. Tragoſelinum majus, umbellâ candidâ ; *boucage.* 33. Ranunculus pratenſis erectus acris ; *renoncule, bouton d'or ſimple, griffe de lion, pied de coq. Les deux plantes ſuivantes ne ſont pas*

ſeulement inutiles dans les prairies, elles ſont même encore fort mauvaiſes. 34. Millefolium vulgare album; *millefeuille.* 35. Ptarmica vulgaris folio longo ſerrato; *mais en revanche on peut regarder comme très-bonnes les dernieres dont nous allons faire mention.* 36. Lathyrus ſylveſtris luteus, foliis viciæ; *geſſe.* 37. Lotus pentaphyllos flore majore luteo ſplendente; *lotier.* 38. Polygala minor vulgaris flore cœruleo. 39. Trifolium pratenſe purpureum; *treſle à fleur rouge* ou *trémeine.* 40. Trifolium luteum capitulo lupuli, vel agrarium; *triolet.* 41. Vicia ſylveſtris flore purpureo; *veſce,* 42. Vicia vulgaris acutiore folio, ſemine parvo nigro.

On peut ſe convaincre par le dérail dans lequel nous venons d'entrer, que parmi les 42 plantes dont les prairies ſont ordinairement compoſées, il s'en trouve 21 inutiles; une plante paraſite connue ſous le nom de *cuſcute*, qui nuit à la végétation des autres, trois qui ſont nuiſibles au betail, & dix-ſept qui fourniſſent une bonne nourriture, parmi leſquelles on compte dix eſpeces de gramen; par conſéquent quand on veut former des prairies naturelles & même des artificielles, il eſt très-facile de ſe régler là-deſſus, on choiſira par préférence ces dix-ſept bonnes eſpeces, & on rejettera toutes les autres.

Ce qui rend le beurre de la Prévalaye en Bretagne ſi fameux, c'eſt ſans doute le bon pâturage qui s'y trouve; la plupart des herbes qui croiſſent dans les prairies de ce canton, ſont preſque toutes des plus ſucculentes, & on n'y en voit que très-peu de mauvaiſes ou d'inutiles. On y rencontre, v. g.

1°. Gramen paniculatum majus anguſtiore folio. 2. Gramen capillatum paniculis rubentibus. 3. Gramen ſpicatum glumis criſtatis 4. Gramen pratenſe paniculatum molle. 5. Gramen ſpicatum folio aſpero. 6. Gramen tiphoïdes maximum ſpicâ longiſſima. 7.

Gramen lolilaceum radice repente ; *chiendent.* 8. Gramen paniculatum majus latiore folio. 9. Gramen anthoxanton ſpicatum. 10. Gramen tremulum minus penicula parva 11. Daucus vulgaris ; *carotte.* 12. Lotus pentaphyllos flore majore luteo ſplendente ; *lotier.* 14. Poligala minor vulgaris, flore cœruleo. 15. Trifolium pratenſe purpureum ; *treſle* ou *trémeine.* 16. Vicia ſylveſtris flore purpureo ; *veſce.*

Perſonne ne peut diſconvenir que toutes ces plantes ne ſoient excellentes, & il ne s'en trouve que quelques-unes qui pourroient paſſer pour inutiles telles que la *bétoine*, betonica purpurea ; *l'œil de bœuf*, buphtalmum vulgare ; *le piſſenlit*, dens leonis latiore folio ; *le caillelait*, gallium luteum ; *la jacée*, jacea nigra pratenſis, hirſuta ; *le lin champêtre*, linum ſylveſtre ; *le plantain*, plantago quinquenervia ; & *la ſcabieuſe*, ſcabioſa pratenſis hirſuta officinarum.

On ne rencontre point d'oſeille dans cette excellente prairie, mais ce ſont preſque toutes des plantes legumineuſes qui y dominent : celles que nous avons déſignées comme inutiles y ſont très-rares, & il n'y en a que trois de mauvaiſes, qui ſont *l'arrête-bœuf*, *la millefeuille*, & *la renoncule des prés.* C'eſt à M de Livoys que nous ſommes redevables de la connoiſſance des plantes qui s'y trouvent. Si les botaniſtes de chaque province s'appliquoient à déterminer la bonté des plantes des prairies, & indiquoient aux habitans les mauvaiſes qui peuvent s'y rencontrer, on pourroit parvenir à n'avoir à la fin que d'excellentes prairies par la précaution qu'on prendroit d'y détruire tout ce qui pourroit s'y trouver de nuiſible aux differens genres de beſtiaux. Voyez art. *Prairie* & *Pâture.*

FRAYER. C'eſt un terme de venerie, qui ſe dit des cerfs qui frottent leur bois contre des arbres pour faire tomber par lambeaux une peau velue qui cou-

vroit une maſſe de chair qui en s'allongeant, forme leur tête. Celui qui apporte le premier frayer à l'aſſemblée où ſe trouve le Roi, a toujours reçu en tout temps un préſent de Sa Majeſté. Si c'eſt un gentilhomme de la venerie, c'eſt ordinairement un cheval qu'on lui donne ; & ſi c'eſt un valet de limier, c'eſt un habit. On donne le nom de *frayoir* au lieu où le cerf va frayer en ſe frottant la tête contre les arbres. La frayure & le frayoir font juger de la hauteur de la tête du cerf & de ſa grandeur ; c'eſt ce qui s'obſerve exactement de la part des bons piqueurs lorſqu'ils le guettent.

FROMAGE. On donne le nom de fromage au caillé du lait, lorſqu'il eſt ſéparé du *ſerum*, c'eſt la partie du lait la plus groſſiere & la plus compacte ; il doit par cette raiſon donner un aliment ſolide, mais d'une digeſtion difficile. On fait le fromage ou avec du lait dont on a ſéparé auparavant la partie butyreuſe, ou avec le lait chargé encore de cette partie ; ce dernier fromage eſt ſans contredit d'un meilleur goût. On employe le lait de pluſieurs animaux pour faire le fromage ; on ſe ſert le plus communément de celui qu'on prépare avec le lait de vache. Il eſt agréable au goût, nourrit beaucoup, mais il ſe digere très-difficilement. Pour qu'il ſoit bon, il ne faut pas qu'il ſoit ni trop nouveau, ni trop vieux ; quand il eſt trop nouveau, il eſt très-difficile à digerer, il peſe ſur l'eſtomach, cauſe des vents & des obſtructions ; & lorſqu'il eſt trop vieux, il échauffe beaucoup par ſa grande acreté, produit un mauvais ſuc, a un odeur déſagréable, & rend le ventre pareſſeux : on préfere le fromage mou à celui qui eſt dur ; & celui dont la ſubſtance eſt rare & lache, mérite encore la préférence ſur celui qui eſt plus ſerré & plus compact ; il ne faut pas qu'il ſoit trop gluant ni trop friable, ni trop ſalé, & qu'il cauſe aucun rapport. On prétend en médecine que le fromage convient aux jeunes gens

qui s'exercent beaucoup, & qui ne pèchent point par l'eſtomach, mais c'eſt une nourriture fort mauvaiſe pour les vieillards, les perſonnes délicates, & généralement pour tous ceux qui ſont attaqués de la pierre & de la gravelle. Ils doivent conſéquemment s'en abſtenir ou n'en uſer que modérément; tous les fromages ne plaiſent pas également au goût; on ſert ſur les tables même les plus délicates, le Roquefort, le Parmeſan, ceux qui viennent de Saſſenage en Dauphiné; on eſtime encore les fromages de Livaro en Normandie, ceux de Maroles, de Brie, de Hollande, de Gruyeres. Nous allons rapporter ici la façon de préparer ces fromages, ſurtout ceux qui paſſent pour les plus exquis.

Pour ſe procurer des fromages excellens, il faut d'abord que le lait ſoit bon, enſuite que la preſure, ou autre ſubſtance coagulante ſoit bien conditionnée & bien employée. Pour faire de la preſure, on prend la caillette d'un veau, qui n'ait jamais eu d'autre nourriture que le lait pur, on en tire de petits grumeaux de lait caillé, qui s'y trouve, on les épluche bien, & on ôte les poils que le veau a avalé en tetant ou en lechant le teton; on lave ces grumeaux dans de l'eau fraiche à meſure qu'on les manie, & on les met dans un linge bien blanc pour les eſſuyer un peu. On prend auſſi la caillette, on la lave de même, & on la racle fort nette. On la retendra pour y mettre ces grumeaux, on les ſale comme il faut, on ſuſpend le tout, & on met au-deſſous un pot pour recueillir l'eau ſalée qui en tombe; c'eſt cette eau qu'on nomme preſure; on la laiſſe ainſi travailler pendant quelques jours, après quoi on s'en ſert au beſoin. Plus on la conſerve, meilleure elle eſt, ſon acide s'en fortifie; quand on veut ſe ſervir de la preſure, on en prend dans une cueillere, on la délaye avec un peu de lait, on la jette enſuite dans celui qu'on deſtine pour faire du fromage: un demi gros de preſure ſuffit pour plu-

leurs pintes de lait. M. Macquer a obſervé qu'un fromage fait avec la preſure devient alkali avec le temps, & brule au feu, ainſi & de même que la corne & les autres ſubſtances animales. La preſure ainſi préparée, voyons actuellement comment ſe fait le fromage.

On prend pour l'ordinaire du lait récemment trait, on le coule, on y met de la preſure, & on remue le tout pendant quelque temps avec une grande cueillere; ou bien on met tout ſimplement le lait au four pendant quelque temps, après en avoir tiré le pain; il ſe prend de même que ſi on avoit mis de la preſure, mais cependant pas auſſi vîte; étant pris, on tire le caillé avec la cueillere à écrêmer, & on la met dans des écliſſes, connus ſous des noms differens, ſelon chaque pays; on l'y laiſſe plus ou moins ſelon qu'on veut qu'il ſoit égoutté. Une autre méthode pour faire des fromages, même excellens, c'eſt de prendre à midi la crême du lait qui a été tiré le matin, avec autant de lait tout chaud, on les mêle enſemble, & on y met un peu de preſure que l'on délaye avec de l'eau ſalée; on la jette dedans ce lait, on remue le tout enſemble, & on le laiſſe repoſer une heure, après quoi on le met dans les écliſſes: il ne faut que vingt-quatre heures pour le bien faire cailler: le meilleur temps pour faire ces ſortes de fromages eſt le printems.

Quand on ne veut avoir que des fromages communs, qui ſe nomment fromages de ménage, on n'y met de la preſure qu'après en avoir tiré toute la crême; le lait ainſi écrémé, ſe coagule plus facilement que le lait chaud; on employe ces ſortes de fromages pour la nourriture de la maiſon, on peut les envoyer au marché; on les ſale auſſi pour l'hiver, & on les fait ſecher. Il ne faut pas attendre la fin du mois d'Avril ſuivant pour s'en défaire, on commence pour lors à en faire de nouveaux pour l'autre année.

Quand on veut avoir de bons fromages à garder, voici la méthode dont on ſe ſert: lorſque le lait eſt encore chaud, ou bien s'il eſt froid, on le fait chauffer ſur la cendre chaude, on y jette de la preſure délayée, & dès qu'il eſt pris, on le dreſſe dans des écliſſes. Quand ces fromages ſeront bien égouttés, on les ſalera par deſſus, & on les laiſſera repoſer juſqu'au lendemain pour qu'ils ſoient bien fermes; on les retournera enſuite pour les ſaler de l'autre côté, & on les laiſſera repoſer dans les écliſſes juſqu'à ce qu'ils ſoient durs: on les mettra enfin ſecher à l'air dans une chaſiere pour les affermir, & on les ſerrera juſqu'à ce qu'on veuille les faire affiner; on les trempe à cet effet dans de l'eau ſalée; on les enveloppe de feuilles d'orme ou d'ortie, & on les met dans un vaiſſeau pour qu'ils ſe communiquent réciproquement leur humidité, ou bien on entoure tout ſimplement les fromages avec de la paille d'avoine, & on les met à la cave dans des pierres creuſées à ce deſtinées; on obſerve cependant que ces fromages ne ſe touchent pas immédiatement.

On fait grand cas des fromages ſecs & mous à l'ortie; nous rapporterons par conſéquent la méthode de les préparer. Nous allons commencer par les mous; on méle d'abord enſemble une égale quantité de crême & de lait, ſortant du trayon de la vache; on met ce mêlange dans un vaiſſeau propre que l'on place dans un autre vaiſſeau où il y a de l'eau à la hauteur du lait & de la crême: on place ce dernier vaiſſeau ſur le feu; ce qui forme un bain-marie, & on l'y laiſſe juſqu'à ce que ce mêlange ait acquis le degré de chaleur égal à celle du lait ſortant du pis de la vache. On ôte pour lors le vaiſſeau de l'eau qui contient le lait & la crême, & on y met la preſure; on couvre exactement le vaſe, & lorſque le caillé eſt un peu pris, on le preſſe doucement ſur le fond du vaſe pour aider la ſortie du petit lait; on retire ce

petit lait pour le mettre au bain-marie, & lorſqu'il eſt ſuffiſamment chaud, on le rejette enſuite ſur le caillé qu'on leve avec les deux mains ſans le caſſer pour le mettre dans le moule, enſuite dans une paſſoir ſimple, ayant l'attention de poſer deſſus d'abord un petit poids, enſuite un plus lourd. Le petit lait en étant bien exprimé, on ſoupoudre un peu de ſel en deſſus & en deſſous, on le poſe entre deux lits d'orties arrangées bien unimentiles orties doivent être d'ailleurs renouvellées tous les jours. Avec cette précaution ce fromage ſe trouve fait & propre à être mangé dans l'eſpace de trois ſemaines ; trois pintes de lait nouveau & autant de crême ſuffiſent pour faire un bon fromage de cette eſpece.

Quant à ce qu'on appelle fromages ſecs aux orties, on les prépare ainſi : on prend le lait du matin tout ſortant du trayon & ſans aucune addition, on le preſſe à travers un linge dans un petit baquet, & on y met la preſure néceſſaire pour le faire cailler ; on couvre alors le vaiſſeau pendant une demi heure, on pouſſe le caillé en bas juſqu'au fond du vaſe, en otant le petit lait par inclination ou avec une taſſe ; on ſerre enſuite le caillé entre les mains pour en exprimer le reſte du petit lait ; on les met en cet état dans un moule de la profondeur tout au plus d'un pouce, on recouvre ce moule de la planche, & on le met au preſſoir. Là on le gouverne préciſément comme le fromage cremeux de brie, juſqu'à ce qu'il paroiſſe bien ſec. Dans preſque toutes les laiteries on eſt dans l'habitude pour ſecher les fromages, de les étendre ſur un dreſſoir couvert d'un lit de jonc. Pour faire un fromage aux orties, on place ſur le dreſſoir des orties fraîchement coupées ; on en fait un lit d'un bon pouce d'épaiſſeur, & on y étend les fromages à meſure qu'on les retire du preſſoir ; puis on les recouvre d'un autre lit d'orties, s'il ſe peut, encore plus épais ; au ſurplus il eſt abſolument néceſſaire que les orties

deſtinées à cet uſage ſoient jeunes & toutes nouvelles ; & qu'on les étende, on les arrange & on les comprime de façon que le lit qui en eſt formé, préſente une ſurface unie, afin que la cote de fromage ſoit bien liſſe ; il ſera donc à propos de cueillir tous les jours des orties nouvelles, pour renouveller ainſi chaque jour le lit de fromages, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien ſecs ; avant de les replacer ſur le nouveau lit, on doit avoir attention de les bien eſſuyer avec une poignée d'ortie à chaque fois qu'on change de lit d'orties : on doit auſſi couvrir les fromages avec de nouvelles orties récemment coupées ; ces ſortes de fromages exigent encore pour être parfaits, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état d'être mangés, & même juſqu'au jour ou on doit s'en ſervir, d'être gardés de la même maniere entre deux lits d'orties, renouvellés preſque tous les jours ; au moyen de cette attention, ils deviennent un manger frais & délicieux, mais ils ne ſont pas d'une bien longue garde, ni fort faciles à tranſporter. Les fromages façon d'Angleterre, de Breſſe, de Brie, de Gruyere & de Roquefort ne méritent pas moins d'être connus dans cet ouvrage que les fromages aux orties, nous allons par conſéquent donner ici la façon de les préparer.

Pour faire un fromage excellent façon d'Angleterre, on mêle dans le lait nouvellement trait du matin toute la crême de la traite du ſoir précédent, & après avoir paſſé le tout à travers un linge dans un grand baquet, on y met la quantité ſuffiſante de preſure, on tient ce vaiſſeau couvert pendant une demi heure, après quoi on briſe & on preſſe bien le caillé pour en ſéparer tout le petit lait ; lorſque le caillé paroit ferme, on y ajoute trois livres de beurre frais, pour environ ſoixante pintes de lait ; on mêle le beurre le plus exactement qu'il eſt poſſible avec les deux mains, on répand enſuite deſſus ce mêlange, un peu de ſel qu'on y incorpore le plus qu'on peut ; on

met

met le caillé dans le moule bien enveloppé d'un linge mouillé, puis au preſſoir ; quand il y eſt reſté environ une demi heure, on retourne le fromage, après quoi on le remet au preſſoir. Il faut répéter ſouvent ces changemens, ſe ſervant à chaque fois d'un nouveau linge mouillé juſques vers la fin, qu'il faut le changer pour lors quatre fois avec du linge ſec en le retournant chaque fois. La derniere fois qu'on mettra ce fromage au preſſoir, on doit l'y ſerrer pendant quarante heures, après ce temps il ſera en état d'être retiré du preſſoir ; il s'agit alors de le laver avec du petit lait, & de l'envelopper dans quelque linge bien net, juſqu'à ce qu'il ſoit bien ſec ; on le poſe enſuite ſur un dreſſoir pour achever de s'y reſſuyer, on le retourne ſouvent en l'eſſuyant bien à chaque fois juſqu'à ce qu'il devienne parfaitement ſec.

Pour faire les fromages façon de breſſe, on prend dix à douze pintes de lait : après l'avoir coulé, on le met ſur le feu dans une chaudiere, où on le laiſſe acquérir aſſez de chaleur pour pouvoir à peine y tenir le bras nud ; on y met enſuite une once de bon fromage détrempé dans un ou deux verres d'eau, dans laquelle on a délayé aſſez de ſaffran pour donner une belle couleur au caillé & de-là au fromage. Lorſque le lait qu'on a mis dans la chaudiere eſt ſuffiſamment chaud, on briſe le fromage avec un bâton bien net, afin que la partie la plus onctueuſe aille au fond de la chaudiere, & ſe mêle enſuite ; cette opération faite, il s'agit de ſe bien laver les bras & de pétrir la pâte de ce fromage en la tournant & retournant juſqu'à ce qu'elle ſoit par tout également échauffée ; & qu'elle ait acquiſe une conſiſtence un peu ferme ; on tire alors le fromage de la chaudiere, on le met ſur un linge blanc, & par deſſus un poids ; afin qu'il ſoit dans le cas de ſe bien égoutter ; on le laiſſe enſuite repoſer pendant cinq à ſix heures, après quoi on le deſcend à la cave ſur des tablettes bien propres. Cinq jours

après que le fromage a été à la cave, il ſe forme ſur ſa ſuperficie une eſpece de farine : on a pour lors l'attention de le ſoupoudrer avec du ſel bien égrugé & bien ſec ; le lendemain on le retourne & on le ſale de même de l'autre côté. Trois jours après on ote le linge dans lequel on l'avoit enveloppé ; on le nétoye & on le laiſſe ainſi s'affermir juſqu'au lendemain qu'on le ſale encore, mais un peu plus que les trois premiers jours ; on l'enveloppe enſuite dans le même linge, & on continue tous les jours de le retourner & de le ſaler.

Du reſte on ôte de trois jours en trois jours le linge & la croute farineuſe qui ſe reforme inceſſamment. Cette opération ſe renouvellera ainſi pendant un bon mois, au bout duquel temps le fromage ſe trouve entierement fait. Au ſurplus il faut plus ou moins de ſel pour ces ſortes de fromages, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins cuits ; mais ils n'en prennent pour l'ordinaire que ce qu'il leur en faut ; lorſqu'ils en ont ſaiſi la quantité qui leur convient, on tourne & retourne ce fromage tous les jours juſqu'à ce qu'il ſoit bien ſec ; on le ratiſſe enſuite de tous les côtés avec le dos d'un couteau, & on le met dans une chambre où on a attention de le changer de place de quinze jours en quinze jours, & de le ratiſſer exactement ainſi que les planches, toutes les fois que ſe fait ce changement ; ces fromages exigent ces mêmes ſoins pendant ſept ou huit mois.

Les fromages façon de Brie ſe préparent encore d'une façon differente des autres fromages dont nous venons de parler ; auſſitôt qu'on a trait les vaches, on paſſe leur lait encore chaud au travers d'un linge, & on y verſe toute la crême de la traite du ſoir précédent, qu'on leve au même inſtant ſur ſon lait repoſé de la nuit ; de cette ſorte le lait nouveau ſe trouve riche de deux crêmes ; on a ſoin en même-temps de ſe précautionner d'eau chaude ; on en jette dans le lait

ſeulement autant qu'il en faut pour lui communiquer une chaleur douce, & on le bat continuellement avec une grande taſſe, juſqu'à ce qu'il ſoit à peine tiede, alors la crême ſe trouve ſuffiſamment échauffée, & le lait eſt en état de recevoir la preſure ; ſi elle eſt bien faite, une cueillerée ſuffit pour douze pintes ; cette preſure ne doit jamais être miſe à nud dans le lait, il faut l'enfermer dans un linge fin, & la délayer ainſi enveloppée dans le lait : cette précaution eſt d'autant plus eſſentielle, que ſi la plus petite partie de la préſure tomboit dans le lait, ſans avoir été parfaitement diſſoute, on ne la diſtingueroit pas aiſément dans le caillé que la preſure doit former, & elle ne manqueroit pas dès-lors de corrompre & de tacher la partie du fromage à laquelle elle ſe ſeroit attachée ; la préſure étant ainſi miſe dans le lait, on couvre bien le vaiſſeau dans lequel il eſt contenu, & on le laiſſe en repos pendant environ une bonne demie-heure ; ce temps paſſé, on découvre le vaiſſeau, & ſi le lait n'eſt pas encore caillé, il faut ſans perdre de temps ajouter un peu de nouvelle préſure, car il y a de certains laits qui en éxigent plus que d'autres ; cette nouvelle préſure miſe dans le lait, on recouvre le vaiſſeau comme la premiere fois, & on l'ouvre de temps en temps pour voir ſi le lait eſt ſuffiſamment pris.

Auſſitôt que le caillé eſt formé, on le remue en tout ſens dans ſon petit lait, d'abord avec une grande taſſe, puis avec les mains ; enfin on le paſſe avec ſoin dans le fond du vaiſſeau, c'eſt alors qu'il eſt en état d'être levé ; cette opération ſe fait avec les deux mains ; on en remplit auſſitôt le moule à fromage en l'y preſſant bien, & l'on couvre le moule avec une planche faite exprès, ſur laquelle eſt poſé un petit poids qui oblige la planche d'affaiſſer le fromage ; on le laiſſe en cet état juſqu'à ce que le petit lait ſoit entierement exprimé.

Lorſque le caillé paroît abſolument dépouillé de

ſon petit lait, on mouille un linge qu'on étend ſur la planche du moule, & on y renverſe le fromage ; on étend au même inſtant un autre linge mouillé dans le moule, & on y replace le fromage en preſſant bien les côtés, & on le recouvre en entier avec le linge & la petite planche ſervant de couverture : alors on le met au preſſoir pour l'y comprimer peu à peu, & le faire ainſi quitter tout ſon petit lait : au bout d'une demie-heure on le retire du preſſoir pour le changer de lieu, après quoi on le remet encore au preſſoir. Cette même opération de changement de linge & de preſſoir ſe fait de deux heures en deux heures, mais on n'enveloppe plus le fromage qu'avec un linge fin & bien ſec ; on continue cette manœuvre juſqu'au ſoir du lendemain, & la derniere fois qu'on retourne le fromage, on le met ſans linge dans le moule : en cet état on le fait encore paſſer une bonne demie-heure au preſſoir pour l'épurer, s'il le faut, d'avantage.

Au ſortir du preſſoir on met le fromage dans un baquet pour le frotter avec du ſel ; on le laiſſe ainſi ſoupoudré de ſel pendant toute la nuit, & le lendemain on le refrotte encore une bonne fois avec du nouveau ſel, puis on le laiſſe dans cette ſaumure pendant l'eſpace de trois jours ; ce temps écoulé on le met ſecher ſur une planche, & l'on a attention de l'y bien nettoyer une fois le jour avec un linge, & de le retourner en même-tems, juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait ſec ; on aura ſoin que cette deſſication s'opere promptement dans les premiers jours, & peu dans la ſuite ; l'endroit plus ou moins chaud où l'on fait ſecher ces fromages, produit plutôt ou plus tard cet effet.

Lorſque le fromage paroît ſuffiſamment fait, on le place dans un tonneau défoncé ſur un lit de paille provenant des épis d'avoine. Ce lit doit avoir pour le moins quatre pouces d'épaiſſeur. On recouvre le fro-

mage d'un autre lit de ſemblable paille de même épaiſſeur : on place ſur ce lit un nouveau fromage, que l'on recouvre encore d'un autre lit de paille d'avoine, ce qu'on continue toujours juſqu'à peu près la hauteur du tonneau, obſervant cependant toujours que ce dernier fromage ſoit recouvert d'un lit tout au moins de quatre pouces de pareille paille. Quelques perſonnes pour empêcher que ces menues pailles n'entrent dans les croutes de fromage, étendent d'abord deſſus & deſſous des cliſſes de paille fine ou de jonc ; ce ſont les brins de longue paille qui marquent de leurs empreintes les fromages à meſure qu'ils s'affaiſent. Pour hater ce moment, on place les tonneaux dans des endroits un peu frais, ſans être humides ; les fromages y reſtant s'attendriſſent ; & comme ils ſont pleins de crême, ils deviennent bientôt extrêmement délicats, & acquierent ainſi dans peu de mois cette perfection qui les fait tant rechercher.

Les Suiſſes de la petite ville de Gruieres dans le canton de Fribourg font un grand débit d'une eſpece de fromage qu'on nomme fromage de gruieres, du lieu où on les fait : nous allons expoſer ici la méthode dont ils ſe ſervent pour fabriquer ceux qu'ils appellent fromages de petit lait ; ils prennent pour cet effet des caillettes de veau, & après les avoir bien lavées, ils les rempliſſent d'air, & les font ſecher promptement à la cheminée ; quand elles ſont ſuffiſamment ſeches, ils mettent dans un vaiſſeau de bois de figure ovale, garni de ſon couvercle, environ une pinte d'eau meſure de Paris, un peu plus tiede, & y jettent la moitié ou le tiers d'une caillette, ſelon qu'elle eſt plus ou moins grande. Mais auparavant ils ont grand ſoin de la laver dans l'eau fraîche, & d'y envelopper une bonne pincée de ſel ; ils laiſſent cette caillette ou veſſie dans le vaiſſeau pendant vingt-quatre heures, afin que l'eau chaude puiſſe en attirer toute la vertu, & s'impregner du ſel qu'on y a mis. Cette préſure peut ſe garder dix

ou douze jours, au bout desquels il en faut faire de la nouvelle ; parce que si l'on gardoit plus longtemps cette eau fermentée, elle deviendroit trop forte, & gâteroit les fromages.

A l'égard du lait avec lequel on fait le fromage, il doit être nouvellement trait, un peu plus que tiede : s'il n'étoit pas assez chaud, il faudroit faire un peu de feu sous la chaudiere où on l'auroit mis, afin de lui donner le degré de chaleur qui lui convient. On y jette pour lors environ un demi septier de présure, plus ou moins selon la quantité du lait ; & après avoir bien mêlé le tout ensemble, par le moyen d'une grande cueillere plate à long manche, on ôte la chaudiere de dessus le feu, & on laisse reposer jusqu'à ce que le lait soit entierement pris & caillé, ce qui se fait ordinairement en moins d'une demie-heure, on le détache ensuite doucement & adroitement des bords de la chaudiere avec la grande cueillere, & quand il est bien détaché, on prend un autre instrument que l'on nomme *spatule*, lequel est un petit sapin de la grosseur d'une bonne canne, pelé proprement & garni depuis le bas jusques vers le milieu avec une certaine quantité de branches ou rameaux coupés à deux ou trois pouces de longueur, lesquels sont quelques fois retroussés & rentrés dans le bois en forme de demi cercle. On se sert de cet instrument pour tourner le caillé, d'abord doucement, & ensuite plus fort, augmentant toujours par degré de force & de viteſſe, jusqu'à ce que le caillé soit entierement dépris & desuni ; après quoi on remet la chaudiere sur le feu, & on chauffe le caillé, ensorte qu'on y puisse souffrir le bras. Pendant tout ce temps on tourne continuellement avec la spatule, & si la chaleur devient trop grande, on descend la chaudiere en continuant toujours à tourner pendant une demie-heure, & quelquefois plus, selon qu'on juge à propos de rendre le caillé plus ou moins épais. On le laisse reposer dans cet état, &

quand on voit qu'il s'eſt précipité & raſſemblé tout en maſſe au fond de la chaudière, deux hommes prennent un morceau de groſſe toile claire comme du chanvre, & l'ayant fait paſſer adroitement par deſſous le caillé, ils le tirent de la chaudière, & le mettent avec la toile dans une forme qui eſt placée ſur une eſpece de preſſoir. Cette forme eſt un grand cercle de bois de la hauteur dont on veut que le fromage ſoit. Il y a des crans ou crochets diſpoſés autour de la circonférence à cinq ou ſix pouces les uns des autres, ils ſervent à l'élargir ou la diminuer à proportion du diametre qu'on veut donner au fromage : après qu'il eſt placé dans la forme, on met par deſſus une planche bien nette & bien polie; & ſur cette planche une pierre qui peſe vingt-cinq ou trente livres ; quand on s'apperçoit que la planche touche au haut de la forme, on ôte le fromage pour le reſſerrer d'un cran. La forme étant reſſerrée, on enveloppe ce fromage d'un nouveau morceau de toile bien net, on le remet dans la forme avec la planche, & deux pierres par deſſus de la peſanteur de quarante-cinq ou cinquante livres chacune pour faire égouter le fromage plus promptement. On continue d'heure en heure en retirant toujours le fromage de ſa forme qu'on reſſerre auſſi d'un cran, & en changeant à chaque fois de linge qui ſoit bien net & bien ſec : on retourne auſſi le fromage deſſus deſſous ; on réitere la même choſe douze ou quinze fois en augmentant toujours le poids qu'on met ſur la planche, enſorte que les dernieres pierres peſent quelquefois juſqu'à 150 livres.

Quand le fromage eſt bien égouté & qu'il ne mouille plus le linge qui l'enveloppe, on le met ſur une planche dans l'endroit deſtiné pour les fromages, & on prend garde qu'ils ne ſe touchent, lorſqu'il s'en trouve pluſieurs, & lorſqu'ils ſont encore nouveaux. On prend enſuite du ſel bien ſec & pilé le plus menu qu'il eſt poſſible : on en jette environ deux pincées ſur

chaque fromage ; une heure ou deux après que le sel est fondu, on frote exactement le fromage tout autour, & après l'avoir laissé secher pendant une ou deux heures, on l'entoure de sangles faites d'écorce ou de bois de sapin, en les serrant le plus fortement qu'il est possible, & en poussant les fromages les uns contre les autres à l'endroit où elles se croisent, afin de les détendre. Le lendemain on les dessangle, & après les avoir essuyés aussi bien que la planche, on répand encore sur les pains de fromages deux pincées de sel ; on continue ainsi pendant six semaines, jusqu'à ce qu'ils soient salés suffisamment, ce qu'il est aisé de connoître, soit par la sonde, soit quand on s'apperçoit qu'ils n'attirent plus de sel ; on laisse enfin tout-à-fait les fromages, & on les met dans des caisses ou tonnes pour les transporter où on le juge à propos.

Les fromages de Roquefort sont en partie comme nous avons dit, ceux qui sont estimés pour la table des grands, on travaille à les faire depuis le commencement de Mai que l'on serre les agneaux, jusqu'à la fin de septembre ; hommes & femmes font la traite des brebis deux fois par jour ; vers les cinq heures du matin, & le soir vers les deux heures ; à mesure que chaque seau est plein, on le porte dans des granges ou dans des maisons. Là on le coule à travers une étamine, on le reçoit dans une chaudiere de cuivre rouge étamée en dedans ; & on est fort exact à laver les seaux, les couloirs & les chaudieres, avant que de s'en servir une seconde fois. Pour faire la préfure, on égorge des chevraux qui n'ont été nourris que de lait, & on tire de leur estomach la caillette, on y jette une pincée de sel, & on la suspend en l'air dans un endroit sur.

Lorsqu'elle est suffisamment seche, on en met dans une caffetiere de terre, avec environ un quart de livre d'eau ou de petit lait ; au bout de vingt-quatre heures la liqueur est suffisamment impregnée des sels

de la caillette, & prend le nom de préſure ; ſa qualité influe beaucoup ſur la bonté du fromage ; elle peut ſe conſerver un mois ſans ſe corrompre, mais on la renouvelle tous les jours dans la crainte qu'elle ne devienne trop forte ; on en met dans la chaudiere une doſe proportionnée à la quantité du lait ; une petite cueillerée ſuffit pour cent livres de lait ; trop ou trop peu dérangeroit l'opération. Dès que la préſure eſt dans la chaudiere, on remue bien le lait avec une écuelle à long manche, on laiſſe enſuite repoſer le mélange, & dans moins de deux heures le lait ſe trouve entierement caillé ; c'eſt pour lors qu'une femme ſe lave les bras & les plonge dans le caillé qu'elle tourne ſans interruption en differens ſens juſqu'à ce tout ſoit brouillé, elle croiſe enſuite les bras, & applique les mains ſucceſſivement ſur toutes les portions de la ſurface du caillé, en le preſſant un peu vers le fond de la chaudiere, & cela pendant trois quarts d'heure : au moyen de quoi le caillé ſe prend de nouveau, & forme une eſpece de pain qui ſe précipite au fond de la chaudiere, que deux femmes levent alors pour verſer adroitement le petit lait dans un autre vaſe. L'une d'elles coupe enſuite le caillé par quartiers avec un couteau de bois, & les tranſporte de la chaudiere dans une forme placée ſur une eſpece de preſſoir. La forme ou écliſſe eſt une cuvette de bois cilindrique, dont la baſe eſt percée de pluſieurs troux qui ont environ deux lignes de diamétre. On ſe ſert de formes plus ou moins larges & hautes, ſelon la grandeur que l'on veut donner au fromage.

En mettant le fromage dans la forme, on le briſe, on le paîtrit de nouveau avec les mains, on le preſſe autant qu'il eſt poſſible, & on en remplit la forme juſqu'à ce qu'elle ſoit bien comble. Pour le bien faire égouter, on le preſſe fortement, ſoit avec une preſſe ordinaire, ſoit avec des planches bien unies que l'on charge d'une pierre qui peſe environ cinquante livres ;

le fromage demeure environ douze heures dans la forme : pendant ce tems on le tourne d'heure en heure, enſorte que le deſſus vienne au-deſſous. Quand il ne ſort plus de petit lait par les ouvertures de la forme, on en tire le fromage, on l'enveloppe d'un linge pour l'eſſuyer, & on le porte à la fromagerie, qui eſt une chambre où l'on fait ſecher les fromages ſur des planches bien expoſées à l'air, & rangées à differens étages le long des murs, afin que les fromages ne ſe gerſent pas en ſechant, on les entoure de ſangles faites de groſſe toile qu'on ſerre le plus fortement qu'il eſt poſſible; on les range enſuite à plat ſur les planches à côté les uns des autres, & jamais l'un ſur l'autre, enſorte qu'ils ne ſe touchent que par les pointes: ils ne ſont bien ſecs qu'après quinze jours ; encore faut-il durant ce tems les tourner & retourner même deux fois par jour ; on aura en outre ſoin de frotter, eſſuyer & ſouvent de tourner les planches ; ſans ces précautions, les fromages s'aigriroient, ne ſe colleroient pas dans le cœur, s'attacheroient aux planches, & ſe romproient enſuite quand on voudroit les détacher.

Dès que les fromages ſont ſecs, on les porte dans les caves de Roquefort, où on commence par les ſaler, on y employe du ſel de pecais, broyé dans des moulins à bled ; on jette d'abord ſur une des faces plates de chaque fromage, de ce ſel pulveriſé : vingt-quatre heures après on les tourne pour jetter ſur l'autre face une même quantité de ſel. Au bout de deux jours, on les frotte bien tout autour avec un morceau de drap ou de groſſe toile ; & le ſurlendemain on les racle fortement avec un couteau. Ces raclures ſervent à compoſer une eſpece de fromage en forme de boules qu'on nomme rhubarbe, & qui ſe vend dans le pays 3 ou 4 ſols la livre. Après ces opérations, on met huit ou douze fromages en pile, & on les laiſſe quinze jours de la ſorte : au bout de ce temps ; &

quelquefois plutôt, on apperçoit à leur ſurface une eſpece de mouſſe blanche fort épaiſſe, longue d'un demi pied, & une efflorescence en grains, dont la couleur & la forme reſſemblent aſſez à de petites perles. Ayant raclé de nouveau pour enlever les matieres, on range les fromages ſur des tablettes qui ſont dans les caves; on renouvelle ces procedés tous les quinze jours, ou même plus ſouvent dans l'eſpace de deux mois; durant cet intervalle, la mouſſe paroît ſuffiſamment blanche, verdâtre, rougeâtre, enfin les fromages acquierent cette écorce rougeâtre que nous leur voyons; ils ſont alors aſſez murs pour être tranſportés aux endroits où l'on en fait le débit: avant que d'arriver à ce point, ils ſubiſſent pluſieurs déchets, enſorte que cent livres de lait ne produiſent ordinairement que vingt livres de fromage.

Après avoir fait connoître à nos lecteurs les differentes eſpeces de fromages, & l'uſage qu'on en peut faire pour alimens, nous allons paſſer aux proprietés medecinales de cette ſubſtance caſéeuſe. Quand le fromage eſt nouveau & ſans ſel, on l'applique avec ſuccès en cataplaſme ſur les yeux enflammés & ſur les hemorrhoides douloureuſes; le fromage ſans crême, qu'on nomme pour cette raiſon *fromage maigre*, eſt un excellent cataplaſme ſur les tumeurs enflammées, il peut même ſe ſubſtituer au cataplaſme de mie de pain & de lait. Bœrhaave rapporte que des perſonnes ont eu les levres, les gencives, la langue & le goſier enflammés pour avoir mangé du fromage vieux; on doit conclure de-là que le fromage doit néceſſairement affecter l'eſtomach & les inteſtins par ſon acrimonie: on fera donc très-bien de s'abſtenir d'une pareille nourriture, ou du moins de mettre en pratique le vers ſuivant qui eſt connu de tout le monde:

Caſeus ille bonus quem dat avara manus.

FUITE. C'eſt un terme de venerie; la fuite ſe connoît à ce que les bêtes, en courant, ouvrent le pied.

FUMÉES. Ce ſont des fientes de bêtes fauves qui vivent de brout, telles que le cerf, le dain, le chevreuil.

FUMER. Terme de chaſſe; c'eſt prendre le lapin à la fumée, ce qui ſe fait avec le ſouffre.

FUMIER. On donne ce nom à de la paille qui après avoir ſervi de litiere aux animaux domeſtiques, & s'être imbibée de leurs excrémens & urine, ſe trouve briſée & plus ou moins putréfiée.

Le fumier de cheval, de mulet & d'âne tient de la nature du feu, ſurtout quand il eſt récent & médiocrement humide, auſſi ne l'employe-t-on pour lors que pour faire des couches & pour hâter la production des aſperges, & quand on veut s'en ſervir pour amender les terres de grains, il faut néceſſairement attendre qu'il ſoit dans un degré de putréfaction bien avancée, il devient alors utile aux terres fortes & à toutes celles qui ſont humides; le crotin ſeul de ces animaux lorſqu'il eſt récent ou même à demi ſec, fertiliſe très-bien ces ſortes de terres.

Le fumier de bœuf & de vache n'eſt pas ſi brulant que le précédent, il eſt même plus gras & plus propre à humecter; il convient conſéquemment aux terres ſabloneuſes, ſeches, & autres de ce genre: le fumier de mouton paroît plus propre que tous les autres pour fertiliſer les terres froides: on n'eſtime pas beaucoup le fumier de cochon, il eſt brulant lorſqu'on tient l'animal enfermé. On lit dans le Journal Œconomique que ſi l'on couvre les foſſes d'une houbloniere avec cette eſpece de fumier avant qu'il ſoit conſommé, on garantit par-là le houblon de la roſée farineuſe qui le fait périr. La fiente des canards, oies & autres animaux aquatiques, ne ſemble pas propre à fertiliſer la terre; on dit même, ce qui mérite confirmation, que leurs excrémens nuiſent aux herbes ſur leſquelles ils tombent. La fiente de pigeon eſt extrêmement chaude, on laiſſe paſſer une partie de

ſon feu avant d'en amander les terres, ou bien on le mêle avec d'autre fumier plus froid, ou même on le répand ſeul, lorſqu'il y a apparence de pluies prochaines & aſſez abondantes ; le fumier de volaille eſt encore fort chaud, il peut s'employer comme celui de pigeon.

On nomme fumier neuf celui qui eſt récemment tiré de l'écurie & encore plein de chaleur ; & lorſqu'il eſt bien pourri, il change de nom, & prend celui de fumier conſommé. On dit, mais aſſez vaguement, que le fumier & l'urine du cheval font fuir les puces.

FURET. C'eſt le plus joli petit quadrupede qu'on puiſſe voir, il eſt du genre des belettes, & quelques auteurs l'ont confondu avec le putois par rapport à ſa couleur. Le furet eſt originaire des pays chauds, & ne peut ſubſiſter en France que comme animal domeſtique ; il ne ſe mêle jamais avec le putois qui eſt naturel aux pays temperés. Le corps du furet eſt plus allongé & plus mince que celui du putois, ſa tête eſt auſſi plus étroite, & ſon muſeau eſt plus pointu ; la longueur de ſon corps eſt de quatorze pouces juſqu'à l'origine de ſa queue ; il eſt facile à apprivoiſer, très-docile, & il ne laiſſe cependant pas que d'être fort colere ; il a une mauvaiſe odeur en tout temps, & cette odeur devient même plus forte, lorſqu'on l'échauffe ou qu'on l'irrite ; il a les yeux vifs & rouges, le regard enflammé, & tous les mouvemens très-ſouples ; il eſt l'ennemi juré des lapins, & il eſt en même-temps ſi vigoureux, qu'un lapin qui eſt quatre fois plus gros que lui, ne peut lui réſiſter.

La femelle du furet eſt ſenſiblement plus petite que le mâle ; lorſquelle eſt en chaleur, elle le recherche avidemment, elle meurt même ſi elle ne trouve pas à ſe ſatisfaire, auſſi ne les ſépare-t-on jamais ; elle donne ſept à huit petits d'une ventrée, elle porte ſix ſemaines ; les jeunes furets ne voyent la lumiere qu'au

bout de trente jours, & quarante jours après ils ſont propres pour être employés à la chaſſe. On éleve ces animaux dans des tonneaux, ou on leur fait un lit d'étoupe ou de paille fraîche, qu'on leur change même tous les trois ou quatre jours. Ils y dorment preſque continuellement, mais ce ſommeil ne leur tient lieu d'aucune nourriture, dès qu'ils s'éveillent, ils cherchent à manger; on les nourrit de ſon, de pain, & ſurtout de lait de vache tout frais tiré; on leur en donne à chacun deux fois par jour une verrée le matin, & autant le ſoir: quand on ne peut pas en avoir, on leur donne à chacun le matin un œuf cru, & le ſoir autant, mais il faut que le blanc & le jaune ſoient mêlés enſemble. Quand on veut tranſporter ces animaux, il faut avoir un ſac de toile aſſez grand pour les tenir dans leur longueur, & mettre au fond une poignée de paille en longueur, pour les coucher.

Les furets ont pour les lapins une antipathie ſi ſinguliere, que ſi on en préſente un qui ſoit mort à un jeune furet, qui n'en a jamais vû, il s'élance ſur lui, & le mord avec fureur; s'il eſt vivant, il le prend par le cou & lui ſuce le ſang; c'eſt de cette antipathie, dont les chaſſeurs ont cherché à tirer parti. Quand ils vont à la chaſſe du lapin, ils ſe muniſſent d'un furet qu'ils tranſportent avec eux dans un ſac, ainſi que nous l'avons déja obſervé; ils font d'abord chaſſer pendant une heure un baſſet bien inſtruit, pour obliger les lapins à ſe terrer; ils attachent enſuite le chien, ils vont aux clapiers tendre les poches ſur tous les troux, & ils les arrangent de maniere qu'elles débordent tout autour; le tout étant ainſi diſpoſé, ils prennent le furet, & ils le lâchent dans les troux, ils le muſelent auparavant, afin qu'il ne tue pas les lapins dans le fond de leur terrier, & qu'il les oblige ſeulement à ſortir & à ſe jetter dans les filets qui bordent leurs entrées. Si on

laiſſoit aller le furet ſans muſeliere, on courroit riſque de le perdre, parce qu'après avoir ſuçé le ſang du lapin, il s'endormiroit ; la fumée qu'on fait dans le terrier n'eſt pas toujours un moyen bien ſur pour le ramener, parce que ſouvent il s'y trouve pluſieurs iſſues, & qu'un terrier communique à d'autres, & le furet s'y engage dès que la fumée le gagne ; il y a quelques chaſſeurs qui ont la précaution d'attacher une ſonnette au cou du furet ; quand ce petit animal eſt une fois entré dans le trou, il faut garder le ſilence, & ne faire aucun mouvement, ſinon le lapin ne ſortiroit pas ; le gibier étant une fois pris, on le tire bien vîte du piege, avant qu'il ne ſoit pas apperçu du furet ; par cette adreſſe on oblige le furet à l'aller chercher de nouveau, & comme dans un terrier il ſe trouve ſouvent pluſieurs lapins, on parvient à les prendre tous les uns après les autres ; quelquefois cependant le furet ne trouve rien, mais il faut pour lors lui ſouffler dans le nez pour l'obliger à rentrer ; quand il vient à s'endormir dans les terriers, on tire dans le trou quelques coups de fuſil, ce bruit le réveille & le fait ſortir ; rien n'eſt plus agréable & plus profitable que la chaſſe du lapin au furet.

Quand on met le furet dans quelque terrier, on examine avant qu'il entre, ſi ces terriers ſont fréquentés des blereaux & renards, de peur qu'il ne vienne à être bleſſé ou tué par ces animaux : on prend garde pareillement de ne le pas mettre dans les enclos, à cauſe des troux & cavernes qui s'y rencontrent, d'autant que le furet n'en peut ſortir, parce qu'il ne ſaute point.

Toutes les fois que le furet aura chaſſé, on mettra un lapin devant lui, & on lui arrachera un œil que le furet mangera, rien ne ſera plus propre à l'encourager & à lui faire connoître ſon gibier. On trouve dans une ordonnance de Philippe le long de 1318, l'article

ſuivant qui concerne les furets : *Nul ne pourra tenir furons ni reſeril s'il n'eſt gentilhomme, ou s'il n'a garenne, à peine de ſoixante ſols pariſis d'amende, ou de la volonté du Roi, ou de celui en la juſtice duquel ſera trouvé, & aura le dénominateur le tiers de l'amende.*

FUSIL. C'eſt une longue arme à feu, qui avoit autrefois pour platine un fuſil vers la culaſſe, d'où cette arme a pris ſon nom. Quand un fuſil eſt deſtiné pour la chaſſe, il doit avoir trois pieds & demi de long, lorſqu'on chaſſe à cheval, & quatre ſi c'eſt à pieds; on proportionne la charge au fuſil qu'on a; on ne fait uſage que de poudre qui ſoit faite en été, & on employe du plomb convenable au gibier qu'on veut chaſſer; on ſe ſert quelquefois de plomb qu'on nomme dragées; on en fabrique de trois ſortes; la premiere eſt celle qui entre trois à trois de calibre dans un canon de fuſil; la ſeconde entre quatre à quatre, & la troiſieme cinq à cinq; cette derniere eſt très-menue. Lorſqu'on veut tirer aux oies, on ſe ſert de la premiere, la ſeconde s'employe pour les canards, & la troiſieme pour les ſarcelles, les pluviers, les ramiers, les biſets, & tous les oiſeaux de moyenne taille. Si on veut tirer aux lievres, aux lapins & aux renards, on ſe ſert de la dragée qui entre trois à trois; pour les bêtes fauves, on charge ſon fuſil de deux balles de même calibre avec un fil d'archal, on nomme ce plomb *balle ramée*; quand le gibier eſt en monçeau, on charge pour lors à deux lits, & ſi on le prend en travers, on n'a toujours qu'un abatit très-médiocre.

Le fuſil ne ſe bourre pas toujours de même; quand on tire aux grues, aux cignes & aux oies, on ſe ſert de la compoſition ſuivante : on fait fondre du ſuif & de la cire enſemble; on met trois quarts du premier ſur un quart du ſecond; on trempe dans ce mélange du vieux drap, & quand il eſt roide comme de la toile cirée, on le coupe par morceaux, & par le moyen de

de tels tapons, la charge porte infiniment plus loin que les bourres ordinaires.

Lorſqu'on tire aux canards & à d'autres oiſeaux plus petits, on met dans le fuſil un poids de poudre égal à celui de quatre dragées de celles qui entrent trois à trois ; lorſqu'on a tiré, il faut avoir ſoin de recharger auſſitôt, pour que le canon du fuſil ne devienne pas trop humide, & ne nuiſe pas à l'activité de la poudre. Nous ne nous étendrons pas d'avantage ſur cet article, il vaut mieux s'en tenir à l'expérience qu'à la pratique.

FUTÉ. C'eſt un terme d'oiſeleur qui ſe dit d'un oiſeau qui a découvert les pieges, & qui ne veut plus donner dedans.

G

GABOT *ou* JAVOT. C'eſt un poiſſon ſaxatile qu'on rencontre communément ſur les côtes de l'océan ; il a un pied & demi de long, il eſt de couleur d'or en quelques endroits, & rouge en d'autres, ſes ouies ſont petites, c'eſt ce qui eſt cauſe que ce poiſſon reſte longtems à ſec, d'autant qu'il ne reſpire que très-peu d'air, & qu'il ne s'en trouve pas par conſéquent ſuffoqué. On lui remarque depuis les ouies juſqu'à la queue une ligne blanche qui y regne. On trouve aux environs de Marſeille une eſpece de gabot crêté, qui a la figure d'un goujon, il eſt d'une couleur tannée & marbrée, gliſſant comme une anguille, & de la groſſeur du doigt index. Les nâgeoires des côtés ſont à l'envers, & celles du ventre ſont des eſpeces de filets. Le gabot crêté de Marſeille peut reſter trois ou quatre jours hors de l'eau ſans en être incommodé ; il ne ſe nourrit que de cames & d'orties de mer.

On prend les gabots ſur les rochers ; les pêcheurs avant le flux de la mer vont remuer les pierres pour en ſaiſir & garnir les hameçons, dont ils ſe ſervent pour la pêche des congres & des chiens de mer ; ils trouvent quelquefois ce poiſſon endormi, mais ils ne le prennent pas impunément avec la main, ſes dents ſont trop aigues.

GALE. C'eſt une maladie de la peau, une eruption de puſtules en différentes parties du corps ; quelquefois même par-tout ; les chiens & les chevaux ne ſont pas moins ſujets à cette maladie que les hommes ; elle provient aux chiens d'un ſang trop échauffé. Nous avons donné à l'article *Chien* la méthode pour traiter dans ces animaux cette maladie.

Voyez cet article. Quant aux chevaux, on connoît qu'ils en ſont attaqués, lorſqu'ils ſe frottent à un endroit pluſqu'aux autres, v. g. aux jointures, aux jambes, à la queue & au crin. Si l'endroit qui démange ſe trouve pelé ou plus gros qu'il n'a coutume de l'être ordinairement, c'eſt un ſigne évident que le cheval a la gale. On diſtingue deux ſortes de gales chez les chevaux, la vive & l'ulcérée. La premiere ne pouſſe rien au-deſſus du cuir, ſinon une eſpece de farine ou craſſe; elle fait tomber le poil, & eſt très-difficile à guérir; elle provient ordinairement aux chevaux d'avoir ſoufferts trop long-tems la faim, ou d'avoir été expoſés au froid. La gale ulcerée ſe manifeſte d'abord, & eſt beaucoup plus facile à guérir que la premiere. Toute eſpece de gale épaiſſit le cuir des chevaux, on s'appercevra par conſéquent qu'un cheval eſt en état de guériſon, & que la gale commence à diminuer, lorſque ſon cuir ſe trouvera plus mince qu'auparavant dans les endroits atteints du mal. Cette maladie ſe communique ordinairement par la fréquentation, les étrilles & autres uſtenciles de pareille nature, par conſéquent on fera très bien de ſéparer les chevaux galeux d'avec les autres, & d'employer des étrilles particulieres : on parvient à guérir la gale plus difficilement en hiver & pendant les froids que dans toute autre ſaiſon.

Les Auteurs indiquent pluſieurs remedes pour cette maladie : on en commencera la cure par ſaigner l'animal dans l'endroit le plus proche de celui qui eſt attaqué de la gale, & le lendemain on le purgera avec une once & demi d'aloës ſuccotrin, une once & demi de vieille thériaque, de la racine de jalap & du ſublimé doux autant de l'un que de l'autre; on pulveriſera ce qui peut ſe mettre en poudre, & au moment qu'on voudra faire avaler la médecine, on délayera le jalap dans du vin, on y mettra la thériaque, & en-

ſuite l'aloës ; il faudra réiterer pluſieurs fois cette purgation en cas qu'il ſoit néceſſaire. M. de Garſault veut qu'on faſſe d'abord deux ſaignées dans cette maladie, enſuite qu'on en détruiſe la cauſe interieure par des apéritifs délayans, temperés, rafraîchiſſans, bains ou frictions, & qu'en cas que le mal ſoit grave & invétéré, on ait recours au même traitement que pour le farcin. Voyez art. *Farcin*. Quant aux remedes exterieurs, le même M. de Garſault en indique un qu'il dit être excellent ; c'eſt un onguent compoſé d'une demie livre de ſouffre bien pilé, deux livres de beurre frais, autant de vieux oing, & deux poignées d'ardoiſe bien pulveriſées ; après que le vieux oing & le beurre ſont fondus enſemble, & lorſque la liqueur monte & eſt prête à ſortir du chaudron, on y ajoute le ſouffre, & on remue bien le tout enſemble en laiſſant bouillir la liqueur ; on y jette enſuite l'ardoiſe, on retire le tout du feu, & on frotte le cheval avec cet onguent tout chaud ; on remuera exactement cette compoſition, tandis que l'on frottera promptement le cheval ; ſi l'animal eſt d'une taille conſidérable, on augmentera la doſe de tous les ingrediens d'un tiers, afin qu'il puiſſe être frotté par tout, en cas que la gale ſoit univerſelle, & même dans les crins qui ſont ordinairement les endroits principaux qui ſe trouvent affectés : on peut encore employer pour laver l'animal, ſurtout aux endroits galeux, de la décoction de prunelles dans de fort vinaigre. L'eſſence de térébenthine eſt encore un remede efficace pour guérir la gale des chevaux ; mais il eſt violent ; on aura cependant grand ſoin de ne pas employer ces remedes exterieurs, ſans avoir fait prendre auparavant des intérieurs. L'aloës & le miel purgent très-bien les chevaux. On prétend qu'un bon remede pour la gale des chevaux eſt de leur donner le verd ; on fera très-bien de leur faire avaler trois ou quatre priſes de pilules de

cinnabre ; deux pilules à chaque fois, ces pilules leur purifient la maſſe du ſang.

Lorſqu'un cheval devient galeux en été, après l'avoir ſaigné abondamment & l'avoir purgé, on lui donnera du ſon mouillé, des herbes de patience, de fumeterre, de chicorée ſauvage hachées bien menues, à la doſe d'une poignée de chacune, & une demi once de ſouffre ; on fera du tout un mélange avec le ſon qu'on lui préſentera ſoir & matin pendant huit jours ; mais ſi la gale ſurvient au cheval pendant l'automne, au lieu de feuilles, on lui donnera à manger la racine de ces mêmes herbes, & en cas qu'il n'en voulut point, on en fera une décoction dans trois chopines de vin blanc, qu'on réduira à une pinte, on ajoutera à la colature une once de ſouffre en poudre, on fera avaler au cheval ce breuvage le matin, après l'avoir tenu bridé deux heures auparavant ; on l'y tiendra encore après le même eſpace de temps.

GARDES. C'eſt un terme de venerie qui ſe dit des ergots des ſangliers ou des os de derriere les jambes proche les pieds ; ce ſont les deux os qui forment la jambe à toutes les bêtes noires.

GARENNE A LAPINS. C'eſt une eſpece de parc où on renferme ce gibier ; on choiſit ordinairement pour l'emplacement d'une garenne, l'expoſition au levant ou au midi comme la meilleure, & un terrein ſec & léger, pour que les lapins y puiſſent creuſer leurs terriers : on ſeme dans ce parc du thim, du ſerpolet, du chou, des navets & des laitues pour ſervir de nourriture à ces animaux ; on pourra encore y planter des romarins, des pruniers, & principalement des genevriers, d'autant plus que le lapin en aime beaucoup la graine. Lorſqu'on veut peupler une garenne, on y tranſporte des haſes pleines, & on en laiſſe la race ſe multiplier pendant deux ans ; après quoi on donne la chaſſe aux mâles, dont le grand nombre détruiroit infailliblement la garenne. Il ne faut tout

au plus qu'un mâle pour cinquante femelles ; bien des gens ſe ſervent d'un clapier pour peupler la garenne. Voyez ce que nous en avons dit art. *Clapier*. On préfere toujours les lapins de garenne à ceux de clapier, comme il en eſt de preſque tous les animaux ſauvages ; ils perdent toujours leur qualité en perdant leur indépendance.

GARENNE A POISSON. C'eſt un endroit qu'on ajuſte de telle façon que les poiſſons puiſſent s'y retirer. Nous avons déjà parlé d'une méthode de faire les garennes à l'art. *Fond* : on peut le conſulter, cela ne nous empêchera pas d'en rapporter encore ici une autre qui nous a paru très-curieuſe, nous l'avons extraite du Dictionnaire Œconomique.

On cherche un lieu commode où on puiſſe étendre un filet en rond ſur une largeur de quatre ou cinq toiſes ; ſoit au milieu d'une riviere ou d'un étang, ſi on a un batteau, ſoit au bord ſi on n'en a point, on fait faire environ vingt ou trente faſcines ou fagots de branches tortues, qui ſoient liés par les deux bouts, longs de ſix ou ſept pieds, de la groſſeur d'un homme, & on les fait porter ſur le bord du lieu où on veut placer la garenne.

L'endroit étant marqué, on met un certain nombre de ces fagots en rang dans le fond de l'eau, en les éloignant les uns des autres d'environ un pied ; on en place d'autres au travers ſur les premiers, ce qu'on continue de même, juſqu'à ce que le tas de fagots monte à un demi pied de la ſurface de l'eau ; on charge enſuite de pierres & d'herbes cette faſcine pour la tenir en état, & en cas que le courant ſe trouve trop violent, on l'appuiera de pieux de bois ferrés par un bout : on obſervera ſurtout que les fagots de ces garennes ſoient rangés de façon qu'il puiſſe s'y trouver autant de plein que de vuide, afin que le poiſſon puiſſe s'y retirer : on conſtruira auſſi le réſervoir quinze jours avant de pêcher, afin d'accou-

tumer le poiſſon à cette retraite ; ce temps paſſé, on pêche aux environs de la garenne, pour engager le poiſſon d'y entrer, & lorſqu'on croit qu'il donnera dans le piege, on bat l'eau autour du réſervoir ; quand on le trouve à deux toiſes du piege, on tend un tremail bien garni de plomb par le bas, & de liege par le haut, de maniere qu'on enferme entierement le réſervoir : on ſe ſert alors d'un crochet pour tirer tous les fagots hors de l'eau : on fouille avec une pioche au fond de la garenne pendant environ une demi heure, & on termine cette manœuvre en enlevant le filet & le poiſſon qui s'y trouve renfermé.

GARRE, CRIER GARRE. C'eſt un terme de chaſſe ; c'eſt le mot que doit crier celui qui laiſſe courre, & entend le cerf partir de la repoſée, afin de faire connoître aux piqueurs qu'il eſt lancé.

GARUM. On donne ce nom à la ſaumure de chair ou de poiſſon ſalé : on prétend que cette ſaumure empêche les ulceres corroſifs de s'étendre, pourvu qu'on les en étuve : on la dit auſſi très-bonne pour les morſures des chiens ; on la donne en lavement contre le dévoiement & la ſciatique ; elle ſert, dit-on, à bruler les parties ulcérées dans la dyſſenterie, & à ulcérer & excorier les parties non ulcérées dans la ſciatique.

GEAY. C'eſt un oiſeau dont le plumage eſt auſſi doux que de la ſoie, & remarquable par ſa beauté & la variété de ſes nuances ; des taches bleues traverſent ſes aîles, le derriere de ſa tête eſt diverſifié de roux & de couleur de perſe, ſon dos eſt plus pâle & tirant ſur le cendré ; les plumes qui ſont auprès de ſon croupion ſont blanchâtres, ſa queue eſt tiquetée de blanc, beaucoup plus petite que celle de la pie ; ſa poitrine & ſon ventre ſont d'un cendré pâle, ainſi que ſes pieds & ſes doigts ; ſes ongles ſont noirs & un peu crochus. Cet oiſeau eſt preſque de la groſſeur d'un pigeon, c'eſt en quoi il differe de la pie qui eſt plus petite, de même que dans la variété de ſon plumage ; il a le

bec noir, fort & robuſte, long de deux doigts, & des yeux bleux, l'ouverture de ſon goſier eſt ſi ample qu'il avale des glands tout entiers ; auſſi lui donne-t-on le nom de *pica glandaria*. Il s'en nourrit pendant l'automne & l'hiver, mais pendant les deux autres ſaiſons il va chercher les pois verds, les groſeilles, les fruits de ronce & les ceriſes dont il eſt fort friand ; le mâle dans cette eſpece eſt plus gros que la femelle ; les plumes de ſa tête ſont plus noires, & celles de ſes aîles ſont d'un plus beau blanc ; on prétend que le geay eſt ſujet au mal caduc : pris niais & élevé en cage, il apprend à parler & à ſiffler ; il contrefait auſſi le chat, la poule & pluſieurs ſortes d'oiſeaux ; la femelle pond quatre ou cinq œufs cendrés avec des taches plus apparentes, & va faire ſon nid dans les chênes & autres arbres. Cet oiſeau eſt voleur comme la pie, il cache auſſi, de même qu'elle, ſes larcins dans les lieux les plus ſecrets. On diſtingue de pluſieurs eſpeces de geays ; mais la plûpart de ces eſpeces ſont étrangeres ; nous n'en parlerons pas par conſéquent dans ce Dictionnaire ; il n'y a que le geay d'Alſace ou de Strasbourg qui puiſſe y avoir place, puiſqu'il habite une des provinces de ce royaume.

Les couleurs de ce geay ſont ſi vives & ſi agréables, qu'elles lui ont fait donner le nom de corneille bleue ou de perroquet d'Allemagne ; il ſe nourrit dans le temps de la moiſſon de grains & d'inſectes qui ſe trouvent dans les champs, & après la moiſſon il donne pour aliment à ſes petits, des fruits d'arbres ſauvages & differentes ſortes d'inſectes. Il y a trois differentes manieres de prendre le geay : la premiere de ces chaſſes eſt au lacet ; vous prenez pour cet effet une gaule groſſe comme le pouce, & de la hauteur de cinq à ſix pieds, vous la fichez en terre, vous y joignez un lacet attaché à une ficelle, & au milieu de la gaule, vous mettez une laniere, qui tourne tout autour, & la couvre en entier ; à l'extrêmité ſuperieure de la gaule

vous ajoutez un paquet de ceriſes, & vous le poſez vis-à-vis du lacet ; l'oiſeau ne peut fondre ſur les ceriſes ſans être pris au piege ; l'agrément d'une pareille chaſſe eſt la ſimplicité.

La ſeconde de ces chaſſes ſe nomme la chaſſe au plat d'huile. On remplit pour cette chaſſe un petit vaiſſeau haut d'environ quatre doigts, & large comme un plat ordinaire, d'huile de noix ou d'olive qui ſoit bien claire ; on le met dans un endroit où il ſe trouve beaucoup de geays, & on ſe retire derriere quelques brouſſailles, d'où on ne puiſſe être vû par le gibier ; l'oiſeau voltige d'abord autour du plat, & y appercevant ſon image comme dans un miroir, il ſuppoſe que c'eſt un autre geay, & fond deſſus ; ſes aîles imbibées d'huile s'appeſantiſſent alors, il ne peut s'élever en l'air ; les chaſſeurs accourent, & les prennent ſans beaucoup de peine.

La troiſieme chaſſe du geay eſt à la repenelle ; on coupe en conſéquence un bâton de ſaule d'environ ſix pieds de long, de la groſſeur du pouce & bien droit ; on en aiguiſe le gros bout, & on met dans le petit un crochet auquel on attache des ceriſes ou des coſſes de pois. On perce enſuite ce bâton à un pied au-deſſous de l'extrêmité ſuperieure, & à la hauteur d'un demi pied de terre ; on prend une baguette longue de trois pieds, de la groſſeur du petit doigt ; on attache au petit bout une ficelle, enſuite un collet ; il faut que le gros bout de cette baguette paſſe dans l'ouverture inferieure du premier bâton, & que le collet ſoit attaché au petit bout dans l'ouverture ſuperieure ; il faut en outre obſerver que le nœud de la ficelle qui tient le lacet ne ſoit paſſé dans le trou qu'à la profondeur d'une ligne, & on l'y arrête par le moyen d'une petite cheville qu'on fiche légerement ; la baguette fait pour lors le demi cercle, & tient la ficelle tendue ; pour achever le reſort, on accomode le collet en rond ſur le petit bâton, & il doit s'y trouver un petit arrêt

pour empêcher que le collet ne ſe défaſſe ; on a d'ailleurs ſoin que l'appas des ceriſes où coſſes de pois ſoit directement au-deſſus du bâton ou eſt le collet, & à portée de l'oiſeau, qui viendra s'y percher pour s'en nourrir. Dès que les geays apperçoivent cet appas, ils y volent, mais quand ils ſont une fois poſés, la marchette tombe, le nœud de la ficelle que le petit bâton retenoit, ſe lâche, la baguette ſe détend, & l'oiſeau ſe trouve pris par les jambes.

On tend la repenelle ſur les arbres ou ſur les buiſſons. Si c'eſt ſur des arbres, on accroche le piege, enſorte qu'il ne ſe trouve point d'autres petites branches qui ſoient près des ceriſes ou des pois, car les geays en ſe perchant deſſus, pourroient les prendre ſans toucher la marchette, & par conſéquent la machine perdroit l'uſage de ſon reſſort ; on employe la même précaution ſur un buiſſon. Si l'on veut faire réuſſir le piege, il faut abſolument s'écarter dès qu'on a tendu la repenelle, car le geay eſt un oiſeau ruſé & défiant, la ſimple vue du chaſſeur ſuffiroit pour l'éloigner pendant tout le jour de l'arbre ou du buiſſon où on l'attend.

On lit dans le Journal Œconomique du mois de Juillet 1752, une méthode très-facile & en même-temps très-amuſante pour attraper les geays. On a un geay privé, on le porte ou dans ſa poche ou dans une cage couverte, vers une futaie ou autres bois où l'on ſoupçonne qu'il y a des geays, car il n'eſt pas néceſſaire d'en appercevoir ; on avance cent ou deux cent pas dans le bois, & on choiſit un lieu un peu découvert : on en trouve communément en ſuivant les ſentiers & les chemins qui traverſent les bois ; on prend alors ſon oiſeau, on le renverſe contre terre ſur le dos, & avec deux petites fourches dont on s'eſt muni, on le contient ſur le terrein en engageant ſes deux ailes ſous ces fourches ; on obſervera ſurtout de ne point bleſſer l'oiſeau qui peut ſervir à pluſieurs fois, & de

planter les foutches ſi bien & ſi avant en terre que malgré tous les efforts qu'il pourroit faire, il ne lui ſoit pas poſſible de pouvoir ſe mettre en liberté ; le geay étant ainſi placé, on ſe retire dans le bois, & on ſe place de façon que ſans être trop en vue, on puiſſe voir tout ce qui ſe paſſera, & prendre le plaiſir entier de cette chaſſe. Aux cris que pouſſe le geay en ſe débattant, tous ceux qui ſont à une demie lieu à la ronde, ne manquent pas d'accourir d'arbre en arbre juſqu'au lieu où ils voyent leur camarade ſi mal à ſon aiſe ; après avoir raiſonné quelque temps entr'eux ſur une aventure auſſi étrange, comme ils ne voyent perſonne & qu'ils n'entendent aucun bruit, la curioſité leur prend d'examiner la choſe de plus près, ils volent à terre, ils tournent & ſautent autour de l'infortuné, ils s'en approchent même de plus en plus ſans aucune défiance ; celui-ci qui a les pattes & la tête libre, déſeſperé de ſe voir le ſeul malheureux de la troupe, ne manque pas de ſaiſir celui d'entr'eux qui paſſe trop près de lui, & certainement ne le lâche plus. Les cris que jettent le nouveau priſonnier avertit que le geay privé a fait ſon coup, on ſort pour lors de l'embuche, & on va prendre ſa proie ; il n'eſt pas douteux que tous les autres geays ne s'envolent au même inſtant, mais ils ne vont pas bien loin ; on retourne dans ſon embuſcade, on les voit bientôt revenir, & le geay privé en attrape un ſecond : on peut de cette maniere en prendre pluſieurs de ſuite, & l'oiſeau dont on s'eſt ſervi pour cette eſpece de chaſſe, peut encore ſervir pour d'autres.

On mange le geay en pluſieurs pays ; ſi on en croit l'Emery, le bouillon préparé avec cet oiſeau, eſt propre pour reſtaurer ou pour réparer les forces abatues. On fait entrer les petits dans la compoſition de quelques eaux propres pour décraſſer & embellir la peau.

GELÉE. C'eſt le jus des animaux qui en bouillant a acquis une eſpece de conſiſtence ; on prend ce jus

ſeul par cueillerée comme remede alimentaire. Nous allons rapporter ici quelques préparations de gelée animale. Une des principales eſt celle de coq & de veau ; pour la faire on met dans un pot de terre neuf un vieux coq, dont on a ôté la peau, & un jarret de veau avec les quatre pieds caſſés & blanchis, ou deux pieds & une ruelle de veau ; on remplit d'eau la marmitte, & on la fait écumer ; on la couvre bien enſuite & on la tient auprès d'un petit feu, où elle ne bouille que d'un côté ; la viande étant bien cuite & le bouillon aſſez diminuée, on met un peu de ce bouillon dans une aſſiete, pour voir s'il peut ſe prendre en gelée ; quand il a acquis cette qualité, on le paſſe par un tamis de ſoie, & on le dégraiſſe bien : on y verſe enſuite deux verres de bon vin blanc & très-clair, on met le bouillon dans une caſſerole ſur le feu ; lorſqu'il eſt prêt à bouillir, on y jette une livre & même cinq quarterons de ſucre ; & lorſqu'il bout, on y ajoute les blancs de ſept à huit œufs bien frais, fouettés en neige, un petit baton de cannelle, & une petite pincée de ſel ; on donne un bouillon au tout, on y met le jus de quatre ou cinq citrons, on en augmente ou on en diminue la quantité ſelon le plus ou le moins de gelée, & on y ajoute une cueillerée à bouche de vinaigre blanc ; on ôte à l'inſtant même la caſſerolle de deſſus le feu ; on paſſe ce bouillon à la chauſſe ou bien à travers un linge pour rendre la gelée plus claire, & on le met dans des gobelets ou pots que l'on tient en lieu frais pour qu'elle ſe prenne plus aiſément ; cette gelée doit être tremblante ; on s'en peut ſervir pour entremets ou en fait de maladies.

On prépare depuis peu, avec le jus ou gelée de viande, des tablettes qui ſont d'une grande utilité ; on les peut tranſporter au loin, & les conſerver même pendant un an & plus. Pour faire ces tablettes, on prend le quart d'un gros bœuf, un veau entier, ou une partie ſeulement ſelon la grandeur, deux moutons,

deux douzaines de vieilles poules & de vieux coqs, ou une douzaine de vieux dindons plumés, vuidés & arrosés ; après que toutes ces viandes auront été bien dégraissées, qu'on les aura fait échauder & nettoyé séparément les pieds de veaux & de moutons, on jette le tout dans une chaudiere de teinturier ; on y ajoute la décoction de douze ou quatorze livres de rapure de corne de cerf, qu'on aura fait bouillir séparement, & qu'on aura passé, lorsqu'elle étoit encore toute chaude, par la presse ; on verse ensuite sur le tout la quantité de quatre seaux d'eau de fontaine : on ferme & couvre exactement la chaudiere de son couvercle, dont on lutte les bords avec de la pâte ; on la charge d'un poids de cinquante à soixante livres ; on fait bouillir les viandes au feu doux & égal, sans les écumer pendant six heures & plus même s'il est nécessaire, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment cuites, ce qui sera facile à connoître, quand les os se détacheront aisément ; on en ôtera alors les plus gros, après quoi laissant toujours la chaudiere sur le feu pour entretenir les viandes dans une chaleur très-forte, on les en retirera aussi promptement que l'on pourra, on les hachera dans l'instant même, & on les mettra immédiatement après dans une grande presse garnie de plaques de fer chaudes, pour en tirer tout le jus ; dès que cette opération sera faite, on joindra les extractions avec le bouillon chaud qui sera resté dans la chaudiere ; on passera au plus vîte le tout ensemble par un gros tamis de crin, pour en séparer tout ce qu'il y auroit de grossier ; on laissera ensuite réfroidir le tout, & on en ôtera la graisse ; on assaisonnera le bouillon dégraissé avec une médiocre quantité de sel, de poivre blanc & de cloux de girofle en poudre, on le fait chauffer encore en le remuant sans cesse avec une cueillere de bois, jusqu'à ce qu'étant versé sur une assiete à froid, il forme une gelée forte, qui devienne de couleur brune ; on ôte le tout du feu, on le

laiſſe réfroidir à demi, & on le verſe dans des vaiſſeaux de terre verniſſés, dont la profondeur n'excedera point celle de trois pouces ; dès que cette extraction ſera tout-à-fait réfroidie, on la mettra ſecher, ſoit dans l'étuve, ſoit dans le four, après néanmoins que le pain en aura été tiré, prenant garde ſurtout qu'elle ne s'y rotiſſe & ne brule ; elle doit y devenir auſſi dure que la colle forte, enſorte qu'elle puiſſe ſe rompre aiſément & ſous la main pour en former des tablettes du poids d'une ou deux onces ; on les garde pour s'en ſervir au beſoin dans des bouteilles de verre, dans des boëttes ou des barils bien fermés & mis dans un lieu ſec & frais. Ces tablettes ſont de bon goût étant fondues, elles peuvent également ſervir à faire des bouillons ordinaires & des potages mitonnés. La maniere de ſe ſervir de ces tablettes, lorſqu'on a beſoin d'un bouillon, eſt d'en faire fondre dans une chopine d'eau, depuis une once juſqu'à deux, ſelon que l'on veut le bouillon plus ou moins fort. Dans les maladies on en fera prendre de trois heures en trois heures, ou même de quatre heures en quatre heures ; on reglera l'uſage qu'on en fera ſur celui qui ſe fait ordinairement des bouillons compoſés avec des viandes fraîches.

Une gelée qui paſſe pour excellente, lorſqu'il s'agit de réparer les forces, qui arrête le cours de ventre, le vomiſſement, & réſiſte à la malignité des humeurs eſt la gelée de corne de cerf ; on prend pour la faire une demi livre de raclure de corne de cerf, & ſix livres d'eau commune ; on les fait bouillir doucement dans un pot verniſſé garni de ſon couvercle, juſqu'à la conſommation d'environ les deux tiers de la liqueur ; on en met pour lors un peu ſur une aſſiette, & on laiſſe refroidir, pour voir ſi la gelée eſt faite ; ſi elle ne l'eſt pas encore, on y ajoute un peu d'eau chaude, & on la laiſſe bouillir ; quand la liqueur ſera formée en gelée, on la paſſe par un linge avec forte expreſ-

ſion; on y jette enſuite un œuf battu avec quatre onces de vin blanc, & une once de jus de citron, on y ajoute une demi livre de ſucre; enſuite ayant clarifié le tout en le faiſant bouillir légerement, on le paſſe par un blanchet, & on conſerve la gelée dans des pots de fayence, pour s'en ſervir dans le beſoin; on aura ſoin de la laiſſer refroidir avant de couvrir les pots.

Une gelée qui eſt fort uſitée en medecine, eſt celle de viperes. Pour la préparer on coupe par morceaux les troncs d'une douzaine de viperes nouvellement ſéparées de leurs peaux & entrailles, on coupe auſſi les cœurs & les foies: & après avoir mis le tout dans un pot qui ait ſon couvercle, & dont les jointures ſoient bien lutées avec de la pâte, on le fait bouillir de ſuite au bain marie, juſqu'à ce ce que les viperes ſoient cuites dans leur propre ſuc; après avoir mis ſur une écuelle un linge propre, on les y verſe pour les couler toutes chaudes avec forte expreſſion; la colature étant réfroidie ſans la remuer, elle ſe change en une gelée, qui n'eſt pas moins agréable que flateuſe au goût; elle ſe conſerve comme celle de corne de cerf. On attribue à la gelée de viperes une vertu propre à détruire la malignité des humeurs, elle eſt très-bien indiquée contre la peſte & autres maladies contagieuſes, les maladies vénériennes, la lepre, &c. pour rétablir les forces; elle excite encore la tranſpiration.

GELINOTE. C'eſt un oiſeau qui a un pied & demi ou deux pieds de vol; ſes aîles pliées ne vont que juſqu'au quart de la queue; il eſt moins gros que le francolin; ſes jambes ſont à moitié garnies de plumes, & les pieds faits comme ceux de la perdrix griſe; les plumes du dos ſont comme celles de la beccaſſe; celles du ventre & de l'eſtomach ſont noires, tiquetées de blanc, celles du col ſont ſemblables à celles de la faiſande; ſon bec eſt en coue courbé; au-deſſus de ſes yeux eſt une peau rouge, dénuée de plumes; chacun de ſes pieds a quatre doigts, dont trois devant & un

derriere, & des plumes ſeulement à la partie antérieure ; ſa queue à cinq ou ſix pouces de longueur, & eſt compoſée de ſeize plumes. Cet oiſeau ſe plaît communément dans les pays de montagnes élevées, il aime ſurtout beaucoup les bois où on trouve des bouleaux. On rencontre des gelinotes dans la Lorraine, les Ardennes & les montagnes du Forez & du Dauphiné, aux pieds des alpes. Elles ne font ordinairement que deux œufs qui renferment un mâle & une femelle ; quand les petits qui en proviennent ſont un peu grands & élevés, le pere & la mere les menent hors de leur pays, & les y abandonnent : on prend ces oiſeaux au printemps & en automne avec un appeau qui ſert à contrefaire leur chant, & on leur tend des filets, des lacets & des colets ; la chaſſe s'en fait en général à peu près comme celle des faiſans.

La gelinote eſt nourriſſante, délicate & très aiſée à digérer ; elle appaiſe & guérit les douleurs néphrétiques ; on la regarde comme plus ſaine & plus délicate que la perdrix ; les romains en faiſoient grand cas, & elle n'eſt pas actuellement moins eſtimée chez les grands, peut-être à cauſe qu'elle ſe trouve très-rarement. Louis XIV a ordonné differens eſſais pour multiplier en France ces oiſeaux de même qu'on y fait les faiſans ; ces eſſais n'ont pu réuſſir. Il y a dans la mer de Gênes une iſle, où les gelinotes ſe trouvent ſi abondamment, qu'on lui a donné le nom de l'iſle des gelinotes. La gelinote blanche que l'on voit dans les pays du nord, conſerve cette couleur ſeulement pendant l'hiver ; elle eſt variée de brun & de blanc en été. Belon en parlant de la gelinote, dit que pour ſe la repréſenter, il faut s'imaginer qu'on voit une perdrix metive qui tient le milieu entre la perdrix rouge & la griſe, & qui a quelque choſe des plumes du faiſan.

GENISSE. C'eſt une jeune vache qui n'a point ſouffert les approches du taureau ; cet animal eſt d'un grand commerce dans les foires. Pour avoir de bonnes geniſſes,

geniſſes, il faut qu'elles ſoient de bonne eſpece & de gros corſage ; pour les élever, on doit les laiſſer teter pendant l'eſpace de deux ou trois mois, on les habitue enſuite peu à peu à l'herbe, après les avoir ſevrées. Lorſqu'il y a des pâturages gras dans un domaine, on peut y élever beaucoup de geniſſes, c'eſt le profit d'une maiſon de campagne. On ne les laiſſera pas ſaillir qu'elles n'ayent au moins deux ans & demi. Il ſe trouve des geniſſes tardives, qui ne deſirent le taureau qu'à trois ou quatre ans ; & il y en a d'autres qui les déſirent à dix-huit mois ; on retient pour lors celles-ci, & on avance celles-là. Les vaches portent pendant neuf mois, & font un veau toutes les années, pourvu qu'elles n'ayent pas encore atteint l'âge de dix ans ; car elles ne ſont propres alors que pour la boucherie ; il faut attendre que les geniſſes ſoient en amour pour leur donner le taureau ; les unes le ſont plûtôt, les autres plus tard, auſſi avons-nous des veaux toute l'année, mais cependant plus en hiver qu'en été. Les Italiens ſont dans l'uſage de ne faire ſaillir leurs vaches qu'aux mois de Février & de Mars. Voyez art. *Vaches*.

GERFAULT. Cet oiſeau tant par ſa figure que par ſon naturel, eſt le premier de tous les oiſeaux de fauconnerie, il les ſurpaſſe de beaucoup en grandeur, il eſt au moins de la taille de l'autour, mais il en differe par le bec & les pieds qu'il a bleuatres, & par ſon plumage qui eſt brun ſur toutes les parties ſuperieures du corps, blanc taché de brun ſur toutes les parties inferieures, avec la queue griſe, traverſée de lignes brunes. Le gerfault ſe trouve aſſez communément en Iſlande ; il s'en voit en Norvege une eſpece differente par ſes nuances & par la diſtribution des couleurs Ce gerfault eſt plus eſtimé des fauconniers que celui d'Iſlande ; ils lui trouvent plus de courage, plus d'activité & de docilité ; en général on peut dire que les gerfaults ſont après l'aigle, les plus puiſſans, les plus vifs, les plus courageux de tous les oiſeaux de proie,

auſſi ſont-ils les plus chers & les plus eſtimés de tous ceux de la fauconnerie : on les tranſporte d'Iſlande & de Ruſſie en France, & il ne paroît pas que la conſtitution de notre climat leur ôte rien de leur force & de leur vivacité ; ils attaquent les plus grands oiſeaux, & font aiſément leur proie de la cigogne, du heron & de la grue ; ils tuent les lievres en ſe laiſſant tomber à plomb deſſus. La femelle eſt comme dans les autres oiſeaux de proie, beaucoup plus grande & plus forte que le mâle : celui-ci ſe nomme *Tiercelet de gerfaut*. Il ne ſert dans la fauconnerie que pour voler le milan, le heron & les Corneilles. Voyez *Fauconnerie*.

GIBECIERE. C'eſt une eſpece de grande bourſe ou de petit biſſac, ordinairement de cuir ; les chaſſeurs en font uſage, ils la tiennent attachée à une ceinture auſſi de cuir ; la figure de la gibeciere pour la chaſſe eſt toujours ronde.

GIBIER. On comprend ſous ce nom generique, toutes ſortes d'animaux pris à la chaſſe & qui ſont bons à manger. On diſtingue le gibier en gros & en menu : le gros comprend les bêtes fauves, comme cerfs, ſangliers & autres ; le menu, les lievres, perdrix & becaſſes. On donne ſouvent au gibier le nom de venaiſon ; pour être bon, il faut qu'il ſoit mangé à propos & dans le temps que ſon fumet eſt le plus agréable ; lorſqu'on l'apprête trop frais, il eſt inſipide, & quand on tarde trop, il porte au nez. La haute venaiſon pour être de bon goût, demande d'être un peu mortifiée. L'Auteur de l'agronome indique diverſes moyens pour conſerver le gibier frais depuis le commencement du carême juſqu'à Pâques. 1°. On le vuide, on ôte aux oiſeaux leur jabot, on remplit le corps de chaque animal de froment, & on l'enterre dans un grenier au milieu d'un tas de bled ; le gibier à ce qu'on prétend, conſerve par ce moyen toute ſa fineſſe. Un ſecond moyen pour le conſerver pendant un mois entier, c'eſt d'abord de le vuider, comme dans la premiere méthode, enſuite de le pendre au

haut d'un tonneau, au fond duquel on a laiſſé la lie ; on prend garde que les pieces de gibier ne ſe touchent point, non plus que la lie, après quoi on rebouche le tonneau défoncé.

Dans l'eſſai ſur l'adminiſtration des terres, on lit pluſieurs réflexions ſur le tort que peut faire aux terres une trop grande quantité de gibier. Si les Seigneurs, dit l'auteur de cet ouvrage, entendoient bien leurs véritables intérêts, ils ne le laiſſeroient pas trop multiplier ; le cerf & la biche gâtent les bois, & détruiſent tout ; les lievres font un tort conſidérable aux terres enſemencées ; mille lievres dans une plaine mangent à peu près autant que cent vaches ; le lapin fait encore un dégât plus marqué, il ravage tout aux environs des garennes ; quand il ne trouve plus de pâturages, il ſe jette ſur les taillis dont il eſt le deſtructeur, & on prétend qu'un Seigneur ne mange point de lapin de ſa terre qui ne lui ait fait pour un écu de dégât.

Nous avons rapporté dans notre Dictionnaire des plantes, arbres & arbuſtes de la France qui ſe trouve chez COSTARD Libraire à Paris, en parlant du Choux, une recette pour empêcher le gibier d'en manger, & d'y faire par conſéquent aucun dégât.

GIBOYER. C'eſt chaſſer avec le fuſil, à pied & ſans bruit.

GIGOTTÉ. On dit qu'un chien eſt bien gigotté, quand il a les cuiſſes rondes & les jambes larges ; c'eſt ſigne de viteſſe.

GILLE. C'eſt une eſpece de filet ou de grand épervier, dont on ſe ſert pour prendre le poiſſon ; il doit avoir 800 mailles & autant de plomb de circonference, & à peu près du double de l'épervier commun ; ſa hauteur étant pliée, eſt de plus de quinze pieds ; il faut trois perſonnes pour le jetter, une qui doit ſe trouver aux environs du bateau à pêcher, & deux qui le jettent ; on ne s'en ſert que l'hiver & en riviere haute.

GITE. C'eſt un terme de chaſſe qui ſe dit du lieu où ſe couche le lievre.

GLANDÉE. *Aller à la glandée*, ſignifie la même choſe qu'aller ramaſſer du gland, ou mener des porcs en paiſſon ou panage dans les bois, pour ſe nourrir de ces fruits ſauvages. Sous le mot de glandée on entend en général le commerce qui ſe fait du gland & de tous les fruits agreſtes & ſauvages qui ſe recueillent dans les forêts. Il eſt défendu d'aller à la glandée ſans permiſſion ou ſans titre qui emporte ſervitude; on la met ordinairement en adjudication, elle s'adjuge pour lors à la fin du mois de Septembre, & dure juſqu'en Février. C'eſt un revenu qui peut encore être de bon rapport pour les marchands de bois; mais il faut qu'ils ſtipulent dans l'achat des bois que la glandée leur appartiendra.

GLU. On donne ce nom à une drogue viſqueuſe & tenace qui ſe fait avec la ſeconde écorce du grand houx, avec le gui de cheſne; la meilleure nous vient d'Orleans & de Normandie: on s'en ſert pour prendre de petits oiſeaux aux gluaux: on y prend auſſi des rats, des ſouris, des mulots, &c. & les vignerons s'en ſervent quelquefois pour garantir leurs vignes des chenilles. Pour avoir de la glu bonne, il faut qu'elle ſoit verdâtre, la moins puante & la moins remplie d'eau que faire ſe pourra; on pourra la conſerver pendant longtemps dans la cave, mais il faut qu'il y ait toujours de l'eau deſſus. Quand il s'agit de la manier pour l'employer, on ſe frotte les mains avec un peu d'huile, on en enduit pour lors ſans peine les gluaux & autres petits morceaux qu'on a deſtinés pour prendre ſes oiſeaux. Nous allons rapporter ici les differentes manieres uſitées pour faire la glu.

La glu de houx ſe nomme communément *glu d'Angleterre*: elle ſe fait ainſi. Au mois de Juin ou de Juillet on pele une certaine quantité d'arbres de houx; on jette la premiere écorce brune, & on prend la

ſeconde ; on fait bouillir cette écorce dans l'eau de fontaine pendant ſept à huit heures, juſqu'à ce qu'elle ſoit attendrie : on en fait des maſſes que l'on met dans la terre & qu'on couvre de cailloux, en faiſant pluſieurs lits les uns ſur les autres après en avoir d'abord fait égouter l'eau ; on les laiſſe fermenter & pourrir pendant environ trois ſemaines juſqu'à ce qu'elle ſe change en mucilage : on les retire & on les pile dans un mortier, juſqu'à ce qu'on puiſſe les manier comme de la pâte, après cela on les lave dans de l'eau courante, & on les pétrit pour enlever les ordures : on met cette pâte dans des vaiſſeaux de terre pendant quatre ou cinq jours, pour qu'elle jette ſon écume & ſe purifie ; on la met enſuite dans un autre vaiſſeau, & on la conſerve pour ſon uſage. La meilleure glu eſt verdâtre, & ne doit ſurtout contracter aucune odeur.

Les anciens faiſoient leur glu avec le gui : ils faiſoient uniquement bouillir dans de l'eau les fruits de cette plante paraſite, ils les piloient & en faiſoient couler la liqueur chaude pour en ſéparer les ſemences & la peau, & voilà tout leur procedé ; mais actuellement quand on veut faire de la glu avec du gui, on prend plus de précautions, on enleve l'écorce de la plante, on la met dans un lieu humide pendant huit jours après l'avoir renfermée dans un pot, après quoi on la pile pour la réduire en bouillie, on la met dans une terrine, & on verſe par deſſus de temps en temps de l'eau de fontaine bien fraîche, on remue la liqueur avec un bâton pendant longtemps, juſqu'à ce qu'enfin on s'apperçoive qu'elle s'y attache. Cette liqueur eſt d'autant plus tenace qu'elle eſt nette ; on l'étend enſuite à differentes repriſes dans l'eau, & par ce moyen on parvient à la bien nettoyer.

Il y a encore une autre façon de préparer la glu de gui ; on en prend l'écorce dans le temps, on en forme une maſſe, & on la met pourrir pendant cinq ou ſix jours dans l'eau, à l'aide de la chaleur du fumier ; on

pile enſuite cette écorce, on la réduit en pâte, & on la lave dans une eau limpide & courante; il ſe forme pour lors une maſſe gluante, on la met en boule dans un vaiſſeau, & on la trempe de temps en temps dans une eau claire, qu'on renouvelle avec ſoin. La glu de gui eſt la vraie glu des anciens, ainſi que nous l'avons déjà obſervé : c'eſt la ſeconde eſpece : la troiſieme eſt la glu d'Alexandrie ; elle ſe prépare avec la pulpe des ſebeſtes ; on les pile quand elles ſont mures, & on les lave dans l'eau ; cette eau devient gluante ; rien n'eſt par conſéquent plus facile que de faire cette glu; mais il n'eſt pas facile de s'en procurer en Europe, les ſebeſtes étant ſeulement naturelles à la Syrie & à l'Egypte.

GLUAUX. Ce ſont de petits oſiers bien unis, minces, droits, & de la longueur d'environ quinze ou dix-huit pouces, on les enduit de glu, ſinon vers le gros bout, & on les place de façon à pouvoir y prendre les oiſeaux à la pipée : les meilleurs oſiers ſont ceux qu'on cueille au mois de Septembre, parce qu'alors les pointes ne ſont pas ſujettes à ſe caſſer; après qu'on les a coupées, on les laiſſe expoſées au ſoleil pendant quelques heures; on en ôte enſuite les feuilles en commençant par la cime, & on taille le gros bout en forme de coin, pour qu'il puiſſe entrer dans les entailles qu'on fait aux branches des arbres, & y tenir par le haut; on prend enſuite de la glu avec la cime du gluau, & on frotte pour lors tous les gluaux les uns contre les autres, afin qu'ils s'engluent mieux.

Nous allons donner les differentes manieres d'attraper les oiſeaux aux gluaux : la premiere eſt à proprement parler, la vraie chaſſe aux gluaux, auſſi en porte-elle le nom ; on ſe ſert à cet effet d'une branche d'ormeau, & on couvre l'extrêmité de chacune de ſes tiges de glu ; ou bien on fait proviſion d'un bâton long & léger, & on attache à ſon extrêmité ſuperieure deux ou trois petites branches d'ormeau compoſées de pluſieurs

petits rameaux englués : on obſervera exactement de ne pas laiſſer toucher les brins, & on leur donnera à peu près la forme d'un éventail. Pour chaſſer aux gluaux, il faut trois perſonnes ; l'une porte du feu avec des torches de paille, l'autre bat les buiſſons, & le plus adroit porte les gluaux : on ſe gardera bien de pénétrer dans le bois à cauſe des feuilles d'arbres qui peuvent empêcher l'effet de la glu, mais on ſe promenera ſeulement le long des buiſſons. La perſonne qui porte le feu, le tiendra toujours élevé ; celle qui tiendra la branche engluée, ſera toujours en action pour prendre les oiſeaux qui viennent voler autour du feu, & l'autre ſe contentera ſeulement de frapper ſur les haies pour en faire ſortir le gibier ; il faut un ſilence profond pour cette chaſſe, mais elle eſt des plus amuſantes. La ſeconde chaſſe de cette nature, eſt celle qu'on nomme la chaſſe aux buiſſons englués ; elle n'eſt uſitée que depuis le mois de Septembre juſqu'au mois d'Avril ; on prend à cette chaſſe une infinité de petits oiſeaux, ce qui la rend très-agréable.

On choiſit pour cet effet dans une piece de bois un endroit éloigné des grands arbres & des haies : on pique en terre trois ou quatre branches de taillis hautes de cinq ou ſix pieds, & on entrelace leurs cimes les unes dans les autres, pour qu'elles ayent l'apparence & la ſolidité d'un buiſſon ; on peut même couvrir le haut avec deux ou trois branches d'épines noires & touffues, qu'on fait tenir par force ; on prend enſuite quatre ou cinq douzaines de petits gluaux, longs chacun de neuf ou dix pouces ; on en fend le gros bout avec un couteau, on les met en pluſieurs endroits du buiſſon, & on les arrange de maniere qu'un oiſeau ne puiſſe ſe placer deſſus ſans engluer ſon plumage. Il s'agit alors de faire venir les oiſeaux dans le piege, on a pour cet effet des oiſeaux apprivoiſés de l'eſpece de ceux que l'on veut prendre, on les place ſur de petites fourchettes de bois élevées de

terre d'environ ſix pieds, & piquées à environ une toiſe du buiſſon ; ces oiſeaux s'appellent appellans ; quand on n'en a pas ſuffiſamment, on attache ſur quelques baguettes au haut du buiſſon les premiers qu'on attrape, on ſe retire enſuite à trente ou quarante pas, & on tire de-là une ficelle qu'on a attachée auparavant par une de ſes extrêmités aux baguettes ; ces oiſeaux captifs remuent alors leurs aîles, & ceux qui ſont libres s'imaginant qu'il y a ſur le buiſſon de la nourriture en quantité, y viennent s'abbatre, & y perdent leur liberté en perdant l'uſage de leurs aîles.

La troiſieme chaſſe dont il ſera queſtion dans cette article, eſt la chaſſe à l'abreuvoir englué. C'eſt ordinairement ſur la fin de Juillet qu'on s'y amuſe, lorſque les petits oiſeaux ont ceſſé de faire leur nid : ils ſe trouvent alors plus altérés, & ils tombent par conſéquent plus facilement dans le piege : on commence d'abord par chercher une mare, où les oiſeaux ont coutume de venir boire ; on choiſit un abord du côté où le ſoleil donne le moins, & on ôte avec ſoin tout ce qui pourroit le rendre inacceſſible : on fait pour lors une ample proviſion de petits gluaux longs d'un pied ; on les coupe en pointe, & on les pique à diſtance égale le long des bords, deſorte qu'ils ſoient tous couchés à deux doigts d'élévation de terre, & qu'ils avancent les uns ſur les autres ſans la toucher ; dès que l'abord eſt fermé, on environne de petites branches le reſte de la mare, pour obliger les oiſeaux à ſe jetter du côté des gluaux, & on ſe retire.

On a obſervé que les oiſeaux lorſqu'ils viennent ſe déſalterer, ne ſe jettent pas d'abord à l'eau, mais qu'ils conſidérent de loin l'endroit où ils peuvent aborder, & qu'ils ſe placent d'abord ſur la cime d'un arbre ; c'eſt de cette obſervation qu'un chaſſeur experimenté peut partir pour mieux diriger ſa chaſſe. Il piquera en conſéquence dans l'endroit le plus appa-

rent des environs de la mare, trois ou quatre branches élevées, dont il en coupera les rameaux du côté de l'eau, & il les couvrira de gluaux ; il eſt certain que par cette méthode il prendra beaucoup plus d'oiſeaux : l'heure la plus favorable pour cette chaſſe eſt depuis dix heures du matin juſqu'à onze, & le ſoir depuis deux heures juſqu'à trois, & ſurtout une heure & demi avant le coucher du ſoleil, plus la chaleur ſera grande, plus la chaſſe ſera lucrative, mais la pluie & la roſée lui ſont contraires. Les ramiers, les tourterelles, les pies, les grives, les merles, les gros becs, les pinſons, les linottes, les chardonnerets, les moineaux, les fauvettes, les roſſignols & les ortolans ſe prennent ordinairement à cette chaſſe.

GORD *ou* GORT. C'eſt un terme de pêcheur : il ſe dit d'un paſſage étroit, au bout duquel on met un filet pour y arrêter & prendre le poiſſon qui y veut paſſer, en ſuivant le fil de l'eau : on donne auſſi ce nom au filet qui ſe met à la ſortie du gord pour arrêter le poiſſon ; les gords à anguilles ſe tendent ſeulement pendant l'hiver.

GORGE ROUGE. C'eſt un petit oiſeau très reconnoiſſable par la couleur de ſa poitrine qui eſt d'un rouge orangé, ſon dos eſt d'un cendré obſcur comme celui des grives, ſon chant eſt preſqu'auſſi mélodieux que celui du roſſignol, mais ſon corps eſt beaucoup plus petit ; ſon bec eſt grêle, délié, noir & en alêne ; ſa langue eſt fourchue ; ſon ventre eſt blanc, ſes jambes & ſes pieds ſont rougeâtres, tout le reſte tire ſur le cendré un peu verdâtre, une ligne d'un bleu pâle ſépare la couleur rouge de la cendrée ſur ſa tête ; ſa queue a deux pouces & demi de longueur, elle eſt toujours abaiſſée & remue continuellement ; l'iris de ſes yeux eſt de la couleur d'une noiſette : on reconnoît le mâle aux mêmes marques qui font diſtinguer le roſſignol mâle d'avec la femelle. M. Briſſon a placé la gorge rouge dans le genre des becfigues, il a quatre

doigts à chaque pieds, trois devant, & un derriere; l'ongle de celui-ci eſt courbé en arc; on lui donne le nom de roſſignol d'automne, parce qu'il ne paroît qu'aux approches de l'hiver; il ſe réfugie pour lors volontiers dans les maiſons, il y cherche même ſa nourriture ſans avoir peur des perſonnes qu'il y rencontre, mais il ſe retire pendant l'été dans les bois, & s'y nourrit de vers & d'inſectes: dès que le froid commence à ſe paſſer, la femelle va faire ſa couvée dans des endroits déſerts, elle fait ſon nid en Avril, Mai & Juin parmi les épines & les arbriſſeaux, en ſe couvrant de feuilles de chêne, & en y pratiquant d'un côté ſeulement une entrée diſpoſée en voute: & quand elle en ſort pour aller chercher ſa pâture, elle bouche le paſſage avec des feuilles; quelquefois ce nid ſe trouve conſtruit dans des creux d'arbres avec de la mouſſe, de l'herbe fauchée, & des menues broſſailles; ſa ponte eſt de quatre œufs au moins, & de cinq au plus; on peut élever cet oiſeau en cage comme le roſſignol, on lui donne pour lors la même nourriture qu'à celui-ci; pour en élever, il faut prendre ſes petits âgés ſeulement de dix jours; ſi on les prend plus tard, ils ſont revêches: on les tiendra chaudement, & on ne leur donnera point trop de mangeaille à la fois, autrement ils s'étoufferoient. Dès qu'ils ſont éleyés, ils mangent de tout comme les autres oiſeaux, mais ils préferent cependant la mie de pain, les noix, & les mouches: ils vivent quatre ou cinq ans: on ne voit jamais habiter deux rouges gorges enſemble ſur un même arbre, tant ces oiſeaux ſont jaloux l'un de l'autre.

Les rouges gorges ſont un excellent manger, lorſqu'ils ſont gras; ceux de la Lorraine & du pays Meſſin paſſent pour être auſſi délicats que les ortolans. Voyez notre *Aldrov. Lothar.*

GOUJON. C'eſt un petit poiſſon de rivage, de rocher, de riviere & d'étangs de mer, qui eſt ſouvent

confondu, mais fort mal à propos, avec l'able, il eſt aſſez ſemblable à l'éperlan ; il y en a de pluſieurs eſpeces, des blancs, des noirs, des jaunâtres, des grands, des petits & des moyens : le goujon de riviere eſt ce qu'on nomme *goiſſon* dans le Lionnois, c'eſt un poiſſon à nâgeoires molles, couvert d'écailles, il eſt connu preſque par-tout ; il a deux petits barbillons à la bouche, & eſt garni d'une nâgeoire au dos, de deux au-deſſous des ouies, & de pluſieurs ſous le ventre ; il a ordinairement cinq pouces de longueur, & ſa machoire ſuperieure eſt plus longue que l'inferieure.

M. Gouan décrit ainſi le goujon de mer ; le corps de ce poiſſon eſt lineaire, lanceolé, comprimé, & couvert d'une aſſez grande quantité de petites écailles tuilées & âpres, qui tombent très facilement ; ſa tête eſt droite, un peu penchée, alepidore, comprimée avec deux pores ou petits troux entre les yeux ; l'ouverture de ſa bouche eſt horizontale, petite, arquée, tranſverſe ; ſon bec eſt obtus ; ſes machoires ſont denticulées, elles paroiſſent égales quand la bouche eſt fermée, mais l'inferieure en eſt cependant un peu plus longue ; ſes dents ſont aigues, droites, petites, immobiles au bord des machoires ; ſa langue eſt liſſe, obtuſe & petite ; ſon palais eſt médiocre, ſes oſſelets ſont au nombre de quatre, & couverts de petites pointes ou dents ; ſes yeux ſont au haut de ſa tête, preſque par deſſus, rapprochés, grands, & la membrane clignotante entiere ; ſes narines ſont doubles, égales, avant & proche les yeux ; les opercules des ouies alepidores, de deux pieces, bridés en haut & en bas, la membrane branchiale à demi nue, pointue & a cinq rayons. L'ouverture des ouies laterale, petite, preſque en tuyau, operculée ; ſans addiment : de la deſcription de la tête, M. Gouan paſſe à celle du tronc ; le dos eſt un peu carené, le bas ventre à peine renflé, & les côtés comprimés ; les ouies ſont au nombre de quatre, operculées, cachées, égales, tuberculées en dedans, pec-

tinées au dehors ; la ligne latérale eſt moyenne, apparente, convexe, deſcendente ; l'anus eſt au milieu du corps ; ſon trou eſt petit, ouvert avec un rebord, il n'y a point d'addimens.

Les membres ſont les dernieres parties que M. Gouan examine dans le goujon, comme il fait dans tous les autres poiſſons ; les nâgeoires de ſon dos ſont doubles : la premiere qui eſt placée d'abord après la nuque, eſt courte, ſimple, piquante ; la poſterieure eſt plus longue, au point de l'équilibre, longitudinale & rayonnée. Les nâgeoires pectorales ſont moyennes, égales, grandes, ſimples, rayonnées & arrondies ; celles du ventre ſont collées l'une à l'autre, & forment une eſpece d'entonnoir ſous la poitrine, elles ſont compoſées : les nâgeoires de l'anus ſont longitudinales, preſqu'égales, compoſées, oppoſées à la ſeconde du dos : celle de la queue eſt diſtincte, arrondie, ſimple & rayonnée ; il n'y a point d'addimens.

Le goujon ſe pêche de jour & de nuit ; ſi c'eſt de jour, on entre dans l'eau avec des bottes, on enleve doucement les pierres ſous leſquelles il ſe cache, & on le pique dès qu'on l'apperçoit ; mais ſi c'eſt au clair de la lune qu'on veut faire cette pêche, il eſt inutile de remuer les pierres, le poiſſon ſort lui-même de ſa retraite.

Dans les rivieres on ſe ſert de la naſſe pour attraper ce poiſſon, ou de grands filets ; on fait auſſi quelquefois des bâtars-d'eaux : on peut encore le pêcher à la fouine quand l'eau eſt claire, peu profonde, & quand on le voit dormir. Voyez article *Fouine*. L'hameçon n'eſt d'aucun ſecours pour attraper le goujon, parce qu'il ne va pas à l'appas ; & quand on ſe ſert de la naſſe, il faut en avoir une dont les mailles ſoient très-étroites, pour que le poiſſon ne paſſe pas au travers ; il n'y a cependant point de meilleurs filets pour l'attraper que le ſuivant : on prend un cercle de tonneau qu'on partage en deux par la moitié ; on

attache un filet circulaire à ce cercle, & on le lie à une grande perche; on met du plomb au bas du filet dans l'endroit où la corde fait arc; le pêcheur qui a ce filet, foule l'eau avec force dans les endroits où il y a de l'herbage, & le jette enſuite : le poiſſon qui veut fuir la perche, donne dans le piege; on peut même attraper par ce moyen de gros poiſſons. Le goujon eſt au nombre des beatilles maigres; c'eſt un excellent manger frit.

GOULET. C'eſt en terme de pêcheur l'ouverture d'un filet, par où le poiſſon entre & ne peut ſortir. Le goulet produit le même effet que des entrées coniques de fil d'archal pratiquées à certaines cages deſtinées à prendre des ſouris.

GRAISSE. On donne ce nom à une ſubſtance onctueuſe, épaiſſie, qui ſe ſépare du ſang. On nomme graiſſes dures, celles qui après être fondues, donnent de bon ſuif; les graiſſes molles fourniſſent ce qu'on appelle petit ſuif; en général la graiſſe eſt plus ou moins ferme ſelon l'animal d'où on la tire, le lieu où elle ſe trouve, & la nourriture qu'on lui a donné. Pour avoir de la graiſſe bonne & propre aux differens uſages auxquels on la deſtine, il faut qu'elle ſoit récente & non rance; pure & nette de toute ordure; non ſalée, s'il eſt poſſible, de couleur blanche, & qu'elle provienne d'un animal bien ſain, qui ne ſoit pas mort de maladie. La vraie ſaiſon pour tirer des animaux les graiſſes & ſuif qu'on veut fondre pour les garder eſt en automne; avant de les fondre on les lave pluſieurs fois dans de l'eau froide, on en jette les pellicules & les fibres, on les fond à petit feu, & on les conſerve pour l'uſage dans des pots de terre en un lieu ſec & frais : on attribue à preſque toutes les graiſſes une vertu émolliente & réſolutive.

GRÊLE. C'eſt en venerie le ſon le plus haut & le plus clair du cor.

GRENOUILLE. C'eſt un animal amphibie,

auſſi connu que le crapaud ; il a quatre pieds, & reſpire par les poumons, a un ventricule dans le cœur, & eſt ovipare. Ce qui diſtingue ces deux animaux l'un de l'autre ſont les caracteres ſuivans. 1°. Le crapaud a le tronc preſqu'également ample, tandis que la grenouille a le bas ventre bien fait & délié; la tête allongée, & toute prête de la partie anterieure du corps ou de la poitrine, & les cuiſſes menues. 2°. La grenouille ſe tient accroupie comme le chien, ſur ſes pattes de derriere, mais le crapaud rampe communément à terre. 3°. Les grenouilles ſont très-vives, leur dos devient arqué & même anguleux, ſi on les touche ou ſi on les prend par les pattes de derriere; les crapauds au contraire ſont engourdis.

On diſtingue de pluſieurs eſpeces de grenouilles, la plus commune eſt l'aquatique, elle eſt très-vivace, elle ſe trouve plus ſouvent dans l'eau que ſur la terre; ſon corps eſt long de deux pouces & demi, large d'un pouce dans ſon milieu, couvert d'une peau liſſe, dure, pliſſée en quelques endroits longitudinalement, verte en deſſus, tachetée de points bruns, noirs, livides, plombés & de marques jaunâtres, blanchâtre en deſſous : ſon dos eſt applati & comme écraſé, ſon ventre ample, gonflé; ſa tête groſſe, un peu platte; ſes yeux grands, ſaillans, à fleur de tête, avec une prunelle noire, un iris jaune doré, & une membrane clignotante, tranſparente, bleuatre, ſemblable à celle qui ſe voit aux yeux des oiſeaux; ſes narrines ſont petites, rondes, placées vers l'extrêmité de ſa machoire ſuperieure; ſes oreilles exactement recouvertes par une continuité de la peau en forme circulaire; ſa bouche grande, très fendue; la machoire ſuperieure armée d'une rangée de petites dents, outre deux grandes dents ſituées au palais, l'une à droite, l'autre à gauche : chacune de ces deux grandes eſt à trois éminences aigues, tournées en dedans, imperceptibles à la vue, mais ſenſibles au toucher. La

langue de la grenouille eſt longue, aſſez large, fortement adhérente au bout de la machoire inferieure, & libre vers le fond du goſier comme dans les poiſſons. Cet animal n'a que très peu de cervelle dans le crâne; ſes pieds ſont au nombre de quatre, ceux de devant ſont plus courts, ils n'ont pour l'ordinaire qu'un pouce de longueur, & ſont terminés chacun par une eſpece de main à quatre petits doigts détachés; ceux de derriere ſont plus gros, plus charnus & plus longs, ils ont cinq doigts d'inégale longueur, liés enſemble par des membranes luiſantes, cendrées, jaunâtres, pictées de brun pour pouvoir nâger plus commodément; l'anus eſt ſitué ſuperieurement entre ſes cuiſſes, ſon œſophage eſt aſſez ample pour avaler des ſcarabées & d'autres inſectes tout entiers; ſon eſtomach eſt de grandeur médiocre en apparence, mais capable d'une extenſion conſidérable; ſes inteſtins grêles ſont envelopés d'un peu de graiſſe, leſquels font pluſienrs circonvolutions; le rectum eſt aſſez gros, il contient en été des excrémens noirâtres & un peu liquides, ſes poumons ſont adherans de chaque côté au cœur, ils ſont même diviſés en deux grands lobes ſemblables à une pomme de pin, & compoſés d'une infinité de veſicules ou de cellules membraneuſes deſtinées à recevoir l'air, & faites à peu près comme les cellules ou alveoles des rayons de miel, enſorte que ces poumons au lieu de s'affaiſer tout à coup comme font ceux des autres animaux, demeurent tendus & gonflés au gré de l'animal. Son cœur eſt petit, rougeâtre, picté de brun, enveloppé de ſon pericarde, ſéparé des viſceres du bas ventre par le diaphragme, n'ayant qu'un ſeul ventricule comme dans la tortue. Son foie eſt grand, de couleur rouge, jaunâtre, couché ſur l'eſtomach, compoſé de trois grands lobes & d'un petit; la veine cave eſt diviſée en deux branches, avant que d'entrer dans le foie; la veſicule du fiel eſt faite en forme de pain, elle eſt ſituée dans

le milieu du foie, & eſt d'un verd bleuâtre; le canal choledoque paſſe par le pancreas pour ſe rendre enſuite dans l'inteſtin; la ratte eſt petite, ovale, rougeâtre, ſituée au côté gauche, un peu inclinée vers le droit; ſes reins ſont analogues à ceux des poiſſons, environnés de pluſieurs ſachets oblongs, adipeux, remplis d'une ſubſtance huileuſe, qui tiennent la place d'épiploon; les teſticules dans le mâle ſont placés près des reins, ils ſont intimement liés aux ſachets adipeux, quoiqu'on n'y apperçoive aucun veſtige de membre genital: il ſe trouve dans la femelle deux ovaires comme dans le ſerpent, avec des pointes noirâtres au milieu de la ſubſtance blanche qui conſtitue le fœtus de la grenouille. La trompe du fallope y forme pluſieurs circonvolutions, à la maniere des inteſtins; la maille de l'épine eſt d'égale épaiſſeur dans tout ſon trajet, quoiqu'elle donne naiſſance à un grand nombre de filets de nerfs; & à chaque côté de l'épine, le long des vertebres, on remarque certains corpuſcules ovales, blancs comme de la nacre de perle, en forme de ganglions; trois rameaux de nerfs partent dans cet animal de l'extrêmité inferieure de la cuiſſe, & vont ſe diſtribuer enſuite aux muſcles des pieds de derriere; auſſi dès que les rameaux ſont irrités ou piqués avec la pointe d'un ſcapel, ils font mouvoir ces muſcles d'une façon admirable, même deux heures après qu'on a coupé la tête, & arraché le cœur à l'animal; tous les jours on s'apperçoit de ce phénomène. M. du Vernay a fait voir à l'Académie Royale des Sciences, qu'en prenant dans le ventre d'une grenouille fraîchement morte, les nerfs qui vont aux cuiſſes & aux jambes, & en les irritant un peu avec le ſcapel, ces parties frémiſſent, & ſouffrent une eſpece de convulſion. Il a enſuite coupé ces mêmes nerfs dans le ventre, & les tenant un peu tendus avec la main, il leur a fait faire le même effet par le même mouvement du ſcapel. Si la grenouille étoit plus vieille morte, ce fait n'arriveroit pas.

M.

M. Mery a fait des obſervations ſur la peau & la langue de la grenouille : cet Académicien ayant fait une inciſion au ventre d'une groſſe grenouille, depuis l'os pubis juſqu'au milieu du ſternum, il trouva que la peau n'étoit point unie aux muſcles du ventre, n'y à ceux du devant de la poitrine ; entre la peau & les muſcles du devant, il ſe trouvoit une cavité de figure ovale, elle étoit ſeulement attachée par des membranes très-déliées & tranſparentes, dans les plis des aînes, aux parties laterales des muſcles du ventre, & à la partie moyenne du ſternum, ou elle formoit trois petites cellules en dedans ; elle ne tenoit auſſi aux muſcles latéraux du ventre que par de petites fibres qui ſortoient de ces muſcles, & qui paroiſſoient être de petits nerfs de la groſſeur d'un cheveu. Elle formoit de chaque côté un ſac qui s'étendoit depuis le plis ſuperieur de la cuiſſe, juſqu'à l'oreille: la même choſe s'obſervoit à la peau du dos ; elle n'étoit unie aux chairs dans tout le derriere du corps, que par quelques petits filets, dont la plûpart ſembloient ſortir de l'épine du dos, & qui paroiſſoient être des veines, des artéres, & des nerfs joints enſemble ; par ce moyen toute la peau de la grenouille ſe trouva partagée comme en quatre ſacs ſéparés les uns des autres par des membranes très-déliées, unis d'un côté à la peau, & de l'autre aux muſcles du corps ; ces quatre ſacs étoient l'un au-devant, l'autre au derriere du corps, & les deux autres aux deux côtés; la peau de la cuiſſe n'étoit point attachée à ſes muſcles, ſi ce n'eſt dans les plis des jointures : elle formoit deux ſacs, l'un au-devant, & l'autre en arriere : on s'apperçoit de la même choſe à la peau de la jambe & à celle des pieds. Si on coupe la peau depuis la partie moyenne du ſternum juſqu'à l'extrêmité de la machoire inferieure, on remarque qu'elle forme en cet endroit deux cavités, l'une à la partie ſuperieure du ſternum, qui deſcend dans le bras, l'autre dans la machoire, & qui répond aux

cavités qui ſont aux côtés du ventre. A la partie ſuperieure du ſternum, M. Mery découvrit un trou qui le conduiſit dans une troiſieme cavité formée par les muſcles du deſſous de la machoire : la peau des bras formoit des ſacs à peu près ſemblables à ceux du pied.

La langue de la grenouille eſt encore, ſuivant les obſervations de M. Mery, d'une conformation particuliere & fort differente de celle d'un grand nombre d'animaux ; elle eſt attachée par la baſe à la ſymphiſe des deux os de la machoire, qui ſe nomme menton dans l'homme. Elle eſt couverte en deſſous de fibres manifeſtement charnues, attachées d'un côté à un cartilage fait en forme de croiſſant & placé au-devant de l'entrée du larinx ; la pointe qui eſt fourchue, deſcend dans le fond du pharinx : au milieu du deſſous de la langue il y a un trou où commence une cavité qui s'étend juſques dans le cartilage en croiſſant. M. Mery ajoute à toutes ſes obſervations qu'il penſe que la grenouille darde ſa langue hors de ſa bouche, & la retire enſuite dans le fond du pharinx par le moyen des fibres charnues qui la recouvrent en deſſous, mais il avertit cependant qu'il faut vérifier de nouveau le fait pour s'en mieux certiorer, n'ayant fait ſes obſervations que ſur un ſeul ſujet.

La grenouille mâle ſe diſtingue infailliblement, ſelon Swammerdam, de la grenouille femelle, par deux marques bien caractériſtiques. 1°. Par deux petites veſſies tranſparentes élevées ſur ſa tête, qui ſont particulieres au mâle : 2°. par cette partie interieure des pieds de devant, correſpondante au muſcle du pouce d'une des mains, qui eſt au moins quatre fois plus groſſe dans le mâle que dans la femelle. La génération de la grenouille a quelque cauſe de ſingulier ; Mlle. de Merian en fait mention dans ſon hiſtoire des Inſectes de Surinam dont nous venons de publier une ſeconde édition à Paris chez DESNOS, Libraire rue S. Jacques. Cet animal eſt ovipare, ſon œuf

paroît ſous la forme d'un point noir, & eſt environné d'une certaine liqueur blanchâtre, mucilagineuſe & viſqueuſe, revêtue d'une membrane fort déliée. Oligerus Jacobæus prétend que l'œuf de la grenouille eſt l'aſſemblage de la liqueur environnante, & du point noir qui en occupe le centre, & que ce point n'eſt autre choſe que le fœtus de la grenouille, auquel la liqueur ſert d'aliment. Swammerdam n'eſt pas de ce ſentiment, il regarde le point noir comme l'œuf qui renferme le fœtus de la grenouille qui en ſort ſous la forme de tetard; cependant ce tetard nouvellement éclos, ſemble d'abord ſe nourrir pendant quelque temps de la liqueur viſqueuſe qui l'environne, quoiqu'il ne la conſomme pas toute entiere; car les parties de la liqueur ſe trouvent ſéparées par l'eau qui s'y inſinue peu à peu: cette liqueur prend bientôt la forme d'un nuage qui flotte ſur la ſurface des eaux; elle n'eſt plus par conſéquent capable de nourrir le tetard, mais elle lui ſert uniquement de retraite pour ſe repoſer, lorſqu'il eſt las de nâger; le point noir répond donc à l'œuf d'un poiſſon, ou plutôt d'un inſecte, mais le fœtus n'en ſort point ſous la forme de grenouille, ainſi que nous venons déjà de l'obſerver, & il differe en cela du poiſſon qui ſort de ſon œuf ſous la forme naturelle, dont il ne doit plus changer. C'eſt d'abord un tetard, qui prend enſuite peu à peu la figure d'une grenouille, à la façon des chenilles ou des vermiſſeaux; la gelée viſqueuſe qui renferme de toutes parts l'œuf de la grenouille, eſt encore un caractere bien diſtinctif pour l'œuf de la grenouille.

M. Richard Valler a publié quelques-unes de ſes obſervations ſur le frai de la grenouille; d'où il reſulte 1°. que le point dont nous venons de parler, eſt environné de deux liqueurs, dont l'interieure, qui l'entoure immédiatement, eſt claire & tranſparente, enveloppée d'une membrane, ſervant pendant quelque temps d'aliment au tetard, & paroiſſant répondre au

blanc d'œuf qui ſe trouve dans les œufs des oiſeaux ; & l'exterieure plus trouble & mucilagineuſe. 2°. que les tetards éclos s'attachent étroitement par la bouche à la ſurface exterieure des œufs, qu'ils ont rongés pour en ſortir, & que s'en étant une fois détachés, ils tombent ſur le champ au fond de l'eau, ſans pouvoir remonter à ſa ſurface.

Les naturaliſtes ne ſçavent pas encore parfaitement comment s'operent la génération & la métamorphoſe des grenouilles. Linnæus prétend que c'eſt une hypotheſe établie, qu'à un pouce de chaque main ou pied de devant de la grenouille mâle, il croît dans le printemps une petite verrue ou chair papillaire, faite comme la partie qui caracteriſe le mâle, & que la grenouille mâle introduit cette partie entre les cuiſſes dans le corps de la femelle ; c'eſt ainſi, ſelon Linnæus, que s'accomplit la génération des grenouilles : ces animaux amphibies naiſſent, dit M. Gautier, ſans pattes ni nâgeoires, ils fretillent dans l'eau auſſitôt qu'ils ont quitté l'œuf ; ils multiplient prodigieuſement & s'accouplent ſans ſe quitter pendant des journées entieres ; le mâle embraſſe ſa femelle par ſes pattes de devant, & la ſerre étroitement, enſorte qu'en les pêchant, on les trouve ſouvent accouplés, la peur même du danger ne peut les faire quitter que par force, ſouvent même le mâle ſe laiſſeroit plutôt arracher une cuiſſe que de lâcher priſe.

On prétend que les grenouilles n'ont point de partie ſexuelle exterieure ; la femelle n'a point de vagin, le mâle n'a point de verge, l'anus leur ſert à l'un & à l'autre pour mettre dehors les excremens, les urines, les embryons & les œufs. M. Gautier que je cite toujours ici, après avoir attaché quelques uns de ces animaux ſur une table avec de groſſes épingles, prit des ciſeaux fins & délicats, il coupa avec patience la peau & les muſcles de l'abdomen, qu'il releva exactement. La premiere de celle qu'il ouvrit étoit une femelle ; elle lui offrit un paquet énorme d'œufs contenus dans

une glaire trés-gluante : ces œufs étoient tous de la même groſſeur & comme des têtes de groſſes épingles, jaunâtres, ronds & tâchés d'un point noir : il fouilla dans les entrailles qui palpitoient, & il remarqua qu'il n'y avoit que dans les œufs prêts à ſortir qu'on pouvoit apercevoir au microſcope des embryons, ou du moins des vers vivans & fretillans, tels qu'on s'imagine en voir dans les ſemences. M. Gautier ouvrit enſuite le bas ventre à une grenouille mâle : la premiere choſe qui ſe préſenta, fut une veſicule taillée à facettes, tranſparente, remplie d'une eau très-pure & limpide, & formant deux lobes très diſtincts ; la veſicule du mâle ainſi que celle de la femelle, repoſoit ſur l'os pubis. Le cordon paroiſſoit être le placenta de pluſieurs embryons vivans, qui étoient attachés par le cœur avec de petits filets à ce cordon, & qui nâgeoient dans l'eau claire, remuoient & fretilloient extraordinairement, battant leurs queues les unes contre les autres, ſans pouvoir ſe détacher du cordon qui les arrêtoit. M. Gautier s'apperçut même ſans le ſecours de la loupe avec differentes perſonnes dignes de foi, qui s'étoient aſſemblées pour lui voir faire ſes obſervations, il s'apperçut, dis-je, que le mâle des grenouilles contenoit des embryons vivans, diſtincts, même avant l'émiſſion d'aucune ſemence. La grenouille mâle montée & fortement attachée ſur la grenouille femelle, dit M. Valmont de Bomare d'après M. Gautier, attend les inſtans que les œufs s'écoulent de la femelle, & y mêle alors les embryons vivans, qui s'attachent à ces mêmes œufs & s'en nourriſſent pendant quelques jours juſqu'à ce qu'ils puiſſent prendre des alimens plus groſſiers. Ces embryons conſervent la même figure qu'ils avoient dans la veſicule du pere, pendant l'eſpace d'un mois, temps auquel ils quittent cette figure, comme nous l'allons expliquer plus bas.

On ne reconnoît, dit M. Valmont de Bomare, la

difference des deux ſexes des grenouilles que ſur la fin de la quatrieme année ; ces animaux ne s'accouplent qu'une fois l'année ; on les voit ſouvent attachés l'un à l'autre pendant quatre jours entiers ; ils ont pour lors tous les deux le ventre gros, celui des femelles ſe trouve plein d'œufs, & celui des mâles contient entre la peau & la chair une mucoſité tranſparente, qui ſe perd quand elle n'eſt plus néceſſaire à la propagation de l'eſpece. La femelle ne rend ordinairement ſes œufs que ſeize jours après l'accouplement, ce qui ne paroît pas s'accorder avec l'obſervation de M. Gautier. Le nombre des œufs qu'elle lâche eſt depuis 600 juſqu'à 11 ou 1200 ; elle les rend quelquefois dans une minute ; ces œufs ſont ſous la forme d'un chapelet, & ſont fortement collés enſemble par une mucoſité blanche qui les environne : ces œufs ou frais ou nouvellement rendus tombent au fond de l'eau, en moins de quatre heures ils ſe renflent & remontent à la ſurface ; au bout de huit jours, la matiere blanche s'étend conſidérablement ; au dix-ſeptieme les œufs prennent la figure d'un rognon, & il s'y forme comme une petite cicatrice ; au vingt-deuxieme la queue commence à ſe développer ; au trente-neuvieme on obſerve un certain mouvement dans les petits vers ; au quarante-deuxieme une partie tombe au fond de l'eau & l'autre partie reſte dans la matiere viſqueuſe ; au quarante-ſixieme les pattes de devant commencent à ſe diſcerner à la loupe ; au cinquantieme on les voit en tetards ; ils commencent pour lors à ſe nourrir de lentilles d'eau, juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à acquerir la forme d'une grenouille parfaite ; au cinquante-ſeptieme le corps & la tête forment une pelote ovale, diſtincte ; au quatre-vingtieme les pieds de derriere paroiſſent auſſi & s'aggrandiſſent continuellement ; enfin vers le quatre-vingt dix-ſeptieme, temps de leur derniere métamorphoſe, ils renoncent à la nourriture, juſqu'à ce que le développement de toutes les parties

ſoit parvenu à ſa perfection, que les pattes ſoient formées & même totalement ſorties, & que la queue ſoit entierement oblitterée. Il ſe trouve des eſpeces de grenouilles dont le développement eſt moins long.

Cette métamorphoſe n'eſt pas plutôt finie que la grenouille ſe nourrit avec d'autres alimens que ceux dont elle avoit uſée juſqu'à ce moment, elle paſſe de l'eau ſur la terre, & y va faire la chaſſe des inſectes; mais elle s'y cache ſouvent ſous des buiſſons & ſous des pierres, ſans doute pour éviter la lumiere; s'il arrive de la pluie, les petits animaux de cette eſpece ſortent de toutes parts de leurs retraites, même pendant le jour, & il en paroît alors une quantité innombrable, ce qui à fait probablement dire au peuple qu'il pleut alors des grenouilles, ou que la pluie en engendre. On conjecture que les grenouilles vivent pour l'ordinaire douze ans; elles quittent leur peau tous les huit jours ſous la forme d'une mucoſité délayée; les pattes de devant leur ſervent de bras, & celles de derriere de rames pour nâger. On a obſervé que dans le temps de l'accouplement les mâles ont au pouce une chair particuliere, noire & papillaire, qui eſt ce qui les fait tenir ſi fermement à la poitrine de leurs femelles.

Les anatomiſtes ont obſervé que le mouvement du ſang des grenouilles eſt inégal, il eſt pouſſé gouttes à gouttes & à diverſes repriſes, ces pulſions ſont fréquentes, & lorſque ces animaux ſont encore jeunes, ils ouvrent & referment la geule & les yeux à chaque batement de leur cœur. Nous ſommes redevables à Malpighi de la découverte de cannelures graiſſeuſes dans la veine-porte des grenouilles, l'utilité de ces cannelures eſt admirable, elles ſuppléent au défaut de nourriture pour l'entretien du ſang, & elles ſervent pendant l'hiver de réſervoir pour la ſubſiſtance de cet animal, lorſqu'il eſt caché au fond de l'eau.

La grenouille eſt un animal plein de vie, elle peut

durer longtemps, même des ſemaines entieres ſous l'eau, quoi qu'en diſe Ariſtote. Une choſe ſinguliere qu'on a obſervé pluſieurs fois dans les grenouilles, c'eſt que ces animaux ne laiſſoient pas que de vivre & de nâger pendant pluſieurs heures après qu'on leur avoit arraché le cœur & coupé la tête : on remarquoit même encore que le cœur & les poumons arrachés du corps de ces animaux, continuoient leurs mouvemens ordinaires de ſyſtole & de dyaſtole pendant une heure entiere. On ne peut voir ſans ſurpriſe un animal diſſequé à qui l'on a emporté tous les viſceres de la poitrine & du bas ventre, ſauter néanmoins encore pendant quelque temps avec agilité, comme s'il n'avoit ſouffert aucun mal, c'eſt cependant ce qu'on obſerve tous les jours dans la grenouille, mais ſi on lui coupe le nerf qui ſe porte à un pied, elle perd ſur le champ le mouvement de ce membre.

La grenouille aquatique dont nous avons parlé juſqu'à préſent, eſt la plus commune, mais il y en a encore une autre qu'on nomme l'aquatique verte; celle-ci vit ordinairement dans l'eau de riviere, des lacs & des étangs ; elle en ſort cependant & ſe tient ſur le bord quand il fait beau temps, mais dès qu'elle entend le moindre bruit ou qu'elle apperçoit quelqu'un, elle ſe replonge bien vîte dans ſon ancien ſéjour. Quand les mâles de grenouille croaſſent, ils font ſortir des deux coins de la bouche deux veſſies blanches & rondes, ces veſſies manquent aux femelles ; auſſi au lieu de croaſſer, elles ne font que groguer en enflant la gorge. Pline rapporte que lorſque les grenouilles crient avec excès, c'eſt un pronoſtic de pluie, mais cela n'eſt pas toujours exactement vrai ; ce qu'il y a de ſur, c'eſt que quand le vent du nord ſouffle, & qu'il fait un temps froid, elles gardent le ſilence : bien des gens s'amuſent d'entendre croaſſer les grenouilles, mais cette muſique eſt inſuportable à beaucoup d'autres ; le moyen pour les faire taire eſt bien ſimple,

Il ne faut que mettre une chandelle allumée ſur le bord d'un étang, ou jetter dans l'eau un pot dans lequel on aura enfermé un ſerpent d'eau à collier. C'eſt ordinairement en été, quand l'eau eſt chaude que les grenouilles s'égayent & ſe font entendre au loin, ſurtout pendant les nuits tiedes du mois de Mai, temps où elles ſont en amour; c'eſt même dans le temps de l'accouplement que les mâles croaſſent le plus fortement: les grenouilles craignent l'eau froide, ou du moins elles l'évitent tant qu'elles peuvent. Elles ſe nourriſſent de vers, de ſangſues, de petits limaçons, de ſcarabées, & de toutes ſortes d'inſectes, quelquefois même d'herbes aquatiques telles que la grenouillette ou renoncule d'eau, le petit nenuphar dit mors de grenouille, & la lentille de marais, s'il en faut croire certains auteurs; les grenouilles aquatiques vertes ſont ſurtout très voraces, elles ſe jettent même ſur les jeunes ſouris & ſur les petits oiſeaux, ſouvent ſur les canards nouvellement eclos, elles ne ſont pas même grace à leurs eſpeces; on a trouvé de petites grenouilles dans la bouche & dans l'eſtomach des plus groſſes: comme ces animaux détruiſent nombre d'inſectes, ils peuvent par conſéquent être de quelqu'utilité dans un jardin potager. Les grenouilles ſont fort timides, & ne vont gueres que la nuit chercher leur vie; elles marchent en ſautant, & ſautent légerement, elles nâgent auſſi avec viteſſe, auſſi c'eſt un des caracteres qui les diſtinguent des crapauds, ainſi que nous l'avons déjà obſervé: en hiver elles ſe tiennent cachées & comme mortes au fond de l'eau, étant engourdies par le froid; mais aux premiers jours de printemps elles ſortent de leurs retraites, & reprennent une nouvelle vigueur. Elles ont pour ennemis l'hidre ou ſerpent d'eau, le brochet, l'anguille, le cigne, la cigogne qui les dévorent, la taupe même au rapport d'Albert le grand; on dit auſſi que le putois en mange, & qu'il en fait des proviſions dans des creux d'arbres.

Les grenouilles aquatiques vertes croiſſent pendant dix ans, & peuvent vivre juſqu'à ſeize, elles ne s'accouplent qu'en Juin ; leur frai tombe au fond de l'eau ſans y remonter : on prétend que c'eſt l'eſpece de grenouille qui eſt la plus feconde en œufs, elle en dépoſe même quelquefois juſqu'à onze ou douze cents. Les vers ou tetards qui en ſortent ne parviennent à leur état parfait de grenouilles qu'après cinq mois.

La grenouille qui s'accouple la premiere eſt celle à laquelle on a donné le nom de grenouille brune terreſtre, elle le fait dès que la glace vient à ſe fondre : la ſuperficie du corps du mâle dans cette eſpece eſt d'un brun grisâtre, la même partie dans la femelle eſt d'un beau jaune, tacheté de brun qui tire ſur le rouge ; cette eſpece vit communément hors de l'eau, mais lorſque les nuits ſont fraîches, elle retourne dans la fange du fond des eaux dormantes.

Nous ne parlerons pas ici des autres eſpeces ou plutôt varietés des grenouilles qu'on trouve en france, telle que de la grenouille piſſeuſe, ainſi nommée, parce qu'elle piſſe à chaque ſaut qu'elle fait : de la grenouille que Geſner nomme boſſue, parce qu'elle a deux os qui lui font deux boſſes ſur le dos, elle paſſe pour être muette, elle crie cependant aſſez fort, quand elle ſe ſent bleſſée ou qu'on la pourſuit pour lui faire du mal. Il s'en trouve cependant une eſpece ſur laquelle nous ne pouvons nous diſpenſer de diſcourir, elle eſt trop en uſage en medecine pour ne pas la faire connoître. Elle ſe nomme la grenouille d'arbre, la raine, la rainette verte, la grenouille de S. Martin. Cette grenouille eſt d'une jolie couleur verte ſur le dos, blanchâtre ſous le ventre, plus petite que toutes celles dont nous avons parlé, & extrêmement froide au toucher ; elle a les extrêmités des doigts des pieds munies de tubercules ronds ; les poumons fort petits ; le cœur blanchâtre, & l'oreillette gauche très-rouge ; le foie rougeâtre, diviſé en

quatre lobes ; la veſicule du fiel bleuâtre ; les teſticules entourés de graiſſe.

Cette eſpece de grenouille ſe diſtingue des autres par ſa petiteſſe, par ſa couleur totalement verte en deſſus, & parce qu'elle monte ſur les arbres & arbuſtes, elle y demeure comme immobile, & eſt collée ſur une feuille par le moyen de ſa viſcoſité naturelle. Schwenckfeldt dit que cette grenouille vit de mouches, de mouſſerons, de roſée & des plus tendres feuilles des arbres, elle ſe retire en terre pendant l'hiver, & elle en ſort au printems, elle n'eſt nullement muette, comme quelques Auteurs le prétendent, elle crie beaucoup en automne, ſurtout le ſoir & pendant la nuit : on prétend qu'elle préſage la pluie par ſes cris redoublés ; on en entend ſouvent pluſieurs qui ſe répondent en répétant *trex*, *trex* ; deſorte qu'on les prendroit pour des petits oiſeaux qui chantent dans les haies.

La raine ne devient propre à la propagation qu'en quatre ans, ces animaux ne s'accouplent qu'une fois l'année, cet accouplement ſe fait dans l'eau & ſur la fin d'Avril, ils cherchent des mares dans le voiſinage deſquelles ſe trouvent des arbres, les mâles s'y font entendre plus fort que la plus groſſe grenouille aquatique. Les raines en croaſſant gonflent conſidérablement leur goſier ; on diroit pour lors que ce n'eſt qu'un ſac membraneux plein d'air.

Il ne faut que vingt-quatre heures pour le frai des raines, il y en a cependant qui n'en ſont quittes qu'au bout de trois jours, pendant ce temps le mâle & la femelle deſcendent ſouvent ſous l'eau, & y reſtent aſſez longtemps ; la femelle ſemble pour lors agitée de mouvemens intérieurs & involontaires ; plus le temps du frai approche, plus on s'apperçoit de la rapidité de ce mouvement ; les mâles s'agitent autant que les femelles, ils ajuſtent à differentes repriſes la partie poſterieure de leur corps à la même partie des

femelles, & ils repetent cette opération plus fréquemment, quand celles-ci lâchent leurs œufs par le boyau culier ; les femelles font leur ponte en deux heures, mais quand les mâles les abandonnent, elles ne s'en délivrent qu'en quarante-huit heures, & pour lors les œufs ſont ſtériles. Les tetards des raines ne parviennent à l'état parfait de grenouilles, qu'après deux mois, mais dès qu'ils ont une fois quitté leur queue pour prendre quatre pattes, & qu'ils ſont par conſéquent en état de bondir & de ſauter, ils abandonnent l'eau.

On lit dans les éphemerides d'Allemagne, qu'un Chirurgien de Breſlaw a nourri une grenouille verte pendant près de huit ans dans un verre cylindrique couvert d'un roſeau ; il lui jettoit en été de l'herbe fraiche, & en hiver un peu de foin mouillé, quelquefois auſſi des mouches qu'elle prenoit très adroitement avec ſa bouche beante. Pendant l'hiver comme elle ne ſe trouvoit ſubſtantée que par une ou deux mouches qu'on lui cherchoit avec empreſſement, elle maigriſſoit beaucoup, mais dès que l'été approchoit, elle recouvroit ſon embonpoint par le moyen des mouches & des moucherons qu'on lui donnoit abondamment ; elle reſtoit d'ailleurs tous les hivers vive & alerte pour attraper ſa proie, parce qu'elle ne reſſentoit en aucune façon les rigueurs du froid, ſe trouvant alors dans une étuve. Elle crioit quelquefois dans les temps de pluie, & elle groſſiſſoit alors extraordinairement à cauſe de l'abondance des proviſions ; mais quand elle en manquoit, elle s'excitoit à vomir, en appliquant ſes pieds de derriere contre les hypocondres, & dans les efforts du vomiſſement, elle rejettoit une mucoſité blanche & viſqueuſe ; quelquefois ce Chirurgien la délivroit de ſa priſon, & ſautant çà & là, elle rendoit par derriere une humeur limpide. Tous ſes excrémens étoient noirs & grumeleux. Enfin le huitieme hiver, comme les mouches manquoient

totalement, elle périt de maigreur. On peut conclure de cette obſervation que les grenouilles & peut-être auſſi tous les autres animaux qui reſtent l'hiver cachés & comme morts dans les cavernes, ne s'y renferment point par une néceſſité dépendante de leur nature, mais plutôt par rapport au défaut de nourriture, & à cauſe de la violence du froid qui les prive de mouvement. Ce fait ſe trouve journellement démontré par les grenouilles vivantes qu'on rencontre même dans les fontaines d'eaux chaudes pendant l'hiver.

Quelques naturaliſtes mettent les raines au nombre des animaux venimeux, mais ſans aucune raiſon valable. Voyez ce que nous avons dit des animaux venimeux dans nos lettres ſur le regne animal, qui ſe trouvent chez DURAND, Libraire, rue S. Jacques.

Après avoir rapporté l'hiſtoire naturelle des grenouilles qui habitent la France, paſſons actuellement à la méthode qu'on employe pour les attraper; la plus expeditive eſt le feu pendant la nuit: quand on ne craint pas de ſe mettre dans l'eau, on en prend par ce moyen une quantité; plus le temps eſt obſcur, meilleure eſt cette eſpece de pêche. Pluſieurs perſonnes y peuvent aller enſemble, chacun porte un ſac pour mettre ce qu'il prend; on a la précaution de ſe munir de torches de paille, & d'en avoir toujours une d'allumée pour faire approcher les grenouilles, & pour pouvoir voir aſſez clair en les ramaſſant. Voici comment cela ſe fait; vous prenez une eſpece de ſac ou poche de toile, que vous mettez entre vos jambes, deſorte que le fond traine en bas ou balance contre le gras des jambes; vous attachez l'ouverture de la poche d'un côté à votre ceinture, & le reſte eſt ouvert pour mettre les grenouilles à meſure que vous les prenez: vous entrez ainſi dans l'eau nues jambes; à meſure que vous en mettez dans le ſac, vous ſerrez vos cuiſſes l'une contre l'autre pour les empêcher de ſortir, ou bien vous tiendrez toujours votre ſac fermé de la

main gauche, pendant que vous amaſſerez de la droite. Vous pouvez être trois ou quatre pêcheurs de cette ſorte, avec un homme parmi vous qui tiendra le feu de paille ou un flambeau pour vous éclairer ; vous avez pour lors la facilité de les choiſir, elles ne remuent point, pourvu que vous ne faſſiez point de bruit, car elles ſe cachent quand elles en entendent, vous les verrez toutes ſe mouvoir à la clarté du feu ; elles s'imaginent ſans doute que c'eſt le jour.

On prend encore les grenouilles à la ligne à cauſe de leur prodigieuſe voracité, & toutes ſortes d'appas peuvent garnir l'hameçon : on y attache indifféremment des vers, des mouches, des papillons, des ſcarabées, des hannetons, des entrailles de grenouilles, un morceau de drap rouge, ou un peloton de laine teinte de couleur de chair ; mais il faut faire cette pêche en ſilence.

L'Auteur du Dictionnaire Théorique & pratique de la chaſſe & de la pêche indique un ſecret excellent pour faire venir les grenouilles dans l'endroit où on les veut pêcher. Mettez-en, dit-il, une vivante dans un verre à boire ſur le bord d'un étang, & chargez le verre d'une pierre aſſez lourde, pour que l'animal ne ſorte point ; dès que les autres entendent croaſſer la grenouille captive, elles accourent pour la délivrer, & pour lors on les ſaiſit avec un filet formé de deux cerceaux en croix qu'on nomme *truble*. L'invention de l'appeau pour les oiſeaux a ſans doute fait naître ce ſecret pour attirer les grenouilles.

Les grenouilles aquatiques ſont excellentes à manger, mais pour les avoir bonnes, il faut les choiſir bien nourries, graſſes, charnues, vertes, le corps marqué de petites taches noires & qui ayent été priſes dans une eau claire, pure & lympide ; leur chair eſt chargée de principes huileux & balſamiques, propres à adoucir les acretés de la poitrine & à nourrir ; on ſe ſert pour lors de la partie antérieure, mais on prépare avec la

poſterieure differens mets propres à être ſervis ſur nos tables ; on en prend conſéquemment les cuiſſes, on les dépouille de leur peau, & on les fricaſſe comme des poulets, ou bien on les frit dans du beurre ou de la bonne huile, & on les ſert chaudement avec verjus, ſel & poivre. Cette nourriture convient en tout temps aux jeunes gens bilieux, qui ont un bon eſtomach, & qui font de l'exercice ; mais les vieillards & les pituiteux doivent s'en abſtenir, ou en uſer ſobrement.

On fait ſouvent uſage en medecine de ces animaux tant à l'interieur qu'à l'exterieur ; priſes interieurement, elles ſont humectantes, incraſſantes, & conviennent dans les maladies de poitrine ; on en fait des bouillons qu'on preſcrit dans la toux inveterée, dans la ſechereſſe de poitrine, dans la phtiſie & la conſomption, ils humectent, adouciſſent & font dormir : on en fait auſſi d'excellens potages dans les cas de chaleurs d'entrailles, & lorſqu'il s'agit de diſſiper les boutons & rougeurs du viſage.

Le frai de grenouilles n'eſt pas moins en uſage en medecine que l'animal, il paſſe pour le meilleur réfrigératif de ce regne ; il eſt très-bien indiqué dans les inflammations de la goutte, il guérit la brulure, l'éréſipele & les feux volages du viſage ; on trempe à cet effet un linge plié dans le frai, & on l'applique ſur la partie douloureuſe ; on y mêle ſouvent un peu de camphre pour le rendre plus efficace ; on y aſſocie encore du miel roſat, on imbibe une éponge de ce mélange, & on l'applique avec ſuccès dans les endroits où il y a hémorrhagie.

Pour conſerver ce frai, car il ſe pourrit facilement, on l'enferme dans un vaiſſeau, on l'expoſe au ſoleil en été ; par ce moyen l'alkali volatil s'exhale, étant aidé par un commencement de putréfaction, & il s'en forme une liqueur par défaillance, qui ſe dépure d'elle-même, on la filtre, on peut la conſerver ainſi pendant deux années ; d'autres pour être plus ſurs de ſa con-

ſervation, diſtillent au bain marie le frai des grenouilles de la même maniere qu'on fait à l'égard des vers, des limaçons, &c.

Quelques-uns font bouillir le frai de grenouilles avec de l'huile commune, & ils en obtiennent ainſi une huile adouciſſante & réſolutive propre pour les inflammations, mais elle eſt très-peu uſitée; on lui préfere l'huile par infuſion ou par coction des grenouilles entieres; cette huile ſe prépare avec une douzaine de grenouilles vivantes, qu'on coupe par morceaux, & qu'on met dans un pot de terre verniſſé; on verſe deſſus auſſitôt une livre & demi d'huile de lin, & après avoir couvert le pot exactement, on le place au bain marie, & on l'y laiſſe ſept ou huit heures; on coule enſuite l'huile en exprimant fortement les grenouilles, & après l'avoir laiſſé repoſer, on la verſe par inclination pour la ſéparer de ſes feces; cette huile eſt anodine & adouciſſante; elle tempere les inflammations, & appaiſe les douleurs de la goutte: on s'en ſert en liniment, cependant l'eau de frai eſt de beaucoup ſuperieure. Schroder obſerve que quand on veut diſtiller de ce frai de même que les grenouilles & autres animaux de pareille nature, il faut les renfermer dans un linge net, & les ſuſpendre au milieu de la cucurbite, pour les diſtiller à la ſeule vapeur, ſans quoi ce qui paſſera dans le récipient, ſera toujours de mauvaiſe odeur.

On prétend que le foie des grenouilles fournit un excellent remede contre l'épilepſie, je n'oſe pas cependant l'aſſurer; pour préparer ce remede, on prend dans les mois de Mai, Juin ou Juillet, environ quarante grenouilles des plus vertes; on en ôte les foies pour les faire ſecher à une chaleur lente: on les réduit en poudre, & on partage cette poudre en ſix doſes égales; on en donne une doſe au malade le matin à jeun dans un peu de vin ou dans de l'eau de fleurs de tilleul, en lui recommandant expreſſément de ne pas manger que deux heures après; on lui en fait prendre

une

une autre le ſoir, & on continue ainſi trois jours de ſuite ; on réitere ſelon le beſoin ; c'eſt par ce remede qu'on prétend que l'Electeur Palatin Frederic IV fut guéri de l'épilepſie.

Si on réduit en cendres le fiel & le foie des grenouilles, & ſi on les prend à la doſe d'un gros dans du vin blanc, on obtient par-là un excellent febrifuge, mais il faut faire précéder auparavant les remedes généraux ; & ſi on en croit Schroder, la cendre de grenouille priſe à la doſe d'un gros, arrête la gonorrhée.

Il y a encore pluſieurs autres maladies contre leſquelles on employe les grenouilles ou leurs préparations, entr'autres les bubons & les apoſthumes : on les applique vivantes ou coupées ſur la tumeur ; cela attire, dit-on, le venin, & on détermine promptement par-là la ſuppuration. On fait encore uſage des grenouilles contre les maux de dents ; on ſe lave pour cet effet la bouche avec de l'eau & du vinaigre où on en a fait bouillir quelques-unes. On attribue au fiel de ces animaux une vertu ophtalmique ; leur graiſſe eſt un bon calmant dans les douleurs d'oreilles, ſi on en inſinue dedans avec un peu de coton ; & ſuivant Schroder leur cendre calcinée arrête les hemorragies, ſi on en ſoupoudre les vaiſſeaux ouverts.

La petite grenouille de S. Martin a les mêmes vertus que la commune ; on employe de même pour les hemorragies ſa cendre calcinée ; ſon ſang paſſe pour être très-efficace dans les plaies recentes ; quelques-uns font calciner cette grenouille toute entiere ; & ils en donnent ſur la pointe d'un couteau aux enfans nouvellement nés dans du lait de femme avant qu'ils ayent rien pris, ils croyent par-là les garantir pour toujours de l'épilepſie ; d'autres appliquent ſur le poignet une de ces grenouilles dans le friſſon des fievres intermittentes, & prétendent les guérir, mais ces remedes ne ſont pas des plus ſurs, du moins nous n'en avons jamais fait uſage.

On tient dans les boutiques deux emplatres de grenouilles appellées *de vigo*, du nom de l'auteur ; l'une eſt ſimple, & il entre dans l'autre du mercure ; celle-ci eſt la plus eſtimée ; on l'employe exterieurement contre les douleurs chroniques & contre les loupes, les nodoſités, & les tumeurs vénériennes : on s'en ſert auſſi avec ſuccès dans les cephalgies rébelles & dans les tumeurs confirmées de la rate. Les grenouilles aquatiques vertes ſont celles qu'on employe par préférence pour les onguens.

GREZ. C'eſt un terme de venerie qui ſe dit des groſſes dents d'en haut d'un ſanglier, qui touchent & fraient contre les défenſes, & qui ſemble les aiguiſer : c'eſt apparemment de-là qu'eſt venu ce nom.

GRIBOURI. C'eſt un de ces inſectes, qui tout petit qu'il ſoit, s'eſt rendu très-redoutable aux cultivateurs. Son caractere conſiſte 1°. dans la figure de ſes antennes longues, filiformes, compoſés d'articles allongés & d'égale groſſeur par-tout. 2°. Dans la forme de ſon corcelet hémiſpherique qui imite le dos rond d'un boſſu, & ſous lequel eſt cachée en partie ſa tête, ce qui lui a fait donner le nom de tête cachée.

Les larves du gribouri rongent & déſolent les differentes plantes ſur leſquelles elles ſe trouvent ; elles ſont aſſez groſſes, courtes, de forme ovale ; elles ont ſix pates, & une petite tête ecailleuſe ; les inſectes parfaits qui en proviennent ſont de forme ovale ; leurs pates ſont aſſez longues, & leur tête eſt petite & cachée en partie par la rondeur du corcelet. Les deux eſpeces principales qu'on trouve aux environs de Paris, ſelon M. Geoffroy, ſont le gribouri bleu de l'aulne, & le gribouri de la vigne : le premier qui eſt le plus grand de tous ceux que nous ayons, eſt d'un beau violet tant en deſſus qu'en deſſous : ſes étuis vus à la loupe, paroiſſent parſemés de très-petits points irréguliers ; la forme de ſon corcelet ſous lequel rentre ſa tête, le caracthériſe parfaitement : on le trouve

ordinairement ſur l'aulne, & quelquefois ſur d'autres arbres, mais toujours dans des endroits humides : il paroît au printemps.

Le ſecond gribouri eſt celui de la vigne, il n'eſt que trop connu dans les pays où il fait ravage ; ſa tête eſt noire & renfoncée ſous ſon corcelet, comme cela ſe remarque dans toutes les eſpeces de gribouri ; ſes antennes ſont noires, longues & filiformes ; ſon corcelet eſt noir, luiſant & comme boſſu, renflé dans ſon milieu ; ſon ventre eſt large & quarré ; les étuis qui le recouvrent ſont d'un rouge ſanguin, & couverts de pluſieurs petits poils, ainſi que le corcelet ; l'animal en deſſous eſt noir, & a ſes pattes fort alongées ; la larve de cet inſecte ſe trouve ſur la vigne, ainſi que ſon nom l'indique aſſez.

Le gribouri de la vigne paſſe l'hiver en terre, attaché aux pieds des ceps des jeunes vignes, il en ronge les racines les plus tendres, & les fait ſouvent périr ; il ſort de terre au mois de Mai, & ſe jette enſuite ſur le feuillage, il s'en nourrit, & pique les boutons à fruit, & les jeunes jets, ce qui fait mourir tout le nouveau bois ; pour obvier à ces inſectes on plante des féves de marais en grande quantité dans pluſieurs endroits de la vigne ; ils quittent la vigne pour s'attacher à les ſuçer ; on coupe pour lors ces feuillages inutiles, on les brule conjointement avec les inſectes au pied de la vigne ; par ce moyen on prévient autant qu'il eſt poſſible, le dommage qu'ils pourroient faire, & un autre encore pire que le premier : car ces inſectes piquent dans la ſuite le raiſin quand il eſt mur pour y inſerer leurs œufs ; d'où ſortent des légions de vers, qui cauſent la pourriture des raiſins, & détruiſent tout à la veille des vendanges ; le ſoleil ſurvient qui pompe fort vîte tout le ſuc d'un raiſin attaqué, & le réduit en poudre. Les vers repus cherchent alors une retraite pour ſe changer en chryſalides, & de-là en gribouri : s'ils trouvent du fumier, ils s'y logent ;

pluſieurs propriétaires ont la précaution d'en faire mettre au pied de la vigne, le fumier devient pour lors le rendez-vous de ces inſectes & de beaucoup d'autres : on y met le feu à la fin de l'hiver, & on extermine par-là à coup ſûr ces animaux malfaiſans.

GRILLON. C'eſt un inſecte fort connu, il a pour l'ordinaire un pouce de longueur ſur quatre de largeur ; les anciens en diſtinguoient de deux eſpeces : le domeſtique & le champêtre, mais ils n'en conſtituent réellement qu'une ſeule ; le domeſtique eſt ſeulement plus pâle & plus jaune, & le champêtre plus brun. M. Geoffroy qui le confond l'un avec l'autre, les nomme *grillus pedibus anticis ſimplicibus*. Geoff. T. 1. p. 389. Les antennes des grillons ſont minces comme du fil, & preſque de la longueur de tout leur corps ; leur tête eſt groſſe, ronde, avec deux gros yeux, & trois autres plus petits, jaunes & clairs, placés plus haut ſur le bord de l'enfoncement, du fond duquel partent les antennes ; leur corcelet eſt large & court. Dans les mâles, dit M. Geoffroy en ſon traité méthodique des inſectes des environs de Paris, les étuis ſont plus longs que le corps, veinés, comme chifonnés au-deſſus, croiſés l'un ſur l'autre, enveloppant une partie du ventre avec un angle ſaillant ſur ſes côtés ; ils ont auſſi à leur baſe une bande pâle ; dans la femelle au contraire, les étuis laiſſent un tiers du ventre à découvert, une pointe dure preſqu'auſſi longue que le ventre, plus groſſe par le bout, compoſée de deux gaines qui enveloppent leurs lames. C'eſt de cet inſtrument dont elle ſe ſert pour enfoncer & dépoſer ſes œufs dans la terre. Le mâle & la femelle ont tous les deux, à l'extrêmité du ventre, deux appendices pointues & molles ; leurs pattes poſterieures ſont beaucoup plus groſſes & plus longues que les autres, & elles leur ſervent pour ſauter. Les grillons domeſtiques habitent communément les troux des maiſons, principalement les fours & les environs des cheminées, des cuiſines où la cha-

leur les attire ; ils y deviennent ſouvent incommodes par leur cri continuel & ennuyeux qui eſt produit par le frottement de leur corcelet. Malgré l'incommodité de ce cri, qui a fait donner dans quelques endroits à ces inſectes le nom de *cri-cri*, on ſe garde bien de les détruire : il regne à leur ſujet un préjugé populaire ; leur préſence porte, ſuivant le peuple, un certain bonheur à la maiſon où ils ſe trouvent, & il y auroit du danger de les faire périr, ce qui paroît abſurde.

Les grillons champêtres s'enfoncent ſous terre dans des troux qu'ils forment eux-mêmes : c'eſt-là qu'ils ſubiſſent leurs métamorphoſes, qui ne peut pas être plus ſimple, puiſque leur larve ne differe de l'inſecte parfait que par le défaut d'aîles & d'étuis ; car du reſte elle ſaute & court auſſi aiſément : quand cette larve eſt parvenue à acquerir ſes aîles & ſes étuis, elle devient pour lors inſecte parfait ; s'étant ainſi métamorphoſée, elle eſt en état elle-même de s'accoupler & de pondre ſes œufs, qu'elle dépoſe en terre à portée des racines qui doivent ſervir de nourriture aux jeunes larves qui en proviennent. Quelques Auteurs ont avancé, ſans cependant aucun fondement, que les grillons tuoient les coucoux ; rien n'eſt plus facile que de les attraper, on les fait ſortir de leurs trous en y introduiſant à diverſes repriſes, un brin d'herbe ; on les amorce encore quelquefois avec de la mie de pain, mais rien n'eſt meilleur pour les attirer que les fourmis ; comme les grillons en ſont extrêmement friands, c'eſt pour eux un excellent appas. Pline nous apprend que de ſon temps quand on vouloit attraper un grillon, on attachoit une fourmi par le milieu du corps avec un cheveu ou un crin, on la mettoit enſuite au bord du trou, après en avoir ſoufflé toute la pouſſiere, de peur qu'elle ne s'y cachât, & on attendoit que le grillon tint la fourmi embraſſée, on tiroit alors le cheveu à ſoi, & il étoit très-facile par-là de le prendre.

Les grillons s'employent dans la medecine ; ils fournissent un remede propre à fortifier les vues foibles ; on en exprime la substance liquide qu'on fait dégouter dans les yeux ; ils adoucissent aussi les glandes, quand on en fait usage pour les frotter ; ils passent encore en medecine pour apéritifs & diuretiques ; ils tiennent pour leurs propriétés un peu de celles des cantharides, mais dans un degré fort adouci. On les fait ordinairement sechet au feu dans un vaisseau couvert, & on les réduit en poudre ; leur dose est depuis douze grains jusqu'à un scrupule, dans quelque liqueur appropriée Le Docteur Hengendorn rapporte dans les Ephemerides d'Allemagne, avoir donné plusieurs fois avec succès dans les embarras des reins & de la vessie un ou deux grillons, après en avoir ôté la tête, les aîles & les pieds, il les faisoit mourir dans un verre d'eau distillée de persil ou de saxifrage, jusqu'à ce que la liqueur eut acquis une couleur laiteuse ; il passoit ensuite le tout avec expression, & en faisoit prendre la colature au malade pendant quelques jours, ce qui lui faisoit rendre une quantité prodigieuse d'urine. Le Docteur Samuel Ledelius assure encore dans ses Ephemerides d'Allemagne, avoir connu un payſan qui ne se servoit d'autres remedes dans la fievre tierce, que d'avaler uniquement un grillon dans un verre de bierre. Rien n'est si commun dans les Indes orientales que de voir les naturels du pays porter au marché des corbeilles pleines de grillons, pour les donner en échange aux Espagnols contre d'autres marchandises.

GRILLON TAUPE, ou TAUPE GRILLON, COURTILLIERE. C'est l'animal le plus hideux & le plus singulier de tous ceux de sa classe ; sa tête proportionnellement à la grandeur de son corps est petite, allongée, avec quatre antennules grandes & grosses, & deux longues antennes minces comme des fils. Derriere ces antennes sont ses yeux, & entre ses deux yeux on en remarque trois autres lisses & plus petits,

ce qui fait cinq en tout, rangés ſur une même ligne tranſverſale; le corcelet de cet inſecte forme une eſpece de cuiraſſe allongée, preſque cylindrique, qui paroît comme veloutée; ces étuis qui ſont courts, ne vont que juſqu'au milieu du ventre, ils ſont croiſés l'un ſur l'autre, & ont de groſſes nervures noires ou brunes; ſes aîles repliées, ſe terminent en pointes, qui débordent nonſeulement les étuis, mais même le ventre de l'animal: celui-ci eſt mu, & ſe termine par douze pointes ou appendices aſſez longues; mais ce qui fait, dit M. Geoffroy, Docteur Regent de la Faculté de Paris, la principale ſingularité de cet inſecte, ce ſont ſes pattes de devant qui ſont très-groſſes, applaties, & dont les jambes très-larges ſe terminent en dehors par quatre groſſes griffes en ſcie, & en dedans par deux ſeulement: entre ces griffes eſt ſitué & ſouvent caché le tarſe ou le pied; tout l'animal eſt d'une couleur brune & obſcure, il vit ſous terre, principalement dans les couches, où il fait beaucoup de ravages, en coupant & rongeant les racines; ſes pattes de devant qui ſont dentelées en ſcie, lui ſervent à cet uſage: tout ſon corps eſt un peu velu. Cet inſecte a dix-huit lignes de longueur ſur quatre de largeur, il eſt du genre des grillous.

M. Pluche donne la deſcription du nid de la courtilliere; c'eſt, dit-il, un morceau de terre maſtiqué, dans le cœur duquel ſe trouve une chambrette capable de contenir deux avelines, où ſont logés tous les œufs de l'animal. Ce morceau eſt gros comme un œuf ordinaire de poule, & eſt environné d'un petit foſſé. Si on en fend un par le milieu avec le couteau, on s'apperçoit que l'entrée de la chambrette a été rebouchée: on y remarquera environ 150 œufs, & on ſera ſurpris de la précaution que l'inſecte a eu de les bien couvrir; & en effet, ſi les œufs prenoient tant ſoit peu l'air, la chaleur convenable manqueroit, il n'y auroit plus par conſéquent de poſterité à eſperer. Une autre

raiſon qui oblige les courtillieres, dit M. Pluche dans ſon Spectacle de la Nature, à boucher ſi exactement la loge où elles mettent leurs œufs, & à l'environner d'un foſſé, c'eſt qu'il y a un petit animal noir, ennemi de leur eſpece, qui eſt apparemment un ſcarabé qui court ſous terre, & tâche de dévorer leurs œufs ou leurs petits, mais auſſi, ajoute le même Auteur, il y a toujours quelqu'un de la famille en ſentinelle ſur le bord du foſſé. Quand la bête noire vient à rouler dedans pour aller chercher ſa proie, on lui court ſus, & on s'en délivre. Si la courtilliere ſe trouve attaquée à la fois par trop d'ennemis, elle fait alors uſage de ſes retraites & de ſes détours qu'elle pratique toujours ſous terre, & ſe délivre par-là du danger

Aux approches de l'hiver, les courtillieres emportent le réſervoir qui contient les œufs; elle le deſcendent fort avant en terre, & toujours au-deſſous de l'endroit où la gelée parvient; à meſure que le temps s'adoucit, on remonte le magaſin, & on s'approche enfin aſſez près de la ſuperficie, pour y faire ſentir l'impreſſion de l'air & du ſoleil; revient-il une gelée, on regagne le bas.

Les courtillieres font le même bruit que les grillons domeſtiques, & elles fouillent & élevent de petits monçeaux de terre comme les taupes, d'où leur eſt probablement venu le nom de *taupe grillon*. Quand les payſans entendent crier ces inſectes, ils en augurent une année de fécondité: on les nomme en Normandie *taupettes*, & dans le pays Meſſin, *tait*: il arrive quelquefois que ces animaux mordent les doigts des perſonnes qui fouillent la terre: on dit que cette morſure eſt venimeuſe, ce qui n'eſt pas encore bien conſtaté: tout ce qui eſt de ſur, c'eſt que ſouvent les porcs avalent de ces inſectes tout vivans en fouillant la terre, & qu'ils en périſſent preſqu'auſſitôt: mais c'eſt moins parce que ces inſectes ſont venimeux, que parce qu'ils piquent leur eſtomach & leurs inteſtins, & leur occa-

ſionnent la mort par des moyens plus méchaniques que venimeux.

L'Auteur du Dictionnaire Œconomique rapporte pluſieurs méthodes pour détruire ces inſectes qui font tant de dégat dans les jardins ; comme ils marchent fort vîte & qu'ils fouillent la terre en galerie, il faut les guetter, & quand on apperçoit qu'ils fouillent, on enfonce derriere eux une petite palette de bois pour les faire ſauter en l'air, après quoi il eſt facile de les tuer : on peut auſſi les attirer en dehors en mouillant légerement les couches pendant la grande ardeur du ſoleil ; ces inſectes qui aiment beaucoup l'eau & l'humidité, & qui ſont pour ainſi dire, des animaux amphibies, puiſqu'ils vivent en même-temps très long-temps dans l'eau, accourent pour lors à la ſuperficie ou les jardiniers les attendent pour les détruire : on peut encore ſuivre leurs galeries ſouterraines avec le doigt, & quand on eſt parvenu à celui de leurs troux qui s'enfonce perpendiculairement, on y verſe une cueillerée d'huile ; les courtillieres ne manquent pas de ſortir incontinent, & on peut pour lors les faire aiſément périr ; on enfouit encore ſouvent dans du terreau un peu au-deſſous du niveau de la couche des vaſes de terre ou de fayance ; les courtillieres tombent dedans, & ne peuvent plus remonter.

Dans la gazette d'agriculture du mois de Mai 1767, il eſt fait mention d'un certain artiſan Lorrain, nommé Auguſtin Pillart, comme poſſeſſeur d'un ſecret propre à détruire ces inſectes redoutables, il fut préſenté ſur la fin de l'année 1764 en cette qualité à M. le Marquis de Marigny, qui fit faire l'épreuve de ce ſecret dans les potagers du Roi à Fontainebleau, & dans ceux de pluſieurs Maiſons Royales. qui étoient particuliérement infectées de courtillieres: l'artiſan Lorrain réuſſit par-tout ſi heureuſement, que M. le Marquis de Marigny crut devoir propoſer au Roi d'acheter ce ſecret. Sa Majeſté, dont le principal objet eſt toujours

le bien de ſes peuples, ordonna à l'inſtant d'en faire l'acquiſition pour le rendre public. Voici en quoi conſiſte ce ſecret.

On commence par découvrir les retraites des courtillieres, ce que tous les jardiniers ſçavent très-bien faire ; à meſure qu'on trouve les troux, on les remplit d'eau, & on y verſe trois, quatre ou cinq gouttes d'huile de chenevis ; ſi l'eau s'imbibe dans la terre avant que l'inſecte paroiſſe, on remplit une ſeconde fois les troux d'eau, ſans y ajouter de nouvelle huile, bientôt les courtillieres fuyent de leurs troux, font quelques pas lentement, naiſſent & meurent.

Il y a une autre maniere d'employer l'huile pour la deſtruction de ces inſectes: on en mêle deux ou trois meſures comme celle d'un verre à boire dans un arroſoir plein d'eau, & on ſe ſert de cet eau pour arroſer une planche & ſes environs à la maniere ordinaire. Ce moyen qui a été propoſé par M. Hazon, Intendant des bâtimens du Roi, a eu à Vincennes tout le ſuccès poſſible : on vit bientôt une foule de courtillieres tant grandes que petites ſortir de terre, s'agiter & périr. Il y a dans ce procedé l'avantage de ne laiſſer échapper aucun de ces inſectes ; au lieu qu'en employant le premier, il peut fort bien ſe faire quelquefois qu'il s'en échappe quelques-uns des troux qui indiquent leur préſence. La dépenſe peut à la vérité être quelque peu plus conſidérable ; mais ce ſurcroit de dépenſe mérite peu d'attention, & eſt plus que compenſé par l'avantage d'être tout-à-coup délivré de ces inſectes nuiſibles, ſans qu'il en échappe aucun de ceux qui ſe trouvent dans l'eſpace arroſé de cette maniere. Au reſte on ſe tromperoit ſi on s'imaginoit qu'il n'y a que l'huile de chenevis propre pour cela. M. Hazon a varié l'experience avec des huiles differentes, telles que celles de lin, de noix, d'olive, & il a réuſſi à peu près de même.

Pour expliquer actuellement comment l'huile mise dans les troux des courtillieres après les voir remplis d'eau, peut faire périr si vîte ces animaux, rien n'eſt ſi ſimple : cette huile ſurnâge l'eau qu'on y a d'abord verſée, & forme ſur la ſurface une couche que l'inſecte eſt obligé de traverſer en fuyant l'eau ; mais il ne peut la traverſer ſans qu'il n'en reſte ſur ſon corps, d'où s'en ſuit néceſſairement une reſpiration interceptée dans cet animal ; après quoi la ſuffocation qui le fait périr.

Jacques Iſelin, du canton de Berne, paroiſſe de Kirchberg a encore publié une méthode qu'il prétend être plus ſure que les précédentes, du moins plus univerſelle ; elle conſiſte à enterrer par chaque arpent, à diſtances à peu près égales, à la profondeur d'un fer de bêche, une vingtaine de petits pots, dans chacun deſquels on met vingt ou trente gouttes de beaume de ſouffre, on les couvre d'une petite planche mince, pour empêcher la terre de les remplir ; l'odeur exceſſivement fétide de ce baume, ne tue pas à la vérité, obſerve un agriculteur Bernois, la courtilliere, mais elle la force de ſe retirer très-promptement au loin ; elle lui ôte même, à ce qu'il prétend, toute vertu prolifique ; on peut par ce moyen garantir de ces inſectes tout un terrein, tandis que par l'autre méthode, quantité de courtillieres trop fines pour n'avoir qu'une ſeule ſortie, échappent à l'inondation ; pas un ſeul nid ne ſe trouve même par-là détruit, & il n'y a aucun de ces nids qui ne contienne au moins 150 œufs ; la mort de la mere n'empêche pas les œufs d'éclore, la ſimple chaleur de la terre, ſur la fin de Mai, ſuffit pour leur donner la vie.

Dans la gazette d'agriculture on lit que l'art de trouver la courtilliere, eſt de paſſer les doigts dans les trainées qu'elle fait, d'arrêter lorſqu'on trouve un trou, d'en pétrir les bords lorſqu'on en a retiré le doigt, d'y couler ſept ou huit gouttes de baume de

ſouffre, & enſuite autant d'eau qu'en peut contenir le trou : en peu de temps cet animal ſort pour l'ordinaire ſans force, & expire près du trou. Lorſqu'on trouve une trace en rondeur à peu près de la largeur d'une bouteille, on eſt ſur d'y rencontrer le nid au milieu & même à peu de diſtance de ſa ſurface. Au lieu de baume de ſouffre, on peut ſe ſervir d'eſſence de thérébenthine, elle produit le même effet. Nous avons rapporté d'après un anonime dans nos lettres ſur les animaux, que la courtilliere ne monte point dans certains terrains, on la trouve morte au fond du trou, en y fouillant avec la bêche : nous avons pareillement obſervé d'après le même auteur que pour ſçavoir ſi l'inſecte périt ou non, il ſuffit de laiſſer le trou ouvert : s'il le bouche, cela annonce qu'il n'eſt pas détruit ; mais ſi aucontraire il reſte ouvert, on doit être aſſuré de ſa mort.

GRIMPEREAU. C'eſt un petit oiſeau de paſſage, dont il y a pluſieurs eſpeces ; les caracteres qui diſtinguent ce genre, eſt d'avoir le bec en forme de faulx, obtus par deſſus, comme émouſſé par la pointe, & dont les côtés ſont un peu en forme de coing ; les narrines de cet oiſeau ſont rondes & couvertes par les plumes du front ; ſa langue eſt membraneuſe, un peu platte, fendue par le bout ; ſa queue eſt vigoureuſe & compoſée de douze plumes égales ; ſes pieds ſont garnis de trois doigt par devant, & d'un ergot par derriere. Les deux eſpeces de grimpereaux qu'on voit en France ſont le grimpereau noir ou torchepot, & le grimpereau d'arbres ; le premier eſt un peu plus grand que le pinçon, & preſque droit, il a le bec noir & rond ; la tête & les yeux fort petits, le plumage plombé, une tache blanche au bout de la queue, & une autre d'un rouge chatain ſous le ventre & à la gorge, les pieds de couleur bleuâtre, les doigts longuets, les ongles crochus & noirs ; il grimpe & deſcend le long des arbres & les creuſe ; il ſe retire ſous les toîts des

maisons, dans les creux d'arbres & dans les murailles; quand il veut faire son nid, c'est toujours dans un tronc d'arbre, il le ferme industrieusement avec du limon, en n'y laissant qu'une entrée fort étroite; il se nourrit d'insectes qu'il trouve sur l'écorce de l'arbre qu'il habite, & il mange aussi des noix qu'il ouvre de son bec avec beaucoup d'adresse, ce qui lui a sans doute fait donner le nom de casse noisette: le cri du mâle est *grigri*, il ne voit sa femelle que dans l'été; quand ses petits sont élevés, ils se séparent & se battent souvent lorsqu'ils se rencontrent; rien n'est plus actif & plus vigilant que cet oiseau. Linnæus assure que sa couvée est d'environ vingt œufs, on n'en trouve cependant gueres plus que six à sept dans leurs nids: il y a un petit grimpereau noir dont la voix est extrêmement forte; on prétend que le mâle dans cette espece choisit sa femelle, & que s'il s'en présente une autre, il l'oblige à prendre la fuite, & appelle ensuite sa compagne pour être témoin de sa fidélité.

La seconde espece de grimpereau est celui qu'on nomme le petit grimpereau d'arbre, il se retire dans les troncs d'arbres, s'attache aux branches, & y voltige sans cesse, il est plein d'activité. Cet oiseau est un peu plus grand que le roitelet, sa queue est courte, ses griffes sont blanches & pointues, son bec est courbé en arc.

La chair du grimpereau est d'un gout qui ne la rend pas indifférente aux chasseurs.

GRIVE. C'est un oiseau qui a trois doigts au-devant du pied, & un derriere; son bec est droit, convexe en dessus, aussi épais que large à la base; les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout, & l'extrêmité de cette mandibule presque droite. On en voit en France de quatre especes qui sont plus ou moins communes; la grande grive, la petite grive de gui; la grive de genievre & la grive rouge; les deux premieres sont permanentes, les deux autres ne sont

que paſſageres ; elles ne ſont pas leurs nids dans ces contrées.

La grande ou groſſe grive de gui qui ſe nomme encore ſuſerre, jocaſſe, fraie ou tourdelle eſt la plus groſſe de toutes, elle a communément dix à douze pouces de longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue ; ſon bec eſt à peu près long d'un pouce, gris brun à ſon origine, & noirâtre vers le bout ; le dedans de la bouche eſt jaune ; au-deſſus des narrines, & vers les coins de cette bouche ſont quelques poils bruns, tournés en devant, & roides comme des ſoies ; l'iris des yeux eſt couleur de noiſette ; le deſſus de la tête & du cou & une partie du dos, ſont gris brun ; la partie inferieure du dos eſt de la même couleur, elle tire ſeulement un peu ſur le roux ; la gorge eſt blanche, avec une fort légere teinte de jaunâtre & variée de quelques petites taches brunes ; les joues, le bas du cou, la poitrine & le ventre ſont d'un blanc jaunâtre, avec de grandes taches preſque noires ; cet oiſeau a vingt-ſix pouces & demi de vol, & ſes aîles pliées s'étendent un peu plus bas que de la moitié de la queue ; elles ſont au-deſſus d'un gris brun foncé avec une fort étroite bordure blanchâtre & cendrée au-deſſous ; la ſeconde plume eſt plus longue que les autres ; la queue, qui eſt longue de quatre pouces, à douze plumes toutes cendrées en deſſous ; celles du milieu ſont d'un gris brun en deſſus, les autres ſont en partie de cette couleur, mais plus foncées, & toutes ſont bordées de blanchâtre ſur leurs deux côtés : les trois dernieres de chaque côté ſont terminées de blanc : cette couleur occupe d'autant plus d'eſpace, que la plume eſt plus exterieure ; les pieds ſont jaunâtres, & les ongles noirs.

La groſſe grive ſe perche au printemps à la cime des plus grands arbres pour faire ſon nid ; ſa couvée eſt quelquefois de dix œufs ; elle chante très-bien : on ne la voit pas vôler par troupe, chaque mâle & femelle

ſe ſuffiſent pour ſe tenir mutuellement compagnie ; elle mange ainſi que les autres eſpeces des baies de gui qui ne reſtent pas longtemps dans ſes inteſtins, elle les rend en entier, & elles ne ſont pas ſi glutineuſes qu'elles peuvent encore vegeter en hiver ; elle ſe nourrit encore de baies de houx ſauvage & d'aubepine, & en été elle fait la chaſſe aux vers, aux chenilles & à d'autres inſectes.

La petite grive de gui reſſemble à la groſſe, elle eſt plus petite que la grive du genievre, & un peu plus grande que la grive rouge, elle peſe trois onces ; elle a depuis le commencement du bec juſqu'au bout de ſa queue ou des pieds neuf pouces de longueur ; ſon bec eſt long d'un pouce, brun ; ſa langue paroît fendue en deux à quiconque la regarde attentivement ; ſa bouche eſt jaune en dedans, l'iris de ſes yeux couleur de noiſette ; ſes couleurs & les taches de ſa poitrine & du ventre ſemblables à celles de la groſſe grive ; & en effet les taches en ſont brunes, la poitrine jaunâtre, le ventre blanc, le deſſus du corps brun par-tout, ou plutôt olivâtre, avec un mélange de roux ou de jaunâtre aux aîles ; les petites plumes qui recouvrent les aîles en deſſous, ſont d'un roux jaunâtre ; ſes plumes inferieures en recouvrement ſont jaunâtres par les bouts ; les petites plumes de deſſous la queue, blanchâtres ; il y a dix-huit grandes pennes à chaque aîle ; ſa queue eſt longue de trois pouces un quart, & eſt compoſée de douze pennes ; ſes jambes & ſes pieds ſont d'un brun pâle ; la plante des pieds eſt jaunâtre ; la derniere jointure du doigt exterieure eſt attachée au doigt du milieu ; ſon eſtomach eſt moins muſculeux que dans les oiſeaux de même genre ; on a peine à la diſtinguer par ſon port exterieur de la grive rouge, ſes taches ſont cependant en plus grand nombre, & plus grandes à la poitrine & au ventre. Aldrovande rapporte que c'eſt le propre de cette eſpece d'être tachée autour des yeux.

La petite grive de gui se nourrit d'insectes plus que de baies, & mange encore des limaçons. On ne distingue pas dans cette espece le sexe par les couleurs. Elle demeure pendant toute l'année en Angleterre, & y fait son nid; elle le construit de mousse & de paille en dehors, & l'enduit de boue en dedans; elle pond sur la boue toute nue cinq ou six œufs pour une seule couvée; ces œufs sont d'une couleur bleue verdâtre, pictés de taches noires, parsemées; elle chante parfaitement bien au printemps, lorsqu'elle est perchée sur les arbres, & est solitaire, ainsi & de même que la grosse grive, mais elle fait son nid plutôt dans les haies que sur des arbres élevés; elle est aussi stupide, & se laisse prendre facilement; elle passe pour être fort gourmande, elle aime passionnément la graine de jusquiame, elle mange beaucoup de raisins dans les vignobles, aussi est-elle très-grasse & très-remplie dans le temps des vendanges. On prétend qu'en Silesie cet oiseau se trouve en si grande abondance dans les forêts & dans les montagnes, que ce mets suffit pour nourrir les habitans dans l'automne: les Silesiens sont en cela aussi heureux qu'étoient les Israëlites dans le desert; la chair de cette espece qui se nomme aussi roselle est très-estimée; c'est souvent un aliment cher pour les financiers; les anciens lui donnoient le premier rang parmi les oiseaux, comme au lievre parmi les quadrupedes. Nous sommes encore bien en cela de leur sentiment; la chair de la grosse grive n'est pas à beaucoup près si estimée que celle-ci, elle passe pour être de difficile digestion, on en mange cependant beaucoup à Dantzic; elles viennent des forêts voisines de cette ville; la petite grive grise s'apprivoise facilement, on en éleve en cage.

La grive de genevrier, qui se nomme litorne, oiseau de perte, ou plus communément *chacha*, ressemble pour la grandeur & pour la figure au merle

femelle,

femelles, avec cette difference ſeulement que la litorne a l'eſtomach jaunâtre, tacheté de noir, & le ventre blanc; ſes jambes & ſes pieds ſont noirs; elle eſt de couleur cendrée ſur la tête, le col & le croupion; le deſſus du dos eſt tanné, mais peu grivelé; le deſſous de l'aîle eſt blanc: cette eſpece eſt un oiſeau de paſſage, elle aime les fruits en grape, particulierement le genievre; elle mange auſſi des vers & d'autres inſectes; elle paſſe toute l'année en Angleterre excepté pendant l'été: on ne ſçait pas encore trop où ſe retirent ces oiſeaux lorſqu'ils diſparoiſſent; ils aiment les prés & les paturages: le mâle n'eſt pas aiſé à diſtinguer de la femelle. La litorne eſt la moins eſtimée des grives, quoiqu'elle ſoit cependant de pluſieurs degrés ſuperieure aux autres oiſeaux.

La quatrieme eſpece de grives qu'on voit en France eſt la rouge, elle ſe nomme auſſi roſelle; elle vole communément par grandes troupes, & en été c'eſt celle qui eſt la plus commune dans nos plaines; les cuiſſes & les pattes ſont pâles, elle a le deſſus des aîles rougeâtre, & le ventre blanc; c'eſt un oiſeau de paſſage, il paſſe l'hiver dans la Boheme, la Hongrie & dans les pays du Nord; les naturaliſtes admirent ſon plumage, & les gens de campagne ſont enchantés de ſon ramage; c'eſt le roſſignol de quelques contrées; & en effet il chante jour & nuit, c'eſt ſurtout en été que ſes accens mélodieux ſe font entendre dans les cannes ou roſeaux le long deſquels il grimpe; la rouſſerole y conſtruit ſon nid qui eſt à découvert, ſa ponte eſt de cinq ou ſix œufs: elle ne vole pas aiſément, mais elle bat des aîles à la maniere des allouettes hupées, elle eſt auſſi à peu près de la même groſſeur, elle eſt fort commune dans le Maine & en Tourraine. Agrippine épouſe de l'empereur Claude, avoit une grive qui parloit.

Après avoir donné la deſcription & la liſte des differentes eſpeces de grives qui ſe trouvent en France:

nous allons paſſer à leur chaſſe. Les payſans de Sileſie qui les trouvent, ainſi que nous l'avons déjà obſervés, en plus grande abondance que nous ne trouvons ici les moineaux, n'employent pour les prendre que des collets de crins de cheval, & l'amorce dont ils ſe ſervent ſont des baies de ſorbier ſauvage, autrement ſorbier des oiſeaux. Voyez ce que nous en avons dit dans notre Diction. des Plantes, Arbres & Arbuſtes; ils en font par le moyen de ce ſeul piege des proviſions ſi abondantes, qu'ils ſont obligés de les faire rotir à moitié, pour les conſerver dans le vinaigre. Nos payſans François ne font uſage que d'un rulin qui imite le ſon de voix de la grive, ils attirent par ce moyen cet oiſeau dans les buiſſons ou dans les genievres; en s'abaiſſant il tombe dans les filets qu'on y a tendu, & on le ſaiſit. Les Seigneurs & ceux qui les imitent n'employent ordinairement que le fuſil pour la chaſſe de la grive, & ils ne prennent cet exercice qu'en automne.

Les grives ſe prennent encore de même que les geays avec des repuces ou petites verges élaſtiques, qu'on pique en terre le long des haies & des jardins, & ſurtout dans les vignobles, on leur attache une ficelle & un collet; dès que l'oiſeau apperçoit l'appât, il y vole, mais en ſe plaçant ſur la marchete, il la fait tomber, le nœud de la ficelle ſe lâche, la baguette ſe détend, & le gibier ſe trouve pris par les pattes dans le collet. Comme la grive eſt très-friande de gui, les chaſſeurs la prennent aiſément ſur l'arbre qui le porte; on prend pour cet effet une baguette longue de trois ou quatre pieds, dont le gros bout n'eſt pas ſi gros que le petit doigt, & le reſte à proportion: on le plie en cercle, & on attache enſemble les deux extrêmités, le cercle doit être garni de petits lacets en lacs coulans, & ſuſpendu directement au-deſſus du gui, qui ſe trouvera alors au centre de la machine; mais on obſervera que les lacets ſoient tendus les uns

hauts, les autres bas ; afin que les grives s'y prennent plus aiſément, on fera encore enſorte en les tendant, que les grives ne puiſſent ſe placer pour manger du gui ſans ſe prendre au col ou aux pattes. Après avoir tendu le piege, on s'en écartera aſſez pour ne pas effrayer les oiſeaux ; mais il ne faut cependant pas trop s'en éloigner ; car les paſſans pourroient bien emporter la proie. On pourra tendre pluſieurs de ces machines à la fois.

Pour que les grives ſoient bonnes à être ſervies ſur nos tables, il faut qu'elles ſoient tendres, jeunes, graſſes, bien nourries, & qu'elles ayent été priſes dans un temps froid ; elles ſont alors plus délicates & d'un goût plus exquis ; elles excitent l'appétit, fortifient l'eſtomach, produiſent un bon ſuc, & ſont faciles à digerer, ce qui les rend très-ſalutaires pour les convaleſcens ; elle ne produiſent jamais aucun mauvais effet à moins qu'on n'en mange trop. Quelques auteurs recommandent d'en rejetter l'eſtomach ou le geſier avant que de les manger, parce que la ſemence de juſquiame que ces oiſeaux aiment beaucoup, & dont ils ſe rempliſſent quelquefois, peut rendre cette partie de leur corps très mal ſaine, & occaſionner de mauvais effets, comme cela eſt arrivé quelquefois ; c'eſt une précaution qui ne coute rien.

En medecine on regarde la grive comme un excellent anti-épileptique, mangée de quelque façon que ce ſoit ; & la raiſon ſur laquelle on fonde cette qualité de la grive, c'eſt ſans doute parce que cet oiſeau ſe nourrit principalement du gui de chêne, qui étant un très-bon remede anti-épileptique, lui communique ſa vertu.

GROS BEC. C'eſt un oiſeau qui tire ſon nom d'un de ſes caracteres le plus diſtinctif ; ſon corps eſt d'un tiers plus gros qu'un pinſon, mais ſa tête eſt relativement à ſa taille, d'une groſſeur démeſurée : elle eſt de couleur rouſſâtre ; ſon col eſt de couleur cendrée ; ſon

dos eſt roux ; ſa poitrine & les côtés ſont auſſi de couleur cendrée, légerement teinte de rouge.

Le gros bec eſt fort commun en France, il paſſe l'été ſur les montagnes & dans les bois, & pendant l'hiver il habite la plaine : il fait ſon nid ſur le ſommet des montagnes, il y pond cinq ou ſix œufs : il a le bec ſi fort qu'il caſſe avec facilité les noyaux d'olives & de ceriſe, de même que les noix ; il fait beaucoup de dommage aux arbres, il en mange les boutons : ſi on ne le tuoit pas comme un oiſeau bon à manger, on feroit très-bien de le tuer comme oiſeau deſtructeur.

GRUE. C'eſt un oiſeau de grande taille qui peſe environ dix livres ; il a près de cinq pieds de longueur depuis le bout du bec juſqu'au bout des doigts ; ſon col eſt très-long auſſi bien que ſes jambes ; ſon bec eſt droit, pointu, d'un noir verdâtre, long de près de quatre pouces, applati ſur les côtés ; ſa langue eſt large & dure comme de la corne à ſon extrêmité ; le ſommet de ſa tête eſt noir, revêtu depuis le bec juſqu'au derriere de la tête de ſoies noirâtres plutôt que de plumes ; il ſe trouve une plaque au derriere de ſa tête en forme de croiſſant, nue, ou couverte de poils clair ſemés, rougeâtres, au-deſſous de laquelle une tache triangulaire de plumes cendrées occupe la partie ſuperieure du col : cet oiſeau a deux raies blanches, qui commencent chacune aux yeux, vont en arriere ſe réunir à la partie poſterieure du col vers le ſommet de la tache triangulaire cendrée, dont on vient de parler, & ſe continue enſuite juſqu'au haut de ſa poitrine ; la gorge & les côtés du col ſont teints d'une couleur noire ou obſcure ; ſon dos, ſes épaules, ſa poitrine, tout le ventre, les cuiſſes & les plumes des aîles au recouvrement, excepté celles qui ſont à la derniere articulation, ſont entierement cendrés ; ſes aîles ſont très-amples, compoſées chacune de vingt-quatre grandes plumes noires, quoique les moindres ſoient d'un noir tirant ſur le rouſſâtre, ainſi que les principales

du ſecond ordre qui ſe trouvent à la derniere articulation. Sa queue eſt petite & fort courte, proportionnellement au volume de l'oiſeau ; elle eſt compoſée de douze pennes cendrées, noire par le bout, arrondie quand elle ſe développe : ſes jambes ſont noires, nues l'eſpace d'une palme au-deſſus des jointures ; ſes doigts ſont noirs, très-longs ; ſon doigt exterieur eſt lié par une membrane épaiſſe à la derniere articulation de celui du milieu ; ſa trachée artere eſt d'une conformation rare, ſinguliere, & mérite l'attention des naturaliſtes, elle entre profondément dans le ſternum par un trou fait exprès, elle s'y refléchit quelques tours, & ſort par le même trou pour aller aux poumons ; les appedices locales de cet oiſeau ſont longues de cinq pouces ; ſon eſtomach eſt muſculeux, ſa chair eſt très ſucculente, preuve, dit-on, que cet oiſeau ne mange point de poiſſon, mais uniquement du grain ou de l'herbe ; il ne produit ordinairement que deux petits, l'un mâle & l'autre femelle. Les gruaux ſont très-légers à la courſe, & quand ils n'ont pas encore leurs plumes, ils courent ſi vîte, qu'un homme quelque leſte qu'il puiſſe être, ne ſçauroit les atteindre.

Les grues ſont paſſageres comme les cicognes ; on lit dans la continuation de la matiere médicale de Geoffroy qu'il en a beaucoup paſſé, même en plein jour par Orleans dans les quinze premiers jours du mois d'Octobre de l'année 1753, elles voloient du midi au nord par troupes de cinquante, ſoixante & cent : pluſieurs s'abbatirent la nuit dans les plaines de bled ſarraſin en Sologne, & y firent beaucoup de dégât. Quand ces oiſeaux voyagent, ils s'arrangent ordinairement ſur la même file, ou décrivent ſur deux lignes réunies la figure d'un triangle ; celui qui fait la pointe & qui eſt le conducteur, facilite en fendant l'air, le paſſage aux autres ; les grues ont d'abord beaucoup de peine à s'élever de terre, mais dès qu'elles ſont à

une certaine hauteur, elles montent avec aiſance, & même ſouvent à perte de vue, au point même de ne pas paroître plus groſſes que des grives. Elles paſſent en hiver des regions ſeptentrionales dans les climats, ou les eaux ne ſe glacent pas ſi facilement; au commencement de la belle ſaiſon, elles retournent à leur premiere demeure, où regne alors un froid ſupportable. On prétend que l'hiver ſera hatif, ſi leur migration ſe fait de bonne heure & par grandes troupes, & qu'aucontraire le froid ſera plus long à venir, ſi elle eſt tardive & par petits pelotons de temps à autre; on dit auſſi que leur vol en l'air & ſans bruit eſt un ſigne de beau temps, & qu'elles annoncent de la pluie en ſe repoſant à terre. C'eſt pour l'ordinaire au mois de Septembre qu'elles font leur paſſage; elles ſe battent de temps en temps très vivement entr'elles; arrivées à leur deſtination, ou pendant les petits ſéjours qu'elles font en chemin, elles établiſſent au rapport de quelques naturaliſtes un guet, qui pour ne pas ſe laiſſer ſurprendre par le ſommeil, ſe ſoutient ſur un pied, & tient de l'autre un caillou, pour que ſa chute le réveille. Pline rapporte que les grues tiennent en partant de la Cilicie de petits cailloux dans leurs becs, pour pouvoir traverſer en ſilence & pendant la nuit le mont Taurus, où beaucoup d'aigles veillent ſur leur paſſage.

Les grues aiment les marécages: elles vivent, à ce qu'on prétend, plus de quarante ans; on en nourrit en Pologne, auxquelles on arrache les plumes de la queue, & on verſe de l'huile dans les creux dont elles ont été arrachées, il y vient enſuite des plumes blanches qui ſervent d'ornement aux bonnets des gentilshommes: ce qui caracteriſe dans ces oiſeaux les mâles d'avec les femelles, c'eſt que ceux-là ont la tête parfaitement rouge.

Quoique la grue ſoit un grand oiſeau, même auſſi haut que l'homme quand elle ſe trouve à terre, il y a

cependant pluſieurs petits oiſeaux de proie que les fauconniers inſtruiſent, & qui oſent ſe haſarder à la combattre corps à corps ; on a coutume alors d'en lâcher pluſieurs pour avoir le plaiſir de voir leur combat ; mais ce que les Seigneurs en font, ce n'eſt pas pour y avoir du profit, mais du plaiſir. L'anatomie offre dans la grue une choſe ſinguliere, qui ne ſe rencontre dans aucun autre oiſeau, ainſi que nous l'avons obſervé plus haut en parlant de la trachée artere ; il n'eſt donc pas ſurprenant qu'elle ait une voix qui s'entende de ſi loin, & en effet il n'y a point d'oiſeau dont la voix ſoit ſi haute que celle de la grue. Ariſtote & Pline rapportent que les grues combattent contre les nains ou pigmées. Leur queue eſt ſemblable à celle des autres oiſeaux ; par conſéquent les plumes noires qu'on remarque ſur leur croupion voutées comme celle d'un coq, proviennent des aîles & non de la queue. Gybert Longolius dit avoir vu une grue totalement blanche. Selon Albert le grand, la grue eſt facile à tromper ; car elle ſe joue & ſaute à la voix de l'homme qui contrefait ſon cri ; elle aime la compagnie, & s'apprivoiſe aiſément.

Les grues volent quelquefois à perte de vue, & ſi haut, que malgré leur groſſeur, elles paroiſſent auſſi petites qu'une grive. Il eſt très-difficile d'approcher de ces oiſeaux, & même d'en tuer un ſeul, ſans appeau, quoiqu'on les voye en foule par terre, ils ſont toujours aux aguets, & s'envolent dès qu'ils aperçoivent le chaſſeur ; pour ſurprendre les grues, ſurtout quand elles ſont laſſes & que le temps eſt orageux, il faut monter dans une charrete, ou la ſuivre en ſe cachant par derriere, elles ne ſe méfient point de cette voiture.

On trouve dans l'eſtomach des grues des pierres qui leur ſont très-utiles pour faciliter la digeſtion ; ces pierres leur ſervent comme de petites meules qui ſont

miſes en mouvement par l'action de deux muſcles forts & robuſtes qui compoſent le geſier. Il y a pluſieurs eſpeces de ces oiſeaux, mais comme ils ne ſont que paſſagers à la France, nous n'en parlerons pas ici. La grue étoit autrefois très-recherchée dans les repas : Plutarque aſſure qu'on la tenoit enfermée dans une voliere, & qu'on lui crevoit les yeux pour l'engraiſſer ; mais nous n'en faiſons pas actuellement uſage pour nos tables, la chair eſt maſſive, fibreuſe & coriace, elle doit être bien faiſandée, & elle a beſoin de beaucoup d'aſſaiſonnement pour pouvoir en uſer ſans en être incommodé ; cette nourriture n'eſt propre que pour les perſonnes d'un temperamment robuſte & qui ont un bon eſtomach ; les gruaux ſont préférables en fait d'alimens aux grues, mais il faut qu'ils n'ayent volé que très peu.

La médecine qui ſçait tirer partie de tout ce qui exiſte ſur la ſurface du globe, fait encore uſage des grues : ces oiſeaux mangés de quelque façon que ce ſoit, conviennent contre la colique venteuſe & les affections nerveuſes ; leur graiſſe eſt pénétrante & réſolutive ; on en fait uſage très-efficacement contre la paraliſie, le rhumatiſme & la ſurdité ; le fiel de ces animaux enleve les taches des yeux ; la tête, les yeux & le geſier deſſechés & pulveriſés ſervent à ſoupoudrer les fiſtules, les cancers, & les ulceres variqueux.

GRUYER, ſe dit d'un oiſeau dreſſé pour chaſſer aux grues.

GUÊPE. C'eſt un inſecte qui approche beaucoup des abeilles, il a cependant des caracteres qui lui ſont propres ; ceux qu'il a communs avec l'abeille ſont la forme de ſes antennes, & la configuration de ſon aiguillon ; les antennes de l'un & de l'autre ſont briſés dans le milieu, enſorte que la premiere portion de cette partie, celle qui eſt entre la tête & l'angle que forme l'antenne, n'eſt compoſée que d'un ſeul article ou

d'une ſeule piece longue, tandis que le reſte de l'antenne a pluſieurs anneaux courts, ordinairement juſqu'au nombre de dix, & l'aiguillon n'eſt dans ces inſectes qu'une ſimple pointe comme une antene, ou il paroît du moins tel à la vue, car au microſcope on s'apperçoit qu'il eſt un peu hériſſé. On diſtingue la guêpe de l'abeille par ſon corps qui eſt raſe & liſſe, tandis que celui de l'abeille eſt plus ou moins velu; le travail des guêpes n'eſt pas d'ailleurs auſſi fini ni auſſi parfait que celui des abeilles, il en approche cependant beaucoup, & ne mérite pas moins l'attention des naturaliſtes.

Les guêpes, ainſi que les abeilles ne dépoſent point d'œufs qu'elles n'ayent auparavant préparé un logement pour les recevoir. Ces inſectes conſtruiſent à cet effet une eſpece de gateau formé par pluſieurs cellules hexagones les unes à côté des autres, & dont l'étendue eſt plus ou moins grande; ce gateau qui paroît ſemblable à un rayon d'abeille, n'eſt pas de même que lui compoſé de cire; il reſſemble à un papier brouillard brun & très-fort; la guêpe ſe ſert pour le former de petites fibres de bois pourri, extrêmement fines, elle les imbibe d'une liqueur gommeuſe qu'elle fait ſortir de ſa bouche, & qui donne beaucoup de conſiſtance à ce mélange; elle l'étend alors avec ſes machoires & ſes pates, & elle en conſtruit les parois minces des cellules de ſon gateau. Rien n'eſt ſi commun que de voir des guêpes le long des vieux chaſſis & des bois pourris des bâtimens, qui enlevent de petites portions de bois pour conſtruire leur ouvrage; elles ne conſtruiſent pas leur gateau tout à la fois, elles commencent par former une certaine étendue de la baſe, elles y élevent les cellules du milieu; elles pratiquent enſuite peu à peu à l'entour de nouvelles cellules qui augmentent la circonference du gateau; à peine les cellules du milieu ſont finies, qu'elles ſont à l'inſtant

occupées par une larue ou une nimphe de guêpe, tandis que celles de ſa circonference ſont vuides & ſeulement à moitié conſtruites ; les guêpes dépoſent donc leurs œufs auſſitôt la conſtruction de leurs cellules ; ces œufs ſont allongés & collés par un de leurs bouts à un des parois de ces cellules ; elles n'en placent jamais qu'un dans chacune ; quelques jours après que cet œuf a été dépoſé, la larue en ſort ; elle eſt d'abord fort petite, ſemblable à un ver blanchâtre ſans pattes, & dont le corps eſt compoſé d'une douzaine d'anneaux ; la guêpe nourrit ces larues ; elle leur donne pour alimens une eſpece de miel brun, doux au goût, mais moins pur & moins agréable que le miel des abeilles ; à meſure que la larue croît, elle change pluſieurs fois de peau, & lorſqu'elle eſt parvenue à toute ſa groſſeur, elle ſe métamorphoſe en nimphe, mais elle ne le fait qu'après avoir été quelque temps ſans prendre de nourriture ; c'eſt alors que les guêpes meres forment la cellule où eſt la larue, avec une eſpece de calotte qu'elles conſtruiſent de la même matiere que le reſte du gateau ; la larue s'y change en chryſalide ; cette chryſalide eſt peut-être celle de tous les inſectes dans laquelle on reconnoît le mieux toutes les parties de l'inſecte qui en doit provenir ; les antennes, les pattes, les moignons des aîles y ſont très diſtinctes, on peut même les ſéparer les uns des autres avec la pointe d'une épingle, mais ces parties ſont d'abord molles ; à meſure que la nimphe avance, elles prennent de la conſiſtance, & dès qu'elle en a acquiſe ſuffiſamment, elle quitte l'enveloppe fine & légere qui la couvre, & avec ſes machoires fortes, elle rompt cette eſpece de dôme qui couvre ſa cellule, & en ſort ſous la forme d'inſecte aîlé & parfait, quelque temps après cette nouvelle guêpe prend ſon eſſort, ſe met à l'ouvrage, & travaille avec celles qui lui ont donné le jour à la conſtruction de nouvelles cellules,

ou à nourrir les petites larues : nous ne nous arrêterons pas plus longtemps ſur ces inſectes qui n'ont pas un rapport eſſentiel aux differens objets dont il eſt queſtion dans ce Dictionnaire ; leur piqueure ſe guérit de la même façon que celle des abeilles. Voyez art. *Abeilles.*

On trouve dans la vingt-deuxieme feuille de la gazette ſalutaire 1762, un excellent ſpécifique contre la piqueure des guêpes : on prend du plantain, on le pile, & on en exprime le jus, on trempe dans le ſuc tout frais une compreſſe, & on l'applique très-ſouvent à la partie bleſſée.

GEULE. C'eſt un terme de chaſſe qui ſe dit d'un chien, qui au bout de cinq mois, a fait la gueule, lorſqu'il a été nourri avec du lait, & qu'il commence à être vigoureux : on dit qu'un chien chaſſe de gueule, lorſqu'il aboie, & qu'il eſt ſur la voie.

GUIDE *ou* GUEDE. Les payſans chaſſeurs nomment ainſi un bâton qui guide le rets ſaillant tendu pour prendre des pluviers & autres oiſeaux marécageux.

GUIGNARD *ou* PETIT PLUVIER. C'eſt un oiſeau à peu près gros comme une caille ; il a le dos & la tête gris, mêlés de roux ; ſon bec & ſes ongles ſont noirs ; ſon ventre eſt partie blanc, partie roux brun, & ſa gorge eſt blanchâtre. Il eſt fort gras, très délicat, & d'un goût approchant de celui de l'ortolan. Ces oiſeaux paſſent dans le temps des vendanges avant les autres pluviers ; ils ſe nourriſſent de raiſins, & ſe retirent par bandes dans les bois, on les trouve auſſi dans les champs, & quelquefois au bord des eaux ; on en voit beaucoup en Beauce & dans le Bearn. Le guignard devient ſi gros, que le tranſport en eſt fort difficile à cauſe de ſa corruption : on prend les guignards en hiver au filet, ou bien on les tire au fuſil ; quand il s'en trouve un de tué, tous les autres s'aſſemblent autour de lui, & le chaſſeur a pour lors le temps de recharger.

On eſtime beaucoup la chair de guignard, mais c'eſt uniquement dans le pays, parce qu'on ne peut la conſerver pour en faire le tranſport ailleurs, ainſi que nous venons déjà de l'obſerver. La vraie ſaiſon pour en manger, eſt dans le temps des vendanges.

H

HACHÉE. C'eſt un terme très-uſité chez les oiſeleurs. Rien n'eſt ſi commun que de leur entendre dire : *les pluviers cherchent leurs hachées*, pour dire qu'ils cherchent des vers qui ſont en bas cachés ſous les feuilles, & dont ils font leur nourriture.

HALLIER. C'eſt une eſpece de filet qui ſert à prendre les perdrix, les faiſans, les corneilles & autres oiſeaux ; ce filet étant tendu & mis en état, eſt entierement ſemblable à une haie qui clôt une vigne ou un champ : nous avons donnés à l'article *Filet* la méthode pour faire les differentes eſpeces de hallier. Voyez cet article.

HALLOTS. Ce ſont des troux que les lapins font en terre dans les garennes pour leur ſervir d'aſile à eux & à leurs petits ; il eſt expreſſément défendu de les détruire, la nature avoit peut-être déjà pourvu à cette défenſe avant qu'on eut publié des ordonnances à ce ſujet.

HAMEÇON. C'eſt un petit fer crochu qu'on attache à des filets ou à des lignes pour prendre du poiſſons, au moyen des appas qu'on y met : on appelle hameçons armés ceux que l'on met aux lignes pour pêcher le brochet ; ils ont près de deux pouces de long ; nous tirons les meilleurs hameçons d'Allemagne, ce ſont ordinairement les épingliers & les chainetriers qui les fabriquent ; les hameçons dont on ſe ſert pour prendre les loups doivent être aſſez forts pour pouvoir réſiſter à la violence de ces animaux : on y attache un gros morceau de chair, on les pend à quelque arbre, & on les y ſuſpend avec une groſſe corde ; les loups qui ſont très carnaſſiers, dès qu'ils s'apperçoivent

de cet appas, ou qu'ils en ſentent l'odeur, ſe jettent deſſus avec avidité pour l'engloutir, & ſe trouvent ainſi pris à l'hameçon; & quand cet hameçon ſe trouve aſſez fort & qu'il eſt bien attaché, ils ne peuvent s'en débaraſſer. On ſe ſert de ce moyen pour attraper les loups pendant les temps de neige & de gelée.

HANCHES. On donne ce nom au train de derriere du cheval, depuis les reins juſqu'au jarret; les hanches commencent aux deux os qui ſont au haut des flancs près de la croupe. Il ſe trouve des chevaux dont les hanches ſont fort longues, ils vont cependant bien le pas, mais le devant ſe ruine facilement.

HANGARD C'eſt un toit qui a une pente en forme d'appentis; il eſt ordinairement attaché à des murs, & ſoutenu par des pilliers de bois; rien n'eſt plus commode pour la volaille qu'un hangard dans une baſſe-court, elle s'y retire à l'abri des grands vents, de la pluie & du ſoleil.

HANNETON. C'eſt une eſpece de ſcarabée qui eſt ſi connu de tout le monde, qu'il eſt preſqu'inutile de le décrire. Sa tête, ſon corcelet & tout ſon corps ſont d'un brun noirâtre, un peu velu; ſes étuis ſont d'un brun plus clair, avec quatre ſtries élevées & luiſantes; mais ce qui caracteriſe encore cet inſecte des autres ſcarabées, ce ſont ces marques blanches triangulaires qui ſont aux côtés de ſon ventre, une ſur chaque anneau, & ſa queue longue & recourbée. L'inſecte parfait ſe voit communément au printemps; il gate les feuilles & les fleurs des arbres; le plus ſouvent on voit les mâles & les femelles accouplés enſemble; lorſque la femelle eſt une fois fécondée, elle creuſe un trou dans la terre à l'aide de ſes jambes anterieures, qui ſont larges, fortes & armées de pointes ſur leurs bords, elle s'y enfonce à la profondeur d'un demi pied & y dépoſe des œufs oblongs d'un jaune clair: on découvre quelquefois en terre ces œufs, ils y ſont rangés les uns à côté des autres; la ponte faite,

la femelle ſort de terre, elle y vit encore quelque temps avant que de mourir ; des œufs qu'elle a dépoſées proviennent des larues hexapodes, blanches, que les jardiniers nomment vers blancs, ces larues rongent les racines des plantes & même des arbres & les font périr ; elles ont des antennes compoſées de cinq pieces, & neuf ſtigmates de chaque côté, elles reſtent ſous cette forme pendant près de quatre ans, & chaque année elles changent au moins une fois de peau ; elles s'enfoncent pendant l'hiver en terre à une grande profondeur pour ſe mettre à l'abri du froid, & y demeurent juſqu'au printemps ſans prendre de nourriture ; mais à l'approche de la belle ſaiſon, elles remontent vers la ſurface de la terre ; ces larues ſe métamorphoſent ſeulement ſur la fin de la quatrieme année ; elles s'enfoncent pour lors en terre vers l'automne, quelquefois même à la profondeur d'une braſſe, elles s'y conſtruiſent chacune une loge liſſe & unie, & après avoir quitté leurs dernieres peaux, elles s'y transforment en chryſalides.

Elle reſte pendant tout l'hiver ſous cette forme juſqu'au mois de Février ; elle devient alors un inſecte parfait, mais elle eſt encore molle & blanchâtre ; les parties qui la conſtituent ne s'affermiſſent qu'au mois de mai, quand elle ſort de terre & paroît au jour ; auſſi trouve-t-on ſouvent en terre ſur la fin de l'hiver des hannetons parfaits, ce qui a donné lieu à quelques naturaliſtes d'avancer que les hannetons vivoient d'une année à l'autre, & paſſoient leur hiver en terre pour ſe mettre à l'abri du froid ; les hannetons mâles ſe diſtinguent des femelles par les feuillets des antennes qui ſont beaucoup plus grands dans les premiers, & par la pointe poſterieure du ventre, qui forme une eſpece de queue plus courte dans les femelles.

Le nombre de ces inſectes eſt prodigieux ; leurs ennemis ne peuvent ſuffire pour les exterminer ; le

meilleur moyen pour les détruire eſt de battre les arbres avec de longues perches, de balayer en tas ces inſectes qui en tombent, & de les tuer enſuite. Le hanneton ne vole guères pendant le jour, il ſe tient caché ſous les feuilles ou de chêne, ou de figuier ſauvage, ou de tilleul, ou de noyer, il y reſte aſſoupi juſqu'au coucher du ſoleil, c'eſt pour lors que tous les inſectes s'attroupent, & avant que de prendre leur eſſort, ils déployent & allongent leur houpes; ils volent autour des haies en bourdonnant, & ſont ſi étourdis, qu'ils donnent bruſquement contre tout ce qu'ils rencontrent; ces inſectes ſe nourriſſent de feuilles d'arbres & d'œufs de ſauterelles, mais à leur tour les corbeaux en font leur proie; quand les feuilles ſont une fois ravagées par les hannetons, les arbres en périſſent en partie, ou ne pouſſent l'année ſuivante leurs boutons que fort tard.

Les hannetons ſont preſque de la nature des cantharides quant à leurs vertus médécinales; pris en poudre ils provoquent l'urine & le ſang, guériſſent ſelon quelques Auteurs la morſure des chiens enragés, & diſſipent les rhumatiſmes: nous avons preſcrit avec ſuccès les aîles des hannetons pulveriſés dans du vin blanc pour la rétention d'urine; quelques perſonnes recommandent à l'exterieur la liqueur de ces inſectes ſur les plaies; on ſe trouve encore très-bien d'en mettre dans les emplâtres, contre les bubons peſtilentiels & les carboncules; on en mêle auſſi dans les antidotes; l'huile commune dans laquelle on fait infuſer des hannetons vivans, peut très-bien remplacer l'huile de ſcorpions.

On a obſervé que jamais les poules ne pondent tant, que quand elles mangent des hannetons; c'eſt auſſi une excellente nourriture pour les dindons.

HARANG. C'eſt un poiſſon de paſſage qui croît dans le nord, & va nourrir les peuples du midi. Artedi décrit ainſi ce poiſſon: il a, dit-il, la tête applatie ſur les

les côtés, un peu pointue antérieurement; le deſſus de la tête entre le muſeau, les yeux & le dos gravé ou un peu concave. L'ouverture de la bouche grande par rapport au corps; quand la bouche s'ouvre, le muſeau s'éleve un peu, & l'os maxillaire de la machoire inferieure, s'avance beaucoup en devant; la machoire inferieure déborde aſſez devant la ſup rieure, & quand la bouche eſt fermée, elle eſt couverte de chaque côté par l'os maxillaire de la machoire ſuperieure.

Ce poiſſon a les narrines apparentes, percées de deux ouvertures, dont l'anterieure ne peut s'appercevoir à la vue ſimple, un peu plus proche du muſeau que des yeux; ſes yeux ſont grands, ſitués aux côtés de la tête, & l'iris de couleur argentée. Quelques petites dents très-fines à l'extrêmité de la machoire inferieure, mais celles qui ſont à l'extrêmité de la ſuperieure ſont ſi déliées, que des obſervateurs peu exacts pourroient à peine s'en appercevoir; l'os lateral de la machoire ſuperieure qui couvre & ferme de toutes parts l'inf rieure, eſt légerement dentelé ſur ſes bords; le harang a une aire oblongue ſemée de petites dents au milieu de la partie anterieure du palais, ou pour mieux dire, deux rangées de petites dents ſituées en ligne droite, ſuivent la longueur à la partie du palais qui eſt la plus proche du muſeau; ſa langue eſt un peu aigue, libre & dégagée inferieurement, d'une couleur noirâtre, armée de petites dents tournées en dedans: on obſerve une tache ordinairement belle, rouge ou violette, de chaque côté de ce poiſſon à l'extrêmité des couvercles des ouies, leſquels ſont du reſte argentés, compoſés des deux côtés inferieurement de trois ou quatre lames oſſeuſes, & de huit arrêtes un peu courbées & jointes enſemble par une membrane; une ligne laterale, droite, plus proche du dos, mais peu ſenſible, & des écailles grandes à proportion du corps, de couleur argentée, faciles à tomber, & rangées comme des thuiles en recouvrement: le dos de

ce poiſſon eſt d'un bleu obſcur, mais il devient plus bleu au printemps ; ſes côtés & ſon ventre ſont argentés ; tout le ventre depuis les ouies juſqu'à l'anus un peu apre & reſſerré en forme de carene aigue, tandis que le dos eſt convexe. Le harang a quatre ouies de chaque côté, dont les trois exterieures ou les plus grandes ſont formées par un ſimple rang d'apophiſes faites en façon de peigne qui ſont fort longues à l'ouie ſuperieure, elles reſſemblent aux barbes des plumes des oiſeaux, mais l'ouie inferieure ou la plus petite a un double rang d'apophiſes rudes, dont les interieures ſont plus courtes ; la nâgeoire du milieu du dos du poiſſon eſt unique & blanchâtre, compoſée de dix-huit rayons, dont le premier eſt ſimple, mais dont tous les autres ſe trouvent un peu diviſés au bout, les derniers ſont les plus petits, & le premier avec les voiſins eſt le plus grand ; les nâgeoires du ventre ſont blanches & en partie formées de neuf rayons, dont le premier eſt ſimple, tandis que tous les autres ſont fendus en quatre à leur extrémité ; le premier avec ſes voiſins eſt grand, & le dernier le plus petit ; la nâgeoire de l'anus eſt blanche, aſſez proche de la queue, compoſée de dix-huit ou dix-neuf rayons, ſi cependant on peut compter le dernier pour deux, vû qu'ils ſont trop contigus l'un à l'autre, les deux ou trois premiers ſont ſimples & tous les autres un peu branchus au bout ; le premier & les derniers ſont les plus petits ; ſa queue eſt fourchue, griſâtre, compoſée de dix-huit rayons longs dont deux ſont ſimples, excepté les derniers qui ſont plus petits, & les autres du milieu branchus à leur extrémité ; ſon cœur eſt quadrangulaire, à angles aigus ; ſon foie eſt rouge, petit, anguleux avec la veſicule du fiel en deſſous ; les ovaires ſont au nombre de deux, grands, ſimples & larges, étendus par-tout l'abdomen, attachés enſemble inferieurement, remplis d'une infinité d'œufs blanchâtres ; ſon eſtomach eſt comme double, diviſé au-deſſous de

l'eſophage, & à droite autour du pylore ſe trouvent certaines appendices oblongues au nombre d'environ ſeize ou dix-ſept, ſituées inferieurement & ſeulement d'un côté de l'inteſtin, qui va enſuite tout droit à l'anus. Quant à la partie gauche de l'eſtomach, elle ſe joint ſur la fin par une membrane avec la précédente, & a ſon conduit dans la veſſie à air qui ſert à nâger : ſa ratte eſt petite & oblongue, ſituée vers le commencement de l'inteſtin ; la veſſie à air eſt longue & étroite, étendue par-tout l'abdomen, ſimple, de couleur argentée, facile à détacher du dos ; ſon peritoine eſt obſcur & noirâtre ; ſon rein de couleur de ſang caille, adherant à l'épine du dos ſuivant ſa longueur ; ſes côtes ſont au nombre de trente-cinq de chaque côté, & ce poiſſon a en tout cinquante-cinq à cinquante-ſept vertebres. Sa longueur totale eſt de cinq pouces trois lignes. Son vrai lieu natal eſt l'eau. Le harang meurt très-vîte hors de l'eau, il nâge en troupe, & fréquente les bords de la mer, il ne fraye qu'une fois l'année vers l'équinoxe d'automne. Il eſt ſurtout très eſtimé parmi nos alimens, lorſque ſon corps eſt plein d'œufs ou de laitance. Il n'y a en France aucun poiſſon plus commun que celui-là, on en rencontre une quantité innombrable dans la mer vers l'Ecoſſe, l'Irlande, la Bretagne, la Norvege & le Dannemarck ; il multiplie d'une façon ſurprenante, la troupe de ces poiſſons eſt même quelquefois ſi conſidérable, qu'elle s'oppoſe & réſiſte au paſſage des vaiſſeaux. Comme ils ſont fort abondans, il eſt très-facile d'en pêcher beaucoup, c'eſt ce qui fait qu'ils ſont ſi communs. On prétend que le harang ne peut pas vivre dès qu'il eſt hors de l'eau. C'eſt un phoſphore pendant la nuit, il luit ſi fort dans l'eau, qu'on le prendroit pour de la lumiere : on a fait pluſieurs experiences à ce ſujet en Angleterre, M. Guettard en a réiteré pluſieurs chez lui, & il ſe propoſoit pendant le voyage qu'il eſt allé faire ſur les ports de mer du royaume, de faire à ce ſujet de nouvelles

obſervations. Si nous en avons un jour connoiſſance à nous les communiquerons dans nos lettres périodiques. Schæckius nomme le harang le roi des poiſſons, à cauſe de ſon excellence & de ſon utilité; & le Docteur Paul Neverantz après avoir démontré que le harang étoit inconnu aux Grecs & aux Romains, ajoute que la nature a en quelque façon raſſemblé dans ce poiſſon toutes les qualités qu'elle a diſtribué à tous les autres, & que depuis longtems on l'a jugé digne d'être couronné; & en effet on eſt dans l'uſage en Hollande de mettre pour enſeigne devant les portes des maiſons où l'on vend du harang frais ſalé, une couronne de feuilles de vigne; c'eſt ſans doute de-là que lui eſt venu le nom de poiſſon couronné.

M. Pluche dans ſon ſpectacle de la nature, nous donne la deſcription la plus élégante de la marche des harangs; jugeons, dit-il, des autres poiſſons de paſſage par ceux-ci. La capitale de leurs nations paroît être entre la pointe d'Ecoſſe, la Norwege & le Danemarck, il part de-là tous les ans des colonies qui enfilent à differentes repriſes le canal de la manche, & qui, après avoir cotoyé la Hollande & la Flandre, viennent ſe jetter ſur notre Neuſtrie. Ce ne ſont cependant pas des troupes de bandits qui rodent de côté & d'autre à l'aventure; le temps de leur départ eſt fixé aux mois de Juin & d'Août; la route eſt preſcrite, & la marche reglée, tout le monde part enſemble, il n'eſt permis à perſonne de s'écarter; point de maraudeurs, point de déſerteurs; ils continuent leur marche de côte en côte juſqu'au terme marqué. Ce peuple eſt nombreux, & le paſſage eſt long; mais dès que le gros de l'armée eſt paſſé, tout eſt paſſé, il n'en paroît plus juſqu'à l'année ſuivante. On a cherché ce qui pouvoit inſpirer aux harangs le goût de voyager, & la police qu'ils obſervent pendant tout le cours de leurs voyages; & en faiſant ces recherches, on a découvert qu'il naiſſoit en été le long de la manche une multitude innombrable de certains vers & de petits

poiſſons dont les harangs ſe nourriſſent ; c'eſt une manne qu'ils viennent recueillir fidelement ; lorſqu'ils ont tout enlevé pendant l'été & l'automne le long des parties ſeptentrionales de l'Europe, ils pourſuivent leur route, & deſcendent vers le midi, où une nouvelle pâture les attend ; & en effet ſi ces nourritures manquent, les harangs vont chercher leur vie ailleurs, le paſſage en eſt alors plus prompt, & la pêche moins bonne.

Nous ne connoiſſons pas encore toutes les differentes eſpeces des harangs, ſi on s'en rapporte à Anderſon, ces poiſſons, dit ce voyageur, n'ont pas encore été ſuffiſamment examinés, pour être réduites en claſſe ; dans le golfe d'iſlande il s'en trouve une eſpece de près de deux pieds de long ſur trois bons doigts de large, c'eſt ſans doute l'eſpece que les pêcheurs regardent comme le conducteur de la troupe. Si par haſard ils le prennent vivant, ils ont grand ſoin, dit Martin dans ſa deſcription des iſles occidentales de l'Ecoſſe, de le jetter auſſitôt dans la mer ; ce ſeroit pour eux un crime de Leze Majeſté que de mettre la main ſur un poiſſon auſſi reſpectable.

Quelques auteurs ont prétendus que les harangs ne vivoient communément que du limon de l'eau, mais cela ne s'accorde pas avec ce que nous en avons dit en rapportant la cauſe de leurs voyages, d'ailleurs à quoi leur ſerviroient les dents dont leurs becs ſont armés, s'ils n'avaloient que de l'eau. Neucrantz a ſouvent trouvé dans l'eſtomach d'un harang plus de ſoixante petits crabres à moitié digerés, & Leuwenhock ayant fait l'anatomie des harangs dans le temps de la fraye des poiſſons, a vu quantité d'œufs dans leurs inteſtins.

Nous allons tracer ici la route que les harangs ſuivent dans leurs marches ; ils ſortent au commencement de l'année des glaces du nord ; la colonne prodigieuſe qu'ils forment ſe diviſe bientôt en deux

aîles : la droite va à l'oueſt, & donne vers l'Iſlande dans le mois de Mars : la gauche qui nous intéreſſe le plus, ſe replie vers l'eſt, & deſcend la mer du nord juſqu'à une certaine hauteur, où elle ſe diviſe en deux autres aîles, dont l'orientale pointant au cap du nord, cottoye de-là toute la Norwege, d'où elle envoye une diviſion par le détroit du ſud dans la mer baltique, & une autre vers le pays de Holſtein, de Breme, &c. & de-là dans le Zuderzen ; l'aîle occidentale qui eſt la plus forte, tombe directement ſur les iſles de Hittland & ſur les Orcades ; & c'eſt-là où les Hollandois vont l'attendre. Tout ce qui échappe à ces habiles pêcheurs, continue ſa route vers l'Ecoſſe, & s'étant diviſé enſuite en deux colonnes, l'une paſſe à l'eſt de ce royaume, & fait le tour de l'Angleterre, en détachant des diviſions nombreuſes pour les côtes de la Friſe, de la Hollande, de la Zelande, de la Flandre & de la France ; l'autre gagne l'oueſt de l'Ecoſſe & de l'Irlande ; les débris de toute l'aîle occidentale, échappés aux pieges des pêcheurs & à la voracité des poiſſons s'étant à la fin ralliés dans la manche, la colonne ſe reforme, & ſort par-là dans l'ocean, d'où ſans ſe montrer d'avantage ſur les côtes, elle regagne, comme la premiere aîle de l'oueſt, vers l'hiver, les glaçons du pôle, pour réparer ſous leur abri les pertes que l'eſpece a ſouffertes depuis qu'elle les a abandonnés.

On trouve dans le Journal Œconomique du mois de Mars 1753 & 1755, deux petits mémoires ſur la pêche des harangs telle qu'elle ſe pratique en Angleterre : nous allons rapporter ici une eſquiſſe de ces deux mémoires qui nous ont parus aſſez intereſſans.

Suivant le rapport des habitans de l'iſle de Shetland il arrive toutes les années dans les mers d'Angleterre un banc prodigieux d'une quantité innombrable de harangs ; ce banc tient toute la largeur de la mer, & paroît occuper beaucoup plus d'eſpace que tout le terrein d'Angleterre & de l'Irlande réuni enſemble ; le

temps de leur arrivée eſt marqué d'avance par des ſignes certains qu'on remarque dans l'air, auſſi que dans l'eau ; les Hollandois ont joui ſeuls pendant longtemps des douceurs de la pêche de ce poiſſon ; ils vont au-devant de ces caravanes nombreuſes avec mille ou quinze cent buſes, & ils tiennent leurs filets tendus dans la grande route que le harang prend tous les ans ; enſorte qu'ils ſont toujours ſurs d'en être fournis dès le premier moment qu'il paroît en deça de l'iſle de Shetland ; de cette façon ces habiles pêcheurs ſe trouvent ſur le champ chargés, & comme ils retournent chez eux auſſitôt après, ils ont tout le temps néceſſaire pour nétoyer le poiſſon, le changer de tonneaux, & le préparer, après quoi ils vont le débiter à Dantzick, & dans les autres pays ſitués à l'orient & au nord de l'Europe ; après les Hollandois on en fait la pêche ſur les côtes de l'Ecoſſe, à l'oueſt du Tay. Ce poiſſon ſe répand ſur les ſables & ſur les bas fonds dans toutes les baies & les embouchures des rivieres, comme s'il venoit s'offrir lui-même aux filets des Ecoſſois, tant pour ſervir à la nourriture des pauvres, que pour favoriſer le commerce des négocians de ces côtes ; ils en prennent des quantités prodigieuſes, les nétoyent, les ſalent & les envoyent aux mêmes endroits où les Hollandois en tranſportent même ſouvent avant eux, ils en retirent un profit aſſez conſidérable ; de-là ce poiſſon paſſant au ſud, les pêcheurs de Dunbar & de Piſe en interceptent encore une infinité, dont ils font du harang ſor, qu'ils vendent à Edimbourg & dans toutes les grandes villes de l'Ecoſſe ; les Anglois, les Hollandois, les François reçoivent enſuite ce poiſſon dans leurs filets, lorſqu'il va ſe répandre ſur les bancs de la rade de Yarmouth, pour y chercher ſa nourriture. On rapporte dans le mémoire Anglois dont nous donnons ici l'extrait, que les ſeuls pêcheurs de Yarmouth & de Leoſtoff ont pris & préparé 50000 barils de harangs ſor dans une année, ſans parler de

la pêche abondante qu'en font encore les Hollandois, les François, les Flamands, les peuples de Fleſſingue, de Brême & de Hambourg, qui ſe tiennent avec leurs buſes derriere les ſables de Yarmouth : en même-temps les pêcheurs de Londres, de Foulkpope, de Douvres, de Saudwich, & généralement de toute la côte qui borde l'embouchure de la tamiſe, en prennent des quantités prodigieuſes pour les proviſions de Londres & de toutes les grandes villes qu'on trouve en emontant la riviere, ainſi que ſur la côte de Kent & de Suſſex, où l'on mange ce poiſſon frais. Comme le reſte continue ſa route en deſcendant la manche, il devient indubitablement la proie des François d'un côté, & de nos pêcheurs occidentaux de l'autre, juſqu'à ce que ce poiſſon ſe ſoit déchargé de ſon frai, & qu'il diſparoiſſe.

Par la quantité prodigieuſe de harangs qu'on prend de toutes parts dans leur paſſage, on croiroit peut-être que l'eſpece en eſt épuiſée, ou réduite à un très-petit nombre, mais il n'en eſt rien ; à juger de ceux qui reſtent par les troupes nombreuſes qui ſe montrent encore à leur départ dans la mer de Severne & ſur les côtes occidentales & meridionales de l'Angleterre & de l'Irlande, il eſt facile de voir que la quantité immenſe qui en a été priſe par tant de pêcheurs ou détruite par les porpuſſes, les chiens de mer, les baleines & autres monſtres dont la mer du nord eſt peuplée, ſe faſſe à peine ſentir ſur le total : quelques-uns ont prétendu même que le nombre des harangs pris par tous les pêcheurs de l'Europe, n'eſt à celui de toute la maſſe qui paroît au commencement ſur la côte de Shetland, qu'à peu près comme un à un million.

Les filets dont les pêcheurs ſe ſervent pour la pêche du harang, ont deux braſſes & demi de profondeur, & vingt aunes de longueur : on joint enſemble autant de ces filets qu'on en a beſoin, & quelquefois

Il s'en trouve de la longueur d'un mille ; les filets ſont ſoutenus à la ſurface de l'eau par de gros morceaux de liege ; on les attache enſemble par le milieu avec de petites cordes, & les extrêmités en ſont jointes par un gros cordage qui regne tout le long des filets pour les fortifier & pour empêcher que le mauvais temps, ou la trop grande abondance de poiſſon ne rompent ces filets, & ne détruiſent l'avantage de cette pêche. On connoit l'endroit où eſt le banc des harangs par une grande quantité d'oiſeaux de mer qui volent au-deſſus, les ſuivent toujours, & obſervent leurs mouvemens dans l'eſpérance d'en attraper quelques uns.

Les pêcheurs en ramant doucement, jettent leurs filets dans la mer, & en même-temps continuent leurs courſes en allant autant qu'ils peuvent entre la marée, ſurtout quand la marée retourne : car alors les harangs ſont ſouvent emportés en arriere, & quelquefois ils nâgent contre cette marée. Sitôt qu'une barque eſt chargée de poiſſon, elle gagne la côte, & délivre la charge à un homme dont l'emploi eſt de les ſaler ou de les ſecher.

Les pêcheurs diſtinguent de ſix eſpeces de harangs : le premier s'appelle ſelon eux harang gras, parce qu'effectivement il eſt gros & gras, ces harangs durent trois mois. La ſeconde eſpece ſe nomme harang charnu ; il eſt gros & fort en chair, mais moins gras que le précédent. La troiſieme eſt le harang de nuit ; il eſt d'une grandeur moyenne, moins gras & moins charnu que les deux précédens. La quatrieme eſpece eſt appellé le harang froiſſé, parce que ſon corps s'eſt trouvé embaraſſé & froiſſé dans les filets. Le cinquieme eſt le harang maigre qui a jetté ſon frai. La derniere eſpece eſt le harang acephale, dont la tête s'eſt ſéparée en le tirant du filet ou de quelqu'autre maniere ; toutes ces eſpeces ſe ſalent ſuivant la méthode que nous allons détailler.

On jette dans une cuve ou tonneau, qui peut tenir

un laſt, ou tout au moins un demi laſt (meſure d'Angleterre) autant de ſel qu'il en faut ; on y jette enſuite tout à la fois environ cinquante harangs, & on les y retourne continuellement avec un grand bâton en jettant du ſel par deſſus : on continue enſuite la même opération avec d'autres harangs que l'on ſale & retourne juſqu'à ce que la cuve ſoit pleine. Les harangs que l'on a mis au fond, & qui ſont ſalés, ſe roidiſſent bientôt, & ne ſe mêlent point en les ſalant avec ceux qui ſont deſſus. Au bout de ſeize ou de vingt-quarre heures tout au plus, on retire les harangs, & on les met dans des paniers d'oſier tellement conſtruits, qu'en lavant le poiſſon, ils puiſſent aiſément laiſſer paſſer le ſel, les écailles, & autres ſaletés ; on en retire enſuite les harangs que l'on enfile dans des broches de bois longues & minces, & on les ſuſpend dans les maiſons pour être fumés ; on poſe à cet effet ces brochettes ſur des machines de bois attachées exprès au plancher, & ſuſpendues de telle façon qu'un homme de moyenne taille puiſſe y atteindre en étendant le bras.

On fait ſur le pavé au-deſſous, des feux de bois clairs que l'on allume de quart d'heure en quart d'heure ; on tient toutes les ouvertures de la chambre bien fermées, & pour lors le feu fume ſe trouvant étouffé ; c'eſt ainſi que l'on prépare les harangs, & qu'au bout d'un mois ils ſont en état d'être mis en vente ; mais lorſqu'on les deſtine à paſſer la mer, il faut ſix ſemaines. Si le temps eſt pluvieux ou venteux, les harangs ſechent plus lentement, ſurtout du côté qui eſt vers le vent. On a ſoin, autant qu'on le peut, de conſtruire des lieux à l'abri du vent, deſorte qu'ils ſoient défendus par d'autres maiſons, par des arbres, des montagnes ou des collines.

Pour conſerver & ſaler les harangs on ſe ſert du ſel d'eſpagne qui y eſt bien plus propre que tout autre ; un baril & demi de ſel ſuffit pour un laſt de harang ; le baril peut contenir environ ſept cent de ceux

qui ſont gras, il faut dix barils pour un laſt. Quand les pêcheurs ſe trouvent au milieu de la mer, & qu'ils n'ont pris que peu de poiſſons, ils le vuident & le ſalent ſur les lieux ; mais ces harangs ſont bien moins eſtimés que ceux qui ont été préparés à terre, parce qu'on y a beaucoup moins de commodité.

On appelle harangs de ſolſtice, les harangs blancs ou ſalés, parce qu'on les prend vers le ſolſtice d'été : ils ſont plus gros & plus gras que les autres, on leur ôte les ouies & les boyaux, & on les accommode avec la ſaumure, c'eſt ce qu'on appelle des harangs pecqs. Les Hollandois ſont plus renommés que les Anglois pour les accommoder de la ſorte ; pour nous autres François, nous ſommes dans l'habitude de ſecher des harangs au ſoleil, & de les durcir.

Les harangs ne frayent qu'une fois par an, c'eſt vers l'équinoxe d'automne, & c'eſt le temps où ils ſont les meilleurs, avant néanmoins que d'avoir jetté leur frai : il en eſt à peu près de même de tous les autres poiſſons.

Les chiens marins, les marſouins, les noirs capers, autrement harangs baleines, ſe nourriſſent de harangs, quand on leur ouvre l'eſtomach, on le trouve toujours rempli de ces poiſſons ; tout le monde ſçait que le nord caper ſe tient principalement aux environs du coin extrême du nord, de la Norwege, qu'on appelle *cap du nord*, & c'eſt ſans doute de cet endroit que ce poiſſon tire ſon nom ; il n'eſt pas douteux qu'il choiſit ce poſte préférablement à tout autre endroit de la mer, à cauſe des troupes prodigieuſes des harangs qui côtoyent la Norwege en deſcendant du nord. Il vient auſſi aux environs de l'Iſlande, quand la faim le tourmente. Ce qu'il y a de remarquable dans le nord caper, c'eſt l'adreſſe qu'à ce poiſſon de raſſembler les harangs diſperſés dans les golfes de cette iſle, & de les chaſſer devant lui vers la côte ; mais ce n'eſt pas encore là le trait le plus ruſé de cet animal gourmand ; après avoir amaſſé dans un endroit ſerré autant de ha-

rangs qu'il lui a été poſſible, il ſçait exciter par un coup de queue donné à propos, un tourbillon très rapide, & capable d'entraîner même de petits canots de pêcheurs, ce tourbillon étourdit & comprime tellement les malheureux harangs, qu'ils entrent par tonneaux dans ſa gueule qu'il tient ouverte en ce moment, en aſpirant continuellement l'eau & l'air, ce qui les conduit en droiture dans ſon eſtomach comme dans un gouffre. Avant de finir ce qui regarde les harangs, & la maniere de les pêcher, nous obſerverons que les filets qu'on employe à cet uſage doivent être faits avec des mailles bien ſerrées, pour que le poiſſon s'accroche aiſément par les ouies; on les tricotte quelquefois avec une eſpece de groſſe ſoie de Perſe pour les rendre plus durables; quand ils ſont achevés, on les teint en brun pour les rendre moins viſibles.

La pêche du harang eſt un des principaux objets du commerce national des Hollandois; les Magiſtrats ont pris les précautions les plus ſages pour empêcher les citoyens d'en abuſer, & la raiſon, c'eſt que la richeſſe du particulier fait dans cette contrée celle du public; il y eſt donc défendu de jetter les filets en mer avant le 25 Juin, parce qu'on ſuppoſe qu'avant ce jour, le harang n'eſt point dans ſa maturité, & que le tranſport pourroit le corrompre; les maîtres des buſes, les pilotes & les matelots même prêtent ſerment avant leur départ de Hollande, de ne pas précipiter la pêche, & ils le renouvellent à leur retour pour ateſter que perſonne n'a enfreint cette ſage loi; les Hollandois partent ſur douze ou quinze cent buſes, & jettent le premier filet la nuit du 26 de Juin. Cette pêche dure ordinairement juſqu'au quinze Juillet, & les filets ſe tendent entre deux buſes.

Le harang qui ſe pêche en France a differens degrés de bonté ſuivant les differentes côtes du royaume où il ſe pêche. Dieppe, le Havre de grace, Honfleur & quelques petits ports de Normandie fourniſſent de

très-bons harangs ; celui de Dieppe eſt le meilleur, & approche aſſez du harang qu'on appelle en Hollande harang de marque, quoi qu'il ſoit cependant un peu plus ſec ; on en pêche encore à Boulogne, en Picardie, mais il eſt de beaucoup inferieur à celui de Normandie. La pêche de ce poiſſon ne ſe fait ſur les côtes de Normandie & de Picardie, que dans la ſaiſon d'automne ; il ne s'y en fait point en Août, comme dans les autres endroits : le harang qui ſe pêche en Bretagne au bas de la riviere de Vannes, vers Penerf, n'a de debit que dans la province.

On nomme harang pec, un harang blanc nouvellement ſalé que l'on mange tout crud en ſalade ; on le fait ordinairement deſſaler & égouter avant que de le manger ; c'eſt un grand mets pour les Hollandois ; le harang frais ſe mange au ſortir de la mer, ſoit grillé, ſoit frit, ſoit à la matelote ; on fait deſſaler les harangs blancs ſalés, & on les mange rotis ſur le gril, ſecs ou à l'huile & au vinaigre, ou avec la moutarde ; les harangs ſorets ſe mangent grillés & à l'huile ou à la ſaint menehoult. Le harang frais convient en temps froid à toute ſorte d'âge & de temperament, il eſt agréable au goût, & produit beaucoup de bons effets ; la chair en eſt tendre, peu reſſerrée en ſes parties, peu viſqueuſe, & ſuffiſamment chargée de principes huileux, balſamiques & de ſels volatils. Quant aux harangs ſalés, ils ne ſont propres qu'aux eſtomachs forts & robuſtes, & aux temperamens chauds & bilieux, les jeunes gens n'en doivent uſer qu'avec la derniere modération ; le harang fumé ou ſoret eſt encore moins bon que le ſalé, c'eſt un aliment qui échauffe beaucoup, qui donne des rapports déſagréables, & qui excite la ſoif : l'un & l'autre de ces harangs ſont cependant d'une grande conſommation & d'une grande reſſource dans le carême pour les gens de travail & les perſonnes dont la fortune eſt bornée.

On peut employer en médecine le harang entier ou

quelques-unes de ſes parties ; la cendre de ce poiſſon à la doſe d'un gros ou ſeulement d'un demi-gros dans un verre de vin blanc, paſſe pour excellente contre le gravier des reins ; ſes veſicules qu'on nomme *anima*, priſés interieurement, ſont diuretiques : on prétend que des harangs ſalés appliqués à la plante des pieds aux perſonnes qui ont la fievre, détournent les humeurs de leur tête, & appaiſent l'ardeur febrile. Il y a à Colmar un empyrique qui en recommande l'application à la partie ſuſdite dans les cas d'hidropiſie, & on prétend qu'il réuſſit quelquefois. M. Andry recommandoit contre les douleurs de la goute ſur l'endroit affecté, un harang ſalé ouvert en long par le milieu, & il aſſure avoir vu réuſſir pluſieurs fois ce remede. On fait entrer la ſaumure du harang dans les lavemens pour la ſciatique & l'hidropiſie ; ſi on applique cette même ſaumure exterieurement, elle délaye les ulceres fetides, arrête les progrès de la gangrene, & diſſipe les tumeurs ſcrophuleuſes ; elle eſt encore très vantée pour la ſquinancie en la mêlant avec du miel, & en faiſant du tout un liniment ſur la partie affectée.

En 1764, un épicier de Paris, dit M. Valmont de Bomare, annonça aux habitans de cette capitale, une eſpece de poiſſon d'un goût fort exquis, & qu'il diſtribuoit ſous le nom de *frigard* à 4 ſols la piece ; ce poiſſon qui lui venoit des côtes de Flandres en très-petits barils, n'étoit qu'un harang cuit dans une eſpece de court-bouillon aromatiſé par la ſauge, le laurier, le thim, &c.

HARAS. Nous avons expliqué ce qu'on entend par *Haras* à l'art. *Cheval*. Voyez cet article Tom. I. Il paroît depuis peu un excellent mémoire ſur cette matiere, par M. le Boucher de Croſo, il eſt diviſé en deux parties, il n'y a que la premiere qui paroiſſe. Le premier objet qui s'y trouve traité eſt le croiſement des races ; Saulnier en parlant des chevaux que Louis XIV fit venir de Turquie, de Barbarie & d'Eſpagne,

obſerva que ces chevaux qui n'avoient rien fait qui vaille avec les cavales des pays orientaux, firent des merveilles avec celles de France : il faut donc, dit l'Auteur de ce mémoire, croiſer les races en oppoſant les climats, afin de corriger ce qui eſt un excès dans les pays chauds, par ce qui eſt défaut dans les pays froids, & réciproquement ; aſſortir le poil & la taille, avoir égard à la difference ou à la réciprocité des figures du cheval & de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre ; donner par exemple, à une jument un peu trop épaiſſe, un cheval étoffé, mais fin ; à une petite jument un cheval plus haut qu'elle ; à une jument qui pêche par l'avant main, un cheval qui ait la tête & l'encolure noble ; oppoſer de même autant qu'il eſt poſſible, les mœurs, l'âge & le temperament ; donner à une jument jeune, un cheval qui ſoit plus âgé ſans être vieux, à une jument vieille un cheval plus jeune, & à une jument fougueuſe un cheval froid, & réciproquement ; enfin aller par nuances pour approcher de la belle nature. Ces précautions & beaucoup d'autres détaillées dans ce mémoire, ſont négligées, principalement dans la province de Bretagne, pour laquelle l'ouvrage a été rédigé, c'eſt ce qui fait, dit l'auteur, que les chevaux Bretons ne méritent aucune réputation ; les haras vagues & diſperſés, conduits comme ils le ſont en France, & ſurtout l'obligation impoſée en Bretagne d'envoyer toutes les jumens d'une telle paroiſſe à tel endroit, ſont la ſource de la dégénération de l'eſpece ; le plus ſouvent un nourricier ſe ſert pour étalon d'un poulain qu'il a élevé, & dans lequel il trouve des qualités qu'il priſe ; s'il n'en a pas, il préfere de faire ſervir ſa jument par un cheval appellé *ſupplément*, & n'a recours que malgré lui en quelque ſorte au cheval donné par la province. Lorſque dans la province il n'y a point de ſupplément, il aime mieux payer le droit au garde étalon, qui a un cheval du

Roi, & auquel ce droit ſuffit, & va en payer un ſecond dans la paroiſſe voiſine, où il ſe trouve un ſupplément, lequel eſt toujours un cheval né dan le pays, bien gros, bien large, taillé en taureau, principalement par la tête.

Ce ſupplément chéri, qui pourroit au moins donner des chevaux tels que lui, s'il étoit bien ménagé, trouve ſa perte dans ſa réputation ; au lieu de vingt jumens, il en ſert cent & plus ; au lieu d'une par jour on lui en donne trois, quatre & cinq, & juſqu'à ſix & huit ; il les trompe, ou ne peut donner que des chevaux manqués, tels qu'on les voit tous les jours ; il faut encore obſerver que c'eſt le plus communément un cheval de trente mois ou trois ans qu'on force de nourriture pendant la monte, & qu'on vend quelques mois après.

L'Auteur fait voir l'avantage qu'il y auroit de ne vendre les chevaux qu'à quatre ou cinq ans, mais pour cet effet il faudroit augmenter les prairies ; il propoſe auſſi l'établiſſement des haras fixes, il en calcule la dépenſe, & il indique la maniere de les compoſer, de les adminiſtrer, & les encouragemens par leſquels on doit les ſoutenir ; il rappelle à ce ſujet les exemples que nous donne l'Angleterre : en le faiſant, dit l'Auteur, les méthodes utiles prendront la place des routines défectueuſes, & comme celles-ci ſe perpétueront d'âge en âge, alors un meilleur aſſortiment, une meilleure nourriture, une bonne éducation, donneront aux chevaux Bretons des qualités, un prix & une réputation qu'ils n'eurent jamais ; on ne les vendra plus ſi jeunes, & on en élevera d'avantage, parce qu'ils offriront un plus grand bénéfice ; l'agriculture prendra de la vigueur, le commerce aura de la circulation & de l'activité ; les dépenſes faites & à faire ne ſeront plus inutiles ; on les renouvellera au plus tous les dix ans, & ce renouvellement ſe bornera à l'achat d'un petit nombre d'étalons ; on jouira alors en entier

de

de la ſatisfaction d'avoir rendu un ſervice à l'état, en enrichiſſant la province. L'Auteur du mémoire analiſé finit par applaudir aux auteurs des éphémerides du Citoyen qui dans le Tom. V. année 1770, demandent le retour de la liberté, & la ſuppreſſion de l'ancien ſervice, comme des moyens de rétablir les haras en Franche-Comté.

Nous nous ſerions plus étendus ſur cet excellent mémoire, ſi nous n'avions pas déjà parlé ſuffiſamment des haras dans l'article ci-deſſus indiqué; mais comme nous l'avons fait, nous nous ſommes ſeulement contenté d'inſerer ici l'extrait qui en a été rédigé par les Auteurs du Journal des Sçavans; il eſt d'ailleurs, on ne peut pas plus, exact.

HARASSÉ ſe dit d'un cheval dont la peau eſt attachée aux os, & qui ne peut profiter; on médicamente cet animal, on le laiſſe repoſer, on le nourrit à l'ordinaire, & on le fait travailler peu dans le commencement.

HARBON. C'eſt un terme de chaſſe; les piqueurs s'en ſervent lorſqu'ils font chaſſer les chiens courans pour le loup.

HARDE en terme de venerie, eſt une troupe de bêtes ſauvages ramaſſées enſemble: ce terme ſe dit encore en fauconnerie. Voyez art. *Fauconnerie*.

HARDER LES CHIENS DANS L'ORDRE. C'eſt une dénomination qui ſignifie la même choſe que ſi on diſoit: les placer chacun ſuivant ſa force pour aller de meute, ou aux relais.

HARDÉES. On entend par ce mot en terme de chaſſe, les ruptures ou fracas que font les biches dans les jeunes taillis où elles vont viander.

HARDOIS. Ce ſont de petits brins de bois qu'on trouve écorchés, & où le cerf a touché de la tête, lorſqu'il veut ôter cette peau velue qui le couvre.

HARLE. C'eſt une eſpece de plongeon, qu'on nomme ainſi vers les rives de la Loire, comme à

Cone, à la Charité, à Nevers, &c. Il eſt connu à Paris ſous le nom de tiers ou de morillon. La groſſeur de cette oiſeau ſurpaſſe un peu celle du Canard domeſtique ; les plumes de ſa tête ſe relevent en forme de huppe, & ſont d'un verd ſombre, changeant en violet, ainſi que celles de la gorge & de la partie du col la plus voiſine de la tête : ſon bec eſt dentelé comme une ſcie, crochu par le bout, & de figure preſque cilindrique ; la partie ſuperieure du dos eſt d'un beau noir de velours, le bas des côtés eſt blanchâtre, avec de petites lignes cendrées ; le reſte du plumage inferieur eſt d'un blanc tirant ſur le fauve ; ſa chair eſt tout à la fois inſipide & malſaine.

Outre l'harle que nous venons de décrire, il y en a encore de pluſieurs autres eſpeces ; la premiere eſt le harle huppé, & en effet cet oiſeau a une très-belle huppe compoſée de plumes très-déliées, dont quelques-unes ont plus de trois pouces de longueur & retombent en arriere : elles ſont d'un noir violet, ou d'un verd ſombre ainſi que toute la tête ; ſon col eſt entouré d'un collier blanc, un noir de velours orne les épaules ; les reins & le croupion ſont rayés de brun & de gris blanc ; les autres parties du corps en-deſſous ſont blanches.

La ſeconde eſpece eſt le petit harle huppé, ou la piette, il eſt fort connu ſelon Belon dans le Soiſſonnois & le Beauvoiſis, & a plus de taille que la ſarcelle ; il eſt mi-partie noir, mi-partie blanc, au reſte ſa couleur n'eſt pas conſtante ; il y en a de tout blancs, & d'autres qui ſont mêlés de noir ; cet oiſeau porte une huppe blanche au ſommet de la tête, & d'un verd obſcur changeant en un violet très foncé ſur l'occiput ; ſes yeux ſont enfermés dans une grande tache d'un noir changeant en verd ; la femelle un peu plus petite que le mâle eſt d'un fauve rembruni à la tête & aux joues.

La troiſieme eſt le cendré ou le bievre, il eſt un peu plus gros qu'un canard domeſtique, & il a une

belle huppe d'un rouge bai ; il fait beaucoup de dégât dans les étangs & les rivieres où il y a du poiſſon ; il ne fait ſon nid que ſur les arbres & les rochers ; ſa chair n'eſt gueres eſtimée. Cet oiſeau a dans le corps une cavité ou membrane qui ſert à conſerver l'air ; cette partie eſt particuliere aux oiſeaux plongeurs.

La quatrieme eſpece eſt le harle étoilé : on le nomme ainſi, parce qu'il a au-deſſous des yeux une tache blanche en forme d'étoile. Nous paſſons ici ſous ſilence les autres eſpeces de harle, comme étant moins connues.

HARNACHER C'eſt mettre aux chevaux leurs harnois ; un chartier avant que de mettre le collier à ſes chevaux, doit prendre garde ſi rien ne peut les bleſſer, ſoit au poitrail, aux épaules & ſurtout ſur le garrot, & ſi le collier de chaque cheval eſt garni de tout ce qui eſt néceſſaire ; il examinera ſurtout ſi la ſellette qu'il met ſur le dos du limonier ne peut pas le bleſſer ; ſi cette ſellette porte par-tout également, & ſi elle eſt bien bourée : il prendra encore garde ſi l'avaloire eſt en bon état, & ſi les traits & les autres parties des harnois ſont bonnes.

HARNOIS, ſe dit d'une charette & de tout l'équipage qu'on employe pour le faire mouvoir ; un harnois eſt compoſé de ſelles, brides, croupieres, traits, & autres ſemblables équipages dont on harnache les chevaux de ſelle, de caroſſe, de charrette & de charrue : on donne encore le nom de harnois à tout l'équipage que les oiſeleurs employent pour la chaſſe des petits oiſeaux, & les ſelliers appellent *harnacheurs* les ouvriers qui travaillent aux harnois.

HAROUT-ALY. C'eſt un terme de chaſſe ; le valet de limier s'en ſert, lorſqu'il parle à ſon limier, & qu'il le laiſſe courre la bête.

HARPAIL en terme de chaſſe s'entend d'une troupe de bêtes fauves.

HARPE en terme de venerie eſt la même choſe

que la griffe d'un chien : on dit encore d'un levrier, qu'il eſt *harpé*, lorſqu'il a peu de ventre, & le devant & les côtés ovales.

HARY, HARRY. C'eſt le mot dont uſe le piqueur pour donner de la crainte aux chiens, lorſque la bête qu'ils chaſſent s'eſt accompagnée, afin de les obliger d'en garder le change.

HASE. C'eſt la femelle d'un lievre ou d'un lapin qui a porté.

HAYE. Terme de chaſſe dont on ſe ſert pour arrêter les chiens qui chaſſent le change, & les ôter de deſſus la voie ; & pour les arrêter ſeulement lorſqu'ils chaſſent droit, pour attendre les autres, il faut dire *derriere*.

HERIGOTÉ, en terme de chaſſe, eſt un chien qui a une marque aux jambes de derriere ; un chien retrouſſé & herigoté eſt propre à faire un limier ; l'herigoture eſt un bon ſigne aux jambes de derriere d'un chien, quand il n'y en a pas pluſieurs.

HERISSON. C'eſt de tous les animaux quadrupedes qui ſe trouvent en France le ſeul, dit M. d'Aubenton, qui ſoit couvert de piquans, auſſi eſt-il le ſeul qui ſe pelotonne au point de cacher tous ſes membres ; il n'a pour lors aucune reſſemblance à un quadrupede, il ne paroît plus que ſous la forme d'une pelotte hériſſée de pointes ; cette pelotte n'eſt pas régulierement ronde, elle a en quelque façon la figure d'un rein fort épais ; ſa grande courbure convexe eſt formée par le dos de l'animal, dont le corps eſt courbé de façon que la tête ſe trouve à l'un des bouts de la petite courbure concave du rein, & la partie poſterieure du corps à l'autre bout ; cette partie & la tête ne ſe touchent pas immédiatement, il reſte un eſpace rempli par les piquans du front & de la crouppe du hériſſon qui forment vraiment une cavité ſemblable à l'enfoncement d'un rein ; quand le hériſſon quitte cette attitude pour ſe mettre ſur ſes jambes, il porte ſa tête

en avant, ſe dreſſe ſur ſes pieds, & marche comme les autres quadrupedes; mais ſi on fait quelque bruit pour l'effrayer, ſi on vient à le toucher, ou ſi on le ſaiſit, il ſe remet bien vîte en pelotte; il ne fait cependant pas cette opération ſi leſtement, qu'on n'y diſtingue differens temps; il courbe d'abord ſon dos, & panche la tête ſur ſa poitrine; ſes yeux ſe ferment pour lors, & la peau des côtés du corps s'étend en bas, & enveloppe les jambes; enfin la peau de la croupe gliſſe en deſſous & couvre la queue & les pieds de derriere.

Quand le hériſſon ſe trouve debout ſur ſes jambes, ce n'eſt pas un animal bien joli, il eſt même très-informe; on ne peut mieux le comparer qu'à une maſſe oblongue, convexe en deſſus, terminée en avant par un muſeau fort mince, & montée ſur quatre jambes ſi courtes, que l'on ne voit que les pieds; on ne diſtingue pas le cou. Les oreilles de l'hériſſon ſont larges, rondes & courtes, les yeux petits & ſaillans, & la queue fort menue & fort courte.

On a diſtingué anciennement deux eſpeces d'hériſſon, & on a tiré leurs caracteres diſtinctifs de la figure de leur muſeau, mais cette diſtinction n'eſt pas des plus exactes, il n'y en a réellement que d'une ſeule eſpece. M. d'Aubenton rapporte la deſcription anatomique de l'hériſſon: nous ne nous y arrêterons pas ici, cet animal n'étant pas un de ceux auxquels nous devons ſpécialement nous attacher dans ce Dictionnaire; nous aimons mieux rapporter d'après M. de Buffon, ſes mœurs & ſon caractere, c'eſt ce qui eſt de plus intereſſant.

Le renard ſçait beaucoup de choſes, le hériſſon n'en ſçait qu'une, dit M. de Buffon d'après les anciens, il ſçait ſe défendre ſans combattre, & bleſſer ſans attaquer; n'ayant que peu de force, & nulle agilité pour fuir, il a reçu de la nature une armure épineuſe, avec la facilité de ſe reſſerrer en boule, & de préſenter de tous côtés des armes défenſives, poignantes, & qui

rebutent ſes ennemis ; plus ils le tourmentent, plus il ſe hériſſe & ſe reſſerre ; il ſe défend encore par l'effet même de la peur, il lâche ſon urine, dont l'odeur & l'humidité ſe répandant ſur tout ſon corps, achevent de les dégouter ; auſſi la plûpart des chiens, continue M de Buffon, ſe contentent de l'aboyer, & ne ſe ſoucient pas de le ſaiſir. Il s'en trouve cependant quelques-uns qui trouvent moyen d'en venir à bout en ſe piquant les pieds, & ſe mettant la gueule tout en ſang ; il ne craint ni la fouine, ni la marte, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiſeaux de proie ; la femelle & le mâle ſont également couverts d'épine depuis la tête juſqu'à la queue, & il ne ſe trouve que le deſſous du corps qui ſoit garni de poils ; par conſéquent ces mêmes armes qui leur ſont d'une ſi grande utilité contre leur ennemi, leur ſont de la plus grande incommodité, lorſqu'ils veulent une fois s'unir. Ils ne peuvent s'accoupler à la façon des autres quadrupedes, ils doivent être face à face, debouts ou couchés ; ces animaux ſe cherchent ſurtout au printemps, & ils ne produiſent qu'au commencement de l'été ; la nichée eſt de trois ou quatre, & quelquefois même de cinq : ils ſont blancs dans le premier temps, & l'on voit ſeulement ſur leur peau la naiſſance des épines ; on ne peut pas faire nicher ni accoupler des hériſſons dans une chambre, tant ces animaux aiment leur liberté, & lorſque la femelle ſe trouve enfermée avec ſes petits, elle les dévore plutôt que de les alaiter. M. de Buffon dit l'avoir obſervé, il ajoute même que l'hériſſon a autant de malice qu'un ſinge, il en donne pour exemple un de ces animaux qui après s'être gliſſé dans la cuiſine, découvrit une petite marmite, en tira la viande, & y fit ſes ordures. Quand on met des hériſſons dans un jardin, ils n'y font pas grand mal, à peine s'apperçoit-on qu'il y en a ; ils y vivent de fruits tombés, ils fouillent la terre avec le nez à une petite profondeur ; ils mangent les hannetons, les ſcarabées,

les grillons, les vers, & quelques racines, ils ſont auſſi très avides de viande, & la mangent cuite ou crue. A la campagne on les trouve fréquemment dans les bois, ſous les troncs des vieux arbres, de même que dans les fentes des rochers, ſurtout dans les monçeaux de pierre qu'on amaſſe dans les champs & dans les vignes. M. de Buffon ne penſe pas que ces animaux montent ſur les arbres, n'y qu'ils ſe ſervent de leurs épines pour emporter des fruits ou des graines de raiſins; c'eſt avec la gueule qu'ils prennent ce qu'ils veulent ſaiſir, & ils ſe tiennent toujours au pied des arbres dans un creux ou ſous la mouſſe; ils ne bougent pas tant qu'il eſt jour, mais ils courent, ou plutôt ils marchent pendant toute la nuit; ils approchent rarement des habitations, ils préferent les lieux élevés & ſecs, quoiqu'ils ſe trouvent auſſi quelquefois dans les prés. On les prend à la main, ils ne fuyent pas, ils ne ſe défendent ni des pieds ni des dents, mais ils ſe mettent en boule dès qu'on les touche, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, mais pour les faire étendre, il n'y a qu'à les plonger dans l'eau; ils dorment pendant l'hiver, par conſéquent les proviſions qu'on dit qu'ils font pendant l'été, ne leur peuvent être d'aucune utilité; ils ne mangent pas même beaucoup en d'autres temps, & peuvent ſe paſſer aſſez longtemps de nourriture; ils ont le ſang froid à peu-près comme les autres animaux qui dorment en hiver. M. Tempe aſſure qu'ayant ouvert deux de ces animaux, il en détacha le cœur, dont le ſyſtole & le dyaſtole continuerent deux heures entieres. Il fit éprouver à ces viſceres pendant la derniere demi-heure une convulſion à chaque piqueure qu'il leur faiſoit: le hériſſon abonde en excremens.

Sa chair eſt aſtringente, difficile à digerer, & nourrit peu; on n'en mange pas même en France, ſa peau ſervoit autrefois de vergette & de frottoir pour ſerancer le chanvre. On donne comme un excellent remede contre l'incontinence d'urine, ſurtout de celle

qui ſuit quelquefois un accouchement difficile, le remede ſuivant : on prend de la poudre de hériſſon calciné trois gros, de celle de geſier de coq deſſeché un gros, on mêle le tout pour une poudre, dont la doſe ſera d'un gros : nous ne garantiſſons pas l'efficacité d'un pareil remede, n'en ayant jamais fait uſage.

HÉRON. C'eſt un grand oiſeau ſauvage & aquatique, à col long & à grand bec, qui vit de poiſſons, & qui ſert pour la fauconnerie ; il y en a de pluſieurs eſpeces : le héron gris ou cendré, & le héron étoilé, autrement butor, ſont les deux eſpeces les plus connues, nous ne ferons conſéquemment mention que de celles-ci.

Le héron cendré eſt beaucoup plus petit que la grue & la cigogne ; on compte depuis le bout de ſon bec juſqu'au bout de ſes ongles quatre pieds de longueur, & trois pieds juſqu'au bout de la queue ou environ ; ſon bec eſt long d'un demi pied, fort droit, pyramidal, & d'un verd jaunâtre ou brunâtre ; ce bec a une foſſette gravée depuis les narines juſqu'à la pointe, les côtés un peu âpres & dentelés en arriere vers l'extrêmité, pour pouvoir mieux retenir les poiſſons gliſſans dont cet oiſeau ſe nourrit ; les plumes anterieures du ſommet de la tête ſont blanches ; il a une crête noire, haute & prolongée de quatre pouces & demi, celle du mâle eſt communément bleuâtre, compoſée de trois plumes, longues de huit pouces, pendantes & couchées en arriere : on eſtime beaucoup ces plumes, elles tombent dans le temps de la mue pour être remplacées par d'autres ; le menton du héron eſt blanc ; ſon col eſt cendré rouſſâtre ; ſa gorge eſt blanche, tachetée de noir ; ſon dos eſt lanugineux, couvert de longues plumes cendrées & bigarrées de blanc ; le milieu de la poitrine & le deſſous de ſon croupion ſont un peu jaunâtres ; on remarque une grande tache noire au-deſſous de ſes épaules, d'où part une raie noire qui va juſqu'à l'anus ; les plumes de ſes aîles ſont extrême-

ment longues, griſes & noires : ſa queue eſt cendrée & courte, ſes jambes ſont fort longues & dégarnies de plumes ainſi & de même que les cuiſſes, & verdâtres comme ſes pieds. ſes doigts ſont auſſi très-longs, on remarque une dentelure à celui du milieu ; ſon eſtomach eſt lache, plus membraneux que muſculeux, ſes inteſtins vers l'anus à l'endroit où eſt le ſiege des appendices, ſont plus lâches que dans les autres oiſeaux ; les appendices cœcales ne ſont pas dans le héron au nombre de deux comme dans les autres oiſeaux, mais il ne s'y en trouve qu'une comme dans les quadrupedes, cependant plus grande & plus groſſe ; l'œſophage de cet oiſeau eſt fort dilaté ſous le menton, il y a une appendice au milieu de la fourchette ; la véſicule de ſon fiel eſt longue ; on compte à ſon col dix-huit vertebres, dont la cinquieme eſt differemment poſée que les autres, puiſqu'elle réfléchit en haut.

Le héron ſe nourrit de poiſſons, de grenouilles, &c. il bleſſe même ſouvent de grands poiſſons ſans les tirer de l'eau ou les emporte Il engraiſſe ſes petits avec les inteſtins de poiſſon, avec la chair, &c. Il a naturellement ſa tête ramenée entre les deux épaules, & le col contourné ; ſa trachée artere paſſe deux fois en ligne droite par les vertebres du col, avant que d'entrer dans la poitrine. Le héron n'eſt pas rare en baſſe Bretagne, il fait ſon nid au ſommet des arbres les plus élevés, on en voit aſſez ſouvent pluſieurs enſemble très-peu éloignés les uns des autres, ſes œufs ſont d'un verd pâle tirant ſur le bleuâtre : le mâle s'accouple en tenant ſes jambes fléchies ſur le dos de la femelle, les pieds de celui là ſont conſéquemment à la tête, & ſes genoux vers l'anus de celle-ci. Du temps de Belon on faiſoit un commerce conſidérable des petits de héron. On a inventé de nos jours une méthode pour conſtruire des eſpeces de loges qu'on éleve en l'air le long de quelques ruiſſeaux, & qu'on couvre ſeulement à claire voie, on donne à ces loges le nom

d'héronnieres ; les hérons s'habituent à y dreſſer leur aires ; on en déniche facilement les petits, & on en tire un bon profit : leur chair paſſe pour être très-délicate, on la regarde en France comme un mets royal ; les grands en font beaucoup de cas.

L'aigle attaque le héron, & celui-ci meurt en ſe défendant ; quand ce dernier eſt aſſailli par le ſacre ou par le gerfaut, il s'efforce de gagner le deſſus en volant en haut, & non en fuyant au loin, & met alors ſon bec par deſſous ſon aîle ; par cette ruſe il ſe défend fort bien contre les oiſeaux de proie, qui ſe laiſſent enfiler par ce bec, lorſqu'ils continuent leur pourſuite ; auſſi employe-t-on le heron pour le haut vol. Cet oiſeau eſt ſolitaire de ſa nature, il ſe tient communément dans l'eau, & il y fait la guerre au menu poiſſon en même-temps qu'il évite par cette attitude les inſultes des oiſeaux de proie & des quadrupedes : on croit ordinairement que ſes grandes aîles devroient l'incommoder à cauſe de ſa petiteſſe, mais il s'en ſert avantageuſement pour faire de grands mouvemens dans l'air, & emporte par ce moyen de lourds fardeaux dans ſon nid, qui eſt ſouvent diſtant de deux lieues de l'endroit où il va pêcher.

On fait avec les jeunes hérons des patés qui ſont très eſtimés, on les ſert ſur les meilleures tables. Leur graiſſe eſt en uſage en medecine, elle eſt émolliente & réſolutive, elle appaiſe même les douleurs de la goutte, ſi on l'applique en liniment, à ce qu'on prétend ; on la donne auſſi comme un remede excellent pour éclaircir la vue, & ſi on en croit pluſieurs Auteurs, elle ote la ſurdité pourvu qu'on en introduiſe dans les oreilles.

Le butor que nous avons dit être une eſpece d'héron, eſt un oiſeau aquatique, qui a environ trois pieds de longueur, depuis le bout du bec juſqu'à l'extrêmité des ongles ; ſa tête eſt petite & étroite, le ſommet en eſt noir ; la gorge & les côtés du col ſont rouſſatres avec des taches noires & régulieres, & le col eſt couvert

de grandes plumes, ce qui fait paroître l'oiſeau plus court & plus gros qu'il ne l'eſt en effet, tout le plumage en eſt fauve, ou d'un roux tacheté de noir : la queue eſt très-courte & petite, le bec eſt droit & fort pyramidal, très pointu, tranchant des deux côtés, & de couleur verdâtre ; la machoire inferieure entre dans la ſuperieure ; l'iris de ſes yeux eſt d'une couleur jaunâtre, & ſa bouche a une ouverture fort ample, cette ouverture va juſqu'au dehors des yeux, deſorte qu'on diroit que les yeux ſe trouvent dans le bec ; les oreilles du butor ſont grandes, ſes jambes ne ſont pas emplumées au-deſſus des articulations ; ſes pieds ſont verds, ſes doigts ſont allongés, & ſes ongles ſont longs & forts : le doigt exterieur tient au doigt du milieu ; il a le côté interieur dentelé, comme cela s'obſerve dans tous les oiſeaux de ce genre.

On a donné à cet oiſeau le nom de butor, parce qu'il crie le bec dans la boue, & qu'il imite le mugiſſement d'un taureau. On diſtingue de deux ſortes de butor, le rouge & le hupé : la chair du premier ſent beaucoup le ſauvagin : quand il y a beaucoup de poiſſon dans un endroit, il y reſte comme immobile pour y attendre ſa proie ; il contracte ſon cou, & bleſſe le chaſſeur qui le veut ſaiſir ; le butor hupé eſt de tous les hérons le plus petit. Cet oiſeau fait trois, cinq ou ſept œufs dans un nid conſtruit en terre ſur une touffe de jonc ; il commence à chanter en Février, & finit quand le temps de ſes amours eſt paſſé ; en automne après le coucher du ſoleil, les butors s'élevent à une très-grande hauteur, même à perte de vue, & toujours en ligne ſpirale : on les trouve ordinairement près des étangs & des rivieres où il y a du poiſſon, on les prend avec des hameçons, on les appâte avec une grenouille ou quelque poiſſon gros de trois doigts. C'eſt la grande voracité de ces oiſeaux qui occaſionne leur perte.

Avant de finir l'article concernant le héron, nous

obſerverons que l'Empereur Charles VI. prit en 1723 un héron, au pied du quel ſe trouva un anneau qui lui avoit été mis en 1651 par Ferdinand III. L'Empereur fit ôter cet anneau pour le remplacer par un autre auquel fut miſe cet inſcription : *pris par Charles VI. en* 1723 l'oiſeau fut enſuite lâché : il avoit aumoins 72 ans quand il fut pris pour la ſeconde fois. Les hérons ſe chaſſent & ſe prennent ordinairement comme les oies ſauvages.

HERONIER ſe dit d'un faucon inſtruit au vol du héron, un faucon héronier mis au vol plus bas, eſt nommé *nonet*. Pour qu'un oiſeau héronier ſoit bon, il doit être ſec, vîte, bien diſpoſé, alerte, déchargé de cuiſine.

HIBOU. Voyez ce que nous en avons dit à l'article *Duc*, en parlant du moyen duc, qui eſt le vrai hibou.

HIPPOTAURE *ou* JUMART. C'eſt un animal mulâtre qui provient de l'accouplement d'un cheval avec une vache. Il y a des provinces ou on ſe fait un plaiſir de donner lieu à la production de cet animal, qui a communément la tête du taureau, & le reſte preſque ſemblable au cheval. Voyez ce que nous en dirons art *Jumart*.

HIRONDELLE. C'eſt un oiſeau de paſſage, dont le retour & le départ prédiſent de quinze jours celui des autres oiſeaux. Ce qui l'attire dans ce pays pendant les ſix beaux mois de l'année ſont les alimens qu'il y trouve, telles que des cigales, des mouches, & autres eſpeces d'inſectes.

Quand les hirondelles ſont prêtes à partir, elles tiennent leur aſſemblée générale au bord d'un étang, ou bien ſur les échalas des vignes, & profitent du reſtant des beaux jours pour décamper en ſilence, & pour paſſer dans un autre climat qui leur ſoit propre, v. g. En Egypte & en Arabie. Quelques-uns prétendent que les hirondelles paſſent l'hiver ſans manger, & qu'elles reſtent engourdies dans des troux de mur, mais cela ne

paroît pas auſſi vraiſemblable que leur émigration.

Le gazouillement de ces oiſeaux eſt aſſez agréable, mais il eſt un peu monotone, ils chantent dès le grand matin dans les longs jours ; ils ne ſçavent que très-peu marcher, mais ils ont plus d'agilité dans le vol, qu'aucun autre oiſeau ; leur vol eſt auſſi flexible que rapide ; ils raſent preſque toujours la terre en volant, ſoit pour éviter par-là le vent, ſoit pour faire la chaſſe à certaines mouches qui ne volent pas bien haut ; ils entrent hardiment & même étourdiment dans les maiſons & les égliſes. Leur nid eſt conſtruit avec un art & une dexterité admirable. Tout le monde le connoît, & perſonne ne ſe laſſe cependant de l'admirer ; la premiere couvée des hirondelles eſt de cinq à ſix œufs tout blancs, & la ſeconde de quatre à cinq, car elles en font ordinairement deux par an : rien n'eſt plus admirable que de voir l'agitation & d'entendre les cris du pere & de la mere pour appeller à leur ſecours les autres hirondelles, lorſqu'on touche à leur nid ou à leurs petits ; quand leur premiere couvée eſt envolée, ces oiſeaux cherchent dans le voiſinage un étang ou une mare, ou quelqu'autres endroits garnis de roſeaux ; c'eſt-là qu'ils ſe retranchent à l'abri de leurs ennemis, juſqu'au temps de la ſeconde couvée.

La langue de l'hirondelle eſt fendue en deux, une belle couleur de marron diſtingue le ſinciput & la gorge, tout le deſſus du corps eſt d'un noir bleu fort éclatant, & le deſſous d'une couleur blanchâtre mêlée d'une légere teinte de marron, ſa queue eſt fourchue.

On ne peut faire vivre l'hirondelle en cage, elle s'attache, elle careſſe, elle fait ſon nid dans une chambre, mais ſi on l'enferme elle meurt ; il y a differentes eſpeces d'hirondelles, nous ne nous y arrêterons pas ici, nous nous contenterons ſeulement de rapporter les uſages médécinaux de cet oiſeau ; on ne l'employe pas en aliment, ſa ſechereſſe & ſa maigreur le font abſolument rejetter : l'hirondelle paſſe pour être un

très-bon remede contre l'epilepſie, la ſquinancie, & les autres inflammations de la gorge, on lui attribue auſſi la propriété d'éclaircir & de fortifier la vue. On fait deſſecher les hirondeaux, diſent les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy, à feu ouvert dans un vaiſſeau de terre, & après les avoir réduits en poudre, on en fait prendre un gros, ſoit ſeul, ſoit mêlé avec d'autres médicamens appropriés contre l'epilepſie, l'apoplexie, la paraliſie & les vapeurs hyſteriques. On conſerve dans les boutiques une eau d'hirondelles compoſée, qui eſt très recommandée dans tous ces cas; la doſe en eſt depuis une demi once juſqu'à trois onces. Tous les auteurs s'accordent unanimement pour regarder les petits d'hirondelle comme un très-bon remede contre la ſquinancie & la foibleſſe de la vue, pris interieurement, ou appliqués exterieurement. On les fait deſſecher ſur le feu, & on en donne la cendre au malade depuis un demi gros juſqu'à un gros dans un verre d'eau; on mêle en outre cette cendre avec du miel, & on en fait un liniment à l'exterieur ſur la gorge dans la ſquinancie, ou ſur les yeux dans la foibleſſe de vue; la fiente d'hirondelle eſt de ſa nature chaude & acre, ſa propriété eſt d'être réſolutive, on la fait entrer dans les gargariſmes contre la ſquinancie, on l'employe encore contre la difficulté d'uriner, contre les graviers & la colique néphrétique. C'eſt un puiſſant inciſif qui attenue & déterge les glaires & les graviers adhérans aux conduits de l'urine: on attribue avec raiſon au nid d'hirondelle une qualité éprouvée à differentes fois contre la ſquinancie & l'inflammation des amigdales; on en fait dans ce cas un cataplaſme.

On trouve dans l'eſtomach de quelques jeunes hirondelles une petite pierre de la groſſeur d'une lentille, qu'on appelle pierre d'hirondelle; on en fait uſage pour mettre dans les yeux, afin d'en faire ſortir quelque ordure qui y eſt entrée.

HO, LOLO, LOLOO, LOLOOO. C'eſt le ton que prend le matin, le valet de limier, quand il eſt allé aux bois pour exciter ſon chien à aller devant, & rabattre des bêtes qui paſſeront.

HOCHEQUEUE. C'eſt un petit oiſeau qui branle continuellement la queue; il s'appelle encore lavandiere. Voyez art. *Lavandiere*. Nous en donnerons pour lors la deſcription.

HOMAS. Voyez art. *Langouſte*.

HONGRE. C'eſt un cheval qu'on a coupé pour le rendre plus docile & plus patient. Les chevaux hongres ne ſont pas ſi forts que les chevaux entiers; auſſi ne les employe-on ordinairement que pour la ſelle.

HOU, HOU, APRÈS L'AMI, termes dont ſe ſert le valet du limier, pour lui parler quand il détourne les bêtes fauves.

HOULETTE. C'eſt le bâton d'un berger, qui lui ſert à lever des mottes pour jetter à ſes moutons quand ils s'écartent, & à les ramener au troupeau. Les parties de la houlette ſont la hampe, le crochet, la douille & la feuillette, qui eſt un fer taillé en demi cylindre.

HOUPER. C'eſt quand un chaſſeur appelle ſon compagnon pour l'avertir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courir, & qui ſort de ſa guête pour entrer dans celle de ſon compagnon.

HOURAILLIS, ſe dit d'une méchante meute compoſée de chiens, qui ne peuvent être d'aucune utilité.

HOUZURES. Ce ſont les crottes que le ſanglier met ſur les branches où il ſe frotte, & qui ſervent à faire connoître ſa hauteur.

HUAN en terme de venerie, ce ſont les deux aîles d'une buſe ou d'un milan qu'on attache avec trois ou quatre grelots ou ſonnettes de fauconnerie, au bout d'une baguette.

HUÉE. C'eſt le cris des chaſſeurs, quand le ſanglier eſt pris: on ſe ſert auſſi de ce cri pour effrayer le loup quand on le pourſuit.

HUITRE. C'eſt un coquillage de mer, du nombre des bivalves ; on mange crud l'animal qui y eſt renfermé avec un peu de poivre, ou cuit & apprêté de pluſieurs façons ; pour que les huitres ſoient bonnes, il faut qu'elles ſoient nouvelles, d'une grandeur médiocre, tendres, humides, délicates, d'un bon goût, & qu'elles n'ayent point été priſes dans des eaux ſales & bourbeuſes. Nous avons ſuffiſamment parlé des huitres dans nos Lettres ſur les animaux qui ſe trouvent chez *Durand*, année 1769 & 1770, & dans la Nature conſiderée qui ſe trouve chez *Coſtard*.

HUPPE. C'eſt un oiſeau de la groſſeur d'une grive, dont la tête eſt pointue & ornée d'une touffe de plumes en forme d'aigrettes ; ſes aîles ſont noires, ſon eſtomach roux, & ſon dos cendré. Cet oiſeau n'eſt pas bon à manger, on tire cependant de ſa ſubſtance un remede excellent contre la colique.

HURE. C'eſt le nom qu'on donne à la tête du ſanglier, de l'ours, du loup & de toutes les bêtes mordantes.

Fin du Tome ſecond.

6 47175